



HAL
open science

Les asymétries frontalières. Essai de géographie sociale et politique sur les pratiques sociales et les rapports sociaux. Les cas États-Unis / Mexique, Espagne / Maroc, Israël / Liban / Palestine.

Fabien Guillot

► **To cite this version:**

Fabien Guillot. Les asymétries frontalières. Essai de géographie sociale et politique sur les pratiques sociales et les rapports sociaux. Les cas États-Unis / Mexique, Espagne / Maroc, Israël / Liban / Palestine.. Géographie. Université de Caen, 2009. Français. NNT : . tel-00460936

HAL Id: tel-00460936

<https://theses.hal.science/tel-00460936>

Submitted on 29 Mar 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Université de Caen
Basse-Normandie



UNIVERSITÉ de CAEN BASSE-NORMANDIE

U.F.R. DE GÉOGRAPHIE

ÉCOLE DOCTORALE

« Littérature, culture et sciences sociales »



THÈSE
présentée par

M. Fabien Guillot
et soutenue le 25 novembre 2009

En vue de l'obtention du

DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE CAEN BASSE-NORMANDIE
Spécialité : Géographie physique, humaine, économique et régionale
(Arrêté du 7 août 2006)

LES ASYMÉTRIES FRONTALIÈRES

**Essai de géographie sociale et politique
sur les pratiques sociales et les rapports sociaux**

Les cas États-Unis / Mexique, Espagne / Maroc, Israël / Liban / Palestine

Membres du Jury

- | | |
|-------------------------------|--|
| M. Petros PETSIMERIS | Professeur de géographie, Université de Paris I - Rapporteur. |
| M. Vincent VESCHAMBRE | Professeur de géographie, Université de Lyon 2 - Rapporteur. |
| M. Jérôme VALLUY | Maître de conférences (HDR) de sciences politique, Université de Paris I - Examineur. |
| M. William BERTHOMIERE | Chargé de recherche CNRS, géographe, équipe MIGRINTER, Université de Poitiers - Examineur. |
| M. Robert HÉRIN | Professeur émérite de géographie, Université de Caen Basse-Normandie - Directeur de thèse. |



Université de Caen
Basse-Normandie



UNIVERSITÉ DE CAEN BASSE-NORMANDIE



U.F.R. DE GÉOGRAPHIE

ÉCOLE DOCTORALE

« Littérature, culture et sciences sociales »

THÈSE

présentée par

M. Fabien Guillot

et soutenue le 25 novembre 2009

En vue de l'obtention du

DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE CAEN BASSE-NORMANDIE

Spécialité : Géographie physique, humaine, économique et régionale

(Arrêté du 7 août 2006)

LES ASYMÉTRIES FRONTALIÈRES

Essai de géographie sociale et politique

sur les pratiques sociales et les rapports sociaux

Les cas États-Unis / Mexique, Espagne / Maroc, Israël / Liban / Palestine

MEMBRES du JURY

- | | |
|-------------------------------|---|
| M. Petros PETSIMERIS | Professeur de géographie, Université de Paris I - Rapporteur. |
| M. Vincent VESCHAMBRE | Professeur de géographie, Université de Lyon 2 - Rapporteur. |
| M. Jérôme VALLUY | Maître de conférences (HDR) de sciences politiques, Université de Paris I -
Examineur. |
| M. William BERTHOMIERE | Chargé de recherche CNRS, géographe, équipe MIGRINTER, Université de Poitiers -
Examineur. |
| M. Robert HÉRIN | Professeur émérite de géographie, Université de Caen Basse-Normandie -
Directeur de thèse. |

À mon père.

Quelques remerciements...

Le travail présenté dans les pages qui suivent est le fruit de plusieurs années de recherches au cours desquelles j'ai rencontré de nombreuses personnes qui m'ont aidé en des lieux et moments différents. Nombreux sont celles et ceux qui ont contribué à l'avancée de ces recherches, malgré les difficultés à la fois matérielles et intellectuelles, en dépit de mes doutes et des obstacles. Ces personnes m'ont permis d'aller au-delà de tout cela, de dépasser mes propres limites et les autres. Au risque d'en oublier, je voudrais ici les remercier.

Je voudrais tout d'abord remercier Robert Hérin d'avoir accepté d'encadrer mon travail de recherche, bien que non financé et de ce fait mal engagé. Malgré cela, il m'a fait confiance et m'a suivi (ce qui n'est plus si fréquent aujourd'hui...). Je veux aussi le remercier de m'avoir laissé le temps : le temps de mûrir ma réflexion, d'apprendre à apprendre, le temps de travailler pour autofinancer ces recherches - travailler pour pouvoir travailler en fait-, mais aussi le temps d'aller et venir sur mes « terrains laboratoires ». Au regard des évolutions récentes de la recherche, j'ai conscience que ce qui m'a été permis d'entreprendre, très peu de personnes pourront le faire à l'avenir...

Au temps qui m'a été donné, il faut ajouter l'espace, celui d'un laboratoire, le Centre de recherche sur les espaces et les sociétés (Creso). Je veux aussi remercier les membres du laboratoire Creso où j'ai été accueilli, constituant un espace de travail, offrant des moyens matériels pour mener à bien cette thèse. Pour cela, dans les équipes de direction successives, Rémi Rouault, Philippe Madeline et aujourd'hui Patrice Caro, ont œuvré au maintien et à l'amélioration des conditions de recherche dans le laboratoire, notamment pour les doctorants, sacrifiant souvent leur énergie pour le collectif alors même que ces tâches collectives sont si peu reconnues, mais tellement nécessaires. Je remercie aussi Michaël Bermond pour ses différentes aides, pour avoir accepté de relire une partie de la thèse malgré une surcharge de travail, ainsi que Nicolas Bautes pour ses conseils, relectures et propositions de travail collectif. Je n'oublie pas non plus Pierre Bergel, co responsable du Pôle « Villes et sciences sociales » de la MRSH, espace de discussion scientifique pluridisciplinaire

qui m'a permis de discuter de mes recherches. Je veux aussi remercier Cyril Darthenay, véritable cheville ouvrière du laboratoire qui a contribué à de multiples reprises à l'avancée de la thèse par son action quotidienne au secrétariat, par son travail discret, mais toujours efficace, par sa gentillesse. Avec lui j'associe Lucien, Patricia et Élisabeth qui travaillent dans la « Maison » - la MRSH - à la cafétéria ou ailleurs.

Je tiens également à remercier l'ensemble des chercheurs et personnels des deux autres laboratoires de géographie de l'Université de Caen. Ceux du laboratoire de géographie physique, le Géophen, auprès desquels j'ai souvent trouvé sujet à discussion, à plaisanter, à débat et à réflexion sur l'université, sur la géographie, mais aussi de l'intérêt pour l'objet de mes recherches, des conseils et des avis souvent avisés. Parmi ceux-ci, je veux remercier le directeur du laboratoire Daniel Delahaye qui, également directeur de l'École doctorale 68, sera vraisemblablement satisfait de voir se terminer une thèse commencée il y a (si) longtemps. Mes remerciements vont également à Stéphane Costa, directeur de l'UFR de géographie, pour ses conseils et encouragements, pour ses avis éclairés, notamment au cours de ces derniers mois de rédaction. Je remercie également Jean-Michel Cador pour les échanges non seulement sur la géographie, mais aussi sur l'histoire du rock, sur le cinéma et bien d'autres sujets ; Patrick Le Gouée pour m'avoir prêté à diverses reprises son bureau ; Anne-Julia Rollet et Simon pour le temps qu'ils ont consacré à la relecture de ce travail pourtant bien loin de leurs problématiques de recherche... Je veux remercier Christophe Blondel pour ses conseils et son aide technique au niveau de la cartographie, ainsi qu'Emmanuel Bonnet et David Gaillard du laboratoire Géosyscom.

Un grand merci aux personnels de l'UFR de géographie de l'université de Caen, notamment Nicolas Blanpain et Viviane Zambelli à la bibliothèque, l'ensemble de l'équipe du secrétariat de l'UFR : Murielle Dubois, Brigitte Traverst, Chantal Tréangle, Françoise Clouet qui ont contribué à faciliter mes deux dernières années au cours desquelles j'ai exercé les fonctions d'Attaché temporaire d'enseignement et de recherche. Je veux également remercier les personnels de la reprographie centrale de l'université de Caen pour la rapidité et la qualité de leur travail.

Cette thèse a été menée sur différents terrains étrangers où j'ai rencontré de nombreuses personnes : Libanais, Israéliens, Palestiniens, Mexicains, Américains, Espagnols, Marocains et d'ailleurs. Plusieurs ont, à des degrés divers, contribué à son avancée. Plus particulièrement, je voudrais remercier :

Au Liban, Rania Salameh et toute sa famille qui m'ont accueilli durant plusieurs mois à Beyrouth, ainsi que Sawsan Saloum et sa famille, Gisèle Al-Riachi qui m'ont beaucoup facilité le travail de terrain par leurs contacts, traductions et aides diverses au cours de mon séjour au Liban et après. Je remercie également le Professeur Hage de l'Université de Kaslik à Beyrouth ainsi que sa famille, les habitants de Bent Jbeil, de Rmaich, Alma Al Chaab et des autres villes et villages libanais qui m'ont aidé, accueilli, avec qui j'ai partagé un peu de la vie et du quotidien dans le sud du Liban... Je veux aussi remercier Christine Durieux de m'avoir aidé dans mes prises de contact au Liban.

Au Mexique et aux États-Unis, mes remerciements vont en premier lieu à Freddy Marinez Navarro et Nora qui m'ont accueilli et aidé à Monterrey, facilitant mon intégration au sein du TEC de Monterrey, à l'EGAP (Escuela de Graduados en Administracion Publica y Politica publica) où j'ai été très bien accueilli. Un grand merci aussi à Diana Paez Guajardo

pour son aide à la traduction durant mes enquêtes et interventions devant les étudiants de l'EGAP, et plus globalement, pour sa contribution à ma découverte de la culture mexicaine. Merci également à Roberto Garcia Ortega directeur du Colegio de la Frontera Norte à Monterrey qui m'a ouvert l'accès à l'ensemble des ressources documentaires du centre qu'il dirige. Je veux également remercier le Professeur d'économie Gilbert Cardenas, de l'UTPA (University of Texas-Pan American) qui m'a accueilli à McAllen au Texas. Mettant à ma disposition son réseau de connaissance, il a contribué à de nombreuses prises de contacts avec des acteurs locaux, il m'a accompagné sur certaines zones, à la fois curieux et intéressé par la démarche de mes recherches.

Concernant la Palestine et Israël, mes remerciements vont au Professeur Yves Guermond qui m'a mis en contact avec le professeur Othman Sharkas de l'Université palestinienne de Birzeit, où j'ai été là aussi très bien accueilli ; avec Barry Rubin, directeur de la Revue MERIA et du Global Research in International Affairs, avec Gideon Bigger et Irène Salenson qui m'ont aidé de différentes manières au cours de mes recherches en Cisjordanie et Israël. Je veux également remercier Makarem et les étudiants palestiniens de l'Université de Birzeit avec qui j'ai habité et partagé un peu de la réalité palestinienne, pour qui, aujourd'hui encore, aller à Jérusalem est un rêve inaccessible...

Au Maroc et en Espagne, mes remerciements s'adressent à Simo Tissioui, rencontré dans une cité universitaire où nous avons vécu et travaillé comme veilleurs de nuit durant plusieurs années, essayant d'allier salariat de nuit et travail de thèse, alternant moments de précarité, de doute et de solidarité. Devenus amis, c'est avec lui, dans sa famille, que j'ai pu aller au Maroc, de Marrakech à Tanger, de Tétouan à Ceuta pour y effectuer un premier travail de recherche avant d'y retourner par la suite. Je veux ici remercier l'ensemble de sa famille. Je remercie également Marie François avec qui j'ai arpenté le sud de l'Espagne de Murcie à Algésiras en passant par Gibraltar et Ceuta, durant plusieurs semaines, à la découverte du sud de l'Espagne.

Sur tous ces terrains, je remercie celles et ceux rencontrés, interrogés, observés dans des situations parfois difficiles et éprouvantes pour eux comme pour moi, dans des contextes socioculturels, politiques et économiques complexes et qui souvent ont accepté ma présence et mes questions. J'y ai trouvé des hommes et des femmes différents et inégaux, toujours passionnants, souvent attachants.

Bien d'autres personnes, amis et collègues ont contribué à ces recherches et à leur avancement, d'une manière ou d'une autre, parmi elles : Fabrice Ripoll avec qui les discussions sur la géographie, sur la société et les idées ont toujours été passionnées et enrichissantes, même (et aussi) dans les désaccords ; Gaël Louesdon avec qui j'ai pris plaisir à découvrir et discuter, entre autres, de l'œuvre d'Henri Lefebvre. Je veux aussi remercier tous ces doctorants et docteurs que j'ai croisé ou que je côtoie encore : Jean-François, Katia, Alexis, Gregory, Moussa, Mathieu (avec un T), Matthieu (avec deux T), Jean, David, Marie, Nadia, Hayette, Maxime, Johnny, Aline, Sébastien, Philippe, Candide et tous ceux que j'oublie sûrement. À cette liste déjà bien longue je veux ajouter aussi Roland qui a relu certaines parties de la thèse, Rose sa maman, pour son aide en anglais, Anne-Sophie, Guillaume, Julie, Geoffray, Benjamin, Yann et Malika dont les amitiés sont précieuses, tous à chaque fois présents dans les bons et mauvais moments.

Enfin, pour terminer cette longue liste de remerciement, je pense à ma famille dont beaucoup de membres ont contribué de manière déterminante à ce qu'aboutisse ce travail. Je pense en premier lieu à mon père qui me manque en ces instants, qui n'aura pu voir ce travail achevé alors qu'il a tant contribué à ce que je ne renonce pas malgré l'adversité, alors qu'il a tant fait pour que la compréhension des choses advienne par le savoir, me poussant toujours à apprendre pour comprendre. Mille mercis aussi à ma maman Marie-Paule et ma sœur Georgia qui se sont elles aussi investies pour me permettre d'arriver là où je suis aujourd'hui, qui auront fait taire leurs craintes et inquiétudes lorsque je partais sur des terrains de recherche lointains, merci à ma tante et mon oncle Arlette et Roger, mais aussi à Marika, Manu, Nadia, Herbert pour les moments de détente...

Mes derniers mots et pensées s'adressent enfin à Sandrine qui subit depuis tant d'années maintenant cette thèse qui me rend absent, au sens propre comme au figuré, tantôt parti durant des mois sur des terrains qui font parfois la une de l'actualité, tantôt tout simplement absorbé par les pensées où « scotché » devant un clavier et un écran d'ordinateur. Je veux remercier cette femme suffisamment patiente pour m'attendre, forte quand je faiblis, compréhensive et à l'écoute, même lorsqu'en pleine nuit je la réveille par mes cogitations nocturnes ou par mon enthousiasme à partager avec elle la lecture d'un extrait d'ouvrage. Sans elle, je ne serais sans doute pas venu à bout de ce travail.

Merci donc à toutes et tous pour votre présence à mes côtés au cours de ce long périple. À présent j'espère que les pages qui suivent rendront un peu plus concret ce à quoi, en plus du reste, j'étais occupé durant ces années.

Sommaire

INTRODUCTION GÉNÉRALE

PARTIE I. DÉFINITION DU CHAMP DE LA RECHERCHE

POSITIONS, PROBLEMATIQUE ET METHODES

CHAPITRE 1. REFLEXION SUR LE DEVELOPPEMENT D'UNE APPROCHE DE GEOGRAPHIE SOCIALE ET POLITIQUE

1. *Géographie sociale : du « renversement de l'ordre des facteurs » à l'approche dimensionnelle*
2. *L'approche de géographie politique*

CHAPITRE 2. PROBLEMATIQUE ET BUTS, HYPOTHESE DE RECHERCHE ET QUESTIONNEMENTS

1. *La problématique de recherche*
2. *Les hypothèses et questions de recherche*

CHAPITRE 3. APPROCHE METHODOLOGIQUE, CHOIX DES ECHELLES D'ANALYSE ET DES TERRAINS DE RECHERCHE

1. *Méthodes de recherche : quelques éléments de cadrage généraux...*
2. *Axes méthodologiques de terrain*
3. *Échelles d'analyse et « terrains laboratoires »*

PARTIE II. CONSTRUIRE, DÉPLACER ET MAINTENIR LES FRONTIÈRES.

GÉOPOLITIQUE DU MOUVEMENT

CHAPITRE 4. LES FRONTIÈRES DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES

UN ETAT DES LIEUX GEOPOLITIQUE ET SOCIO-ECONOMIQUE

1. *Construction et délimitation : quelques éléments d'horogénèse*
2. *État des lieux des relations internationales : quels rôles pour les frontières ?*

CHAPITRE 5. ÉVOLUTION DU TRACÉ DES FRONTIÈRES AU PROCHE-ORIENT : ISRAËL ET SES VOISINS ARABES

1. *Le Proche-Orient : influences extérieures et évolutions des frontières*
2. *Interactions régionales : les acteurs régionaux et internationaux*
3. *Les frontières d'Israël : construction, déplacement et maintien des limites d'un nouvel État*

CHAPITRE 6. ÉVOLUTIONS DES FRONTIÈRES ET DES RAPPORTS SOCIAUX

LES CHANGEMENTS SOCIO-ECONOMIQUES ET LES MIGRATIONS EN EUROPE ET DANS LES AMÉRIQUES

1. *Mondialisation, intégration régionale : du déni de frontière aux compromis sociaux*
2. *Rôle politique et forme des frontières face aux effets du « nouvel ordre migratoire »*

PARTIE III. PRATIQUES SOCIALES ET ASYMÉTRIES FRONTALIÈRES.

ÉLÉMENTS D'ANALYSE DES RAPPORTS SOCIAUX À PARTIR DE PARCOURS FRONTALIERS

CHAPITRE 7. PARCOURS FRONTALIERS : FRONTIÈRES VECUES, SUBIES ET APPROPRIÉES

1. *Aller et vivre à la frontière : surveillances et itinérances.*
2. *Être visible, c'est exister : marquages et appropriation de l'espace*

CHAPITRE 8. ASYMETRIES FRONTALIÈRES ET SECURITE : CLOISONNER L'ESPACE ET FILTRER LES POPULATIONS.

GEOGRAPHIE D'UNE DOMINATION QUOTIDIENNE

1. *Immigration et terrorisme : les amalgames de la Homeland Security*
2. *Sécurisation et contrôle : cloisonnement de l'espace et rapports de domination*
3. *L'impératif sécuritaire comme moyen de domination politique et de filtrage social*

CHAPITRE 9. FRAGMENTATION DE L'ESPACE ET REPRODUCTION DES RAPPORTS SOCIAUX

LES ASYMETRIES FRONTALIÈRES ET LES MIGRATIONS DU TRAVAIL DANS LA MONDIALISATION

1. *Théories des migrations internationales et asymétries. Mobilités, différences et inégalités*
2. *Migrations, travail et frontières. Les asymétries frontalières une conséquence sociale locale de la mondialisation*

CONCLUSION GÉNÉRALE

ASYMETRIES FRONTALIÈRES ET PRATIQUES SOCIALES : ÉLÉMENTS DE LECTURE DES RAPPORTS SOCIAUX

Glossaire

- Liste des principaux termes et acronymes utilisés au cours de la thèse

ALBA TCP - Alternative bolivarienne pour les Amériques - Traité de commerce des Peuples. Organisation politique alternative à la ZLEA, ayant une visée sociale et économique pour promouvoir la coopération dans ces domaines entre les pays socialistes de l'Amérique latine et des Caraïbes. En 2009, l'ALBA rassemble 9 pays (Antigua-et-Barbuda, Bolivie, Cuba, Dominique, Équateur, Honduras, Nicaragua, Saint Vincent et les Grenadines, Venezuela).

ALENA – Accord de Libre Échange Nord Américain (NAFTA : *North American Free Trade Agreement* en anglais ; *TLCAN : Tratado de Libre Comercio de América del Norte* en espagnol) est un traité entré en vigueur le 1^{er} janvier 1994, créant une zone de libres-échanges entre les États-Unis, le Canada et le Mexique.

ALS - Armée du Liban Sud. Milice armée, financée et entraînée par Israël, regroupant plus de 2500 hommes entre 1978 et 2000. Elle avait pour origine l'Armée du Liban Libre créée en 1978 par le commandant Haddad, remplacé par la suite de son décès par le général Lahad et qui occupe le sud du Liban aux côtés de l'armée israélienne.

CIMADE - *Comité Inter Mouvements Auprès Des Évacués*, Service œcuménique d'entre aides. Association créée en 1939 et intervenant auprès des étrangers pour leur venir en aide, notamment dans les centres de rétention administrative.

Containment – Nom donné à la stratégie adoptée par les États-Unis dans le cadre de leur politique étrangère au cours de la guerre froide. C'est George F. Kennan qui en développe les grandes lignes en février 1946. Le terme peut être traduit en français par l'endiguement. Cette politique d'endiguement avait pour objectif de stopper l'extension soviétique, d'en réduire l'influence et de combattre de manière indirecte, mais réelle tout État susceptible d'adopter comme système politique, le socialisme. L'endiguement s'inscrit de manière centrale dans la Doctrine Truman qui a eu pour fonction de soutenir tout régime politique ayant pour but commun de combattre le communisme.

Fatah - Acronyme inversé partiel de «*harakat ut-tahrîr il-wataniyy ul-falastîniyy*», qui est généralement traduit par Mouvement national palestinien de libération. Principale organisation politique et militaire palestinienne fondée par Yasser Arafat en 1959.

F.U.N. - Front d'Unité Nationale. Créé en 1957 au Liban regroupant chrétiens et musulmans opposés aux choix politiques du gouvernement Chamoun.

GISTI – Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés. Association spécialiste du droit des étrangers.

HCR ou **UNHCR**- Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Organisation créée le 14 décembre 1950 par l'Assemblée générale des Nations Unies, avec pour mandat de coordonner l'action internationale pour la protection des réfugiés, de sauvegarder les droits et le bien-être des réfugiés.

Kibboutz – (mot hébreu, « assemblée » ou « ensemble ») : communauté ou village (à l'origine plutôt rural) créés au cours du XX^e siècle dans l'ensemble d'Israël sous l'impulsion du mouvement sioniste afin de coloniser la Palestine. La propriété y est collective et les biens sont gérés en commun.

Kibboutznik (pluriel *kibboutznikim*) – Personne vivant dans un Kibboutz.

MERCOSUR (ou **MERCOSUL**) - Marché commun du Sud (*Mercado Común del Sur* en espagnol et *Mercado Comum do Sul* en portugais).

Moshav – (mot hébreu ayant plusieurs sens : installation, village, ou encore demeure, habitation, séjour). C'est un type de communautés agricoles coopératives israéliennes qui associe plusieurs fermes individuelles.

NAFTA – voir ALENA

O.L.P. – Organisation de Libération de la Palestine (en anglais, PLO : Palestine Liberation Organization). Organisation palestinienne politique et paramilitaire représentant les intérêts du peuple palestinien, créée en mai 1964 et composée de plusieurs organisations palestiniennes, dont le Fatah, le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) et le Front démocratique pour la libération de la Palestine (FDLP).

OMI – Office des Migrations Internationales.

TLCAN – Voir ALENA.

Tsahal - Nom donné à l'armée israélienne pour Tsva Haganah lé-Israël (Force de défense d'Israël). Elle fut créée le 26 mai 1948 afin d'unifier et remplacer les différentes organisations armées qui existaient auparavant.

UNRWA - United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East (Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient). Cette organisation des Nations unies créée juste après la guerre israélo-arabe de 1948, s'occupe spécifiquement des réfugiés palestiniens en matière de santé, d'éducation, d'aide humanitaire et de services sociaux, notamment dans les camps de réfugiés au Liban, en Syrie, en Jordanie et en Palestine.

U.R.S.S. – Union des Républiques Soviétiques Socialistes. État fédéral regroupant 15 républiques soviétiques (Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Estonie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Ouzbékistan, Russie, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine) qui a existé de 1922 jusqu'à sa dissolution en 1991, suite à l'effondrement des pays socialistes.

ZLEA – Zone de libre échange des Amériques. Communauté économique que les États-Unis voudraient voir succéder à l'ALENA. Le projet prévoit la suppression des droits de douane sur plusieurs types de produits (manufacturés et agroalimentaires) et rassemblerait 34 pays de l'Amérique du Sud, à l'exception de Cuba. Un contre-projet à l'initiative de pays d'Amérique du Sud rassemblés dans l'ALBA ralentit la création de la ZLEA.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Un autre monde...

Depuis la fin des années 1980, les changements géopolitiques, les évolutions socioéconomiques ont été nombreux, profonds, souvent rapides. Pour en comprendre le sens, il faut rappeler que depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les relations internationales étaient globalement structurées et encadrées par les rapports de forces et stratégies dictés par ce qu'on a appelé « la guerre froide ». Une opposition entre nations, celles des blocs de l'Est et de l'Ouest incarnant deux systèmes politiques et idéologiques (socialisme et capitalisme), auxquelles s'ajoutaient le mouvement des pays dits « non alignés », qui refusaient de s'inscrire sous la férule de l'un ou de l'autre camp, ou encore les pays engagés dans un mouvement de libération nationale, pays souvent colonisés par des puissances européennes.

Avec la fin de la guerre froide et la disparition d'un des deux modèles de sociétés – le modèle socialiste – au seul profit de son pendant capitaliste, le monde politique, économique, social bipolaire s'est retrouvé comme orphelin, privé d'opposition. Pour la première fois depuis plus d'un demi-siècle, le capitalisme est en mesure d'opérer à l'échelle mondiale. Sur les ruines du mur de Berlin, frontière de deux mondes qui s'opposaient, un autre monde émerge selon les préconisations du « consensus de Washington », un monde où l'économie de marché s'impose. Au tournant des années 1990, l'ordre du monde change,

de nouvelles formes mondiales de souveraineté apparaissent, celle de l'« Empire »¹, celle du passage au « quatrième monde capitaliste »², où l'uniformisation progressive prend les traits de la mondialisation libérale, capitaliste. Parallèlement se forment un « nouveau désordre belliqueux »³ et une représentation idéalisée (où sont évacués les conflits et oppositions de classes, les inégalités et les rapports de domination et d'exploitation) des rapports sociaux, des réalités sociopolitiques. Il n'est plus guère question de conflits et d'oppositions de classes – n'est-ce pas la fin des classes sociales ? -, d'inégalités, de richesse et de pauvreté. C'est l'essor du capital sans nationalité dans un monde dans lequel « les frontières n'auraient plus de sens » (*Borderless world*)⁴.

Ce monde émerge de la scène écroulée du bloc de l'Est et de l'accélération sans précédent du processus de mondialisation. Les repères et les critères dominants changent, la régulation par le marché s'imisce là où l'État recule. Le monde débordant de nations se double d'un monde sous emprise des marchés.

Dans ce contexte, la superpuissance américaine est la figure de proue de ce mouvement sociopolitique et économique désentravé. L'interventionnisme des États (*welfare*) est déjà bien en recul (tout au moins l'État social), d'abord aux États-Unis et au Royaume-Uni, puis dans l'ensemble de l'Europe. Les préceptes de l'économie libérale s'imposent. Le rejet de la puissance publique et de l'intervention de l'État se noue à l'affirmation de l'individualisme et de la liberté économique. L'État-nation est critiqué, remis en cause. Il se heurte à la fois aux dynamiques transnationales de la mondialisation et aux éveils identitaires hérités des contentieux sociopolitiques accumulés au cours de la période de la guerre froide et de la période de colonisation. Le jeu des relations internationales n'en devient pas pour autant plus simple à comprendre. Les relations entre nations et populations, bien loin de connaître une évolution pacifiée comme le prédisaient nombre d'observateurs et « spécialistes », sont entrées dans un nouveau cycle où les questions de

¹ Au sens où le définissent Michael Hardt et Antonio Negri : « Au contraire de l'impérialisme, l'Empire n'établit pas de centre territorial du pouvoir et ne s'appuie pas sur des frontières ou des barrières fixées. C'est un appareil *décentralisé* et *déterritorialisé* de gouvernement, qui intègre progressivement l'espace du monde entier à l'intérieur de ses frontières ouvertes et en perpétuelle expansion. L'Empire gère des identités hybrides, des hiérarchies flexibles et des échanges pluriels en modulant ses réseaux de commandement », Hardt M., Negri A. (2000) : *Empire*, Paris, Exils éditeurs, 559 p., p. 17.

Les références complètes sont renvoyées en note de bas de page lors de la première citation, puis notées entre parenthèses dans le corps du texte en cas de nouvelle citation issue d'une référence déjà indiquée (ex : Hardt M., Negri A., 2000, p. 17). Toutes les références sont rappelées en bibliographie générale à la fin de la thèse.

² Fossaert Robert (1991) : *Le monde au 21^e siècle. Une théorie des systèmes mondiaux*, Paris, Fayard, 524 p., p. 323 et suivantes.

³ Le Bot Yvon (1999) : « Le temps des guerres communautaires », dans Wiewiorka Michel (dir.) : *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*, Paris, La Découverte, 323 p., p. 173.

⁴ Ohmae Kenichi (1990) : *The Borderless World. Power And Strategy In The Interlinked Economy*, Londres, collins, 223 p.

pouvoir, de rapports de force, d'intérêt et de souveraineté ne sont ni moins présentes, ni plus simples à appréhender. Au contraire, les conflits ne disparaissent pas et la désintégration du bloc de l'Est et d'États-nations ouvre la voie à divers irrédentismes et oppositions politico-militaires que la guerre froide avait en partie estompés et circonscrits, au besoin instrumentalisés ou alimentés, mais finalement contenus.

Dès 1991, la première guerre du Golfe et l'éclatement de la Somalie dans des luttes claniques suite à la chute de la dictature de Syad Barre inaugurent une nouvelle période de tensions et de conflits. Puis, la guerre civile algérienne, qui n'est pas sans rappeler les atrocités que le Liban a connues dans les années 1970-1980, les conflits dans le Caucase, en ex-Yougoslavie et au Rwanda révèlent les nouvelles lignes de fracture que l'ordre ancien avait un temps immobilisées. Le nationalisme, l'ethnie, la religion, l'« identitaire » sont autant de traits communs aux conflits – ou tout au moins mis en avant pour les expliquer – au cours desquels des pseudo-États, des groupes politico-militaires se disputent un territoire, redessinant les cartes et les frontières des souverainetés, faisant naître de nouveaux États sur les ruines d'anciens comme dans le cas de la Yougoslavie par exemple.

Peu à peu, l'adversaire, le danger n'ont plus un visage, mais plusieurs, les combattants ne portent plus un uniforme clair, au nom d'un État identifié. C'est le début des conflits asymétriques⁵. Et c'est dans cette fragmentation politique (inverse de la tendance à l'homogénéisation à laquelle pousse la mondialisation) que la géopolitique se cherche de nouveaux paradigmes. On retrouve d'ailleurs l'expression de cette nécessité dans le champ scientifique comme en témoignent, au tournant des années 1990, divers travaux de chercheurs en science politique, mélangeant approches des relations internationales et géographie⁶.

Les expressions les plus parlantes de cette évolution idéologique et politique, que le champ scientifique a alimentée pour une part, se retrouvent par exemple dans les travaux de Francis Fukuyama avec sa thèse sur « la fin de l'histoire » qui pourrait se résumer en ces termes : « *Nous avons atteint le terme de l'évolution idéologique de l'humanité et de l'universalisation de la démocratie libérale occidentale en tant que forme définitive de gouvernement* ». Mais on trouve aussi cela dans les écrits de Samuel P. Huntington qui développe une approche des relations internationales à partir de rapports civilisationnels.

⁵ Chacun des acteurs cherche à jouer sur ses avantages et forces tout en exploitant les faiblesses de l'adversaire, en agissant là où il ne l'attend pas.

⁶ Fukuyama Francis (1989) : « The end of history », in *The national interest*, 16, été, 4, 18 ; repris ensuite dans *La fin de l'histoire*, Paris Flammarion. ; Huntington Samuel P. (1993) : « The clash of civilisations ? » in *Foreign Affairs* repris et complété dans *Le Choc des civilisations*, Paris, Odile Jacob, 1997, 547 p.

La théorie qu'il développe réduit les conflits à une opposition entre « civilisations » le long de lignes de fracture où chaque « culture » agirait comme un ensemble cohérent, un tout, rassemblé non plus sur des bases politiques et idéologiques, mais sur des bases religieuses et culturelles. Tout ceci fonctionne sur une représentation pour le moins simplificatrice où les « civilisations » agiraient comme des plaques tectoniques s'entrechoquant. Caricaturale, cette approche n'en traduit pas moins une volonté d'incarner un « nouvel ennemi global », proposant de rejouer sur un mode binaire les rapports de domination entre le « monde civilisé » et les « barbares », entre le « bien » et le « mal ».

Ces travaux incarnent l'évolution des discours idéologiques, politiques et scientifiques. Ainsi, au nouveau contexte géopolitique de l'après guerre froide correspondent une offre et une approche théoriques des relations internationales qui constituent aujourd'hui encore le soubassement idéologique et doctrinal de plusieurs États dans le monde, de leur politique étrangère et de leur analyse des relations internationales. N'est-ce pas ce qui émerge après les attentats du 11 septembre 2001 qui frappent les États-Unis et qui précipitent le monde entier dans une nouvelle configuration géopolitique où le terrorisme islamique remplace l'ennemi d'hier, incarné par la « menace communiste » ?

Ce nouveau contexte oriente et influence les politiques internationales, la nature et la forme des relations entre pays et populations, mais aussi, dans une certaine mesure, les politiques nationales en matière de sécurité, de « gestion » de l'immigration et du rapport aux étrangers.

Le politique a largement puisé dans ce mouvement intellectuel, et pas seulement dans le monde anglo-saxon comme on a eu tendance à le laisser penser. Ainsi, avec le recul de l'idéologie socialiste et sous l'impulsion du mouvement dit de « mondialisation capitaliste », « libérale », des approches civilisationnelles, culturelles, ethniques... se sont développées mettant la religion et l'« identitaire » beaucoup plus en avant, au détriment le plus souvent d'une approche historique des rapports sociaux et où les luttes de classes, les inégalités sociales et l'impérialisme semblent avoir disparu du schéma explicatif. Il est plus à la mode de parler d'« axe du mal » que d'axe des inégalités. Cet « axe du mal » stigmatise aujourd'hui l'islamisme radical et aussi, souvent, sans autre forme de distinction, l'Islam et les musulmans, procédé rhétorique qui rappelle l'« empire du mal », expression utilisée hier pour stigmatiser les pays du bloc communiste.

Pour autant, si le mouvement intellectuel qui privilégie cette approche civilisationnelle, culturaliste, postmoderne est une réalité, peut-on considérer que le mouvement historique par lequel se produisent et se reproduisent les rapports sociaux n'est plus pertinent, opératoire, pour tenter de comprendre les relations entre nations, États et populations ? Cette question est l'une des interrogations à laquelle je vais essayer de

répondre par l'étude des rapports sociaux, processus historiques à part entière, analysés dans leur dimension spatiale, celle de l'espace frontalier, terrain d'étude spécifique.

Telles sont résumées ici les circonstances (idéologiques, politiques, économiques et scientifiques...) de ces dernières années qui constituent le point de départ de ma recherche en géographie sociale et politique. La notion de contexte prend tout son sens et toute sa place dans cette contribution à la réflexion sur les frontières.

Dépasser les frontières (spatiales) et traiter des asymétries (sociales) : la dimension spatiale de rapports sociaux

Cette thèse est née à la fois d'une volonté et d'une intuition. La volonté de contribuer à la compréhension des relations internationales, des conflits et guerres qui émaillent ces dernières. L'intuition qu'on ne peut comprendre les relations internationales sans comprendre les rapports sociaux. C'est cette intuition, devenue une conviction incontournable au fur et à mesure que mûrissait la réflexion, qui est à l'origine de mes recherches entamées depuis plusieurs années, enrichies d'expériences de terrain, de lectures, de discussions et de confrontations avec d'autres chercheurs. N'était-ce pas trop ambitieux - même pour une thèse - que de prétendre contribuer à la compréhension de phénomènes sociopolitiques aussi anciens que complexes ? Sans doute. Pour autant, c'est à la fois l'intuition, la volonté ainsi que l'ambition d'aboutir qui ont nourri cette expérience et permis d'en rassembler les principaux enseignements dans cet essai de géographie sociale et politique.

Pourquoi - encore - s'intéresser aux frontières ? Quel intérêt ? Ne seraient-elles pas finalement dépassées ? Les frontières seraient une sorte de scories ringardes dans un monde présenté comme ouvert, libre et où la mobilité est une vertu même si chacun constate que les conditions de cette mobilité restent inégales. Ces premières questions trouvent leur sens dans le contexte politique et social, idéologique précédemment rappelé. Pourtant, une mise en parallèle de ces discours et arguments avec la réalité observable sur le terrain, avec les pratiques des populations, montre que les frontières demeurent des référents bien réels, incontournables. Elles restent une « obsession »⁷ même si elles changent de forme et de rôle. À la mutation aboutissant à l'effacement qu'ont connu certaines frontières lors de la période d'ouverture symbolisée par la chute du mur de Berlin, s'ensuit, quasiment dans le même mouvement, l'essor d'un « contre modèle », celui de :

⁷ Foucher Michel (2007) : *L'obsession des frontières*, Paris, Perrin, 249 p.

la clôture, du mur, doté d'appareils électroniques, redonnant consistance à la barrière frontière supposée produire de la sécurité dans une logique de séparation nette ou de filtrage contrôlé. S'observe un durcissement, au propre et au figuré, des pratiques frontalières. Ces nouveaux murs sécuritaires incarnent une mondialisation négative (Foucher M., 2008, p. 85).

Les pratiques frontalières, le vécu des populations locales comme celui des migrants de passage, les conflits sociopolitiques et les échanges économiques ont des traductions différentes selon les frontières, selon les personnes et selon les moments. Est-ce la même frontière que traverse le jeune chercheur français en géographie ou le migrant mexicain, ou marocain ? Est-ce la même frontière que traverse le Palestinien ou l'Israélien ? Est-ce la même mobilité avec un passeport Schengen ou un visa touristique à durée limitée, avec ou sans-papiers, avec ou sans moyens (capital économique, culturel, symbolique...) ? Non. Même lorsque l'on feint de penser que oui, les files d'attente aux portiques de sécurité, les guichets « uniques » et le traitement réservé au moment de traverser une frontière, tous ces « détails », le rappellent à chacun.

L'objet et la problématique à l'épreuve de la complexité du réel

L'objet de la thèse est d'articuler une réflexion sur les frontières et sur les relations internationales avec une étude des rapports sociaux pris à différentes échelles et dont les acteurs sont alternativement des États, des firmes multinationales, des groupes sociaux, des individus. Le travail de thèse s'inscrit dans une perspective de recherche mobilisant l'analyse des rapports sociaux pour contribuer à expliquer les relations internationales, à partir de la dimension spatiale – l'espace frontalier – des faits sociopolitiques et économiques principalement.

La frontière est bien entendu l'une des notions clés de cette recherche. Mais c'est en tant qu'espace d'étude, décliné en différents « terrains-laboratoires », non l'objet géographique en tant que tel. C'est ce qui explique que la notion de frontière n'est utilisée qu'articulée avec d'autres expressions telles que relations frontalières et asymétries frontalières qui montrent que l'objet de recherche c'est la dimension spatiale des rapports sociaux qui se manifestent dans les espaces frontaliers.

Sans doute est-ce une des originalités de l'approche proposée ici, approche qui diffère de ce que les études ou les problématiques sur les frontières proposent habituellement, notamment en géographie. Si la géopolitique et les relations internationales ne sont pas délaissées ou mises à l'écart, elles ne sont pas le seul axe emprunté pour mener la recherche, répondre à la problématique, ni même l'axe principal. C'est par les rapports sociaux et un ensemble de notions comme les asymétries, c'est-à-dire les différences et les

inégalités sociales, ou encore les hiérarchies, les pouvoirs, les rapports de forces que se structure la réflexion. Les facteurs explicatifs des relations et pratiques frontalières sont tour à tour et simultanément sociaux, économiques, politiques et culturels, chacun apportant des éléments de compréhension sur la forme matérielle et idéelle des frontières, sur les processus qui s’y déroulent. Comme le rappelait Armand Frémont, pendant longtemps, les géographes sont restés en retrait de ce type de recherches :

[...] la discipline a toujours été plus attentive à la description des paysages, au dénombrement statistique, à l’histoire des hommes, à l’adaptation de ceux-ci à la nature, dans une tradition historienne et naturaliste, qu’à l’étude des rapports sociaux, surtout conflictuels.⁸

Pourtant, la géographie a tout intérêt à étudier les hommes, leurs pratiques, leurs rapports sociaux puisque c’est là l’origine des objets géographiques : les villes, les paysages, les États, les nations, les frontières, etc., autant de productions sociales. Dès lors, convaincu que c’est là une posture qui ne peut plus être ignorée, sauf à vouloir nier l’évidence et sombrer dans le fétichisme spatial, la problématique proposée dans cette thèse y puise sa substance. La problématique peut se décliner en plusieurs questions.

Quel est le rôle des frontières dans la production et la reproduction des rapports sociaux ? Qu’est-ce que les relations internationales, les relations frontalières, les pratiques sociales de l’espace frontalier, révèlent des rapports sociaux ? Quels types de rapports entre États, entre groupes sociaux et entre groupes sociaux et États peuvent être appréhendés au niveau des frontières ? Et, qu’est-ce que les pratiques sociales de l’espace frontalier permettent de comprendre des rapports de forces et des contradictions antagoniques ou non entre acteurs aux situations asymétriques dans le cadre des rapports sociaux ?

Ces questions sont à poser de manière dialectique, c’est-à-dire à envisager dans un mouvement des unes vers les autres et inversement, toutes se nourrissant mutuellement.

Formulée ainsi, la problématique peut apparaître simple, mais ce serait sous-estimer la nature complexe du réel, c’est-à-dire l’ensemble des dimensions et composantes des sociétés. Très rapidement, je me suis heurté à cette complexité du réel, matérialisée par les contradictions internes et externes des rapports sociaux. Les contradictions et oppositions, les enjeux, la multiplicité des acteurs, leurs jeux, discours et vécus sont autant

⁸ Frémont Armand (1986) : « La géographie sociale. Une petite mode qui pourrait devenir grande », dans *Espace géographique*, n° 2, p. 88-89.

de caractéristiques de cette complexité. Il en est de même de l'enchevêtrement des processus sociaux et des formes matérielles, des temporalités (temps long, temps court...), mais aussi des différentes échelles spatiales des faits sociaux (échelle mondiale, régionale, locale...) et finalement des pratiques sociales.

Il a donc fallu en premier lieu adopter une démarche d'ensemble susceptible de faire avancer la réflexion tout en mobilisant les éléments essentiels à la problématique : les rapports sociaux, les pratiques sociales, les acteurs, les relations internationales, les frontières... L'approche dialectique a semblé la plus appropriée pour se défaire, partiellement et temporairement au moins, de la complexité de l'objet et répondre à la problématique. Grâce à cette approche et au mouvement continu qu'elle autorise, le but est de s'extraire, en partie, de la gangue de complexité qui rend malaisée la réflexion. En partie seulement, car le réel est multiple et multiforme, multidimensionnel selon le temps et l'espace, en mouvement continu et contradictoire. En cerner la totalité, en résoudre la complexité, nécessiterait que la réflexion et l'analyse engagées ici ne se limitent pas, par exemple aux seuls espaces frontaliers, aux seuls « terrains-laboratoires » sur lesquels j'ai pu travailler, ni même effectuer ce travail sous le seul angle d'approche de la géographie sociale et politique. Ces limites et insuffisances ne sont pas ignorées. C'est ce qui explique et justifie qu'il s'agisse d'un « essai », c'est-à-dire à la fois un effort et une expérience. Un effort afin de contribuer à la compréhension des processus sociaux, malgré la complexité des objets sans être certain, a priori, du résultat. Effort aussi parce qu'il faut penser dialectiquement, c'est-à-dire dans une sorte de mouvement perpétuel entre les contradictions et oppositions, de manière multiscalaire, tout en essayant de maintenir le fil directeur de la démonstration. C'est aussi une expérience, au sens d'expérimentation d'une démarche et de pratiques empiriques de la recherche, expérience aussi du chercheur qui se construit lentement, par tâtonnements successifs, dans le doute et la remise en question perpétuelle. Autant de considérations réflexives qui conduisent à rester modeste quant aux prétentions de ce travail de recherche et à la portée des résultats obtenus. Cette thèse est donc pour toutes ces raisons, un *essai de géographie sociale et politique*.

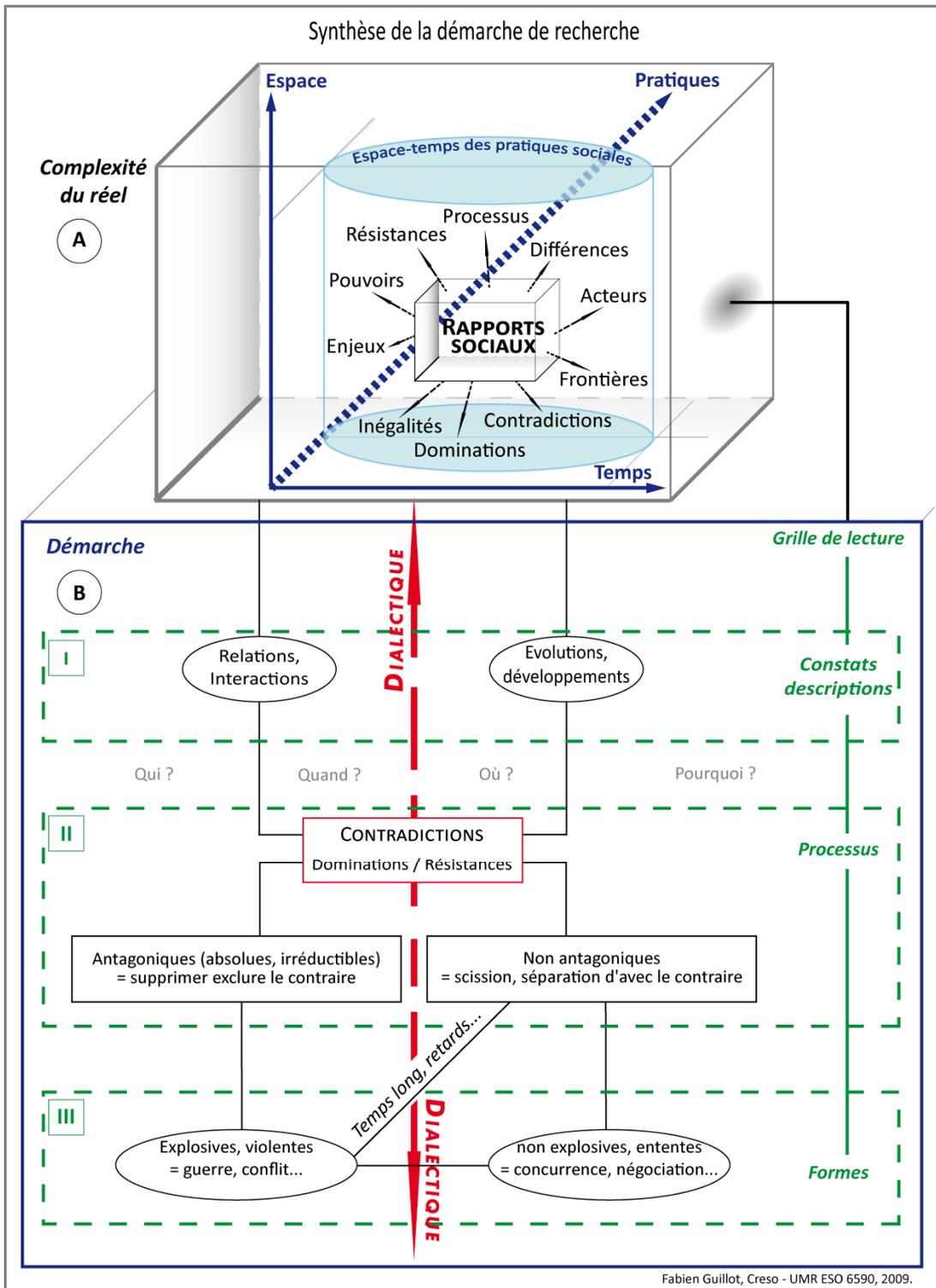
Démarche de recherche : une grille de lecture dialectique

Pour illustrer la démarche, de manière schématique, on peut énumérer les étapes et les moyens mis en œuvre pour mener à bien la recherche (*Fig. 1*).

Il est difficile de rendre compte de la complexité du réel. Cependant, de manière très simplifiée, il me semble qu'on peut représenter un noyau correspondant à ce que j'appelle ***l'espace-temps des pratiques sociales*** qui circonscrit l'ensemble des rapports sociaux et leurs diverses manifestations. Partant du constat de la complexité du réel (A), le

travail d'analyse repose sur une démarche structurée par un *mouvement dialectique* et sur l'élaboration d'une *grille de lecture* (B).

Figure 1. Schéma de la démarche de recherche



Trois éléments composent cette grille de lecture : l'observation, le constat et la description des faits (I) ; puis, la prise en compte et l'analyse des processus (II) et des formes (III) d'interactions, de relations et d'évolutions qui ont lieu au niveau des frontières. Processus et formes sont repérables du fait des contradictions produites dans les rapports de dominations / résistances. Ces contradictions se matérialisant, dans leurs dimensions spatiales et temporelles, par les pratiques sociales des acteurs. C'est en m'appuyant sur les contradictions observées, sur les différences et les inégalités, sur ce qui fonde la domination, par cette démarche d'ensemble, que je procède à l'analyse des faits frontaliers et des rapports sociaux.

Le cheminement de la recherche

La complexité de l'objet et les contradictions qui le caractérisent pouvaient conduire à adopter un plan où j'aurais eu recours à une présentation et analyse de chacun des terrains d'études où les recherches ont été menées, puis à une « synthèse comparative » des faits. Le choix s'est porté sur un cheminement différent reposant sur la nécessité de croiser les différents terrains d'études, les observations et les matériaux (entretiens, photographies, relevés, articles de presse, radios et télévisions, archives...) afin de mettre en évidence les liens et les lignes de force des processus à l'œuvre, mais aussi de rechercher des cohérences dans les formes observées et dans les processus à l'œuvre malgré l'hétérogénéité des situations, malgré la dimension spatiale disjointe. C'est ce qui justifie le choix du plan découpé en trois grandes parties dont chacune constitue une étape dans la démarche d'analyse, étapes qui doivent être, articulées dialectiquement et non pensées comme séparées, même si le passage à l'écrit et la conceptualisation contraignent à cette présentation.

Les trois premiers chapitres de **la Partie I** présentent les clés de la démarche globale : présenter de manière détaillée la posture de recherche (chapitre 1) ; puis les buts et la problématique générale, ce qui sera l'enjeu de cette thèse (chapitre 2) ; pour finir avec les dispositifs méthodologiques – les techniques – que j'utilise pour mener à bien ce travail. Cette première partie peut sembler quelque peu abstraite, fondée sur l'exploration de concepts et sur des développements théoriques, articulés à la problématique et à la définition d'une posture. Conscient de cela, il m'est apparu pourtant nécessaire d'effectuer ce travail préliminaire parce qu'il est au fondement de la démarche d'ensemble que je propose, parce qu'il témoigne d'un *rapport à l'objet* qui ne fut pas immédiat, mais construit par étapes et tâtonnements successifs.

Le découpage des deux parties suivantes procède d'une double articulation : articulation entre deux approches généralement séparées, la géographie sociale et la

géopolitique et l'articulation entre des échelles d'analyse différentes (démarche multiscalaire). Cela donne lieu tout d'abord à la présentation de la situation mondiale et régionale (**Partie II**) pour expliquer le processus de construction, de déplacement et de maintien des frontières. Cela commence par un état des lieux géopolitique et socio-économique à l'échelle mondiale (chapitre 4) ; puis, suit une double déclinaison des situations régionales que sont le Proche-Orient et l'évolution du tracé des frontières autour d'Israël (chapitre 5) ; puis, l'étude des évolutions frontalières et des rapports sociaux à partir des changements socio-économiques et des migrations en Europe et dans les Amériques (chapitre 6). Ce second moment est consacré à l'évolution spatiale des États (acteurs centraux des rapports de domination) qui se traduit à la fois dans le processus de construction des frontières, dans les relations frontalières et dans les dynamiques sociales au fondement des rapports de force. Il s'agit aussi de saisir les rapports de domination et les contradictions dans leur « épaisseur historique » pour en comprendre les évolutions et transformations sous les impulsions des mouvements contradictoires du réel.

Enfin, la **Partie III** a pour but d'expliquer et d'analyser les processus et formes d'asymétries frontalières, mais en se plaçant au niveau local, au plus près des acteurs, opérant ainsi un mouvement de rapprochements successifs. Le parcours frontalier permet d'accéder aux vécus des populations et des acteurs qui pratiquent et subissent les espaces frontaliers (chapitre 7). L'analyse des évolutions récentes des frontières (processus et formes de sécurisation, cloisonnements des espaces et des populations) permet de matérialiser quelques évolutions des rapports sociaux (chapitre 8). Ces évolutions ne se limitent pas aux changements politiques, elles s'expriment aussi dans le domaine socio-économique (division du travail, mobilité de la main-d'œuvre, concurrence...), où les asymétries frontalières ont une place centrale dans les rapports de domination et d'exploitation (chapitre 9). Ce dernier chapitre est l'occasion d'analyser, à partir des migrations du travail, d'autres pratiques sociales et d'autres matérialisations des asymétries frontalières.

Le cheminement de la recherche combine ainsi différents moments au cours desquels sont mobilisés des matériaux empiriques, des notions théoriques, des méthodes et des échelles d'analyse différents. Une fois les enjeux et postures de la recherche posés, les parties 2 et 3 articulent les dimensions spatiales (échelles, espaces frontaliers...) et temporelles (histoire) afin d'établir à partir d'une approche combinant l'étude des pratiques des acteurs et les effets des asymétries sociales, la production et la reproduction des rapports sociaux.

PARTIE I.

DÉFINITION DU CHAMP DE LA RECHERCHE

Positions, problématique et méthodes

INTRODUCTION

Cette première partie a pour ambition de présenter les éléments d'organisation sur lesquels se structure la thèse. Pour cela, la démarche globale est plus précisément expliquée et discutée sous l'angle de la posture, de la problématique et des méthodes de la recherche. Les espaces frontaliers étudiés servent de base empirique pour alimenter la réflexion théorique construite progressivement à partir des asymétries et pratiques frontalières et des rapports sociaux. Par leur intermédiaire, il s'agit de mener une analyse combinant la prise en compte des acteurs, des enjeux, des contradictions, des pouvoirs et des souverainetés à partir des pratiques sociales de l'espace en intégrant les questions de différences et d'inégalités sociales. Pour cela, j'adopte une posture combinant l'approche de géographie sociale et de géopolitique. Dans cette première partie, trois temps sont privilégiés pour présenter la démarche globale de la thèse.

Dans un premier temps, la posture est présentée et expliquée dans le chapitre 1 qui propose quelques éléments de réflexion sur le développement d'une approche liant géographie sociale et politique. Ces deux composantes de la géographie sont présentées à partir de leurs évolutions théoriques et épistémologiques, avant d'en arriver au choix de les lier pour mener à bien l'étude. Ce faisant, c'est la posture du chercheur en géographie qui est définie, précisant d'une certaine manière d'où je parle.

Dans un deuxième temps (chapitre 2), la problématique et la thématique générale, les hypothèses et les questionnements sont développés de manière à introduire et discuter les notions et expressions utilisées par la suite, tout en exposant le cœur de la problématique et des questions de recherche. Ce premier point consiste à expliciter les objectifs de recherche - le *quoi* et le *pourquoi* - notamment en prenant le temps de définir des notions centrales que sont les termes de frontière, d'asymétrie et de rapport social, véritables lignes de force de la problématique.

Dans un troisième temps (Chapitre 3), les méthodes et les dispositifs méthodologiques utilisés sont déclinés et expliqués à partir des moyens mis en œuvre, des techniques utilisées sur les différents terrains de recherche, selon les contextes et les possibilités. L'idée est ainsi de préciser *où* les recherches ont été menées et *comment* j'ai procédé pour les mener à bien. C'est donc par la présentation de l'approche méthodologique, par l'explication du choix des échelles d'analyse (et de leur combinaison) et au par la présentation des terrains de recherche que se termine cette première partie.

**CHAPITRE 1. Réflexion sur le
développement d'une
approche de géographie
sociale et politique**

Introduction

La posture adoptée vise à construire une réflexion combinant géographie sociale et politique. Le but essentiel de ce chapitre est d'expliquer et définir cette posture.

Pour cela, sans avoir la prétention d'apporter une vue exhaustive sur les questions épistémologiques, quelques rappels sur l'histoire de la géographie sociale et sur les notions et concepts qu'elle propose permettent de retracer non seulement les évolutions qu'elle a connues, mais aussi de préciser ma posture. Le but est de mettre en perspective les quelques moments épistémologiques, théoriques et conceptuels structurant cette approche de géographie sociale et le positionnement du chercheur en géographie sociale. Il s'agit tout autant de définir le « champ » dans lequel se situe la recherche que de celui du chercheur.

Le même procédé est ensuite repris afin de présenter l'approche de géographie politique et de géopolitique qui représente l'autre composante du positionnement théorique et épistémologique au fondement de l'approche développée par la suite.

La posture adoptée pour ces recherches mobilise à la fois une approche de géographie sociale, bien adaptée à une analyse des faits sociaux à l'échelle micro et une approche de géographie politique et de géopolitique qui permet d'appréhender les rapports sociaux, d'en proposer des analyses à une échelle mondiale et continentale (macro ou méso), par l'étude des relations internationales.

L'intérêt essentiel de ce moment de la réflexion réside sans doute dans les apports combinés des deux approches contribuant à remettre au goût du jour l'idée selon laquelle la géographie sociale est nécessairement politique.

1. Géographie sociale : du « renversement de l'ordre des facteurs » à l'approche dimensionnelle

Si on se place du point de vue de la géographie sociale, trois axes paraissent structurants : un double mouvement (épistémologique et théorique ou conceptuel) tout d'abord et l'évolution de l'approche « dimensionnelle » ensuite. Quelques rappels doivent permettre de montrer l'évolution de la géographie humaine, sociale en l'occurrence, depuis les lendemains de la Seconde Guerre mondiale jusqu'à aujourd'hui, afin de tracer les contours de la géographie dans laquelle s'inscrivent ces travaux de recherche.

1.1. Renverser l'ordre des facteurs, espace vécu et représentations

Avant de parler de l'espace vécu à proprement parler, un premier mouvement d'ordre épistémologique amorcé au milieu des années 1960 est à analyser. L'expression, « le renversement de l'ordre des facteurs » (Rocheport R., 1964) en symbolise la portée. Il s'agit d'un « changement d'optique »⁹, « [une] nécessité scientifique, mais également [un] *état d'esprit* et [un] *devoir de conscience* » (Frémont A., et *al.*, 1984, p. 89). Cette rupture épistémologique donne lieu à un renouvellement des approches en géographie, notamment en géographie sociale. Ce n'est plus l'espace d'abord puis la société, mais l'inverse. R. Rocheport est l'une des premières géographes à réaffirmer, après d'autres comme E. Reclus ou P. Georges, l'empreinte de la géographie sociale dans son travail de doctorat¹⁰ et dans différents articles¹¹ entre 1961 et 1964. Dans le prolongement de ces travaux et articles, d'autres géographes comme A. Frémont, R. Hérin, J. Chevalier contribuent à l'essor de la géographie sociale. C'est le cas lors du colloque de géographie de Lyon en 1964, et par la suite au cours des années 1970-80, jusqu'à la publication du livre, *Géographie sociale*¹² en 1984.

Dans ce livre, les auteurs expliquent et justifient, entre autres choses, cette nécessité du renversement de l'ordre des facteurs.

L'autonomie croissante des faits sociaux par rapport aux faits géographiques impose ce changement d'optique, ce bouleversement des habitudes. (A. Frémont et *al.*, 1984, p. 70).

De ce postulat découle un « état d'esprit » qui n'est pas tant un parti pris qu'une « sensibilité militante aux problèmes sociaux » (A. Frémont et *al.*, 1984, p. 70). Cet état d'esprit engendre quelques réticences qui prennent le ton de la critique au sein même de la géographie. Le recours à l'argument du manque d'« objectivité » est alors bien souvent mis en avant pour tenter de contrer cette approche et la posture militante des géographes se réclamant de la géographie sociale. Pour autant, la géographie sociale n'est pas plus subjective - ni moins - que les autres approches ou courants.

L'idée majeure est de donner au « social » toute la place qu'il mérite dans l'étude et la compréhension de la production, de la transformation et de l'organisation des espaces.

⁹ Frémont Armand, Chevalier Jacques, Hérin Robert, Renard Jean (1984) : *Géographie sociale*, Paris, Masson, 381 p., p. 70.

¹⁰ Rocheport Renée (1961) : *Le travail en Sicile, étude de géographie sociale*, Paris, P.U.F., 1961.

¹¹ Rocheport Renée (1963) : « Géographie sociale et sciences humaines », Paris, BAGF, n° 314-315, p. 18-32.

¹² Frémont Armand, Chevalier Jacques, Hérin Robert, Renard Jean (1984) : *Géographie sociale*, Paris, Masson, 381 p.

Les géographes ont, à partir de cette posture, un rôle social clair pour expliciter les transformations des sociétés et plus largement, pour étudier et comprendre les problèmes sociaux. Le renversement de l'ordre des facteurs est : « [une] nécessité scientifique, mais également [un] *état d'esprit* et [un] *devoir de conscience* (...) » (A. Frémont et *al.*, 1984, p. 89). Insister sur cette dimension de la géographie sociale, c'est insister sur la nécessité d'inscrire la recherche scientifique dans une démarche militante au sens où elle se doit d'apporter des éléments concrets pour l'étude et la compréhension par le plus grand nombre, des processus et phénomènes sociaux qui sont (re)produits dans le monde. Mais c'est aussi construire l'approche de géographie sociale dans une position critique envers elle-même tout d'abord et aussi envers ce qui se fait non seulement dans le champ scientifique de la géographie et des sciences sociales. Au niveau social, l'idée d'une posture militante et critique permet d'aborder des questions et des problématiques que les géographes ont longtemps délaissées : inégalités sociales, pouvoirs et enjeux politiques notamment. La géographie sociale militante et critique étudie les évolutions des systèmes socio-économiques, politiques et culturels à partir d'une entrée spatiale. Tout ceci constitue en soi un combat scientifique, une posture qui bouscule les idées et habitudes de l'époque.

Dans le prolongement de ce premier mouvement, émergent aussi les notions d'espace vécu et de représentations qui constituent des axes structurants. La notion d'espace vécu est déjà bien ancienne et remonte au début des années 1970 où A. Frémont¹³ et d'autres chercheurs se sont inscrits dans une démarche géographique renouvelée. L'espace vécu renvoie à la prise en compte par quelques géographes aux thématiques de recherches diverses et parfois lointaines les unes des autres¹⁴, de nouvelles réalités jusqu'à peu abordées dans la recherche géographique : les représentations, le vécu des populations, les relations sociales entre les individus et les groupes, le rapport aux lieux et la prise en considération de données psychologiques, etc. L'influence d'autres disciplines permet aussi d'expliquer l'essor de ce courant de pensée, notamment au travers de contacts entre des ethnologues, des sociologues et des géographes. C'est ainsi que l'espace vécu traduit « une nouvelle vision du territoire plus psychologique et plus « culturelle », beaucoup

¹³ Frémont Armand (1972) : « La région : essai sur l'espace vécu. La pensée géographique française contemporaine », dans *Mélanges offerts au Professeur A. Meynier*, Saint-Brieuc, Presses universitaires de Bretagne, p. 663-681.

¹⁴ Citons par exemple des géographes comme Jean Gallais, Michel-Jean Bertrand, Alain Metton, Armand Frémont qui travaillent sur des terrains comme le delta du Niger, l'agglomération parisienne ou encore le bocage normand...

plus centrée sur les hommes vivant en société, que sur l'espace considéré comme objet d'étude en soi¹⁵ ».

Cette notion d'espace vécu permet bien souvent de concevoir les différences entre les pratiques et les représentations des individus par rapport aux espaces qu'ils occupent et produisent, sur lesquels ils vivent. L'espace vécu est aussi une réalité subjective qu'il appartient à chaque individu et groupe de construire et à laquelle on se réfère, qu'on pratique et se représente.

L'intérêt pour les questions d'inégalités sociales, de discriminations, de pouvoirs... se développe également tout au long des années 1970-80. L'espace vécu a en quelque sorte redynamisé l'approche de la géographie sociale qui se développe tant d'un point de vue rural¹⁶ qu'urbain¹⁷. Plus largement, ce mouvement est aussi à replacer dans le contexte de la « nouvelle géographie », aux méthodes renouvelées, moins monographique que l'ancienne géographie régionale par exemple.

Ainsi, l'espace est envisagé aussi bien dans le cadre de ce renversement épistémologique que dans son rapport au « vécu » des populations. Ce double mouvement autorise l'essor de concepts, méthodes et postures de recherche où les données empiriques permettent d'asseoir une approche théorique renouvelée consistant à placer la géographie beaucoup plus clairement dans le champ des sciences humaines.

Enfin, lors du colloque de Lyon en 1982, Renée Rochefort résumait et réaffirmait une certaine posture et approche de la géographie sociale, entérinant d'une certaine façon le renouveau impulsé dans la géographie par les chercheurs en géographie sociale.

[...] Ce qui est premier en géographie sociale, c'est la société et non l'espace. Ce sont les mécanismes, les processus sociaux et sociétaux, le jeu des acteurs publics ou privés de toutes espèces. Si l'on ne cherche pas la société au départ, on ne la trouve pas à l'arrivée [...]. Le moteur, la clé, c'est la société. L'espace est toujours second et si l'on commence par lui, on risque de ne pas comprendre. Mais il est bien évident que l'espace à son tour rend bien compte de tout un jeu de variations qui renforcent ou atténuent les décalages et les tensions entre société locale et société globale¹⁸.

¹⁵ Frémont A, Gallais J., Chevalier J., Bertrand M.J., Metton A. (1982) : *Espaces vécus et civilisations*. Mémoire et documents de géographie, Paris, éd. C.N.R.S.

¹⁶ Voir les travaux de Robert Héryn sur le minifundio, les mutations des structures sociales rurales, le salariat agricole dans les huertas espagnoles, ou encore les travaux de Jean Renard sur les sociétés rurales vendéennes prises entre un conservatisme religieux et politique et les mutations du système agricole...

¹⁷ Voir les travaux à cette époque de Guy Burgel par exemple sur les dimensions sociales d'espaces urbains comme ceux d'Athènes, ou encore les travaux sur les divisions sociales de l'espace urbain...

¹⁸ Rochefort Renée : « Réflexions liminaires sur la géographie sociale », *Actes du Colloque de Lyon* (1983), Géographie Sociale, 14-16 octobre 1982, éd. Daniel Noin, Paris, p. 13.

Quelques ajustements et précisions sont nécessaires pour compléter ces deux moments importants de la géographie sociale incarnée tant par le « renversement de l'ordre des facteurs » que par l'essor de l'espace vécu. Après les années 1980-1990, quelques « verrous » d'une tradition géographique ancienne demeurent encore et doivent être analysés afin de s'en défaire tout en poursuivant ces premiers développements.

Après ces deux mouvements épistémologiques et théoriques, la nécessité de continuer à insister sur l'affirmation d'une certaine primauté du social sur l'espace demeure. Bien que ce principe soit acquis dans la conscience collective des chercheurs en géographie sociale, différentes expressions (« contre balancement », « effet retour », « dialectique socio-spatiale ») démontrent que l'espace est encore considéré comme le pendant nécessaire de la société. On est alors dans une approche se définissant par des expressions du type « rapports socio-spatiaux », « relation espaces-sociétés » (A. Frémont, R. Hérin, J. Chevalier...) ou encore « formation socio-spatiale »¹⁹ que l'on retrouve dans les publications du champ de la géographie sociale.

D'autres pistes et approches se sont peu à peu construites sous l'impulsion de jeunes chercheurs en géographie sociale. Par leurs travaux, ils ont enrichi, précisé et modifié, finalement renouvelé, la géographie sociale. Par petites touches successives, quelques affinements ont été opérés pour préciser ce que les auteurs de l'ouvrage de 1984, *Géographie sociale*, ont ouvert comme champs de réflexions et de possibles. La définition « classique » de la géographie sociale repose alors (et encore aujourd'hui pour nombre de géographes) sur la prise en compte des « rapports spatiaux » et des « rapports sociaux ».

Science de l'organisation spatiale des sociétés humaines, la géographie sociale part de la constatation que les faits sociaux ont, par leurs localisations et leurs manifestations, des dimensions spatiales et que les faits géographiques comportent des aspects sociaux qui concourent à leur compréhension et à leur évolution. Géographie des faits sociaux, et sociologie des faits géographiques, la géographie sociale consiste fondamentalement en l'exploration des interrelations qui existent entre les rapports sociaux et les rapports spatiaux, plus largement entre les sociétés et espaces²⁰.

Dans cette définition, on retrouve bien cette tendance à jouer sur une sorte de balancement, pas seulement sémantique, entre la « société » et « l'espace ». Mais on entrevoit aussi la notion de « dimension ». La référence à la « dimension spatiale » contenue dans ce court extrait est un élément, une piste, qu'il convient de creuser. Il faut alors se

¹⁹ Di Méo Guy (1990) : « De l'espace vécu aux formations socio-spatiales », dans *Géographie sociale*, n° 10, Caen, p. 564-594.

²⁰ Frémont Armand et al. (1984) : *Géographie sociale*, Paris Masson, 381 p., p. 90.

tourner vers des travaux d'autres géographes qui ne se situent pas forcément dans le courant de la géographie sociale, mais dont les travaux apportent des compléments et des prolongements utiles pour aborder la notion de « dimension ».

1.2. L'approche dimensionnelle de l'espace

L'approche « dimensionnelle » suscite un intérêt particulier dans la mesure où elle représente un complément nécessaire et précieux aux autres éléments développés précédemment. En effet, il s'agit maintenant de porter l'intérêt sur un concept omniprésent dans la géographie, celui d'espace. Omniprésent, mais dont le statut est souvent difficile à appréhender. Trop présent, l'espace tend à conduire au déterminisme et au spatialisme, trop absent, cela conduit à faire perdre un peu de sens à l'approche géographique et à produire des études certes intéressantes, mais « hors-sol ».

La juste place de l'espace en géographie est une question qui occupe, et a occupé, les géographes depuis des décennies. Plus récemment, certains chercheurs ont essayé de proposer un autre statut à l'espace dont on perçoit bien qu'il ne peut être mis au même niveau que la société, par effet de miroir ou par effet dialectique par exemple. Il en est de même de tentatives théoriques qui cherchent à s'organiser autour de la notion de « capital spatial »²¹. Comme il existe en sociologie ou dans d'autres sciences sociales le « capital économique », « capital social », « capital symbolique », le « capital spatial » prendrait un peu la même place dans la réflexion et dans le panel conceptuel de la géographie humaine. La géographie aussi aurait « son » capital... Cependant, cette approche ne rompt pas avec cette tendance à faire de l'espace une chose à part, un élément qui ressort nécessairement et qui vient se situer en parallèle des sociétés. Cela constitue de ce fait une fausse « bonne idée » que de vouloir appréhender la réalité sociale à l'aide d'un concept tel que le « capital spatial ».

À la différence de l'approche par le concept de « capital spatial » qui tend à donner à l'espace une certaine autonomie, celle utilisant la « dimension spatiale des sociétés » tend au contraire à considérer que ce dernier est une des dimensions du social, sans pour autant en faire un concept autonome. Cela revient donc à considérer que l'espace, comme le temps, représente une des dimensions du social.

²¹ Fournier Jean-Marc (2008) : « Le capital spatial : une forme de capital, un savoir être mobile socialement inégal. L'exemple de l'élite argentine de Punta del Este (Uruguay) », dans Séchet Raymonde, Garat Isabelle, Zeneidi, Djemila : *Espaces en transactions*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 361 p.

À partir de lectures croisées, mais aussi de discussions avec certains auteurs²², la réflexion sur l'approche dimensionnelle permet d'interroger la place de l'espace dans la réflexion géographique. Il n'est pas nécessaire de se poser la question de la présence ou non de l'espace dans ces recherches sur les relations frontalières, car il est omniprésent dans l'ensemble des conflits et enjeux frontaliers. Mais ce moment de réflexion est nécessaire pour préciser la posture adoptée notamment vis-à-vis de l'espace et du rapport à l'espace.

Plusieurs contributions permettent de retracer les grandes étapes de l'approche dimensionnelle. Il y a, par exemple, un article²³ de V. Veschambre publié en 1999. L'auteur propose un développement sur le sens du mot dimension, présentant à partir de « la métaphore dimensionnelle » « [sa] conception de l'espace ». Sans en revendiquer la paternité, il s'attache à clarifier le sens de ce qu'il appelle la « métaphore dimensionnelle » apparue selon lui dans les années 1970 dans la géographie et 1980 pour la géographie sociale²⁴. Il revient également sur quelques moments où en 1984, plusieurs géographes évoquent l'idée de dimension spatiale du social dans leurs réflexions et écrits, rappelant qu'« Outre A.Vant, R. Hérin, R. Chapuis, X. Piolle et J. Pailhé ont recours à la métaphore. » (V. Veschambre, 1999, p. 84). Mais, comme le fait remarquer V. Veschambre, à partir du milieu des années 1980, le terme de dimension est devenu une sorte de synonyme d'instance et de modalité. Après avoir rappelé les difficultés dans la formulation et les contradictions entre les différentes postures développées dans la géographie sociale notamment entre 1980 et 1990, V. Veschambre propose l'idée selon laquelle « Raisonner en termes de *dimension* permet de dépasser cette dualité *espace/société* artificielle et d'affirmer clairement la nature sociale de l'espace » (V. Veschambre, 1999, p. 86). Il précise, juste après, que c'est au « sens figuré » qu'il entend utiliser le terme.

Dans sa thèse de doctorat²⁵ soutenue en 2005, F. Ripoll développe également l'approche dimensionnelle. Il en propose une réflexion au détour de son analyse sur les mouvements sociaux et l'action collective. À partir de la réflexion épistémologique qu'il propose, il présente aussi ce qu'il considère comme un enjeu scientifique majeur pour la géographie : sortir de la disjonction (ou du dualisme) espace / société et ce faisant développer ce qui correspond à une approche dimensionnelle de l'espace et des sociétés. Il

²² Les apports au cours d'échanges et de discussions sur cette question et les contributions à la réflexion proposés par Fabrice Ripoll et Vincent Veschambre ont été importants.

²³ Veschambre Vincent (1999) : « Dimension (un mot parmi d'autres) pour dépasser la dialectique socio-spatiale », dans *ESO, Travaux et documents*, n°10, mars, p. 83-87.

²⁴ Frémont Armand et al. (1984) : *Géographie sociale*, Paris Masson, 381 p., p. 90.

²⁵ Ripoll Fabrice (2005) : La dimension spatiale des mouvements sociaux. Essais sur la géographie et l'action collective dans la France contemporaine à partir des mouvements de « chômeurs » et « altermondialistes ». Université de Caen Basse-Normandie, Thèse de doctorat, 741 p.

tente d'apporter une explication plus poussée encore, en ne restant pas sur l'idée d'une métaphore.

C'est dans le cadre du colloque de géographie sociale de 2004²⁶ que ces deux auteurs (F. Ripoll et V. Veschambre) proposent, dans deux articles qui se complètent et s'interpellent, de nouveaux éléments sur l'approche dimensionnelle. F. Ripoll y développe les grandes lignes de sa réflexion sur le « rôle de l'espace » et « les théories de l'acteur »²⁷. V. Veschambre²⁸ présente un rappel concernant les diverses contributions de géographes à cette même approche.

La communication de V. Veschambre aborde directement la notion de « dimension » partant du constat qu'« aujourd'hui, la géographie est définie comme la discipline spécialisée dans l'analyse de la dimension spatiale des sociétés, toutes spécialités de la discipline confondues. » (V. Veschambre, 2006, p. 211).

L'intérêt de la « métaphore dimensionnelle », tout d'abord mis en avant et relevé par V. Veschambre, provient du fait que « c'est une métaphore qui permet de découper les objets de la connaissance autrement que ne le fait classiquement le langage, c'est-à-dire de manière transversale : cette notion permet de parcourir la totalité d'un objet, le « traversant de part en part » (Levy, 2003). » (V. Veschambre, 2006, p. 212).

Poursuivant son propos, il dresse une liste de références²⁹ où l'occurrence de l'expression « dimension spatiale » apparaît, tantôt dans des textes d'Yves Lacoste en 1976³⁰, ou encore dans ceux de C. Grataloup et J. Levy qui affirment que « la seule géographie possible, c'est la science de l'espace social, de la dimension spatiale de la société³¹ ». D'autres références et allusions à la notion de « dimension spatiale » sont ensuite égrainées (A. Reynaud, 1979 ; Colloque de Lyon, 1982 ; ou encore dans l'ouvrage *Sens et non-sens de l'espace*, 1984 ; A. Vant, 1986...).

²⁶ Colloque international « Espaces et sociétés aujourd'hui. La géographie sociale dans les sciences sociales et dans l'action », Rennes, 21-22 octobre 2004.

²⁷ Ripoll Fabrice (2006) : « Du « rôle de l'espace » aux théories de « l'acteur » (aller-retour). La géographie à l'épreuve des mouvements sociaux » dans Séchet R., Veschambre V., *Penser et faire la géographie sociale. Contribution à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 397 p, p. 193-210.

²⁸ Veschambre Vincent (2006) : « Penser l'espace comme dimension de la société. Pour une géographie sociale de plain-pied avec les sciences sociales », dans Séchet R., Veschambre V., *Penser et faire la géographie sociale. Contribution à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 397 p, p. 211 à 227.

²⁹ Références dont il signale qu'elles lui ont été indiquées par Fabrice Ripoll ce qui confirme la proximité des travaux de ces deux chercheurs.

³⁰ Lacoste Yves (1976) : « Introduction », dans *Hérodote*, n°1, Paris, PUF, p. 27.

³¹ Grataloup Christian, Levy Jacques (1984) : « Des géographes pour une autre géographie », dans Pinchemel P. et al. : *Deux siècles de géographie française : choix de textes*, Paris, CTHS, p. 318-319.

L'apport de J. Levy à l'approche dimensionnelle est à signaler, notamment dans son ouvrage, « *L'espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique* », qui s'inscrit dans le prolongement de ce qu'il déclarait en 1984 dans l'article précédemment mentionné. Dix ans plus tard, dans *L'espace légitime*, J. Levy reprend une formule de F. Durand-Dastès, celle de « géographe tout court » sur laquelle il déclare avoir longuement réfléchi avant de l'adopter considérant « que ce qui [lui] paraît efficace, c'est d'utiliser l'espace pour traverser la société tout entière, confronter la cartographie d'une des dimensions avec celles des autres et contribuer ainsi à une meilleure connaissance du tout social³². » Puis, il évoque le fait qu'il y aurait une « reconnaissance presque générale que la géographie est la science de la dimension spatiale des sociétés. » (J. Lévy, 1994, p. 23).

Pour autant, force est de constater que J. Levy pense l'espace d'une certaine façon « à part » de la société dans la mesure où celui-ci « traverserait » la société, ce qui en fait son intérêt. Il faut d'ailleurs compléter cette approche par ce qu'il écrit dans le dictionnaire qu'il dirige avec M. Lussault, où il donne une définition au terme « dimension » qui vient compléter ces quelques éléments. Parler en termes de dimension, c'est une « Manière de découper le réel qui privilégie le croisement de points de vue partiels sur un vaste ensemble de phénomènes, plutôt que la partition d'un champ en territoires fragmentés et disjoints³³. »

La « dimension » est donc une métaphore permettant de découper le réel afin d'en rendre compte, de l'étudier sans en arriver à une vision fragmentaire, disjonctive. L'idée de disjonction est aussi reprise par F. Ripoll dans sa thèse de doctorat³⁴ pour développer son analyse des mouvements sociaux. Cependant, il faut noter que le terme de disjonction est associé par la suite à celui de dualisme dans un des articles³⁵ de F. Ripoll. Cela tend à traduire une évolution chez cet auteur, ce qui le démarque davantage de J. Levy. L'approche dimensionnelle est alors à concevoir non plus d'un point de vue disjonctif, mais dualiste.

L'approche dimensionnelle permet finalement de porter l'intérêt sur « le rapport aux choses » plutôt que de procéder par découpages et disjonctions tel que le ferait une approche « partitionnelle ». Cette approche est portée par J. Levy, ce qui permet de le

³² Levy Jacques (1994) : *L'espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 442 p., p. 21.

³³ Levy Jacques Lussault Michel (2003) : *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1033 p., p. 261.

³⁴ Ripoll Fabrice (2005) : *La dimension spatiale des mouvements sociaux. Essais sur la géographie et l'action collective dans la France contemporaine à partir des mouvements de « chômeurs » et « altermondialistes »*. Université de Caen Basse-Normandie, Thèse de doctorat, 741 p.

³⁵ Ripoll Fabrice (2006) : « Du « rôle de l'espace » aux théories de « l'acteur » (aller-retour). La géographie à l'épreuve des mouvements sociaux » dans Séchet R., Veschambre V., *Penser et faire la géographie sociale. Contribution à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 397 pages, p. 193-210.

différencier de ce que F. Ripoll et V. Veschambre développent de leurs côtés. J. Levy et M. Lussault considèrent, dans la définition qu'ils proposent dans leur dictionnaire de la géographie, que « l'approche dimensionnelle conduit à renoncer à être « complet » (...) et se reconnaît un point de vue forcément partiel, mais explicite. À l'inverse, elle permet de parcourir la totalité de l'objet, le « traversant de part en part » ». ³⁶

Enfin, comme le relève V. Veschambre, il y a eu des « hésitations » au cours des années 1980 au sein de la géographie sociale. Les chercheurs s'en revendiquant se sont davantage centrés sur une approche « binaire » qui « a entretenu l'ambiguïté quant au statut de l'espace », rappelant la contradiction elle-même admise par A. Frémont : promoteur de « l'effet de lieu », A. Frémont pointait pourtant la contradiction, en admettant au terme de sa présentation que « l'effet de lieu est produit par l'organisation des sociétés » et qu'il est lui-même « plus un produit social qu'un effet spatial » (A. Frémont, 1984, p. 177) » (V. Veschambre, 2006, p. 215).

Par conséquent, « Raisonner en termes de « dimension spatiale » permet de dépasser la fausse symétrie espace / société, éviter le piège de la réification de l'espace et d'affirmer clairement sa nature sociale » (V. Veschambre, 2006, p. 218). Sans doute est-ce l'apport et l'enrichissement qu'offre l'approche dimensionnelle à la géographie sociale.

L'approche dimensionnelle représente donc un intérêt certain pour ces recherches sur les relations frontalières dont le but est, à défaut d'être exhaustif et complet, d'apporter des éléments explicites à la compréhension des relations frontalières. L'approche dimensionnelle prolonge et complète ce qui structure la géographie sociale telle que je la conçois et dont je me revendique, non pas tant par désir « d'identité », mais parce que c'est *une géographie des questions sociales* qui vise à « contribuer à décrypter l'organisation des sociétés » (Frémont *et al.*, 1984, p. 158). Cette « ambition » demeure à mon sens plus que jamais d'actualité.

Après ces quelques rappels et précisions épistémologiques, la posture de géographie sociale, qui se définit comme étudiant la « dimension spatiale des sociétés », apparaît particulièrement stimulante pour aborder les relations frontalières. Avec elle, il s'agit de prendre en compte « l'espace vécu » des populations qui vivent à proximité d'une frontière ou qui en subissent les effets. Cela nécessite de porter l'intérêt également sur les pratiques sociales de l'espace frontalier et sur les relations entre populations, États... Tout l'intérêt de l'approche dimensionnelle est de considérer justement l'espace comme une

³⁶ Levy Jacques, Lussault Michel (2003) : *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1033 p., p. 261.

dimension des sociétés. Après l'espace, un second terme est à clarifier dans cette réflexion sur la posture de recherche : celui de pouvoir, ce qui pose la question du politique.

2. L'approche de géographie politique

La posture de géographie sociale qui vient d'être présentée est liée à une autre approche de la géographie, généralement séparée : la géographie politique ou géopolitique. Cette thèse a aussi pour ambition de montrer l'intérêt que peut représenter une approche mêlant à la fois géographie sociale et politique. Les éléments habituellement placés sous l'égide de la géographie politique ou géopolitique sont également à discuter parce que mobilisés dans le cadre de ces recherches. Bien loin de me complaire dans ces découpages intra disciplinaires, j'entends aussi mobiliser des concepts et des réflexions, des travaux de chercheurs de géographie politique ou plus largement de sciences politiques. En effet, à la lecture de nombreux travaux en géographie, il est clair que la composante politique, plus ou moins directement problématisée, est bien souvent sous-jacente.

Un bref retour sur quelques travaux de chercheurs dans ce domaine doit permettre de préciser les éléments épistémologiques et théoriques qui contribuent, à différentes époques, à façonner l'approche de géographie politique ; autrement dit à intégrer les questions de pouvoir dans l'analyse.

2.1. Géographie politique ou géopolitique ?

La distinction entre les deux notions est au cœur d'un débat déjà très ancien. Débat épistémologique, débat entre courants et « écoles » également. Ce débat scientifique – mais pas seulement – se retrouve en filigrane de l'histoire de la discipline géographique de la fin du XIX^e siècle jusqu'à l'époque contemporaine. Avant de présenter les grandes lignes de ces évolutions, rappelons que le choix de l'usage des expressions de géographie politique et de géopolitique a été l'objet d'un « tabou » après la Seconde Guerre mondiale.

Longtemps proscrit, le terme de géopolitique est cependant « de plus en plus utilisé depuis 1980 en France notamment pour désigner toutes sortes de rivalités de pouvoirs sur

des territoires »³⁷. Partant du constat que la géographie politique est considérée « comme un sous ensemble de la géographie humaine », Y. Lacoste, en propose une définition.

[C'est] l'étude de la spatialité des différentes catégories de phénomènes politiques : non seulement la taille et la forme des États en raison du tracé de leurs frontières, la localisation plus ou moins centrale de leur capitale, leurs subdivisions territoriales, les différents types de frontières, mais aussi la répartition spatiale des opinions politiques compte tenu de la composition socioprofessionnelle selon les régions ou de la géographie culturelle. (Lacoste Y., 2003, p. 188).

Yves Lacoste précise aussi qu'il ne faut pas confondre les deux expressions, géographie politique et géopolitique. Dès lors, cela invite à choisir l'une ou l'autre.

Concernant le choix des termes, S. Rosière pense au contraire qu'il n'est pas nécessaire d'effectuer un choix « tranché » entre géographie politique et géopolitique. Sur la base d'une « triple déclinaison de l'espace [considéré] successivement comme **cadre, enjeu et théâtre** », S. Rosière propose de « préférer l'idée de **complémentarité de ces savoirs dans un ensemble cohérent** »³⁸. Pour lui, les deux approches sont en effet complémentaires dans la mesure où « la géographie politique décrit le cadre politique à un moment donné, la géopolitique s'attache plutôt à son évolution » (S. Rosière, 2007, p. 26). L'idée de complémentarité apparaît comme intéressante, car elle propose une mise en lien entre les phénomènes politiques, les acteurs, les enjeux et espaces, pris à des échelles et à des moments différents de leurs rapports. Pensé ainsi, l'intérêt se situe moins dans la délimitation du champ d'application, c'est-à-dire la définition de l'un ou de l'autre terme, que dans la mise en rapport de ce à quoi ils renvoient.

Dans le schéma de la démarche, présentée en introduction, on retrouve ces deux termes déclinés en « moments » mêlant description et étude des évolutions de ce que S. Rosière appelle le « cadre politique », « formé de territoires, de lignes et de pôles » (S. Rosière, 2007, p. 25) qui correspond à la dimension spatiale d'une partie des faits sociopolitiques. Il s'agit alors plutôt de géographie politique. L'analyse des formes et des processus produits du fait des contradictions sociopolitiques entre acteurs, et l'évolution des enjeux selon les espaces et les moments (histoire), constituent l'objet de la géopolitique, si on suit le raisonnement de S. Rosière. On peut donc effectivement considérer qu'il n'y a pas d'opposition-disjonction entre géographie politique et géopolitique, mais une

³⁷ Lacoste Yves (2003) : *De la géopolitique aux paysages. Dictionnaire de la géographie*, Paris, Colin, 413 p., p.192.

³⁸ Rosière Stéphane (2007) : *Géographie politique et géopolitique. Une grammaire de l'espace politique*, Paris, Ellipse (2^e édition), 426 p., p. 24.

complémentarité dialectique d'une certaine manière puisqu'il s'agit d'alterner par des allers-retours entre ces deux notions et ce à quoi elles renvoient.

Pour autant, dans cette approche que je qualifie de **géographie sociale et politique**, j'utilise plus volontiers la notion de géopolitique, car elle souligne la dimension mouvante et changeante des faits politiques, des relations internationales en fonction des acteurs, des enjeux et des rapports de forces qui évoluent dans l'espace et le temps.

La géopolitique apparaît donc comme « un savoir penser l'espace terrestre et les luttes qui s'y déroulent, pour essayer de lieux percer les mystères de ce qui est en train de se passer [...] »³⁹

2.2. Évolution de la géographie politique et de la géopolitique

La prétention n'est pas ici de mener une réflexion épistémologique sur l'histoire de la géographie politique et sur la géopolitique. Ce travail a déjà été réalisé en grande partie, et à plusieurs reprises, par de nombreux chercheurs (Y. Lacoste 1985 ; M. Korinman, 1990 ; P. Claval, 1994 ; P. Lorot, 1995 ; M. Raffestin, A. Chauprade, 2001 ; Rosière, 2007 ; etc. pour ne citer que les plus connus des chercheurs français). La multiplicité des références et la régularité des publications depuis plus de vingt ans en France sur ce domaine, témoignent de l'intérêt du débat et des questions qu'il suscite. Pour autant, on ne peut éviter quelques rappels sur les grandes lignes théoriques et sur les principaux auteurs qui ont contribué à façonner les contours de la géographie politique et de la géopolitique. Ces moments de l'histoire de la géographie sont autant de points de repère contribuant à définir la posture.

Sans que ce soit spécifique à la réflexion en géographie politique et en géopolitique, ces deux branches de la géographie ont connu des évolutions différentes au niveau des théories, mais aussi selon les pays et les époques dans lesquels cette théorisation a eu lieu. Le savoir et les réflexions scientifiques sont toujours à relier à un contexte sociopolitique, culturel, économique, scientifique d'un moment précis de l'histoire. Cette réalité des théories et écrits scientifiques doit contribuer à comprendre le pourquoi et le comment des évolutions des problématiques, des méthodes, des théories qui ont jalonné, depuis le début du XIX^e siècle, l'avancée des réflexions en géographie politique et géopolitique. Ces deux notions n'ont pas toujours renvoyé à l'idée d'une méthode pour appréhender les rapports entre sociétés, entre États, pour traiter des enjeux politiques reliés aux questions d'espaces ou de territoires. Elles ont aussi porté en elles une dimension praxéologique, c'est-à-dire

³⁹ Lacoste Yves (1988) : *Question de géopolitique. L'Islam, la mer, l'Afrique*, Paris, La Découverte, 252 p., p. 9.

pensée comme science de l'action. Cela est particulièrement vrai pour ce qui concerne la géopolitique. En corollaire, ces mises au point préalables permettent de suivre les évolutions de la discipline géographique dans son ensemble.

Trois grands courants issus des écoles allemande, anglo-saxonne et française structurent et alimentent l'essentiel de la réflexion géopolitique. Ils se sont développés dans des contextes politiques, idéologiques et scientifiques différents, à des périodes et des rythmes différents.

2.2.1. De la géographie politique de Ratzel à la Geopolitik d'Haushofer : les dérives d'une pensée

Friedrich Ratzel incarne les débuts prometteurs d'une nouvelle manière de concevoir la géographie de son époque. Il propose de cerner le rôle de l'espace - le sol - à partir des pratiques humaines, notamment à partir de l'étude de ce qu'il qualifie comme « la plus grande œuvre humaine : l'État »⁴⁰, c'est-à-dire ce qui est à la fois « parcelle d'humanité » et en même temps « parcelle de sol terrestre ». L'État et son « ancrage » au sol matérialisent l'expression du pouvoir social et politique. C'est ce qui est au fondement de la géographie politique de Ratzel qu'il livre dans un ouvrage au titre éponyme paru pour la première fois en 1897 (et réédité en 1903 dans une seconde édition complétée⁴¹). Son apport est considérable et incontournable pour la réflexion de l'école allemande de géographie politique, et il a une influence bien au-delà, notamment en France.

Ratzel publie ses travaux fondamentaux entre 1882 (premier tome de « *Anthropogéographie* ») et 1903 avec « *Géographie politique* ». C'est dans cet ouvrage qu'il propose une théorie de « l'État ancré au sol » articulée sur les notions de position (point), d'étendue (surface) et de frontière (ligne). C'est « par l'étude comparative des relations qu'entretiennent l'État et le sol » que Ratzel entend « hisser à un niveau supérieur l'ensemble de la géographie politique » (Ratzel, *Avant-propos de la première édition*, 1897, p. 2). En outre, il y discute du « sens géographique » qui se dissimule « sous les noms d'« instinct d'expansion », de « vocation coloniale » ou de « sens inné du pouvoir » » (Ratzel, 1897, p.3). Il cherche ainsi à mettre en avant les « fondements géographiques de toute puissance politique » (Ratzel, 1897, p. 3). Ce faisant, Ratzel entend repenser l'histoire politique sous l'éclairage de la géographie en ce que « l'histoire devient, avec chaque

⁴⁰ Ratzel Friedrich (1897) : *Géographie politique*. Paris, ERE SA, (1988 réédition), 385 p., p. 13.

⁴¹ Les citations et références de cet ouvrage sont extraites de la réédition parue en 1988 sous la direction scientifique de Charles Hussy et traduite par Pierre Rusch, chez Economica et ERE SA, à partir de la seconde édition de l'ouvrage datant de 1903.

génération, plus géographique ou plus territoriale », considérant l'étendue de la surface terrestre comme « une grandeur immuable » (Ratzel, 1897, p. 34). L'ambition de Ratzel pour la géographie politique est donc importante et multiforme. La *Géographie politique* incarne cette volonté et constitue une base incontournable de la discipline, elle est aussi une ambition pour la géographie, comme Ratzel l'annonçait dans la première préface.

Je me sentirais largement payé de ma peine s'il pouvait contribuer à un rapprochement des sciences historiques et politiques avec la géographie. On se convaincrat peut-être alors davantage que la constellation des sciences sociales ne peut s'épanouir pleinement que sur une base géographique. En retour, on pourrait en attendre la plus fructueuse des stimulations pour la géographie en tant que science et en tant que discipline d'enseignement. (F. Ratzel, 1897, p.3).

Pour autant, aussi novatrice qu'est sa pensée et aussi fondamental qu'est son apport, cet essai de géographie de l'État, comme ses autres contributions, n'échappe pas aux influences et partis-pris idéologiques et scientifiques de son époque. Héritier de la pensée de Karl Ritter dont il critique néanmoins les idées romantiques et idéalistes, à la fois naturaliste et ethnographe de formation, il est fortement influencé par la philosophie de Hegel, par le positivisme et l'évolutionnisme de Häckel, Darwin et Spencer, dont les théories sont alors très influentes dans les milieux intellectuels allemands. Ratzel construit sa théorie en s'inspirant de deux sources. Tout d'abord, à partir des théories de Darwin, autour du thème de la concurrence entre les êtres vivants dans un environnement donné, où seuls les mieux adaptés survivraient. Ensuite et aussi, à partir d'œuvres comme celle de Häckel qui a fondé l'écologie, ou encore de celle du biologiste M. Wagner. Tous ces auteurs ont apporté, chacun à leur niveau, les idées et les thèmes transversaux qui ont contribué à la formation de la théorie du *Lebensraum*, par exemple.

Sa contribution est donc à replacer dans le contexte de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle, entre déterminisme et essor du nationalisme allemand⁴². C'est ainsi que selon son approche, l'État se construirait et évoluerait selon un modèle organique où les hommes se trouveraient liés à l'espace. Pour lui, « les États seront envisagés, à tous les stades de leur développement, comme des organismes qui entretiennent avec le sol un rapport nécessaire et qui doivent, de ce fait, être considérés sous l'angle géographique » (F. Ratzel, 1897, p. 2). Précisant son idée, il ajoute plus loin que :

⁴² Pour une remise en contexte et des développements complémentaires, voir notamment les contributions de Michel Korinman (1990) : *Quand l'Allemagne pensait le monde. Grandeur et décadence d'une géopolitique*, Paris Fayard, 412 p. ; ainsi que celle de Claude Raffestin (1995) : *Géopolitique et histoire*, Paris, Payot, 329 p.

[...] le seul élément matériel constitutif de l'État est le sol, d'où la tendance à en faire le principal soutien de l'organisation politique, comme s'il pouvait réunir de force des hommes constamment divisés. De fait, plus grand est le risque de démembrement et plus le sol acquiert de l'importance ; en lui réside aussi bien le fondement homogène de l'État que l'unique signe tangible et indestructible de son unité. Son étendue et sa forme, tel qu'elles sont déterminées par les frontières, ne résultent pourtant pas de ce fondement, elles y ont au contraire été inscrites quoiqu'en ayant subi, dès le départ, l'influence du sol. (F. Ratzel, 1897, p. 21).

Un autre géographe, Karl Haushofer, précipite non seulement l'héritage théorique de Ratzel, mais aussi l'ensemble de l'école de géographie allemande sur les chemins idéologiques et politiques du III^e Reich. À partir de 1919, la géographie politique devient une géopolitique⁴³. Cette évolution portée par Haushofer n'est pas sans conséquence et représente une véritable transformation de la pensée de l'école allemande, jusqu'alors plutôt ratzélienne.

L'évolution des termes reflète donc le passage d'une géographie politique, en tant que « science naturelle des faits politiques », à la géopolitique en tant que « réflexion sur les aspects spatiaux de l'action politique » (P. Claval, 1994, p. 26). La géopolitique d'Haushofer s'affirme donc beaucoup plus praxéologique et attire l'attention des dirigeants nazis.

Pour Michel Korinman, « Haushofer distingue maintenant entre la géographie politique, qui étudie la distribution du pouvoir étatique à la surface des continents et les conditions (sol, configuration, climat, ressources) dans lesquelles ce pouvoir s'exerce d'une part, et la géopolitique qui se donne pour objet "l'activité politique dans un espace naturel" (politische lebensform im natürlichen lebensraum) d'autre part »⁴⁴. Ainsi, ce sont ces deux théories qui se distinguent l'une de l'autre, mais qui entretiennent suffisamment de liens pour se soutenir mutuellement, qui se sont succédées et entremêlées pour former l'ossature de la pensée de l'école allemande du début XX^e siècle.

Haushofer veut clairement lier méthode et pratique politique, mais aussi débat. Il lance d'ailleurs à cet effet une revue, la *Zeitschrift für Geopolitik* qui commence à être publiée en 1923.

Les débats ont été très vifs en Europe du fait de l'orientation politique prise par la *Geopolitik* où le régime nazi puisa non seulement un semblant de « scientificité », mais surtout des idées et concepts pour contribuer à l'expansion de l'Allemagne nazie. En France,

⁴³ C'est néanmoins à Rudolf Kjellen que l'on doit l'expression « géopolitique ».

⁴⁴ Korinman Michel (1990) : *Quand l'Allemagne pensait le monde, grandeur et décadence d'une géopolitique*. Paris, Fayard, 413 p., p. 155.

Albert Demangeon par exemple, dénonce dans un article publié en 1932 ce qu'il appelle le « coup monté » de la géopolitique allemande.

Nous devons constater que la géopolitique allemande renonce délibérément à tout esprit scientifique [...]. La géopolitique est un coup monté, une machine de guerre. Si elle veut compter parmi les sciences, il est temps qu'elle revienne à la géographie politique.⁴⁵

À partir de ces quelques éléments, on peut saisir les enjeux scientifiques et politiques que sous-tend la réflexion géopolitique, notamment dans sa forme dévoyée par ses liens avec le régime nazi. Les dérives que peut engendrer la réflexion en termes politiques représentent des éléments qu'il convient de garder à l'esprit, comme en témoigne le glissement qui s'opère entre la pensée ratzelienne et celle de Haushofer. Ce dernier, en 1933, invite dans son ouvrage *Der national sozialistische Gedanke in der Welt* (« L'idée national-socialiste dans le monde », autrement dit le nazisme) à prendre conscience de l'importance du sang et du sol dans l'histoire des peuples. Ce faisant, il met un outil de propagande idéologique au service du parti nazi, avec toutes les conséquences que l'on connaît. La seule *Geopolitik* n'explique pas tout, d'autres champs de l'école allemande de géographie, d'autres concepts ont été très largement exploités par l'idéologie nazie, par glissements successifs comme par transpositions déterministes⁴⁶.

Si les dérives de la pensée qu'incarne la *Geopolitik* de Haushofer sont sans commune mesure ailleurs, l'exacerbation des nationalismes est présente en de nombreux autres endroits d'Europe. Ce n'est pas propre à la seule géopolitique allemande. Comme le rappelle P. Claval retraçant l'évolution des conceptions de la géographie, « c'est le contexte qui explique [le] mouvement », « Impérialisme et nationalisme favorisent la géographie »⁴⁷ de manière générale.

2.2.2. La réflexion géopolitique anglo-saxonne

Mais la géopolitique n'est pas seulement allemande. Elle est aussi anglo-saxonne et française, la discipline géographique contribuant pour une grande part à l'affirmation des

⁴⁵ Demangeon Albert (1932): « Géographie politique », dans *Annales de géographie*, vol. 61, p. 22-31.

⁴⁶ Voir par exemple l'usage de la notion de *Landschaft* et le glissement normatif qui s'opère à partir de ce concept vers une approche raciste où la qualité, l'harmonie, l'organisation et la construction des paysages sont associées aux caractéristiques supposées de telle ou telle « ethnie » ou « race ». Sur ce point voir Hans-Dietrich Schultz, 1980 ; Ulrich Eisel, 1980, auteurs cités par P. Claval (1984) : *Géographie humaine et économique contemporaine*, Paris, PUF, 442 p., p. 73 ; note 45).

⁴⁷ Claval Paul (1984) : *Géographie humaine et économique contemporaine*, Paris, PUF, 442 p., p. 29.

nations et aux impérialismes anglo-saxons et français. Là aussi, les pensées et les théories géopolitiques développées dans le cadre des écoles anglaise et américaine diffèrent quelque peu des thèmes et théories qui ont à la fois influencé et marqué les auteurs et théoriciens allemands. La Grande-Bretagne connaît une situation tout à fait différente sur le plan international. L'unité du pays est depuis longtemps constituée autour de la couronne, c'est davantage la dimension impérialiste qui ouvre le champ de réflexion. La mer représente à cet égard un thème central dans l'approche géopolitique anglo-saxonne.

Il faut aussi rappeler que l'école géopolitique anglo-saxonne s'ancre, dans un premier temps, davantage au Royaume-Uni qu'aux États-Unis. C'est notamment autour de deux sources principales que sont l'Église et l'expansionnisme colonial que se structure la pensée dans le domaine de la géopolitique. Ces deux traits essentiels inscrivent aussi bien le Royaume-Uni que les États-Unis dans un travail de théorisation, et ce, dès la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle.

Au Royaume-Uni, c'est surtout par l'entremise de la *London Missionary Society* que s'élaborent les premières réflexions en matière de géopolitique. C'est par exemple ce que traduit le lien qui s'établit, de fait, avec la sphère religieuse de l'époque. La Réforme invite à la diffusion du message biblique et à la conversion des peuples jugés comme païens.

Aux États-Unis, les premiers théoriciens cherchent à justifier l'inéluctable avancée vers l'ouest et développent la réflexion d'un point de vue expansionniste. Ils participent ainsi à la construction de la pensée géopolitique anglo-saxonne. Par exemple, reprenant l'idée d'Alexandre de Humbolt selon laquelle les migrations suivraient un « zodiaque isotherme » s'étendant d'est en ouest au niveau des latitudes tempérées, Henri D. Giplin, tente de trouver une justification à la poussée vers l'Ouest. Les visions naturaliste et déterministe qui imprègnent les milieux intellectuels et scientifiques européens se retrouvent, là aussi, exprimées.

Anglais et Américains tentent aussi, à partir de leur progression territoriale et économique, d'expliquer leur première place dans la hiérarchie socio-économique mondiale par le rôle et la présence très marquée de la mer. En effet, la maîtrise navale constitue, à la différence des choix des nations continentales, l'élément central qui expliquerait la suprématie anglo-saxonne. Les Anglais possèdent de nombreux points d'entrée sur des territoires répartis sur l'ensemble de la planète grâce à cette suprématie navale.

Ces données et ce contexte favorisent l'omniprésence de la mer dans les grandes théories géopolitiques. C'est dans les milieux militaires qui concentrent alors la majorité des penseurs et théoriciens que le besoin d'affirmation de la puissance anglo-saxonne est le plus sensible. À la fin du XIX^e siècle, ce sont les théories de l'amiral Mahan qui retiennent l'attention dans les domaines de la géostratégie et de la géopolitique. C'est au *Naval War College* où il enseigne la philosophie de l'histoire navale à partir de 1886, et au travers de

multiples ouvrages qu'il formule l'idée selon laquelle la mer (et sa maîtrise) est l'élément central de toute domination. La situation insulaire de la Grande-Bretagne joue également un rôle tout aussi déterminant pour expliquer la suprématie des Anglais sur leurs voisins de l'Europe continentale. Pour lui, les États-Unis doivent donc s'inspirer de la tactique anglaise s'ils veulent renforcer leur position.

Pour Paul Claval, « Mahan dégage donc de l'histoire une leçon claire : lorsqu'un pays a la chance, de par sa position, de pouvoir échapper au harcèlement incessant de voisins continentaux, il peut se bâtir une position longuement dominante par la maîtrise des mers – à la condition qu'il ne commette pas l'erreur de choisir les mauvaises options en matière de construction navale » (P. Claval, 1994, p. 36). C'est donc sur la mer qu'est axée la pensée de Mahan.

Il faut attendre Halford Mackinder pour que cette réflexion s'enrichisse par la prise en compte du rapport terre-mer. Mackinder se distingue donc de Mahan par cette spécificité et également par sa vision plus large de la géopolitique qu'il lie à un regard plus géographique. Cette préoccupation géographique s'exprime sans doute avec le plus d'évidence dans sa démarche de fondation de la *School of Geography* à Oxford. Pour lui, la géographie est nécessaire à la culture des hommes politiques, mais aussi à tous les citoyens.

En 1904, il publie un article (« The Geographical Pivot of History ») qui expose la base de sa théorie en prenant en compte les facteurs géographiques qui tendraient à expliquer, selon lui, la puissance et la domination de la Grande-Bretagne. Alors que Mahan avait développé sa théorie uniquement à partir de la composante maritime, Mackinder élargit l'explication vers des données « continentales ». Il considère que les nations continentales, fortes des progrès en matière de transport et de voies de communication (chemin de fer, routes...) qui réduisent l'effet des distances, peuvent, en raison d'une rapidité et d'une mobilité plus importantes, jouer un rôle de premier ordre. Il voit ainsi dans le contrôle du pivot continental, le *Heartland*, « l'Île-Monde », le moyen de s'assurer la domination mondiale. Pour lui, « Qui commande l'Europe de l'Est commande le Heartland, Qui commande le Heartland commande l'Île-Monde, Qui commande l'Île-Monde commande le Monde »⁴⁸. Cette phrase qui est devenue très célèbre par la suite résume assez bien l'état d'esprit de Mackinder. Elle symbolise sa vision de la géographie, en tant que discipline devant aider et servir les gouvernants et éclairer les décisions politiques. Notons que ses théorisations ne sont pas exemptes de déterminismes.

⁴⁸ Mackinder Halford (1919) : *Democratic Ideals and Reality : a study of the Politics of Reconstruction*. Londres, Constable, p. 150.

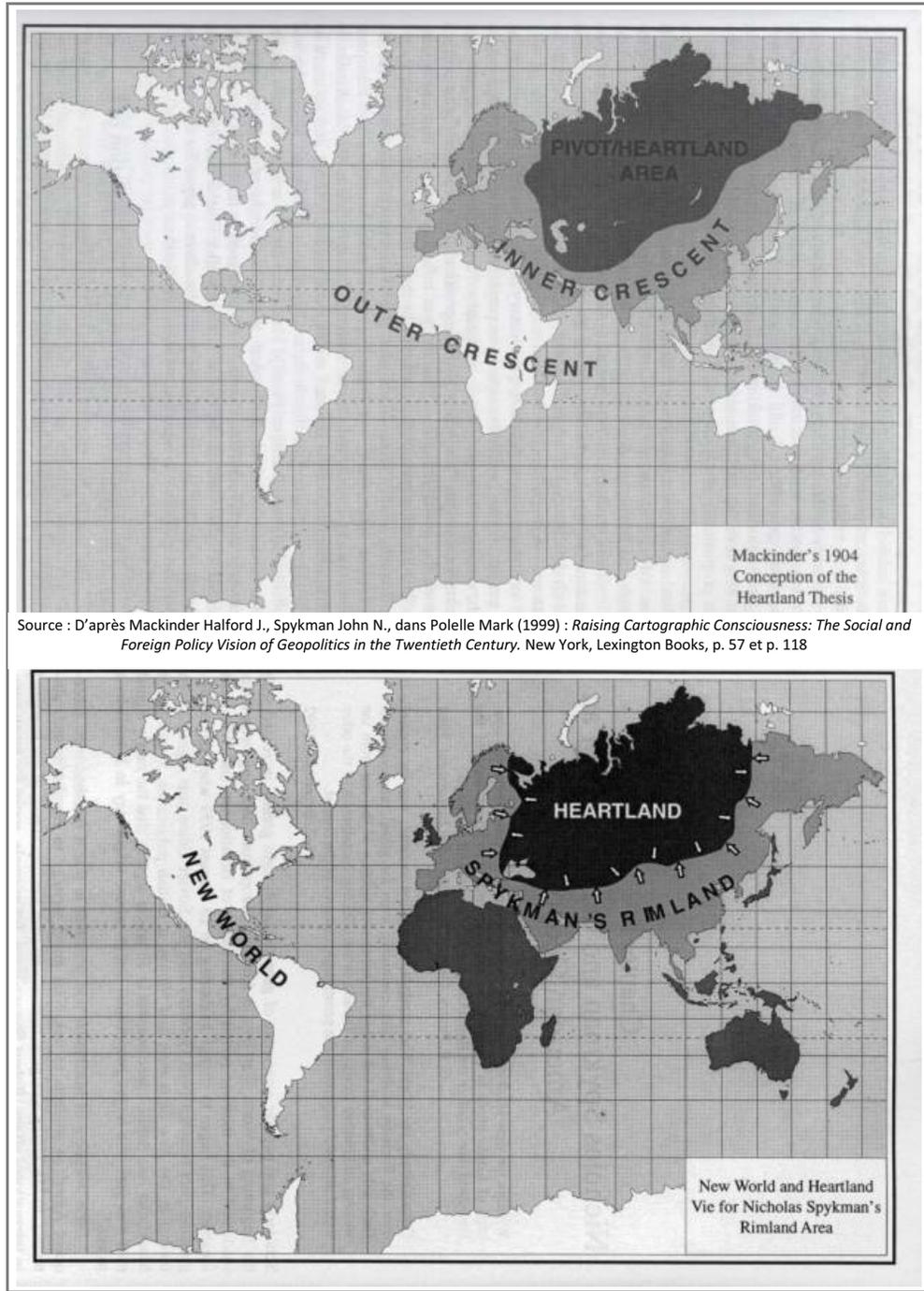
Toutefois, aux côtés de ces théoriciens anglais, Isaiah Bowman, un américain, a également influencé les orientations de l'école géopolitique anglo-saxonne. À la demande du Président américain Wilson, il participe à la conférence de paix après la Première Guerre mondiale. Il coordonne les réflexions sur les régions jugées comme « chaudes » en Europe. Son principal souci est alors de maintenir une paix durable en Europe, et plus largement dans le monde. Il accorde beaucoup d'importance aux tensions ethniques, aux devenir et potentiels économiques des nouvelles entités territoriales créées lors de la conférence. Ses préoccupations sont donc davantage tournées sur le devenir des peuples, ce qui représente une certaine nouveauté par rapport à la vision géopolitique jusque-là exclusivement axée sur la puissance et la domination. Cette vision plus américaine de la géopolitique infléchit quelque peu l'orientation traditionnelle de l'école anglo-saxonne.

Avec l'annonce de la Seconde Guerre mondiale, Anglais et Américains prennent conscience des déterminismes véhiculés par les théories de la géopolitique allemande. Corrélativement, les thèmes porteurs de la géopolitique anglo-saxonne du début du siècle perdent aussi de l'intérêt. Presque tous sont déjà engagés sur les rails de l'anticommunisme que la guerre froide cristallise après guerre.

C'est en effet sous les traits de ce que certains appellent la doctrine Truman que s'exprime le plus clairement la logique géopolitique anglo-saxonne à la tête de laquelle se placent les États-Unis renforcés au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. La ligne directrice est de contrer l'avancée des idées communistes dans le monde par le biais des armes économiques et militaires. En reprenant les concepts du *Heartland* et du *Rimland* de Mackinder (*Fig. 2*), Nicholas J. Spykman développe, dans le cadre de la *realpolitik* américaine, la doctrine du « containment » (ou endiguement) face à l'avancée des idées communistes. On est alors en pleine guerre froide. Cette politique du « containment » s'exprime notamment avec éclat en Grèce, où la Grande-Bretagne fait appel aux Américains pour résister à l'offensive politique du parti communiste grec, ou encore en Corée en 1950, puis au Vietnam à partir de 1964.

Plus largement, les données en matière de puissance géopolitique se sont modifiées avec l'emploi de l'arme atomique en 1945, avec l'affrontement direct ou détourné des deux blocs. La géopolitique anglo-saxonne prend alors une tout autre dimension dans les consciences, et se trouve dominée par l'affrontement des deux idéologies que sont le capitalisme et le communisme.

Figure 2. *Hearthland et Rimland : deux représentations à l'échelle mondiale des rapports géopolitiques du XX^e siècle*



Source : D'après Mackinder Halford J., Spykman John N., dans Polelle Mark (1999) : *Raising Cartographic Consciousness: The Social and Foreign Policy Vision of Geopolitics in the Twentieth Century*. New York, Lexington Books, p. 57 et p. 118

Avec la chute de l'Union soviétique au tournant des années 1990, et la fin de la guerre froide, d'autres thématiques émergent. Par exemple, les réflexions sur les conflits et oppositions de « civilisations » comme l'illustrent les travaux de S. Huntington, mais aussi les théories sur les conflits dits de « basse intensité », asymétriques, etc., travaux qui participent véritablement dans un contexte d'interdépendance forte à influencer l'approche des

rapports géopolitiques. Les questions de puissances et de pouvoirs se trouvent mêlées aux questions identitaires, religieuses et culturelles qui sont souvent mises en avant comme seules explications aux rapports géopolitiques contemporains.

2.2.3. La réflexion géopolitique française

Les travaux et théories des géographes français ont privilégié d'autres approches en matière de géographie politique. En étant aux origines de la constitution de l'École française de géographie, Vidal De La Blache y a bien évidemment contribué. Il a travaillé sur les rapports entre les groupes humains et l'espace qu'ils occupent, cherchant à comprendre les liens et les solidarités qui existent entre groupes, afin de compenser les différences que le milieu naturel génère entre eux. Toutefois, très rapidement et dans le cadre de la révolution industrielle, il prend conscience que la modélisation qu'il a mise en place pour comprendre ces rapports perd de sa pertinence. Par rapport à la société de l'ancien régime où ses thèses semblent se confirmer, il semble que de nouvelles logiques naissent sous l'influence de la révolution industrielle. Il prend alors le rôle des villes plus au sérieux, mais aussi celui de l'évolution des transports, tentant de réorganiser ses premières théories.

À ces premiers travaux, il ajoute, en 1917, *La France de l'Est* qui marque son entrée dans la réflexion politique. Il tente d'y démontrer que la solidarité économique, reposant sur un réseau de villes industrielles, a participé, de façon profonde et marquée, au rapprochement de l'Alsace et de la Lorraine du reste du territoire français, en s'inscrivant dans un ensemble régional unifié.

C'est ainsi que se dessine une sorte de modèle vidalien de géographie politique, reposant sur une organisation territoriale marquée par des combinaisons, des complémentarités, des solidarités. À la différence de Ratzel, Vidal De La Blache ne fonde pas sa vision de la géographie politique sur une analogie organique de l'État, mais sur une organisation territoriale issue des différences, des liens et complémentarités nécessaires. Ainsi, P. Claval insiste sur le fait que, selon l'approche vidalienne, « la prise en compte des milieux et des genres de vie fait comprendre les complémentarités qui appellent à la vie de relations et met en évidence les impératifs stratégiques qui pèsent sur les États, comme les cheminements que peuvent prendre dans ces conditions les rêves de puissance de leurs leaders. » (Claval P., 1994, p. 36).

Toutefois, Vidal De La Blache, au-delà de sa modélisation des rapports entre les groupes humains et les espaces, entend également démontrer les limites du schématisme organiciste de Ratzel qui entend appliquer aux sciences humaines une méthode propre aux sciences naturelles, ce qui le conduit à prendre des raccourcis. C'est ainsi que se dessine une sorte d'opposition, à la fois théorique, mais aussi épistémologique dans la mesure où Ratzel

tend à placer l'histoire sous la tutelle de la géographie naissante⁴⁹, à la différence de Vidal De La Blache. D'autres auteurs français ont reproché cette visée, au premier rang desquels se trouve Lucien Febvre qui exprime, en plus de son désaccord théorique, une certaine forme de germanophobie, devenue fréquente à cette époque.

Bon nombre d'auteurs, issus de différentes origines disciplinaires, s'engagent également sur le chemin de la réflexion géopolitique. Ainsi, F. Braudel, développant et enrichissant certains thèmes de recherche, porte son intérêt sur les buts poursuivis par les hommes politiques, sur les ambitions territoriales, plus largement sur les forces intervenant dans la construction des États. C. Vallaux participe aussi à cet engouement pour la réflexion géopolitique avec, notamment, l'ouvrage qu'il publie en 1911, *Géographie sociale. Le sol et l'État*, et participe aux multiples critiques adressées à l'encontre des écrits de Ratzel. Le travail de théorisation se fait également avec André Siegfried qui a travaillé tantôt sur la géographie et la sociologie électorale, tantôt sur les représentations au travers d'études sur les grandes routes du commerce. De même, A. Demangeon s'est intéressé aux transformations affectant l'Empire britannique, et plus largement l'Europe, dont il pressent le déclin.

Enfin, J. Ancel a aussi contribué à la construction d'une géographie politique en faisant le point sur l'ensemble des travaux réalisés par les auteurs français. Entre les deux guerres mondiales, il a entrepris la rédaction de plusieurs ouvrages tels que *Géopolitique* en 1936, *Manuel géographique de politique européenne* en 1937 ou encore *Géographie des frontières* en 1938. Toutes ces contributions apportent donc, petit à petit, une certaine cohérence d'ensemble à la réflexion géopolitique française.

Après la Seconde Guerre mondiale, et à la suite de ces précurseurs, il convient d'ajouter des auteurs comme J. Gottmann qui publie en 1954, *La politique des États et leur géographie*. Plus récemment, P. Claval et surtout Y. Lacoste qui a traité de questions de géopolitique, par exemple à partir de la situation du Tiers-Monde⁵⁰ et de la mise en évidence de rapports de force, a poursuivi les recherches dans le domaine de la géopolitique. Pendant longtemps, ces deux auteurs ont fait œuvre d'exceptions dans le champ de la recherche géographique qui a déserté quelque peu ce terrain de recherche. Ainsi, les travaux d'Yves Lacoste expriment-ils assez bien cette dynamique de reconstruction et de redécouverte de la géopolitique. En 1976, avec son essai, *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*, Yves Lacoste contribue de manière déterminante à relancer la réflexion politique en géographie. C'est dans le même mouvement, qui fait figure d'offensive

⁴⁹ Comme il l'explique dans l'extrait cité précédemment (F. Ratzel, 1897, p. 3).

⁵⁰ Lacoste Yves (1980) : *Unité et diversité du Tiers-Monde*. Paris, Hérodote-Maspero.

claire dans le domaine scientifique, géographique en l'occurrence, qu'il crée la revue *Hérodote*, soutenu par quelques jeunes chercheurs de l'époque comme Béatrice Giblin. C'est autour de l'université de Paris VIII qu'il développe une réflexion sur les relations internationales, sur le jeu des tensions, des conflits, mais aussi des frontières. À partir de 1982, la revue porte explicitement le sous-titre *Revue de géographie et de géopolitique*. Symboliquement, cela traduit le chemin parcouru depuis le tournant de 1976 et marque de fait la réussite de l'entreprise qu'il a engagée quelques années plus tôt.

C'est aussi à cette période que d'autres géographes alimentent, eux aussi, les réflexions : *Géographie des frontières* (C. Raffestin, P. Guichonnet, 1974), *Géographie politique* (A.-L. Sanguin, 1977), *Espace et pouvoir* (P. Claval, 1979), *Pour une géographie du pouvoir* (C. Raffestin, 1980). On peut aussi ajouter les travaux de Michel Foucher sur les frontières, mais aussi ceux de F. Thual, X. Raufer ou A. Labrousse qui cherchent à montrer, chacun à leur manière, que les acteurs de la géopolitique ne se limitent pas uniquement aux États, mais s'étendent aussi à toutes les instances (politique, économique, religieuse...) qui détiennent le pouvoir, à différents niveaux. D'autres auteurs, comme J. Encel, contribuent eux aussi à la réflexion géopolitique française, par exemple à partir de travaux sur les conflits du Proche-Orient. Tout ceci dénote d'un certain renouveau en matière de géopolitique, principalement en ce qui concerne des auteurs français, mêlant des géographes à d'autres chercheurs en sciences politiques et en relations internationales.

Les questions électorales vont aussi se trouver revisitées, aussi bien dans des travaux comme la *Géopolitique des régions françaises*, pilotés par Y. Lacoste et B. Giblin-Delvallet. Dans le domaine de la géographie électorale et politique, des auteurs comme J. Levy ou encore M. Bussi, avec des différences et spécificités, contribuent à alimenter la réflexion autour de travaux sur les comportements électoraux. Stéphane Rosière, enfin, participe au renouveau de la réflexion en géographie politique et géopolitique, que ce soit dans sa « grammaire de l'espace politique » (Rosière S., 2007) ou dans ses travaux sur le nettoyage ethnique⁵¹ où il traite la question sous un angle géopolitique à partir du rôle des États dans ce processus, rappelant les enjeux autour du contrôle du territoire et des populations. Tout ceci constitue une base renouvelée dans ce domaine de la géographie politique francophone.

Pour autant, face à ce renouveau de la réflexion en géographie politique, quelques questions demeurent, comme l'illustre Jacques Levy, lorsqu'il tente de remettre en perspective l'évolution de ces années de relative renaissance de la géographie politique :

⁵¹ Rosière Stéphane (2006) : *Le nettoyage ethnique, terreur et peuplement*, Paris, Ellipses, 293 p.

La nouvelle géographie politique, celle qui a profité de la rénovation de la discipline pour réinvestir un objet oublié ou ignoré, n'en est plus à ses débuts. Personne ne lui conteste sa légitimité de principe et, même en France, on ne se risque plus vraiment à s'entendre objecter, si l'on se hasarde à commenter une carte électorale : « est-ce bien de la géographie ». Cela ne signifie pas que sa place soit brillante. Peu de géographes s'intéressent ouvertement au politique et un moins grand nombre encore se réclament principalement de cette branche pour définir leurs centres d'intérêt⁵².

Puis, poursuivant, il donne peut-être une piste de réponse au pourquoi de cette situation contrastée, nuancée, lorsqu'il demande : « Sommes-nous au clair lorsque nous analysons le rapport entre espace et politique ? » (Levy J., 1999, p. 269).

Ces quelques rappels permettent de mesurer les difficultés auxquelles se heurtent les recherches et problématiques ayant trait au pouvoir, au politique, à l'espace, à la géographie. Il demeure encore quelques réticences dans le domaine de la géographie (et sans doute aussi plus largement dans les sciences humaines et sociales) à aborder les questions de politique. En dehors des problématiques de géographie électorale, la problématique politique de la géographie est généralement laissée à d'autres disciplines comme les sciences politiques ou les relations internationales.

2.3. Pourquoi associer à la géopolitique une approche de géographie sociale ?

En géographie sociale, la question politique s'est souvent illustrée sous les traits de recherches sur les questions de géographie électorale, ou de manière indirecte, en traitant de conflits du travail et de syndicalisation, ou encore des politiques locales (collectivités, villes...) sans que soit totalement assumé le fait que la géographie sociale était nécessairement politique. Les problématiques de relations internationales, de géopolitique, de stratégie sont assez peu abordées, laissées aux autres géographes ou à d'autres disciplines. Peut-être est-ce dû au fait que ces questions se situent à une échelle d'analyse peu utilisée en géographie sociale, longtemps cantonnée à des études régionales ou locales. Cependant, comme le prétend Renée Rochefort, la géographie sociale peut travailler à toutes les échelles.

[...] La géographie sociale peut travailler à toutes les échelles, ne serait-ce qu'à cause des imbrications d'échelles des différentes stratégies. Vaut-il mieux, à l'échelle internationale,

⁵² Lévy Jacques (1999) : *Le tournant géographique. Penser l'espace pour lire le monde*, Paris, Belin, p. 269.

parler comme la revue Hérodote, de géopolitique ? Même si cette dernière n'explique sans doute pas tous les aspects des problèmes, elle va sûrement à l'essentiel. Mais l'échelle du local, du « micro », apparaît actuellement comme fort riche à explorer. (R. Rochefort, 1984, p. 16)

L'échelle internationale est une échelle tout aussi riche à explorer pour la géographie sociale, peut-être plus fortement aujourd'hui compte tenu de l'évolution des rapports sociaux. Aux niveaux internationaux ou régionaux, on se retrouve bien souvent face à des rapports de force, à des situations contradictoires où les processus de dominations et de résistances débouchent sur des situations antagoniques ou non, présentant des formes de rapports sociaux violents, explosifs et conflictuels ou non violents, c'est-à-dire concurrentiels, de coopération... Les oppositions et contradictions entre des pouvoirs souvent à l'origine d'un ordre politique sont parties intégrantes des rapports sociaux. Pour ces raisons l'articulation entre géographie sociale et géographie politique, entre échelle locale et échelle internationale, est d'un intérêt central. C'est d'ailleurs ce qui démontre, à mon sens, que la géographie sociale est nécessairement politique, dès lors qu'elle a pour objet principal la dimension spatiale des rapports sociaux.

La composante politique fait bien évidemment écho aux questions sociales, aux questions de pouvoirs, de souveraineté, de limites donc de frontière et de contrôle. Poser des frontières, produire des limites, affirmer sa souveraineté, contrôler, etc. sont autant de marques de ce pouvoir, de traductions concrètes de celui-ci. La dimension spatiale du pouvoir est ce qui permet d'entrer en contact avec ce qui le fonde, avec ce qui le matérialise et le représente. H. Lefebvre dans *Espace et politique* insiste sur ce point qui consiste à donner du sens au « rapport entre l'espace mental (perçu, conçu, représenté) et l'espace social (construit, produit, projeté (...)), c'est-à-dire entre l'espace de la représentation et la représentation de l'espace ?⁵³ »

Associer approche de géographie sociale et questionnements politiques nécessaires afin de proposer une autre façon d'entrevoir les questions politiques en géographie. La géopolitique tend à reproduire un schéma de pensée où espaces / sociétés (souvent incarné par le « politique ») constituent une sorte de binômes relationnels, ce qui conduit à réifier l'espace, à en faire un acteur au même niveau que les acteurs sociaux (États, groupes, individus...). C'est un schéma de pensée précédemment écarté dans le cadre de l'approche de géographie sociale, par refus de la réification de l'espace sur le même « plan » que la société.

⁵³ Lefebvre Henri (2000) : *Espace et politique*, Paris éd. Economica, Anthropos, (1^{re} édition 1972), 174 p., p. 31.

Cette tendance en géopolitique est par exemple clairement exprimée dans l'ouvrage de Philippe Moreau Defarges, *Introduction à la géopolitique*.

Mais qu'est-ce que la géopolitique ? Selon une définition aussi simple que possible, la géopolitique s'interroge sur les rapports entre l'espace (dans tous les sens du mot) et la politique : en quoi les données spatiales affectent-elles le ou la politique ? Et aussi pourquoi, comment le politique se sert-il de l'espace ? [...] 54.

Dans cet extrait, on a l'expression d'une posture couramment admise en géopolitique. Elle tend à autonomiser l'espace et le politique, donc le « social », comme si cela constituait une condition nécessaire de reconnaissance pour la « discipline » géopolitique. On retrouve ici, en quelque sorte, la même démarche qui consiste à autonomiser l'espace de la société pour défendre une certaine autonomie ou spécificité de la géographie. Cela est confirmé dans un second passage où P. Moreau-Defarges donne à l'espace un rôle d'acteur qui « façonne » l'homme, qui « [modèle] et [remodèle] les représentations humaines »...

L'analyse du poids de la géographie dans les rapports politiques requiert une démarche préalable : la compréhension des mécanismes fondamentaux par lesquels les hommes se forgent une conscience de l'espace. Entre l'homme et l'espace existent des dialectiques toujours en mouvement : si l'espace contribue à façonner l'homme, ce dernier, par son regard, ses gestes, son travail, ne cesse de transformer l'espace. Ces interactions s'inscrivent dans le temps. Ce dernier ne cesse de modeler et remodeler les représentations humaines. Toute approche de l'espace est historique. (Moreau Defarges P., 2005, p.11).

Or, la posture adoptée ici est davantage de se placer dans une autre conception qui peut être traduite par cette expression d'Henri Lefebvre lorsqu'il dit « qu'il y a politique de l'espace, parce que l'espace est politique » (H. Lefebvre, 2000, p. 59), c'est-à-dire social. Proposer une contribution de géographie sociale et politique consiste à promouvoir la prise en compte de la dimension spatiale des contradictions politiques, sociales. Cette formulation n'est pas qu'une question sémantique, mais une posture, comme rappelé précédemment.

Un second élément justifie aussi la prise en compte de la géographie politique ou géopolitique. Elle permet, en effet, de placer les analyses à un autre niveau que celui couramment privilégié en géographie sociale. À l'exception notable de P. Georges avec *La géographie sociale du monde* (1952), les études à un échelon mondial faisant explicitement

⁵⁴ Moreau Defarges Philippe (2005) : *Introduction à la géopolitique*, Paris, éd. Seuil, (1^{re} éd. 1994), 252 p, p. 9.

référence à la géographie sociale ne sont pas si nombreuses ; l'échelon régional ou local demeure le plus souvent privilégié.

À l'échelle des États, les questions de rapport de forces permettent d'apporter un éclairage sur la notion de pouvoir et sur les rapports de pouvoir dans le cadre des rapports sociaux. À cet échelon d'analyse, les relations internationales permettent d'avoir un regard à un niveau macro, là où la géographie sociale tend à placer l'analyse à l'échelon des populations locales. La géographie politique représente donc un niveau d'analyse complémentaire de la géographie sociale pour l'étude des relations frontalières et les rapports sociaux. À ce niveau, il est aussi intéressant de voir comment se traduisent les questions de domination et de pouvoir, de replacer les relations frontalières dans le cadre d'enjeux politiques et sociaux plus larges.

Enfin, les problématiques géopolitiques intègrent bon nombre d'éléments, dont celui des relations frontalières, plus largement des rapports à l'espace. La diversité des théories et auteurs, mais aussi les contextes dans lesquels sont produits les travaux géopolitiques, permettent de mieux saisir les bases conceptuelles sur lesquelles les théories sont souvent avancées.

Bien loin de constituer une discipline à proprement parler, l'analyse géopolitique offre néanmoins plusieurs entrées permettant de comprendre les rapports sociopolitiques entre les sociétés par l'intermédiaire des acteurs (individuels et collectifs) et des enjeux replacés dans leurs dimensions spatiale et historique. C'est sans nul doute à ce niveau que se situent les intérêts les plus importants pour la réflexion engagée ici. L'analyse géopolitique autorise de multiples réflexions sur l'espace, les frontières, le pouvoir, la domination, les relations internationales, mais aussi sur l'État, les groupes et les individus, sur les représentations, les différences et les inégalités... Ce sont autant de thèmes permettant de comprendre les rapports entre les groupes sociaux appréhendés dans leur ensemble (sociétés) ou de manière partielle, et à partir d'espaces produits, habités, vécus, représentés, appropriés.

Conclusion

Ce chapitre a eu pour but d'expliciter la posture à partir d'un retour sur les évolutions de la géographie sociale et de la géopolitique. Cette première étape a donc consisté à expliquer et préciser d'où je parle, à partir de quoi se structure l'approche proposée dans cette thèse. Plusieurs éléments permettent de justifier de la posture choisie pour effectuer ces recherches : éléments épistémologiques et théoriques principalement.

Mais il y a aussi le désir la volonté de relier deux approches généralement séparées : celle de la géographie sociale et celle de la géopolitique. C'est cette combinaison que traduit l'expression de *géographie sociale et politique* qui cherche à articuler les approches et à enrichir les analyses. Autrement dit, il s'agit d'avoir une posture qui replace le pouvoir dans la réflexion de géographie sociale, à ne pas séparer les questions de pouvoirs d'une réflexion sur les rapports sociaux appréhendés à partir de leur dimension spatiale.

**CHAPITRE 2. Problématique et buts,
hypothèses de recherche et
questionnements**

Introduction

Ce chapitre présente la problématique de recherche et les objectifs de ce travail. La problématique s'inscrit dans le contexte international dont les principales caractéristiques ont été présentées en introduction générale. Il est d'autant plus nécessaire de partir du contexte que celui-ci, dans toute sa globalité et complexité, permet généralement une meilleure analyse des faits sociopolitiques. L'étude des relations frontalières et des rapports sociaux est proposée en partant de ce réel.

La première étape consiste à présenter ce qui fait figure d'ossature principale de la problématique, à savoir les relations frontalières et les rapports sociaux. Ce premier point nécessite de revenir sur les notions de frontière, et par extension, de « frontières chaudes » et de rapport social.

La deuxième étape présente les trois grandes hypothèses de recherche qui sont liées à la problématique, ainsi que les questionnements soulevés par celle-ci. Ces questions de recherche donnent corps à la problématique et aux hypothèses qui sont proposées. Ces dernières jouent le rôle de charnières, offrent des pistes de réponse par rapport à la problématique et assurent une cohérence d'ensemble, le but étant ainsi d'avancer des explications et de déconstruire la complexité du réel, pour ensuite proposer des pistes de réponse à la problématique.

Ceci étant rappelé, la démarche d'ensemble, adoptée dans ce travail, est assez simple. Les recherches fonctionnent sur le principe d'un va-et-vient entre une réflexion théorique et un travail empirique. La problématique et l'approche théorique de la question des relations frontalières et des rapports sociaux sont étayées par des travaux empiriques, des observations et des enquêtes de terrain développées dans les parties suivantes. La démarche globale est de proposer différents niveaux de lecture et de « descendre » à des échelons intermédiaires et locaux.

1. La problématique de recherche

La problématique de ces recherches se consacre aux frontières ; plus exactement aux relations frontalières et, à travers elles, aux rapports sociaux qui s’y développent.

Globalement, un des buts est de contribuer sous un regard différent, à la compréhension des relations internationales, en concentrant l’attention sur les liens entre rapports sociaux, pratiques sociales et asymétries frontalières. Regard différent dans la mesure où ce ne sont pas uniquement les frontières en tant qu’objet géographique et politique qui sont étudiées, mais les processus sociopolitiques, économiques, culturels à partir de leur dimension spatiale – ici les espaces frontaliers. Autrement dit, il ne s’agit pas de « partir » de l’espace pour « lire » la société, mais de chercher à étudier les rapports sociaux par leur dimension spatiale. C’est ce qui explique que les rapports sociaux sont au centre de la problématique, du questionnement.

Quel est le rôle des frontières dans la production et la reproduction des rapports sociaux ? Qu’est-ce que les relations internationales, les relations frontalières, les pratiques sociales de l’espace frontalier, révèlent des rapports sociaux ? Quels types de rapports entre États, entre groupes sociaux et entre groupes sociaux et États peuvent être appréhendés au niveau des frontières ? Et, qu’est-ce que les pratiques sociales de l’espace frontalier permettent de comprendre des rapports de forces et des contradictions antagoniques ou non entre acteurs aux situations asymétriques dans le cadre des rapports sociaux ?

Ces questions se posent de manière transversale tout au long de la thèse, dans le mouvement global de réflexion, un mouvement nécessairement dialectique.

À la différence des approches de géopolitique ou de relations internationales « classiques », l’objectif ici est de construire une grille de lecture de géographie sociale et politique. Pour ce faire, l’approche privilégiée est de partir d’une observation des pratiques sociales de l’espace frontalier et de combiner ces observations avec la prise en compte de facteurs sociaux, politiques, économiques, culturels... La grille de lecture intègre ces différents éléments pour permettre de relier plusieurs facteurs bien souvent artificiellement séparés dans les analyses de géopolitique et de géographie sociale, mais aussi du fait des échelles qui donnent une représentation fractionnée et disjointe de la réalité. La démarche consiste à se situer à différentes échelles d’observation et d’analyse et à associer les différents facteurs sociaux. Il faut aussi prendre en considération les hiérarchies sociales et économiques, les contextes socioculturels et politiques à la fois différents et inégaux. Toute la complexité de ces recherches et de la problématique, sur les relations frontalières et les

rapports sociaux, réside dans la capacité à croiser et relier les éléments disjoints parce qu'à des échelons différents, mais aussi parfois contradictoires.

Plusieurs notions sont à expliquer et à articuler ensemble pour préciser la problématique : frontière/relation frontalière, asymétries et rapport social.

1.1. Retour sur la notion de frontière

1.1.1. Frontière, ligne et zone : quelques éléments d'un débat ancien...

L'origine étymologique de frontière : le « front » permet de mieux comprendre que la frontière est une limite fluctuante, temporaire qui sépare par exemple deux armées au cours d'une bataille (Lucien Febvre, 1962). Le mot apparaît au cours du XIII^e siècle environ. Avec les termes de « front » et de « frontière », ceux de « confins » et de « marche » désignent quant à eux des espaces limitrophes de la frontière qui peuvent par ailleurs en constituer une au sens large. Ainsi parle-t-on parfois de zones tampons, ou *no man's land*, entre deux espaces, deux souverainetés, deux États... On est alors plutôt sur l'idée de « zone frontalière » ou de « région frontalière »⁵⁵. Les « confins » et « marches » tendent à disparaître dès lors que le tracé de la frontière devient de plus en plus précis et linéaire, comme le font remarquer des géographes rassemblés dans le « groupe frontière ».

Marquée par cette acception westphalienne, la frontière d'État s'imposa dès lors comme la forme la plus claire, la plus lisible et la plus achevée d'une expression absolue de souveraineté et finit par faire converger les principales discontinuités territoriales, qu'elles soient politiques, économiques ou sociales.⁵⁶

Ces deux caractéristiques ambivalentes de la frontière, la zone et la ligne, alimentent le débat sur les frontières depuis très longtemps en géographie. Faut-il de ce fait considérer que l'illusion de la linéarité de la frontière est due aux géographes et cartographes du XVII^e siècle comme le prétend Jacques Ancel dans sa *Géographie des frontières* (1938) ? Ou bien encore doit-on considérer les « frontières comme étant aussi des régions, des espaces ayant une certaine profondeur, une structure particulière et un mode de dysfonctionnement très lié à la présence de la ligne-frontière. » ?

⁵⁵ On se rapproche alors des notions de *border* ou *boundary* en langue anglaise.

⁵⁶ Groupe frontière (2004) : « La frontière, un objet spatial en mutation », dans EspaceTemps.net, Textuel, [disponible sur <http://espacetemps.revue.org/document842.html>]

La lecture de Jean Gottmann permet de préciser encore un peu mieux la notion de frontière. En reprenant le propos de Paul de la Pradelle (*La frontière*, 1938), Jean Gottmann précise que « les manifestations de frontières ont été principalement étudiées par des géographes », mais aussi que « le véritable élément de la frontière spatiale est son caractère politique »⁵⁷. Puis, il propose quelques éclaircissements entre les mots de *frontière*, *frontier* et *boundaries* qui sont utilisés chez les géographes français et anglo-saxons et qui ne correspondent pas à la même chose.

Si juridiquement la frontière est une ligne, géographiquement et politiquement c'est une zone, une bande de territoire limitrophe. Telle était bien en fait la signification du limes romain ; tel était encore le sens de ces « marches » des empires et des royaumes du Moyen-âge, ou encore des frontières nord-américaines, zone de contact de la civilisation et de la sauvagerie que les américains distinguent des frontières linéaires appelées boundaries. (Gottmann J., 1952, p. 122).

Ce faisant il distingue la « frontière ligne » et la « frontière zone », considérant cette dernière forme comme celle qu'il faut retenir.

En vérité la frontière est partout une zone d'une certaine largeur, avec des no man's land, des régimes juridiques spéciaux pour les populations frontalières, des problèmes locaux inhérents à sa nature de lieu de séparation et de contact à la fois. (Gottmann J., 1952, p. 123).

Ces différents éléments sont particulièrement importants pour saisir, là encore, d'autres nuances du terme et cette ambivalence permanente qui caractérise les espaces frontaliers, à la fois « lieu de séparation et de contact ».

Pour autant, la frontière est à considérer comme une zone plus ou moins large, sur laquelle est apposé un marquage diversement fort et épais, qui évolue dans le temps. Comme Ratzel l'écrivait dès 1897 dans la *Géographie politique*, on peut considérer que :

La zone frontière représente la chose réelle, la ligne frontière son abstraction. Celle-ci peut-être dessinée, mémorisée, mesurée, la première est par essence indéterminée. Aussi la ligne frontière est-elle un auxiliaire de notre pensée, une commodité comparable à la ligne par laquelle on représente un mouvement transitoire, comme s'il avait été un instant suspendu. (Ratzel F., 1897, p. 330).

⁵⁷ Gottmann Jean (1952) : *La politique des États et leur géographie*, Paris, Colin, 228 p., p. 123.

C'est dans ce cadre qu'est utilisée la notion de frontière, zone plutôt que ligne, même si « par commodité » j'use de l'image « irréelle » de sa linéarité. C'est le cas des cartes qui simplifient le tracé par un trait linéaire, pour autant, sans se limiter à une représentation cartographique « par le haut » et par définition simplificatrice de la réalité, l'aspect mouvant de la formation des frontières constitue un point qui sera discuté ensuite par l'analyse des faits relevés sur les terrains-laboratoires.

1.1.2. Frontière, État et souveraineté : géographie et politique (1).

La notion de frontière est une notion éminemment géographique et politique. À partir de ces deux termes que sont le « géographique » et le « politique » apparaissent les deux lignes de tensions contenues dans la notion de frontière. Pour en donner une définition simple, on peut considérer à ce stade de la réflexion que c'est la limite de souveraineté et de compétence territoriale d'un État. Renvoyant à la dimension spatiale d'une souveraineté, la frontière en matérialise la limite.

Si on s'arrête à ces premiers éléments de définition, quelques objections peuvent émerger. Ainsi, on peut considérer qu'à l'échelle mondiale et dans le contexte dit de mondialisation, du fait des progrès techniques dans le domaine des transports, des réseaux numériques et de communication, les notions de limite, de souveraineté et d'État ont perdu un peu de consistance dans les discours et parfois dans la réalité de l'interdépendance. Mais sans entrer trop facilement dans cette vision simplificatrice, déjà peut-on remarquer que ce qui est éventuellement vrai dans quelques pays et pour quelques individus ou groupes, ne l'est pas dans la majorité des cas. La souveraineté de l'État garde toute sa place comme en attestent l'existence de nombreux conflits qui ont pour origine directe ou indirecte une contestation, une transgression ou une non-reconnaissance de la frontière, ou encore la moindre crise sanitaire qui provoque une fermeture des frontières, des contrôles voire des embargos sur les marchandises et les personnes. S'ajoutent à ces exemples, les arrestations de migrants aux frontières qui démontrent, là aussi, comment les frontières ont une place et une fonction incontournable dans la matérialisation de la souveraineté des États.

Autrement dit, les notions de limites, de souveraineté et d'État correspondent à des réalités palpables, aussi sont-elles toujours au centre du débat et de l'action politique. Derrière cette apparente interdépendance, que l'on conçoit généralement par un « effacement des frontières », la réalité semble démentir ce qui est présenté comme un mouvement d'ensemble du « système-monde » : les frontières demeurent bien présentes et constituent un terrain d'investigation toujours aussi pertinent pour rendre compte des rapports sociaux, des relations entre individus, groupes sociaux et États.

Peut-être est-ce ce qui explique l'engouement toujours aussi important pour cette notion dans la réflexion des géographes. Nombreux sont ceux qui ont apporté une contribution à la réflexion sur les frontières et qui continuent, aujourd'hui encore, à travailler sur des problématiques liées de près ou de loin aux frontières⁵⁸. Le concept intéresse aussi au-delà de la discipline géographique. Par exemple, nombre de chercheurs en science politique, en géopolitique, en sociologie, en philosophie ont contribué à la réflexion sur les frontières, élargissant parfois le champ de la discussion à la notion de limite⁵⁹.

Quels éléments retenir pour essayer de discuter de la notion de frontière sans se perdre dans la multitude d'approches plus ou moins anciennes et contradictoires ? Les questions qui émaillent souvent le débat autour des frontières ne manquent pas. La frontière est-elle une ligne ou une zone ? Est-ce un espace de conflit ou de lien ? Est-elle la fin ou le début de quelque chose ? Etc. Toutes ces questions n'ont que très rarement une réponse simple et définitive. Pour autant quelques éléments peuvent baliser les contours de la notion de frontière. Pour cela, la discussion doit emprunter quelques cheminements ouverts par des auteurs différents, pas seulement géographes, et mobiliser aussi d'autres notions.

À la définition simple de la frontière présentée précédemment, s'ajoute celle d'État, ou ce que Max Weber appelait un « groupement politique »⁶⁰.

Nous dirons d'un groupement de domination qu'il est un groupement politique [politischer Verband] lorsqu'en tant que son existence et la validité de ses règlements sont garanties de façon continue à l'intérieur d'un territoire géographique déterminable par l'application et la menace d'une contrainte physique de la part de la direction administrative. Nous entendons par État une « entreprise politique de caractère institutionnel » [politischer Anstaltsbetrieb], lorsque et en tant que sa direction administrative revendique avec succès, dans l'application des règlements, le monopole de la contrainte physique légitime. (Weber M., 1995, p. 96-97)

La « contrainte physique » s'exprime aussi par la violence dans sa forme la plus courante que ce soit physiquement ou symboliquement. Avec la notion d'État et l'autorité qu'il matérialise et les formes de dominations, de violence qu'il concentre, on aborde déjà une des notions importantes : celle de pouvoir. Avec elle, il est aussi question de relations de

⁵⁸ Parmi les plus connus, citons Michel Foucher, Jean-Pierre Renard, Paul Guichonnet, Claude Raffestin, ou encore des groupes de chercheurs comme le « Groupe frontière » composé de plusieurs chercheurs se constituant en réseau... Tous les travaux qu'ils publient démontrent tout l'intérêt et l'actualité que représentent les frontières.

⁵⁹ Voir par exemple : Descamps Christian et al. (1991) : *Frontières et limites*, Paris, éditions du Centre Pompidou, 202 p.

⁶⁰ Weber Max (1995) : *Économie et société*, tome I, Paris, Pocket, (1^{re} édition traduite 1971), 411 p.

domination. Violence, pouvoir et domination constituent trois notions clés pour qualifier le rôle de l'État, comme l'explique M. Weber.

Ce qui est formellement caractéristique de l'État contemporain, c'est la réglementation administrative et juridique, modifiable par des lois, d'après laquelle s'oriente l'entreprise de l'activité de groupement de la direction administrative (également réglementée par des lois) et qui revendique une validité non seulement pour les membres du groupement – qui y sont en substance incorporés par naissance – mais aussi, dans une large mesure, pour toute l'activité qui se déroule dans les limites du territoire qu'il domine (par conséquent conformément à l'institution territoriale. [...] [Le] monopole de la violence réservé à la domination étatique est une caractéristique aussi essentielle de sa condition présente que son caractère d'« institution rationnelle » ou d'« entreprise » continue. (Weber M., 1995, p. 99.)

À partir de ces caractéristiques de l'État, on perçoit mieux le lien qui unit à ce dernier la frontière en tant que forme matérielle et limite de son autorité. Autrement dit, l'État utilise divers instruments et a recours à des éléments structurants pour matérialiser son pouvoir, son autorité, sa souveraineté sur un territoire et sur les populations qui le peuplent. Si la frontière représente une des formes matérielles de ce pouvoir et de cette autorité, elle n'est pas la seule.

1.1.3. Frontière et pouvoirs : géographie et politique (2)

La notion de frontière, avec l'idée de souveraineté et d'État qu'elle sous-tend, doit être rapprochée de la question du pouvoir, ou pour être plus précis, des pouvoirs qui entrent en opposition. Claude Raffestin a particulièrement apporté dans ce domaine de réflexion, liant géographie et pouvoir. Reprenant son propos, une définition plus précise de la frontière serait de dire :

Les frontières peuvent être considérées comme lignes ou comme zones de contacts, de fronts ou de liens entre deux États, mais aussi entre différents groupes sociaux. Elles ont une connotation politique et introduisent bien souvent la question du pouvoir. Elles sont souvent manipulées « comme instrument pour communiquer une idéologie⁶¹ »⁶².

⁶¹ Raffestin Claude (1980), *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, éd. Litec, 250 p., p. 150.

⁶² Guillot Fabien (2007) : « Les conflits frontaliers dans les relations entre Israël, le Liban et les Territoires palestiniens. Une approche des notions de "sécurité" et de "zone d'influence". », dans Frédéric Dessberg, Frédéric Thébault (dir.) : *Sécurité européenne : frontières, glacis et zones d'influence. De l'Europe des alliances à l'Europe des blocs (fin XIX^e siècle - milieu du XX^e siècle)*. Rennes, PUR, p. 211-229.

Les questions du pouvoir et de la souveraineté ont été très largement abordées par les géographes (Claude Raffestin, 1980). La question des frontières revient également sur le devant de l'actualité scientifique au tournant des années 1970-80, comme en témoignent les travaux de Paul Guichonnet et Claude Raffestin⁶³, puis dans les années 1980-1990 avec ceux de Michel Foucher⁶⁴, ou encore de Jean-Pierre Renard (1997) pour ne citer que les plus connus.

Michel Foucher contribue de manière importante au débat sur les frontières. Il en propose une définition qu'il décline sous plusieurs aspects :

a) Les frontières sont d'abord l'enveloppe continue d'un ensemble spatial, d'un État, qui a atteint suffisamment de cohésion politique interne et d'homogénéité économique pour que les clivages principaux ne traversent plus l'intérieur du territoire et la collectivité humaine, mais aient été reportés, par changement d'échelle, en position limite. (...).

b) Les frontières sont dans le même temps un plan de séparation-contact ou, mieux, de différenciation des rapports de contiguïté avec d'autres systèmes politiques, qui ne sont pas forcément de même nature ni du même degré d'élaboration (...). (Foucher M., 1991, p. 39-40).

Il réaffirme le lien entre frontière et État, la frontière est une discontinuité géopolitique matérialisant les limites de la souveraineté. Mais il énonce une seconde idée : celle de « différenciation des rapports de contiguïté », dont l'intérêt est au moins double. Tout d'abord, parce que l'idée de « différenciation » fait écho et introduit celle de variété et de division, comme l'avait déjà montré Jean Gottmann.

Tous les caractères naturels rendent l'espace différencié. L'homme vient ajouter à ces différences ; bien plus par ses instincts d'organisation sociale et son besoin de logique, il cherche constamment à mettre de l'ordre dans cette différenciation que la nature avait laissé complexe, toute en nuances et en transitions. Il en est résulté la division de l'espace qui lui était accessible en compartiments. Les États nationaux modernes sont sans doute les types le plus net, le plus parfait de ces compartiments, témoignant d'une évolution qui semble arriver à maturité.

Ainsi, Jean Gottmann avait-il pris en compte cette variété des espaces et la différenciation qui en découlait, notamment du fait de « l'homme » et de ses « instincts

⁶³ Guichonnet Paul, Raffestin Claude (1974) : *Géographie des frontières*, Paris, PUF, Coll. « Le Géographe », 224 p.

⁶⁴ Foucher Michel (1991) : *Front et frontière. Un tour du monde géopolitique*, Paris, Fayard, (édition revue et augmentée), 691 p.

d'organisation sociale et [de] son besoin de logique ». Il s'agit de prendre en considération à la fois des différences physiques et des différences humaines, sociales, ces dernières étant structurées à partir de l'organisation sociale et de l'ordre. Tout ceci a pour résultat, si l'on suit J. Gottmann, d'amener à une division de l'espace se traduisant par la production de compartiments, de cloisonnements de l'espace.

Ensuite, le second intérêt porte sur la notion de *rapport*. Cette dernière met en évidence la coexistence et la mise en contact de différences et d'inégalités sociales, politiques, culturelles, économiques...

Ainsi, les frontières sont des réalités matérielles créées par les sociétés humaines, transformées en fonction des besoins, des rapports de force, des nécessités du pouvoir, de l'organisation de la vie en société et de la mise en rapport de ces divers éléments. En cela, on peut considérer qu'elles sont aussi des productions sociales, c'est-à-dire géographiques, historiques et politiques. Dans ce mouvement de production, les frontières endossent aussi du sens, et sont, de ce fait, la matérialisation de l'idée, du symbole, du signifiant.

Les frontières, en tant que forme matérielle, sont ainsi une pensée projetée sur un espace, dans un espace. Cette affirmation doit aussitôt être associée à l'idée que cela s'inscrit dans le cadre de rapports sociaux, existants « à la fois dans la pensée et hors d'elle ». Autrement dit, « c'est dire seulement que la pensée n'existe pas comme une instance séparée des rapports sociaux, comme une superstructure où viendraient se refléter après coup de façon déformée les autres composantes de la réalité sociale, réalité née hors d'elle et sans elle et sur laquelle elle n'exerçait qu'une action-en-retour, action d'autant moins efficace qu'elle partirait de représentations plus déformées du réel »⁶⁵. Même si on fait le choix de ne considérer les frontières que comme une pensée projetée sur l'espace, cette pensée est déjà une production de rapports sociaux, c'est-à-dire quelque chose de matériel et bien réel⁶⁶. Il faut en effet, ne pas perdre de vue qu'en tant que pensée ou idée, la frontière est déjà une déclaration d'intention, une volonté d'action concrète sur l'espace. Pour être plus précis encore, on peut dire que la frontière « est bien, comme disent ses détracteurs, artificielle, mais pas au sens où elle serait un artifice, seulement au sens où elle est un artefact, une production de l'homme, une création de l'histoire »⁶⁷.

Ces derniers éléments permettent de mieux saisir la nécessité de lier la réflexion sur les frontières et les relations frontalières à la notion de rapport social abordée par la suite.

⁶⁵ Godelier Maurice (1984) : *L'idéal et le matériel : pensée, économies, sociétés*, Paris, Fayard, 348 p., p.22.

⁶⁶ Par « matériel » et « réel », il faut entendre « matière », c'est-à-dire tout le réel, non seulement la nature – inerte et vivante – mais aussi la société et la pensée elle-même.

⁶⁷ Robin Gabriel : « Éloge de la frontière » dans *Géopolitique, Revue de l'Institut Internationale de Géopolitique*, n° 104, janvier 2009, p. 25.

1.1.4. La frontière un objet géographique et politique, donc social

Une fois passés en revue nombre des caractéristiques et éléments de définition de la notion de frontière, il apparaît clairement que celle-ci est un objet géographique et politique et, par conséquent, un objet social.

Patrick Picouet et Jean-Pierre Renard⁶⁸ n'expriment pas autre chose que cette dimension sociale de la frontière, considérée comme une « construction sociale ».

En tant qu'objet géographique, la frontière est une construction sociale qui dépend étroitement d'un contexte. Elle est créée par la société qui lui attribue ainsi ses fonctions dominantes, ses valeurs, sa signification, par ailleurs variables dans le temps long des hommes et de leurs territoires. (Picouet J. P., Renard J. P., 2007, p. 9)

La frontière est un objet construit, produit par les sociétés, dans un contexte donné et selon des rapports sociaux. C'est déjà ce que Jean-Pierre Renard développait comme idée dans *Le géographe et les frontières*.

À partir de ces différents éléments, la définition de la notion de frontière s'affine. Objet géographique et politique puisque mêlant espace et politique (État, souveraineté et pouvoirs), elle est une production sociale issue de rapports sociaux changeants et contradictoires au cours de l'histoire. En tant que telle, ce ne sont pas uniquement les frontières qui sont à étudier, mais également les processus et les pratiques sociales qui se concentrent autour d'elle, de manières asymétriques et changeantes sous la forme de relations frontalières. Ce n'est pas seulement la forme de la production, c'est-à-dire la frontière, mais aussi les processus de production, contradictoires et asymétriques. Ces éléments invitent à lier l'analyse des relations frontalières à la question des rapports sociaux.

1.2. Asymétrie et asymétrie frontalière

À plusieurs reprises déjà, j'ai utilisé le terme d'asymétrie ce qui nécessite d'en définir le sens. C'est une des notions centrales de la thèse. La notion d'asymétrie peut être prise au sens restreint du domaine géostratégique et militaire. C'est notamment par l'expression de « guerre asymétrique » que la notion d'asymétrie a été introduite dans l'approche des conflits asymétriques (Guerre d'Algérie, d'Indochine puis du Vietnam, Afghanistan, Tchétchénie, Irak...). L'idée, dans le cadre d'un conflit asymétrique, c'est que la

⁶⁸ Picouet Patrick, Renard Jean-Pierre (2007) : *Les frontières mondiales. Origines et dynamiques*, Paris, éditions du temps, 159 p.

partie la plus faible s'efforce autant que possible à éviter toute confrontation directe, sur les points forts de l'adversaire, tout en misant sur ses avantages comparatifs au niveau militaire, tactiques et technique, en déplaçant le conflit sur les faiblesses relative de l'adversaire dominant.

En matière militaire ou de sécurité nationale, l'asymétrie consiste à réfléchir, à organiser et à agir différemment de l'adversaire afin de maximiser ses propres avantages, d'exploiter les faiblesses de l'autre, de prendre l'initiative ou de gagner une plus large liberté d'action. L'asymétrie concerne donc les niveaux politico-stratégiques, stratégique-militaires et opérationnels, ou leur combinaison. Elle peut impliquer différentes méthodes, technologies, valeurs organisation, perspectives de temps, ou une combinaison de ces éléments. Elle peut être utilisée sur le court et le long terme, de façon délibérée ou par défaut. Elle peut être conduite isolément ou en conjonction des approches symétriques. Enfin, elle peut revêtir une dimension psychologique aussi bien que physique⁶⁹.

C'est donc sous une acception d'abord militaire, mais pas uniquement, que l'asymétrie est à comprendre. Les relations au niveau des frontières sont dans un certain nombre de cas de l'ordre du conflit asymétrique opposant des acteurs différents et inégaux pris dans des rapports de domination.

Mais l'asymétrie ne se limite pas à ce seul angle de définition. De manière plus large, le concept est utilisé ici dans le sens d'*asymétries sociales*, ou d'*asymétrie frontalière*⁷⁰ faisant plus explicitement référence aux asymétries en lien avec cet espace. C'est l'un des points centraux de ces recherches, tout aussi structurant que les pratiques sociales pour comprendre les rapports sociaux à partir de leurs dimensions spatiales et temporelles. L'asymétrie dont il est question ici, correspond aux asymétries frontalières d'une manière globale, en tant que matérialisation d'asymétries sociales entre les acteurs dans le cadre des rapports sociaux.

L'asymétrie est par définition une absence de symétrie. Autrement dit, une absence d'harmonie et d'équilibre entre les divers éléments d'un ensemble, d'un système. Par exemple, la symétrie lie deux parties distinctes, opposées. En mathématique, si l'on parle d'une relation symétrique, il s'agit d'une relation qui, si elle est vraie pour *a* et *b* dans cet ordre, est aussi vraie pour *b* et *a* pris dans cet ordre inverse.

⁶⁹ Metz Stephen., Johnson II Douglas V. (2001) : *Asymmetry and U.S. Military Strategy : Definition, Background and Strategic Concepts*, Londres, Strategic Studies Institute, US Army war College, Janvier, 30 p., p. 5-6.

⁷⁰ Michel Foucher évoque l'expression de « membrane asymétrique » dans l'introduction de *L'obsession des frontières*, (2007), dans le sens d'un filtre « [...] autorisant la sortie, mais protégeant l'entrée d'individus venant de l'autre côté. », p.18.

De cette définition de base, l'idée est à transposer au niveau des relations frontalières entre deux ensembles que sont deux pays, deux États ou groupes sociaux. Par cette transposition, je cherche à rendre compte de la nature du rapport social entre les groupes sociaux. Bien souvent, la tentation pousse à parler plus volontiers d'inégalités. La notion d'asymétrie me semble mieux adaptée pour traiter des situations frontalières et des rapports sociaux. En effet, contrairement à la seule notion d'*inégalité*, l'asymétrie intègre et traduit aussi bien une dimension quantitative que qualitative.

Là où l'inégalité a davantage de difficultés à rendre compte de la dimension qualitative (pour laquelle on utilise plus couramment le terme de *différence*), l'asymétrie intègre les deux idées que sont la différence et l'inégalité. C'est ce qui justifie à mon sens le choix et l'usage du terme d'asymétrie pour exprimer l'un **et** l'autre, à la fois l'inégalité et la différence.

Les différences et inégalités participent à la production d'asymétries, l'accroissent parfois, l'illustrent en d'autres endroits ou moments. L'asymétrie est finalement le résultat alors que la différence et l'inégalité sont des composantes, certes importantes, des dynamiques à l'origine de la production de ces asymétries. Elles sont des parties intégrantes des rapports sociaux puisqu'elles permettent bien souvent d'en saisir la substance.

1.3. Le concept de rapport social

Un des points de départ consiste à lier l'étude des relations frontalières à celle des rapports sociaux. Considérer les relations frontalières sous cet angle revient, en quelque sorte, à se demander si les frontières incarnent et expriment une des dimensions spatiales de rapports sociaux qui peuvent être déclinés en plusieurs types : sociopolitiques, culturels, économiques...⁷¹ La notion de rapport social est à discuter en proposant des éléments de définition afin de savoir comment je la conçois et d'en justifier l'usage et l'intérêt pour la démarche.

1.3.1. Quelques éléments de cadrage sur la notion de rapport social

Le concept de rapport social n'est véritablement efficace et opératoire dès lors que les individus sont considérés comme de véritables acteurs et non pas seulement comme de simples « supports » des rapports sociaux, ou encore comme des agents ayant intériorisé

⁷¹ Ce point est à mettre en lien avec les hypothèses qui sont développées et explicitées par la suite au point 3 de ce chapitre.

leurs conditions d'existence et se comportant de manière exclusivement déterminée par leur statut social ou par une « rationalité totale ». Les considérer en véritables acteurs, c'est prendre en compte leurs actions individuelles et collectives, leurs pratiques, leurs réflexions, leurs vécus et représentations avec toutes leurs parts de rationalité et de subjectivité, à partir desquelles ils participent aux (et agissent sur les) rapports sociaux.

Prendre en compte les rapports sociaux, c'est donc tenter d'explicitier ce qui structure la réalité. La réalité (ou le réel) est d'abord du registre du matériel, ce qui inclut à la fois la matière et la pensée. Ensuite, c'est aussi un mouvement, une transformation constante des bases matérielles et idéelles qui matérialisent les sociétés, qui les structurent et les organisent à partir de rapports complexes et contradictoires : les rapports sociaux. Ceux-ci peuvent être considérés comme l'ensemble des rapports des hommes au monde, seulement ce rapport n'est ni direct, ni immédiat. C'est pourquoi les rapports sociaux ont comme condition nécessaire le rapport des hommes entre eux. Cette nécessité demande qu'il y ait des coopérations, de l'organisation, mais cela suscite également des oppositions, des concurrences, des conflits. Les rapports sociaux se nourrissent en quelque sorte de ces contradictions et antagonismes et se matérialisent au cours de processus de productions, de transformations, de dominations, mais aussi par des pratiques. Tous ces processus peuvent prendre des formes différentes (violence, échange, coopération, travail, consommation, exploitation...) et cela à des moments et à des rythmes (temps) différents, sur des espaces multiples. Ainsi définis, les rapports sociaux sont bien plus que de simples relations, bien qu'ils le soient aussi.

De manière abstraite, les rapports sociaux peuvent être appréhendés sous plusieurs acceptions, par exemple sous les formes d'une coopération, d'un conflit, d'une résistance ou d'une soumission. Cependant, c'est au travers de pratiques et de faits concrets que ces phénomènes s'expriment.

Dans la réalité, il est rare que les choses se présentent de manière aussi tranchée. Dans les faits, on observe des combinaisons entre des rapports sociaux de nature coopérative, conflictuelle, de résistance ou de soumission, qui donnent une vision plus nuancée, mais aussi plus complexe, des types de rapports sociaux.

Pour illustrer la définition de base abordée précédemment, le rapport social a été présenté comme pouvant prendre une forme de relations de coopérations ou conflictuelles. Il faut donc revenir sur ces deux axes que sont la coopération et le conflit pour en définir les caractéristiques.

Dans le cadre *coopératif*, trois composantes sont intéressantes : celle de *temps*, celle de *lieu* et la troisième de *condition*. La composante de temps renvoie bien évidemment à la question de la durée. La coopération nécessite une durée pour s'établir. Mais elle suppose aussi un lieu, un endroit pour que se produise le rapport, souvent sous la forme de

l'échange. Cela peut être un espace à proprement parler, une place, un marché comme dans le cas des échanges internationaux, un point de passage le long d'une frontière par exemple... Mais cela peut aussi être un espace virtuel que constituent les réseaux informatiques où les transactions se font par simples transferts numériques, informatiques...

Autre élément de la coopération, les conditions de cette dernière. Par « condition » de la coopération, il s'agit de prendre en considération les termes mêmes de l'échange et du rapport, ce qui introduit les questions d'inégalité ou de différence entre les parties en relation. Le rapport social résulte d'un échange entre deux ou plusieurs parties qui y trouvent un intérêt. Les différentes parties ont besoin d'échanger des biens, des ressources, des mots, des connaissances que chacun a en sa possession et qui intéressent l'autre partie. L'échange repose sur cette base : avoir un besoin, un but, et le réaliser en ayant recours à l'échange, au rapport social. L'inégalité ou la différence de moyens ou de position sociale, hiérarchique... conduisent le plus souvent à ce que l'échange se fasse au bénéfice de la partie ayant le plus de moyens (de capitaux au sens large) ou bénéficiant d'une position dominante.

C'est ce qui peut conduire à l'autre forme du rapport social, celle du *conflit*. Le déséquilibre ou l'asymétrie entre les différentes parties contractantes, *en rapport social*, conduisent à une situation potentielle de conflit. On arrive donc à considérer les rapports sociaux au départ coopératifs comme potentiellement conflictuels du fait de l'inégalité ou de la différence entre les parties qui sont en relation. L'inégalité et la différence entre les parties en présence peuvent générer le conflit par refus de la domination, mais aussi du fait que les règles de l'échange (ou de façon plus large, du rapport social), sont déterminées par des rapports de force où le plus fort impose au plus faible les conditions de l'échange et du rapport. En toute hypothèse, c'est le rapport de forces qui engendre les conditions même du rapport, qui organise l'échange et le rapport social. Ainsi, parle-t-on, par exemple, de rapport d'exploitation, c'est-à-dire d'une relation où existent un dominant et un dominé qui interagissent l'un sur l'autre.

Le conflit peut prendre différentes formes, extrême (la guerre), à une violence plus larvée, parfois symbolique et néanmoins présente, produisant des effets sur la nature des rapports sociaux. Tout un jeu de pressions se met en place dans ce cadre conflictuel des rapports sociaux où s'affrontent des forces inégales et différentes en vue de modifier les conditions de l'échange et du rapport, ou d'imposer l'accès à telle ou telle ressource par exemple. Cette situation de conflit est inhérente finalement à la nécessité du rapport social pour obtenir dans le cadre de l'échange ce qui fait enjeu : un avantage, un salaire, un bien, une ressource, une position sociale, un espace...

Dès lors qu'une des parties en présence estime ne plus avoir la possibilité ou le besoin d'accéder à ce qui représente l'enjeu du rapport social, celui-ci est rompu. Autrement

dit, c'est l'avantage relatif à poursuivre le rapport social, sous une forme coopérative ou conflictuelle, qui détermine la durée de vie des rapports sociaux. Pris dans leurs ensembles, les rapports sociaux se trouvent produits et reproduits selon ce schéma dans les différentes sociétés, au cours du temps et en différents lieux. C'est par conséquent dans une dynamique contradictoire, dialectique, que les rapports sociaux se construisent et se nouent entre les individus et les groupes sociaux. Ce point nécessitera par la suite d'y revenir.

1.3.2. Rapports sociaux et pratiques sociales : Intérêt pour l'étude des relations frontalières

Les rapports sociaux relèvent d'expériences (le « vécu ») et de pratiques individuelles et collectives. Leur étude représente un moyen d'expliquer les comportements, les choix et non-choix, les stratégies et pratiques des acteurs et des groupes sociaux par exemple, dans le cadre des relations frontalières.

Dans la prise en compte des rapports sociaux, un des éléments fondamentaux est la pratique, ou les pratiques sociales de l'espace. Déterminées, ajustées, influencées par les possibilités, moyens, limites, conditions sociales au sens large, les pratiques sociales permettent de saisir la nature même des rapports sociaux. C'est ce qui justifie d'appuyer les analyses sur les pratiques sociales de l'espace frontalier afin d'expliquer les relations frontalières.

Cela pose toute une série de questions. Quelles sont ces pratiques ? Par qui et comment ces pratiques sont-elles produites ? Qu'est-ce qui oriente, délimite et définit ces pratiques ? Ces questions permettent finalement non seulement d'interroger les pratiques sociales, mais également d'apporter des éléments de compréhension sur les rapports sociaux. Toutefois, il faut éviter un biais fréquent, qui consiste à vouloir autonomiser les rapports sociaux, à les isoler.

En tant que discontinuités, les frontières sont des espaces où on peut prendre la mesure des rapports de force, mais aussi des différences et des inégalités sociales. Elles sont une rupture à partir de laquelle certains rapports sociaux se matérialisent sous des formes frontalières particulières et selon des processus observables aux frontières. À la fois espace limite (limite pour définir les contours d'une identité, limite de souveraineté...), espace matériel du pouvoir, du politique, espace enjeu..., la frontière est le lieu de mise en contact, de rapport à l'autre, de confrontation avec la différence et l'inégalité, à l'altérité au sens large. L'espace frontalier permet de saisir les rapports de force, les tensions et oppositions qui traversent les sociétés humaines. Ou, pour le dire autrement, du fait des dynamiques et des processus contradictoires qu'ils impliquent, les rapports sociaux permettent de mieux comprendre la complexité des relations frontalières.

1.3.3. *Quelle approche globale des rapports sociaux ?*

Une autre caractéristique définissant les rapports sociaux, c'est leur diversité. Ainsi existent des rapports sociaux économiques, politiques, culturels, familiaux, matériels, mais aussi symboliques... qui représentent autant de domaines de la vie sociale des individus et des groupes sociaux. Bien loin de considérer ces divers domaines comme autonomes, il faut au contraire les articuler pour véritablement prendre toute la mesure de la notion de *rapport*. C'est en effet l'idée de rapport qui représente le cœur même de l'approche, c'est également ce qui permet de prendre en compte la multidimensionnalité du « social ».

Dans le contexte actuel qui tend à isoler les faits sociaux, notamment l'économie, cette précision est importante. Il s'agit bel et bien de rappeler l'artificialité d'un tel découpage du « social » qui tend trop souvent à donner une vision tronquée de la réalité. Cette représentation et ce découpage du « social » se retrouvent d'ailleurs dans le domaine des sciences sociales, éclatées en disciplines, ce qui conduit bien souvent à un fractionnement des analyses des réalités sociales.

À titre d'exemple, force est de constater que l'économie est aujourd'hui sans doute le domaine dans lequel la tendance à isoler les rapports sociaux économiques du reste des autres rapports sociaux est la plus forte. Ce n'est pas nouveau, néanmoins le contexte actuel, que l'on exprime souvent sous l'expression de « mondialisation », a en quelque sorte accéléré le processus. Dans les analyses développées par Karl Polanyi sur la crise économique des années 1930-1945, l'auteur apporte, déjà à cette époque, plusieurs éléments déterminants dans ce débat. À propos de cette tendance à isoler l'économie du reste des domaines d'activités des sociétés, dans *La grande transformation*, il rappelle que « par opposition à nous, les autres sociétés n'ont pas ségrégué les aspects économiques, qu'on les y trouve seulement mélangés ou encastrés dans le tissu social »⁷². Dans les sociétés industrielles occidentales, la dimension économique des rapports sociaux tend à prendre une place non seulement autonome, mais autosuffisante dans l'explication globale des rapports sociaux. De ce fait, plusieurs précisions doivent être effectuées.

Il ne s'agit pas de nier que la notion de rapport social est liée à la dimension économique. C'est notamment ce que postulent Hegel et Marx. Selon les théories qu'ils ont tous deux développées, et selon l'approche marxiste couramment utilisée dans les sciences sociohumaines, les rapports sociaux de production désignent l'ensemble des relations que les hommes entretiennent entre eux, mais aussi avec la nature, dans le cadre de leur activité

⁷² Polanyi Karl (1983) : *La grande transformation : aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, (Première édition originale 1944), 419 p.

de production issue du travail. Selon la définition marxiste, les rapports de production comprennent trois éléments, fortement liés : les formes de propriété des moyens de production, la position des différents groupes sociaux (classes) dans la production, les formes de répartition des biens produits. L'ensemble des rapports de production « constitue la structure économique de la société, la base concrète sur laquelle s'élève une superstructure juridique et politique [...] »⁷³.

Les rapports sociaux de production diffèrent, en effet, selon le type de formation sociale dans laquelle ils ont lieu. Ainsi, selon les marxistes, ils seront de collaboration et d'entraide dans le cas d'une société primitive ou d'une société socialiste, et d'exploitation dans le cas d'une société divisée, hiérarchisée en classes. Ce qui détermine le caractère des rapports de production, c'est la forme de propriété des moyens de production. S'il s'agit d'une propriété privée, les rapports de production seront des rapports d'inégalité, d'exploitation et inversement.

Pour autant, si les facteurs économiques ont tendance à dominer d'autres aspects des rapports sociaux, cela ne doit pas conduire à les autonomiser du reste des facteurs au sein des rapports sociaux, ni à en faire l'élément à partir duquel les faits sociaux tendent à s'expliquer dans leur globalité. Les rapports sociaux économiques sont une des facettes des rapports sociaux, souvent « déterminants », mais pas systématiquement l'aspect central, permettant de comprendre et d'expliquer l'ensemble des rapports sociaux. Il n'existe pas de production sans société, autrement dit, l'économie n'existe et n'a de réalité que parce qu'elle est une production sociale.

Engels lui-même avait en son temps dénoncé ce qu'est l'économisme, ou tout au moins en percevait-il le « risque ». En 1890, dans une lettre à Joseph Bloch, il écrivait :

D'après la conception matérialiste de l'histoire, le facteur déterminant dans l'histoire est, en dernière instance, la production et la reproduction de la vie réelle. Ni Marx, ni moi n'avons jamais affirmé davantage. Si, ensuite, quelqu'un torture cette proposition pour lui faire dire que le facteur économique est le seul déterminant, il la transforme en une phrase vide, abstraite, absurde⁷⁴.

Aujourd'hui encore, dans le contexte de mondialisation libérale, où le marché tend à s'imposer comme instrument de régulation sociale, l'extraction de l'économie de la sphère sociale est un phénomène qui doit être pris en compte pour mieux s'en défaire et le

⁷³ Marx Karl (1859) : *Contribution à la critique de l'économie politique, Préface*, Paris, éditions sociales, 1972, 309 p., p. 18.

⁷⁴ Engels, (1890) : « Lettre à Joseph Bloch », dans Marx Karl, Engels Friedrich, *Études philosophiques*, Paris, Éditions sociales, 1974, p. 238.

dénoncer. Maurice Godelier, dans *L'idéal et le matériel*, insiste lui aussi sur ce point, rejoignant en cela Karl Polanyi, rappelant la place qu'occupe l'économie et les formes changeantes qui la caractérisent au cours de l'histoire des sociétés.

C'est à K. Polanyi que revient le mérite d'avoir montré que l'économique n'occupe pas, dans les sociétés et dans l'histoire, les mêmes lieux et les mêmes rapports sociaux, et qu'il change de forme selon qu'il est ou non « encastré » dans le fonctionnement des rapports de parenté ou des rapports politico-religieux.⁷⁵

En outre, M. Godelier considère que la thèse de K. Polanyi permet de revoir la notion de rapport social de production, définie chez Marx comme « la « structure économique », les fondations (Grundlage) sur lesquelles s'élève l'édifice (Überbau) de chaque société ». Ce qui nécessite dans un premier temps pour expliciter la notion de rapports sociaux de production de les dégager « de toute référence à telle ou telle société particulière » (M. Godelier, 1984, p. 30).

Ce faisant, M. Godelier ajoute « qu'il nous devint évident que les rapports de production sont les rapports, quels qu'ils soient, entre les hommes qui assument l'une, l'autre ou les trois fonctions suivantes : déterminer la forme sociale de l'accès aux ressources et au contrôle des conditions de la production ; organiser le déroulement des procès de travail et répartir les membres de la société entre ces procès ; déterminer la forme sociale de la circulation et de la redistribution des produits du travail individuel et collectif. » (M. Godelier, 1984, p. 31).

Il rappelle aussi qu'« une société existe toujours comme un tout, comme un ensemble articulé de rapports et de fonctions dont toutes sont *simultanément nécessaires* pour qu'elle existe comme telle, mais dont le poids sur sa reproduction est inégal. C'est ce qui fait que la reproduction de tel ou tel type de société ne peut se poursuivre au-delà de certaines variations ou altérations des rapports sociaux qui la composent et de la base matérielle sur laquelle elle s'appuie. » (M. Godelier, 1984, p. 15-16).

Ce retour théorique sur la notion de rapport social permet de mieux saisir les enjeux et intérêts qu'il y a à replacer l'analyse des relations frontalières dans le cadre plus large des rapports sociaux. Faire ce choix permet de considérer les relations frontalières, que cela soit à un échelon micro, à partir des pratiques des populations en contact aux frontières, ou à un échelon macro, à partir des relations internationales entre États. C'est ce qui permet de développer une réflexion qui ne découpe pas « artificiellement » le raisonnement et

⁷⁵ Godelier Maurice (1984) : *L'idéal et le matériel : pensée, économies, sociétés*, Paris, Fayard, 348 p., p. 31.

l'analyse et d'appréhender la réalité sociale de manière plus complète. C'est tout le sens d'une approche de géographie sociale et politique.

2. Les hypothèses et questions de recherche

Reste maintenant à préciser et détailler les hypothèses et questions de recherche à partir desquelles on procède ensuite à l'analyse des faits. Les hypothèses peuvent être considérées comme des pistes afin de répondre aux questionnements, véritables lignes directrices pour la réflexion. Les questions de recherche permettent ainsi d'alimenter et de structurer la problématique d'ensemble, mais aussi de présenter des axes qui sont ensuite développés.

Aux questions de recherche et aux hypothèses, on confronte les observations, les expériences de terrain, les données recueillies, les connaissances emmagasinées.

2.1. Les hypothèses de recherche

Trois hypothèses principales sont retenues :

- 1- La production de frontières résulte de compromis sociaux.
- 2- La frontière est une des matérialisations des rapports sociaux.
- 3- Les relations frontalières sont influencées par la mondialisation.

Ces hypothèses s'articulent entre elles pour s'intégrer à la problématique de recherche dont je rappelle ici les deux questions centrales : quel est le rôle des frontières dans la reproduction des rapports sociaux ? Et, peut-on appréhender les transformations des rapports sociaux à partir de l'étude des pratiques sociale de l'espace frontalier ?

2.1.1. Le compromis social

La notion de compromis social renvoie à plusieurs idées fortes et se décline principalement sous des aspects historiques, politiques, économiques, culturels, linguistiques... La frontière est un « objet » en constante évolution qui suit les changements inhérents à toute société. Cette réalité sociale engendre des transformations, des renversements, des alternances et des confrontations, mais aussi des ambiguïtés et des jeux contradictoires. La frontière matérialise des processus et des dynamiques produits dans le cadre des rapports de pouvoirs où s'affrontent et se neutralisent différentes forces. La

notion de compromis permet ainsi de traduire cet accommodement permanent, cet arbitrage entre ces forces contradictoires.

En outre, l'idée de compromis fait référence au lien et au rapport à l'autre, à la réciprocité. Dans cet esprit, la frontière rassemble à la fois, non seulement les idées de clôture et de délimitation, mais aussi d'ouverture et de commencement. C'est à la frontière, en ce lieu de contact et de rupture, que les rapports sociaux matérialisent des oppositions, des valeurs et des liens que les individus et groupes sociaux tissent entre eux. L'espace constitue une des dimensions pour en matérialiser l'existence et l'expression.

2.1.2. La matérialisation de rapports sociaux

Par leur composition, les sociétés sont diverses et expriment une réalité en mouvement, produite dans le cadre de rapports sociaux. Comme expliqué précédemment, les étudier, c'est s'intéresser aux relations que les hommes entretiennent entre eux aux niveaux politiques, économiques, culturelles, linguistiques, idéologiques, etc. Ces rapports, qui prennent forme à la fois dans les contradictions et dans la complexité qui caractérisent les groupes humains, offrent une sorte de langage dialectique de la vie des hommes en société. L'espace permet de matérialiser différentes expressions de rapports sociaux et de leurs dynamiques. Les frontières constituent dans la façon dont elles sont perçues et vécues, mais aussi dans la manière dont elles sont construites et utilisées, pratiquées, des lieux où les rapports de force, tensions, différenciations et dominations dessinent les contours de rapports sociaux. L'hypothèse est donc de considérer qu'à partir de l'étude des espaces frontaliers, des pratiques sociales sur ces espaces, des asymétries qui s'y cristallisent on a accès à la réalité des rapports sociaux, à leur manifestation et matérialisation.

Les frontières sont bien souvent un point de jonction entre pratiques sociales, représentations et relations à l'autre, vécus différents et inégaux. Selon les acteurs, les enjeux et les rapports de forces, les processus et formes changent sous les effets des rapports sociaux.

2.1.3. Les effets de la mondialisation

La mondialisation constitue une troisième hypothèse explicative. La mondialisation et le libre-échange incarnent une transformation des rapports sociaux et des représentations. Plusieurs questions se trouvent alors introduites, car l'évolution des sociétés se fait aussi bien au niveau organisationnel qu'idéologique. La mondialisation est ainsi considérée comme une hypothèse explicative pour tenter de comprendre les processus en cours et les formes que prennent les frontières. Le développement des échanges et les

politiques stratégiques des grands groupes multinationaux, par exemple, ou des États, ou encore les évolutions des pouvoirs (lieux de décisions, détenteurs de capitaux...), peuvent représenter dans ce cadre des pistes explicatives des évolutions et transformations des relations frontalières et des rapports sociaux.

Derrière l'uniformisation progressive des modes de vie, les résistances auxquelles le processus de mondialisation (ou ce qui le symbolise) donne lieu, les craintes et pertes de repères qu'il suscite, représentent autant d'éléments à considérer dans la redéfinition du contexte international que certains avaient cru simplifié après la chute des pays socialistes par exemple.

Une instabilité constante demeure dans les relations internationales, instabilité dont les espaces frontaliers traduisent bien souvent la forme et la force. Avec l'éveil des revendications identitaires, « l'embrasement » de diverses régions du globe et la fièvre du « nettoyage ethnique » qui divisent et précipitent des populations dans les guerres et les conflits, la volonté de contrôle de l'espace, la revendication territoriale, l'appropriation, le fractionnement et la séparation semblent contrebalancer le visage mondialisé et uniformisé de l'économie de marché. La question de la valeur marchande nécessite de différencier, de démarquer les sociétés et les groupes sociaux, ce qu'ils produisent comme biens et détiennent comme ressources. Les frontières et les relations frontalières ont un rôle central dans ce processus.

Ces trois hypothèses ouvrent plusieurs perspectives de questionnement. Le fait de poser comme hypothèse que la production d'une frontière (attribut et forme de celle-ci) résulte d'un compromis social, que les rapports sociaux se trouvent matérialisés au niveau des frontières, ou encore que la mondialisation produit des effets visibles et renforce en même temps qu'elle use de la démarcation sociale matérialisée par les frontières, invite à prendre en considération les rapports de forces qui sont déterminés par le pouvoir, par la capacité de choisir ou non pour des individus, des groupes sociaux et États. Dans ce contexte, et à partir de ces hypothèses explicatives, une série de questions peut ensuite être formulée.

2.2. Les questions de recherche

Plusieurs grandes questions sont concomitantes à la problématique générale : ce sont les questions de recherche. Parmi ces questions plusieurs reprennent les deux axes que sont la frontière et les rapports sociaux et permettent de préciser les interrogations auxquelles donne lieu l'approche développée ici. La première des questions est : comment articuler relations frontalières et rapports sociaux ? À partir des éléments de définition et de

cadrage apportés précédemment, plusieurs pistes de réponses ont déjà été proposées, mais l'ensemble de ce travail entend développer ces pistes de manière plus précise. D'autres questions doivent aussi être posées, notamment autour du thème des rapports sociaux et du lien avec les relations frontalières : quelles relations peuvent être mises en évidence entre pouvoirs politiques, pouvoirs économiques et découpages frontaliers et relations sociales frontalières ? En quoi diffèrent les rapports sociaux frontaliers des rapports sociaux en général ? Quelles spécificités la frontière offre-t-elle pour comprendre les rapports sociaux ?

Cette première série de questions permet d'établir les types de relations frontalières qui peuvent être rencontrés, où et pourquoi ? La question du *où*, et avec elle, de manière implicite, celles du *où-qui* et du *où-pourquoi*, renvoie à l'analyse des rapports sociaux, c'est-à-dire à ce qui les organise, les produit et reproduit. Localiser les différents types de relations et tenter de décrypter les ressorts à l'origine de tel ou tel type de relations frontalières représente un premier temps dans la recherche.

Un second temps nécessite que soit posée la question du comment lire et comprendre l'intensité des relations frontalières ? La question du *comment* revient à réfléchir à une méthode ou modèle d'analyse des relations frontalières. C'est l'objet de la mise en place d'une grille de lecture.

De plus, partant des rapports sociaux asymétriques, inégaux et différents, comment cela se traduit-il et quelles sont les influences au niveau des frontières et des relations frontalières, au niveau des pratiques ? Ces influences prennent forme dans le cadre des relations de part et d'autre des frontières entre les différents groupes sociaux, entre les individus, ou bien encore au niveau des États et institutions. Les pratiques sociales de l'espace frontalier représentent un intérêt particulier pour saisir ces processus, pour en rendre compte et les matérialiser.

Les pratiques sociales de l'espace illustrent bien souvent, de manière visible et palpable les usages, les manières et les possibilités offertes aux différents acteurs sur le terrain. Ces usages, manières et possibles, se construisent selon des contraintes, des moyens, parfois des désirs et envies qui sont autant d'indicateurs pour matérialiser les rapports sociaux. Comment rendre compte de ces pratiques sociales ? Quels liens établir entre pratiques sociales de l'espace frontalier et rapports sociaux ?

La réalité frontalière permet, en outre, d'étudier dans diverses directions les rapports sociaux. Dans sa forme linéaire, et par sa fonction géopolitique et de marquage, la frontière permet d'interroger les effets en termes de répartition, de mobilité et de polarisation des individus et des groupes sociaux. Quelles mobilités selon les individus et les frontières, selon le contexte sociopolitique, économique et culturel ? Qui peut, ou a intérêt, à traverser et franchir les frontières ? Pourquoi la volonté de traverser les frontières, de

migrer pour un ailleurs est-elle si forte chez certains individus ou groupes ? Quelles frontières sont l'objet de lutte de passage, de tensions démographiques et migratoires ? Ces diverses questions permettent de porter le regard et l'analyse sur les dynamiques, les flux économiques et humains et d'aborder les thèmes du conflit et de la coopération. Bien souvent les frontières catalysent les tensions et jouent le rôle de miroir grossissant des inégalités et des différences sociales.

Mais les frontières sont aussi lieu de confrontation et de matérialisation de discours politiques ce qui introduit encore d'autres questions. Quel(s) rôle(s) les acteurs politiques, que ce soient les États ou les décideurs politiques, font-ils endosser aux frontières ? Comment passe-t-on de la frontière, instrument politique d'un État et d'une souveraineté, à l'instrumentalisation politique de la frontière ? Toutes ces questions entrent en résonance avec le contexte politique actuel où les discours politiques prolifèrent sur le thème de l'immigration, de la nation ou encore de l'identité nationale...

Ces questionnements illustrent, s'il en est besoin, les différents registres que sont le réel, le symbolique et l'imaginaire qu'incarnent les frontières et dont rendent compte les relations frontalières.

Finalement, la question centrale qui se pose vise à interroger les articulations et liens entre rapports sociaux, pratiques sociales et asymétries frontalières. Cette articulation entre rapports sociaux, pratiques et asymétries constitue la ligne directrice du questionnement de ces recherches. Ce sont autant d'éléments qui représentent des pistes de recherche particulièrement stimulantes pour contribuer à comprendre la dimension spatiale des rapports sociaux.

Conclusion

Ce chapitre a permis de présenter la problématique de la thèse et de discuter les notions essentielles, hypothèses et questionnements. Cette étape a eu aussi pour but de saisir les enjeux et les objectifs de ces recherches sur les rapports sociaux, les pratiques et les asymétries frontalières.

La démarche qui structure la thèse est donc construite sur la combinaison de l'approche de géographie sociale et de la géopolitique. Les rapports sociaux sont appréhendés à partir de leur dimension spatiale, déclinés par les pratiques sociales et les asymétries frontalières. L'étude et l'analyse des relations frontalières est aussi celle des rapports sociaux comme le proposent les hypothèses de recherche.

Après avoir présenté les buts, il reste maintenant à expliquer la méthodologie, à en détailler les principales lignes de force. S'ajoute à cela, le choix des échelles d'analyse et la présentation des terrains de recherches sur lesquels s'appuie le travail empirique.

CHAPITRE 3. **Approche méthodologique, choix des échelles d'analyse et des terrains de recherche**

À notre sens, le géographe du social se doit d'utiliser, selon l'échelle d'observation et selon les circonstances ou les sources disponibles, une vaste panoplie de méthodes.

Armand Frémont et al., Géographie sociale, 1984, p. 152

Lorsqu'ils [les chercheurs] essaient d'exprimer leur sens de la bonne procédure, ils n'ont pas grand-chose à invoquer sinon l'expérience antérieure qui reste implicite et quasi-corporelle et, quand ils parlent informellement de leur recherche, ils la décrivent comme une pratique demandant du métier, de l'intuition et du sens pratique, du flair, du « pifomètre », autant de choses qui sont difficiles à transcrire sur le papier et qui ne peuvent être comprises et acquises vraiment que par l'exemple et à travers un contact personnel avec des personnes compétentes.

Pierre Bourdieu, Science de la science et réflexivité, 2001, p. 80.

Introduction

Plusieurs éléments méthodologiques sont à préciser, éléments qui servent de référents et de guides pour mener ces recherches. C'est le but de ce chapitre : rappeler les grandes lignes directrices tant d'un point de vue global avec une forte abstraction, qu'au niveau des méthodologies de terrain, plus concrètes et pratiques.

Présentée ici de manière théorique, la méthodologie utilisée a été éprouvée de manière empirique, « en situation » ce qui a nécessité des ajustements, des remises en cause tout au long de la recherche, en fonction des aléas et contextes locaux. Pour autant, les explicitations et développements suivants permettent d'appréhender la démarche globale dans son ensemble. Reconstruire et expliciter rétrospectivement le cheminement méthodologique et la démarche adoptée pour mener à bien ce travail de recherche, ne doit pas masquer la réalité dans laquelle s'est construite cette recherche. Au quotidien comme sur les différents terrains d'étude, la démarche s'est aussi nourrie d'erreurs, de tâtonnements plus ou moins longs, de retour en arrière et de renoncements face à une réalité pas toujours facilement appréhendable. Les méthodes de recherche ne peuvent pas faire abstraction des conditions sociales ni de la réalité du terrain. On ne mène pas de manière stéréotypée et standardisée une recherche sur des terrains où ont lieu des conflits armés, où le secret et la clandestinité sont de mise, ou la souffrance et la détresse humaine sont vécues, racontées par les acteurs au chercheur qui devrait rester face à cela imperméable, distant et totalement « objectif ». L'objet de la recherche en sciences humaines et sociales affecte la pratique de recherche, et le chercheur doit sans cesse réévaluer sa pratique, sa méthode, son rapport à l'objet modifiant et adaptant le protocole méthodologique calmement défini dans un bureau de laboratoire loin du terrain. C'est pourquoi, même si ce chapitre peut donner une vision très protocolaire de la méthode, cela ne doit pas masquer cette réalité des recherches. Il y a un décalage entre la volonté initiale d'avoir recours à tel ou tel protocole méthodologique et la possibilité offerte sur le terrain de réaliser, « comme prévu », tout ce qui était envisagé.

Conscient des limites et imperfections, une fois cette mise en garde effectuée, le cadre méthodologique de la recherche se décline en plusieurs temps. Tout d'abord, ce sont les éléments de cadrage généraux des méthodes mobilisées qui sont à présenter. Ensuite, sont présentées les bases sur lesquelles est construite la grille de lecture – méthode en soi – pour analyser la complexité des rapports sociaux à partir des pratiques et asymétries frontalières. Puis, présenter les axes méthodologiques utilisés sur les différents terrains de recherche, mêlant approche quantitative (quand c'est possible) et qualitative (analyse statistique, observations, entretiens...). Enfin, après avoir discuté du choix des échelles

d'analyse, c'est par une présentation des « terrains laboratoires », base empirique de la recherche, que se termine le chapitre.

1. Méthodes de recherche : quelques éléments de cadrage généraux...

D'un point de vue global et théorique, la méthode se construit par la combinaison de deux approches : l'une reprend les grandes lignes de l'approche hypothético-déductive, l'autre celle de l'approche dialectique.

Ces approches méthodologiques ont amené au cours de la pratique de recherche à les décliner sous des axes méthodologiques plus concrets que sont l'observation, l'entretien et l'analyse statistique (dès lors que des données étaient exploitables et disponibles). Les différentes expériences de terrain ont permis par la suite d'affiner la méthode globale par un aller-retour permanent entre approche méthodologique globale, recherche de terrain et réflexions critiques au fur et à mesure que les recherches avançaient.

Deux pistes d'explication permettent de comprendre les évolutions méthodologiques. La première trouve son origine dans la confrontation à la réalité et à la complexité du thème des relations frontalières. La seconde explication provient de la maturation des recherches et des expériences de recherche qui ont conduit à une évolution de l'approche méthodologique.

1.1. Approches hypothético-déductive et dialectique : démarches d'analyse de la réalité

Pour mener ces recherches, c'est tout d'abord l'approche hypothético-déductive qui a été privilégiée. L'intérêt de cette approche réside dans la confrontation d'hypothèses de départ à la réalité. Confrontées à la réalité des faits et du « terrain », les hypothèses sont (ou pas) validées pour expliquer les processus, les formes, les faits... Cela permet aussi de voir jusqu'à quel niveau (échelle) elles sont opératoires et pertinentes pour expliquer les faits sociaux étudiés.

L'idée sous-jacente de cette approche est de valoriser le rôle de la théorie mise à l'épreuve des faits. Il y a donc construction initiale d'un modèle théorique explicatif, d'analyse, dont la validité est vérifiée par la confrontation avec la réalité. Cela représente le premier élément de l'approche ici privilégiée.

Dans le même temps, un second élément compose l'approche : la dialectique. Polysémique le mot dialectique, est ici utilisé dans le sens de mouvement contradictoire permettant d'appréhender la réalité en constante évolution.

Deux notions sont importantes pour bien comprendre l'approche dialectique telle que considérée ici : la dimension empirique et la nécessité du recul critique par rapport à l'expérience de terrain. Ces deux composantes de la démarche permettent en outre de s'écarter d'une conception purement objectiviste de la réalité. Pour autant que j'ai pu l'observer, la réalité n'est jamais totalement compréhensible tant la complexité et la constante évolution des rapports sociaux rendent cette réalité changeante et contradictoire. Le recul critique permet quant à lui de se défaire des idées reçues, dominantes, sans pour autant qu'elles apportent une explication complètement irréfutable de la réalité. Là encore en cherchant à combiner ces deux notions, le but est d'essayer autant que possible de s'écarter du déterminisme.

La réalité est à concevoir comme un ensemble de processus. Autrement dit, elle est multiple, diverse, et ne peut s'expliquer et se concevoir à partir d'un modèle unique, ou de « lois ». Cette diversité est produite, non pas par juxtaposition d'éléments différents, mais dans le cadre de rapports sociaux.

Enfin, il faut préciser que la « dialectique ne consiste pas en une multitude de points de vue hétérogènes, qui ramèneraient à la dialectique naïve et au scepticisme ; elle est la saisie de l'unité de points de vues multiples. Elle ne remplace pas le point de vue de l'universel par celui du particulier, ni celui de la permanence par celui du changement, elle pense l'unité contradictoire de l'universel et du particulier, de la permanence et du changement. »⁷⁶

1.2. La question de la complexité

La question de la complexité apparaît à plusieurs reprises dans le cadre des recherches tant d'un point de vue théorique que très concrètement sur les différents terrains de recherche. La complexité peut se lire à deux niveaux au moins dans ce travail tant elle caractérise les réalités auxquelles je me suis souvent retrouvé confronté.

À un premier niveau, qui peut être qualifié de général, la complexité est avant tout un problème, une des facettes de la réalité étudiée sur les différents « terrains laboratoires ». Cela pose des questions non seulement d'ordre méthodologique, mais aussi

⁷⁶ Lavallard Marie-Hélène (1982) : *La philosophie marxiste*, Paris, éditions sociales, 183 p., p. 70.

problématique et de pratique concrète de la recherche. Pour définir de manière basique la complexité, on peut dire que cela fait référence à la multidimensionnalité des choses, des liens et relations entre elles, de leurs articulations et oppositions.

La complexité réunit des éléments différents. L'étude des relations frontalières et la problématique générale de ces recherches tout comme les questions plus précises qui l'alimentent sont autant de facettes qui renvoient à d'autres facteurs, questions, causes et faits sociaux. Ainsi, dans ce contexte, très concrètement, la complexité a été un état dans lequel s'est construit et structuré ce travail.

Bien souvent, au départ, les relations frontalières ou encore les rapports sociaux sont des « boîtes » qui rassemblent diverses composantes et qui apparaissent comme difficilement analysables. Cette situation est renforcée par l'épaisseur et la contradiction des faits sociaux étudiés. Au premier abord, les interactions, oppositions et contradictions apparaissent comme à la fois inhérentes aux réalités sociohistoriques et difficiles à déconstruire, analyser et comprendre.

Dans ce contexte, la méthode et les réflexions sur la complexité ont donc permis en diverses occasions de sortir de cet état et d'avancer au milieu des questionnements, des interrelations et de la complexité des faits sociaux étudiés. Les rapports sociaux, les relations frontalières, les interdépendances et les influences contradictoires entre les divers éléments qui composent la réalité des terrains de recherche sont autant d'éléments concrets de cette complexité.

À un second niveau, la question de la complexité représente aussi une approche méthodologique. On aborde ici plus fondamentalement l'apport d'Edgar Morin⁷⁷ avec la méthode complexe. Sans véritablement entrer dans ses questionnements et sa démarche méthodologique, l'intérêt suscité par ses travaux a permis aussi d'aborder des réflexions et parfois de contourner des difficultés rencontrées au cours de ces recherches. Dans le cadre de la pensée complexe, les objectifs annoncés sont le refus d'une connaissance qui simplifie par réduction et disjonction, afin de ne pas « mutiler » la connaissance de la réalité. En de multiples moments, déconstruire et disjoindre a été malaisé et a produit une séparation artificielle ne permettant finalement pas de mieux comprendre les relations frontalières.

Dès lors, l'affirmation de la multidimensionnalité des choses et des éléments, leur richesse, la nécessité de reconstruire du lien entre les différentes facettes et composantes de la réalité que la simplification tend à disjoindre, a représenté un moyen parfois plus intéressant pour tenter d'expliquer certains processus, certaines pratiques sociales au niveau des frontières. Bref, la méthode complexe permet de chercher à relier et réarticuler

⁷⁷ Morin Edgar (1977) : *La méthode. La nature de la nature*, Paris, Seuil, 313 p.

la diversité des composantes de la réalité entre elles. Isoler des éléments du contexte (social, politique, idéologique, historique, géographique...), que cela soit des personnes ou des actions, des choix d'acteurs ou de groupes, ne permet pas de rendre compte finalement de la réalité que l'on tente d'étudier. Par exemple, dans le cadre des entretiens avec diverses personnes, le rappel de leur parcours social, géographique, leur lien avec la société locale, sont autant d'éléments qui permettent de mieux comprendre et analyser leur discours, leur point de vue, d'esquisser leur portrait, mais aussi de comprendre les choix et les actions, les pratiques de ces acteurs. Tout ceci contribue à rendre compte des formes de rationalités des individus (sans tomber dans la théorie de l'acteur rationnel pour autant), ce qui permet d'éviter l'écueil du subjectivisme, de relativiser à l'excès. Il s'agit de contribuer à faire ressortir la force du propos et sa pertinence. C'est dans toute cette épaisseur sociale que prend sa pleine mesure le terme de complexité.

En quoi cette approche de ce qu'Edgar Morin appelle la « pensée complexe » peut ou non constituer une approche pertinente pour la compréhension des relations frontalières qui apparaissent bien souvent comme complexes ?

Sans considérer cette approche de manière exclusive, son apport peut-être intéressant du point de vue du dépassement de la difficulté à appréhender la complexité du réel.

C'est pour une part en ayant recours à ce que E. Morin appelle la notion de *réursion* que l'on a cherché à rendre visible et signifiant ce qui perd bien souvent de sa visibilité du fait d'une simplification de la réalité : c'est-à-dire la relation et l'articulation. Dans le cas de l'analyse des relations frontalières, l'idée de réursion permet de répondre finalement à un problème de logique qui peut très vite représenter une impasse : peut-on disjoindre la question des frontières de leur dimension sociale et la question des relations frontalières peut-elle se réduire aux rapports sociaux ?

La *réursion* permet finalement de dépasser ce type de questions et d'intégrer l'idée de réflexivité et d'auto-production. Les relations frontalières et les rapports sociaux ne sont pas tant à prendre en termes de causes et d'effets qu'en termes relationnels, réflexifs, articulés, dialectiques. À la fois produits et effets l'un de l'autre, les relations frontalières et les rapports sociaux, mais aussi les pratiques et les asymétries constituent les deux éléments d'une même question, la *réursion* permettant d'en faire apparaître les liens.

Avec la question des liens et s'appuyant sur ce qui les structure, il s'agit aussi d'aborder la question de l'organisation de ce qui peut constituer un système frontalier, ou ce qui fait système au sens large. L'organisation est un complément d'analyse central dans la mesure où elle agit comme une sorte de trait d'union, de pont, entre la diversité des éléments, données, facteurs, individus, groupes, idées qui produisent et reproduisent un système de relations frontalières. L'organisation rend compte de la réalité, de la manière

dont fonctionne cette réalité. C'est aussi ce qui permet d'appréhender la question du système frontalier, organisé et structuré par et pour des pratiques, des acteurs, des buts, selon des contraintes et des rapports de force et de domination.

Globalement, ces grandes lignes directrices de la méthode complexe représentent des éléments nécessaires à l'avancée des recherches sur la frontière, dans la mesure où l'idée de lier ou relier ce qui peut être disjoint (par la frontière) représente bien souvent des difficultés supplémentaires à la compréhension des relations frontalières et plus largement des rapports sociaux. Alors que les frontières matérialisent par et sur l'espace une délimitation sociale. Elles donnent une forme découpée et disjointe aux sociétés et groupes sociaux, produisant des effets de rupture et de cassure dans les rapports sociaux. La prise en compte des interrelations et des interactions sociales dans toute leur complexité permet de redonner du liant et de la cohésion. Là réside l'intérêt central de la question de la complexité pour ces recherches.

1.3. De la comparaison comme mode de connaissance

Comparer est un des moyens d'analyse qui est souvent utilisé dans les sciences humaines et sociales, en sociologie⁷⁸, mais aussi en géographie. En ayant recours à la comparaison, cela permet de procéder, par exemple, à l'étude d'espaces, de temps, de groupes sociaux et de processus sociaux qui sont disjoints, séparés. L'intérêt réside dans le fait qu'en comparant on réunit (étymologiquement, comparer vient du latin *comparare*, c'est-à-dire unir, accoupler, assimiler et confronter) des éléments afin de s'en saisir, de repérer différences et inégalités, changements, similitudes également.

Dans *Les mots de la géographie*⁷⁹, les auteurs définissent la comparaison comme un mode, c'est-à-dire un moyen pour étudier un « objet ».

Mode de connaissance qui procède par confrontation des caractères de deux objets, ou d'un objet à un modèle. La démarche peut être féconde, quand elle porte sur des structures et des systèmes analysés ; elle peut alors mettre en évidence la différenciation spatiale, et faire comprendre les effets de la variation d'un facteur. [...] La *méthode comparative*, qui examine simultanément deux ou plusieurs situations, espaces

⁷⁸ C'est E. Durkheim qui développe en sociologie la méthode comparative, construite sur un jeu de rapprochements successifs, sur l'analyse des différences et identités. En étudiant les structures et les évolutions, en les comparant, il cherche ainsi à prouver, à démontrer ses conclusions. Voir : Durkheim Émile (1895) : *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF (13^e édition, 2007), 154 p.

⁷⁹ Brunet Roger, et al. (1993) : *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, Paris, Reclus – La Documentation française, 518 p.

géographiques, villes, réseaux, peut être en géographie un substitut de la *méthode expérimentale* lorsqu'on se donne les moyens de décider de ce qui change de l'un à l'autre, et d'apprécier les limites et les conditions du changement. [...] (Brunet R. et *al.*, 1993, p. 118)

Dans ce travail de recherche, la démarche comparative est utilisée pour étudier des processus sociaux à partir de leurs dimensions spatiale et historique. Cela consiste à chercher et mettre en évidence des liens, des *rappports*.

Bien que les processus sociaux peuvent apparaître comme isolés, sans liens évidents les uns entre les autres, sans rapport donc, par la méthode comparative on cherche à dépasser cette disjonction entre les différents éléments qui composent le réel. Cette disjonction s'explique par le fait que les processus sociaux n'existent pas en tous lieux, avec la même intensité, en même temps, sous la même forme, qu'ils peuvent être repérables à certaines échelles, mais non à d'autre, être éphémères ou durables... Cette réalité multiforme, changeante et contradictoire contraint à adopter une méthode permettant de réunir simultanément les différentes composantes. Pour y parvenir, la comparaison doit être structurée de manière à repérer les similitudes, les différences, les inégalités, les contraires, tant dans leurs dimensions spatiales que temporelles. Cela passe par l'observation, par l'état des lieux et l'analyse des faits.

1.4. Construction d'une grille de lecture et d'analyse

À la complexité que représente un espace de relations, de confrontations et d'interactions tel que les frontières, il faut chercher à opposer un dispositif méthodologique permettant de décrypter et rendre compte des relations et liens entre les différents facteurs, acteurs et éléments qui y interviennent. Pour cela, je me suis doté d'une grille de lecture présentée rapidement en introduction.

Pour parvenir à répondre efficacement aux enjeux soulevés par les questionnements développés précédemment, la construction d'une grille de lecture et d'analyse est très rapidement devenue une nécessité incontournable. Nécessaire pour décrypter les relations frontalières, pour mettre en évidence des asymétries et des pratiques sociales, autant d'éléments à partir desquels sont recherchés les liens avec les rapports sociaux. La construction de cette grille de lecture constitue en tant que tel un objectif à part entière de ces recherches.

Une grille de lecture c'est en premier lieu lire, c'est-à-dire décrypter, déchiffrer, identifier afin de parvenir à discerner et comprendre la réalité grâce à une observation attentive et organisée. C'est le sens et le rôle donné ici à la grille de lecture : un outil pour

contribuer à décrypter la réalité. Réalité que l'on passe au « tamis de l'analyse » en ayant recours à l'entrecroisement de questions qui permettent d'effectuer un « tri » entre les différents éléments et données qui la composent.

L'entrée privilégiée est celle des pratiques sociales de l'espace frontalier, pratiques qui permettent de rendre compte des rapports sociaux. Concrètement comment élaborer cette grille de lecture ?

Il s'agit tout d'abord de repérer les différentes pratiques sociales des espaces frontaliers étudiés pour ensuite les analyser, au même titre que les asymétries sociales. Cette première démarche consiste à observer les pratiques sociales de l'espace frontalier et à poser plusieurs séries de questions. Quels sont les acteurs en présence ? Quelles pratiques peut-on observer sur l'espace frontalier ? Quelles situations asymétriques ? Quelles différences ? Quelles inégalités ? Qu'est-ce qu'elles peuvent permettre d'apprendre sur les acteurs en présence ? L'espace frontalier donne-t-il lieu à des pratiques spécifiques, à des usages particuliers ? Et si c'est le cas de la part de qui et selon quels éléments se font les distinctions entre usages et acteurs ? Quels sont les facteurs qui peuvent expliquer que tel ou tel acteur sur le terrain a telle ou telle pratique ? Se jouer des frontières, les traverser, s'y confronter, cela renvoie à des pratiques différentes, à des déterminants et des usages différents, à des inégalités sociales, à des carences de pouvoirs, à des interdits et des impossibles... Poser la question du « qui » en termes de pratiques de l'espace doit amener à se demander pourquoi certains acteurs sont là ou souhaiteraient pouvoir accéder ou dépasser, traverser l'espace frontalier ? En fonction des usages de l'espace frontalier, des types d'acteurs différents et inégaux, la notion de catégorisation prend sens. Les usages de l'espace frontalier déterminent-ils des catégorisations ? Lesquelles ?

Toutes ces questions constituent une sorte de maillage à partir duquel on procède au décryptage de la complexité des pratiques sociales de l'espace. On s'intéresse ainsi à la question des relations frontalières, dont les pratiques peuvent en traduire les contours, en révéler les lignes de force. Au-delà, cela invite à replacer la réflexion au niveau des rapports sociaux.

Placé à ce niveau d'observation, l'échelle micro, ou locale, ne rend accessible qu'une partie de la réalité et ne permet pas d'étudier l'ensemble des processus sociaux, des formes, des vécus et représentations... C'est pourquoi, la grille de lecture doit aussi permettre de (dé)placer le regard et l'analyse à une échelle macro, celle des relations internationales, pour relier les éléments disjoints. Avec cette grille de lecture, l'objectif est de rapprocher ce qui est dissocié, de mettre en rapport différents facteurs, enjeux et acteurs.

Enfin, la grille de lecture repose sur une démarche dialectique qui permet d'alterner, de faire des va-et-vient entre les échelles d'analyse (micro/ méso / macro),

d'intégrer les contradictions et oppositions entre acteurs, buts, enjeux, pratiques différentes et inégales, appréhendés dans leur dimensions temporelle et spatiale.

C'est donc sur la base de ces divers éléments que se structure la grille de lecture adoptée comme outil d'analyse des rapports sociaux, des pratiques sociales et des asymétries frontalières.

2. Axes méthodologiques de terrain

Trois axes méthodologiques sont utilisés au cours de ces recherches : l'analyse statistique, l'observation, l'entretien. Tous trois n'ont pas le même poids dans l'approche méthodologique, mais chacun apporte de la matière, des éléments d'analyse, du contenu sur les différents terrains de recherche. L'expérience de terrain constitue un élément central, une constante, valorisée au mieux, à partir desquels les analyses sont construites et sur lesquels se structurent les avancées des recherches. Néanmoins, plusieurs limites se sont dressées sur ma route, ce qui a nécessité d'adapter et de constamment (ré) évaluer l'approche et de combiner les différents axes méthodologiques.

2.1. L'analyse statistique

Cet axe méthodologique ne constitue pas l'axe privilégié des recherches. Il n'est pas pour autant totalement exclu.

Lorsque cela a été possible, des données statistiques ont été mobilisées afin de réaliser des cartographies, notamment pour analyser les inégalités sociales, l'immigration, les flux... Ainsi, le recours à certains indicateurs statistiques d'ordre socio-économique par exemple a été recherché. Ces indicateurs sont mobilisés pour illustrer certaines tendances et apporter des éléments chiffrés à l'analyse. Pour autant, du fait des difficultés rencontrées sur certains terrains de recherche, il n'est pas possible de considérer cet axe méthodologique comme central.

Plusieurs évènements et faits représentent des barrières pour un usage systématique des données quantitatives. Soumises à des conditions sociales, politiques, économiques diverses, à des modes de calculs, à des différences de classement et à des absences de données, la question de la fiabilité et de l'utilisation des données quantitatives s'est posée à de nombreuses reprises. C'est sans conteste, l'une des difficultés rencontrées de façon redondante dans ce travail de recherche. Bien évidemment, il a fallu en tenir compte et adapter les dispositifs méthodologiques en conséquence.

Par ailleurs, l'hétérogénéité des systèmes de production de données statistiques lorsqu'elles existaient, les différences de méthodes entre les différents pays, administrations et institutions étatiques, ont également posé un réel problème d'analyse et de comparaison. C'est sans doute l'une des difficultés qui peut prêter le flanc à une critique, représenter une limite difficile à dépasser.

Bien souvent, les situations de conflits ou de guerre ont détruit les données statistiques, les recensements, atteint les moyens des États pour produire et recueillir des données, mener des enquêtes... Les données officielles sont parfois fragmentaires, imprécises et sont davantage des estimations ou des projections ce qui rend leur utilisation pour le moins difficile. Pour toutes ces raisons, il n'est pas possible de s'appuyer de manière systématique sur des données quantitatives, statistiques, sur chacun des terrains de recherche.

Elles ne sont mobilisées qu'en de rares occasions, et représentent le plus souvent un complément aux données plus qualitatives. D'autres moyens ont donc dû être prioritairement mobilisés et d'autres chemins méthodologiques empruntés pour tenter de dépasser ce problème d'accès ou de fiabilité des données.

2.2. L'observation compréhensive

Cet axe méthodologique s'est imposé peu à peu au cours des recherches comme un élément concret, comme un moyen d'accéder et de « prendre possession » des lieux, d'étudier les pratiques des acteurs et d'en garder une trace (photographies, images...). C'est ce que l'on peut appeler un *processus d'imprégnation* par lequel les informations et données des terrains de recherche sont rassemblées. L'immersion permet alors de saisir des moments particuliers, d'être le témoin de faits et de propos, de recueillir des bribes de la vie quotidienne des populations étudiées, de leurs rapports aux autres et aux lieux, de leur vécu... J'ai cherché à me « fondre » dans le paysage afin de ne pas intervenir ou d'influencer le moins possible les acteurs en présence tout en les observant. Une grande partie du travail de terrain a consisté à observer leurs pratiques sociales de l'espace - principalement frontalier -, leurs attitudes à proximité et à distance de la frontière, prendre en photo différents espaces et faits, rendre compte de l'organisation des espaces frontaliers...

L'observation se matérialise, d'une part, comme une orientation méthodologique et, d'autre part, à partir des outils (photographie, l'image en général) par lesquels j'ai tenté de saisir des moments, des lieux, des scènes de la vie quotidienne par exemple. Orientation méthodologique et outils sont donc à dissocier, mais ils font pour autant partie de l'axe méthodologique en tant que tel.

En tant qu'orientation méthodologique par laquelle l'entrée en contact avec l'objet de mes recherches se fait, l'approche choisie est celle de « l'observation compréhensive ». Elle se fait à des degrés d'immersion variables selon les situations et les cas d'étude, selon les « terrains laboratoires », afin, à chaque fois, de parvenir, par une immersion plus ou moins forte, à saisir le plus d'éléments possible du quotidien des populations vivant à proximité des frontières, de tenter d'appréhender dans leur globalité les différentes problématiques auxquelles font face les acteurs (individus, groupes...). Ensuite, il a fallu ordonner ces éléments « bruts » amassés au cours des observations directes sur les terrains de recherche.

Pour y parvenir, l'élaboration d'un *cadre de lecture* est nécessaire. Il permet de maintenir une sorte de ligne directrice dans l'observation et évite de se retrouver « perdu » et submergé par les informations recueillies. Comme le relève Salvador Juan, « [...] l'observation participante a la particularité de relever d'un protocole très lâche et imprévisible. Il faut donc compenser ce flou préalable par un cadrage, une grille destinée non pas à « enfermer » mais à caler, à servir d'appui éventuel »⁸⁰.

Le recours à un cadre d'observation a permis d'apporter une base pour effectuer les observations au cours de mes séjours sur le terrain. De manière très schématique, ce cadre d'observation s'est structuré à partir de choix, d'intérêts et d'éléments qui sont rassemblés sous trois angles :

a) Faire le choix d'*habiter* plus ou moins longtemps (plusieurs semaines) parmi les populations, à proximité des frontières, cohabitant volontairement dans les mêmes conditions et cherchant à être le témoin privilégié de leurs pratiques, de leur quotidien, de leurs expériences et vécus, pour ensuite tenter une analyse plus distanciée à partir de ces moments saisis et partagés.

b) *Observer* avec un intérêt particulier les lieux et les différents « marquages » et « symboles », ce qui matérialise l'appropriation, l'identification et le rapport aux espaces et aux autres, les luttes et rapports de force, les enjeux... L'organisation des espaces frontaliers, leur agencement, les différents éléments humains et matériels qui les composent sont autant d'indicateurs et d'informations à lister.

c) *Retranscrire*, le plus fidèlement possible les échanges et observations, en étant un témoin attentif du quotidien des acteurs, de leurs confidences et paroles exprimées par des mots, des gestes et des attitudes. Cela a permis de contourner certaines limites imposées par la langue.

⁸⁰ Juan Salvador (1999) : *Méthodes de recherches en sciences sociohumaines. Exploration critique des techniques*, Paris, P.U.F., 296 p., p. 31.

Ce cadre d'observation donne lieu à un second mouvement, celui qui consiste à trouver le temps et l'opportunité de s'isoler pour écrire, tenir un carnet de terrain sur lequel les observations et les détails sont reportés, puis retranscrire à partir des notes prises sur un carnet de terrain, des éléments parfois fragmentaires, mais qui ajoutés les uns aux autres, juxtaposés, rendent compte de données exploratoires et descriptives, à même d'apporter des compléments aux autres axes méthodologiques, et plus largement au travail de recherche empirique.

Enfin, l'observation passe aussi par le recours à la photographie qui offre des prises de vue, des instantanés de scènes et de paysages qui incarnent la réalité. L'image d'une manière générale (dessins, croquis, plans...) est un des outils de la recherche de terrain grâce à laquelle on décrit et on rend compte. Tout ceci permet aussi de saisir des instants, d'illustrer les observations directes et d'y avoir recours pour analyser les faits sociaux observés dans un contexte qui ne s'y prête pas, ou mal. Matérialiser un contenu pris isolément ou dans sa totalité, par le recours à l'image replacée dans son contexte contribue à alimenter une démonstration. La photographie n'est pas uniquement illustrative dans l'approche méthodologique. Elle est utilisée pour visualiser une réalité matérielle, sa représentation et ses différents composants répartis sur différents plans. Saisir des moments, des lieux à partir d'une photographie peut aussi permettre de voir a posteriori des éléments qui ne sont pas perçus et vus de manière instantanée, l'œil ne percevant pas tout d'une scène, l'action et le mouvement n'en laissant pas le temps. Recontextualiser l'image, en décrypter les différents éléments fait aussi partie de l'approche méthodologique. L'image est donc un matériau empirique de premier ordre et apporte un complément qualitatif aux autres éléments rassemblés à partir des autres axes méthodologiques.

2.3. Des entretiens

Les entretiens réalisés ont cherché à faire ressortir des contrastes de situations dans un face à face avec des acteurs sur le terrain. Par la parole, peut s'exprimer un contenu en termes de vécus, de représentations, de ressentis et d'expériences. Au cours des entretiens, j'ai laissé les personnes structurer le plus librement possible leur discours. Néanmoins, afin de garder une ligne directrice et un cadre qui facilitent ensuite l'interprétation et l'analyse de ces entretiens, une ossature thématique a été élaborée. Au-delà d'une approche « théorique » de l'entretien, la pratique concrète laisse apparaître quelques difficultés.

Selon les possibilités et les circonstances du « terrain », des entretiens ont été menés avec différentes personnes vivant à proximité des frontières d'étude. Personnes dont les pratiques quotidiennes sont en rapport avec l'espace frontalier, tant du point de vue des

contraintes qu'elles subissent que des avantages qu'elles peuvent en tirer. Le but de l'entretien vise à avoir une approche des réalités des acteurs rencontrés (populations, militaires, politiques...) au cours des recherches de terrain.

Successivement, j'ai rendu compte des situations vécues par les acteurs sur le terrain. Pour cela, les entretiens présentent différents points de vue d'acteurs, aux situations contrastées, asymétriques afin d'avoir des illustrations et des cas parfois contradictoires, d'opérer des comparaisons...

L'élaboration d'une « ossature thématique » pouvant s'apparenter à une sorte de guide d'entretien a permis d'offrir une semi-directivité au cours des entretiens en mélangeant quelques relances sous forme de questions et invitations à développer certains aspects de la vie des acteurs. Les thèmes ont été abordés dans n'importe quel ordre, l'idée étant qu'ils le soient tous. C'est en fonction du discours et des enchaînements, de la dynamique de la rencontre que se sont le plus souvent organisés les entretiens.

En fonction des situations et des personnes, mais aussi des éléments exprimés, l'échange a pu aller au-delà même des thématiques recherchées prioritairement, ce qui permet aussi d'affiner et d'adapter selon les situations et les acteurs rencontrés, l'analyse et la compréhension des différentes expériences. Cela a représenté un moyen de libérer la parole des individus et d'établir une relation de confiance, de faire passer au second plan les raisons de l'entretien pour privilégier l'échange, le rapport à l'autre.

A priori, les réalités des personnes vivant à proximité des frontières du Liban, d'Israël, du Mexique, des États-Unis, de Ceuta peuvent sembler sans liens du fait de l'hétérogénéité des situations sociopolitiques, économiques, culturelles et des lieux. Pour autant, c'est sur la base d'une ossature thématique quasi identique que les entretiens ont été menés. Elle repose sur plusieurs axes⁸¹ :

a) *Histoire personnelle* qui consiste à aborder des éléments d'ordre personnels et familiaux, sur la situation passée et actuelle, l'origine sociale, le parcours, les habitudes...

b) *Évènements et changements* où il s'agit d'amener la discussion au cours de l'entretien sur les éléments marquants, sur les transformations qui se sont opérées dans leur existence, dans les habitudes et pratiques, sur les usages des espaces frontaliers, les rapports aux autres...

c) *Relations avec les autres*, c'est-à-dire, les relations quotidiennes dans différents environnements (famille, amis, travail...), vis-à-vis des étrangers, et plus largement sur le regard porté sur les personnes, groupes sociaux et États situés de l'autre côté e la frontière.

⁸¹ Se reporter à l'annexe [A] pour avoir le détail de la grille d'entretien.

d) Espaces, parcours et regards : prise en compte des pratiques et des déplacements, du mouvement, des mobilités au sens large. Les thèmes du logement, du rapport à la ville et aux espaces vécus, à la frontière sont aussi pris en compte.

Laisser le plus possible de liberté aux intervenants, limiter les aspects directifs sans pour autant les exclure totalement, contribuer à l'expression et à libérer la parole, a représenté un risque de ne pouvoir exploiter finalement qu'une partie de l'entretien. Mais c'est aussi le moyen qui a permis d'accéder à des modes de pensée, à des représentations des rapports de force et de domination. Même si les interlocuteurs n'ont pas toujours conscience de tous ces éléments, l'analyse des échanges, le croisement des points de vue servent à la reconstruction d'une partie de la réalité. Cela nécessite de comprendre comment dans les pratiques, dans la pensée, dans le ressenti et le vécu, les liens s'opèrent chez les personnes rencontrées. Avec la question du comment, celles du où, du qui et du pourquoi peuvent aussi trouver des réponses.

Inévitablement, plusieurs parties des entretiens, dont les digressions n'ont plus de lien avec le but recherché, ne sont pas mobilisables et mobilisées. Cela nécessite d'effectuer après coup, un choix, une sélection en matière d'informations retenues et exploitées. En outre, dans les situations post-confliktuelles, comme dans le cas du Liban ou de la Palestine, certains acteurs rencontrés n'ont accepté de parler que sous certaines conditions (anonymat, volonté de savoir avant en quoi consiste l'entretien, volonté d'en écouter par la suite l'enregistrement, refus d'enregistrement...). Les craintes et les peurs, les inhibitions ont donc aussi amené des adaptations et des modifications dans la procédure et le contenu des entretiens. Là où la thématique des migrations a été plus spécifiquement au centre du travail de recherche, les situations de clandestinité, de détresse et de souffrance physique et morale ont eu un impact important sur la manière de procéder. On ne peut pas rester distant, froid et insensible à des situations de détresse, à des histoires personnelles qui vous sont racontées, au cours d'une ou plusieurs entrevue(s), par des hommes et des femmes qui partagent leurs sentiments, leur intimité. Je ne cherche donc pas à masquer ces difficultés et ces « biais » méthodologiques.

L'adoption d'une seule et même pratique d'enquête, utilisée et transposée telle quelle sur chacun des « terrains laboratoires », est dans la pratique impossible. Au final, il faut « composer » selon les acteurs et les situations avec une technique de production du discours où il est nécessaire de parfois opérer clandestinement loin du regard d'autrui pour rencontrer les interlocuteurs, mettre en confiance en donnant de multiples gages de sécurité et de « bonne foi », encourager à la parole, notamment dans les situations de conflits plus ou moins anciens, plus ou moins vécus. Il faut aussi parvenir à faire abstraction de ses propres doutes, inquiétudes et peurs dans un environnement parfois hostile et dangereux, où l'on avance souvent dans l'inconnu de ce qui peut arriver.

Enfin, la question de la langue se pose avec une acuité permanente dans la mesure où ce travail de recherche se situe sur des « terrains laboratoires » internationaux où le français est rarement la langue de référence. C'est donc à partir d'entretiens réalisés en anglais, en espagnol, ou encore parfois en arabe avec le recours à une traduction, ensuite retranscrits vers le français que le contenu des entretiens est restitué, avec toutes les conséquences que cela peut avoir sur l'interprétation des propos des enquêtés qui se sont, de plus, parfois exprimés dans une langue autre que leur langue maternelle.

Malgré l'ensemble de ces difficultés méthodologiques, de ces limites dont je suis conscient, auxquelles s'ajoutent les conditions matérielles d'une recherche non financée, les enquêtes de terrain ont toujours apporté de précieux enseignements, des matériaux recueillis de manière empirique, progressivement, et permis de se confronter à la réalité de dans laquelle vivent des hommes et des femmes le long des frontières. Ces précautions et limites précédemment rappelées constituent en soi des informations, des éléments sur le contexte de ces « terrains laboratoires » et finalement, plus largement, sur l'objet de ces recherches. Étudier les relations frontalières et les rapports sociaux sur des terrains où le conflit armé n'est jamais très éloigné, où les conditions sociales, économiques et politiques sont complexes et tendues, où le risque et l'incertitude, la clandestinité, font partie du quotidien ne se fait pas de manière « simple » et aisée. Au niveau méthodologique déjà, la complexité est présente, la nécessité d'adaptation du chercheur est dans de tels contextes un élément nécessaire et incontournable.

L'expérience de terrain, la confrontation avec les acteurs sont finalement des choix méthodologiques à part entière, constituant une démarche souvent utilisée en géographie sociale. Cette immersion a des effets sur mon propre regard, sur les approches théoriques et modèles avec lesquels ont été abordées ces recherches et ces terrains de recherche. L'incertitude et le doute ont finalement aussi servi à avancer et à découvrir des données, à formuler des questions auxquelles je n'avais pas pensé, auxquelles je n'étais pas préparé. La démarche et la pratique de recherche se sont aussi nourries de ces expériences, de ces manques et déconvenues, de ces découvertes et rencontres. C'est dans l'inconfort de ces conditions de recherches que se sont affirmées non seulement la pratique de recherche, mais aussi la posture de géographie sociale et politique, empirique et critique.

3. Échelles d'analyse et « terrains laboratoires »

Dans le cadre d'une recherche portant sur les relations frontalières et les rapports sociaux, la question du choix des terrains est fondamentale. Le choix des terrains est à mettre en lien avec les échelons d'analyses et avec la volonté d'aborder des exemples

concrets, différents, pour avoir un spectre assez large⁸² de situations sociales, politiques, culturelles et économiques.

Deux niveaux d'analyse principaux sont à prendre en compte : premier niveau, celui des États que l'on peut appeler échelle macro et qui renvoie à la géopolitique et aux relations internationales et, second niveau, celui des acteurs localisés à une échelle micro, où l'approche de géographie sociale a été plus spécifiquement mobilisée. C'est principalement ce second niveau qui représente le cœur de ce travail de recherche, non sans au préalable l'avoir relié au contexte global afin de limiter l'effet disjonctif que les découpages scalaires peuvent produire dès lors que les différents niveaux d'analyse ne sont pas articulés ou emboîtés.

Autre point à développer : les « terrains laboratoires », c'est-à-dire les terrains d'étude sur lesquels ont été collectées les données, effectués les entretiens et les observations.

Le but est d'accéder à des réalités frontalières plurielles où les différences et les inégalités se font jour, elles offrent une vision assez large de ce que l'on peut rencontrer à l'échelle plus petite. Il y a là aussi la volonté d'avoir une diversité empirique pour mener ce travail de recherche.

3.1. La question des échelles spatiales et sociales

Les échelles d'analyse sont à relier directement avec la question de la complexité et des interrelations que concentrent les différents « terrains laboratoires ». Par complexité, j'entends donner une traduction concrète aux interrelations entre les pouvoirs politiques, économiques, symboliques, culturels, religieux... En outre, ces relations ne sont pas de nature stable alternant entre conflits ouverts, ignorances mutuelles, rejets, coopérations... Les différents protagonistes sont aussi bien des États que des groupes sociaux, politiques et militaires, ou encore des individus isolés comme le sont par exemple beaucoup d'immigrants qui tentent de traverser les frontières.

Tel est le contexte dans lequel la réflexion sur les échelles d'analyse se construit et se pose. L'étude des rapports sociaux, des pratiques et des asymétries frontalières est élaborée à plusieurs échelons.

En premier lieu, il y a le niveau micro. Littéralement, il s'agit de se situer sur des frontières, sur quelques kilomètres, voire dizaines de kilomètres, à des points de passage où

⁸² Pour autant, là encore, les conditions matérielles dans lesquelles a été menée la thèse ont rapidement constitué une limite.

prend forme et matérialité la relation, le rapport à l'autre, où les acteurs se trouvent directement confrontés à la frontière et à d'autres acteurs, étrangers le plus souvent, mais pas seulement. C'est à ce niveau d'analyse que s'apprécient, s'observent et s'analysent les pratiques sociales de l'espace frontalier. C'est à ce niveau où les questions de vécu, de représentation, d'observation sont posées avec le plus d'acuité. C'est aussi à ce niveau qu'est rassemblé un maximum de matériaux empiriques, où le contact avec les populations permet de réaliser des entretiens et des observations directes, de recueillir des données qualitatives.

À un second niveau, régional, il s'agit de saisir avec un peu plus de distance, des dynamiques, des tendances permettant de faire apparaître d'autres éléments. Ici, l'analyse est plus réflexive, intègre la prise en compte de mécanismes qui étaient pris isolément au niveau précédent, ce qui ne permet pas forcément de faire apparaître les interrelations, les similitudes ou les contrastes, ni les différences et inégalités. À ce niveau, on parle plus volontiers de « zone frontalière », voire de « système frontalier » pour reprendre quelques formules utilisées dans des travaux sur les frontières. Les acteurs, leurs choix, sont étudiés de manière à faire apparaître les lignes de force de comportements et de stratégies allant dans le même sens, sans pour autant pouvoir les catégoriser comme étant rationnellement organisés. Mais on peut aussi commencer à voir apparaître à ce niveau, éventuellement, des tentatives pour impulser et orienter les pratiques, encadrer les relations, développer certains types de rapports sociaux plutôt que d'autres en ayant recours par exemple à la puissance publique, autrement dit à l'État ou toute autre forme institutionnelle de pouvoir (économique, militaire, religieux...).

Enfin, en prenant encore davantage de recul, en se plaçant à l'échelon international, l'analyse fait apparaître des évolutions plus globales, mettant en avant des flux : de main-d'œuvre, d'immigration, de capitaux et de marchandises à partir desquels on peut aussi proposer une lecture des relations frontalières et des rapports sociaux. À ce niveau, les questions de géostratégie, de géopolitique sont omniprésentes et semblent recouvrir la réalité des relations frontalières, des pratiques sociales de l'espace frontalier. L'action et les décisions des États ont un rôle et prennent une place de premier ordre dans l'explication et l'analyse. Les grandes tendances politique, socio-économique sont identifiables et permettent de saisir les situations globales, de faire un état des lieux.

La combinaison des facteurs, processus et formes pris à différents échelons est nécessaire pour éviter une déconstruction artificielle de la complexité de la réalité qui se structure à chaque niveau, à partir des différents acteurs et protagonistes, selon des stratégies, des moyens, des représentations et des vécus différents et inégaux, contradictoires. Sans parvenir totalement à limiter les effets des découpages qui sont opérés intellectuellement pour se représenter le monde, à la fois trop vaste et complexe,

l'articulation entre échelles globale (internationale) et régionale et locale, entre acteurs, enjeux et rapports de force à chacun de ces niveaux, est une constante qui sert de structure au plan de la démonstration.

De façon globale, il s'agit d'appréhender l'espace frontalier par rapprochements successifs de l'échelon international à l'échelon local et inversement. Il s'agit aussi de combiner des facteurs n'ayant pas nécessairement le même poids ou effet selon les échelons pris en compte. La notion d'échelle doit aussi s'apprécier au regard non plus seulement d'une approche spatiale, mais aussi d'une approche sociale. Cela renvoie aux catégories et hiérarchies sociales. À partir des différentes situations sociales propres à chaque société et individu, l'analyse doit prendre en compte les différences et les inégalités qui sont produites et reproduites dans les différents rapports sociaux, de voir les liens éventuels, les relations qui peuvent être établies entre conditions sociales et pratiques de l'espace frontalier.

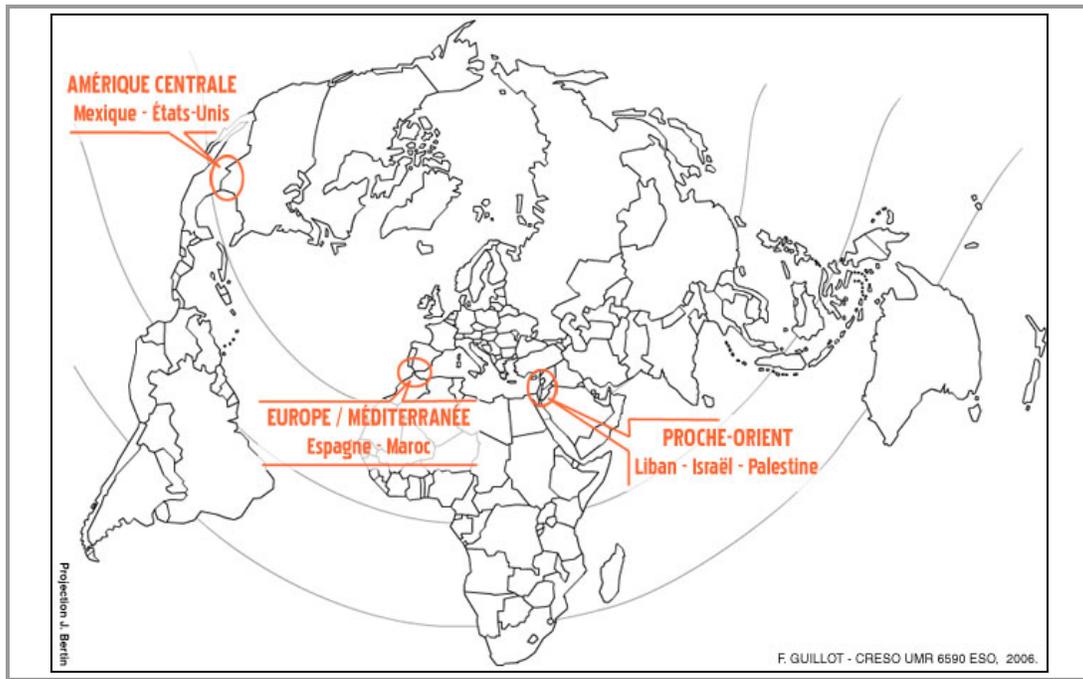
Ces échelons spatiaux et sociaux renvoient à des réalités sociales différenciées et inégales, produites dans des rapports sociaux donnés, dans un contexte précis. L'importance des échelles d'analyse s'apprécie à la lumière de ces éléments qui participent à la production d'un certain type de relations frontalières (coopérations, échanges, conflits...).

3.2. Les terrains de recherche

Trois zones géographiques ont été choisies. Et, dans chacune d'elles, des « terrains-laboratoires » ont fait l'objet de recherches plus spécifiques, auprès des populations et des acteurs, de manière générale, de ces pays où régions. Ces terrains se situent au Proche-Orient avec les exemples du Liban, d'Israël et des Territoires palestiniens. Une autre partie se concentre sur la situation au sud de l'Europe méditerranéenne (Sud-est de l'Espagne), aux marges de l'espace Schengen, avec l'exemple des relations entre le Maroc et l'Espagne au niveau de Ceuta. Enfin, une dernière zone est étudiée, celle de la frontière entre les États-Unis et le Mexique, dans la partie Est de la frontière au niveau du sud du Texas et de l'État mexicain de Tamaulipas.

C'est sur ces différents terrains-laboratoires que se concentrent les observations et analyses, sur lesquels les données ont été recueillies, les entretiens menés. Ils représentent les échelons locaux des analyses, les points d'ancrage en quelque sorte, à partir desquels se structurent les réflexions plus régionales et internationales (*Fig. 3*).

Figure 3. Localisation des différents terrains de recherche.



Pour expliquer les choix de ces terrains, l'élément premier à prendre en considération est celui du contexte. Les différences en termes de contexte social, économique, politique, culturel, religieux, etc. sont des données qui ont fortement participé à choisir d'étudier ces pays et ces frontières. L'idée a été de veiller dès le départ à ce que les terrains représentent et concentrent des caractéristiques sociales, culturelles, politiques les plus larges possibles, et entrant en jeu dans le cadre des rapports sociaux, des pratiques et asymétries frontalières.

La diversité et l'originalité des contextes géographiques sont aussi importantes, car il est nécessaire d'avoir une assez large représentation des spécificités qui peuvent exister selon les régions du globe, selon les continents. Pour ainsi dire, l'Amérique du Nord, l'Amérique latine, l'Afrique, l'Europe, l'Asie et l'Océanie constituent autant de portes d'entrée pouvant servir à illustrer la problématique. Néanmoins, la question des moyens matériels pour mener à bien les travaux de terrain s'est très rapidement posée. La question des conditions sociales de la recherche a aussi pesé dans le choix et la faisabilité de certaines enquêtes. Cela représente une condition limitative et représente aussi un élément à part entière à prendre en compte. Cela explique le fait que parmi les terrains choisis, il n'y a pas d'autres exemples de frontières sur le continent asiatique, africain ou sud-américain par exemple.

L'équation peut se résumer en ces termes : comment privilégier une approche de recherche basée sur la volonté et le choix d'aller sur le terrain et d'appuyer l'analyse sur des données qualitatives recueillies sur place, à partir de moyens réduits pour y parvenir ? J'ai

fait le choix de restreindre le nombre des terrains à 3 zones géographiques et sociales au risque d'essayer des critiques sur l'insuffisance des expériences de terrains, ou d'un manque de diversité.

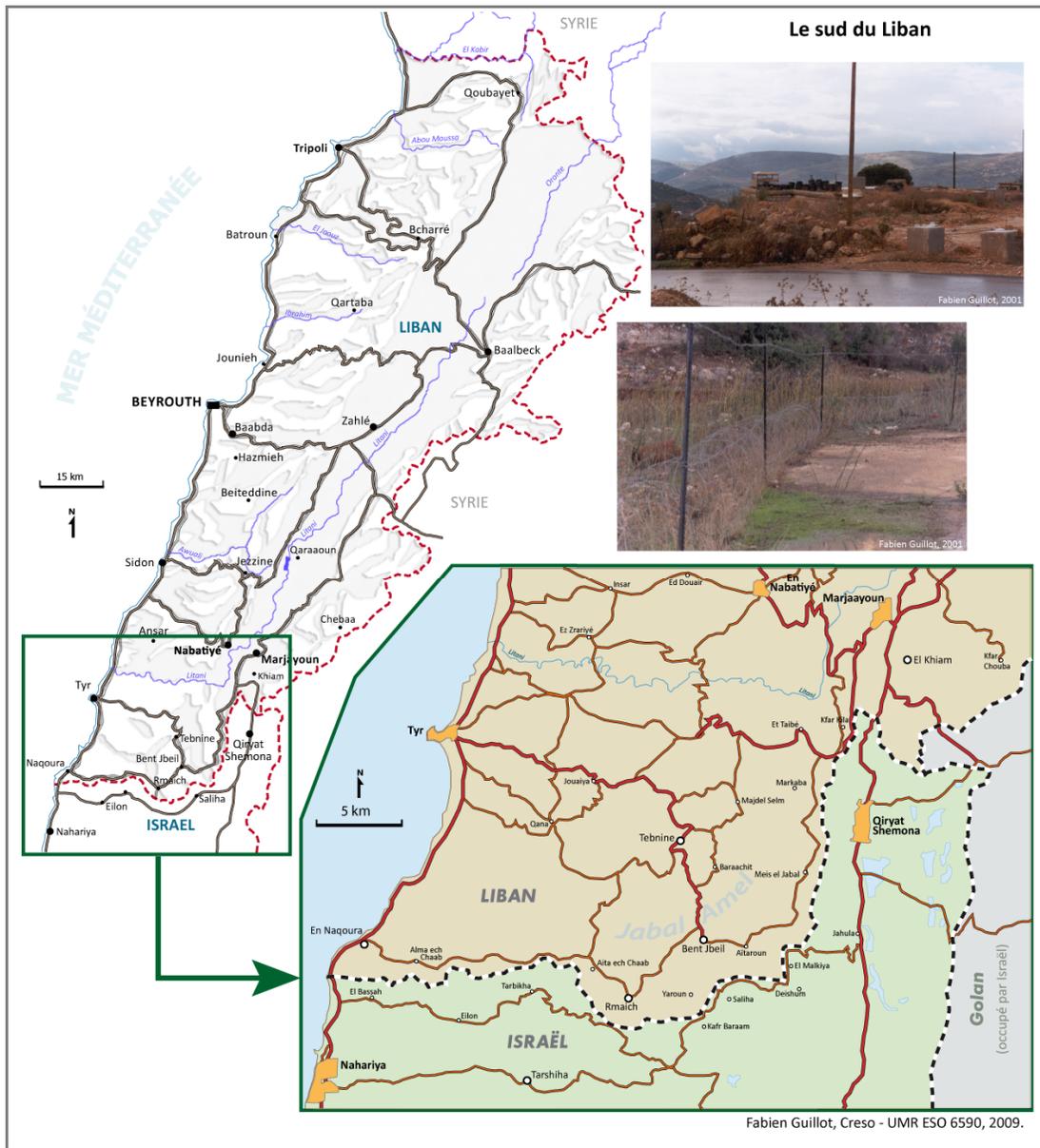
Pour autant, les exemples choisis ont pour volonté de réduire au maximum le manque de pluralité qui s'exprime sous les traits des différences, comme des inégalités sociales. C'est ce qui justifie en quelque sorte que la ligne directrice suivie cherche malgré tout à apporter une certaine diversité contextuelle afin de couvrir des zones frontalières situées en différentes régions de l'espace mondial. Sur ces trois zones sont plus particulièrement traités 4 exemples.

3.2.1. Liban / Israël : le sud du Liban

La frontière du sud du Liban et d'Israël représente un exemple intéressant pour saisir, dans le cadre de relations conflictuelles, les enjeux, les logiques, les réalités qui sont autant de traits inhérents aux rapports sociaux de nature conflictuelle. La politique, la religion, la culture, mais aussi l'histoire sont les bases sur lesquelles se nourrissent des antagonismes et oppositions qui se trouvent matérialisés par des pratiques sociales (subies ou choisies) au niveau de l'espace frontalier selon les rapports de force.

C'est juste après le retrait de l'armée israélienne du sud du Liban qu'elle occupait depuis plus de vingt ans que les enquêtes et observations ont été menées. L'objectif était de saisir la situation après une longue période d'occupation militaire, où les rapports de domination ont été particulièrement violents, ce qui a permis d'analyser peu de temps après un recul militaire, le vécu et les pratiques au niveau de cet espace frontalier conflictuel. Différents acteurs ont ainsi été rencontrés, chacun apportant un angle de vue différent en fonction de sa situation sociale, de son expérience, de son approche politique des relations frontalières entre le Liban et Israël. C'est la région du *Jabal Amel* qui constitue le cœur du terrain-laboratoire, notamment le long de la frontière libano-israélienne, de Naqoura sur la côte méditerranéenne, où est installé le quartier général de la Force Intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), en passant par Rmaich (ville exclusivement habitée de chrétiens maronites, Bent Jbeil (musulmans chiïtes), jusqu'à Marjayyoun plus au nord et vers l'Est, dans la région montagneuse du sud du Mont Liban (*Fig. 4*).

Figure 4. Terrain de recherche à la frontière Liban / Israël



Dans ce contexte, les relations frontalières entre le Liban et Israël offrent l'opportunité de croiser ces multiples entrées que sont la religion, la politique et l'économie, toutes intimement liées, utilisées tour à tour par les différents groupes sociaux et États de la région proche-orientale. Les stratégies politiques et militaires, les enjeux identitaires et territoriaux sont autant de thèmes abordés dans ce contexte.

3.2.2. Israël et les Territoires palestiniens : la Cisjordanie

À ce premier terrain de recherche situé à la frontière entre Israël et le Liban s'ajoute celui de l'espace israélo-palestinien. Israël est à nouveau un des acteurs centraux. Pour autant, le but ne sera pas de traiter de l'ensemble des situations de conflit autour des frontières d'Israël. Ainsi, la situation du plateau du Golan que l'État israélien continue d'occuper au détriment de la Syrie n'est pas abordée, alors même que cela aurait pu constituer un autre exemple sur lequel construire une partie de l'étude et de la recherche. C'est essentiellement autour de Ramallah et de Jérusalem que les enquêtes et observations ont été menées.

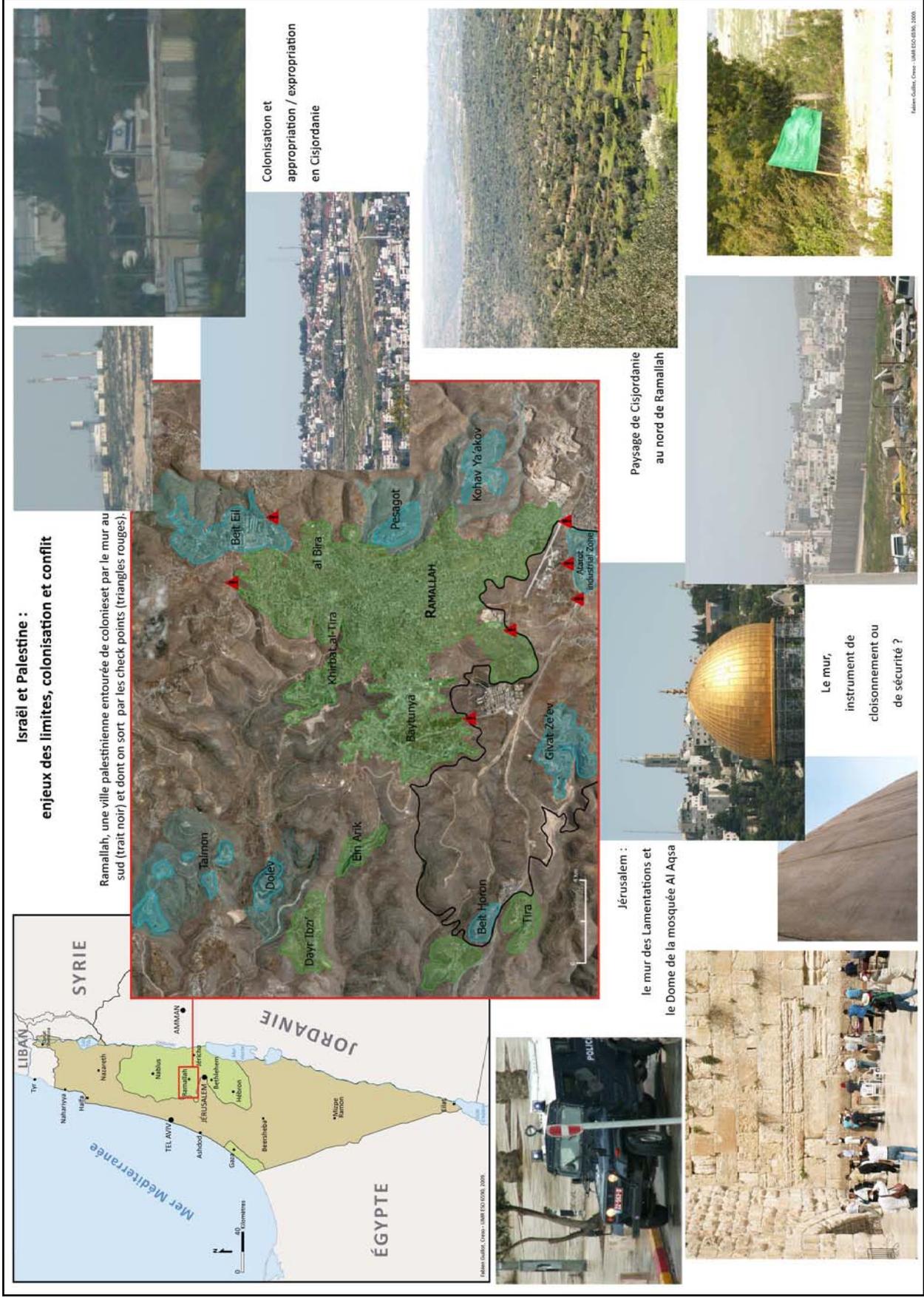
La situation en Cisjordanie permet de compléter la recherche par la prise en compte des questions de partage, d'édification de limites, de processus de cloisonnement en ayant recours à la construction d'un mur et d'une barrière entre populations palestinienne et israélienne. Ces processus donnent lieu à des conflits d'appropriation, de lutte et de résistance qui sont autant d'éléments permettant de saisir d'autres types de rapports sociaux où la domination prend des formes différentes (militaire, politique, architecturale...).

L'espace, « la terre », est dans ce cas l'enjeu autour duquel se nouent les rapports sociaux et les relations frontalières entre acteurs. C'est aussi le théâtre où prennent forme les idéologies et projets politiques. Les rapports de force, asymétriques, les inégalités sociales, technologiques, militaires, les différences socioculturelles, religieuses, politiques, idéologiques, sont autant thèmes à partir desquels s'affrontent Palestiniens et Israéliens. Ces conflits qui ont pris à de multiples reprises la forme de contradictions antagoniques donnant lieu à des guerres restent de manières continues plus ou moins directes et larvées.

Enfin, dernier élément d'intérêt de cette zone d'étude pour cette recherche, il y a la possibilité d'avoir un exemple de création d'un État, Israël, qui impose, par la force et dans l'adversité, ses propres frontières à ses voisins qui plus de soixante ans après sa création continuent, plus ou moins ouvertement, à contester le droit à exister pour l'État israélien. Et, en corollaire de l'évolution d'Israël, il y a la situation des Palestiniens. Situation non moins intéressante, parce qu'elle met en lumière la difficulté pour une population et ses représentants politiques, maintenus sous domination, de parvenir à faire reconnaître leur droit à un État souverain, dans des frontières reconnues.

Tous ces éléments permettent d'appuyer l'analyse des relations frontalières et des rapports sociaux dans un cadre clairement conflictuel. C'est ce qui justifie l'intérêt de ce « terrain-laboratoire » pour mener les enquêtes.

Figure 5 Terrain de recherche en Cisjordanie



3.2.3. Espagne / Maroc : Le Sud-est espagnol et l'enclave de Ceuta

Le troisième terrain doit permettre de s'intéresser plus spécifiquement aux rapports sociaux, aux relations frontalières, aux pratiques et asymétries sociales en Europe du Sud et au Maghreb, dans la zone méditerranéenne plus largement.

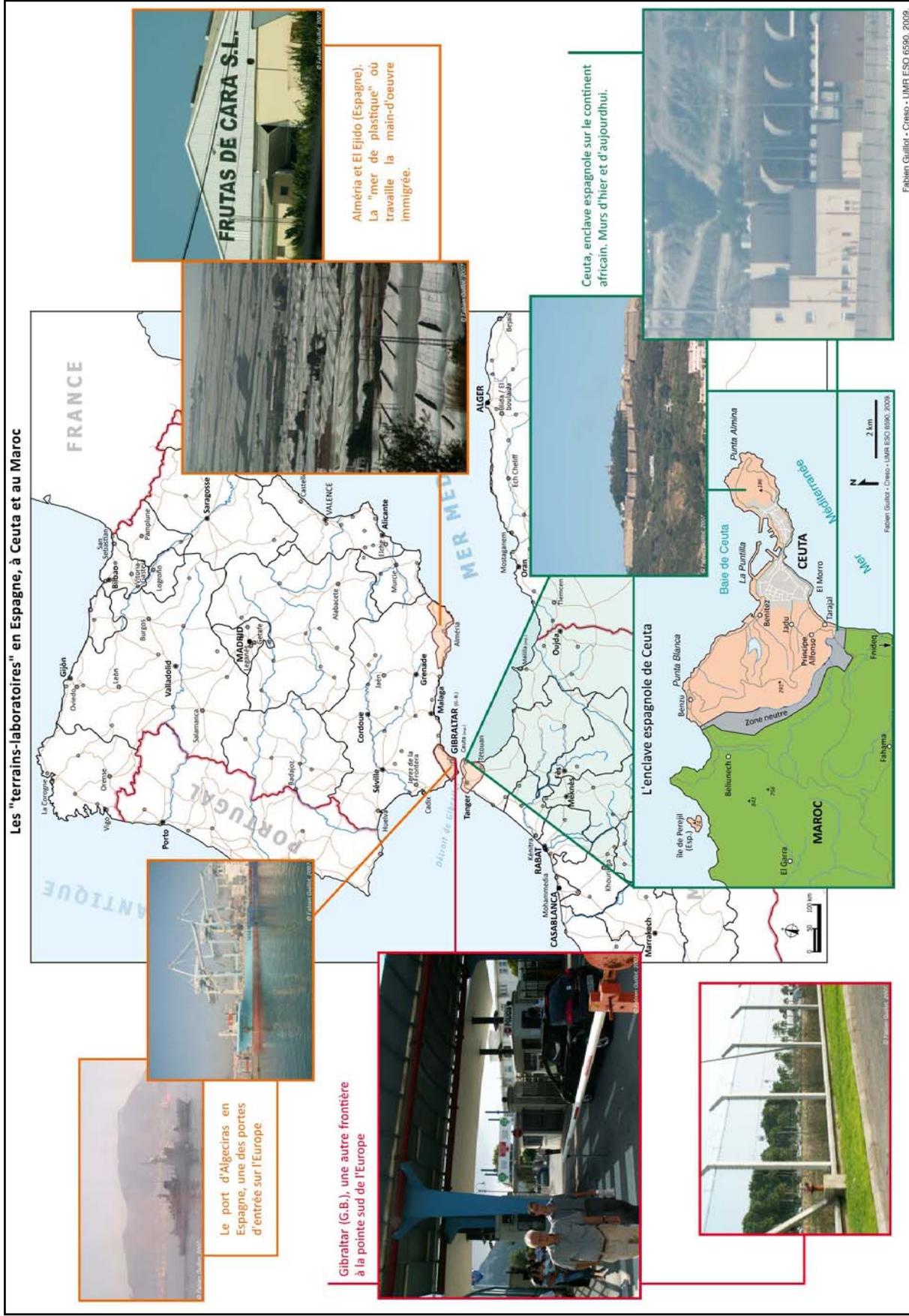
Le propos de la recherche est appuyé sur les relations entre les pays des deux façades, nord et sud de la Méditerranée mettant en liens des pays anciennement colonisés par les puissances européennes (France, Royaume-Uni, Italie...) et dont les relations sont marquées par des rapports de domination plus ou moins anciens et forts. Le cas de l'Espagne qui garde aujourd'hui encore plusieurs kilomètres carrés de souveraineté sur des espaces situés de l'autre côté de la méditerranée, au Maroc, est l'un des points chauds du sud de l'Europe, concernant l'immigration. Ce sont dans les deux enclaves espagnoles au Maroc, à Ceuta et Melilla, ou encore dans les îles Canaries que se pose avec le plus de force des rapports de domination et d'exploitation autour de la question migratoire.

En lien avec cette question migratoire, c'est aussi le sud-est de l'Espagne, dans la région d'Almeria, que j'ai étudié d'autres types de rapports de dominations et d'exploitations, notamment concernant la situation de la main-d'œuvre immigrée (marocaine pour une grande part) dans certains secteurs d'activité économiques espagnols, telle l'agriculture.

L'exemple des relations entre le Maroc et l'Espagne est plus spécifiquement choisi, mais au-delà de ce cas d'étude, c'est la situation aux marges de l'Europe, et de l'espace Schengen qui est prise en compte. Les inégalités sociales, les migrations, les relations historiques entre les pays du bord de la Méditerranée représentent autant de pistes de réflexion à explorer pour traiter de la question des relations frontalières, des pratiques, des asymétries et des rapports sociaux.

Sans que la situation soit clairement conflictuelle, nombre de situations traduisent néanmoins des tensions : tensions politiques, tensions migratoires, tensions démographiques, tensions économiques ; autant de thématiques à aborder, autant de situations asymétriques qui permettent de mieux comprendre les rapports sociaux entre États, entre États et groupes sociaux, et enfin entre groupes sociaux.

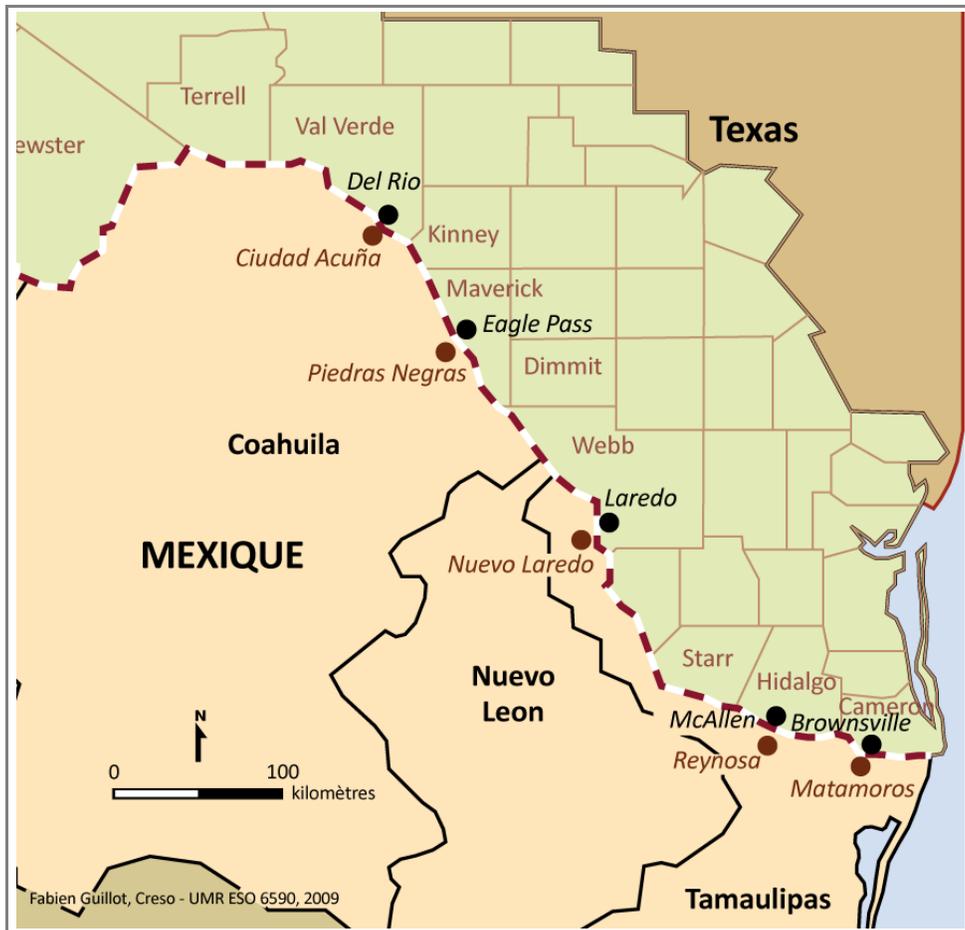
Figure 6 Localisation des « terrains-laboratoires » en Espagne et au Maroc



3.2.4. Mexique / États-Unis : Le Texas

Dans un contexte historique, culturel et politique différent, les relations entre le Mexique et les États-Unis permettent d'aborder d'autres thématiques. Les relations frontalières et les rapports sociaux peuvent ainsi y être étudiés à partir de la coopération économique, des échanges dans le cadre de l'ALENA notamment. Les relations apparaissent donc de prime abord comme des relations d'entente. Cependant, à partir de la question migratoire, des asymétries (inégalités et différences socioculturelles et économiques) entre le Mexique et les États-Unis constituent des sources potentielles de conflits, de rapports de domination. Cela se traduit souvent par une mortalité et une violence physique et symbolique larvée, mais bien réelle. La question économique, l'organisation des relations frontalières, les échanges sont autant d'éléments à prendre en compte pour analyser les relations frontalières et les rapports sociaux à la frontière américano-mexicaine.

Figure 7. Terrain de recherche à la frontière entre le Mexique et les États-Unis



C'est principalement dans la partie est de la frontière, au sud du Texas et dans les états frontaliers mexicains de Tamaulipas et de Nuevo León que les enquêtes de terrain ont été effectuées (*Fig. 7*). Les différentes « villes jumelles » de la frontière, Brownsville / Matamoros, McAllen / Reynosa, Laredo / Nuevo Laredo ou encore Del Rio / Ciudad Acuña, sont les villes principales où j'ai mené des entretiens, effectué des observations, analysé les rapports frontaliers.

Ces différents terrains apportent des éléments d'appréciation, se complètent entre eux et offrent l'intérêt de présenter des contextes sociaux, politiques, culturels et économiques différents. Cela se traduit par des relations frontalières et par des rapports sociaux divers, mais aussi par des différences et des inégalités sociales fortes, par des pratiques de l'espace diverses.

Le choix de ces terrains réside aussi dans la volonté d'étudier des espaces où les populations sont confrontées à une réalité souvent mal connue et ne se prêtant guère à l'activité de recherche scientifique. Pour autant, aux côtés de travaux de chercheurs en sciences sociales, sociologues pour la plupart, mais aussi géographes, l'approche de géographie sociale peut utilement contribuer à la compréhension d'une réalité conflictuelle, tourmentée et mortifère. Étudier les frontières, c'est étudier des « zones grises » des sociétés, des États, ce qui s'inscrit pleinement dans une problématique de géographie sociale et politique.

D'autres éléments, d'ordre matériel, peuvent aussi expliquer ce choix. Avec davantage de moyens sans doute aurait-il été intéressant d'ajouter d'autres terrains d'étude, en Asie ou encore en Afrique, en Amérique du Sud, pour compléter l'approche. Globalement, le choix des terrains de recherche s'est construit à partir d'éléments à la fois objectifs (volonté de différencier les contextes, les acteurs...) et aussi subjectifs (rencontres, attirances pour certains pays et cultures...). Au final, cela offre une hétérogénéité de situations, une pluralité d'exemples qui apportent, par touches successives, un enrichissement pour la réflexion d'ensemble.

Conclusion

Ce chapitre apporte plusieurs clés essentielles afin d'expliquer comment j'ai procédé pour mener ces recherches. Les différents dispositifs méthodologiques présentés ici doivent se compléter entre eux et expliciter au mieux sur quels protocoles reposent ces recherches. Comme je l'ai rappelé au cours des lignes qui précèdent, cette présentation des axes méthodologiques, des méthodes utilisées au cours de la recherche, est reconstruite a posteriori. Dans les faits, c'est-à-dire dans la pratique concrète de la recherche, les différents découpages adoptés pour présenter les axes méthodologiques n'ont pas eu lieu de manière aussi systématique.

Pour autant, ces différents éléments permettent de donner du sens à l'approche méthodologique, mais aussi cela justifie des choix en matière d'échelles d'analyse et de terrains de recherche. Le but a donc consisté ici à rappeler en quelque sorte les préceptes méthodologiques, mais aussi d'expliquer la pratique de recherche.

CONCLUSION

Cette première partie a donc comme fonction première de donner des points de repère concernant les cadres théoriques et méthodologiques qui sont mobilisés dans la thèse.

Cette première étape a consisté à rappeler les éléments de la posture à partir de laquelle j'ai construit ce travail de recherche mêlant géographie sociale et politique. La problématique et les grandes hypothèses qui sont mobilisées pour alimenter les réponses aux questionnements ont également été discutées. Enfin, j'ai pu préciser les orientations méthodologiques et présenter les méthodes qui sont employées sur les différents « terrains-laboratoires » dont j'ai également effectué la présentation et rappelé l'intérêt.

Une fois présentés les objectifs et les moyens utilisés pour y répondre, l'étude des asymétries frontalières, des pratiques et des rapports sociaux apparaît comme particulièrement complexe au regard des facteurs, enjeux, contextes et acteurs qui sont à prendre en considération dans le mouvement contradictoire du réel. Cette réalité complexe nécessite d'avoir recours pour la démonstration à un découpage à la fois thématique et multiscalaire. Bien que présentés dans deux parties séparées, la seconde privilégiant l'analyse aux échelles mondiale et continentale (ou régionale) et la troisième privilégiant une échelle locale, l'enchaînement des chapitres vise à emboîter les échelles tout en avançant dans la démonstration par l'analyse des liens entre asymétries frontalières et rapports sociaux.

PARTIE II.

**CONSTRUIRE, DÉPLACER ET
MAINTENIR LES FRONTIÈRES**

Géopolitique du mouvement

INTRODUCTION

Dans cette partie, c'est à un niveau macro que se situe l'analyse. L'essentiel de la réflexion est mené à l'échelle des États, notamment à partir des relations qu'ils entretiennent entre eux sur le temps long. C'est l'échelon généralement retenu (mais pas exclusivement) dans l'approche de géopolitique, où il s'agit de comprendre les relations frontalières – mais pas seulement - entre États, et de prendre en considération le jeu des rapports de force au niveau interétatique. La dimension historique constitue un autre point de repère de cette partie, permettant de cerner les étapes contradictoires ou non de la formation des enveloppes externes des États, ces « lignes politiques » (Rosière S., 2007, p. 121) que sont les frontières.

Construire, déplacer et maintenir les frontières pose déjà en soi la question des moyens, politiques, militaires, économiques, etc. dont peuvent – ou non – disposer les États au cours de l'histoire, ce qui détermine les rapports de forces entre ces derniers. Les dynamiques sociopolitiques à l'origine de la formation des « discontinuités géopolitiques » (Foucher M., 1991, p. 38) au fondement de la formation des États, mais aussi les acteurs et les enjeux sont examinés, principalement sur les terrains-laboratoires où ont été menées les recherches. Les questions de domination, de puissance, mais aussi d'asymétries (inégalités et différences) sont introduites. Les situations produites sont contrastées, contradictoires et asymétriques. Dans les rapports entre États ou groupes sociaux, cela influe sur leur possibilité d'imposer ou non, de tracer ou non, d'inscrire durablement ou non, les limites de leur souveraineté.

Dans le premier chapitre (chapitre 4) de cette seconde partie, la réflexion commence par l'examen des trois registres – construire, déplacer, maintenir – les frontières. Ces différents registres illustrent des conditions et rapports de force inégaux, des stratégies différentes selon les contextes et les États. Il s'agit en premier lieu de rappeler comment ont été construites et modifiées la plupart des frontières. Puis, en second lieu, afin d'apprécier l'évolution des rapports de force entre acteurs (États principalement), c'est une lecture à l'échelle mondiale qui est proposée, sous forme d'état des lieux géopolitique et socio-économique. Le but est de présenter les facteurs et enjeux qui modifient les rapports de force et stratégies à partir desquels se structure un ordre politique international, et d'en cerner par la suite les implications au niveau des frontières.

Après cette approche globale, deux situations sont analysées plus précisément afin d'illustrer concrètement l'idée selon laquelle il est possible d'interpréter et de comprendre l'évolution des rapports sociaux à partir des contextes frontaliers. L'intérêt est de saisir l'évolution des formes que prennent les frontières et les rôles qu'elles ont dans le cadre des rapports sociaux changeants, contradictoires. Les contextes ou thématiques que sont le

conflit ouvert ou non, mais aussi la question migratoire et les pressions qui s'exercent aux frontières en constituent des illustrations différentes.

La formation et les relations frontalières de l'État d'Israël (chapitre 5) offrent une bonne illustration des questions de puissance, de souveraineté et de stratégie. Toutes trois évoluent et sont adaptées en fonction des rapports de force avec les voisins de l'État israélien. Ainsi, peut-on prendre la pleine mesure de l'évolution du tracé des frontières, de leur déplacement et de la possibilité ou non de les maintenir en fonction du contexte et des rapports de forces qui évoluent au cours de l'histoire. On peut aussi étudier la forme et le rôle qu'elles jouent dans l'approche politique, militaire, juridique des rapports entre groupes sociaux, entre États.

Dans un tout autre contexte socio-économique, politique, culturel et militaire, les situations des sociétés vivant sur les espaces des Amériques et autour de la Méditerranée permettent d'engager la réflexion sur d'autres éléments : l'effet des changements socio-économiques et des migrations sur les frontières par exemple (chapitre 6). C'est ce qui est développé en deux temps. En premier lieu, dans ce contexte de frontière mouvante, c'est-à-dire « lieu transitoire d'un mouvement » (Ratzel F. 1897, p. 332), les évolutions du tracé de la frontière et des relations qui s'y nouent et s'y structurent sont pris en compte. Puis, en second lieu, c'est la frontière pensée et voulue comme limite politique, mais aussi économique qui est à aborder. Les pressions frontalières ne sont pas tant militaires dans ce contexte, que migratoires et démographiques, sociales donc, ce qui permet d'analyser les asymétries et rapports sociaux. Ceci est à la fois vrai dans le cas Mexique / États-Unis que dans le cas Europe / Méditerranée. L'évolution des rapports sur les frontières extérieures des États-Unis et de l'Europe par exemple, permet de prendre en considération et de décliner d'autres aspects des relations frontalières. Dans ce cas, ce n'est plus essentiellement la puissance militaire et les asymétries qui en résultent qui influent sur les relations. D'autres types d'asymétries sont pris en considération : les asymétries socio-économiques, c'est-à-dire des inégalités sociales, des différences culturelles, ou encore des asymétries migratoires et démographiques qui se matérialisent, notamment par des tensions et pressions au niveau frontalier.

**CHAPITRE 4. Les frontières dans les
relations internationales**

Un état des lieux géopolitique et socio-économique

Introduction

Presque vingt ans après la chute du contre-modèle capitaliste qu'incarnait le bloc soviétique, et suite à ce que Washington a alors appelé le « nouvel ordre mondial », quelle est la situation géopolitique, quelle est la situation des relations internationales ? Assistet-on à l'émergence d'un monde plus simple et plus pacifique où les conflits et questions frontaliers se seraient estompés ? Les évolutions des rapports de force à l'échelle planétaire comme régionale, produisent-elles toujours des transformations, des tensions, au niveau des frontières ? Le déplacement des lieux de décisions et l'émergence des pouvoirs économiques - notamment financiers - et médiatiques, ajoutés au pouvoir politique sont une évolution importante qui intervient sur les dynamiques de domination, plus largement sur les rapports sociaux. Ce qui fonde et participe à la production de la puissance, de la souveraineté, a évolué ; la géopolitique et les relations frontaliers aussi.

À la différence des tenants du « nouvel ordre mondial » des années 1990, et des interprétations qui sont construites à partir des deux « théories générales » à portée explicative de la géopolitique du monde, celle de « *la fin de l'histoire* »⁸³ et celle du « *choc des civilisations* », je considère que les relations internationales demeurent complexes à analyser. Il y a complexité, car justement elles sont une production historique qui se poursuit et le résultat de rapports de force contradictoires, antagonistes, concurrents dépassant l'explication, réductrice au demeurant, que constituerait la seule causalité « civilisationnelle ». Les relations frontaliers et plus précisément les différends frontaliers représentent encore une des formes d'expression importante, un des enjeux et terrains d'affrontement entre acteurs, pas seulement des États. L'espace, ce qu'il contient et incarne (ressources, populations, valeurs...), est l'objet de beaucoup de convoitises, et les délimitations, donc les frontières, restent des objets de controverses, d'oppositions et de conflits. En plus des facteurs « classiques » à l'origine de l'appropriation de l'espace, il est fort probable que les facteurs environnementaux, écologiques, représenteront à l'avenir des éléments à intégrer, à part entière, dans l'analyse géopolitique des conflits d'usage et d'appropriation de l'espace, mais pas uniquement.

Dans ce chapitre, c'est tout d'abord à une échelle mondiale, interétatique, que sont prises en compte les dimensions historique et spatiale des faits sociaux au niveau des frontières. Pour cela, quelques rappels, même rapides, sont nécessaires, car les frontières qui existent aujourd'hui sont des constructions sociales, historiques, qu'il faut situer dans le

⁸³ Fukuyama Francis (1992) : *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion, 448 p.

contexte de leur élaboration pour comprendre l'évolution et le présent des relations qui y ont lieu. Le fait de tracer des frontières - de les produire - concourt à dessiner les contours d'un ordre politique international, à le matérialiser. Ordre politique produit des compromis sociaux et des rapports de force entre acteurs. Qui trace les frontières ? Qui les modifie ou cherche à les maintenir et pourquoi ? Ces questions reviennent à s'interroger finalement sur l'*horogénèse*⁸⁴ (M. Foucher, 1991, p. 49), c'est-à-dire sur le processus de formation des frontières.

Ensuite, sous forme d'un état des lieux, on peut également produire une cartographie générale des relations frontalières, des troubles, conflits et guerres qui rythment les relations internationales. Néanmoins, l'échelle mondiale n'est pas toujours adéquate pour prendre la pleine mesure de l'intensité des relations frontalières, ou pour cerner les causes des conflits. Cette première étape devra donc être complétée et affinée dans les chapitres suivants. Cet état des lieux des rapports de force, des relations frontalières doit aussi se concevoir en lien avec les contextes socio-économiques et politiques. L'idée est de lier aux situations géopolitiques les contextes socio-économiques, notamment à partir des différences et inégalités qui existent entre les pays et les populations. Tout ceci amène à questionner les relations internationales non seulement dans une optique géopolitique « classique », mais aussi à partir des conditions sociales, des contextes culturels et des situations socio-économiques.

Ainsi, à partir des questions et éléments posés, le but est de (ré) interroger au moins sous trois angles la problématique des frontières. Construire, déplacer et maintenir les frontières sont trois registres qui illustrent aujourd'hui encore des conditions et des rapports de force différents, inégaux et changeants, des stratégies fluctuantes et contradictoires. Au-delà de la prise de conscience des situations changeantes, il convient de se demander quels sont les déterminants des relations frontalières, de poser la question des facteurs de la domination et de la puissance qui évoluent au cours du temps, selon des espaces (topographie), des échelles, selon les moyens techniques et technologiques (transports, communications, armements...) et selon les intérêts et enjeux (politiques, économiques...).

⁸⁴ Le terme d'*horogénèse* (du grec *horos*, horizon) utilisé par Miche Foucher s'apparente également à la notion de *limologie* (du latin, *limes*) qu'emploient par exemple Claude Raffestin et Jean-Pierre Renard. Ces deux termes désignent le processus de production des frontières.

1. Construction et délimitation : quelques éléments d'horigenèse

La genèse des frontières, leur production, répond bien souvent à des projets politiques, mais aussi en corollaire à des déterminants économiques et sociaux. Le pouvoir - étatique le plus souvent - que ce soit dans une optique d'affirmation ou de renforcement, est l'un des ressorts principaux de la construction des frontières et plus largement des relations frontalières. Il prend la forme d'une appropriation d'un espace qu'on s'empresse de délimiter pour matérialiser sa souveraineté et son droit de propriété sur cet espace, sur ce qu'il contient et représente. L'espace devient une sorte de vecteur par lequel on affirme son pouvoir. Les frontières en définissent finalement le contour. C'est pourquoi, commencer à réfléchir à ce qui peut expliquer la construction, le déplacement et le maintien des frontières, c'est réfléchir sur des questions politiques, sur des rapports de force, donc sur des rapports de pouvoir. Dès lors, ce n'est pas tant la frontière en tant que telle qui importe que de comprendre par qui et dans quels buts elle est pensée, tracée, modifiée ou non.

1.1. Qui trace des frontières ?

Dans son *Tour du monde géopolitique*⁸⁵, Michel Foucher rappelle de manière essentielle quels sont les grands traceurs de frontières depuis plusieurs siècles.

Il y a eu des instances et des États « producteurs » de frontière : la Chine, les Empires ottoman, britannique, français, portugais et espagnol, allemand et russe, ainsi que la papauté et des conférences internationales. (Foucher M., 1991, p. 49.).

Tracer une frontière est un acte politique souvent mené par un État, mais qui tend aussi à être le produit de l'action de groupes sociaux qui veulent faire reconnaître leur droit à l'indépendance et à l'autodétermination, à la souveraineté et à l'existence. Ce phénomène tend à se développer de manière assez forte depuis une vingtaine d'années environ, sous l'impulsion par exemple de la reconnaissance du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et, dans un même mouvement, à obtenir un espace clairement délimité et reconnu. Les frontières ont de ce fait une place déterminante dans le processus social et politique d'affirmation de son identité et de son pouvoir. C'est particulièrement visible en Europe et en Eurasie principalement, comme en témoignent les nouvelles frontières qui ont été

⁸⁵ Foucher Michel (1991) : *Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique*, Paris, Fayard, 691 p.

érigées par exemple à la suite du démantèlement du « bloc soviétique » au tournant des années 1990.

À ce propos, dans un article récent⁸⁶, Michel Foucher rappelait qu'il faut bien comprendre que « les frontières sont du temps et du politique inscrit dans l'espace » (M. Foucher, 2009, p. 3). Plus loin, il précise encore que la production des frontières (maritimes et terrestres) s'accélère depuis une vingtaine d'années environ.

On compte en 2009 au moins 192 États, plus des territoires au statut dépendant ou aux indépendances formelles non reconnues. Quatre fois plus qu'en 1945 et 20 % de plus qu'en 1990. [...]. Selon mes calculs, près de 26 000 Kilomètres de nouvelles frontières internationales terrestres ont été édifiés dans les deux dernières décennies, en Europe et en Eurasie. (M. Foucher, 2009, p. 4).

Ainsi, qu'on se place dans le temps long ou dans le temps court de l'analyse, on retrouve comme acteurs principaux à l'origine de la production de frontières, les États, mais aussi des fragments d'États et de populations, des groupes sociaux qui tentent de faire reconnaître « leur » droit à exister, « leur » identité, « leur » religion, « leur » culture, « leur » langue, et parfois la mémoire d'un passé... Ce droit à exister comme nation passe par l'établissement de limites sociales territorialisées. Les frontières jouent non seulement le rôle de limite politique et géographique permettant de délimiter un pouvoir (et l'espace sur lequel s'étend ce dernier), mais également de se distinguer socialement et de signifier la différence par rapport à l'autre. Dès lors, les frontières sont comme un témoin (spatial et temporel) d'un ordre politique international, elles en dessinent les contours et en matérialisent les changements.

1.2. Frontières et ordre politique international global

1.2.1. *Ordre politique international global ?*

C'est Robert W. Cox⁸⁷ qui dès 1981 a employé l'expression d'« ordre mondial » pour parler à la fois des États, de blocs historiques et d'une évolution des relations de production. Ce faisant, il avait pris le soin d'articuler les structures économiques, mais

⁸⁶ Foucher Michel (2009) : « Le retour des frontières » dans *Géopolitique, Revue de l'Institut International de Géopolitique*, n°104, janvier, p. 3-8.

⁸⁷ Cox Robert W. (1981) : « Social Forces, States and World Order : Beyond International Relations Theory », dans *Millennium*, 10, 2, p. 126-155.

également politiques et idéologiques qui, ensemble, rendent compte de toute la complexité des rapports sociaux. On se trouve alors au début de la théorie de la « politique globale » (expression que R. W. Cox préfère à « relations internationales »). Au cours des années 1980-1990, d'autres contributions⁸⁸ de R. W. Cox ou encore de Stephen Gill vont marquer une évolution dans l'analyse du système socio-économique global. Avec ces travaux, c'est l'école néo-gramscienne qui s'affirme et qui propose une lecture renouvelée et critique de la « politique globale ». Ces quelques rappels⁸⁹ permettent de saisir l'arrière-plan théorique de l'approche en termes d'ordre politique global. Mais concrètement, comment peut-on mobiliser cette approche pour alimenter la réflexion ?

Parler d'un ordre politique international global peut sembler quelque peu déterministe et placer l'analyse dans une vision fixiste des rapports sociaux internationaux. Tel n'est pas le point de vue défendu ici. En effet, l'expression « ordre politique » est aussi à comprendre en tant qu'organisation. Autrement dit, l'organisation à une échelle interétatique des relations et des sociétés spatialisées. L'espace mondial est organisé, structuré selon un découpage dont l'État est bien souvent la référence sociopolitique. Étymologiquement, l'État renvoie à l'idée de « stabilité et se caractérise par une triple acception puisqu'il s'agit tout à la fois d'une structure, d'une autorité et d'un territoire. »⁹⁰ La structure renvoie à « l'appareil d'État » et aux fonctions régaliennes de ce dernier. L'autorité fait référence à la souveraineté de cet État qui peut user de « la violence physique légitime »⁹¹ pour la faire respecter. Enfin, le territoire est délimité par les frontières que l'État cherche à faire reconnaître et à maintenir. Pour toutes ces raisons, en tant qu'institution politique, sociale et historique, l'État constitue un acteur politique incontournable à l'échelon international, mais aussi en de nombreuses situations au niveau national. C'est ainsi que l'on recense environ 195 États (dont 192 sont membres de l'ONU au 1^{er} janvier 2007) autour desquels s'organise l'espace politique mondial.

L'idée d'organisation et d'ordre repose sur plusieurs facteurs sociaux, économiques, politiques qui se matérialisent par la puissance plus ou moins importante de l'État. Cette

⁸⁸ Voir notamment Cox Robert W. (1987) : *Production, Power and World Order*, New-York, Columbia University Press, 500 p. ; Gill Stephen (1990) : *American Hegemony and the Trilateral Commission*, Cambridge, Cambridge University Press, 318 p.

⁸⁹ Pour plus de compléments, voir par exemple l'article de Dufour Frédéric Guillaume, « Aperçu des contributions des néo gramsciens et des théories critiques au tournant réflexif des théories de la sécurité », dans *Cultures et Conflits*, n° 54, été 2004.

⁹⁰ Rosière Stéphane (sous la dir.), (2008) : *Dictionnaire de l'espace politique*, Paris, A. Colin, 320 p., p. 94.

⁹¹ C'est à Max Weber que l'on doit cette expression. Il définit l'État moderne par « le monopole de la violence physique légitime » (p. 128). Cela signifie qu'en interdisant l'usage privé de la violence, l'État se réserve l'exclusivité du recours à la violence, ou à la contrainte justifiée, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses frontières. Voir Weber Max (1969) : *Le savant et le politique*, Paris, Plon, 232 p.

puissance, c'est-à-dire la capacité à entreprendre, voire à imposer des choix et des orientations politiques, se modifie dans le temps (histoire) et dans l'espace (géographie).

Les rapports de force politique entre les États évoluent selon les contextes historiques et géographiques, c'est-à-dire selon les conditions sociales du moment et du lieu. Le contexte actuel est à analyser à partir des importants bouleversements au cours des années 1980-1990 qui ont considérablement transformé les rapports sociaux, notamment sur les plans politique et économique. C'est sur la base de la domination et de l'hégémonie politique et économique que se structurent les rapports sociaux tant localement que globalement. D'où la nécessité d'essayer de comprendre sur quelles bases se construit cet ordre politique international.

1.2.2. Les bases de l'ordre politique international : entre puissance et asymétrie

Les États ont un rôle structurant dans l'organisation politique internationale qu'ils incarnent en retour. Les attaques ou tentatives de déstabilisation plus ou moins abouties et récurrentes dont ils font l'objet illustrent tout l'enjeu politique de la structuration de cette organisation politique internationale. C'est le cas dans de nombreux conflits internes, mais aussi internationaux. La raison est assez simple. L'État représente l'institution centrale à partir de laquelle se structurent les relations internationales. Même si les différents processus d'intégration régionale interétatique (ALENA, UE...) ont tendance à se développer, les États demeurent l'élément de base du système international. La souveraineté des États ne s'efface pas malgré les accords d'union bi ou multinationaux. Que cela soit au niveau juridique, militaire, politique, voire économique, les États gardent la maîtrise de leur choix. C'est en partie ce qui fonde le principe de puissance des États dans le système global, vis-à-vis des autres États ou des institutions internationales (FMI, ONU...). Dès lors, plus les États sont puissants plus ils peuvent choisir et imposer une organisation, un ordre politique international qui leur conviennent, s'affranchir de ce qui peut constituer une contrainte (unilatéralisme).

L'organisation et l'ordre politique mondial sont donc liés aux intérêts des États, l'enjeu politique de cette organisation se déclinant bien souvent selon des intérêts concurrents, voire antagonistes, tant aux plans politique qu'économique, voire socioculturel. Ainsi, l'organisation du système politique international est-elle le produit de rapports sociaux où chaque État (ou plusieurs) tente(nt) de faire valoir leurs intérêts.

Cette géopolitique des États qui s'appuie sur un schéma explicatif de l'ordre politique international structuré sur les États et leur puissance se complexifie, notamment depuis le début des années 1990, marqué par l'effondrement des pays socialistes. Ce

moment marque la fin d'une période où les relations internationales et l'ordre politique international se construisent autour des deux blocs, socialiste et capitaliste. Avec la fin de la guerre froide, l'ordre mondial est en restructuration, comme en témoignent plusieurs contributions⁹² au débat sur ces questions, notamment aux États-Unis. Les États demeurent en tant qu'acteurs, omniprésents dans l'organisation politique internationale, mais ils sont également confrontés à des oppositions *an-étatiques*. Les États, aussi puissants soient-ils, sont mal ou peu préparés à des oppositions qui ne soient pas adossées et portées par des États clairement identifiés. Les conflits qui émergent au cours des années 1990-2000 sont symptomatiques de cette impuissance des États, souvent paradoxalement les plus puissants (militairement notamment), à lutter contre des adversaires insaisissables, des « nébuleuses » de combattants qui se jouent des frontières comme des règles classiques de l'affrontement, ajoutant une dimension psychologique à la perception du conflit. On assiste à la multiplication des conflits et des rapports de force dits « asymétriques » dont les États et leur armée ont grande difficulté à se défaire. Globalement, les réponses militaires et technologiques ne sont pas appropriées à ce type de conflits asymétriques, tout simplement parce que les tactiques, les armes et les technologies employées ont été pensées dans une optique de conflits propre à la période bipolaire où on pensait que l'affrontement se ferait entre deux superpuissances, ou tout au moins dans un face à face de deux armées. Or, les acteurs des conflits asymétriques ne sont que très rarement des États, mais le plus souvent des groupes armés qui ne répondent pas aux mêmes codes et aux mêmes règles de combat.

Face aux puissances qui ne peuvent outrepasser un ensemble de règles morales et d'engagements internationaux qu'elles ont cautionné, les États faibles et, plus encore, les groupes armés non étatiques bénéficient d'une plus grande liberté d'action⁹³.

Déjà, lors de la guerre du Vietnam ou encore lors de l'invasion de l'Afghanistan par les Soviétiques à la fin de l'année 1979, on a pu voir se développer ce type de conflit asymétrique. La guerre asymétrique n'est pas en tant que tel un concept nouveau⁹⁴, mais cela devient la forme de conflit par laquelle il y a une tentative de compensation de

⁹² Voir le discours de George Bush devant les deux chambres du Congrès américain, le 6 mars 1991 au moment de la première guerre du Golfe qui marque l'entrée dans l'ère post guerre froide marquée par la suite par l'unilatéralisme américain ; lire également Richard Rosecrance, « A New Concert of Powers », *Foreign Affairs*, vol. 71, n° 2, printemps 1992.

⁹³ Courmont Barthélémy : « L'émergence de nouveaux acteurs asymétriques » dans *La revue internationale et stratégique*, n° 51, automne 2003, p.81-87, p. 84.

⁹⁴ On peut se reporter par exemple aux écrits très anciens de Sun Zi avec l'art de la guerre, ou beaucoup plus récemment aux réflexions du Général américain Wesley Clark suite à l'intervention de l'OTAN au Kosovo.

l'inégalité de moyens dans le conflit en ayant recours à une stratégie de combat qui permet au plus faible de remporter une victoire, au moins morale, sur le plus puissant.

Les acteurs asymétriques « agissent, s'organisent et pensent différemment afin de maximiser leurs propres avantages, exploiter les faiblesses de l'adversaire, détenir l'initiative ou gagner une liberté d'action plus importante. [...] Elle [l'asymétrie] peut inclure des méthodes, des technologies, des valeurs, des modes d'organisation, des échéanciers différents ou une combinaison de ces derniers.⁹⁵ »

L'avance technologique, militaire, économique et politique de certains États se heurte à leur impuissance à imposer un ordre politique international établi sur des bases étatiques classiques, reconnues et clairement circonscrites dans des espaces aux frontières suffisamment visibles. L'une des difficultés réside dans la capacité à identifier suffisamment tôt et précisément ce qui peut remettre en cause l'ordre en place.

L'asymétrie est donc une catégorie qui symbolise cette nouvelle forme de menace, multiple, diffuse et imprévisible, qui se substitue à la menace unique et requiert, de ce fait, la mise en place d'approches multiples afin de la contrer. Elle s'oppose au concept de dissymétrie, défini comme une stratégie étatique visant à recourir sur la durée à la supériorité qualitative et quantitative des moyens techniques, comme c'est le cas des États-Unis aujourd'hui.⁹⁶

Plusieurs faits et conflits à la suite de ceux du Vietnam ou d'Afghanistan (1979) peuvent illustrer cette évolution. Tout d'abord, l'intervention au Liban en 1982 où les milices chrétiennes et musulmanes, mais aussi des Palestiniens (OLP), des Syriens, des Israéliens et des forces américaines et françaises s'opposent. Il faut aussi ajouter, l'intervention en Somalie en 1993 avec la bataille de Mogadiscio au cours de laquelle des soldats américains ont eu de lourdes pertes dans des combats urbains. Ou encore, les interventions militaires en ex-Yougoslavie entre 1991 et 1995 en Bosnie, puis entre 1996 et 1999 au Kosovo qui illustre aussi une situation d'effondrement d'un État. Dans un tout autre registre, mais se plaçant dans cette logique de transformation des rapports de force et des formes de conflits, il faut ajouter les attaques sur le sol américain en 2001 revendiquées par la « nébuleuse Al-Qaïda ». À la suite de ces attentats perpétrés sur le sol américain s'en suivent deux

⁹⁵ Metz Steven, Douglas V. Johnson II : *Asymmetry and US Military Strategy : Definition, Background and Strategic Concepts*, Carlisle Barracks (Penn.), US Army War College (USAWC), Strategic Studies Institute (SSI), janvier 2001.

⁹⁶ Clément-Noguier Sophia : « Sécurité du fort contre asymétrie du faible » dans *Revue internationale et stratégique*, n° 51, automne 2003, p. 89-96, p. 91.

interventions militaires à l'initiative américaine en Afghanistan tout d'abord, en 2001, où le « régime des talibans » est la cible prioritaire. Puis, en Irak à partir de mars 2003, au mépris du droit international et de l'avis du Conseil de sécurité des Nations unies qui ne donna pas son aval à l'intervention militaire américaine, décidé de manière unilatérale⁹⁷.

D'autres conflits plus récents peuvent aussi illustrer cette forme de conflit asymétrique : la guerre du Liban en juillet et août 2006 lorsqu'Israël a tenté d'atteindre le Hezbollah ou, plus récemment encore, les bombardements et attaques de l'armée israélienne sur la Bande de Gaza, afin de s'attaquer cette fois au Hamas palestinien.

Ces différentes opérations militaires sont menées dans un contexte d'asymétrie militaire et politique, technologique et économique, contre un adversaire souvent au cœur des populations civiles qui reste difficilement visible et atteignable (sauf à bombarder sans discernement). De plus, les conflits peuvent être transposés au cœur des pays, même si l'origine en est lointaine, même si le terrain d'opposition se trouve à des milliers de kilomètres. C'est la leçon que retirent les États des attentats terroristes qui peuvent frapper leurs intérêts et leurs populations en différents endroits de la planète.

Dans ces différents contextes, sans que les États les plus puissants ne soient véritablement et durablement déstabilisés, les relations internationales apparaissent beaucoup plus complexes. De nouvelles questions et prérogatives s'imposent comme la notion de sécurité. Dans ce contexte, le rôle et la place des frontières se trouvent remis au goût du jour, notamment sous cet angle sécuritaire.

1.2.3. Rôle et place des frontières

Si les États sont toujours au cœur de l'équation des relations internationales, dans un certain nombre de cas, ceux-ci voient leurs limites être modifiées (M. Foucher, 2009, p.4). Du fait de ces changements, les frontières peuvent avoir un rôle double et, d'une certaine manière, contradictoire dans l'évolution récente rapidement rappelée.

D'un côté, la fonction et le statut des frontières peuvent en faire un instrument politique et social fort pour maintenir un ordre politique international à la fois clair et

⁹⁷ Il faut rappeler à ce propos que dès 2002, George W. Bush exige l'arrêt complet des programmes et de l'usage des armes de destruction massive par l'Irak, ainsi que le rétablissement des missions d'inspections de l'ONU, ce que Saddam Hussein accepte à contrecœur. Avec l'échec de ces missions d'inspection, le Congrès américain adopte, sur proposition de George W. Bush, la *Joint Resolution to Authorize the Use of United States Armed Forces Against Irak*. Le 20 mars 2003, étant donné le refus de l'ONU de s'impliquer en Irak et, selon le gouvernement américain, du fait de l'échec de la diplomatie, les États-Unis et la *Coalition of the Willing* (regroupant 40 pays) envoient environ 300 000 soldats en Irak (dont 98% sont américains ou britanniques). C'est le début de l'Opération *Iraqi Freedom* visant à mettre fin au régime de Saddam Hussein.

garantissant aux États une sécurité, une puissance et une place reconnue parmi les nations du monde. C'est clairement la situation des nations dominantes des pays développés et des puissances dites émergentes comme la Chine et l'Inde par exemple (toutes deux puissances nucléaires reconnues).

D'un autre côté, les frontières sont à considérer comme des « fronts » sur lesquels se joue une partie de la redéfinition de l'organisation des relations internationales, où s'exprime une remise en cause du modèle dominant que constitue l'ordre politique international « classique ». Cette remise en cause doit être considérée au moins sous deux angles principaux qui ne portent pas le même projet social et politique.

Un premier angle correspond à une volonté politique de transformation qui peut prendre la forme d'un combat armé ayant pour objectif de changer la donne politique de certains États, d'imposer de nouvelles valeurs et d'organiser un nouveau système politique et social. On retrouve ce projet par exemple dans le combat de certaines nébuleuses du type Al-Qaïda, ou encore dans certains conflits « autonomistes » cherchant à s'émanciper d'un État et d'une organisation politique nationale. On peut considérer cette situation comme un front au sens militaire.

Le second angle se matérialise non par une volonté politique coordonnée, ni par une remise en cause violente du modèle dominant international ou national. Il s'exprime davantage par une volonté d'intégrer le modèle dominant, notamment du fait des images et des valeurs qu'il renvoie. C'est toute la logique qui sous-tend certains mouvements migratoires de millions de personnes qui tentent au niveau mondial d'accéder aux droits, aux libertés fondamentales, aux soins, au travail... Pour ces hommes et femmes, les frontières constituent un obstacle du fait de la volonté des États de leur interdire la sortie comme c'est le cas en Corée du Nord par exemple ou l'accès comme c'est le cas dans de nombreux pays développés en Europe, aux États-Unis notamment. C'est tout le principe de la sanctuarisation⁹⁸. On est dans ce contexte dans un rôle des frontières qui correspond à celui de front social.

Quel que soit l'angle pris en compte, on observe des situations de tensions au niveau des frontières puisque dans les deux cas, les États placent ces dernières au premier rang des dispositifs de sécurité. Ces situations de tensions confèrent aux frontières une place bien plus importante que le laissent entendre certaines approches ou certains discours sur l'ouverture des frontières et leur prétendu effacement. Les frontières demeurent un instrument fort de la politique des États au même titre qu'elles représentent des espaces où

⁹⁸ La notion de sanctuarisation sera plus spécifiquement analysée par la suite, notamment dans le chapitre 6.

se jouent avec intensité les rapports sociaux que cela soit sous la forme de l'échange (économique, financier, humain...) ou de celle du conflit.

Pour en prendre la mesure, un état des lieux peut être fait afin de comprendre la place et le rôle des frontières dans les relations internationales.

2. État des lieux des relations internationales : quels rôles pour les frontières ?

Quelle cartographie des relations internationales puis-je dresser ? Quelles sont les causes principales permettant de saisir les bases structurantes des relations internationales et des contextes intérieurs des pays ? À quelles situations sociales doit-on associer les contextes politiques conflictuels ou de paix ? Quels sont les traits significatifs permettant de dessiner les contours de ce qu'on peut appeler les « frontières chaudes » ?

Ces quelques questions résument la manière selon laquelle on peut dresser un état des lieux des relations frontalières, plus largement des relations internationales. Sans parvenir à recenser la totalité des faits politiques, économiques et sociaux qui interviennent dans cette géographie des frontières chaudes, on peut observer quelques situations qui représentent des lignes de force et de fracture, des zones marquées par une intensité des flux et mouvements, mais aussi des tensions.

La principale difficulté à laquelle on se trouve confrontée est que les relations internationales sont en constante évolution. Quel intérêt dès lors à vouloir fixer sur une carte des faits par nature changeants, contradictoires ? La carte est un instantané de ces situations géopolitiques ; elle ne peut rendre compte de leur nature évolutive. Conscient de cette limite qui se heurte à la réalité, cependant il est possible de recenser et de cartographier les grandes lignes des relations internationales tant dans leur aspect conflictuel (guerres, troubles intérieurs, rébellions, transgressions frontalières...) que non conflictuel (intégrations régionales, mouvements et flux financiers, échanges économiques...).

Cette cartographie, aussi insatisfaisante qu'elle puisse paraître, car simplificatrice et « figée », permet malgré tout de matérialiser un état des lieux des relations internationales, d'avoir une vue globale sur les relations frontalières. Elle constitue un point de départ à l'analyse et non une fin en soi. L'approche à une échelle macro permet la vue globale des situations, l'objectif étant par la suite de compléter l'analyse par une lecture à une échelle plus grande. C'est à ce moment que le travail de terrain vient préciser et détailler l'analyse des faits.

2.1. Les relations frontalières et conflits : une représentation à l'échelle mondiale

En partant d'une observation globale des relations internationales à l'échelle mondiale, on peut déjà saisir des situations très distinctes les unes des autres. Sur tous les continents, des situations politiques, économiques, sociales diverses montrent une géographie des relations internationales pour le moins contrastée. Les frontières constituent souvent un espace soumis à une intensité des relations du fait du passage obligé par ces dernières : les hommes et les femmes, les marchandises traversent les frontières. La mondialisation des échanges se matérialise par la croissance continue (au moins pour les centres que sont l'Amérique du Nord, l'Europe de l'Ouest et la zone Japon / Asie du sud-est) des flux (marchands et non marchands), par la volonté politique de favoriser le mouvement des capitaux qui ignorent les frontières et la mobilité (au moins dans les discours) de la main-d'œuvre. On est alors dans ce que de nombreux observateurs appellent « l'ouverture des frontières », leur « effacement » partiel, ou leur « inefficience » comme dans le cas de la finance. Pourtant, même à partir de cette approche des relations internationales où les frontières sont moins des barrières que des zones de transition ou des *synapses*⁹⁹, et si le mouvement des hommes et des femmes est encouragé au même titre que le mouvement des capitaux et des marchandises, force est de reconnaître que tous les hommes et toutes les femmes ne peuvent traverser les frontières avec la même liberté et aisance.

De plus, une tout autre géographie des relations internationales peut aussi être dressée. Elle se caractérise par des relations plus ou moins ouvertement conflictuelles, où les frontières sont l'objet de prétextes et de tensions du fait de différends entre États ou groupes sociaux. Cette géographie des relations frontalières et des conflits (*Fig. 7*) montre un espace mondial qui peut être représenté sous deux angles principaux.

Un premier ensemble constitué de pays n'ayant pas de troubles intérieurs ou frontaliers et un second ensemble caractérisé par des troubles internes ou frontaliers, ou les deux. À ce premier niveau de lecture de la carte, on peut ajouter plusieurs informations afin d'affiner et de préciser chaque élément constitutif des deux ensembles. Ainsi, les pays n'ayant pas de troubles intérieurs ou frontaliers bénéficient généralement d'une situation politique interne plutôt stable, et leurs limites frontalières sont reconnues et peu ou pas contestées. Les relations frontalières sont marquées par l'ouverture, par une intensité des

⁹⁹ Voir Brunet Roger (1990) : « Le Déchiffrement du Monde », p. 215-231 dans R. Brunet, O. Dollfus, (dir.) : *Géographie universelle. Mondes nouveaux* (livre 1, vol. 1), Paris, Belin/RECLUS, 540 p. ; voir également Cuisinier-Raynal Arnaud : « La frontière au Pérou entre front et synapse », dans *L'espace géographique*, n° 3, 2001, p. 213-229, p. 218.

échanges marchands et une circulation importante des marchandises et des hommes. On retrouve dans ce type de pays ceux de l'Union européenne ou encore les États-Unis et le Canada par exemple. On est typiquement dans des situations d'intégration régionale avec une forme de consensus plus ou moins fort entre les États dans les domaines politiques, économiques, juridiques et sociaux.

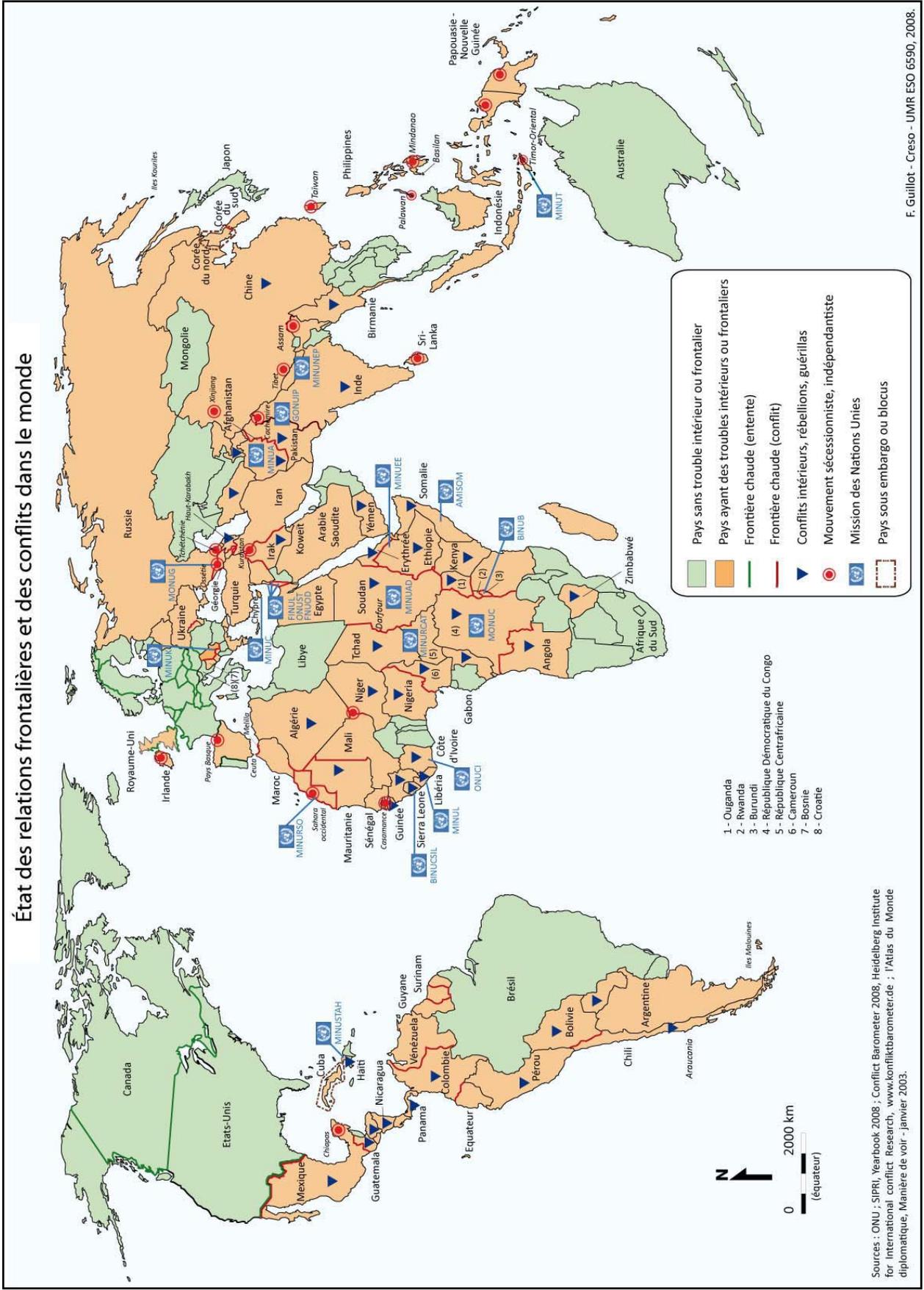
Dans le cas des pays ayant des troubles intérieurs ou frontaliers (ou les deux), les troubles intérieurs se caractérisent par des actes de rébellion envers l'autorité en place (ou ce qui l'incarne). On pense bien sûr à l'État, mais cela ne se limite pas à lui. Cela se traduit sur le terrain, par l'existence de guérillas ou encore par des velléités indépendantistes ou sécessionnistes. Ces situations produisent des conflits internes, mais aussi externes. En effet, les frontières sont souvent des lieux de transgression où se caractérise la remise en cause de la souveraineté d'un État et d'un pouvoir contesté. Dans d'autres cas, l'autre côté de la frontière constitue un espace de repli où on se réfugie, en même temps qu'il sert de lieu à partir duquel on planifie les attaques...

Enfin, autre indicateur qui peut rendre compte des tensions et des difficultés politiques, militaires et sociales dans certaines zones, les missions des Nations Unies (en tant qu'observateurs, missions de maintien ou de consolidation de la paix...) déployées en divers points de la planète. L'ONU étant un acteur international (et par définition au-dessus des intérêts des États), elle intervient souvent sur les espaces de conflits. Ce faisant, ces interventions limitées dans l'espace et le temps¹⁰⁰ matérialisent également les zones de tensions et de conflits.

Ces différents éléments aboutissent à une représentation des frontières et zones chaudes à partir de deux angles : le conflit et l'entente. Sur la carte obtenue ressortent les grandes lignes de fracture, de conflits ou d'entente, mêlant zones de tensions (guerre, troubles politiques, mouvements de populations...), mais aussi zones d'entente et de collaboration faisant figure de sanctuaires.

¹⁰⁰ Bien que normalement temporaires, certaines interventions des Nations Unies perdurent néanmoins du fait du maintien des sources de tensions et de conflit.

Figure 8 État des lieux des relations internationales et des conflits dans le monde



Tous les pays ne sont pas concernés au même titre par les conflits et les relations frontalières chaudes. La carte (*Fig. 8*) montre quelques traits majeurs. Au niveau du continent africain, tout d'abord, plusieurs situations frontalières se caractérisent par des relations tendues, plus ou moins ouvertement conflictuelles. C'est le cas du Maroc avec au nord, les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla et au sud, la situation politique du Sahara occidental (opposition du Front Polisario). Les frontières sud-algériennes, du Nord-est malien et du Nord-ouest nigérien sont aussi des lieux de tension, tout comme la frontière entre le Nigéria et le Cameroun, ou encore au Soudan avec la situation dans la région du Darfour, frontalière avec le Tchad. La République Démocratique du Congo, l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi, toutes ces zones concentrent également des situations frontalières conflictuelles qui se caractérisent par des transgressions de ces frontières par des groupes armés qui s'attaquent aux populations et aux intérêts des différents États. La frontière entre l'Éthiopie et l'Érythrée enfin, est également une autre zone de tension depuis de nombreuses années... Comme on le verra par la suite, ces différents pays se caractérisent bien souvent par une situation sociale et économique interne difficile, marquée par de fortes inégalités sociales, par une pauvreté chronique d'une partie importante de la population. À cela, s'ajoutent des tensions politiques où l'État est souvent fortement contesté. Dans bien des cas, on est en présence d'un pouvoir étatique autoritaire ou dans une situation de « défaillance de l'État » (*State failure, Collapsed States*) caractérisée par une incapacité partielle ou totale de ce dernier à garantir la protection à ses citoyens, à offrir des services sociaux minimums, ou encore à assurer sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire.

D'autres zones illustrent également ces difficultés politiques, sociales et économiques. Par exemple, l'Europe des Balkans reste un foyer de tensions frontalières, notamment en ex-Yougoslavie (Serbie, Bosnie, Monténégro, Kosovo). Par ailleurs, les pays situés entre Europe de l'Est et la Russie, notamment l'Ukraine et la Biélorussie sont parmi les pays dont les limites frontalières et la souveraineté sont mises à rude épreuve, notamment du fait des relations avec l'ancienne puissance tutélaire qu'est la Russie.

Suite à l'effondrement de l'URSS, de nombreuses zones sont soumises à des tensions et à des volontés autonomistes qui débouchent sur une redéfinition des souverainetés et des frontières. Les anciens États satellites ont peine à imposer une souveraineté forte et reconnue tant vis-à-vis de l'ancienne puissance dominante que vis-à-vis de groupes internes cherchant à faire sécession. C'est le cas à la frontière entre la Moldavie et l'Ukraine avec la Transnistrie, ou encore, de manière plus forte, dans la région du Caucase. La Géorgie représente également, avec les minorités Ossètes et Abkhazes et les relations conflictuelles qu'elle entretient avec la Russie, un exemple parlant de ces situations tendues. On peut citer également les situations en Tchétchénie et Ingouchie. D'autres exemples illustrent aussi les situations frontalières (et internes) conflictuelles, comme dans

le cas des Kurdes qui sont localisés de part et d'autre des frontières turque, syrienne, irakienne, iranienne et arménienne.

Au Proche et Moyen-Orient (Israël, Palestine, Liban, Syrie, Irak...) là aussi, les litiges frontaliers sont nombreux et constituent des foyers de conflits armés ouverts et violents. Plusieurs conflits ont éclaté dans cette zone. La situation des Palestiniens représente un foyer toujours important de conflit (Gaza en décembre 2008 et janvier 2009), Israël concentre au niveau de ses frontières imposées par de nombreuses batailles militaires depuis 1948, une tension extrême vis-à-vis du Liban (guerre en juillet-août 2006) et de la Syrie (occupation du Golan) notamment. Les deux guerres contre l'Irak en 1991 d'abord (suite à l'envahissement par les troupes irakiennes du Koweït), puis en 2003 (avec l'intervention militaire anglo-américaine contre le pouvoir de Saddam Hussein) ont plongé le pays dans une situation interne politiquement et militairement instable. Ces quelques faits illustrent là encore la situation géopolitique tendue de cette région du monde.

En Asie, autour du Pakistan notamment, soit le long de la frontière afghane, dans les montagnes où sont établies les populations pachtounes, les tensions le long de la frontière en zone montagneuse augmentent. Dans cette zone se réfugient des combattants hostiles à la présence des forces de l'alliance (OTAN et Minua) en Afghanistan. L'autre situation frontalière conflictuelle majeure de la région se situe sur la frontière indo-pakistanaise, notamment dans sa partie nord dans la région du Cachemire. Enfin, les situations au Tibet ou encore dans la région d'Assam sur les marges sud et sud-ouest de la Chine sont aussi des régions de tension, où l'on peut prendre la mesure des relations frontalières plutôt conflictuelles. Là encore, les délimitations de la souveraineté de l'État chinois sont contestées.

Par ailleurs, l'Amérique du Sud concentre aussi quelques conflits frontaliers comme dans le cas de la Colombie avec ses voisins vénézuélien et équatorien ou du Chili avec la Bolivie. Ce sont bien souvent des troubles intérieurs de type guérilla (FARC, ELN, Mapuche...) ou des rébellions (les Araucanias au Chili) qui matérialisent des situations géopolitiques, sociales et culturelles tendues en Amérique latine. Les conflits sociopolitiques et l'histoire des populations locales alimentent bien souvent une instabilité politique à laquelle s'ajoutent des revendications sociales fortes en termes de reconnaissance et de droits sociaux et politiques.

À ces observations d'ordre général, on peut aussi ajouter les différentes tensions internes aux pays qui se traduisent par des rébellions, des guérillas souvent en lien avec des revendications autonomistes. Les interventions et missions des Nations Unies sont aussi une entrée intéressante pour mesurer ce que représentent les zones de conflits et de tension à l'échelle mondiale. Si on se limite aux principales missions de maintien ou de consolidation

de la paix toujours en cours, on remarque une forte adéquation entre les foyers de tension précédemment repérés et les interventions des Nations Unies sur le terrain (*Tableau 1*).

Tableau 1. Les principales missions de l'ONU dans le monde

ACRONYME DE L'ONU	NOM DE LA MISSION	DATE DE DEBUT	PAYS
EUROPE			
MINUC (UNFICYP)	Mission des Nations Unies à Chypre	1964	Chypre
MONUG (UNOMIG)	Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie	1993	Géorgie
MINUK (UNMIK)	Mission intérimaire des Nations Unies au Kosovo	1999	Serbie
AFRIQUE SUBSAHARIENNE			
BINUB	Bureau intégré des Nations Unies au Burundi	2007	Burundi
MINURCAT	Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad	2007	Tchad
MONUC	Mission des Nations Unies en République Démocratique du Congo	1999	Congo (Kinshasa)
ONUCI (UNOCI)	Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire	2004	Côte d'Ivoire
MINUEE (UNMEE)	Mission des Nations Unies en Éthiopie et Érythrée	2000*	Éthiopie et Érythrée
MINUL (UNMIL)	Mission des Nations Unies au Liberia	2003	Liberia
UNIOSIL	Bureau intégré des Nations Unies en Sierra Leone	2006	Sierra Leone
BINUCSIL (UNIPSIL)	Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone	2008	Sierra Leone
AMISOM	Mission de l'Union africaine en Somalie	2007	Somalie
MINUS (UNMIS)	Mission des Nations Unies au Soudan	2005	Soudan
MINUAD (UNAMIS)	Mission des Nations Unies et de l'Union africaine au Darfour	2007	Soudan (Darfour)
AMERIQUES			
MINUSTAH	Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti	2004	Haïti
ASIE ET OCEANIE			
MINUNEP	Mission des Nations Unies au Népal	2007	Népal
MINUA (UNAMA)	Mission des Nations Unies en Afghanistan	2002	Afghanistan
GONUIP (UNMOGIP)	Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies en Inde et au Pakistan	1949	Inde et Pakistan
MINUT (UNMIT)	Mission des Nations Unies au Timor-Oriental	2006	Timor-Oriental
MOYEN-ORIENT & MAGHREB			
ONUST (UNTSO)	Organisation des Nations Unies chargée de la surveillance de la trêve	1948	Israël
FINUL (UNIFIL)	Force intérimaire des Nations Unies au Liban	1978	Liban
MINURSO	Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental	1991	Maroc
FNUOD (UNDOF)	Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement	1974	Syrie et Israël

* Mission terminée en 2008.

Source : ONU et OUA.

Sur les 23 missions actuellement en cours, l'Afrique subsaharienne en concentre 11 et le Maghreb et le Moyen-Orient 4. Ces deux ensembles géographiques constituent à eux seuls les deux tiers des interventions de l'ONU. Ils représentent pourtant d'un point de vue démographique environ 864 millions d'habitants (ONU, 2004) sur plus de 6,3 milliards

d'individus au niveau mondial (ONU, 2004). Une part relativement modeste de la population mondiale concentre à elle seule une proportion importante des interventions de l'ONU du fait de conflits ou tensions politiques et militaires soit internes ou frontaliers, voire les deux.

D'autres éléments doivent être ajoutés à l'état des lieux pour préciser encore le contexte politique et social à partir duquel évoluent les relations internationales et les rapports frontaliers.

2.2. Contextes politiques et sociaux : conflits, inégalités et divisions

Par la prise en compte de facteurs politiques et sociaux différents, supplémentaires, l'idée est moins de changer d'échelle – ce qui est entrepris par la suite – que de prendre en considération d'autres indicateurs qui peuvent être eux aussi cartographiés, montrant l'hétérogénéité du monde, ses divisions et ses inégalités. C'est cette hétérogénéité qu'il convient d'avoir à l'esprit pour comprendre les conflits et les relations d'une manière globale.

2.2.1. Richesses, développement humain et ressources

Au niveau mondial, plusieurs indicateurs sont généralement utilisés pour tenter de rendre compte des situations inégales dans lesquelles se trouvent les différentes populations réparties dans les pays. Parmi ceux-ci, on trouve par exemple le PIB par habitant, l'Indice de développement humain (IDH), ou encore le coefficient de Gini pour ne citer que les plus connus. Par ailleurs, à ces situations correspondent également des inégalités et différences en matière de ressources et d'accès à ces dernières, qu'elles soient naturelles (hydrocarbure, eau, minéraux...), transformées ou produites (technologies...). Tous ces éléments participent tour à tour ou de manière combinée à transformer les contextes et les équilibres sociopolitiques et économiques régionaux et mondiaux. Dans un monde fini, dont les limites des ressources sont plus clairement perçues que par le passé, la concurrence et la compétition (économique, mais pas uniquement) sont plus fortes. Cet aspect est depuis longtemps pris en considération dans les analyses géopolitiques (mêlant ressources et conflits), que ce soit au niveau des États ou des nouveaux acteurs comme le sont les firmes multinationales et sociétés, ou des groupes (armés ou non) localisés.

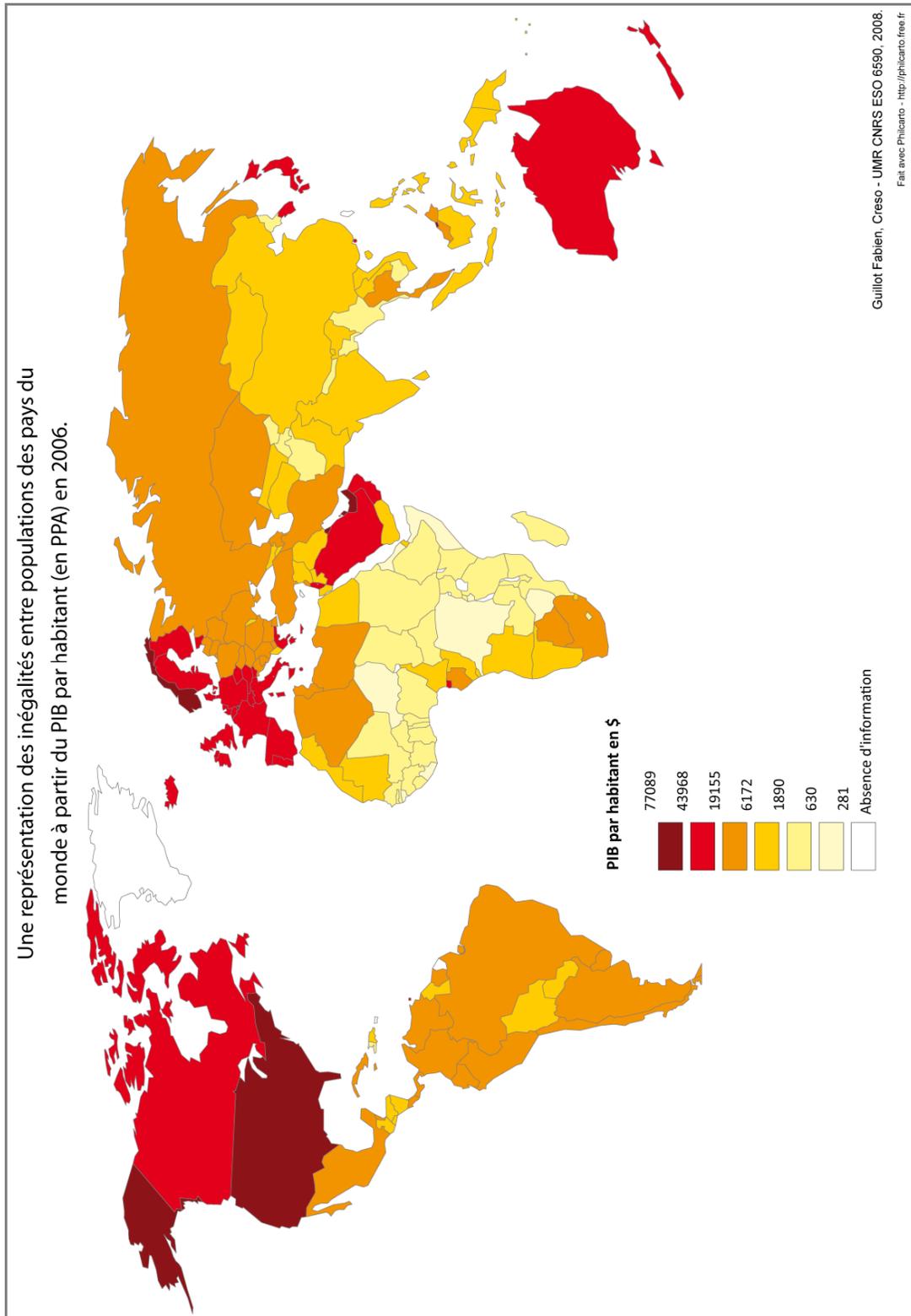
Plusieurs travaux¹⁰¹ ont illustré récemment encore ces approches et questions. Les ressources naturelles sont l'enjeu du conflit, ou un moyen de financer le coût de ce dernier (pour l'achat d'armes par exemple), ce qui fonde une « économie de la guerre », qui l'explique en partie et permet de la mener. La dimension spatiale de ces rapports sociaux, de ces conflits est un élément central à prendre en compte, notamment au niveau des limites et des périphéries. Aux marges des États, aux frontières, ces situations se matérialisent souvent avec plus de force et de visibilité parce que la délimitation des frontières peut représenter l'enjeu même du conflit. Le déplacement et la production de frontières sont à la fois processus et enjeux des relations internationales, des rapports sociaux. Limites de souveraineté et de droit à user de l'espace et de ce qu'il recèle comme richesses et ressources, lignes de démarcation entre richesses et pauvretés, les frontières concentrent sur leur tracé des tensions politiques, sociales et économiques fortes. Bien plus qu'une simple limite ou matérialisation du contour des États, elles endossent également une fonction de démarcation et de front militaire, mais aussi sociale (*interface*).

En croisant les différents éléments évoqués précédemment, on obtient des représentations de l'espace mondial et des conditions sociales, économiques et politiques non seulement différentes, mais inégales. Il est nécessaire de ne pas substituer une géographie des différences (plus en vogue), notamment construite sur les différences culturelles (langues, religions...), à une géographie des inégalités sociales, politiques, économiques qui rend compte de déséquilibres. Ce serait une erreur de considérer différences et inégalités comme équivalents l'un de l'autre. Lorsqu'il y a inégalité, il y a nécessairement différence, mais l'inverse n'est pas vrai. Or, parler uniquement en termes de différences (ou de diversité) est un moyen adéquat pour « effacer » les inégalités du champ d'explication, pour en masquer le rôle dans les rapports sociaux, voire l'existence même. On produit alors une analyse qui repose sur la notion de distinction, ou plus précisément encore de diversité, et non plus sur celle de déséquilibre (distribution inégale des richesses, des ressources, des pouvoirs, reproduction d'un ordre social et politique...). Les réalités sociales doivent être exprimées aussi bien par la prise en compte des différences que par celle des inégalités.

Les indicateurs couramment mobilisés pour exprimer ces réalités sociales, économiques et politiques sont ceux qui cherchent à rendre compte de la richesse d'un pays et de ses habitants telle que le Produit Intérieur Brut, ou encore par exemple l'Indice de développement humain (IDH).

¹⁰¹ Voir les travaux de Philippe Le Billon (2001) : « The political Ecology of war : Natural resources and Armed conflicts », dans *Political Geography*, n°20, juin, p. 561-584 ; ou encore, le numéro de la *Revue internationale et stratégique*, n°66, 2007/2, intitulé « L'or bleu nouvel enjeu géopolitique ? ».

Figure 9. Carte du PIB par habitant (PPA en \$) en 2006



Les inégalités entre pays et entre populations de ces pays peuvent être représentées à partir d'indicateurs différents, mais qui tendent à présenter une cartographie

du monde divisé en classes ou ensemble de pays. L'interrogation essentielle est de savoir quel lien on peut faire entre richesses, ressources, développement humain et contexte d'une part et, situation politique interne et externe d'autre part. Sans entrer dans un développement trop long, plusieurs facteurs peuvent néanmoins être croisés ensemble afin d'avoir un complément utile à cet état des lieux global en matière de relations internationales.

Pour cela, une carte du PIB par habitant (*Fig. 9*) permet d'avoir une vue générale des situations inégales que connaissent les pays du monde et plus exactement leurs populations.

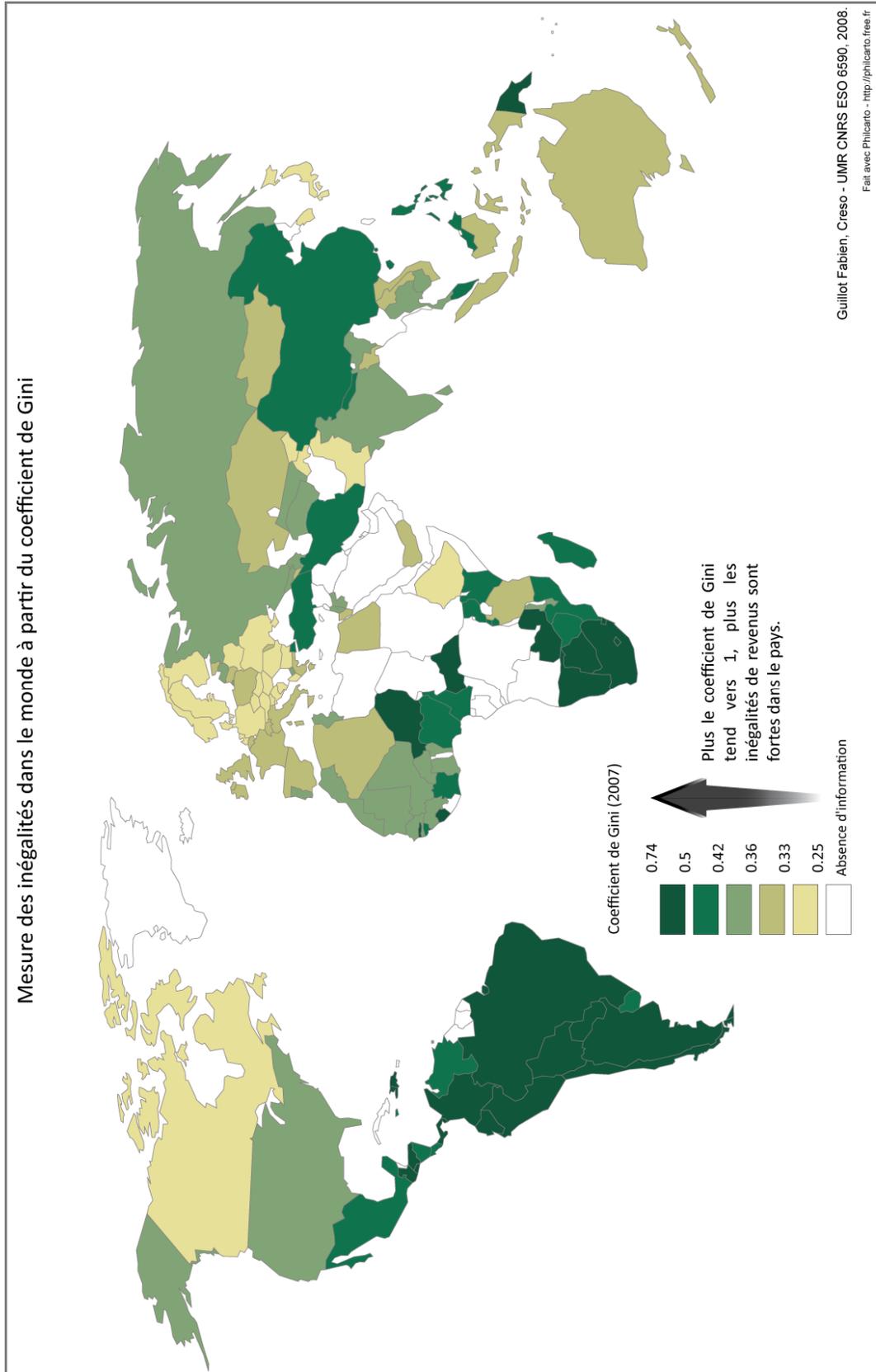
Les pays du continent africain, à l'exception de ceux qui peuvent compter sur la manne pétrolière, se caractérisent par un faible PIB par habitant avec moins de 6000 \$ par habitant voire dans les cas extrêmes moins de 500 \$ par habitant (soit dix fois moins encore). À l'inverse, plusieurs pays et régions du Nord (Amérique du Nord, Europe de l'Ouest et du Nord, Japon) ou encore l'Australie, Israël et les pays du Golfe (auxquels le pétrole assure de hauts revenus) se situent dans les tranches les plus hautes avec plus de 20 000 \$, voire plus de 40 000 \$ par habitant. Globalement cette première carte montre de fortes inégalités à l'échelle mondiale.

À cette représentation du monde selon le PIB par habitant (en Parité de Pouvoir d'Achat¹⁰²), on peut ajouter une carte représentant le monde à partir du coefficient de Gini¹⁰³ afin de rendre compte d'une représentation possible des inégalités sociales à partir des revenus à l'intérieur des pays (*Fig. 10*). La cartographie du monde selon le coefficient de Gini permet de saisir les asymétries sociales que sont les inégalités. L'un des intérêts, c'est d'avoir une approche qui tient compte des inégalités de revenu à l'intérieur d'un même pays, ce qui permet d'affiner et de compléter encore le point de vue. En effet, si on ne considère que le PIB / habitant, on a une estimation de la richesse des pays répartie par habitant, mais pas d'indication précise de comment se fait cette répartition. Le coefficient de Gini permet d'apprécier si la répartition des revenus à l'intérieur d'un même pays se fait de manière plus ou moins égalitaire, d'où son intérêt.

¹⁰² La parité de pouvoir d'achat (PPA) est un taux de conversion monétaire qui permet d'exprimer dans une unité commune les pouvoirs d'achat des différentes monnaies. Ce taux exprime le rapport entre la quantité d'unités monétaires nécessaire dans des pays différents pour se procurer le même "panier" de biens et de services. Ce taux de conversion peut être différent du "taux de change" ; en effet, le taux de change d'une monnaie par rapport à une autre reflète leurs valeurs réciproques sur les marchés financiers internationaux et non leurs valeurs intrinsèques pour un consommateur.

¹⁰³ Le coefficient de Gini mesure l'inégalité des revenus dans un pays. Dans une situation d'égalité absolue (tous les revenus sont égaux) on est à 0 et dans une situation d'inégalité absolue on est à 1 (une personne reçoit l'ensemble des revenus).

Figure 10. Les inégalités dans le monde à partir du coefficient de Gini



Enfin, en plus des deux premiers indicateurs (PIB/habitant et coefficient de Gini), l'indice de développement humain (IDH) ajoute d'autres indicateurs des inégalités sociales, plus ou moins fortes entre les populations. Construit à partir des années 1990 dans le cadre du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'indice de développement humain intègre l'espérance de vie, le taux d'alphabétisation des adultes et le PIB par habitant. Cet indice croise donc différents indicateurs statistiques afin de rendre compte de la situation des pays en matière de développement. Ces différents éléments permettent de dépasser la seule question des revenus pour mettre en lumière également d'autres formes d'inégalités dans les domaines de l'éducation, de la santé par exemple.

Là encore, les différences visibles traduisent des contrastes importants entre les pays et, plus précisément, entre les populations de ces pays. L'un des faits les plus saillants de ces représentations cartographiques, et qui font figure de constante pour de nombreux pays du continent africain, c'est l'existence de situations très difficiles, d'inégalités importantes. À l'exception des pays de la façade méditerranéenne ou, à l'opposé, en Afrique australe, l'IDH de la majeure partie des pays est faible, oscillant entre 0,330 et 0,560.

Cette série de représentations du monde montre des asymétries, c'est-à-dire des différences et des inégalités. Une fois ces représentations construites, les corrélations entre ces différentes données statistiques et la réalité observable sur le terrain ne sont pas toujours aisées.

On pourrait multiplier les indicateurs pour rendre compte des inégalités à l'échelle mondiale. À ces données sociales, démographiques et économiques, d'autres éléments sont à ajouter, par exemple les ressources naturelles. Celles-ci sont inégalement réparties sur l'espace terrestre, tant quantitativement que qualitativement. Partant de cette réalité, les États et plus particulièrement les acteurs politiques et économiques doivent bien souvent se procurer ces ressources ailleurs lorsqu'elles ne sont pas disponibles ou en quantité suffisante localement. Il leur faut aussi s'assurer de l'approvisionnement.

Cette réalité ajoute des facteurs géographiques naturels aux facteurs économiques et politiques qui se traduisent par des facteurs de localisation, de distance (ce qui pose la question du où ?), ce qui se traduit également en termes de temps et de coût (combien ?). L'enjeu est finalement d'assurer les meilleurs rapports possible : coût / distance, distance / temps, mais aussi risques / avantages...

Cependant, le fait de posséder des ressources naturelles sur son territoire peut aussi constituer un facteur de tensions, tant ces ressources peuvent éveiller les convoitises dans un monde où la compétition et la concurrence sont les *mots-guides* des relations internationales. Le continent africain dans son ensemble est depuis longtemps le terrain d'opposition entre forces politiques, militaires et économiques qui se disputent les ressources des pays au détriment des populations, du droit international et de la paix. Les

pays d'Afrique qui possèdent et qui produisent du pétrole, des métaux rares, des diamants sont bien souvent le terrain de conflits sanglants : Angola, Libéria, Sierra Leone, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Burundi... Ainsi, peut-on aisément en de nombreux pays, retracer les relations entre les zones de conflits et les ressources naturelles¹⁰⁴.

Sur le continent africain, la question des ressources naturelles est une question éminemment politique, à replacer dans la longue histoire de la colonisation et de la décolonisation. Les rapports entre géopolitique et ressources naturelles, et les incidences pour les populations de nombreux pays africains (développement, indépendance, démocratie...), ont été explorés dans les travaux de nombreux auteurs comme l'illustre par exemple le travail de François-Xavier Verschave, travail qui avait suscité bien des réactions à la fin des années 1990, lors de la publication de son ouvrage *La Françafrique*. D'autres acteurs, se sont aussi emparés de ces questions à l'initiative d'ONG, ou encore de groupes citoyens comme *Survie / Agir ici* qui apportent des éclairages précis sur la situation politique en Afrique. Ces différents acteurs se sont particulièrement intéressés aux relations France – Afrique en ayant comme but d'« amener à la raison démocratique la politique africaine de la France ». C'est tout le système de la *Françafrique* qui se trouve décortiqué.

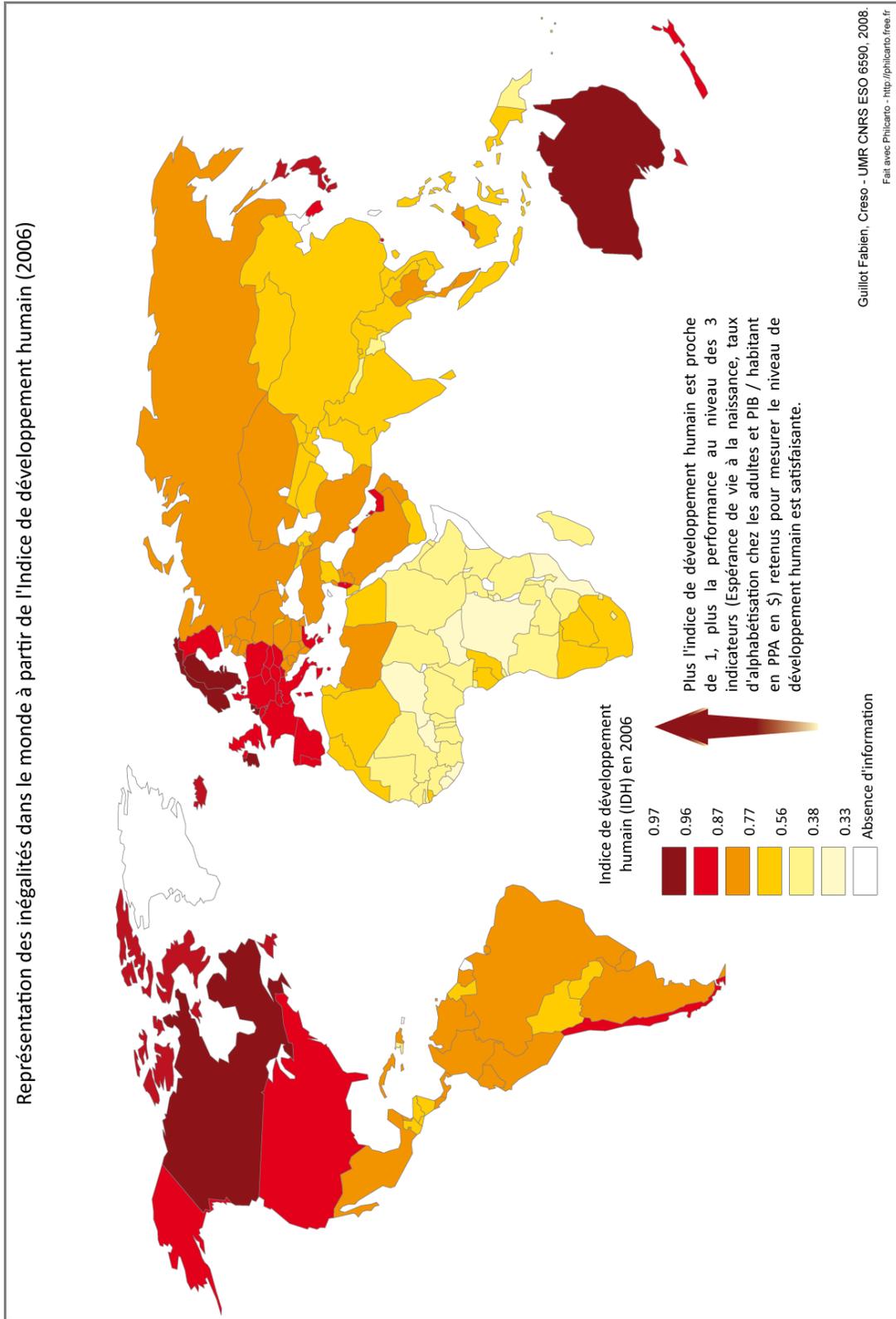
La Françafrique désigne une nébuleuse d'acteurs économiques, politiques et militaires, en France et en Afrique, organisée en réseaux et lobbies, et polarisée sur l'accaparement de deux rentes : les matières premières et l'aide publique au développement. La logique de cette ponction est d'interdire l'initiative hors du cercle des initiés. Le système, autodégradant, se recycle dans la criminalisation. Il est naturellement hostile à la démocratie. Le terme évoque aussi la confusion, une familiarité domestique louchant vers la pauvreté.¹⁰⁵

Tous ces aspects et enjeux évoluent selon les périodes, selon les besoins et les capacités techniques et technologiques des acteurs. De plus, si tous les pays ne sont pas dotés de manière égale en ressources naturelles, ils ne sont pas non plus au même degré de développement technique et économique, ce qui influe tant sur les besoins que sur les capacités d'exploitation des ressources naturelles. L'exemple du pétrole peut illustrer cette réalité, notamment au regard des ressources et réserves prouvées au niveau mondial.

¹⁰⁴ Baracyetse Pierre (2004) : « Relations entre les zones de conflits et les ressources naturelles en Afrique subsaharienne » dans *Migrations et société*, vol. 16, n° 91, janvier-février, p. 221-224.

¹⁰⁵ François-Xavier Verschave (1998) : *La Françafrique. Le plus long scandale de la République*, Paris, Stock, 380 p., p.175. Cette définition de la Françafrique est extraite de « France-Cameroun. Carrefour dangereux », dans *Agir ici / survie*, Collection Dossier noir n° 7, Paris, l'Harmattan juin 1996, p. 8-9.

Figure 11. Carte de l'indice de développement humain



Le Moyen-Orient concentre 743 milliards de barils en réserves prouvées (soit environ les 2/3 des réserves mondiales) alors même que les zones de consommation les plus importantes se situent aux États-Unis, en Chine et en Europe de l'Ouest. L'accès à ces sources d'énergie est un enjeu géopolitique et stratégique majeur. Pour ces pays dont le modèle de développement et de croissance socio-économique est intimement lié au pétrole, le risque d'une pénurie de la ressource (estimée à l'heure actuelle aux environs de 2050-2060) accroît la concurrence et la nécessité d'assurer l'approvisionnement pour le plus longtemps possible. Les tensions sont donc palpables autour des ressources puisqu'elles sont un moyen nécessaire à la croissance économique, mais aussi à la puissance au sens large du terme.

Il est donc à prévoir que la course à l'énergie, en fonction de la manière dont sera gérée la fin de l'ère du pétrole, engendrera de nouveaux arrangements géopolitiques ou créera de nouvelles tensions. (S. Rosière, 2008, p. 89).

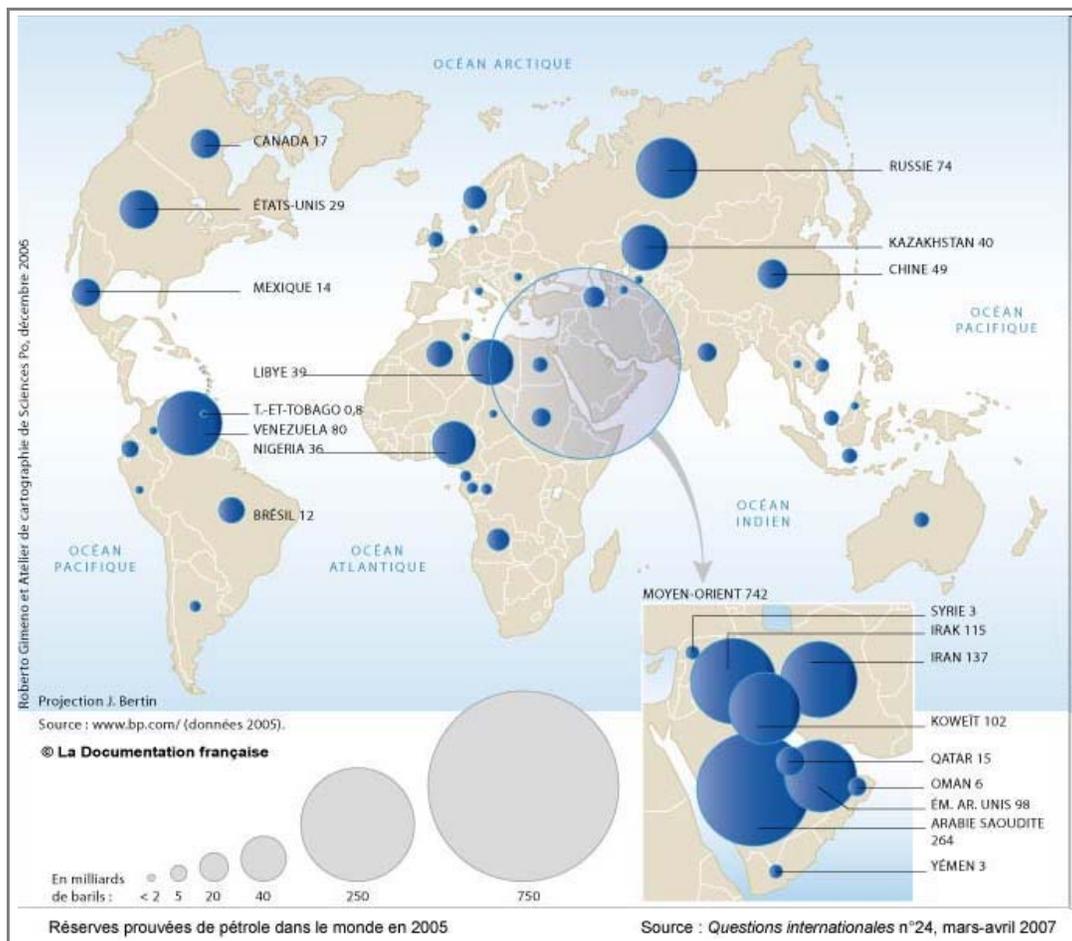
L'approvisionnement introduit aussi la nécessité de penser les réseaux de transport et d'approvisionnement (oléoducs, gazoducs...) qui sont souvent au cœur des enjeux, notamment au niveau du tracé de ces réseaux. Le contrôle des lieux de passage (terrestre et maritime) constitue un autre élément important de la « géopolitique de l'énergie ». Enfin, la question des moyens de production (raffinage notamment) représente aussi un enjeu important.

Globalement, les énergies sont l'une des questions majeures posées à la politique des États de par leur caractère vital pour les économies. Les perspectives d'épuisement, la diversification des sources et les effets climatiques de leur utilisation en font un sujet complexe de la géopolitique¹⁰⁶.

Un autre aspect de la question des ressources, non plus naturelles, mais qui intervient dans les rapports de puissance et les relations internationales, c'est la « ressource démographique », autrement dit le poids démographique des pays. Cet élément constitue aussi une ressource à prendre en considération dans l'analyse des relations internationales comme en témoignent les exemples indiens et chinois par exemple. Tous deux s'imposent dans le champ géopolitique du fait de la croissance et du poids démographique qu'ils représentent.

¹⁰⁶ Voir par exemple à ce sujet divers travaux récents qui témoignent de l'actualité de ce sujet : Klinger Thibaut (2008) : *Géopolitique de l'énergie*, Paris, Studyrama, 126 p. ; Favenec Jean-Pierre (2007) : *Géopolitique de l'énergie. Besoins, ressources, échanges mondiaux*, Paris, éd. Technip, 284 p. ; Furfari Samuele (2008) : *Le monde de l'énergie, enjeux géopolitiques*, Tomes 1 et 2, Paris, éd. Technip, 410 et 430 p.

Figure 12. Les ressources pétrolières dans le monde en 2005



La démographie représente un facteur à mettre en lien avec les faits socio-économique et politique, pour deux raisons principales notamment : parce que l'homme est un facteur de production (main-d'œuvre) et aussi parce que l'homme est un consommateur. Or, ces deux aspects jouent sur les relations internationales, au niveau des besoins, des capacités, mais aussi de la puissance et des mobilités par-delà les limites nationales comme en attestent les migrations par exemple. La mobilité des biens, des services et des personnes est un élément à part entière de la géopolitique contemporaine, principalement du fait du processus de mondialisation des échanges.

Tous ces éléments qui peuvent être rassemblés sous la notion de « ressources » influent sur les relations internationales du fait de l'inégale répartition, localisation et accès à ces ressources. Ces éléments participent à la construction ou à la remise en cause des grands équilibres géopolitiques et constituent autant d'axes structurants des approches géopolitiques contemporaines. Les relations internationales, frontalières, interétatiques, prises sous l'angle conflictuel ou non, ont donc des facteurs multiples et contradictoires qu'il faut associer et confronter. Ces quelques rappels montrent que l'analyse des relations

internationales, notamment à partir des relations frontalières, nécessite d'avoir à l'esprit l'ensemble de ces facteurs sociaux, économiques et politiques.

Finalement, l'état du monde repose sur de nombreux facteurs qui dépassent de loin la seule dimension politique. À cette dimension, il faut ajouter des données socio-économiques, culturelles qui se traduisent par des différences et des inégalités. Autant d'éléments qui produisent des situations de tensions, de conflit ou de paix.

2.2.2. Inégalités et paix : un espace mondial hétérogène

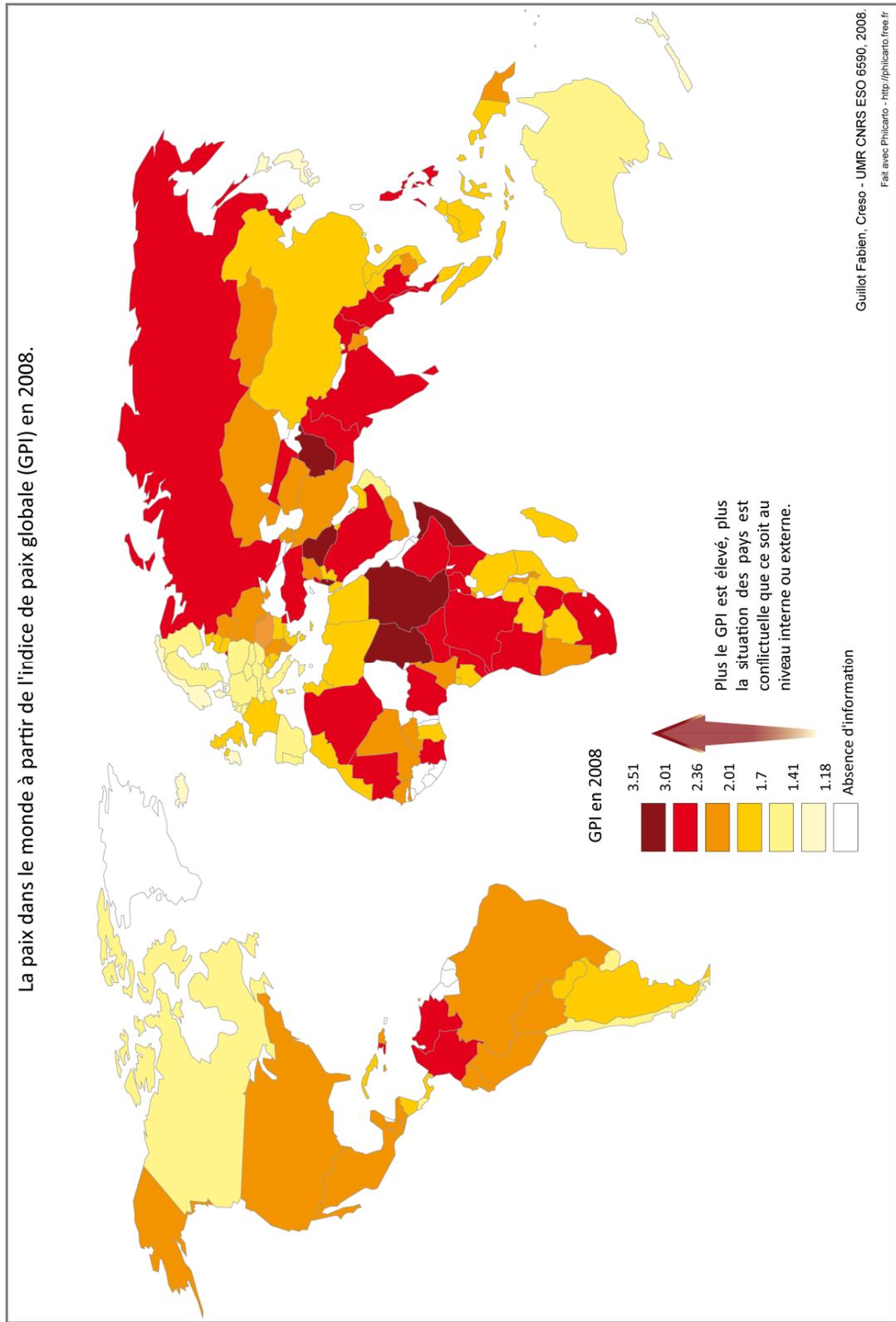
Depuis peu, un autre indicateur, l'Indice de Paix globale (Global Peace index), est utilisé afin de tenter de représenter l'état du monde, cette fois-ci à partir de la notion de paix. Il est construit à partir de 24 indicateurs (*Tableau 2*) mêlant données qualitatives et données quantitatives, facteurs internes et facteurs externes aux pays.

Tableau 2. Les indicateurs du Global Peace Index (GPI)

Catégories	indicateurs
Mesure des conflits en cours au niveau interne et externes (internationaux)	1. Nombre de conflits internes et externes (2001-2006) 2. Nombre estimé de morts provoqués par des conflits externes organisés 3. Nombre de morts provoqués par des conflits internes 4. Niveau de conflits internes organisés 5. Relations avec les pays voisins
Mesure de la sûreté sociale et de la sécurité	1. Niveau de méfiance vis-à-vis des autres citoyens 2. Pourcentage de personnes déplacées 3. Instabilité politique 4. Niveau d'atteinte aux droits de l'homme 5. Risques d'actes terroristes 6. Nombre d'homicides pour 100 000 personnes 7. Niveau de crimes violents 8. Risques de manifestations violentes 9. Nombre de personnes incarcérées pour 100 000 personnes 10. Nombre d'officiers de police et de sécurité intérieure pour 100 000 personnes
Mesure de la militarisation	1. Dépenses militaires en pourcentages du PIB 2. Nombre d'armes individuelles pour 100 000 personnes 3. Importations d'armes conventionnelles majeures pour 100 000 personnes 4. Exportations d'armes conventionnelles majeures pour 100 000 personnes 5. Déploiements militaires aux Nations Unies en 2007-2008 (en % des forces armées totales) 6. Déploiements militaires hors des Nations Unies en 2007-2008 (en % des forces armées totales) 7. Nombre agrégé d'armes lourdes pour 100 000 personnes 8. Facilité d'accès à des armes légères 9. Capacités militaires et technologies

Sources : Institute for Economics and Peace et Economic Intelligence Unit, 2008

Figure 13. Le monde selon le Global Peace index (GPI)



Les indicateurs du GPI se répartissent en 3 catégories qui permettent d'avoir une vue d'ensemble du profil des pays à partir de cet indice de paix. Chaque pays en fonction des différents indicateurs obtient un « score » ce qui permet de constituer un classement entre les pays du monde. Plus le « score » obtenu par un pays est important, plus le pays s'éloigne d'une situation de paix, plus il est sujet à la conflictualité, à la guerre. À partir de cet indice, on obtient une autre représentation et division du monde.

Toutes ces représentations possibles de l'état du monde dessinent, selon les facteurs et indicateurs retenus, les contours d'une réalité socio-économique, politique et militaire contrastée. Les différences et les inégalités apparaissant avec force au détour de ces cartes, aboutissant à une représentation du monde à partir de l'indice de paix globale. Cette dernière carte (*Fig. 13*) apporte une vue d'ensemble sur la conflictualité et la guerre, complément utile à la première représentation proposée sur l'état des relations et des conflits frontaliers dans le monde (*Fig. 8*).

Quel lien y a-t-il entre ces éléments de nature différente et la situation concrète des relations internationales qui se traduisent par des situations de plus ou moins forte conflictualité ou par des situations de paix ? Les inégalités sociales prises à l'échelle mondiale sont apparues avec force au cours des propos précédents. Les inégalités de revenus entre populations des pays sont un des facteurs caractérisant l'état du monde. Dès lors, une hypothèse à vérifier est de voir s'il existe un lien entre le PIB par habitant et l'indice de paix globale (GPI). En croisant les données connues pour les deux indicateurs, soit pour 170 pays, on obtient une réponse assez probante. Le degré d'interdépendance entre les deux variables est de - 0,57. La corrélation théorique parfaite étant 1 (ou -1), on peut considérer qu'il y a un lien de corrélation effectif entre la valeur du PIB/hab. et l'indice de paix globale (qui cherche à rendre compte de la situation politique des pays).

Tableau 3. Corrélation entre le PIB/hab. et le GPI

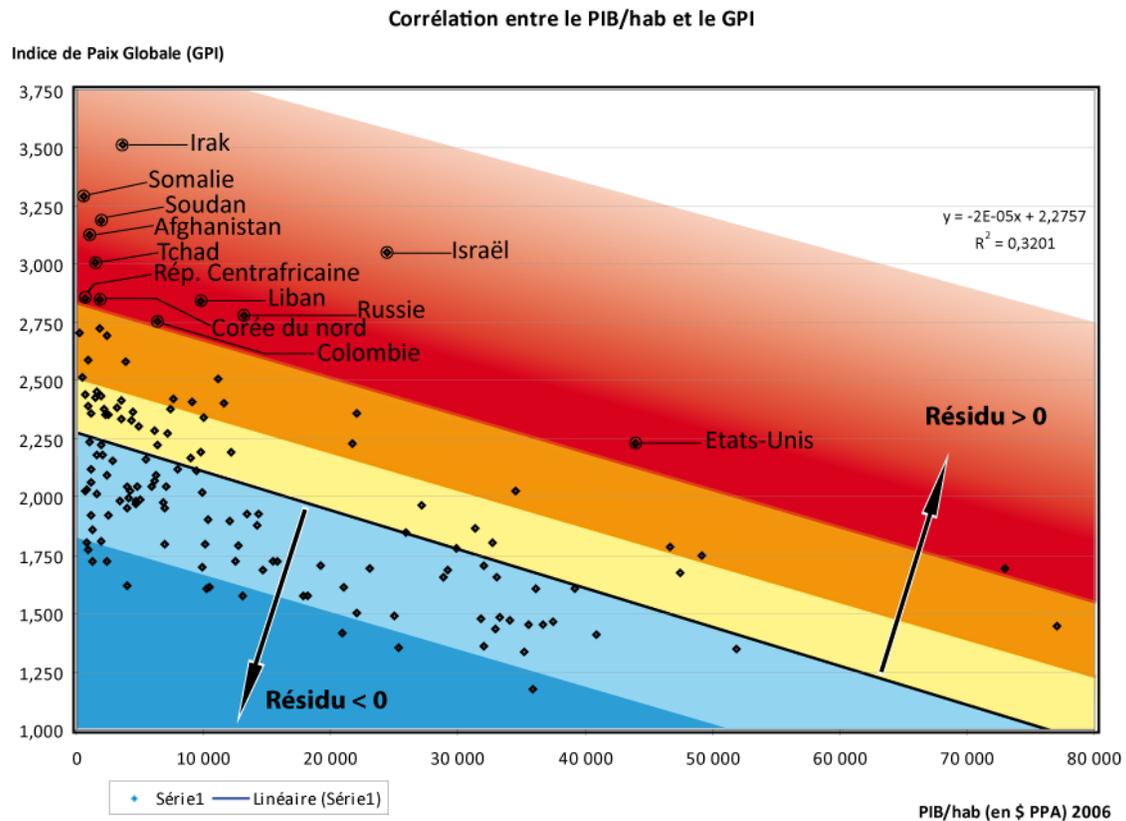
Corrélation		
	<i>gpi_2008</i>	<i>Pib_hab_ppa_2006</i>
<i>gpi_2008</i>	1	
<i>Pib_hab_ppa_2006</i>	-0,576866549	1

La corrélation étant négative, les deux variables évoluent en sens inverse. Dans un certain nombre de cas, plus le PIB par habitant est élevé et moins le « score » du GPI est important (ce qui signifie que le pays est dans une situation peu ou pas conflictuelle). Cependant, quelques pays échappent à cette tendance et apparaissent comme en contradiction avec le modèle théorique. C'est par exemple le cas des États-Unis et d'Israël. D'autres facteurs doivent donc être pris en compte, au-delà du PIB par habitant. Ces deux

pays sont en effet engagés régulièrement et fortement dans des conflits de basse et de forte intensité. La situation géopolitique d'Israël étant particulière du fait des rapports avec les pays voisins, mais aussi du fait de la situation avec les Palestiniens. Les États-Unis, du fait de leur politique étrangère interventionniste et de l'engagement du pays dans les guerres en Afghanistan et en Irak, sont dans une situation particulière également au regard de la corrélation. Qui plus est, les facteurs internes aux pays tels que le taux de criminalité, le nombre d'homicides, l'accès aisé à des armes pour les citoyens américains, la vente d'armes... sont autant de raisons qui expliquent la position des États-Unis.

Ce lien entre les deux variables choisies peut être représenté graphiquement (Fig. 14), montrant ainsi quelle est la dispersion des individus statistiques. Théoriquement, si le lien entre les deux variables était totalement fonctionnel, le nuage de point se réduirait à une droite (droite de régression linéaire en noir sur le graphique). L'interdépendance ou corrélation serait d'autant plus forte que les points se rassembleraient davantage auprès de la courbe.

Figure 14. Graphique de la corrélation entre le PIB/hab. et le GPI



Toutefois, plusieurs points sur le graphique sont éloignés de la droite de régression linéaire, autrement dit il y a un écart (résidu) entre la valeur du GPI théorique¹⁰⁷ (tel qu'il est calculé par le modèle) et le GPI réel. La différence entre ce GPI théorique et le GPI réel permet de connaître la valeur du résidu, c'est-à-dire l'écart entre le modèle et la réalité. Ainsi, on obtient une vue d'ensemble des cas où le modèle sous-estime le réel (le résidu est alors supérieur à 0) et des cas inverses où le modèle surestime la réalité (résidu inférieur à 0). Dans les cas où le modèle théorique de la corrélation entre les deux variables est sous-estimé par rapport à la réalité, on retrouve 13 pays (zone rouge sur la *figure 13*) dont les États-Unis et Israël. Les autres sont des pays en conflit ou en guerre, dont l'Irak, la Somalie, l'Afghanistan. On trouve également la Russie, mais aussi la Corée du Nord. Enfin, la Colombie est le seul pays d'Amérique du Sud dans cette catégorie. Autrement dit, pour ces pays, l'indice de paix globale est plus élevé que ce qu'on aurait pu attendre compte tenu du niveau du PIB par habitant.

Ce qui peut expliquer cette répartition, c'est que dès lors qu'un pays est en situation de conflit armé direct, en guerre, d'autres facteurs que le PIB par habitant, sont à prendre en compte. De plus, les raisons sont aussi à chercher au niveau des indicateurs qui composent le GPI, puisqu'il est obtenu par le croisement de facteurs internes et externes aux pays, à la fois basé sur des données quantitatives et qualitatives (*Tableau 2*). Enfin, le PIB par habitant ne saurait constituer à lui seul un élément de nature à expliquer, à partir d'une corrélation, la situation des pays selon le GPI.

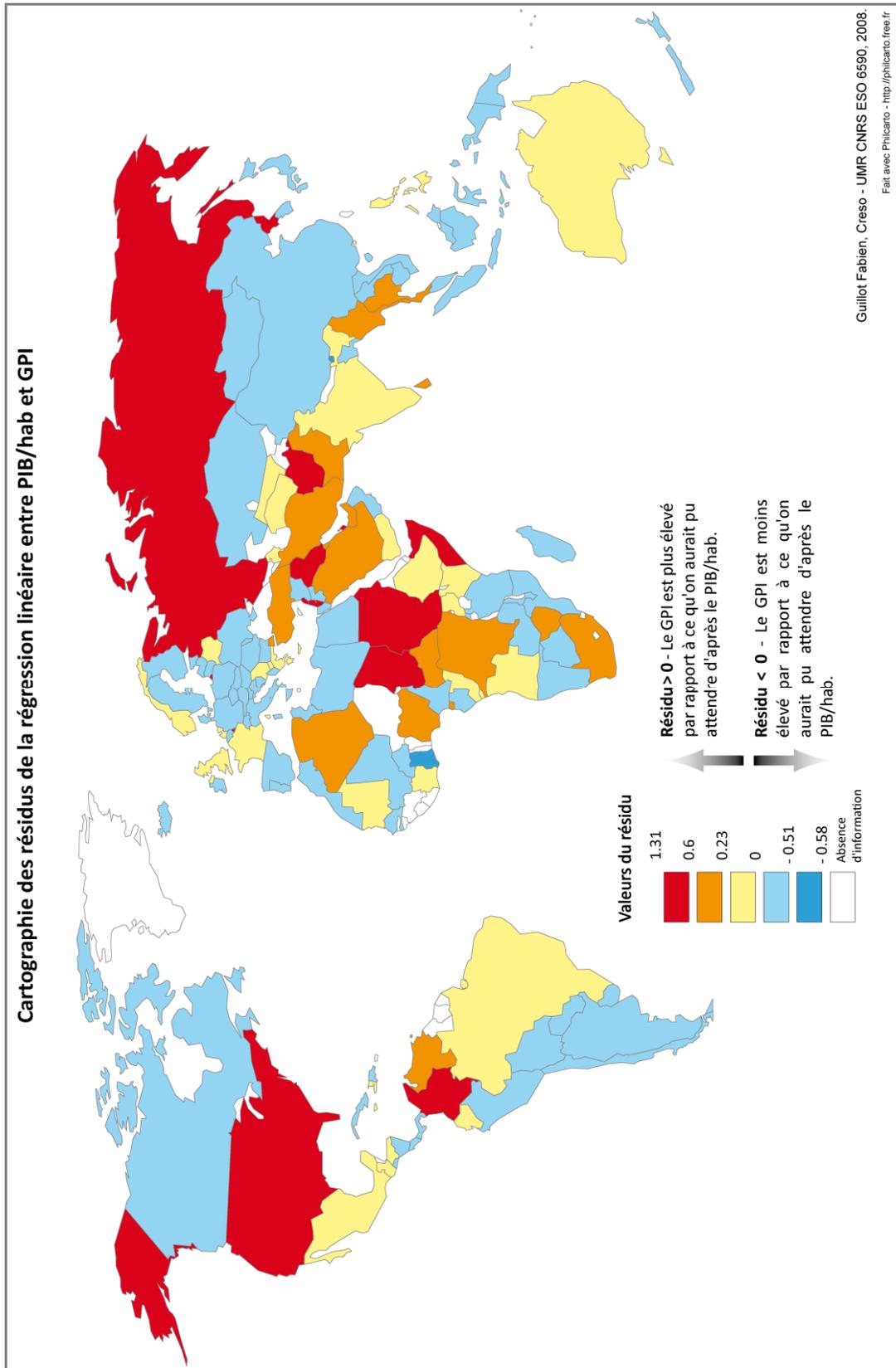
Ces remarques sont aussi valables dès lors qu'on observe la situation inverse où le modèle théorique de la corrélation entre les deux variables est surestimé par rapport à la réalité (en bleu sur le graphique, *Fig. 14*). Pour ces pays, l'indice de paix globale est moins élevé que ce qu'on aurait pu attendre compte tenu du niveau du PIB par habitant.

Autre élément, à prendre en compte, c'est la situation des pays qui n'apparaissent pas du fait de l'absence de données. Ces situations concernent plus de vingt pays, notamment du continent africain. Comment interpréter ces situations à partir des indicateurs statistiques (des données) dès lors qu'ils n'existent pas ?

Pour terminer, à partir du calcul des résidus, on peut proposer une carte à l'échelle mondiale (*Fig. 15*) permettant de représenter et de classer les pays en fonction de leur plus ou moins forte tendance à s'écarter du modèle théorique.

¹⁰⁷ Le GPI théorique se calcule selon la formule de la droite de régression linéaire ($y = -2,05x + 2,2757$).

Figure 15. Carte des résidus GPI



L'analyse des phénomènes impose pour comprendre la situation des relations internationales de dépasser les seuls indicateurs statistiques. Cette approche sous forme de panorama, de tableau et d'état des lieux constitue une étape, mais pas une fin en soi. Ce type de procédure mêle à la fois approche statistique et faits sociaux caractérisant en quelque sorte le « profil » social, politique et économique des pays. Est-ce pour autant suffisant pour se saisir au plus près de la réalité sociopolitique qui les caractérise ? Ces représentations et les données qui sont rassemblées et croisées pour les obtenir permettent d'avoir une vue d'ensemble, descriptive le plus souvent, d'un monde inégal comme je l'ai montré.

Pour autant, cette démarche doit être complétée selon deux principes. Le premier consiste à d'abord poursuivre l'analyse en mettant en lien les dynamiques et facteurs socio-économiques et politiques, notamment dans leur dimension spatiale. Le second principe sur lequel repose la démarche globale de ces recherches est à développer par la suite, en opérant des changements d'échelle d'analyse (démarche multiscalaire). C'est ce qui sera entrepris successivement dans les chapitres suivants.

* * *

Relations frontalières, tracés et rôles des frontières : de la nécessité de lier facteurs politiques et socio-économiques

Quels sont les premiers éléments qui peuvent être retenus ? Les relations internationales, l'ordre politique global se structurent à partir de plusieurs facteurs de nature politique, sociale et économique. Ces divers facteurs participent à la construction de rapports de force, produisent des inégalités et des différences, caractérisant la domination et la puissance de certains États sur d'autres, ou de « pseudo-États » (Kolossoff V., O'Loughlin J., 1998). Tout ceci correspond à des contextes plus ou moins conflictuels qui peuvent être des guerres au sens classique du terme ou des oppositions et contestations à l'ordre politique établi (mouvements indépendantistes, guérillas, sécessions...). Dans ces contextes que l'on trouve en différentes zones de l'espace mondial, la question des délimitations des pouvoirs, des souverainetés, est centrale. On est dans une situation de territorialisation des rapports de forces sociopolitiques, militaires, économiques. Dès lors, la construction des

frontières, leur déplacement ou leur maintien matérialisent les changements sociopolitiques globaux.

Ainsi, ce qui contribue à structurer les relations internationales, c'est-à-dire la combinaison des différents facteurs (sociaux, politiques, économiques), engendre dans un même mouvement un ordre politique, social et économique qui est observable même à une échelle mondiale. Les facteurs de domination (richesses, possession et contrôle de ressources, puissances économiques, militaires...) participent à la hiérarchisation des États et des populations du monde. Ils influencent les relations internationales. Les frontières matérialisent, par les types de relations qui s'y déroulent, des rapports de force, délimitent les aires des souverainetés sur les populations et l'espace, mais aussi sur les ressources qu'il recèle. À tel point d'ailleurs qu'on peut estimer que les frontières restent aujourd'hui encore au cœur même du système de relations internationales, tantôt objet et instrument, tantôt enjeux de celui-ci.

Dans ce contexte géopolitique global, même si les facteurs de domination et de puissance évoluent au cours du temps, selon les espaces (topographie, nature...), selon les moyens techniques et technologiques (outils, armement...) et bien sûr selon les intérêts et enjeux, le fait de tracer des frontières, d'en inventer, d'en contester l'existence, tout cela, dessine dans un mouvement contradictoire de forces, les contours d'un ordre politique international. L'affirmation de cette réalité ne dispense pas, ensuite, de placer l'analyse à un autre échelon afin d'en préciser encore le contenu en tant que forme et processus.

Pour autant, à cette étape de la réflexion, cet ordre politique international, aux sens hiérarchique et organisationnel, le plus souvent – mais non exclusivement – structuré à partir des États, oscille entre puissances (politique, économique, militaire...) et asymétries (qui prennent la forme de différences et d'inégalités).

Par ailleurs, on peut avancer l'idée selon laquelle les équilibres internationaux sont fonctions des rapports de force eux-mêmes liés aux contextes, aux ressources et aux enjeux. C'est précisément ce qu'il conviendra d'apprécier dans les chapitres suivants.

Globalement, les limites nationales permettent de matérialiser sur le terrain et de manière cartographique les relations internationales, mais aussi les situations politiques et sociales qui se déclinent sous forme de divisions, de différences, d'inégalités et de conflits. L'ensemble de ces éléments participe à modeler d'une part les limites des États en fonction des forces et faiblesses (ou ce qui apparaît comme des handicaps) politiques, socio-économiques, militaires, mais aussi géographiques. D'autre part, ils influent également, de manière globale, sur les relations internationales. Domination, puissance, situation de conflit et de paix, tout cela traduit la régulation des rapports géopolitiques mondiaux, complexes et contradictoires. La prise en compte non seulement des éléments géopolitiques « classiques », mais également d'éléments d'ordre socio-économiques et culturels offre

l'opportunité de corréler divers facteurs, de dresser un état des lieux des relations frontalières et des conflits dans le monde.

Si on résume les points à partir desquels se structure cet « état des lieux » géopolitique et socio-économique, il ressort une situation globale hétérogène. Cette hétérogénéité repose à la fois sur des différences et sur des inégalités. On retrouve ces différences et inégalités aussi bien au niveau social (*asymétrie sociale*) qu'au niveau spatial (*asymétrie frontalière*). Cela s'exprime notamment par des rapports de force et de domination qui peuvent donner lieu à des conflits ou à des coopérations. Tout ceci contribue à structurer un ordre politique international dont l'espace et les frontières en matérialisent les contours.

Non seulement, au niveau géographique, d'autres échelles doivent être utilisées (échelons régionaux ou continentaux selon les cas) ; mais au niveau social, il faut aussi préciser un certain nombre d'éléments et de notions, déconstruire des processus qui sont à l'œuvre. Les terrains d'étude que sont le Proche-Orient, mais aussi l'Europe et la Méditerranée ou encore les Amériques sont les ensembles géographiques, sociaux et culturels à partir desquels poursuivre l'analyse des asymétries frontalières et des rapports sociaux.

CHAPITRE 5. Évolution du tracé des frontières au Proche-Orient : Israël et ses voisins arabes

Soudain, une guerre élargit l'horizon d'un conflit qui, à partir d'un foyer restreint, se propage et, de proche en proche, divise les peuples et les États en camps ennemis.

Friedrich Ratzel, (1897), *Géographie politique*, p. 290.

Introduction

Dans ce chapitre, le but est d'apporter des éléments d'analyse et de compréhension sur l'évolution du tracé des frontières au Proche-Orient, plus précisément à partir d'Israël et ses deux voisins que sont le Liban et les Territoires palestiniens. Le point de vue restera volontairement à un niveau d'analyse macro ou méso, échelle d'analyse couramment utilisée dans les approches géopolitiques. Il faudra ensuite (dans la Partie 3) affiner l'analyse en se situant à un niveau plus local.

Le Proche-Orient constitue un exemple particulièrement intéressant pour comprendre la complexité de la construction des frontières. En 1948, la création de l'État israélien est un fait politique qui bouleverse les équilibres régionaux, les rapports de force et de domination entre les différents protagonistes, en même temps qu'il redessine le tracé des frontières.

Après une remise en perspective historique des rapports géopolitiques de la région, la réflexion s'organise sur la construction, le déplacement et le maintien des frontières d'Israël. Frontières d'un nouvel État, imposé et maintenu par la force depuis plus de 60 ans maintenant, dans un environnement politique et militaire hostile. C'est dans ce contexte géopolitique conflictuel que se construisent, se consolident et s'exercent des axes stratégiques à la fois politiques et militaires, où l'espace est un enjeu central. Les frontières y jouent un rôle particulièrement important, dans la mesure où l'évolution de leur tracé permet de lire et d'interpréter l'évolution des rapports de force dans la région. En tentant d'analyser l'évolution du tracé des frontières de l'État israélien, et en creux celles des États arabes voisins, c'est aussi de l'évolution des rapports sociaux dont il est question.

1. Le Proche-Orient : influences extérieures et évolutions des frontières

Pour bien comprendre toute la complexité actuelle du Proche-Orient, commençons par évoquer, même brièvement, que cet espace a été des siècles durant une partie d'immenses Empires. L'Empire byzantin (ou Empire romain d'Orient) tout d'abord qui y étend son influence de 395 à 1453. Puis, l'Empire ottoman jusqu'aux lendemains immédiats de la Première Guerre mondiale où de nouveaux rapports de force imposent et dessinent les découpages des souverainetés.

En 293, Dioclétien organise un Empire difficilement contrôlable du fait de ses dimensions géographiques et de son hétérogénéité sociale et culturelle. Il met en place le système de la Tétrarchie où deux capitales se développent : celle de Rome et en 330 sous Constantin 1^{er}, la « nouvelle Rome », Constantinople. On a alors deux ensembles, l'un romain et occidental où le latin est la langue parlée, l'autre oriental où le grec domine. Après la chute de l'Empire romain en 476, l'Empire oriental devient l'Empire byzantin et les premières ruptures religieuses (schisme) entre Églises d'Occident et d'Orient voient le jour à partir de l'apparition du monophysisme. Cette rupture prend une forme plus importante encore en 1054 avec le « Grand schisme » entre catholicisme et orthodoxie.

L'Empire Byzantin subit au cours de ces siècles de multiples attaques et invasions qui en réduisent peu à peu la taille : en 603, invasions des Perses qui s'emparent de l'actuelle Égypte, et également invasions des Slaves qui s'installent dans les Balkans. L'arrivée des tribus d'origine turque venues du Turkestan (les Seldjoukides) précipite la chute de l'Empire byzantin et favorise la constitution de ce qui devient l'Empire ottoman. Les Seldjoukides s'établissent au Proche-Orient, règnent sur l'actuel Irak et Iran et sur une partie de l'Asie Mineure au cours des XI^e et XIII^e siècles. C'est à partir de cette période (1081) que les premières croisades se succèdent pour « officiellement » aider l'Empire contre les Seldjoukides. Néanmoins, en 1204, l'opposition latente entre Croisés et Byzantins prend toute sa mesure avec la prise de Constantinople par les croisés et les Vénitiens, qui établissent l'Empire latin de Constantinople qui perdure jusqu'en 1261. Les vieilles querelles politiques et religieuses sont la toile de fond de cette action des croisés.

Par la suite, l'Empire byzantin continue de se réduire sous les attaques multiples et répétées des Ottomans qui à partir de 1299 sous l'impulsion de Osman 1^{er} conquièrent plusieurs villes et contrées de l'Empire byzantin. C'est tout d'abord dans les Balkans après la conquête de Gillapoli (1347) que s'étend l'emprise ottomane avec la victoire à la « bataille du champ des merles » en 1389 qui met fin aux royaumes serbes et albanais. Puis, en 1453, avec la chute de Constantinople, l'Empire byzantin disparaît. C'est le début de la toute-

puissance ottomane sous les règnes de Mehmet II et surtout de Soliman le magnifique. L'Empire ottoman s'étend alors sur toute l'Anatolie, dans les Balkans, sur le pourtour de la mer Noire, sur l'actuelle Syrie et Liban, en Palestine et Mésopotamie, sur une grande partie de la Péninsule arabique, sur l'Afrique du Nord (sauf au Maroc).

1.1. De l'Empire ottoman aux protectorats : le Proche-Orient sous influence européenne

Que ce soit le Liban ou la Palestine, ces différentes portions de l'espace sur lequel s'étend l'Empire ottoman (déjà bien malade au tournant des XIX^e et XX^e siècles) concentrent une hétérogénéité sociale, culturelle et religieuse à la fois riche et complexe. Depuis plusieurs siècles, l'Europe garde de nombreux liens avec cette zone et avec ces peuples entre Asie et Méditerranée. Les influences y sont multiples et profondes avec de nombreux groupes, aux premiers rangs desquels se situent les populations chrétiennes. Populations minoritaires, mais bien implantées, dans cette partie du monde musulman. Protégés et acceptés au sein de l'Empire ottoman, les chrétiens d'Orient (Maronites, Grecs orthodoxes, Coptes...) se trouvent disséminés tant en Syrie, qu'au Liban au cœur des « montagnes refuges » des Monts Liban et Monts Hermon, ou encore en Palestine, en Irak et en Égypte...

Dans cet espace ottoman, la notion de frontière ne prend véritablement un sens qu'avec l'arrivée des Européens sur la scène régionale. Avant cela, les frontières n'avaient que peu de signification pour les populations commerçantes et paysannes si diverses de ces régions du Proche et Moyen-Orient, d'Europe balkanique et Méditerranéenne, voire d'Afrique du Nord. Au cours des XIX^e et XX^e siècles, les puissances européennes développent diverses stratégies pour placer l'Empire ottoman sous leurs influences. Les frontières sont produites, sans arrêt déplacées, transgressées, contestées. Les zones de souveraineté épousent les mouvements contradictoires, antagonistes, des projets européens et ottomans, sur un espace moyen-oriental qui devient enjeu stratégique, économique, politique.

1.2. Empire Ottoman et Europe : les trois temps d'une mise sous influence

L'Empire ottoman et les nations européennes ont eu durant plusieurs siècles diverses relations, économiques, souvent supplantées par des raisons politiques, engendrant de nombreux conflits d'intérêts. Sans passer en revue l'ensemble des relations à chacune des périodes et de façon détaillée, jamais ou presque, les nations européennes n'ont laissé de marge de manœuvre à l'Empire ottoman, dès lors que sa puissance pouvait nuire ou concurrencer les intérêts des puissances européennes. Russie, Royaume-Uni, France, Italie,

Allemagne, Autriche, toutes ces nations ont cherché à réduire et affaiblir cet Empire, à en contrôler les immenses contrées, les populations et les ressources naturelles... L'espace sur lequel s'étend l'Empire ottoman, entre Orient et Occident, s'affirme comme un lieu stratégique pour l'Europe déjà engagée dans une conquête du monde, des marchés et des ressources.

Trois moments paraissent importants pour comprendre les stratégies européennes visant à placer sous influence l'Empire ottoman¹⁰⁸.

Au cours de la période 1774 à 1840, c'est tout d'abord la Russie tsariste qui incarne cette dynamique européenne. Au fil des années, cette dynamique vient à bout de cet Empire déclinant. À partir du XVIII^e siècle, les Russes ouvrent une première brèche vers la Mer Noire en 1774, lors de la signature du traité de Kutchuk-Kaïnardji. C'est le point de départ de « la question d'Orient ». Cette période est marquée par la volonté de réformer l'Empire (Selim III) afin qu'il soit davantage en mesure de répondre aux défis que lui opposent les nations européennes, au premier rang desquelles se trouve alors la Russie. Mais la tentative de réforme ne parvient pas à enrayer l'offensive européenne. Les reculs territoriaux se succèdent¹⁰⁹. La grande période des réformes, incarnées par l'édit Auguste (Hatt-i Sherif) ou le *Tanzimat* (1839), ne relance pas l'Empire sur de nouvelles bases susceptibles de lui permettre de résister aux pressions européennes. L'Empire connaît de multiples crises : des soulèvements à caractère national notamment, souvent attisées par les puissances européennes, Anglais et Français en tête. Ce premier élément révèle la stratégie employée. Elle consiste à créer les moyens d'affaiblir les Ottomans en morcelant le territoire qu'ils contrôlent. Ceci est facilité par l'hétérogénéité des peuples qui sont sous administration ottomane, laquelle s'étend en Europe balkanique comme en Asie et en Afrique du Nord.

Entre 1840 et 1878, de nouvelles motivations apparaissent dans les choix stratégiques des Européens pour placer sous leur influence de nouveaux espaces, ressources et peuples. Avec la question des Lieux Saints, un nouveau conflit s'engage. Les Lieux Saints

¹⁰⁸ Ces éléments ont déjà pu être développés dans un article publié à la suite des journées d'étude de Saint-Cyr Coëtquidan. Voir Guillot Fabien (2007) : « Les conflits frontaliers dans les relations entre Israël, le Liban et les Territoires palestiniens : une approche des notions de « sécurité » et de « zone d'influence » » dans DESSBERG Frédéric, THEBAULT Frédéric (sous la direction de) : *Sécurité européenne. Frontières, glacis et zones d'influence. De l'Europe des Alliances à l'Europe des blocs (fin XIX^e siècle-milieu XX^e siècle)*, Rennes, P.U.R., p. 211-229.

¹⁰⁹ 1812, *Paix de Bucarest* signée avec les Russes qui prennent possession de la Bessarabie, et la Serbie devient une province autonome. 1830, *Conférence de Londres* dont les interlocuteurs européens sont la France, le Royaume-Uni et la Russie qui consacre l'indépendance de la Grèce, l'autonomie de la Moldavie et de la Valachie, l'ouverture des détroits ; les Russes obtiennent la Podolie. 1833, *Traité de Kutahya* qui offre à Mehmet Ali qui règne sur l'Égypte, la Cilicie et la Syrie...

sont en effet sous protection et responsabilité de la Russie, mais la France en réclame la charge au nom des Capitulations. La guerre de Crimée (1854-1855) commence. Pour les Anglais et les Français, les Russes deviennent un peu trop présents dans la région. Une concurrence européenne se développe non plus seulement entre Français et Anglais, mais aussi avec les Russes. C'est sans doute les raisons qui expliquent l'aide franco-anglaise à l'Empire ottoman pour contrer la poussée de l'Empire russe vers la Méditerranée orientale. Plus tard, les Français parviennent à marquer un court avantage dans cette concurrence européenne lors de la construction du canal de Suez (le 17 novembre 1869).

Mais très vite les Russes, lors de la Paix de San Stephano (1878), reviennent sur le devant de la scène. Ils incarnent en partie le triomphe et la domination européenne sur l'Europe des Balkans. Les Anglais se font céder l'île de Chypre et déjà en secret, entre Français, Anglais et Italiens, se dessine le partage de l'Afrique du Nord, de la Tunisie à l'Égypte. Ces nouveaux reculs ottomans confirment l'agonie de l'Empire...

Enfin, au cours d'une troisième période, *de 1880 à 1923*, les rivalités européennes s'affirment avec force tout comme la détermination des États à parvenir à leurs fins. Les questions économiques prennent un visage politique et militaire et matérialisent la concurrence autour de ces espaces stratégiques.

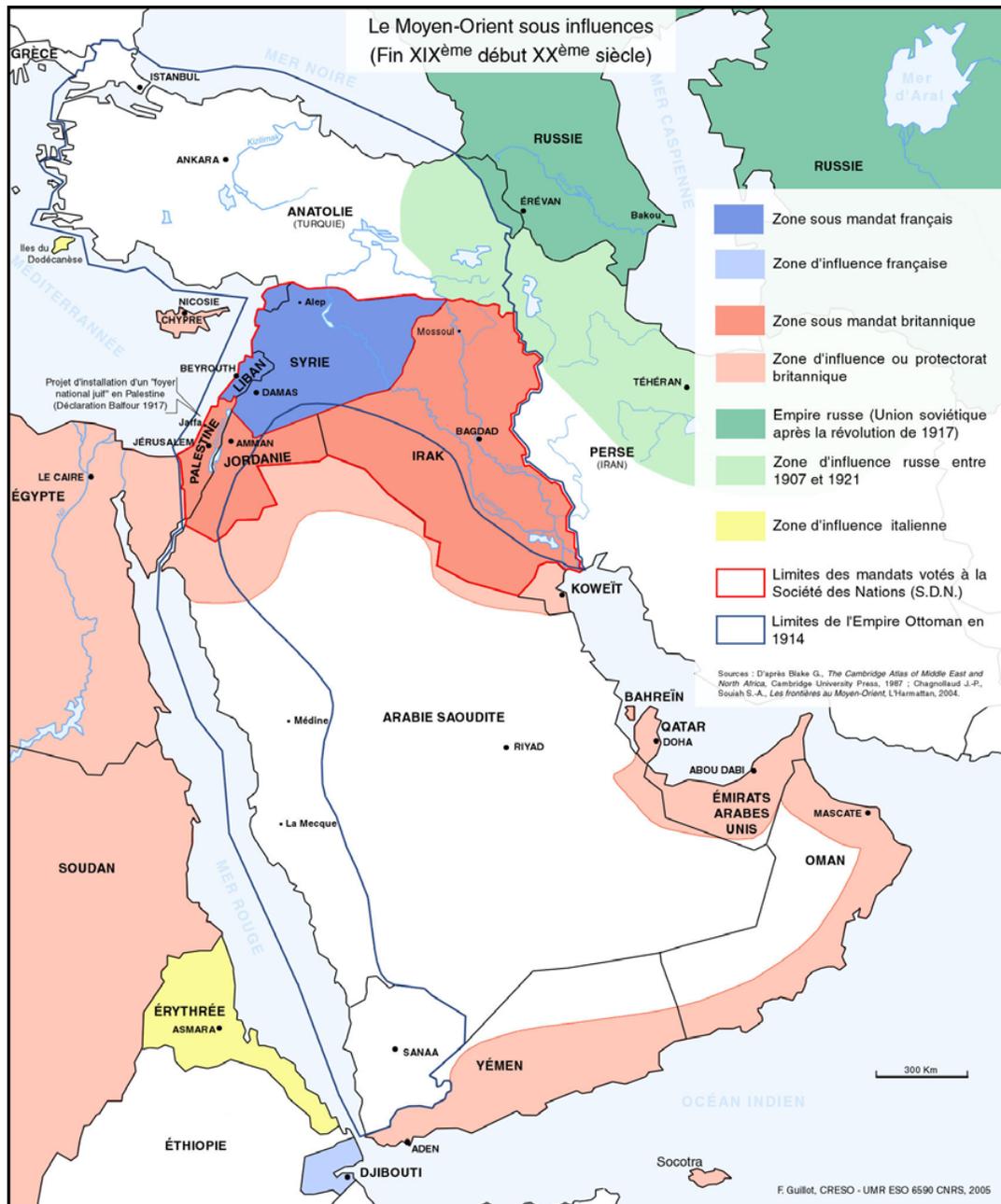
L'Allemagne obtient la concession des chemins de fer de Bagdad et des concessions dans des gisements pétrolifères. Ces avancées allemandes déclenchent chez les Britanniques de fortes inquiétudes. La région est riche et prometteuse en pétrole et elle se situe sur la route des Indes que les Anglais entendent contrôler tout du long. Le commerce avec les colonies est au cœur de la stratégie britannique.

En 1908, la révolution des « Jeunes Turcs » est soutenue par les Allemands qui voient alors le moyen de créer un nouvel empire, plus libéral, et surtout d'obtenir en échange de ce soutien de nouveaux gages pour favoriser leur implantation dans la région. En retour à ce soutien allemand, les Ottomans offrent le leur lors de la Première Guerre mondiale. Mais l'Allemagne est vaincue et la conséquence pour l'allié ottoman est sa disparition.

Avant cela dès 1916, en pleine guerre, les Français et les Anglais renforcent leur ingérence, soutiennent et encouragent les révoltes arabes. En 1917, les Anglais arrivent jusqu'à Bagdad et aident les révoltes qui éclatent entre 1916 et 1918 en Arabie, en Palestine et en Syrie. Les Turcs sont alors obligés de quitter ces provinces. En 1917, la déclaration de Lord Balfour, ministre anglais des affaires étrangères constitue un terreau pour la création d'un futur « Foyer national pour le peuple juif ». La conférence de San Remo en 1920 fait de cette promesse une réalité dans le cadre du mandat confié à la Grande-Bretagne sur la Palestine.

Par ailleurs, les offensives de Mustapha Kemal pour constituer la République turque se trouvent récompensées lors du Traité de Lausanne en 1923 : les provinces arabes sont reconnues indépendantes, les Turcs retrouvent les frontières de la Thrace, contrôlent les détroits. Le 29 octobre 1923, la République turque est proclamée.

Figure 16. Carte de l'évolution des souverainetés sur le Moyen-Orient (XIX^e- XX^e siècles)



Ainsi, à partir du XVIII^e siècle, le déclin ottoman commence. Les défaites militaires et pertes territoriales s'ajoutent aux indépendances : 1782, les Russes s'emparent de la Crimée ; 1830, indépendance de la Grèce et la France s'établit en Algérie¹¹⁰. Durant tout le XIX^e siècle, l'Empire ottoman perd un à un les territoires qui deviennent « provinces autonomes », sécessionnistes ou totalement indépendants. Au début du XX^e siècle, c'est l'ensemble des Balkans qui est perdu sauf la pointe de Thrace. La Première Guerre mondiale marque la fin de l'Empire ottoman dont nombre de ces territoires sont mis sous mandat de la Société des Nations (SDN). La Syrie, le Liban, la Palestine notamment sont placés sous mandat français et britannique. La création de l'État turc en 1923 par Mustapha Kemal fait disparaître définitivement l'Empire ottoman. À l'issue de cette longue période, le Moyen-Orient dans son ensemble est transformé, les souverainetés évoluent au gré des rapports de force entre les puissances locales, régionales et les puissances européennes concurrentes. La mise sous influence est progressive, mais continue.

Tableau 4. La concordance des systèmes administratifs

ADMINISTRATION OTTOMANE			ADMINISTRATION FRANCAISE		
Vilayet	Vali	- Assemblée générale de la province - Conseil d'administration de la province	Région	Préfet	Conseil de région
Sandjak	Mutassari		Département	Conseiller général	Conseil général
Kaza	Kaimakan		Arrondissement	Sous-préfet	Conseil d'arrondissement
Nahiyé	Mudir	Conseil municipal	Commune	Maire	Conseil municipal
Karyé	Muhtar	Conseil des anciens	Village ou hameau		

Source : Pérennès Roger (1999), La Palestine et la décadence de l'Empire ottoman (1820-1920), p. 33.

L'Empire ottoman est dépecé, ses parties deviennent des États nouveaux. L'organisation politico-administrative des nouvelles entités s'appuie sur une organisation mêlant différentes caractéristiques administratives. Il y a une concordance entre les échelons administratifs du système ottoman et le système administratif français par exemple (tableau 4).

¹¹⁰ C'est à partir de cette période (1830-1840) que toute une série de réformes est entreprise au sein de l'Empire ottoman en crise. C'est la période des réformes, du Tanzimat, où il est décidé que tous les sujets de l'Empire sont égaux, sans distinction de religion ou de nationalité, que la loi devient la même pour tous, que chacun verse directement à l'État des impôts en proportion de sa fortune, que le service militaire est institué et effectué par tirage au sort...

La réforme du Tanzimat dans les provinces ottomanes a pour conséquence de restaurer la sécurité publique et l'autorité. Pour y contribuer, de nouveaux corps administratifs sont créés pour les nouvelles circonscriptions administratives, comme les *nahiyé* (communes). Globalement la réforme du Tanzimat se solde par une modernisation de l'administration ottomane.

Par ailleurs, l'administration ottomane, dans l'attitude adoptée par les fonctionnaires et dans leur comportement sur le plan bureaucratique et politique, connaît un net processus de modernisation. Deux traits semblent ici révélateurs : le premier concerne la position du gouverneur vis-à-vis du gouvernement central ; le second, la position du même gouverneur vis-à-vis des fonctionnaires travaillant sous ses ordres. Dans ces deux cas, un changement substantiel s'opère du commencement du XIX^e au début du XX^e.¹¹¹

Les différentes communautés qui cohabitent au sein de l'Empire ottoman se retrouvent dans différents États. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne le Liban. Au fil des siècles précédents, divers groupes sociaux ont trouvé refuge dans les montagnes du Liban afin d'échapper aux nombreuses invasions. C'est ainsi que l'on trouve au Liban des chrétiens maronites, des Grecs orthodoxes, des Druzes, des musulmans sunnites et chiites... Soit plusieurs dizaines de communautés religieuses aux coutumes et cultures différentes, mais qui vivent malgré tout ensemble.

1.3. Les protectorats : une nouvelle phase de la stratégie européenne au Proche-Orient

Les vainqueurs, aux premiers rangs desquels les deux puissances coloniales d'alors, la France et le Royaume-Uni, se voient confier par la Société des Nations nouvellement créée, l'administration de territoires jusque-là placés sous administration ottomane.

Dans ce contexte, une nouvelle réalité émerge pour les populations autochtones : celle de la territorialisation de deux souverainetés, les protectorats français et britanniques. C'est aussi l'expression d'une nouvelle colonisation, non plus turque, mais européenne. Plusieurs conférences et accords dessinent les limites de différentes entités territoriales. Les accords « Sykes-Picot » formalisent et imposent à tous (notamment aux Palestiniens), des limites et des frontières. Les frontières matérialisent un partage de l'espace, des populations et des ressources (notamment celle de l'eau, si précieuse dans cette région). Le Liban, la

¹¹¹ Pérennès Roger (1999) : *La Palestine, décadence de l'Empire ottoman et problème de la terre en Palestine (1820-1920)*, Nantes, Ouest éditions et université Permanente de Nantes, 218 p., p. 68.

Syrie, la Palestine deviennent des réalités concrètes dont les frontières incarnent les contours.

Les relations qui pouvaient exister auparavant sont déstructurées par la création de ces nouvelles limites territoriales. Certes, les frontières sont alors ouvertes et n'interdisent pas les mouvements et les échanges. Mais elles constituent sans aucun doute un élément nouveau dans ces relations entre populations jusqu'alors arabes, et maintenant « Arabe libanaise », « Arabe palestinienne » ou encore « Arabe syrienne ». Peu à peu, la question identitaire se trouve mise en avant et devient centrale dans les relations entre les différents groupes. Cette évolution aura des conséquences importantes, notamment dans le cas du Liban comme en atteste par la suite la guerre civile qui va éclater au tournant des années 1970-1975. De plus, les relations se trouvent complexifiées du fait de la cohabitation de deux systèmes administratifs, réglementaires et politiques érigés par les tutelles françaises et britanniques. Au-delà, c'est aussi la concurrence franco-anglaise que les frontières matérialisent.

Dans cette première période s'affirme la notion de « zone d'influence » pour les deux puissances européennes que sont la France et le Royaume-Uni. Deux puissances européennes, mais aussi deux puissances coloniales concurrentes qui tentent d'affirmer leur main mise sur les affaires de cette région stratégique à plus d'un titre. Même si la Palestine ou le Liban ne recèlent pas de matières premières telles que le pétrole (déjà fortement recherché), elles n'en constituent pas moins des lieux d'implantation stratégiques. Ils permettent aux deux puissances de maintenir un œil sur les affaires de la région et d'y laisser en permanence une présence militaire (principalement britannique). On se situe pleinement dans la stratégie de « zone d'influence ». Le rayon d'action britannique ou français se trouve élargi à des zones stratégiques tels le canal de Suez, ou encore les réserves d'hydrocarbures de la péninsule arabique.

Enfin, le projet de constituer un « Foyer national pour le peuple juif » en Palestine devient plus concret au fil des arrivées de migrants juifs d'Europe. Dans un premier temps, l'autorité britannique laisse le projet sioniste se développer, puis se trouve en quelque sorte mise devant le fait accompli tant la détermination des sionistes est grande pour voir émerger un État pour les juifs du monde entier. Dans l'introduction au *Conflit israélo-palestinien*, Joseph Maïla résume la situation du Proche-Orient au moment de la création d'Israël. Pour lui, c'est le « divorce de la géographie et de l'identité ».

En réalité, Israël n'avait d'autre identité aux yeux des Arabes que celle du projet hégémonique européen puis américain qui l'avait inséré au Proche-Orient. Cette perception fut longtemps corroborée par l'extranéité du projet sioniste lui-même. Projet pensé ailleurs qu'au Proche-Orient, conçu à l'époque où les puissances européennes se

prévalaient d'une visée civilisationnelle porteuse de progrès et d'historicité à des peuples marginalisés, le sionisme avait d'emblée revêtu un caractère occidental.¹¹²

Ces quelques rappels historiques permettent de remettre en perspective l'influence européenne ancienne sur cette région. Mais là ne s'arrête pas la dynamique enclenchée par les puissances européennes, occidentales. Les différents acteurs régionaux ou non (les États-Unis) alimentent un processus qui bouleverse les souverainetés, les rapports de force entre États et groupes, qui transforment les tracés des frontières qui s'ouvrent et se ferment, qui sont déplacées et imposées au gré des conflits et rapports de dominations.

2. Interactions régionales : les acteurs régionaux et internationaux

Le milieu des années 1950 marque une rupture importante dans les relations entre les pays du Proche et du Moyen-Orient. Après la création de l'État d'Israël en 1947, puis le premier conflit israélo-arabe de 1948-49, une certaine ébullition gagne l'ensemble du Moyen-Orient. Les différents pouvoirs en place, souvent issus des puissances coloniales (Françaises et Britanniques essentiellement) se trouvent déstabilisés par des révoltes et révolutions inspirées par les idées communistes et anti-impérialistes et par celles du nationalisme arabe. En juillet 1952, le roi Farouk d'Égypte cède au coup d'État de Nasser ; en février 1954, la Syrie connaît son quatrième coup d'État. La même année la crise de Suez met en lumière à la fois le refus des opinions arabes de voir les Britanniques et les Français imposer leur présence et la volonté des États-Unis de jouer un rôle dans la région.

2.1. Le Pacte de Bagdad

Le « Pacte de Bagdad », signé entre l'Irak et la Turquie en 1955, apporte un nouvel élément de discorde, notamment entre l'Égypte de Nasser et l'Irak, accusé d'avoir rompu un des principes de la Ligue arabe en acceptant de signer avec la Turquie un pacte de défense commune. La Turquie est alors déjà membre de l'OTAN, donc vue par Nasser comme proche des États-Unis et par extension d'Israël.

¹¹² Maïla Joseph, Lindenberg Daniel (sous la dir.) (2001), *Le conflit israélo-palestinien*, Paris, éditions Desclée de Brouwer, 229 p., p. 18.

De plus, en signant le « Pacte de Bagdad » avec la Turquie, l'Irak offre la possibilité à cette dernière de revenir dans les affaires du Proche-Orient, alors que depuis la chute de l'Empire ottoman elle n'y jouait plus de rôle majeur.

Enfin, sans doute Nasser craint-il aussi une remise en cause de son autorité sur la Ligue arabe et plus largement sur les opinions publiques arabes.¹¹³

2.2. La colonisation à l'épreuve de la conférence de Bandoeng

Dans le contexte de forts bouleversements et de remise en cause de la colonisation, la conférence de Bandoeng, en avril 1955, marque un tournant important dans l'histoire de la décolonisation. Nasser y prend une réelle stature internationale, principalement lors de son allocution où il décrit la situation du peuple palestinien et le combat des peuples du Maghreb pour leur indépendance.¹¹⁴

L'année 1955 marque aussi l'entrée de l'URSS sur le théâtre proche oriental. En effet, afin de moderniser son armée pour faire face à l'armée israélienne, Nasser obtient de nouveaux armements par l'intermédiaire de la Tchécoslovaquie. Pour les États-Unis et les puissances de l'Europe occidentale, Nasser devient gênant. Pour les Occidentaux, il vient d'ouvrir la porte du Proche-Orient au communisme, pour les opinions arabes, Nasser incarne le nationalisme arabe et l'indépendance vis-à-vis de l'occident colonial.

2.3. La crise du canal de Suez

En 1956, la crise du canal de Suez et l'attaque israélienne (29 octobre) dans le Sinaï ajoutent encore des éléments de tension et de déstabilisation dans tout le Moyen-Orient. Le jeu anglo-français pour revenir en Égypte, sous prétexte de protéger ce canal particulièrement stratégique pour les économies occidentales, ne trompe personne. De nombreux pays arabes dont la Syrie, l'Irak, la Jordanie rompent leurs relations avec la France et la Grande-Bretagne. Le Liban se retrouve dans une situation difficile ne pouvant rompre ses relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne et surtout la France avec qui les relations culturelles, politiques et affectives sont trop grandes. La solidarité avec l'Égypte

¹¹³ Pour développer sur cette question on peut notamment se référer au chapitre XIV « Le Pacte de Bagdad déchaîne le Raïs » du livre de Denise Ammoun (2004) : *Histoire du Liban contemporain. Tome 2, 1943-1990*, Paris, éd. Fayard, 1009 p., p. 176 à 193.

¹¹⁴ La Conférence de Bandoeng regroupe vingt-neuf pays des continents africain et asiatique, devenus indépendants des pays occidentaux. Au cours de cette conférence, ils décident d'entreprendre une action commune pour libérer « les peuples frères » encore sous tutelle occidentale.

« agressée » est réclamée par la population libanaise. Le président Chamoun s'y refuse à partir du moment où cette solidarité passe par la rupture avec la France.

Cette crise internationale a des conséquences très fortes à l'intérieur du Liban où les chrétiens maronites ne veulent pas rompre avec leur protecteur traditionnel : la France. Dans le même temps, les Libanais, musulmans et Druzes notamment, font le choix du panarabisme et du soutien inconditionnel à Nasser. Cette contradiction qui constitue un véritable choix politique et social divise profondément les Libanais, par-delà les différentes communautés. Le Président Chamoun propose alors la tenue d'une réunion de la Ligue arabe pour organiser la riposte à l'attaque et le soutien à l'Égypte. Mais cette option cache mal sa volonté d'éviter de rompre avec les autorités françaises toujours considérées comme protectrices des chrétiens du Liban. L'Égypte, de son côté, fait pression et deux membres du gouvernement libanais (Abdallah El-Yafi et Saeb Salam), tous deux sunnites, imposent un ultimatum au président libanais : ou bien il rompt les relations ou bien ils démissionnent. La crise ministérielle éclate au grand jour en novembre 1956 et prend une dimension plus forte compte tenu du contexte régional tendu. Parallèlement, l'O.N.U. entre en action et les pressions internationales contre la France et le Royaume-Uni, mais aussi contre l'invasion israélienne se font très pressantes, notamment de la part de l'URSS et des États-Unis. Le 7 novembre 1956, une résolution des Nations Unies est adoptée, et le 8, Israël retire ses troupes. La France et le Royaume-Uni ont perdu. Néanmoins, les suites de cette crise pour la région, pour Israël et le Liban, sont importantes et synonymes de déstabilisations internes.

Par la suite, un nouvel élément de division interne aiguise les oppositions. L'influence occidentale se poursuit. Par exemple en mars 1957, le Liban adhère à la « doctrine Eisenhower » ce qui introduit les germes d'une nouvelle déchirure dans la société libanaise. L'opposition au président Chamoun, majoritairement musulmane, voit dans cette adhésion une rupture tacite du Pacte national libanais. Alors que le Pacte national affirme la neutralité du Liban - « ni Orient, ni Occident » -, le président Chamoun fait le choix de se ranger dans le camp occidental. Le conflit politique se développe, relayé par la presse. Mais ce conflit dépasse, là encore, les contours des différentes communautés du Liban. Ainsi, de nombreux chrétiens militent dans les rangs de l'opposition. Cette opposition s'organise au sein du Front d'unité nationale (FUN) regroupant chrétiens et musulmans opposés aux choix politiques du gouvernement Chamoun.

2.4. Rôle et de l'action des puissances occidentales

Durant la période de l'après-guerre, un double processus s'affirme au Moyen-Orient. Tout d'abord, le recul des puissances occidentales coloniales traditionnelles : la

France et le Royaume-Uni et, parallèlement, l'essor du nationalisme arabe incarné par Nasser.

D'autres éléments liés à ces deux phénomènes sont ensuite à prendre en considération pour avoir une vision plus exacte de la situation. Il s'agit de la tendance à la neutralité (incarnée par le mouvement des « non alignés ») des pays arabes par rapport à l'affrontement des deux blocs, soviétique et américain.

Cette situation est par la suite renversée par les deux « grands ». Les Soviétiques apportent un soutien dans la lutte armée pour l'émancipation des peuples colonisés et fournissent des armes comme l'illustre l'exemple égyptien, mais aussi en Syrie avec l'envoi de « Conseillers ». Les Américains de leur côté, inquiets de la progression des idées communistes et intéressés par les ressources en hydrocarbure de la région (comme les Soviétiques), développent une stratégie particulièrement efficace pour se substituer aux présences française et britannique ; c'est l'un des buts de la « doctrine Eisenhower »¹¹⁵. Cette doctrine s'inscrivant plus largement dans la politique et stratégie de « *containment* » ou encore dans le prolongement des théories géopolitiques plaçant la géographie comme facteur de la politique des États comme en ont témoigné les théories du « Heartland » et « Rimland » (Mackinder, 1904, Spykman, 1942, 1944).¹¹⁶

Dans le même temps, l'entrée de la Turquie dans l'OTAN et la création du « Supreme Allied Command for Middle East » dès 1951, ainsi que l'appui de plus en plus effectif à Israël, constituent d'autres éléments concrets de cette politique américaine dans la région. Ce soutien à Israël, mal accepté par les pays arabes, rend ces derniers méfiants à l'égard des États-Unis. Israël est pour bon nombre d'entre eux, Égypte en tête, l'expression de la volonté américaine de placer au cœur de l'ensemble des pays arabes, où Nasser voulait édifier les bases d'une nation arabe transnationale, un point de fixation pour une présence occidentale au Moyen-Orient. Ainsi, Israël, tout d'abord soutenu par les Britanniques, trouve un allié de poids avec les États-Unis engagés dans une guerre d'influence face à l'URSS.

Les conséquences de ces interactions entre les différentes stratégies occidentales sont avant tout visibles sur le terrain pour les populations arabes et juives qui se trouvent

¹¹⁵ Rappelons qu'avant la « doctrine Eisenhower », les États-Unis avaient, dès 1949 déjà, développé une politique visant à lutter contre l'expansion du communisme en offrant des aides au développement économique aux pays de la région. C'était par l'intermédiaire de sa loi d'assistance économique, dite « point IV » qui met en place la distribution de plusieurs centaines de millions de dollars aux pays arabes.

¹¹⁶ Mackinder Halford J. (1904) : « Le pivot géographique de l'histoire », dans *Stratégie*, 55, n°3 Paris, Fondation pour les études de défense nationale, 1992, p. 11-29. Dodds Klaus, James D. Sidaway, "Halford Mackinder and the "Geographical pivot of history"" dans *The geographical journal*, numéro special, vol. 170, n° 4 décembre 2004, p. 292-383 ; Spykman Nicholas John (1942), *America's Strategy in World Politics. The United States and Balance of Power*, Hamden, Connecticut ; Spykman Nicholas John (1944), *The Geography of Peace*, New-York, Harcourt and Brace, 66 p.

prises dans un jeu d'influence. La territorialisation devient la matérialisation des projections politiques qui s'opèrent entre les différents protagonistes. Dans ce jeu d'influence, les frontières qui délimitent les souverainetés deviennent les lignes d'affrontement et de transgression selon les rapports de force. Tout le Moyen-Orient est touché par cette confrontation politique, idéologique et armée. Impérialisme (occidental principalement) et nationalisme (arabe et juif) deviennent les bases idéologiques sur lesquelles reposent les confrontations armées au cœur desquelles s'opposent par la suite Israéliens, Palestiniens et Libanais. Rapports de force, relations frontalières et pratiques se trouvent directement ou indirectement structurées par les interactions et jeux d'influences.

3. Les frontières d'Israël : construction, déplacement et maintien des limites d'un nouvel État

3.1. La création d'Israël et ses conséquences

Quelles sont les conséquences de la création d'Israël sur les équilibres de la région ? Déjà évoquée précédemment, la situation de la Palestine se détériore tant au niveau des relations sociales entre juifs et arabes qu'au niveau spatial du fait des revers militaires et de la colonisation qui se développe. Le Liban, frontalier de la Palestine, subit les conséquences politiques et militaires de la création d'Israël et les réactions des puissances arabes régionales. Plus largement, la création de l'État israélien est vécue comme un affront dans les différents pays arabes de la région au premier rang desquels se trouvent l'Égypte, la Syrie et dans une moindre mesure la Jordanie. La défaite cinglante de 1967 et les différentes pertes territoriales précédentes et suivantes pour les voisins arabes d'Israël accentuent encore cette situation.

3.1.1. Conflits et déplacements de populations

La première des conséquences, c'est l'afflux massif de Palestiniens fuyant les combats des différentes guerres, tantôt des civils expulsés, tantôt des combattants de l'OLP (Organisation de Libération de la Palestine). Ces derniers utilisent les territoires libanais et jordanien comme bases arrière depuis lesquelles poursuivre la lutte contre Israël. Cet afflux qui commence dès 1948 remet en cause les équilibres communautaires, notamment entre chrétiens et musulmans, mais aussi entre musulmans chiites et musulmans sunnites. Dans le cas jordanien, l'État ne supportera pas longtemps la présence de groupes armés palestiniens

sur son territoire. En 1970, les combattants et réfugiés palestiniens seront chassés et expulsés de Jordanie (« Septembre noir »).

Cette nouvelle migration modifie de façon très importante les équilibres démographiques entre les différentes communautés du Liban. Les chrétiens, mais aussi les Druzes et les chiites n'acceptent que difficilement de nouvelles arrivées de Palestiniens, musulmans sunnites qui plus est. Ces derniers viennent grossir les rangs des réfugiés palestiniens répartis dans les camps depuis l'exode massif de 1948-49. L'évolution du nombre de réfugiés pour le seul Liban ne cesse d'augmenter tout d'abord du fait des exodes dus aux guerres, puis du fait de la croissance démographique des populations palestiniennes réparties dans quelque 12 camps de réfugiés.

Tableau 5. Évolution du nombre de réfugiés immatriculés au Liban

1950	1960	1970	1980	1990	1996	1998
127 600	136 561	175 958	226 554	302 049	352 668	364 551

Source : UNRWA, Rapport du commissariat général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, New York, Nations Unies, 1998.

Les données statistiques manquent bien souvent de précision et sont sujettes à débat entre les protagonistes et les organisations internationales. On estime néanmoins que 140 000 Palestiniens se réfugient au Liban en 1948, rassemblés dans des camps établis autour de Beyrouth et dans plusieurs régions du Liban¹¹⁷. Le Ministère libanais de l'intérieur (Direction Générale pour les Affaires des Réfugiés Palestiniens) déclare qu'en 1968, 223 000 Palestiniens étaient établis au Liban, ce qui représentait alors 10 % de la population libanaise estimée à cette période à environ 2 millions de Libanais. L'UNRWA¹¹⁸ indique dans ses statistiques, 175 958 Palestiniens vivant dans les différents camps au Liban en 1970...

De plus, les forces armées palestiniennes en lutte contre les forces israéliennes introduisent également des armes au Liban et dirigent des attaques depuis le Liban vers

¹¹⁷ Sirhan Bassem (1975): « Palestinian Refugee Camp Life in Lebanon », dans *Journal of Palestine Studies*, n° 14, hiver.

¹¹⁸ Créé après la première guerre israélo-arabe de 1948 dans le cadre de la résolution 302 (IV) du Conseil de sécurité des Nations unies le 8 décembre 1949, l'UNRWA (United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East en anglais) est l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. C'est un programme de l'ONU qui vient en aide aux réfugiés palestiniens dans la Bande de Gaza, en Cisjordanie, en Jordanie, au Liban et en Syrie. Son but est de répondre aux besoins essentiels des réfugiés palestiniens en matière de santé, d'éducation, d'aide humanitaire et de services sociaux, ce qui fait que les réfugiés palestiniens sont les seuls réfugiés au monde à ne pas dépendre du Haut Commissariat aux Réfugiés.

Israël. Tout ceci contribue à déstabiliser le Liban, déjà enclin à la division comme en témoigne le développement des idéologies conflictuelles reposant sur des bases identitaires.

3.1.2. Identités et divisions

En lien avec la question des réfugiés et des différences entre Palestiniens et Libanais, il faut aborder plusieurs éléments tels que les équilibres démographiques, les rapports entre institutions politiques et religieuses, et finalement s'interroger sur ce qui fonde l'identité – nationale ou pas – et sur ce qui définit l'État. La notion d'identité est souvent avancée comme élément central dans les conflits israélo-arabes. L'identité demeure un des instruments privilégiés des idéologies politiques qui reflètent de la sorte les phénomènes de pouvoir au sein d'appareils politiques communautaires. Cette réalité n'est pas propre au Liban ou à Israël et pourrait être observée et analysée en d'autres lieux, en d'autres sociétés et contextes politiques et culturels. Comment traiter de la question identitaire maintes fois mise en avant comme élément explicatif du conflit entre Israéliens, Libanais et Palestiniens ? Comment essayer d'aller au-delà de la complexité évidente de cette question identitaire pour en cerner les mécanismes opératoires, pour comprendre les stratégies politiques qu'elle tend à masquer ?

Les identités et divisions peuvent être analysées au moins sous deux angles : à partir de la situation libanaise (à l'extérieur du point de vue israélien), et à partir de l'identité israélienne (de manière interne à la société israélienne). Ces deux illustrations possibles de la question identitaire se situent de part et d'autre de la frontière israélo-libanaise, mais font partie intégrante finalement de l'analyse qui doit être menée sur les conséquences de la création d'Israël¹¹⁹.

En premier lieu, prenons le cas du Liban. La définition des contours de « l'identité nationale » est particulièrement sensible aux équilibres entre groupes sociaux, culturels et religieux. Comme on l'a évoqué précédemment, l'équilibre communautaire est mis à rude épreuve avec l'arrivée des réfugiés palestiniens au Liban. Et, cette situation donne lieu à une division spatiale sur une base communautaire et à la confrontation armée entre groupes sociaux.

Très vite, le Liban se trouve littéralement partagé et traversé par la question de l'identité. Cela s'explique sans doute en partie par le fait que l'identité de la société libanaise a toujours eu une base hétérogène et plurielle. À partir du moment où les inégalités sociales et les différences culturelles se recourent et qu'elles sont instrumentalisées à des fins

¹¹⁹ D'autres éléments seront ultérieurement développés dans les chapitres 7 et 8 de la troisième partie.

politiques, les tensions s'exacerbent. La société libanaise qui était parvenue à conjuguer cette diversité culturelle en richesse n'arrive plus à se prémunir des réflexes et replis communautaristes. Les contradictions et oppositions sociales deviennent plus saillantes au point de voir s'entre-déchirer des fractions entières de la population. Telle est la réalité sous-jacente des années 1970 et qui depuis structure les rapports sociaux dans ce pays.

La création de l'État israélien repose sur une volonté politique internationale, mais aussi sur une idéologie nationaliste, celle du sionisme politique, mais aussi religieux. Ce nationalisme sioniste se heurte très rapidement à une conscience nationale « arabe », palestinienne, mais aussi libanaise que les combats anti-impérialistes ont contribué à forger. L'émergence du courant sioniste et l'affirmation identitaire de ce dernier entraînent finalement juifs et Arabes israéliens, libanais, palestiniens sur le terrain de la confrontation idéologique, politique et religieuse, armée.

Or, sans doute est-ce au Liban que la question identitaire est la plus complexe et potentiellement explosive du fait de l'hétérogénéité confessionnelle, mais aussi du fait de la relative faiblesse de l'État libanais structuré sur la base de compromis et d'équilibres démographiques et politiques fragiles.

C'est tout le sens du confessionnalisme érigé en système dans le pays depuis la période ottomane et maintenu par la France durant le mandat. L'organisation de l'État libanais, comme celle de la société dans son ensemble, repose sur un équilibre précaire du fait de l'évolution des rapports de force entre groupes sociaux. Au Liban comme ailleurs, la question identitaire pose aussi celle des divisions sociales, lesquelles prennent une dimension spatiale dès lors que les luttes de pouvoir entre groupes politico-religieux se font sur un mode non plus seulement politique, mais aussi armé. Les divisions internes de la société libanaise débouchent sur un éclatement de l'État libanais, de sa souveraineté et finalement de son espace national, découpé, occupé par différentes forces politiques et armées. Ainsi, le modèle confessionnel libanais n'a-t-il pu résister aux dissensions et déséquilibres produits tant par les mouvements de populations (les réfugiés palestiniens par exemple) que par les combats et tensions inhérentes aux conflits israélo-arabes dans leur ensemble. Il faut aussi ajouter des raisons socio-économiques, les inégalités sociales (accès à certains postes et responsabilités politiques, à certains emplois...) n'étant pas absentes des raisons qui ont poussé à l'explosion inter communautaire.

Au tournant des années 1970-1975, la situation de tension est telle que la guerre civile éclate (officiellement en 1975). L'organisation du pouvoir et de la société, basée à la fois sur les notabilités locales et sur les communautés religieuses, contribue à alimenter la montée des rivalités internes au Liban. C'est finalement cette réalité que le conflit de 1975 fait éclater au grand jour.

De plus, les populations de la région subissent les influences multiples et contradictoires non seulement venues de l'Occident (comme on l'a vu), mais aussi des puissances arabes émergentes, jusqu'à devenir une sorte d'incubateur de la confrontation des deux blocs, soviétique et américain. En plus des raisons internes au système libanais, les puissances étrangères influent profondément sur le Liban, sur sa structure politique et idéologique. L'analyse de Georges Corm sur ce point est éclairante. Elle permet de bien saisir la situation du Liban depuis la fin des années 1960 qui le conduit tout droit vers la guerre civile. Il résume la situation du Liban par l'expression : « *un État mou, un peuple éponge* ».

[...] il faut aussi accompagner cette description minutieuse d'une mise à plat de la politique des puissances européennes en Orient balkanique et arabe pour toucher du doigt les raisons de ce qui fera du Liban un État mou, inconsistant, toujours pris dans le réseau des influences et des rivalités contradictoires de ces puissances entre elles et avec les Turcs ottomans tentant de sauver leur empire vermoulu. (...). C'est dans ce bouillonnement d'idées et d'influences culturelles fortes, de chocs géopolitiques et de rivalités de puissance que doit être recherchée l'origine des discordes libanaises.¹²⁰

Les différentes stratégies et influences extérieures rendent précaires l'usage et le renforcement du pouvoir de l'État. De plus, le peuple libanais dans toutes ses diversités (sociales, politiques, religieuses...) s'imprègne des idéologies qui vont constituer un nouvel élément de fractionnement de la société jusqu'au point de non-retour que constitue le déclenchement de la guerre civile en 1975. Si les victimes de ce conflit sont civiles et libanaises pour la plupart, il n'en demeure pas moins que les responsabilités et origines du conflit dépassent les frontières de ce petit État du Proche-Orient.

Dans ce contexte de guerre civile, l'action de l'État israélien est elle aussi à prendre en compte, notamment dans ses phases les plus interventionnistes, celle de l'invasion du Liban, puis de l'occupation d'une large portion du territoire libanais dans sa partie sud. Les interventions militaires israéliennes en 1978 (Opération Litani), puis en 1982 (Opération Paix en Galilée) jusqu'à Beyrouth, matérialisent la volonté politique et militaire de l'État israélien de non seulement assurer sa protection sur sa frontière nord, mais aussi, au-delà, d'affaiblir le Liban par l'occupation et la scission de son territoire.

En ayant pour objectif de ne pas laisser l'OLP utiliser le sud du Liban comme base arrière, même si cela doit déstabiliser l'ensemble du Liban, Israël essaye aussi, au moins dans un premier temps, de chercher des alliés parmi les chrétiens du Liban, les Maronites, ou encore parmi les Druzes. Cette stratégie du discernement entre Libanais chrétiens, druzes et

¹²⁰ Corm Georges (2003) : *Le Liban contemporain. Histoire et société*, Paris, éd. La Découverte, 319 p., p. 24.

les autres Libanais musulmans et les Palestiniens, démontre aussi l'approche identitaire, culturelle et religieuse, de la stratégie israélienne face aux Arabes. Le but est en effet pour les Israéliens de parvenir à affaiblir les différents voisins arabes pour les rendre moins menaçants pour l'existence de l'État israélien.

En second lieu, la question identitaire peut et doit donc aussi être lue sous « l'angle israélien » afin de comprendre les conséquences sociales et territoriales produites. Dans le même mouvement stratégique tourné vers l'extérieur (le Liban), se joue également l'autre face de la question identitaire, intérieure cette fois-ci, celle propre à l'État israélien. À l'intérieur de celui-ci, la politique d'expulsion des populations arabes palestiniennes (notamment démontrée par les travaux des nouveaux historiens, tel Benny Morris¹²¹) permet de pallier le retard démographique des populations juives et de réduire temporairement les déséquilibres par rapport aux populations arabes palestiniennes. La fuite des populations palestiniennes est une aubaine pour les tenants d'un « État juif » composé majoritairement, voire exclusivement pour les plus extrémistes, de populations juives. L'identité même de l'État des Juifs se trouve posée en même temps que s'affrontent Juifs et Arabes sur le terrain.

La question épineuse de ce qui fonde l'identité de l'État israélien est finalement restée dans le *Statu Quo*¹²². Dans ce contexte conflictuel, c'est le rapport entre religion et État qui transparait. Or, comme le rappelle Claude Klein dans différents travaux¹²³, le sionisme politique de la fin du XIX^e siècle était résolument situé dans un nationalisme moderne et laïque. Ce qui fonde l'identité de l'État israélien est pour le moins compliqué. Au moins trois éléments doivent être pris en compte. La présence des Arabes palestiniens dans la société israélienne, citoyens israéliens et arabes ce qui pose des problèmes en matière de droits et de reconnaissances de leur citoyenneté israélienne de la part de certains juifs israéliens. S'ajoutent deux autres éléments constitutifs de l'identité, celui du nationalisme sioniste et celui du judaïsme et des croyances religieuses. Ces éléments donnent une dimension hybride, contradictoire, à l'identité israélienne. Ce problème de base, originel, de ce qui fonde l'identité israélienne, est porteur de divisions et de conflictualités non seulement à l'intérieur de la société israélienne, mais aussi, et surtout vis-à-vis des Palestiniens.

¹²¹ Morris Benny (2003) : *Victimes : histoire revisitée du conflit arabo-sioniste*, Bruxelles, éd. Complexes, 825 p.

¹²² La notion de *Statu quo* avait été formulée par David Ben Gourion dans une lettre de 1947 au principal parti orthodoxe *Agoudat Israël*, et cela garantit au sein de l'État israélien le maintien (comme sous la période du mandat) de trois éléments d'ordre religieux : le Chabbat comme jour de repos, respect des règles concernant le statut personnel et le respect de l'autonomie du réseau d'enseignement religieux.

¹²³ Voir par exemple, Klein Claude (1995) : « État et religion en Israël » dans *Pouvoirs* n° 72, p. 7-16 ; ou encore Klein Claude (1977) : *Le caractère juif de l'État d'Israël*, Paris, Cujas, 193 p.

Sur le terrain, le débat identitaire débouche sur des divisions sociales entre juifs et Arabes dont l'espace est l'enjeu. Les appropriations de terres et de maisons jusque-là occupées par des Arabes palestiniens se multiplient. Les expropriations, confiscations et autres spoliations sont même encadrées et juridiquement légitimées par l'adoption de lois, par exemple la *loi des absents* de 1950 : l'administration israélienne décide qu'en l'absence des occupants arabes, une maison ou des terres peuvent être appropriées par la communauté juive. C'est toute la logique résumée par l'expression des « présents-absents » (D. Grossman, 1993) sur laquelle revient Ilana Löwy dans un article¹²⁴. C'est aussi dans cette logique qu'il faut chercher les justifications israéliennes pour refuser le droit au retour des Palestiniens qui ont fui les combats en 1948 et 1967.

Dans le domaine foncier, les Arabes d'Israël furent soumis dès 1948 à toute une kyrielle de lois qui conduisirent à un transfert massif de la propriété (Kretzmer, 1990, p. 49-76). En tant qu'État successeur, Israël prit possession de toutes les terres publiques et de celles considérées comme sans maître, mais un tiers des terres restaient légalement la propriété privée d'Arabes. Une législation appropriée y mit rapidement un terme : non seulement toutes les terres et immeubles des Palestiniens réfugiés dans les pays arabes voisins furent progressivement transférés à l'État, mais il en alla de même pour la moitié des terres appartenant à des Arabes israéliens qui furent considérés, pour la moitié d'entre eux, comme « présents-absents » en vertu de la Loi sur les absents de 1950.¹²⁵

Les dimensions identitaires et démographiques représentent donc des éléments importants dans le cadre de la création et de la pérennisation de l'existence d'Israël. Ces deux dimensions sont à l'origine d'un bouleversement des équilibres sociaux, politiques et démographiques, véritables matrices des divisions (sociales et spatiales) et des conflits israélo-arabes d'une part, et entre populations arabes d'autre part. Si le Liban est le terrain le plus propice à l'éclatement du conflit entre Arabes et entre Arabes et Israélien, la Palestine demeure l'objectif israélien qui est de chercher à conforter son implantation « intérieure » sur l'espace de la nation israélienne. Dans les années 1960-1970, cette stratégie israélienne apparaît très clairement au cours de la guerre de 1967 avec la conquête de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. Cette dynamique expansionniste s'étend par la suite par le biais des expropriations qui se multiplient, provoquant des révoltes arabes, par exemple celle du 30 mars 1976. Cette date représente depuis le « jour de la terre », célébré par les Palestiniens comme le symbole du refus des spoliations, l'éveil d'une conscience

¹²⁴ Löwy Ilana (2001) : « Les « présents absents » : la situation impossible des Arabes d'Israël » dans *Mouvements* n° 13, janvier-février, p. 109-114.

¹²⁵ Dieckhoff Alain (1999) : « Démocratie et ethnicité en Israël » dans *Sociologie et sociétés*, vol. XXXI, n° 2, automne, p. 163-173, p. 166.

nationale palestinienne qui entre en opposition avec la politique israélienne. Pour autant, la stratégie israélienne se poursuit dans une optique colonisatrice qui s'intensifie au milieu des années 1970-1980, notamment après 1977 avec l'arrivée du Likoud au pouvoir. Le rapport à l'espace et les limites de la souveraineté politique et militaire sont au centre du programme politique des gouvernements israéliens qui se succèdent. L'État israélien doit pour exister dans cet environnement hostile, se donner les moyens de devenir un État viable géographiquement, politiquement et militairement. Alors que ralentit le rythme des expropriations, notamment du fait qu'il y ait beaucoup moins de terres agricoles à confisquer et à s'approprier, la question des limites, des frontières devient une question à lier étroitement avec celle de l'identité. Une autre phase est à analyser, caractérisée par le phénomène d'expansion territoriale extérieure.

3.2. Tracer des frontières pour un État viable politiquement et militairement

Le contexte général se caractérise par une hostilité des États arabes de la région à l'égard du jeune État israélien. Ce contexte place Israël dès sa création dans une situation politique et militaire particulièrement délicate. Les différents conflits israélo-arabes depuis 1948 permettent de cerner le contexte géopolitique dans lequel se situe Israël. Les limites extérieures et l'environnement immédiat de l'État israélien matérialisent assez bien la situation. Les choix stratégiques sur les marges de l'État témoignent de ce souci d'imposer une certaine sécurité vis-à-vis de voisins plus ou moins menaçants, tel que la Syrie (le plateau du Golan Syrien étant toujours occupé), l'Égypte (guerre du Sinaï en 1956), ou le Liban. Dans ce dernier pays, l'objectif est de repousser les combattants de l'OLP loin de la frontière du nord d'Israël, voire de l'ensemble du Liban et de la scène régionale, comme en témoignent les interventions durant la guerre civile libanaise (Opération Litani et Opération Paix en Galilée) qui donnent lieu à l'occupation d'une zone dite de sécurité au sud du Liban jusqu'en 2000, date du retrait israélien après 20 ans d'occupation. Encore récemment, à l'été 2006, il faut aussi évoquer l'attaque contre le Hezbollah libanais qui se traduit par la destruction d'une grande partie du Liban sans parvenir à atteindre et à réduire la menace que représente la force armée du Hezbollah. On peut aussi ajouter les différentes révoltes palestiniennes pour gagner davantage de liberté et de souveraineté qui placent de fait l'État israélien dans une posture de guerre, ou tout au moins de conflit. Dans ces circonstances, les frontières de l'État israélien sont pensées et imposées au fil des conflits, dans l'optique de rendre le jeune État israélien viable d'un point de vue politique et militaire.

À partir de l'analyse des frontières, de leur tracé, de leur imposition par la force ou par la négociation, on peut discerner les lignes directrices d'une politique, d'une stratégie géopolitique qui s'adapte en permanence aux évolutions des rapports de force sur le terrain. Ceci montre un lien entre l'évolution des rapports sociaux et la (re)définition des limites (tracé et forme) de l'État israélien.

Les frontières sont manipulées « comme instrument pour communiquer une idéologie¹²⁶ ». Dans le cas d'Israël et de ses voisins immédiats, cela donne lieu à une approche stratégique du rapport à l'espace en fonction des rapports de force entre protagonistes.

3.2.1. Les axes stratégiques israéliens : renforcer, étendre, être reconnu

Quels sont les axes stratégiques israéliens à repérer au cours des différentes confrontations ? Et, à partir de ces axes stratégiques, quel lien peut-on faire entre évolutions des rapports sociaux et évolution des frontières ? L'État d'Israël utilise différentes voies pour parvenir à une double exigence : celle de la reconnaissance de l'État israélien par ses voisins arabes et celle de la sécurité qui passe par son renforcement et son extension territoriale.

Créées en 1947, les limites d'Israël ne correspondent pas aux projets sionistes. Dès le premier congrès de Bâle en 1897, les sionistes ont imaginé et proposé d'installer un « Foyer national Juif » en Palestine, mais dans des limites bien plus étendues que celles qui leur ont été octroyées en 1947 par les Nations-Unies.

La résolution 181, prévoyait un partage plus équitable : 14 000 kilomètres carrés, avec 558 000 juifs et 405 000 Arabes pour l'État israélien, 11 500 kilomètres carrés, avec 804 000 Arabes et 10 000 juifs pour l'État Palestinien. Il faut y ajouter quelque 106 000 Arabes et 100 000 juifs pour la zone internationale qui comprend les Lieux saints, Jérusalem et Bethléem. Entre les deux États devait également s'installer une union économique, monétaire et douanière¹²⁷. Cependant, suite à la première guerre israélo-arabe en 1948-1949, la réalité sur le terrain va être bien différente de ce que prévoyait le plan de partage validé par l'ONU.

¹²⁶ Raffestin Claude (1980) : *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, éd. Litec, 250 p., p. 150.

¹²⁷ Voir *Résolution 181*, votée par l'Assemblée générale des Nations Unies, 29 novembre 1947, 2^e session année 1947.

Figure 17. Israël : du plan de partage de l'ONU aux annexions de la guerre de 1948-49



Source : Philippe Rekacewicz, <http://blog.mondediplo.net/>, 2008.

Au départ, la stratégie consiste à étendre la superficie de l'espace israélien par la colonisation, mais aussi par la conquête militaire. Le premier conflit en 1948-1949 avec les voisins arabes confirme dans l'esprit des dirigeants israéliens cette priorité et donne l'opportunité d'aller au-delà de ce que prévoit le plan de partage de l'ONU.

Pour les sionistes, les limites du territoire de l'État israélien sont trop restreintes. De ce fait, cet État est en sursis face à la volonté des pays arabes voisins de le détruire et de

refouler les populations juives nouvellement installées et qui ne cessent d'arriver dans le cadre d'un mouvement migratoire continu. C'est la question de la viabilité territoriale, donc celle de la sécurité de l'État israélien et de la population qui est en jeu. En remportant le premier conflit de 1949, l'armée israélienne annexe des territoires supplémentaires et en chasse dans le même mouvement les populations arabes palestiniennes. L'espace de l'État israélien, initialement de presque 55 % de la superficie de la Palestine en 1947, passe alors à environ 75 %. Lors du nouveau conflit de 1956, face aux armées égyptiennes, syriennes et jordaniennes, là encore, l'armée israélienne conforte son implantation et repousse plus loin les limites de l'État d'Israël. Ce faisant Israël augmente sa « profondeur stratégique » et conforte ses positions.

La stratégie employée cherche à répondre à plusieurs conditions : le renforcement de l'État israélien, son expansion territoriale et sa reconnaissance par les voisins arabes. Dans ce contexte les frontières sont ici à concevoir comme autant de lignes de front, aux sens militaire, mais aussi colonial (renvoyant à la définition anglo-saxonne de la *frontier* en tant que front pionnier).

Le conflit de 1967 apporte de nouveaux éléments dans la stratégie politique et militaire d'Israël. La victoire de l'armée israélienne lors de la guerre des Six-Jours permet de consolider encore l'implantation de l'État israélien, notamment du fait des annexions : Sinai égyptien, bande de Gaza, Cisjordanie et Jérusalem Est, le Golan syrien...

La stratégie d'annexion est claire, mais elle se double d'une nouvelle approche, celle de la reconnaissance par les États arabes de l'État d'Israël en échange de la restitution des terres annexées. C'est la démarche qui est entreprise vis-à-vis de l'Égypte par exemple. Cette stratégie a pour but et conséquence d'obliger les pays arabes à régler les différends frontaliers au cas par cas, cassant de ce fait le « bloc arabe ». Le cas par cas est un moyen particulièrement intéressant pour Israël afin de diviser les pays arabes et de contrer le principal danger : la cohésion de ses ennemis.

En outre, il est toujours question d'assurer la sécurité et la viabilité de l'entité israélienne face à ses voisins ouvertement opposés à l'existence du nouvel État. Il s'agit également d'affirmer son emprise sur les populations palestiniennes. Pour cela, plusieurs modes opératoires ont été utilisés alternativement : effrayer et pousser à l'exode les populations civiles, ce qui conduit à avoir recours à l'expulsion (ce qui peut s'apparenter à un « nettoyage ethnique »¹²⁸) et à la destruction des habitations voire de villages entiers pour empêcher tout retour, occuper l'ensemble des territoires palestiniens militairement, mais

¹²⁸ À ce sujet, voir les travaux récents d'Ilan Pappé qui défend le paradigme du « nettoyage ethnique ». Pappé Ilan (2008) : *Le nettoyage ethnique de la Palestine*, Paris, Fayard, 394 p.

aussi en établissant de nombreuses colonies de peuplement. Tout ceci contribue à briser toute continuité territoriale palestinienne qui pourrait favoriser une conscience nationale future. Cela entretient également le conflit avec les Palestiniens dont une partie des droits continue de ne pas être reconnue.

L'occupation permanente et planifiée devient un nouvel élément de la stratégie israélienne en matière de sécurité non plus seulement extérieure, mais aussi intérieure afin de lutter contre l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) créée en 1964 et dont le but premier était alors la destruction de l'État israélien. Comme les forces sionistes l'avaient fait en leur temps au temps de la Palestine mandataire britannique pour forcer la main de l'État anglais afin qu'il accepte la création d'un État pour le peuple juif, des groupes armés palestiniens empruntent eux aussi la voie des actions terroristes. En corollaire de la politique israélienne, en plus des actions de luttes armées, des actes terroristes se développent¹²⁹. Par la suite, les opérations kamikazes succèdent déjà aux assassinats « ciblés » des forces de sécurité israéliennes.

3.2.2. Le sud du Liban : une zone occupée pour sécuriser ?

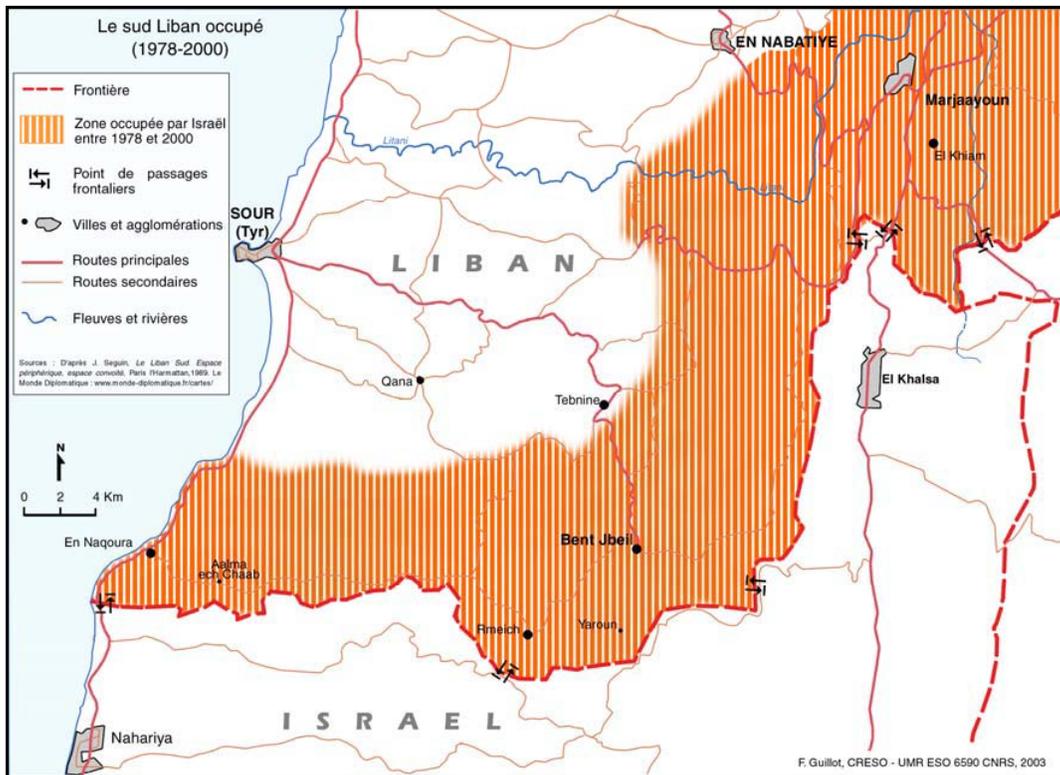
Les années 1967-1973 sont une étape charnière pour la région. Israël met en place une nouvelle forme de stratégie territoriale. Il s'agit d'expérimenter une « zone de sécurité » sur le territoire libanais servant de zone tampon pour assurer la protection des villes et villages israéliens du nord du pays souvent attaqués depuis le Liban. La zone frontalière se situe au cœur de cette nouvelle stratégie. La question qui se pose est : occuper, est-ce sécuriser ?

Dans une escalade sans fin, la politique sécuritaire de l'État israélien se développe compte tenu des circonstances conflictuelles quasi permanentes. L'ennemi déclaré est l'OLP. Elle incarne la résistance palestinienne, sa structuration politique et militaire. Pourchassés partout et de façon systématique, les membres de l'OLP et la majorité de ses forces combattantes trouvent tout d'abord refuge en Jordanie (1970), puis se replient au Liban comme évoqué précédemment. Le pays du cèdre est confronté, déjà début 1973, à l'exacerbation des tensions qui aboutissent à l'éclatement d'une guerre civile particulièrement sanglante. De 1970 à 1982, l'OLP s'implante largement au Liban totalement déchiré par la guerre civile que mènent les différentes factions et milices armées libanaises et étrangères.

¹²⁹ L'épisode tragique de l'assassinat des athlètes israéliens aux Jeux olympiques de 1972, les détournements d'avions et prises d'otages révèlent à la face du monde la réalité du conflit israélo-palestinien.

La frontière entre le Liban et Israël devient une zone d'affrontement durant de longues décennies. Dès 1977, Israël commence à jouer un rôle visible au Liban. En mars 1978, dans le cadre de « l'opération Litani », l'armée israélienne envahit le sud du Liban. Cette première opération militaire israélienne au Liban est condamnée par l'ONU et une force onusienne, la FINUL, est envoyée sur place dans le cadre de la résolution 425.

Figure 18. La zone d'occupation israélienne au sud du Liban



Les Israéliens créent « l'État libre du Liban Sud » à la tête duquel ils placent un Libanais acquis à leurs thèses, le major Haddad. C'est sur ce terrain qu'Israël se trouve entraîné dans un conflit larvé, avec non seulement les Palestiniens, mais aussi avec des groupes de résistance armée, le Amal tout d'abord, puis à partir du milieu des années 1980, le Hezbollah libanais. L'opération militaire « Paix en Galilée » menée en 1982 pousse les forces armées israéliennes jusqu'aux portes de Beyrouth et dans la région du Chouf. Elles y imposent un blocus durant de longues semaines durant lesquels les bombardements sont particulièrement meurtriers. L'OLP se retire du Liban. Les populations palestiniennes réfugiées dans des camps de la banlieue de Beyrouth se retrouvent alors seules face aux milices hostiles des phalanges chrétiennes. Ces dernières attaquent les civils palestiniens des camps de Sabra et Chatila, sous le regard de l'armée israélienne qui n'intervient pas pour empêcher les massacres.

Les buts de cette mission « Paix en Galilée » sont pour Israël, de détruire les moyens de nuisance des combattants de l'OLP, leurs bases situées au sud du Liban et plus largement d'accentuer le sentiment de peur et de désespoir chez les Palestiniens. Il s'agit de briser la résistance menée de l'extérieur depuis le Liban et de garantir la sécurité de la frontière du nord d'Israël avec le Liban.

C'est dans cet esprit, qu'Israël met en place une « zone de sécurité » le long de la frontière sud du Liban et y maintient une occupation pendant plus de 20 ans (*Fig. 18*). Bien loin de parvenir à apaiser la situation au nord d'Israël, cette stratégie se révèle finalement coûteuse et contre-productive. En 1985, l'armée israélienne effectue un premier retrait, mais demeure au sud du fleuve Litani comme en 1978. Elle poursuit, avec l'aide de l'Armée du Liban Sud (ALS) qu'elle a créé, une occupation sur 10 % du territoire libanais soit environ 1100 km².

Sur le terrain, même avec le concours de sa milice supplétive (ALS), la résistance libanaise reste une menace permanente pour Tsahal. Le groupe Amal, puis surtout, le Hezbollah jouent un rôle central dans la résistance à l'occupation israélienne. Une véritable guérilla est menée dans cette région particulièrement propice à ce type de stratégie de combat. C'est la première fois qu'Israël se trouve confronté si ce n'est à un échec, tout au moins à une impasse militaire et politique.

Sans réussir à pacifier cette frontière¹³⁰ et à en réguler les activités, la présence israélienne alimente au contraire un foyer permanent de conflit et de tension. Au départ, contrôlé et manipulé par les Syriens et les Iraniens, le Hezbollah s'émancipe quelque peu, sans rompre totalement avec ces derniers, pour devenir un mouvement de libération de cette partie du Liban. Il s'inscrit dans une posture politique « islamo-nationaliste » et constitue « le principal acteur de la résistance nationale contre Israël¹³¹ ».

La configuration topographique - une région semi-montagneuse surplombant le reste du Liban et de la Syrie - confère un intérêt stratégique évident à la frontière israélo-libanaise. Elle est « déplacée » plus au nord. Avec ce déplacement de la frontière en raison de l'occupation, Israël cherche à modifier les représentations spatiales, les pratiques sociales, les référents socio-spatiaux des populations de cette partie du Liban coupées du reste du pays. En favorisant les mouvements de main-d'œuvre libanaise vers les usines et exploitations agricoles israéliennes et en inondant de produits israéliens les marchés locaux,

¹³⁰ Les affrontements avec la résistance libanaise au sud du Liban ou bien au nord d'Israël conduisent l'État israélien à planifier deux nouvelles opérations particulièrement meurtrières pour les civils libanais. En juillet 1993 avec l'opération « Règlement de comptes » et en avril 1996, l'opération « Raisins de la colère ».

¹³¹ Charara Walid, Domont Frédéric (2004), *Le Hezbollah. Un mouvement islamo-nationaliste*, Paris, Fayard, 304 p., p. 23.

c'est toute l'activité économique du sud du Liban qui est déstructurée. Les identités locales sont très profondément touchées par ces évolutions brutales qui engendrent bien souvent des inégalités sociales et des tensions dans un contexte social et économique difficile. Tout ceci a des conséquences sur les populations libanaises dont les questions identitaires sont au centre des relations entre groupes¹³².

À côté de ce premier but consistant à imposer une « zone de sécurité » sur la marge externe de sa frontière nord, c'est aussi un moyen pour Israël de contrôler un espace stratégique pour ses ressources en eau. Contrôler cet espace du sud du Liban, le Djabal Amel, c'est revenir sur les projets sionistes du début du siècle avec des frontières d'un « État Juif¹³³ » situées plus au nord, incluant les ressources hydrographiques de la région. Comme le relève Christian Chesnot¹³⁴, avec des ressources en eau très diversifiées (fleuve Litani, rivières Hasbani, Wazani et Awali, des sources et nappes souterraines...), le Djabal Amel constitue l'un des principaux réservoirs hydrauliques de la région. L'intérêt que cet espace peut représenter s'il est contrôlé est par conséquent plus qu'évident, Israël en est conscient.

3.2.3. Construire un mur : sécurité, cloisonnement social et exclusion¹³⁵

Dernier axe, c'est la construction du mur dit de « sécurité » par l'État israélien. Du point de vue israélien, l'idée est de se couper (littéralement) de ce qu'ils estiment être une source permanente d'insécurité : les Palestiniens. Toutefois, sur le terrain, la justification israélienne se trouve en partie contredite par la réalité. Bien souvent, le tracé de ce mur sépare de façon ubuesque et cynique les Palestiniens entre eux, ou dessine les contours de nouvelles annexions territoriales en Cisjordanie. Sans respecter la ligne de cessez-le-feu de 1967 qui fait office de ligne temporaire de partage territorial entre Israël et les Territoires palestiniens, et en veillant à inclure et rattacher les principaux blocs de colonies sionistes en Cisjordanie, le tracé du mur matérialise avec force la fermeture, la séparation, le rejet.

Déclaré illégal par la justice internationale¹³⁶, ce mur de huit mètres de haut illustre une nouvelle approche des relations israélo-palestiniennes marquées par l'absence de

¹³²Guillot Fabien, (2006) : « Le Liban sud : complexité des identités et des représentations », dans Bouquet Christian, Velasco-Graciet Hélène (Dir.), *Tropisme des Frontières, Approche pluridisciplinaire, Acte 1*, Paris, éd. L'Harmattan, Collection Géographie et cultures, p. 245-257.

¹³³ L'expression « État juif » étant propre aux courants sionistes orthodoxes, elle est à distinguer de l'expression « États des Juifs » telle que le concevait par exemple Théodore Herzl.

¹³⁴ Chesnot Christian (1993), *La bataille de l'eau au Proche-Orient*, Paris, L'Harmattan, 223 p.

¹³⁵ Ce point est à mettre en lien avec les éléments abordés dans le point 2 du chapitre 8.

¹³⁶ Le 9 juillet 2004, le Président de la Cour internationale de justice (CIJ) du tribunal de l'ONU siégeant à La Haye a rendu un avis consultatif caractérisant la construction du Mur par Israël en territoire palestinien occupé comme « contraire au droit international ».

confiance, la peur réciproque, la défiance permanente et le conflit sous-jacent. Il hypothèque aussi un peu plus une possible normalisation des relations israélo-palestiniennes.

En 2000, la seconde Intifada et son cycle d'attaques et de vengeances ont profondément transformé la nature des relations entre Palestiniens et Israéliens. Alors que les Accords d'Oslo avaient laissé entrevoir un espoir de paix, les remises en cause, retards et reniements du gouvernement israélien et de l'Autorité palestinienne ont nourri la montée d'une nouvelle flambée de violence. Camp David précipite la suite prévisible du statu quo. Dans *Le rêve brisé*, Charles Enderlin¹³⁷ tente de rendre compte de la réalité de cette rencontre d'où Israéliens et Palestiniens sont sortis plus divisés que jamais.

La répression¹³⁸ menée par l'armée israélienne contre la seconde Intifada, donne une idée du fossé qui sépare désormais Israéliens et Palestiniens. La violence déployée par Israël pour « mater la révolte » porte les noms de la ville de Jenine qui a été l'un des symboles les plus durs de la répression, au même titre que l'encerclement de la *Muqata* à Ramallah, le quartier général du Président Yasser Arafat.

Le mur symbolise donc cette situation de blocage, mais aussi au-delà, le rejet, la volonté d'annexer de nouveaux territoires à l'ensemble israélien et le renforcement du morcellement des territoires palestiniens. En août 2005, le démantèlement des colonies sionistes de la bande de Gaza cache mal les annexions territoriales résultant de facto de la construction de ce mur. Mais c'est aussi l'empreinte matérielle et symbolique de l'enfermement et du repli sur soi que l'État israélien tente de masquer et de justifier par la « guerre au terrorisme » qu'il mène en écho à ce que les États-Unis proclament depuis les attentats du 11 septembre 2001. Dans ce contexte, l'arrivée du Hamas, victorieux des élections palestiniennes de janvier 2006, contribue à isoler plus encore le peuple palestinien et ses autorités politiques représentatives.

¹³⁷ Enderlin Charles (2002) : *Le rêve brisé. Histoire de l'échec du processus de paix au Proche-Orient, 1995-2002*, Paris, Fayard, 369 p.

¹³⁸ Durant les quatre premiers mois de l'Intifada, les bombardements israéliens en zones urbanisées ont provoqué selon un article paru dans *Ha'Aretz*, journal israélien, daté du 30 janvier 2001 : « la mort de 25 civils par des éclats à l'intérieur même de leurs maisons, 730 blessés, 3000 bâtiments avaient été endommagés, touchant 21000 personnes qui vivaient dedans, dont près de la moitié ont moins de 14 ans, 4000 se sont retrouvées sans toit, 500 maisons ont été rasées. ». Ajoutons à ces chiffres, les différentes mesures de rétorsion que sont les check points, les bouclages, les couvre-feux interminables, les punitions collectives, les destructions de propriétés agricoles, les tirs à balles réelles ou à caoutchouc sur les manifestants, les « détentions administratives » sans inculpation et les « liquidations ciblées »...

Figure 19. Mur de séparation (check point de Qalandiya)



Paradoxalement, alors qu'Israël nie l'existence du fait national palestinien, d'un État palestinien, le mur, arbitrairement placé et imposé par Israël, matérialise la séparation, la frontière fermée. Ceci constitue un fait nouveau dans les relations israélo-palestiniennes et dans la conception du rapport à l'autre. Ce mur inscrit et transpose sur l'espace une domination sans partage, un rejet, une volonté de punir et d'exclure l'autre, les Palestiniens, considérés chez nombre de juifs israéliens comme l'incarnation du terrorisme...

Doit-on y voir ici la matérialisation de la forme la plus poussée de la fermeture et du cloisonnement frontalier, celle de l'apartheid ? De multiples références¹³⁹ abondent en ce sens. Dans un éditorial de *The Observer* en date du 15 octobre 2000, on pouvait déjà lire :

Si les Palestiniens étaient noirs, Israël serait actuellement un État paria soumis aux sanctions économiques des États-Unis. Son expansion et ses implantations en Cisjordanie seraient considérées comme un système d'apartheid dans lequel la population indigène est obligée de vivre dans une toute petite partie du pays, dans des « bantoustans » autogérés, les « Blancs » monopolisant la distribution d'eau et d'électricité. De même que la population noire a été contrainte de vivre dans les townships scandaleusement mal équipées d'Afrique du Sud, de même la discrimination flagrante en matière de logements et d'éducation imposée par l'État d'Israël aux Arabes israéliens serait reconnue comme scandaleuse.

¹³⁹ Voir à ce propos Bishara Marwan (2001) : *Palestine / Israël : la paix ou l'apartheid*, Paris, La Découverte, 124 p.

Dans le même registre, Sylvain Cypel aborde sans détour lui aussi cette question, notamment en citant les propos de Frederik De Klerk, l'ex-président sud-africain, dans le journal *Ha'Aretz* en date du 16 mai 2003. Mais il poursuit son propos en développant un second aspect : celui de l'analogie avec la guerre d'Algérie et ce qu'il appelle la « pied-noirisation » qui imprégnerait les mentalités israéliennes. Il s'appuie à la fois sur les témoignages de ses enquêtes de terrain auprès des colons juifs, mais aussi sur les écrits de Pierre Vidal-Naquet, dans *Le Monde* du 12 juin 1967.

La « pied-noirisation » avait imprégné les mentalités. Israël se retrouvait de plain-pied dans ce processus d'« algérisation » dont Pierre Vidal-Naquet écrivit dès le lendemain de la guerre des Six-Jours qu'elle constituait pour son avenir le plus grave des dangers.¹⁴⁰

Dans ce contexte de « lutte contre le terrorisme », cette nouvelle étape dans le processus stratégique israélien constitue un pas supplémentaire dans la conception sécuritaire des relations frontalières. Les différents axes stratégiques développés par l'État israélien dans le cadre de ses relations frontalières avec ses voisins arabes, alternent entre frontière ouverte et frontière fermée, mais aussi tendent à repousser plus loin une menace réelle ou hypothétique.

Dans cet exemple, du point de vue israélien et selon le contexte historique et géographique, la frontière ouverte est à prendre au sens de « front pionnier » pour des annexions intérieures potentielles (par la construction de nouvelles implantations de colonies en Cisjordanie ou leur extension), au sens de « zones de sécurité » sur des territoires aux marges extérieures des limites nationales reconnues par le droit international (le sud du Liban ou encore le plateau du Golan syrien).

Il existe également un second aspect à la logique de cloisonnement et de séparation : la politique d'implantation de colonies sionistes en Cisjordanie. Là encore, cela vise aussi à poursuivre le morcellement du territoire palestinien et à garantir le contrôle et la main mise sur la population palestinienne. L'omniprésence militaire y contribue, sans l'assurer totalement. Tout ceci (implantation, démarcation, morcellement de l'espace et des représentations) illustre la dimension spatiale d'une réalité sociale qui matérialise un projet politique, idéologique et la nature des relations entre Israéliens et Palestiniens.

La frontière fermée est la manifestation d'une logique de cloisonnement¹⁴¹ par rapport à une source de danger qu'il convient de circonscrire dans un périmètre spatial, à

¹⁴⁰ Cypel Sylvain (2005) : *Les emmurés. La société israélienne dans l'impasse*, Paris, La Découverte, 340 p., p. 297-298.

¹⁴¹ Sur ce point, des développements sont proposés, notamment à partir de la dimension vécue de cette logique, dans la troisième partie au chapitre 8, point 2.

défaut de parvenir à en saisir la portée politique et à en identifier les auteurs, si ce n'est par l'amalgame, par le recours à la punition collective sur l'ensemble de la population palestinienne. Le type de relation est également marqué par la domination économique et militaire, mais aussi par l'exclusion et le rejet des populations arabes palestiniennes (renvoyant à une situation d'apartheid).

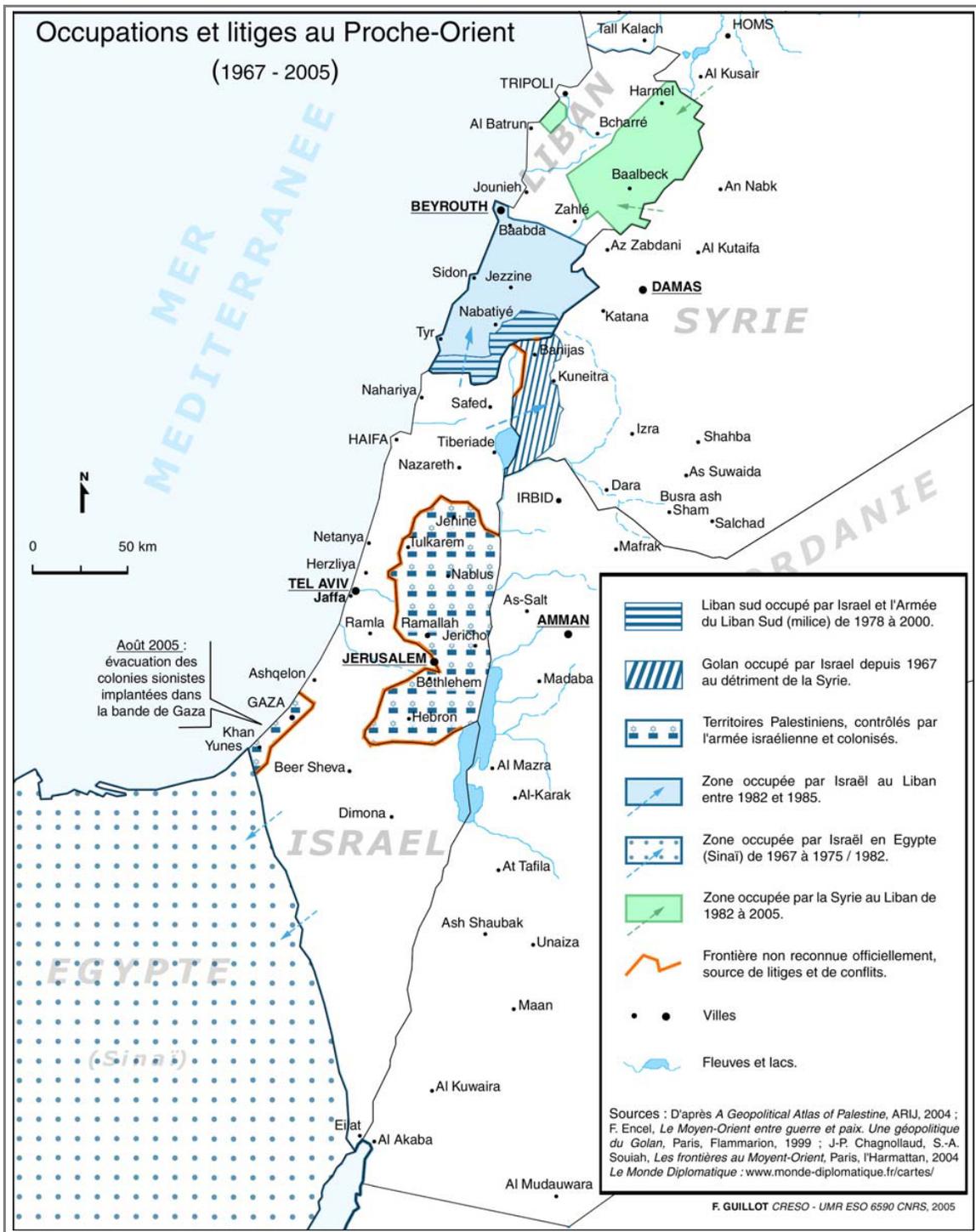
Les notions de « sécurité » et de « zone d'influence » prennent un relief particulier et central dans la problématique des relations géopolitiques israélo-arabes comme le montrent finalement les stratégies politiques et militaires mises en place dans le cadre du tracé et de la production des frontières. La question sous-jacente qui demeure est celle du rapport entre espace et pouvoir. La frontière cristallise ces rapports. Elle « devient alors idéologique puisqu'elle rend compte territorialement de rapports de pouvoirs¹⁴² ». La nature des relations frontalières et le degré d'ouverture ou de fermeture des frontières témoignent de ce rapport. Rapport qui est à considérer comme un processus relationnel produit et déterminé par des facteurs socio-économiques, politiques, idéologiques, culturels...

Comme en d'autres situations, la trajectoire historique et politique d'Israël est inséparable des mouvements contradictoires des rapports sociaux internationaux. La volonté d'affirmer sa puissance et sa domination se heurte à cette même volonté présente dans les pays arabes où la sortie de la colonisation s'exprime sous les traits du nationalisme arabe. Les rapports de force établissent la ligne du compromis politique et militaire, les limites des États en constituent les contours. Israël est confronté à des oppositions antagoniques, violentes, qui influent sur la statogenèse de l'État israélien, dont le droit à l'existence est contesté. Sous l'impulsion du mouvement sioniste, s'inspirant largement du modèle westphalien, la construction de l'État-nation israélien s'impose par la force en dépit des oppositions politiques, des confrontations militaires.

À l'issue de ces rappels et cadrages géopolitiques sur le Proche-Orient, la cartographie des frontières produites, déplacées et maintenues donne une vision d'ensemble sur les axes géopolitiques et évolutions des stratégies des acteurs régionaux, notamment d'Israël (*Fig. 20*).

¹⁴² Raffestin Claude (1980) : *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, éditions Litec, 250 p., p. 149.

Figure 20. Évolution des frontières et occupations au Proche-Orient



La définition des frontières d'Israël ainsi que les relations frontalières épousent de très près les contours des jeux de pouvoirs et d'influences – rapports de force - entre des acteurs régionaux (pays arabes) et extra régionaux (pays occidentaux). Les enjeux politiques et militaires prennent corps dans les dimensions spatiale et historique.

3.3. Frontières et rapports de force : l'espace comme enjeu dans les conflits

Après avoir replacé dans sa profondeur historique la construction des frontières et l'évolution des rapports de force au Proche-Orient, l'étude de la constitution de l'État israélien a permis de cerner les axes stratégiques qui permettent de comprendre la transformation des rapports sociaux dans la région. Du fait des rapports de force changeants, la construction, le déplacement et le maintien des frontières d'un État nouveau, Israël, offrent à l'analyse un terrain particulièrement propice à la démonstration de plusieurs idées.

Le lien entre l'espace et les projets politiques concurrents, voire antagonistes, s'affirme avec une force évidente. L'espace comme enjeu des conflits s'impose dès lors que les idéologies politiques nationalistes, arabe comme sioniste, entrent en opposition, en concurrence. La question des frontières devient une question centrale puisqu'il s'agit de limites : limite de la souveraineté, limite de l'identité, limite sociale et politique.

La viabilité du projet politique israélien, toujours vivace malgré un environnement politique et militaire hostile, est directement liée à la construction, mais aussi, et surtout, aux capacités (politiques, économiques, technologiques, militaires...) à maintenir des frontières sûres et pérennes.

La dimension spatiale du projet politique sioniste démontre aussi que la question des frontières n'est pas uniquement à considérer sous un angle matériel au sens strict comme l'illustrent par exemple la construction du mur en Cisjordanie ou les fortifications le long des frontières comme sur le plateau du Golan occupé. Il faut aussi ajouter un angle idéal, symbolique comme l'illustre le rapport à la terre et à l'identité nationale tant parmi les populations arabes qu'israéliennes. Le lien implicite que l'on peut faire entre frontières et conflits permet d'illustrer avec force l'idée selon laquelle l'espace est un enjeu à la fois matériel en tant que ressource à s'approprier, et idéal en tant que symbole identitaire d'une nation.

C'est aussi cela que traduisent l'analyse et l'évolution du tracé des frontières de l'État israélien, et en corollaire celles des États arabes voisins, c'est-à-dire ce lien entre frontières, rapports de force et conflictualité. Les enjeux politiques, idéologiques, militaires, socioculturels alimentent finalement le mouvement contradictoire des forces sociales qui s'affrontent dont les dimensions spatiale et historique permettent de saisir les transformations et évolutions.

Conclusion

À partir des situations développées ici, on peut retenir plusieurs éléments importants. Les rapports de forces politiques et militaires, les stratégies, entrent dans un système d'interaction entre des acteurs de différents ordres. Des États, mais aussi des groupes sociaux, de la région, mais pas seulement, s'affrontent plus ou moins directement. Cette confrontation d'intérêts souvent opposés, concurrentiels tout au moins, matérialise le jeu de puissances qui structurent à l'échelon global l'ordre politique international. Ce faisant, les espaces frontaliers, les frontières plus précisément, leur construction, leur déplacement et maintien éventuels (au gré des rapports de force et contestations), traduisent les processus d'interaction. Dans le cas du Proche-Orient, cela prend le plus souvent la forme conflictuelle armée, avec toutes les conséquences qu'il convient par la suite d'aborder.

Mais là ne doit pas s'arrêter l'analyse des procédés politiques et militaires matérialisés au niveau des frontières. Toujours à partir d'une analyse géopolitique, à une échelle internationale, d'autres contextes peuvent illustrer le propos. Le contexte non plus de conflit ouvert, mais larvé, autour de deux phénomènes que l'on retrouve de manière transversale : les changements socio-économiques et la question des migrations. Ces deux phénomènes sociaux se posent de manière centrale au niveau des frontières. Ils prennent la forme de tensions, concurrences et enjeux dans le domaine économique, dans la gestion de la « pression migratoire » par exemple. Ces deux entrées structurent une autre approche possible de la question de la construction, de l'évolution et du maintien des frontières, à partir d'autres contextes sociaux, politiques et culturels.

**CHAPITRE 6. Évolutions des frontières et
des rapports sociaux**

*Les changements socio-économiques et les migrations
en Europe et dans les Amériques*

Introduction

Dans ce chapitre, c'est toujours à partir d'une double approche historique et géopolitique, que se poursuit l'analyse du processus de production des frontières et délimitations, et de l'évolution de leurs fonctions. Le niveau d'analyse demeure aux échelons continental et régional.

Par ailleurs, alors que c'est essentiellement sous l'angle du conflit et de l'opposition armée que l'analyse s'est précédemment développée, le but est maintenant d'aborder des contextes sociopolitiques et économiques différents et inégaux et, par là même, de s'intéresser à d'autres types de rapports sociaux. Pour cela, deux régions sont utilisées pour illustrer le propos : l'Amérique du Nord et du Sud (les Amériques), et l'Europe et Méditerranée.

Si la conflictualité ou l'opposition ne disparaissent pas du champ de la réflexion - il est toujours question de rapports de force -, la forme du rapport n'est pas celle d'un affrontement direct, militaire, mais social, parfois larvé, mais non moins violent. Plusieurs formes d'opposition et d'affrontement sociaux sont à décliner. Deux formes paraissent particulièrement importantes tant elles se cristallisent au niveau des frontières :

- 1) celle d'une opposition ou d'une contradiction marquée entre des acteurs d'un système social (mue par les forces du capitalisme¹⁴³), où la concurrence et la compétition parviennent à s'immiscer dans les mouvements de coopération et d'union économique et politique auxquels donnent lieu les processus d'intégration régionale et de mondialisation ;
- 2) celle aussi, en lien avec la première, qui se concrétise sous les traits des mobilités (migrations) et des politiques de « gestion » des mouvements migratoires internationaux. Ces deux phénomènes (économie et migrations) reliés entre eux dans le cadre du système capitaliste sont des éléments structurants pour l'analyse.

Alors que l'échelle mondiale avait permis de mettre en lumière les liens entre évolutions des frontières et des relations internationales et divers facteurs sociaux,

¹⁴³ Plusieurs termes ou expressions sont utilisés pour nommer ce système : ceux de « libéralisme » ou « système libéral », voire « système néolibéral », ou encore de « système d'exploitation industrielle » reprenant en cela la notion d'industrialisme (Durkheim). Le propos n'est pas ici de discuter le sens de ces expressions qui apportent nuances et contradictions dans le cadre d'un débat sur les évolutions et transformations du système sociopolitique et économique moderne. C'est pourquoi nous nous en tiendrons aux termes de capitalisme ou système capitaliste.

politiques et économiques, le but est maintenant d'introduire de nouveaux éléments pour alimenter la réflexion à partir des hypothèses de recherche.

Dans un premier temps, c'est la dimension spatiale des faits socio-économiques contemporains qui est traitée, sous les formes de la mondialisation et de l'intégration régionale. Dans ce contexte, c'est de l'impact sur les frontières et sur les relations frontalières, plus largement des rapports sociaux, dont il est question. L'intégration régionale permet, quant à elle, avec d'autres notions que sont la localisation, la mobilité (migrations), le travail et l'organisation de la production qui matérialisent les transformations des rapports sociaux, de confronter ces réalités aux hypothèses de recherche. Celles-ci postulent qu'il existe un lien entre frontières et rapports sociaux, et que la mondialisation a des effets sur les frontières, notamment au niveau des relations frontalières. D'où plusieurs axes de questionnement. Mondialisation et intégration régionale effacent-elles les frontières ? Comment la mondialisation et l'intégration régionale transforment-elles l'organisation spatiale de la production et des échanges économiques ? Quel est l'impact des accords commerciaux transnationaux sur les frontières ? Plus largement, quels sont les effets de la mondialisation sur l'organisation spatiale des sociétés, sur les rapports sociaux ? Bien que la seule échelle internationale ou continentale ne suffise pas pour apporter des réponses à ces questions, certains points sont à analyser à ce niveau, puis, dans la partie suivante, à compléter par une prise en compte du niveau local.

Ensuite, toujours à partir de l'analyse des processus de production, de déplacement et de maintien des frontières, avec l'exemple de la frontière entre le Mexique et les États-Unis, c'est la notion de compromis social qu'il convient de traiter. À partir des dimensions spatiale et historique, sont à établir les liens entre l'évolution des rapports de forces et le tracé de la frontière d'une part, et, d'autre part, le fait que cette frontière sépare deux modèles socio-économiques, culturels, différents et inégaux : asymétriques. Les conséquences sur les relations frontalières, et plus largement sur les rapports sociaux, de la mise en concurrence (contradiction non antagonique) dans un contexte asymétrique pourront ainsi commencer à être expliqués. L'intérêt est d'analyser d'abord à cette échelle d'observation, des contradictions et des oppositions entre d'un côté, l'ouverture proclamée des frontières, la construction de marchés communs, d'unions politiques et économiques et, d'un autre, le jeu de la concurrence qui use des frontières comme autant de lignes de ruptures et de distorsions législatives, salariales, sanitaires... L'objectif consiste ainsi à montrer que les frontières séparent non seulement deux États ou sociétés, mais aussi plusieurs « mondes » que résument parfois les expressions « Nord » et « Sud ».

Puis, dans un second temps, en lien direct avec ces premiers phénomènes de nature socio-économique, c'est l'un des aspects du processus de mondialisation dont il est question : celui de la mobilité, notamment sous l'angle des migrations. L'analyse des formes

matérielles des frontières et du rôle politique qu'elles endossent aide à comprendre les transformations des rapports sociaux généralement, transformations dépeintes sous les traits de la mondialisation libérale. Pour illustrer ces idées, les exemples d'intégrations régionales des Amériques et d'Europe sont mobilisés pour étudier les transformations au niveau du rôle politique et de la forme matérielle des frontières. La prise en compte des questions migratoires dans la problématique des relations internationales place les frontières au cœur des enjeux politiques, économiques et sociaux. De plus en plus souvent, se mêlent aux questions migratoires celles du contrôle sociopolitique, de la sécurité et de la gestion multilatérale de ce phénomène.

Tous ces éléments posent plusieurs séries de questions, par exemple dans le cas de l'Europe : quelles frontières pour l'Europe ? Ou, quelles frontières pour quelle Europe ? « Faut-il ouvrir les frontières européennes » (Wihtol de Wenden C., 1999), ou au contraire les renforcer et les fermer ? Ces quelques questions sont à mettre en lien avec les stratégies et les modes de gestions mis en place au niveau des frontières – mais pas uniquement – pour gérer les effets du « nouvel ordre migratoire »¹⁴⁴.

À partir de ces hypothèses de recherche, je souhaite montrer que la production des frontières et leurs transformations sont à mettre en lien avec les changements politiques, avec l'évolution des rapports de force, plus largement avec la transformation des rapports sociaux. Finalement, à cet échelon d'analyse est-ce qu'apparaissent déjà les traits saillants des mouvements contradictoires qui donnent forme au système contemporain de relations frontalières ? Mouvements contradictoires qui se traduisent par des frontières « murs » et « remparts », et en même temps « fronts pionniers », tantôt fermées, tantôt ouvertes, constituant à la fois un espace du repli et un espace d'où l'on se projette.

1. Mondialisation, intégration régionale : du déni de frontière aux compromis sociaux

L'une des évolutions contemporaines des relations internationales s'exprime sous les traits d'un processus d'intégration régionale qui prend la forme d'unions transnationales entre États. L'intégration a pour but de « renforcer leurs relations économiques et

¹⁴⁴ Pellerin Hélène (2003) : « Vers un nouvel ordre migratoire mondial », dans *Revue canadienne de science politique*, vol. 36, n° 2, juin, p. 363-380.

politiques » (Lacoste, 2003, p. 219). C'est le sens de la création de vastes zones de coopérations politiques et économiques, du type ALENA (Accord de Libre Échange Nord Américain) ou UE (Union européenne). Dans ces deux contextes (les Amériques et l'Europe), l'idée qui s'impose politiquement et économiquement c'est celle de la coopération. La place des frontières est, de ce fait, si ce n'est remis en cause, tout au moins interrogée, notamment du fait de leur fonction politique « classique » de délimitation de souverainetés nationales. La transformation du rôle de certaines frontières est un élément à prendre en considération dans la mesure où elle traduit une transformation des relations internationales et plus précisément des rapports sociaux. En effet, certaines frontières semblent perdre de leur intérêt géopolitique, s'ouvrent et s'effacent (à des degrés variables), pendant que d'autres sont renforcées aux marges de la zone de coopération.

Ensuite, une fois prit en compte le contexte régional d'intégration, l'intérêt consiste à resserrer encore le point d'observation en prenant un exemple, ici celui de la frontière entre le Mexique et les États-Unis. Ce faisant, une des hypothèses de ce travail - les frontières sont un compromis social - est confrontée à de nouveaux éléments à partir desquels on peut commencer à formuler des éléments de réponses.

La notion de compromis social sous-entend que la production des frontières n'est pas par « essence » de nature fixe et inaltérable. De la même manière que l'histoire n'est pas un scénario écrit « une bonne fois pour toutes », les frontières ne sont pas figées (tracé, forme, fonction, etc.). La construction des frontières, leur déplacement et leur maintien sont le résultat de compromis sociaux, c'est-à-dire une production issue d'un arbitrage (rapport) entre les différents facteurs et acteurs sociaux qui interviennent dans le processus. C'est tout le sens d'une démarche qui consiste à combiner des facteurs qui, pris isolément, n'apportent qu'une partie des réponses, mais qui, collectivement, permettent de saisir les tendances et les évolutions d'ensemble. Cette démarche est également nécessairement multiscalaire, ce qui permet de distinguer de manière globale (à petite échelle) ou plus détaillée (à grande échelle) les faits sociaux et politiques. Enfin, les acteurs (individuellement ou collectivement) agissent dans le processus de production, mais aussi sur la forme et sur le statut des frontières. Ce dernier point nécessite d'ailleurs de se placer à un échelon local (à grande, voire à très grande échelle) pour accéder aux réalités (ponctuelles ou plus durables) du terrain.

1.1. Intégration régionale et mondialisation : les frontières ne sont pas abolies

Le processus d'intégration régionale est une des dynamiques concomitantes du mouvement de mondialisation. Il s'exprime tantôt comme une réponse à des processus qu'il contient, tantôt comme une expression de son inscription dans un espace donné. L'intégration régionale propose une nouvelle organisation, de nouvelles délimitations et frontières du fait de la croissance de nouveaux liens de proximité géographique engendrés par la mondialisation, tant au niveau des échanges commerciaux que des concurrences sur les marchés.

Comme la mondialisation est censée refléter l'érosion des frontières, les deux mouvements sont fréquemment perçus comme contradictoires. Leur coexistence constitue donc un paradoxe apparent, qui mérite d'être examiné plus en détail.¹⁴⁵

Trop souvent, l'effacement des frontières est associé à la mondialisation, pourtant « la mondialisation ne signifie pas l'abolition de la géographie » (Nicolas F., 2003, p. 59) et le processus d'intégration régionale montre que la tendance est moins à l'effacement des frontières qu'à la construction de zones d'échanges distinctement délimitées par des frontières. On est donc face à un phénomène éminemment géographique qui consiste à repenser les échanges internationaux et les relations internationales à une autre échelle qu'à celle des nations prises individuellement. Même dans la mondialisation libérale de la fin du XX^e siècle, les proximités régionales et les accords transnationaux jouent un rôle important dans l'organisation des relations internationales et dans celles des frontières. Il est non seulement question de politique, mais aussi d'économie, de géopolitique et de géographie économique¹⁴⁶ (ou d'économie spatiale).

1.1.1. Concurrence et localisation : effets sur l'organisation spatiale de la production et des échanges

¹⁴⁵ Nicolas Françoise : « À l'heure de la mondialisation. Mondialisation et intégration régionale, des dynamiques complémentaires », dans les *Cahiers français*, n° 317, novembre-décembre 2003, p. 59-63, p. 59.

¹⁴⁶ « La géographie économique étudie les aspects spatiaux de la lutte que les hommes mènent contre la rareté ; elle explique les mouvements et la répartition des richesses ainsi créées ; elle souligne les obstacles auxquels se heurtent les producteurs et indique ce qui, parmi eux, est dû à la nature et ce qui tient aux institutions ; elle montre comment les paysages et l'ordonnance des groupes les uns par rapport aux autres résultent des décisions prises afin de tirer le meilleur parti des ressources. [...]. La géographie économique cherche à expliquer la distribution des faits de production, de répartition et de consommation. [...] ». (Paul Claval (1976), Préface d'*Éléments de géographie économique*).

Dans la première moitié du XX^e siècle, la « logique » de partage spatial du marché mondial se caractérisait souvent par le fait que les acteurs (marchands) avaient plutôt tendance à la dispersion sur l'ensemble de l'espace, ce qui donnait une répartition spatiale homogène de l'offre. Chaque acteur suivait en cela un mouvement de forces centrifuges. Cette répartition aboutissait à créer une sorte de monopole spatial qui leur garantissait un accès au marché avec le moins de concurrence possible. Cette situation s'accompagnait généralement de processus de spécialisations sectorielles. De plus, les colonies et autres dominions apportaient des ressources et des matières premières venant alimenter le marché des métropoles.

A contrario, depuis la fin des années 1970 et le début des années 1980, le système capitaliste a beaucoup évolué. Il se transforme sans cesse, notamment du fait de la concurrence qui en est un des moteurs permettant de maximiser les parts de marchés et les profits. La concurrence fait partie intégrante de l'équation de l'échange international. L'intégration régionale et plus encore la mondialisation libérale reposent en partie sur ce processus qui s'affirme avec l'ouverture des frontières et la multiplication des accords de « libre-échange ». Dans cette situation, ce sont davantage les forces centripètes qui interviennent et renversent la logique d'ensemble de la localisation. En effet, l'une des dimensions les plus importantes de la concurrence concerne la localisation géographique des activités de production. L'un des facteurs déterminants du choix de la localisation est le coût de la main-d'œuvre. L'implantation d'une entreprise dans une zone géographique se fait également de plus en plus en lien avec la prise en compte de la répartition de la clientèle potentielle (les parts de marché que représentent les consommateurs), et en étant au fait de la localisation de ses concurrents éventuels. L'étude de la concurrence se fait donc en fonction d'une variable de localisation ou de distance entre les activités de production des entreprises et les consommateurs. Ceci est maintenant bien connu des économistes et des géographes¹⁴⁷. Dès 1929, Harold Hotelling proposait une des premières analyses tenant compte de la distance comme variable stratégique de concurrence¹⁴⁸.

¹⁴⁷ Les travaux de Von Thunen sur la *rente de localisation* datent du milieu du XIX^e (1825). L'application de son modèle au cas d'une ville permet de saisir l'organisation de l'espace urbain entre centre et périphérie, en fonction de la manière dont le coût de franchissement de la distance au marché (centre) pèse sur les différentiels de valeur ajoutée des produits. Par ailleurs, le modèle de Christaller et Lössch (1933 et 1940) sur les *lieux centraux* en représente aussi une illustration.

¹⁴⁸ Le modèle d'Hotelling montre ce processus en expliquant également comment les forces centripètes poussent les marchands à se placer au même endroit, de préférence à proximité du centre du marché, précisément pour gagner des clients sur leurs concurrents. En fait, le problème d'Hotelling consiste à déterminer quels prix d'équilibre deux firmes ou entreprises doivent pratiquer sous contrainte de la localisation. On passe alors à un schéma non plus basé sur la spécialisation, mais sur la concentration. Cette concentration peut prendre trois formes essentielles : celle d'économie d'échelle qui détermine les rendements décroissants de la production ; celle d'externalité permettant aux entreprises de tirer avantage

Même si la dématérialisation des échanges s'est développée du fait de l'essor des services et la transformation des réseaux de communication, les effets de distance et de proximité géographiques sont toujours présents, comme le montrent en de nombreux espaces des effets d'agglomération qui permettent toujours de bénéficier de plusieurs avantages au niveau des infrastructures, des échanges technologiques, des économies d'échelles... C'est particulièrement visible au niveau de la structure urbaine par exemple où les effets d'agglomération et la taille du marché expliquent l'attractivité de certaines villes. Sans développer davantage ce point, il faut néanmoins en rappeler l'importance et faire le lien avec les effets sur l'organisation spatiale de la production et des échanges. Les formes spatiales de ces économies d'agglomération sont aujourd'hui visibles comme en témoignent les métropoles et les grands bassins de population, ou encore le développement d'un jeu de concurrence internationale s'appuyant sur une division régionale du travail. Tout ceci structure le réseau international d'échanges, toile de fond de la mondialisation et de l'intégration régionale.

Les effets de la concurrence et de la localisation (de la main-d'œuvre, des ressources, de la production, du marché...) ont un impact sur l'organisation spatiale de la production et des échanges. Comme le rappelait Alain Lipietz à propos des pays dominants (notamment pour le cas de la France, mais pas seulement) : « [...] le perpétuel bouleversement des forces productives qu'impose l'accumulation capitaliste a, lui aussi, une dimension spatiale »¹⁴⁹. Cette dimension spatiale des forces productives doit être intégrée dans l'analyse des relations internationales, notamment à partir de la division internationale du travail. En effet, l'observation attentive des processus sociaux montre un mouvement, une mobilité croissante des facteurs de production. Ce mouvement est induit par un accroissement de la concurrence, par la recherche perpétuelle de flexibilité afin d'accroître les profits réalisés. À cela s'ajoute, l'accélération des transactions et des échanges, notamment dans les domaines des services, du fait de l'émergence du système de communication et de la « société de l'information ».

de la proximité d'autres entreprises et de la présence d'infrastructures, réseaux, équipements déjà construits (produit des économies de localisation*); celle, enfin, des économies d'urbanisation permises par la concentration des activités et des populations sur une même zone géographique. [* Ce type de concentration prend par exemple la forme de quartiers commerçants, de districts industriels comme la Silicon Valley ou la Troisième Italie, ou encore celle de corridors de développement tels que la route 128 à Boston ou le Corridor M4 à l'ouest de Londres. Tout ceci illustre typiquement le modèle économique postfordiste étudié par exemple par « l'école californienne ». Voir à ce propos les travaux d'A.J. Scott et M. Storper (1986) : *Production, Work, Territory : The geographical Anatomy of Industrial Capitalism*, HarperCollins Publishers Ltd, 364 p.]; voir à ce sujet Hotelling Harold (1929) : « Stability in competition » dans *The Economic journal*, Vol. 39, n° 153, p. 41-57.

¹⁴⁹ Lipietz Alain (1977) : *Le capital et son espace*, Paris, La Découverte / Maspero, 178 p., p. 10.

Une géographie de la production se dessine à l'échelle internationale et se décline à l'échelle locale, avec un arbitrage entre différents facteurs sur lesquelles jouent les firmes multinationales et les entreprises. Ces facteurs sont les ressources naturelles, la main-d'œuvre, la productivité, l'accès au marché, mais aussi l'information, l'innovation et le progrès technique. Tous ces facteurs participent à cette géographie de la production.

Or, l'espace est, avec le temps, une des dimensions qui joue un rôle sur ces facteurs, sur leur effet et leur importance. L'organisation de l'espace, sa partition notamment, modifie les avantages ou les désavantages relatifs des uns et des autres. La localisation dans l'espace non seulement de ces facteurs, mais des hommes qui nouent des rapports entre eux est un élément clé de la compréhension de l'évolution de la production et de la localisation des activités donnant consistance à l'économie spatiale. Les notions de centralité et de périphérie par exemple montrent cela de manière éclairante, et ce faisant introduisent les idées de hiérarchisation et d'ordre social dans l'espace. Le rôle des limites et des discontinuités prend une place aux côtés des notions de localisation, d'organisation, de circulation, de portée limite... Les effets des discontinuités spatiales, par exemple une frontière, sont pris en compte, intégrés dans les modèles et analyses. Ces discontinuités spatiales sont aussi des discontinuités sociales et économiques qui se traduisent par des différences et des inégalités (salaires, droits et protections sociales, qualifications...). C'est à partir de ces dernières que les firmes multinationales opèrent des choix entre ce qui représente une contrainte, un besoin, et un avantage.

1.1.2. Les frontières ne s'effacent pas, elles se transforment !

La transformation des frontières en fonction des évolutions des échanges internationaux constitue un autre élément structurant du double processus d'intégration régionale et de mondialisation. En effet, les frontières s'effacent moins qu'elles ne se déplacent ou s'affirment aux marges des zones d'intégration régionale. On assiste donc à une redéfinition de l'organisation mondiale où les frontières continuent d'avoir un rôle assez classique de délimitation de zone d'influence et d'entente économique et politique. L'illusion d'un marché global se heurte à la réalité des frontières des zones d'intégration régionale que sont par exemple, l'Union européenne, l'ALENA, ou le Mercosur... Dans ce contexte, sans que disparaissent totalement les frontières nationales, c'est une interdépendance économique accrue au niveau régional qui s'affirme. Parallèlement, aux marges extérieures de ces zones d'ententes économique et politique (dans les formes les plus poussées comme dans l'Union européenne), le contrôle des frontières est un impératif auquel se heurtent moins les marchandises que les hommes et femmes candidats à l'entrée

dans ces zones généralement synonymes de stabilité économique, sociale et politique (migrants, travailleurs, réfugiés...).

L'intégration régionale est présentée sous deux aspects contradictoires par rapport à la mondialisation. Elle est parfois considérée comme une manière de résister à la mondialisation en construisant une alliance régionale à même de contrecarrer les « dérives de la mondialisation », ou du moins de « protéger » contre cette dernière. L'idée est de pouvoir se déconnecter du marché mondial en organisant une stratégie d'industrialisation, de production et d'échange à l'échelle de la région. Ce type de modèle autocentré¹⁵⁰ avait par exemple été expérimenté à partir des années 1960-70 en Amérique du Sud pour réduire les effets de la dépendance de ces pays, notamment par rapport au voisin américain, les États-Unis.

Inversement, l'intégration régionale peut aussi être un moyen d'entrer dans la mondialisation. Du fait de la nécessaire ouverture qu'entraîne la création d'un partenariat régional, elle peut aussi accélérer le passage à une dynamique équivalente non seulement au niveau régional, mais aussi à un niveau plus global. Ainsi, la mise en place d'accords régionaux préférentiels peut conduire à une ouverture à la concurrence et aux échanges sur les marchés mondiaux.

Dans les deux cas de figure, on peut constater qu'il y a bien une relation entre les deux processus que sont l'intégration régionale et la mondialisation, même si cette relation peut prendre des formes contradictoires.

1.1.3. Accords régionaux et mondialisation : une géographie de la différence comme base d'un système concurrentiel ?

Pour autant, quelle que soit la forme du processus (opposé ou préparant à l'entrée dans la mondialisation), les frontières, elles, ne disparaissent pas totalement. La tendance est à ce que leurs fonctions évoluent selon leur situation géographique et selon la nature des relations entre les acteurs de part et d'autre de celle-ci. Plus on est à proximité du centre de l'intégration régionale, plus les frontières tendent au minimum à s'ouvrir et à n'avoir qu'un rôle et un effet mineurs. Inversement, à la périphérie, sur les marges extérieures de ces zones, les frontières sont renforcées et les autorités (l'État le plus souvent) plus enclines à leur fermeture vis-à-vis de l'extérieur (marchandises, êtres humains...). Elles prennent une

¹⁵⁰ Les expériences de développement autocentré ont été développées dans les années 1960 principalement, surtout en Amérique du Sud, mais aussi au Maghreb. L'idée de ce modèle de développement est de reprendre la thèse de List sur la protection des jeunes industries, et vise à substituer aux importations des productions locales.

forme plus visible et affirmée en même temps que l'on cherche à les rendre plus efficaces au niveau des contrôles, d'accroître leur fonction de filtre.

De manière schématique (bien qu'il convienne d'y revenir par la suite, notamment à un échelon inférieur), on peut considérer que les frontières ont un rôle d'inclusion au centre de l'espace de l'intégration régionale, et d'exclusion à la périphérie. Même sur la base du libre-échange, l'intégration régionale ne parvient pas à masquer une constante : le libre-échange de biens et de services ne s'accompagne pas d'une libre circulation des personnes. Filtrer, trier, interdire l'accès à, devient une priorité dès lors que la mobilité des personnes (paradoxalement présentée comme une vertu par l'idéologie libérale) est motivée par la recherche d'une situation sociale, économique et politique meilleure. Or, cette situation est vraie aussi bien aux marges des blocs d'intégration régionale (ALENA, UE...) qu'en leur sein, dès lors que les inégalités sociales sont fortes de part et d'autre de la frontière.

Lucienne Neraud (1995) rappelle d'ailleurs ce paradoxe ou cette contradiction du système. Elle s'appuie sur un article de Louis Duboze, rédacteur en chef du *Texas Observer* (bi mensuel libéral du Texas) qui présentait justement cette même analyse dans un article paru en 1993 à propos de l'ALENA.

La libre circulation de la main-d'œuvre est le mauvais génie que les présidents Clinton et Salinas ne peuvent laisser sortir de sa lampe. Il est tacitement convenu que [...] l'une des frontières doit rester fermée.¹⁵¹

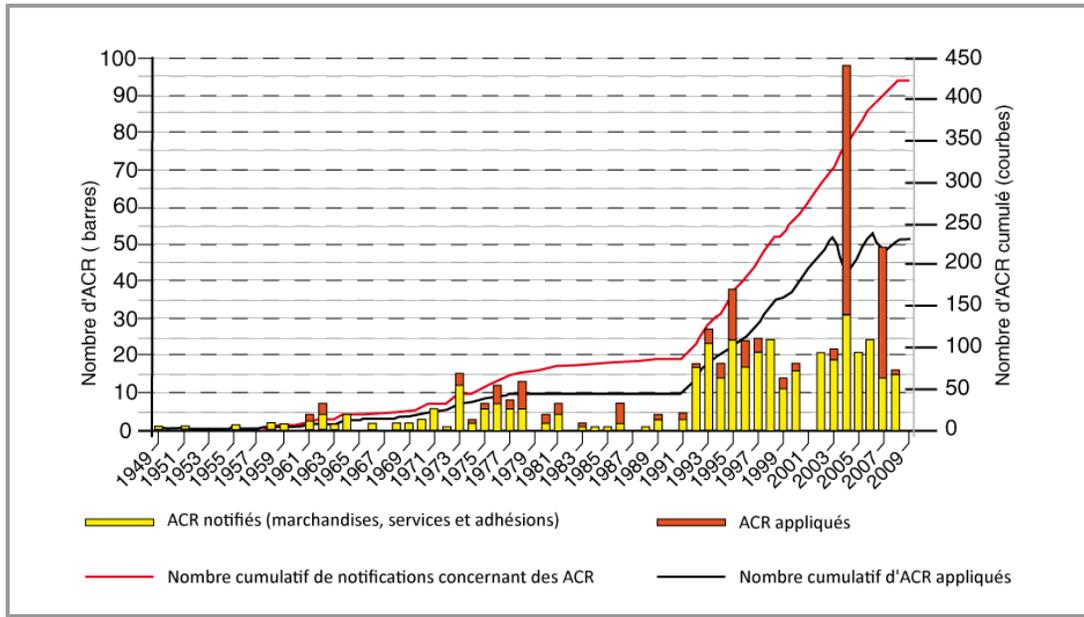
Force est de constater que plus de quinze ans après cette observation, que ce soit sur la frontière entre le Mexique et les États-Unis ou aux frontières Sud et Est de l'Europe, la même problématique perdure et les tensions générées par l'asymétrie sociale, économique et migratoire ne cesse d'augmenter.

Enfin, l'un des aspects caractéristiques de ce double mouvement d'intégration régionale et de mondialisation consiste à voir se développer sous une forme institutionnelle de nombreux accords. Les Accords commerciaux régionaux (ACR) sont devenus ces dernières années un élément déterminant du système commercial international et multilatéral. Ces accords correspondent à une volonté de définir les bases contractuelles et réciproques des échanges et des interdépendances pour ce qui est du commerce et des services, des flux

¹⁵¹ Duboze Louis : « Watching the Border » dans *Texas Observer*, 12 mars 1993, p. 3, dans Neraud Lucienne (1995) : « Le débat sur l'Accord de Libre-Echange Nord Américain (ALENA) aux États-Unis : le cas du Texas », dans Collomp Catherine, Menéndez Mario, *Amérique sans frontière. Les États-Unis dans l'espace nord-américain*, Paris, PUV, 232 p., p. 64.

financiers, de la mobilité de la main-d'œuvre, des taxes et des droits de douane, voire des politiques économiques et monétaires.

Figure 21. Évolution des accords régionaux (ACR) dans le monde 1948-2008



Source : Bureau de l'OMC

C'est moins sous l'impulsion des États que des firmes multinationales que s'est opéré ce mouvement, même si ce sont les États qui signent et s'engagent à respecter les principes contractuels de ces accords placés sous l'égide de l'OMC¹⁵². Que ce soit dans le cadre du GATT¹⁵³ de 1948 à 1994, ou dans celui de l'OMC depuis 1995, le nombre des accords commerciaux n'a cessé d'augmenter aussi bien pour le commerce que pour les services. Ainsi, en 2008, on ne compte pas moins de 421 accords signés dont 230 sont aujourd'hui en vigueur (Fig. 21).

Cette tendance se retrouve bien évidemment dans le mouvement d'intégration régionale. Depuis la fin des années 1990, la tendance s'est considérablement accélérée (Fig. 21) : le nombre cumulé d'ACR appliqués est passé de 50 en 1990 à environ 230 en 2005. Cette croissance considérable traduit l'engouement pour les ACR. D'une manière plus

¹⁵² L'Organisation mondiale du commerce (ou World Trade Organization, WTO) est créée en 1995 (1^{er} janvier) et prend la succession du GATT afin de mettre en place et de veiller au respect des règles en matière de commerce international entre les pays.

¹⁵³ Le General Agreement on Tariffs and Trade (GATT), en français *Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce* avait pour but, lors de sa création en 1947, de mettre en place un « code de bonne conduite » dans le cadre des échanges multilatéraux sur la base des principes libéraux.

globale, elle illustre aussi le succès des logiques allant dans le sens du double mouvement d'intégration régionale et de la mondialisation.

Si l'on compte les ACR qui sont en vigueur, mais n'ont pas été notifiés, ceux qui ont été signés, mais ne sont pas encore entrés en vigueur, ceux qui sont en cours de négociation et ceux qui sont à l'état de proposition, on arrive à un chiffre de près de 400 accords qu'il est prévu d'appliquer d'ici à 2010. Sur ces ACR, les accords de libre-échange (ALE) et les accords de portée partielle représentent plus de 90 pour cent et les unions douanières moins de 10 pour cent.¹⁵⁴

Le fait que l'intégration régionale pouvait être présentée sous deux aspects contradictoires par rapport à la mondialisation a été précédemment relevé¹⁵⁵. Ce point nécessite d'être repris et approfondi à la lumière des réflexions sur la concurrence préalablement menées. Il faut rappeler que les contradictions internes au système expriment des rapports de force entre différents acteurs (États, firmes multinationales, groupes sociaux...). Comme souligné auparavant¹⁵⁶, ces contradictions sont de formes différentes (antagoniques ou non) et surtout elles traduisent un processus de domination. Elles établissent l'ordre et la hiérarchie qui ressortent des rapports de domination (dominant/dominé). La concurrence n'est finalement qu'une des formes de cette réalité contradictoire.

En outre, ce processus de domination se retrouve au centre des dynamiques socio-économiques de la mondialisation. Il en explique pour partie les contradictions qui sont, comme l'écume à la surface, le produit de mouvements opposés, de forces contraires. D'un côté, la mondialisation est pensée, construite et présentée sur la base de principes et de dynamiques adossés au libre-échange, à la nécessité d'un recul de l'intervention des États (notamment en matière de politique économique), à l'ouverture des frontières et à la levée des « freins et barrières ». Certains acteurs cherchent, en effet à effacer tout ce qui peut contraindre l'échange économique (loi, droit, règlement...). D'un autre côté, des forces s'opposent à cette logique. On trouve alors des formes contradictoires qui proposent ou souvent imposent (selon les rapports de force) des options différentes. Ceci peut expliquer le fait que l'intégration régionale et la mondialisation soient « orientées » sur d'autres bases, que certains acteurs se reconnaissent dans « l'alter » (alternative, altermondialisme...) ou dans « l'anti », c'est-à-dire en totale opposition. Une autre forme de ce mouvement contradictoire, sans doute la plus actuelle, s'exprime au travers de la combinaison du

¹⁵⁴ OMC, 2009, http://www.wto.org/french/tratop_f/region_f/region_f.htm

¹⁵⁵ Voir dans ce chapitre le point 1.1.2. Les frontières ne s'effacent pas elles se transforment !

¹⁵⁶ Voir le point 2.3 du chapitre 2 de la partie 1.

marché commun, unifié et global, de l'ouverture (aux offres de marchandises, à la main-d'œuvre...) et du « jeu » de la concurrence qui use des frontières comme autant de lignes de rupture juridique, législative, salariale. Cette combinaison peut conduire jusqu'au dumping social. Les frontières, comme toute forme de discontinuité, permettent de faire la différence, de localiser le passage d'un espace d'équilibre à un espace de déséquilibre, c'est-à-dire d'une **asymétrie** qui permet la poursuite de l'accumulation de richesses et la conquête de nouveaux marchés, à même de garantir l'expansion du système¹⁵⁷.

Ces éléments sont essentiels pour comprendre les contradictions relevées. Il y a plusieurs conséquences logiques à tout cela :

- a) comme tout processus social, la mondialisation est le produit d'un ensemble de contradictions qui traduisent des rapports de domination ;
- b) les frontières sont utilisées comme instrument (procurant avantage ou désavantage selon le côté de la frontière) dans le cadre de ces rapports de domination. L'asymétrie qu'elles matérialisent fait fonction de rupture d'équilibre entre des forces et des facteurs en opposition ;
- c) Résultant des deux premiers points, la mondialisation, en tant que processus social contradictoire, a une influence sur les relations frontalières du fait de l'existence d'asymétries de part et d'autre de cette ligne de partage.

Ces trois conséquences ouvrent bien des perspectives quant à la compréhension des faits sociaux à partir de l'étude de leur dimension spatiale, notamment à partir des discontinuités spatiales.

D'un côté, il est question d'unicité des marchés et d'intégration, ou d'harmonisation qui favoriserait les échanges économiques. De l'autre, on constate que les discontinuités et les ruptures spatiales (que sont les frontières) participent au renforcement d'un système qui se développe de manière contradictoire sur la base de situations asymétriques.

Certains phénomènes sociaux permettent de prendre la mesure de cette réalité, par exemple la mobilité des personnes (les migrants). Cette mobilité matérialise en même temps qu'elle confirme ces tendances, au même titre que l'existence de situations de *dé-localisation* et de dumping. Ainsi, dans le contexte de l'ALENA par exemple, comme l'ont relevé très tôt les mouvements syndicaux de salariés américains et canadiens, les salariés se sont-ils heurtés à cette réalité dès lors que l'ALENA s'est étendu au Mexique.

¹⁵⁷ Cette notion d'expansion comme condition nécessaire de la survie du système sera mobilisée à nouveau par la suite de ce chapitre, ainsi que dans le chapitre 9.

Alors qu'en 1988, l'AFL-CIO¹⁵⁸ (rassemblant les organisations syndicales américaines) ne s'était pas opposée à la ratification de l'accord de libre-échange (à la différence du Congrès du Travail Canadien qui s'y était violemment opposé), l'entrée du Mexique en 1992 dans l'Accord provoque un « réflexe protectionniste » aux États-Unis. Cela est dû à un fait simple et bien compris des travailleurs américains et canadiens.

La centrale américaine voit en effet s'amplifier la fuite du travail industriel au sud de la frontière mexicaine et l'extension des zones de maquiladoras dans ce pays. Inquiétude justifiée de toutes parts : depuis la signature de 1992, la CTC par exemple déplore la perte de 500 000 emplois canadiens. Aux États-Unis, c'est aussi par dizaines de milliers que se soldent chaque année les destructions d'emplois de cols bleus.¹⁵⁹

Autrement dit, l'intégration régionale engendre de manière plus ou moins automatique une ouverture des frontières et, ce faisant, une ouverture à la concurrence, alors même qu'il y existe une asymétrie au niveau des droits (sociaux, du travail...), des législations, des salaires et des mécanismes de protection sociale, tous différents et inégaux.

Les mêmes phénomènes et réalités existent également en Europe et ailleurs, où ils se traduisent par des processus de dé-localisation. La dé-localisation doit s'entendre comme un processus qui engendre « "l'extraction" des relations sociales des contextes locaux d'interaction, puis leur restructuration dans des champs spatio-temporels indéfinis. »¹⁶⁰

Les ouvertures liées à l'émergence d'ensembles régionaux intégrés se traduisent également par le transfert d'activités industrielles (nécessitant généralement beaucoup de main-d'œuvre) dans les lieux où les avantages sont les plus importants du point de vue concurrentiel. Dans le cas de l'ALENA, le Mexique joue ce rôle. Dans le cas de l'Union européenne, ce sont les pays de la rive sud de la Méditerranée (Maroc, Tunisie, Turquie...) et ceux de l'Est de l'Europe, situés aux marges de l'Union européenne, mais aussi, le cas échéant, dans certaines zones ou pays européens récemment entrés dans l'union (Roumanie, Bulgarie...).

L'hétérogénéité sociale a une dimension spatiale dans laquelle la discontinuité que constitue la frontière joue le rôle de point de passage d'une situation caractérisée par un relatif équilibre dans les rapports sociaux de production, à une situation de déséquilibre qui prend notamment la forme d'une nouvelle division internationale du travail. La concurrence

¹⁵⁸ AFL-CIO : American Federation of Labor - Congress of Industrial Organizations

¹⁵⁹ Collomp Catherine : « L'histoire syndicale nord-américaine : de l'intégration à la séparation » dans Collomp Catherine, Menéndez Mario (1995) : *Amérique sans frontière, les États-Unis dans l'espace nord-américain*, Paris, PUV, 232 p., p. 130.

¹⁶⁰ Giddens Anthony (1994) : *Les conséquences de la modernité*, Paris, l'Harmattan, 192 p., p. 30.

est l'un des éléments centraux du système capitaliste sur lequel est majoritairement établi l'ordre social et politique moderne. Ce système capitaliste¹⁶¹ repose sur « une production destinée à des marchés d'échelle nationale ou internationale, contexte dans lequel non seulement un nombre illimité de biens matériels, mais aussi la force de travail, sont mercantilisés, transformés en marchandise » pour reprendre les mots d'Anthony Giddens à propos du capitalisme en tant « qu'ordre social de la modernité émergente » (A. Giddens, 1994, p. 20). On aboutit alors à l'idée que le système capitaliste, notamment dans sa forme la plus déstructurante et transformatrice, traduit un « cycle investissement-profit-investissement qui, associé à une tendance générale à la baisse du taux de profit, contraint le système à l'expansion croissante » (A. Giddens, 1994, p. 20).

On assiste donc à un mouvement constant d'expansion (toujours plus de marchés, de production, de ressources, d'accumulation...), nécessaire à la continuation et à la survie du système (Hardt M., Negri A., 2000). L'intégration régionale et la mondialisation sont le produit de ce mouvement. Ils matérialisent cette idée de nécessaire expansion. Dans la plupart des cas, il n'y a, dès lors, pas de contradiction majeure entre les deux processus dans la mesure où ils sont inscrits tous deux dans ce mouvement d'expansion, qu'ils apportent chacun à leur niveau, à leur échelle, les moyens d'y parvenir. On peut même considérer à bien des égards que l'intégration régionale représente un stade intermédiaire permettant d'entrer de plain-pied dans la mondialisation. L'ouverture des marchés nationaux vient en corollaire de l'ouverture des frontières que matérialisent par exemple les processus et les accords d'harmonisation des droits de douane, des formalités administratives... Stade intermédiaire qui peut exprimer des rapports de force dans lesquels l'option dominante (mondialisation libérale) est confrontée à de fortes résistances et doit s'adapter en conséquence en procédant par étapes, en faisant des compromis, en avançant pas à pas.

1.2. La frontière Mexique / États-Unis : le produit d'un compromis social

Les dimensions spatiale et historique d'une frontière sont importantes pour en comprendre la production comme les évolutions (processus), ainsi que pour saisir les déterminants de sa forme matérielle, voire symbolique. Le compromis social dont il est question est donc aussi un compromis organisé, construit en fonction de données géographiques, mais aussi historiques. La frontière entre le Mexique et les États-Unis peut illustrer ce premier point.

¹⁶¹ On trouve aussi parfois d'autres mots ou expression pour exprimer ce à quoi cela renvoie, par exemple libéralisme ou de néo-libéralisme, d'industrialisme (Durkheim) ou encore d'exploitation industrielle.

À l'échelle du continent américain, l'organisation politique est relativement récente, notamment dans la forme qu'on lui connaît aujourd'hui. Les frontières ont été importées par les Européens lors de la « découverte », puis de la colonisation des espaces du « nouveau monde ». Le rapport à l'espace s'est construit tout d'abord dans ce contexte de découverte et d'appropriation par les Européens, d'espaces jusque-là occupés par les seules populations autochtones. La délimitation s'est imposée très vite dans les stratégies d'appropriation, notamment du fait de la concurrence qui s'est développée entre les puissances coloniales européennes (Espagnols, Portugais, Hollandais, Anglais, Français).

Dans le cas de la frontière entre le Mexique et les États-Unis, on retrouve ce phénomène. Ajouté à cela, il y a la construction de deux nations, mexicaine et américaine. Cette construction s'élabore aussi à partir de l'affirmation de deux souverainetés, inscrites dans l'espace, que la frontière mexicano-étatsunienne matérialise, divisant l'espace par son tracé d'Est en Ouest.

1.2.1. Rappels historiques et évolution du tracé de la frontière

Afin de comprendre la situation actuelle à la frontière mexicano-étatsunienne, il est nécessaire de rappeler l'évolution du tracé de cette frontière qui a fait passer tantôt côté mexicain, tantôt côté américain, des territoires et, avec eux, les populations qui s'y étaient établies. À la lumière de cette histoire, se trouvent mis en évidence quelques éléments d'appréciation du type de relations qui existent au niveau de cette frontière, entre deux États si différents, mais au-delà aussi entre « deux mondes », celui du « Nord » et celui du « Sud »...

Avant l'arrivée des Espagnols, le nord du Mexique n'appartenait pas à l'ensemble méso-américain. C'était un espace peuplé par les Indiens Chichimèques, peuples nomades qui s'opposaient aux paysans sédentaires du sud du Mexique actuel. Avec l'arrivée des Espagnols, toute cette organisation a été bouleversée notamment par la mise en valeur de nombreuses terres arides, dans lesquelles vivaient des tribus d'Indiens souvent hostiles à la présence espagnole. Ces terres étaient également riches en différents minerais, notamment d'argent.

C'est donc après la chute de la capitale de l'empire aztèque, Tenochtitlan en 1521, sous les coups de boutoir de l'avancée espagnole, que le nord du continent a été peu à peu colonisé, transformé, exploité. Les divers toponymes d'origine hispanique que l'on retrouve dans le sud-ouest des États-Unis, ou encore les ruines des anciennes missions jésuite ou franciscaine attestent encore aujourd'hui de cette période qui s'achève vers la fin du XVIII^e siècle environ. Le nom de Nouveau-Mexique a été donné dès le XVII^e siècle aux terres situées au-delà du Rio Bravo et le nom a été par la suite conservé pour donner un nom à l'un des

États actuels des États-Unis, dont la capitale Albuquerque fait référence à un ancien vice-roi de la Nouvelle-Espagne.

Le tracé de la frontière nord avec les États-Unis contribue également à modifier les activités économiques et l'organisation de ce nord Mexique. C'est au cours du XIX^e siècle que les modifications territoriales ont été les plus importantes. Alors que l'indépendance du Mexique aurait pu assurer à cet immense pays un avenir de grande puissance, plusieurs faits politiques et une remise en cause territoriale en réduisent finalement la puissance. Après la chute d'Iturbide en 1823, c'est tout d'abord une partie du Guatemala qui est perdue, par la suite seul le Chiapas a été repris en 1848. Les frontières n'ont été adoptées de façon définitive qu'en 1895. Au nord, les faibles peuplements et les voies de communication souvent déficientes ont contribué à fragiliser des groupes sociaux vivant sur des espaces mal reliés au centre.

Par la suite, la jeune république nord-américaine a eu une politique expansionniste, notamment vers le sud-ouest, remettant en cause par petites touches successives les tracés des frontières fixés par le traité Onis-Adams de 1819 (*Fig. 22*). Ce traité spécifiait que la frontière partait de l'embouchure du Rio Sabinas (Sabine River) à l'est sur la côte du Golfe, puis suivait son cours jusqu'au 32^e parallèle rejoignant le Rio Rojo (Red river) dont le cours matérialisait la frontière jusqu'au 100^e méridien. Enfin, la frontière partait vers le Rio Arkansas qu'elle remontait jusqu'au 42^e de latitude, ligne imaginaire qui marquait le tracé frontalier jusqu'au Pacifique.

Cependant, à la suite de cet accord, plusieurs remises en cause vont avoir lieu. En 1836, les colons anglais du Texas proclament tout d'abord leur indépendance. Après la défaite de Santa Anna lors de la bataille de Rio San Jacinto, le Mexique accepte un traité où il perd plus de 700 000 Km². Par la suite, en 1848, les troupes nord-américaines envahissent Mexico, obligeant le gouvernement mexicain à accepter la perte de la Californie et du nouveau Mexique. Puis, à nouveau en 1853, les États-Unis obligent leur voisin mexicain à vendre la région de Messilla située entre le Nouveau-Mexique, le Sonora et l'État de Chihuahua.

À l'issue, de cette période d'une trentaine d'années, le Mexique a perdu près de 2 millions de km, au profit des États-Unis qui constituent alors la puissance montante. Tous ces événements ont des conséquences sur les relations entre les deux pays, marquées par un certain nombre de rancœurs de la part du peuple mexicain vis-à-vis du voisin américain.

Figure 22. Évolution du tracé de la frontière entre le Mexique et les États-Unis.



La frontière endosse alors aussi une dimension de limite culturelle, économique et politique. Elle symbolise bien plus qu'une séparation politique entre deux États. En retraçant les grandes lignes de son élaboration et de son tracé, on comprend de manière évidente qu'il s'agit d'un processus qui s'est structuré dans le cadre de rapports de force politiques, militaires et sociaux. Ces premières étapes permettent de retracer les transformations de la frontière, autrement dit le processus de construction, de déplacement et de fixation de la frontière. Ces trois « phases » se succèdent et alternent selon l'évolution des rapports sociaux.

Globalement, la frontière entre le Mexique et les États-Unis est problématique. Problématique tant la diversité des sociétés et des économies s'impose, tant les inégalités de part et d'autre de la frontière sont importantes. Le cloisonnement des deux systèmes et des deux pays est une réalité qui s'affirme de manière plus forte encore côté américain, notamment depuis les attentats du 11 septembre 2001, alors même que les Mexicains et autres sud américains n'ont rien à voir avec ces derniers. Pour autant, il n'est pas moins vrai qu'existe une sorte de relative « unité de destin », parfois plus subie que choisie, entre les deux nations que lie la frontière. Cette unité est visible dans les grandes phases de l'histoire des deux pays, de leur frontière commune, comme dans l'identité des problèmes et des situations auxquelles ces deux nations sont aujourd'hui confrontées.

1.2.2. Évolution des rapports entre Mexique et États-Unis depuis le XIX^e siècle

Longtemps, les choix politiques, économiques et sociaux du Mexique et des États-Unis ont divergé profondément. Parallèlement, à partir de l'évolution du tracé de la frontière d'une part, et des formes que prend cette dernière d'autre part, il faut essayer de déterminer si cela traduit les changements dans les rapports entre ces deux pays voisins. Les différences qui se déclinent tant du point de vue culturel (langues, religions...) qu'économique ou politique, représentent des éléments à partir desquels il est possible de comprendre la nature changeante, tantôt conflictuelle, tantôt de coopération, des relations entre les deux pays. Ces relations entre Mexique et États-Unis sont à l'image des relations politiques observées en d'autres lieux du continent américain. D'une manière générale, quelques traits significatifs se retrouvent comme autant de constantes dans les rapports sociaux. Le contexte américain se partage entre les déséquilibres des forces militaires et politiques, et des histoires différentes : anciennes si l'on se place du point de vue des populations et des cultures indiennes ; récentes au regard de l'histoire et de la culture nord-américaine incarnée par les WASP (White Anglo-Saxon Protestant) ou les noirs américains (descendants des esclaves) par exemple. Les questions de discrimination et d'inégalité ont aussi une place centrale dans les rapports sociaux et cela de chaque côté de la frontière. Autre caractéristique forte des rapports sociaux, celle du mouvement, de la mobilité (migrations) des populations, que ce soit au cours de la période de l'esclavage, où à celle de la colonisation européenne, ou encore de nos jours avec les migrations sud – nord, des populations d'Amérique centrale, du Mexique vers les États-Unis. Tous ces éléments qui sont structurants au niveau politique et social permettent d'apprécier le contexte global des rapports sociaux.

En somme, établie au cours du XIX^e siècle, la structuration politique du continent américain est récente. Imposée dans l'inégal rapport de force, plutôt que comme le résultat historique d'anciennes inscriptions territoriales, elle reste perméable aux échanges migratoires, ouverte aux contacts culturels et immatérielle au regard de certains mouvements sociaux dont les enjeux ne sont pas strictement nationaux, mais souvent transfrontaliers ou supranationaux. (Collomp C., Menéndez M., 1995, p. 7)

Si l'on resserre un peu le champ d'investigation et que l'on se concentre sur les relations entre Mexique et États-Unis, la question des migrations apparaît comme centrale, nouée qui plus est, à cette frontière sous haute tension migratoire. La frontière entre les deux pays matérialise depuis au moins les années 1960 ce qui peut être défini comme une asymétrie migratoire. À tel point d'ailleurs que les rapports entre le Mexique et les États-Unis s'organisent en partie autour de la question des mobilités (migrations). Pour nombre de

migrants mexicains, les États-Unis comme le Mexique constituent finalement deux espaces qu'ils revendiquent comme leur, auxquels ils s'identifient comme les deux faces d'une même identité.

C'est autant le mouvement [la mobilité] en lui-même que le rapport aux lieux quittés ou atteints qui fonde leur expérience. De ce point de vue, leurs pratiques et leurs perceptions renvoient l'observateur aux problématiques de la mobilité tout autant qu'à celles de l'immigration ou de l'émigration¹⁶².

La notion de mobilité de part et d'autre de la frontière est à concevoir sous deux angles, l'un spatial, l'autre social. Le fait de migrer vers les États-Unis est bien souvent au-delà du déplacement dans l'espace qui se traduit par le passage de la frontière, un moyen par lequel les migrants espèrent mieux vivre. Tels qu'ils se les représentent, les États-Unis sont synonymes d'une amélioration des revenus, d'accès à un meilleur statut social, et parfois aussi à des droits sociaux et politiques. Parmi les personnes rencontrées le long de la frontière, à Nuevo Laredo ou Reynosa, certains propos de migrants mexicains en attente de passer la frontière (ou qui l'on déjà traversée pour aller travailler aux États-Unis) et qui ont accepté de faire un entretien, le confirment. Eduardo, par exemple, jeune mexicain de 27 ans qui s'est rendu plusieurs fois aux États-Unis de manière illégale pour y travailler explique cela.

Les États-Unis sont une terre de prospérité pour moi et ma famille [...] un avenir. Là-bas [aux États-Unis], je peux travailler, gagner de quoi faire vivre ma famille. Ici [au Mexique], il n'y a rien de bon pour nous. (EDUARDO, [B] MEX 2)¹⁶³.

Quand j'aurai assez d'argent, je vais vivre là-bas, avec toute ma famille et on va changer de vie, avoir une maison, une voiture et un travail. Pour l'instant ce n'est pas encore possible, mais avec les emplois que je trouve là-bas, je mets un peu d'argent en réserve, pour plus tard. (EDUARDO, [B] MEX 2).

L'idée selon laquelle le Mexique ne pouvait lui garantir « un avenir », est un des éléments qui reviennent dans les propos des personnes rencontrées ayant soit un permis de travail valide aux États-Unis, soit en attente de passer clandestinement la frontière.

¹⁶² Faret Laurent (2003) : *Les territoires de la mobilité. Migration et communautés transnationales entre le Mexique et les États-Unis*. Paris, CNRS éditions, 351 p., p. 6-7.

¹⁶³ Les citations de propos recueillis au cours des entretiens sont suivies du code d'identification attribué à chaque personne. Ce code indique un prénom (ex : Eduardo) pour la personne et renvoie à l'annexe [B] et au code géographique du lieu de l'entretien (ex : MEX. pour le Mexique) et enfin au numéro attribué à cet entretien (ex : 2). L'ensemble des informations et détails sont rassemblées dans les fiches de présentation individuelle en annexe B.

Edouardo confie ensuite que s'il pouvait, il aimerait « aller avec toute sa famille aux États-Unis » mais que le danger l'en dissuade pour le moment, notamment « pour ses jeunes enfants ». Dès lors, il part seul au sud du Texas pour travailler, alternant différents emplois aussi bien dans le secteur des services (entreprise de nettoyage) que dans celui de l'agriculture.

Jorge, un jeune mexicain de 19 ans, est lui en attente de passer la frontière pour la première fois. C'est dans la ville de Nuevo Laredo que je l'ai rencontré. Lui aussi se représente de manière positive et pleine d'espoir les États-Unis. Il n'a encore jamais traversé la frontière et pourtant il semble déjà avoir une idée assez claire de ce qu'il trouvera de l'autre côté. C'est par la télévision, le cinéma et les connaissances qui y sont déjà allés qu'il s'est construit l'image de ce pays si proche géographiquement, mais qui lui paraît si loin par rapport à ce qu'il vit au Mexique.

Les États-Unis ? C'est l'eldorado, la liberté, l'argent et la réussite [...]. Quand j'y serai, ce sera une nouvelle vie qui commence. (JORGE, [B] MEX 1)

Ces quelques mots illustrent les motivations des migrants qui cherchent à traverser la frontière. Ils traduisent aussi l'espoir que représente pour eux le fait de vivre aux États-Unis. En plus des mots, les attitudes et l'intonation de leur voix, leurs regards sont autant de signes qui traduisent cet engouement pour les États-Unis. Et, lorsque je demande à Jorge s'il ne pense pas que traverser la frontière sera difficile, où que j'attire son attention sur les migrants qui meurent par centaines en essayant de le faire, sa réponse est lapidaire, mais non moins révélatrice de son état d'esprit.

Oui, je sais que c'est difficile de passer. Je sais que rien ne sera facile, mais c'est le prix pour les choses rares, pour avoir ce qui en vaut la peine. Ce qui est rare et difficile à avoir c'est ce qu'il y a de mieux, c'est ce que veulent tous les hommes, c'est comme l'or, tout le monde veut avoir de l'or, mais peu en ont. (JORGE, [B] MEX 1)

La frontière se place ainsi au centre de cette question des mobilités dans la mesure même où c'est un espace qui peut interdire et stopper cette mobilité, mais aussi parce qu'elle est la trace palpable, la ligne de démarcation à partir de laquelle on peut envisager « un avenir ». Elle matérialise la nature des relations entre le Mexique et les États-Unis dans le fait même qu'elle incarne un repère fixe qui structure la sédentarité de certains groupes de populations américaines, et qu'elle constitue un point de passage pour les groupes mobiles (migrants) venus du sud de la frontière. On retrouve ici l'opposition entre les

« territorialités nomades » et les « territorialités sédentaires » (Piolle X., 1990). Ces différentes territorialités illustrent chacune à leur manière la nature des rapports entre le Mexique et les États-Unis.

La mobilité transnationale est depuis plus d'un demi-siècle une constante des relations mexicano-américaines. Dans le cas du Mexique, on parle ainsi de « tradition migratoire internationale »¹⁶⁴ qui est parfois à lier au phénomène interne d'exode rural. La migration vers les États-Unis est aussi révélatrice de la coexistence de deux systèmes, eux-mêmes caractéristiques d'une évolution des relations internationales que l'on dépeint sous les traits de la mondialisation. Un grand nombre de travaux de recherche se sont déjà attachés à étudier ce phénomène, notamment au tournant des années 1990 lorsque les accords de libre-échange ont commencé à devenir une réalité (Bustamente J., 1989 ; Fernandez R., 1989 ; Cruz Piñero R., 1990 ; Pick J. et Buttler E., 1990 ; Mumme S., 1993).

Depuis les années 1980 et 1990, en plus d'être une frontière entre États, la frontière entre le Mexique et les États-Unis matérialise de plus en plus la séparation entre le « Sud » et le « Nord ». Cette réalité s'est imposée avec davantage de force dans un contexte de libéralisation des échanges commerciaux et financiers, et d'interdépendances accrues des économies américaine et mexicaine¹⁶⁵.

1.2.3. Deux systèmes économiques, politiques et sociaux

Les spécificités propres à chacun des deux systèmes sociopolitiques et économiques ont pendant longtemps éloigné socialement et politiquement ces deux pays pourtant voisins. Cette situation paradoxale de proximité géographique et de distanciation sociale se trouve explicitement abordée dans le livre *Distant Neighbors. A portrait of the Mexicans* (Alan Riding, 1989). Cette idée d'être à la fois voisin et étranger, proche (géographiquement) mais lointain (socialement et culturellement), illustre la situation à la frontière. Dans l'avant-propos de son ouvrage, A. Riding résume la situation des deux « voisins lointains ».

Probably nowhere in the world do two countries as different as Mexico and United States live side by side. As one crosses the border into Mexico from, say, El Paso, the contrast is shocking – from wealth to poverty, from organization to improvisation, from artificial

¹⁶⁴ Voir Zuñiga Victor (1992) : « Tradiciones migratorias internacionales y socialización familiar : expectativas migratorias de los alumnos de secundaria de cuatro municipios del norte de Nuevo León », dans *Revue de la Frontera Norte*, vol. 4 n° 7, enero-junio, p. 45-74

¹⁶⁵ Voir à ce sujet Brajas Ismael Aguilar (1997) : « Zonas libres en Estados Unidos : algunas implicaciones para la política económica y comercial de México », dans *Revue de la Frontera Norte*, vol. 9, n° 17, enero-junio, p. 33-60.

flavouring to pungent spices. But the physical differences are least important. Probably nowhere in the world do two neighbors understand each other so little. More than by levels of development, the two countries are separated by language, religion, race, philosophy and history. The United States is a nation barely two hundred years old and is lunging for the twenty-first century. Mexico is several thousand years old and is still held back by its past.¹⁶⁶

Dans cette situation, la frontière fait office de ligne de rupture et de marquage des différences, avant de devenir une zone de lien et d'intégration. C'est aussi tout l'intérêt de l'étude de cet exemple frontalier qui traduit aussi une évolution des rapports sociaux à différents échelons. Cette apparente contradiction montre toute la complexité de la situation et invite à prendre en considération la dimension spatiale des faits sociaux afin de n'exclure ni les aspects géographiques, ni les aspects sociaux de la question des relations frontalières.

Autour du travail, de l'emploi et des revenus se nouent les questions de mobilité, d'inégalités sociales et de systèmes socio-économiques frontaliers. La coexistence de deux modèles et de fortes inégalités, couplée à des différences socioculturelles anciennes structurent justement le système frontalier d'échanges (ALENA) et de mobilités (migrations).

La logique d'ensemble de ce système frontalier peut être analysée de manière très schématique, comme espace permettant de coupler une distinction sociale et économique avec des inégalités de revenus et la présence d'une main-d'œuvre abondante pour des secteurs entiers tels que celui de l'agriculture côté américain, ou encore celui de la production industrielle côté mexicain (maquiladoras¹⁶⁷). Ce modèle d'intégration passe non seulement par la nécessité de maintenir ces distinctions et inégalités sociales, mais repose aussi sur la nécessité de trouver des accords pour pérenniser le système dans son ensemble. Ainsi, pendant longtemps, une sorte de contrat « gagnant-gagnant » a-t-il perduré de part et d'autre de la frontière qui a joué le rôle de trait d'union entre ces deux logiques : d'un côté une main-d'œuvre abondante et bon marché à la recherche d'emplois et de salaires plus élevés, et de l'autre, un besoin de main-d'œuvre peu qualifiée permettant de répondre aux

¹⁶⁶ Riding Alan (1989) : *Distant neighbors. A portrait of the Mexicans*, New-York, Vintage books, 385 p., p. XXI. [Traduction personnelle] : « Probablement nulle part dans le monde, deux pays aussi différents que le Mexique et les États-Unis vivent côte à côte. Lorsqu'on traverse la frontière vers le Mexique à partir d'El Paso, par exemple, le contraste est choquant, de la richesse à la pauvreté, de l'organisation à l'improvisation, de l'arôme artificiel au piquant des épices. Mais les différences physiques ne sont pas les plus importantes. Probablement nulle part dans le monde deux voisins ne se comprennent si peu l'un l'autre. Plus que par les niveaux de développement, les deux pays sont séparés par la langue, la religion, la race, la philosophie et l'histoire. Les États-Unis sont une nation à peine âgée de deux cents ans et elle se précipite dans le XXI^e siècle. Le Mexique est vieux de plusieurs milliers d'années et est toujours freiné par son passé. »

¹⁶⁷ Seulement évoqué à cet instant de la réflexion, le système des maquiladoras est analysé de manière plus détaillée par la suite au chapitre 9.

besoins d'un marché où la baisse des coûts de production est une nécessité impérieuse au regard du système global concurrentiel.

Les accords de branches et de secteurs auraient pu suffire si une fièvre de libéralisme économique militant n'avait pris l'Amérique, inquiète de l'édification de la « forteresse Europe ». Elle se rendit compte que le Mexique pouvait devenir, en cas de crise, un espace de récupération économique, un glacis protecteur et un support de délocalisation de proximité.¹⁶⁸

À ce niveau d'analyse, le système d'intégration régionale, structuré autour de la zone frontalière entre le nord du Mexique et le sud des États-Unis, permet d'apprécier l'interdépendance entre les deux systèmes. D'une manière générale, on constate que :

Dans le domaine économique, la mobilité des personnes et ses fluctuations entre deux marchés de l'emploi aux rythmes différenciés montrent bien l'interdépendance des deux économies nationales. Sous d'autres rapports, les mouvements sont aussi des vecteurs originaux de transmission de modèles culturels, de télescopages des sociétés latine et anglo-saxonne. (L. Faret, 2003, p. 307).

C'est ainsi que de chaque côté de la frontière, on en arrive à parler d'« américanisation de la société mexicaine », la *nortenización*, et de « mexicanisation » ou, de manière plus large, d'une « latinisation des États-Unis ». Autrement dit, si au départ on a une mise en contact et en coexistence de deux systèmes distincts, dans le cadre de l'intégration et de l'interpénétration de ces derniers, cela aboutit à la production d'une forme de système hybride qui combine les facteurs socio-économiques apportant un avantage aux différents acteurs.

Cette réalité reflète aussi bien le point de vue de Mexicains qui cherchent à travailler aux États-Unis que celui d'employeurs américains qui ont recours à cette main-d'œuvre bon marché et « travailleuse », comme en attestent les propos de Bill un entrepreneur américain rencontré sur le terrain.

Dans mon activité [culture et élevage], je ne peux pas faire autrement que de faire travailler des Mexicains. Ils travaillent bien et vite, car ils sont payés en fonction de leur rendement. [...] Certains ont des papiers d'autres non. C'est pas mon problème, si il n'y avait pas tant de taxes, je n'aurais pas besoin de faire travailler des Mexicains. [...] Ils sont là, ils ne demandent qu'à travailler et moi j'ai besoin

¹⁶⁸ Dautier Martine (2004) : *Le Mexique face aux États-Unis*, Paris, l'Harmattan, 258 p., p. 11-12.

de gars qui fassent le job. Je gagne de l'argent et ils gagnent de l'argent, tout le monde y gagne. (BILL, [B] USA 4).

Ces éléments et situations ne sont pas propres à la frontière entre le Mexique et les États-Unis, ou plus largement aux Amériques. En Europe également on peut repérer des phénomènes équivalents, notamment entre le sud et le nord de la Méditerranée, mais aussi à l'est de l'Europe. Ces questions de main-d'œuvre et de migrations sont intimement liées aux évolutions du système économique. Ces éléments sont centraux dans l'étude des pratiques frontalières et du système de transgression et de passage des frontières.

2. Rôle politique et forme des frontières face aux effets du « nouvel ordre migratoire »¹⁶⁹

La transformation des rapports entre les États est à relier aux évolutions que traduisent les processus d'intégration régionale et de mondialisation. Les deux ne sont d'ailleurs pas étrangers l'un de l'autre tant ils s'auto entretiennent. On peut d'ailleurs apprécier ces transformations des rapports sociaux, en observant par exemple les formes que prennent les frontières, comme le rôle qu'elles jouent au niveau politique. Si on ne prend en compte que les évolutions récentes, on constate par exemple qu'avec la construction européenne, la création de zones particulières du type de celle de l'Espace Schengen produit un double mouvement :

- a) un mouvement interne à l'Europe qui traduit son évolution politique et sa construction, son renforcement aussi ;
- b) un mouvement externe qui matérialise les transformations des rapports « nord » / « sud » au niveau de la Méditerranée, mais pas seulement. Les migrations vers l'Europe sont d'ailleurs au cœur de ces changements, tout comme la persistance des inégalités sociales et politiques.

Ces éléments semblent particulièrement pertinents pour l'analyse, dès lors qu'ils peuvent s'observer également en d'autres lieux, par exemple dans les Amériques. Sans doute cela tient-il au fait que ce qui peut-être observé au niveau des frontières, ce sont les effets du processus de mondialisation, ou tout au moins des processus d'intégration

¹⁶⁹ L'expression est d'Hélène Pellerin qui en développe le contenu dans un article intitulé « Vers un nouvel ordre migratoire mondial » dans *Revue canadienne de science politique*, Vol. 36, n° 2, juin 2003, p. 363-380.

régionale inscrits dans une évolution particulière du système capitaliste. Ces deux faits caractérisent, comme vus précédemment, le contexte global des rapports sociaux. Dans le même temps, des effets au niveau des frontières peuvent être repérés. La dimension spatiale des faits socio-économiques représente une des entrées à partir de laquelle il est possible d'observer les évolutions des rapports sociaux d'une manière globale, notamment à partir des changements économiques.

Il reste maintenant à poursuivre l'analyse en liant les transformations socio-économiques à un des faits caractéristiques de ces dernières : la question des mobilités, c'est-à-dire les migrations. Pour cela, trois axes sont structurants pour comprendre ce lien entre les changements socio-économiques et un phénomène comme celui des migrations.

En premier lieu, le processus d'intégration constitue en lui-même un cadre à partir duquel doivent être pensées les questions migratoires. À partir de l'exemple de l'intégration régionale des Amériques, deux phénomènes sont à analyser parallèlement : la diversité dans l'intégration et la nécessité d'adopter, au moins dans un premier temps, une approche des processus à une échelle continentale du fait de cette diversité.

En second lieu, en mobilisant l'exemple européen, il convient d'étudier le lien entre la construction des frontières sud de l'Europe et les relations avec les voisins du sud de la Méditerranée. Ce faisant, les frontières sont pensées tantôt comme interface sur laquelle on se déplace, tantôt comme rempart à l'immigration.

En dernier lieu, c'est le processus de gestion migratoire et les moyens de contrôle des frontières qui complètent la démonstration. Selon les accords politiques et les stratégies politiques, militaires et policières comment les États inscrits dans les processus d'intégration régionale coordonnent-ils leurs actions face au « nouvel ordre migratoire » ?

À l'échelle régionale, ces trois entrées permettent d'approfondir l'approche des évolutions des frontières et des rapports sociaux.

2.1. Frontières et intégration régionale des Amériques à l'heure de la mondialisation

Une fois les processus d'intégration régionale et de mondialisation établis, ainsi que cernée la manière dont ces contextes oscillent entre « déni de frontière » et compromis sociaux, deux questions au moins demeurent. Comment se sont mis en place ces processus d'intégration régionale, quelles en sont les grandes étapes ? Quels impacts, quelles influences ces processus ont-ils sur les frontières ? Une partie des réponses a déjà été

apportée¹⁷⁰, mais d'autres aspects doivent compléter ces éléments. Si on reprend le propos précédent et le fil de la démonstration, plusieurs points sont ressortis.

Tout d'abord, il faut rappeler l'importance de l'échelon d'analyse (validant la démarche multiscale) en se situant à une échelle continentale. Ce faisant, c'est aussi le pluralisme des situations sociales, économiques, politiques qu'il faut intégrer au raisonnement afin d'en cerner les impacts au niveau des relations frontalières.

Ensuite, les évolutions au niveau frontalier sont à appréhender de manière diachronique, en fonction des étapes de la construction des coopérations. C'est ce qui a été développé précédemment afin de montrer que les frontières sont une production historique, sociale, et qu'elles sont aussi le produit d'un compromis social. Les rappels historiques sur la formation des frontières entre le Mexique et les États-Unis et celles du sud de l'Europe avec le cas des enclaves espagnoles au Maroc ont pu illustrer ces faits.

Enfin, à partir des dimensions spatiales et historiques de la construction des frontières, la notion de compromis social a pu être étayée. Si on s'appuie sur l'exemple de la frontière entre le Mexique et les États-Unis, le compromis social se matérialise tant par l'histoire de la frontière (de son tracé), son *horogénèse* (M. Foucher, 1991, p. 49) que par l'évolution des rapports entre Mexique et États-Unis. Au cœur de ces rapports entre Mexique et États-Unis, on trouve la mobilité, le mouvement de population, la migration, mais aussi des dominations et des asymétries.

Sans que cela ne soit propre au contexte nord-américain, cet exemple permet de rendre compte de ces éléments, même à une échelle continentale, notamment à partir de l'étude des relations internationales dans le cadre de l'intégration régionale et de la mondialisation.

2.1.1. Pluralisme des Amériques et diversité des intégrations régionales hémisphériques

À un certain niveau de lecture, on peut considérer que les Amériques se structurent autour d'une opposition ou d'une coexistence entre d'un côté, une Amérique anglo-saxonne et, de l'autre, une Amérique latine. En d'autres termes, il s'agit d'une opposition entre les États-Unis et son modèle libéral, et l'Amérique du Sud rassemblée dans une opposition à « un libre échange venu du nord », caractérisée par un modèle de développement

¹⁷⁰ Voir dans ce chapitre, les points 1.1.2. Les frontières ne s'effacent pas elles se transforment !, ainsi que le point 1.1.3. Accords régionaux et mondialisation : une géographie de la différence comme base d'un système concurrentiel ?

autocentré. Toutefois, cette lecture mérite d'être affinée. La pluralité des Amériques est bien plus complexe et riche comme l'a montré par exemple Alain Rouquié dans son ouvrage sur l'Amérique latine¹⁷¹. Cette pluralité devrait inviter tout au moins à parler par exemple des « Amériques latines » comme il le rappelle en introduction de son ouvrage, en référence à un numéro des *Annales* de 1949, sous-titré « À travers les Amériques latines », ou encore aux *Cahiers des Amériques latines* publiés par l'Institut des Hautes Études de l'Amérique latine (IHEAL) notamment. Pour autant, selon lui, cette formulation a aussi, d'une certaine manière, tendance à réifier la dimension culturelle et les relations entre des « nations qui pendant plus d'un siècle de vie indépendante se tournèrent le dos en regardant délibérément vers l'Europe ou l'Amérique du Nord » (Rouquié A., 1998, p. 16.).

Cependant, ce sont aussi les fortes inégalités sociales à l'intérieur des pays, mais également entre les pays qui doivent inviter l'observateur attentif à prendre de la distance et à analyser les situations au regard des disparités sociales qui existent sur l'ensemble du continent. Les asymétries (à la fois différences et inégalités) sont nombreuses et ne se résument pas à la seule distinction et rupture socio-économique entre les États-Unis et les autres nations des Amériques. Chaque pays présente de nombreuses différences (linguistiques, culturelles, politiques, historiques...) et inégalités (écart de développement, de richesses, de revenus...).

En outre, au-delà des spécificités nationales, on peut aussi remarquer des phénomènes communs qui dépassent les frontières. Ces situations analogues, ces ressemblances, sont diverses. On peut par exemple rappeler, même si ce n'est pas l'objet ici, les similitudes qui existent au niveau de la répartition de la propriété foncière marquée par de fortes inégalités (phénomène de concentration des terres agricoles entre quelques grands propriétaires). En lien avec cette caractéristique d'appropriation des terres, on observe aussi une forte urbanisation du fait de populations rurales qui ne trouvent souvent plus les moyens (les terres) pour leurs activités. Les villes et les périphéries accueillent alors ces populations qui s'y concentrent ce qui produit des métropoles de plusieurs centaines de milliers, voire de millions d'habitants. Enfin, l'industrialisation s'est tardivement développée au point que le retard accumulé n'a pu être rattrapé pour pouvoir par exemple entrer dans le système de concurrence régionale, notamment vis-à-vis du puissant voisin que constituent les États-Unis. C'est davantage vers le secteur tertiaire que les dynamiques économiques sont les plus importantes, ce qui est d'ailleurs à mettre en lien avec le processus d'urbanisation. Ces quelques facteurs que sont les structures foncières (agraires),

¹⁷¹ Rouquié Alain (1998) : *Amérique latine : introduction à l'extrême occident*, Paris, Seuil, 484 p.

l'urbanisation et l'industrialisation, sont autant de traits communs des pays d'Amérique latine à partir desquels il est possible d'identifier les contrastes régionaux et les diversités.

À partir de ces quelques rappels, on comprend mieux la nécessité de penser les relations à une échelle continentale. On peut ainsi raisonner à partir de traits communs qui renvoient à l'idée d'unité de l'Amérique latine, et à partir de différences qui renvoient à l'idée de pluralisme des situations. Dans les deux cas, l'échelon continental permet de prendre la mesure non seulement de la diversité, que ce soit au niveau géographique ou social, mais aussi de saisir les singularités (politiques, économiques, linguistiques...). Ces éléments d'apparence contradictoires permettent de mieux voir comment a évolué le processus d'intégration régionale dans les Amériques.

Le pluralisme explique, au moins en partie, pourquoi au niveau de la frontière entre Mexique et États-Unis (comme en d'autres lieux de forte asymétrie), le mouvement contradictoire des sociétés et groupes sociaux (organisés en États et selon les nécessités qu'impose le système de production capitaliste), caractérise des rapports sociaux sous la forme de compromis. Il y a nécessité de se placer à une échelle continentale pour saisir le pluralisme des situations rencontrées sur le terrain ainsi que le processus d'intégration régionale qui rassemble, en un ensemble que l'on veut « commun », « unitaire », faisant « système », cette hétérogénéité sociale, culturelle, politique et économique.

Une fois rappelés ces éléments qui sont au fondement de la réalité plurielle des sociétés américaines, comment aborder ces situations dans le cadre de l'intégration régionale ? Du fait de ce pluralisme des situations (héritages et productions historiques, inégalités sociales, différences socioculturelles...) plusieurs stades ou cercles peuvent être repérés dans les processus d'intégration régionale. L'échelle continentale représente un niveau d'analyse pertinent pour en prendre la mesure.

2.1.2. De la nécessité de penser les relations à l'échelle continentale

Dès 1938, à propos de l'« Amérique ibérique », André Siegfried expliquait comment selon lui, l'approche à une échelle continentale était une nécessité.

Les pays particuliers doivent, je le crois, s'expliquer en fonction du continent auquel ils appartiennent ; on découvre alors [...] des points de vue généraux qui éclairent les points

de vue particuliers. Il convient donc, quand on étudie un pays, de savoir s'élever au plan continental [...].¹⁷²

Se placer à une échelle continentale offre la possibilité de prendre du champ pour analyser les processus à l'œuvre en matière d'intégration régionale.

Depuis la moitié des années 1990, sur le continent américain, que cela soit au sud comme au nord, on assiste à un mouvement d'intégration régionale. Ce mouvement met en lumière un type nouveau de relations internationales entre des puissances politiques, économiques, militaires (États-Unis, pays d'Europe de l'Ouest...) et des pays tiers, souvent maintenus sous dépendance et à bonne distance par rapport à ceux-ci. Ce mouvement s'est d'abord développé en Europe, comme en atteste la construction européenne depuis maintenant plus de cinquante ans.

Bien que plus récente, la dynamique d'intégration dans les Amériques est un mouvement profond. C'est ce qui oblige, tout d'abord, à penser l'intégration du nord au sud, à une échelle continentale. Ensuite, comme dans le cas de l'Europe, c'est par étapes successives que l'intégration régionale tente d'avancer, selon les intérêts, objectifs, résistances et oppositions, propres aux différents acteurs. Si, bien souvent, il est question de coopération économique, l'intégration régionale n'échappe pas aux impératifs et enjeux politiques et sociaux. Enfin, l'intégration régionale doit aussi composer avec une pluralité de situations économique, culturelle et sociale qui entrent parfois en contradiction avec le mouvement d'ensemble. Dans ce contexte, là encore, la place des frontières, leur fonction et statut sont soumis à ces contradictions et transformations qui sont autant d'illustrations des liens entre rapports sociaux, relations frontalières et frontières.

Comme l'abordent S. F. Turcotte et C. Deblock¹⁷³, l'intégration régionale des Amériques doit être appréhendée à l'échelle continentale afin de penser les relations internationales dans leur globalité et leur pluralité.

Cette pluralité s'exprime autant sur les plans culturel, social et politique que sur le plan de l'économie, où les réformes apportées au modèle de développement autocentré à partir du début des années 1980 ont introduit une diversité accrue dans les stratégies de croissance et d'intervention sociale. (S. F. Turcotte, C. Deblock, 2004, p. 7).

Quels éléments peuvent justifier la nécessité de penser les relations à l'échelle continentale ? Cette nécessité doit être précisée. Les États-Unis ont considéré depuis

¹⁷² Siegfried André (1938) : Préface à : Lauwe Jacques, *L'Amérique ibérique*, Paris, Gallimard, p. 2.

¹⁷³ Turcotte Sylvain F., Deblock Christian (2004) : « Les Amériques à l'heure de l'intégration » dans *Politique et sociétés*, vol. 23, n° 2-3, p. 3-10.

longtemps l'Amérique latine comme leur « arrière-cour ». La volonté de construire une coopération régionale qui ne soit plus uniquement basée sur un rapport de domination politique et d'exploitation commence à devenir une réalité sous les traits de l'ALENA en 1993. Sans que les rapports de dominations anciens disparaissent totalement, on entre dans une nouvelle ère des relations sociopolitiques et économiques. Dans la poursuite du processus avec la Zone de Libre Échange des Amériques (ZLEA ou FTAA), le but était clair : il fallait envoyer « un puissant message [...] à travers le continent [...] qui établissait implicitement que le succès de l'entreprise dépendait d'une action coordonnée de toutes les nations des Amériques »¹⁷⁴.

Par conséquent, actuellement, on peut observer au moins trois ensembles au niveau continental, comme le rappellent S. F. Turcotte et C. Deblock (*Op. cit.*, 2004). Ces ensembles se structurent autour des accords régionaux que les pays du continent ont contractés entre eux au fil du temps.

À partir des années 1980, plusieurs accords sont signés et des rapprochements s'opèrent entre différents pays, ce qui renforce les interdépendances. Plusieurs moments illustrent ce phénomène : l'Initiative pour le bassin des caraïbes (1982), l'Accord entre le Canada et les États-Unis en 1988, étendu ensuite au Mexique (1990) aboutissant en 1992 à la signature de l'Accord de Libre Échange Nord-Américain (ALENA) qui entre finalement en vigueur le 1^{er} janvier 1994. Ces accords témoignent à la fois d'une tendance, voulue ou subie, de rapprochement et d'ouverture des marchés intérieurs et également d'une forte dépendance politique et économique, notamment vis-à-vis des États-Unis. Ces situations sont typiques des diverses intégrations régionales dans le premier cercle hémisphérique qui constitue une sorte de noyau (ALENA : Canada, États-Unis et Mexique), et dans le second cercle qui s'étend aux pays de l'Amérique centrale et des Caraïbes (*Fig. 23*).

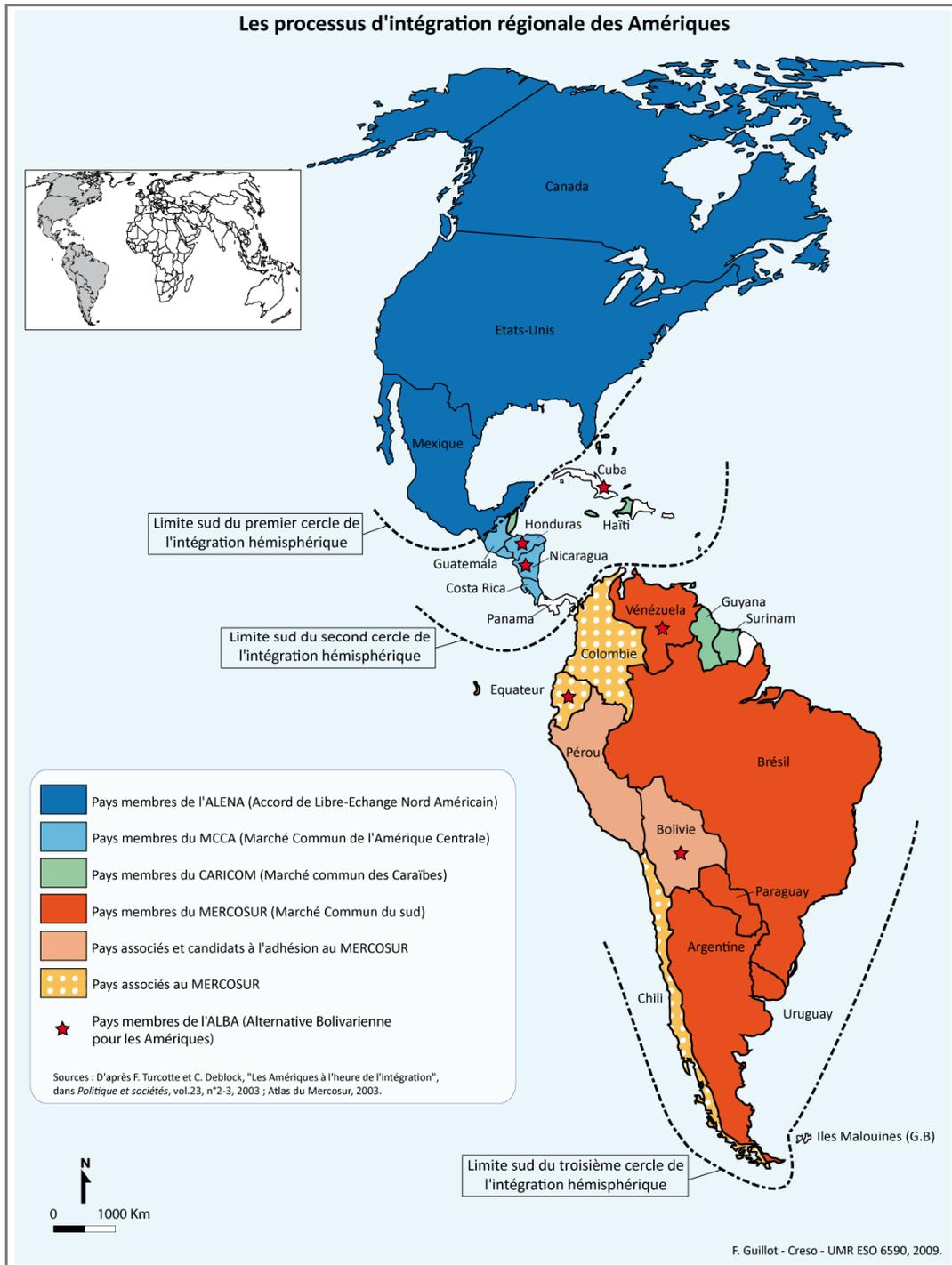
Par la suite, ces divers accords contractés à l'initiative des États-Unis rencontrent une forme de concurrence qui s'affirme comme un contre modèle au modèle d'intégration libéral promu par les États-Unis. Ce contre-courant venu de pays d'Amérique latine prend lui aussi la forme d'intégrations régionales, comme en atteste la création en janvier 1995 du Marché commun du sud de l'Amérique (MERCOSUR) qui rassemble alors l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay, rejoints par la suite (fin 2005) par le Venezuela d'Hugo Chávez.

Les pays du MERCOSUR entendent proposer un projet de développement qui ne soit pas tributaire des États-Unis, indépendant de leurs intérêts stratégiques économiques et politiques.

¹⁷⁴ Castaneda Jorge G. (2003) : « The Forgotten Relationship », dans *World Politics*, mai-juin, p. 67.

C'est autour du Brésil que s'est lentement organisée l'opposition au « libre-échange venu du Nord » et qu'un projet alternatif rassemblant les douze pays sud-américains a été lancé à l'automne 2004 afin de diminuer, dans la mesure du possible, l'immense poids politique qu'ont les États-Unis aux tables de négociations. (S. F. Turcotte, C. Deblock, 2004, p. 8).

Figure 23. Les différents cercles de l'intégration régionale des Amériques



Cette « nouvelle donne » dans les relations dans les Amériques se noue autour de deux interlocuteurs de poids que sont les États-Unis et le Brésil. Cette situation tend à ralentir le rythme des évolutions et élargissements de ces zones d'intégration régionale. Chacun des deux acteurs de ces ensembles concurrents cherche à se placer au centre des négociations. Les États-Unis sont les plus prompts dans cette stratégie qui consiste à renforcer leur position tout en entravant ce qui pourrait les concurrencer dans la région. C'est dans ce but qu'ils développent des cycles de négociations bi ou multilatéraux avec leurs partenaires régionaux des Amériques.

L'objectif était de renforcer leur position [...] : en d'autres mots, « diviser pour mieux régner » et tout faire pour mettre à mal la moindre tentative de régionalisme Sud-Sud.¹⁷⁵

L'opposition entre ces deux « approches » de l'intégration régionale se noue autour de deux projets concurrents : l'Alternative Bolivarienne pour les Amériques (ALBA¹⁷⁶), initiative lancée par le président vénézuélien Hugo Chávez et inspirée de la lutte du *libertador* Simon Bolivar, et la ZLEA portée par le Président américain, G. W. Bush.

L'ALBA est officiellement créée à La Havane, en avril 2005. Pour H. Chavez, c'est « La sainte trinité », contre l'impérialisme et le libre-échange des États-Unis, le « Traité commercial des peuples » répond de manière opposée aux traités de libre-échange. L'ensemble des principes qui prévaut officiellement s'inscrit dans une tout autre démarche politique et économique que ce qu'incarne l'intégration régionale libérale portée par les États-Unis. L'ALBA entend se baser sur les principes de solidarité, de coopération et de complémentarité. Il s'agit ainsi de s'attaquer aux principales faiblesses du continent : l'insuffisance énergétique (*Petrosur* est créé dans ce but) et de lutter contre le monopole de l'information (*Telesur* pour répondre à cet enjeu). Enfin, l'initiative s'oppose notamment à la suppression des droits de douane et propose la création de fonds compensatoires, ou encore que soient développées les commandes publiques.

La ZLEA se retrouve fortement concurrencée par la création du contre-modèle d'intégration régionale qu'est l'ALBA ; et l'orientation unilatérale impulsée par les États-Unis pour l'imposer aux pays du Sud ne fait que renforcer cette situation.

¹⁷⁵ Nakache Delphine (2004) : « L'intégration économique dans les Amériques : un outil efficace de blocage de l'immigration illégale pour les États-Unis ? », dans *Politique et sociétés*, vol. 23, n° 2-3, p. 69-107, p. 76.

¹⁷⁶ Les membres de l'ALBA sont : le Venezuela, Cuba, le Nicaragua, la Bolivie, l'Équateur, le Honduras, la Dominique, Saint Vincent et Grenadine.

2.2. Construction européenne et évolution des frontières

Autre contexte, autre histoire, l'Europe est un autre exemple d'intégration régionale qui nécessite une approche continentale, autour de la Méditerranée, point de jonction entre Europe, Afrique et Asie.

L'histoire longue de la Méditerranée suit les évolutions des relations entre les populations, empires et nations qui bordent cette « mer du milieu » où se côtoient depuis des siècles les différences culturelles, religieuses et politiques. L'espace méditerranéen s'impose comme un espace-lien entre des « mondes » qui s'influencent mutuellement, qui s'opposent et se renforcent, parfois s'affaiblissent, au gré des conflits, du commerce et des migrations. Au nord comme au sud, mais aussi vers l'Orient, le littoral méditerranéen se caractérise par une présence démographique conséquente, mais aussi par le mouvement perpétuel de ces populations. Ces mouvements de populations posent aujourd'hui aux yeux des pouvoirs politiques, notamment de l'Union européenne, mais aussi des États que sont l'Espagne, la France, l'Italie et la Grèce, de véritables questions qui deviennent des enjeux politiques, économiques et sociaux. Pourtant, cette situation souvent décrite comme nouvelle et sans cesse allant en se renforçant est déjà ancienne. Les équilibres démographiques et migrations sont liés de manière intrinsèque à l'histoire même de la Méditerranée. Fernand Braudel ne pointe-t-il pas déjà ce fait lorsqu'il s'interroge sur la Méditerranée de la fin du XV^e siècle ?

La preuve du surpeuplement de l'Europe méditerranéenne, ce sont, à partir de la fin du XV^e siècle, les expulsions répétées des Juifs, chassés de Castille et du Portugal en 1492, de Sicile en 1493, de Naples en 1540 et 1541, de Toscane en 1571 et, pour finir, de Milan en 1597. Les plus nombreux de ces émigrants involontaires, les juifs ibériques, iront jusqu'en Turquie, à Salonique, à Constantinople et en Afrique du Nord où ils feront souche.¹⁷⁷

Les relations et mouvements de populations, volontaires ou non, conflictuels ou non, sont un des traits caractéristiques de l'espace méditerranéen. Au cours de l'histoire, le sens des mouvements comme leurs causes et leurs intensités ont évolué en fonction des désirs de conquêtes et de colonisation, selon la nature des échanges et des besoins. Les très forts contrastes économique, social, politique et culturel alimentent ces flux et ces mouvements, caractérisant cet espace d'échange et de relation.

¹⁷⁷ Braudel Fernand, (1990) : *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II, Tome 2, Destins collectifs et mouvement d'ensemble*, Paris, A. Colin, (neuvième édition), 800 p., p. 79.

Lampedusa et Linosa, îles colonisées en 1843 par l'Italien Bernardo Maria Sanvisente qui en prend possession pour le compte du Roi Ferdinand II de Bourbon, sont un exemple parmi d'autres. Les îles deviennent alors les points le plus au sud du territoire italien, et l'un des plus méridionaux de l'Europe (après Chypre et la Crète), plus proches de l'Afrique que de l'Italie. Avant cela, Ceuta, Melilla, enclaves espagnoles sur le littoral marocain, représentent également des exemples qui témoignent d'une période où les relations entre les pays des deux rives de la Méditerranée étaient marquées par la colonisation. Les relations n'ont jamais été simples, les contradictions et oppositions sont nombreuses entre les puissances européennes et les pays du sud de la Méditerranée ; le Maroc revendique toujours la souveraineté.

Ces espaces nommés « enclaves », « confettis d'Europe » ou « résidus d'empire » font figure de survivance d'un passé colonial et de rapports de domination anciens. Ces « résidus » d'un lointain passé ne sont pas sans poser des problèmes à un projet politique contemporain : l'Union européenne. Ces problèmes sont de différents ordres : démographiques, économiques, politiques ; en tout état de cause, sociaux. Les différences et inégalités perdurent entre les pays des deux rives et ces asymétries, notamment socio-économiques, mais aussi politiques (la démocratie, les droits, les libertés et la paix ne sont pas universellement partagés), s'ajoutent aux liens historiques, expliquant en tout ou parti les flux migratoires. L'Europe attire, mais dans le même temps l'Europe s'inquiète de ces flux, considérés comme déstabilisants, largement utilisés et instrumentalisés par les forces politiques xénophobes. À l'occasion de l'élargissement de l'Europe, les débats se focalisent sur les enjeux politiques sous l'angle des questions d'identité et de frontières, sous celui des besoins économiques de main-d'œuvre jeune dans une Europe vieillissante. Les relations de voisinage entre l'Europe et ses voisins proches, à l'Est et au Sud, représentent une des facettes permettant de saisir les liens entre construction politique de l'Europe, évolution des frontières et migrations.

2.2.1. Les frontières sud de l'Europe : du « front pionnier » de la colonisation au rempart à l'immigration : Ceuta, une enclave espagnole au Maroc

La situation contemporaine ne peut être comprise et interprétée qu'avec l'éclairage de l'histoire. L'évolution la plus palpable des relations et des frontières sud de l'Europe, celles de l'Espagne, de la France, de l'Italie ou encore de la Grèce, est sans doute le passage à des frontières ouvertes, véritables fronts pionniers durant la période d'expansion coloniale à celui de frontières fermées (barbelés, barrières et murs...), comme aujourd'hui, et qui donne matérialité aux expressions d'« Europe forteresse », d'« Europe sanctuaire ».

Accompagnant ces deux conceptions de la frontière, deux phénomènes déterminants permettent de comprendre la nature des relations entre pays et populations de part et d'autre des deux rives méditerranéennes : les discontinuités sociales fortes que constituent les asymétries et, en lien avec cette réalité, l'histoire, celle de la colonisation, des rapports de domination impérialistes.

Les asymétries sont des discontinuités sociales qui s'expriment sous les traits de la différence et de l'inégalité. Cette réalité est maintenant admise de manière irréfutable. Yves Lacoste, parmi d'autres, en proposait dès la fin des années 1980 une analyse.

La Méditerranée se trouve d'abord sur la ligne de discontinuité majeure qui sépare le tiers monde de l'ensemble des pays développés. Mais cette ligne de discontinuité que l'on peut tracer sur un planisphère tout autour de la planète ne correspond pas dans son ensemble à une zone de tension en continu. [...] sur cette longue ligne de discontinuité, deux secteurs correspondent à des phénomènes relationnels particulièrement intenses et complexes entre ce qu'il est convenu d'appeler le « Nord » et le « Sud ». Ces deux secteurs sont les deux Méditerranées : la Méditerranée américaine (entre le sud des États-Unis, le Mexique, l'Amérique centrale, les Antilles et le nord de l'Amérique du Sud) et la Méditerranée de l'Ancien Monde, entre l'Europe, l'Afrique et le Proche-Orient.¹⁷⁸

Cette discontinuité sociale s'est construite au cours d'une histoire des relations qui s'est structurée sur des rapports de domination et de dépendance¹⁷⁹. La colonisation en représente sans doute l'expression la plus forte avec les conflits et guerres qui rappellent combien cette région est un espace de tensions.

Parmi les grandes zones de tension que l'on peut recenser à la surface du globe, celle de Méditerranée qui se prolonge vers le Moyen-Orient apparaît aujourd'hui comme la plus dangereuse, non seulement pour les populations directement concernées, mais aussi au plan mondial. (Y. Lacoste, 1988, p. 15).

L'histoire plus ou moins récente de la Méditerranée, c'est celle de l'évolution des relations entre des métropoles et leurs colonies (centres / périphéries), puis les relations entre jeunes nations qui tentent de devenir indépendantes et ex tutelles coloniales qui

¹⁷⁸ Lacoste Yves (1988) : *Questions de géopolitique. L'Islam, la mer, l'Afrique*, Paris, La Découverte, 252 p., p. 19.

¹⁷⁹ La notion de dépendance fait écho aux théories de la dépendance formulées à la fin des années 1960. Inspirées du marxisme, ces théories cherchaient à analyser et expliquer les problèmes de sous-développement à partir de la domination des États du nord sur ceux du sud. Ce sont donc les rapports de forces entre les nations, les États, qui sont pris en compte pour expliquer les rapports de domination au cours de l'histoire. Par exemple, des auteurs comme Samir Amin se sont particulièrement employés à montrer comment les rapports de dominations issus des impérialismes ont produit les conditions de la domination des pays du nord sur ceux du sud, maintenant ces derniers dans une situation de dépendance.

cherchent à garder une certaine influence sur un continent : l'Afrique. La France, la Grande-Bretagne, l'Italie et dans une moindre mesure l'Espagne sont de ce point de vue les pays d'Europe qui ont marqué de leurs empreintes ces relations particulières avec de nombreux pays d'Afrique, anciennement colonisés. Cette réalité représente un des éléments qui doit permettre de comprendre la situation actuelle. L'histoire coloniale des pays européens a considérablement transformé les représentations et rapports de millions de personnes sur le continent africain avec l'Europe.

Dans le cas de la France par exemple, durant la période coloniale d'avant 1960-62, sa présence sur une partie importante de l'espace africain est considérable. L'empire colonial français s'est étendu au Maghreb, notamment en Algérie (dès 1830), comme dans ce qu'on appelait alors l'Afrique-Occidentale française (créée en 1895 et regroupant tout d'abord le Sénégal, la Guinée, le Mali, la Côte d'Ivoire, puis le Bénin, le Niger et la Mauritanie et le Burkina Faso) ou encore l'Afrique équatoriale française (fondée en 1910 et composée du Gabon, de la République du Congo, de la République centrafricaine et du Tchad). Cette situation qui n'est pas propre à la France (la Grande-Bretagne possède un empire colonial bien plus étendu) est un des facteurs à l'origine non seulement de rapports de domination et de dépendance qui perdurent aujourd'hui encore, mais aussi de liens socioculturels et familiaux qui contribuent à expliquer les phénomènes d'asymétries migratoire et économique entre l'Europe et le Maghreb notamment.

Si l'on resserre le propos sur les enclaves espagnoles au Maroc, là encore la dimension historique des processus est ancienne. Ces enclaves constituent à elles seules des zones de contact frontalier entre l'Europe et l'Afrique, elles sont des zones où se cristallisent de fortes tensions migratoires et de fortes inégalités socio-économiques. C'est d'ailleurs souvent l'image de « porte d'entrée » vers l'Europe qui est accolée à ces espaces qui sont pourtant modestes en termes de superficie et de taille, mais où la pression qui s'exerce au niveau migratoire est importante. Ce serait toutefois une erreur de ne considérer ces espaces qu'à partir du phénomène migratoire. Il faut relier l'enjeu migratoire à l'enjeu économique. Ces espaces qui constituent des points d'entrée vers l'Europe sont avant tout des espaces de passage vers un marché du travail, vers des opportunités d'emplois dans des secteurs des économies européennes où la main-d'œuvre est souvent déficitaire. Ces secteurs d'activité sont généralement ceux de l'agriculture, du tourisme, de la restauration ou encore de la construction (bâtiment).

La présence espagnole sur les rives sud de la Méditerranée, dans ce qu'on appelle aujourd'hui les enclaves de Ceuta et de Melilla, a commencé dès le début de XV^e siècle. C'est à la fin de la *Reconquista*, après la prise de Grenade par les catholiques (1492) que Pedro de Estopiñan arrive à Melilla (1497). Melilla fait alors office de tête de pont espagnole en territoire ennemi. À l'époque, ces enclaves étaient appelées des *fronteras*, c'est-à-dire des

places fortes ou présides, protégés par une force militaire implantée en territoire ennemi. D'autres présides s'ajoutent d'ailleurs le long de la côte méditerranéenne de l'Afrique du Nord, constituant autant de points de fixation pour poursuivre la croisade engagée par les forces armées espagnoles (catholiques) contre l'Islam. C'est ainsi que sont occupées successivement Mazalquivir (1505), Oran (1509) et la région d'Alger (1510) ou encore Tripoli (1510) par exemple.

Pour autant, la volonté de la couronne d'Espagne ne vise pas à étendre le contrôle sur les espaces intérieurs du Maghreb. Comme l'écrit Fernand Braudel,

Etablies à l'époque de Ferdinand le Catholique, surtout de 1509 à 1511, les *fronteras* ont été alors plantées en bordure d'un pays archaïque, inconsistant, incapable de se défendre. (F. Braudel, 1990, p. 604)

Le coût d'entretien et de renforcement des présides est important pour l'Espagne qui est davantage occupée par l'aventure vers les Amériques qui constituent la priorité pour le pouvoir espagnol. Ces deux éléments expliquent aussi les raisons qui limitent l'avancée plus profonde vers l'intérieur du Maroc. Très vite la stratégie de défense des côtes espagnoles est assurée par les quelques places fortes qui dépendent du ravitaillement venu d'Espagne ce qui représente un coût, une charge qui finit par limiter l'intérêt des présides.

Une autre alternative stratégique consiste à mener des opérations ponctuelles par la mer et d'attaquer les rives du nord de l'Afrique pour prévenir d'éventuelles attaques venues du Maghreb. Cela permet aussi de maintenir et de renforcer une présence maritime pour protéger les ports ibériques et les cargaisons d'or des galions espagnols face aux actes de piraterie barbaresques.

Aux côtés des Espagnols, s'ajoute la présence portugaise, eux aussi engagés dans la lutte contre l'Islam. Ce sont d'ailleurs les Portugais qui s'emparent de Ceuta en 1415 et qui placent divers points fortifiés le long du littoral marocain : Azemmour, Agadir, Safi, Mazagan ou encore à Larache, tout le long du littoral atlantique. Cependant, les Portugais échouent à prendre Tanger (1437) ce qui place Ceuta dans une situation isolée, et qui explique en partie le fait que la ville est très fortement fortifiée, bien à l'abri de la presqu'île. Les garnisons de Ceuta se retranchent derrière un fossé de défense. Comme le note Yves Zurlo¹⁸⁰ :

C'est là une attitude d'assiégés plus que de conquérants : désertée par les bateaux européens et les caravanes africaines, harcelée par les tribus voisines qui prennent le

¹⁸⁰ Zurlo Yves, (2005) : *Ceuta et Melilla. Histoire, représentations et devenir de deux enclaves espagnoles*, Paris, L'Harmattan, 320 p., p.14

relais d'une dynastie mérinide¹⁸¹ en déclin, enfin abandonnée par la population musulmane qui émigre vers les localités voisines, Ceuta ne devient pas une base offensive pour la conquête du Maghreb, mais reste une garnison famélique qui survit tant bien que mal.

C'est en 1668, lorsque le Portugal devient indépendant que Ceuta passe sous administration espagnole, comme le stipule le traité de paix entre l'Espagne et le Portugal. Ceuta est davantage considérée comme un *presidio*, c'est-à-dire une place forte, mais aussi un bagne, les deux fonctions étant réunies.

Malgré la volonté du Sultan Ismail Moulay (dynastie alaouite) qui parvient à reprendre plusieurs des implantations portugaises en territoire marocain en 1694 et 1724, le siège de Ceuta est un échec. Même la Grande-Bretagne qui attaque la ville en 1702 ne parvient pas à s'en emparer, mais conquiert le territoire de Gibraltar de l'autre côté, en Espagne, en 1704. La « guerre d'Afrique » que mène ensuite l'Espagne au Maroc en 1859-60 permet d'étendre encore les frontières de Ceuta et Melilla. La ville de Ceuta devenue indépendante de la province de Cadix en 1925 est depuis lors restée sous la souveraineté espagnole, devenant en 1995 une ville autonome, malgré la revendication insistante du Maroc pour que lui soient rendues Ceuta et Melilla.

Figure 24. Ceuta, morceau de « terre espagnole » au Maroc



Fort de ces rappels historiques, trois éléments sont à retenir : la proximité géographique et la situation d'interface asymétrique de la Méditerranée ; les causes socio-

¹⁸¹ Dynastie de princes berbères qui se substituèrent aux almohades et régnèrent sur le Maroc de 1269 à 1550.

économiques, les liens socioculturels qui contribuent à expliquer les migrations ; et enfin, les changements au niveau des frontières qui traduisent une évolution des rapports sociaux.

Comme en d'autres lieux, les frontières du sud de l'Europe sont avant tout le produit historique de rapports de force et de dynamiques de domination à l'œuvre depuis longtemps. L'interdépendance qui peut être observée aujourd'hui encore entre les pays des deux rives est un fait ancien qui trouve des ramifications à la fois aux niveaux économique et politique, mais aussi social et culturel. Que ce soit dans le cadre de la période de la colonisation (essentiellement à partir du XV^e siècle) ou dans celle de la décolonisation (années 1960) et des politiques de coopération bi puis multilatérales (à partir des années 1980-1990), les rapports de l'Europe avec les pays du bord de la Méditerranée sont aussi anciens que complexes, soumis aux enjeux et intérêts contradictoires des acteurs. Quels sont les grands traits caractérisant les évolutions frontalières de l'Europe et de ses voisins méditerranéens ?

Tout d'abord, la proximité géographique ne doit pas masquer les très forts contrastes qui demeurent et se renforcent notamment au niveau économique. Pour autant, les influences sont nombreuses de part et d'autre de la Méditerranée, les interdépendances également. Le rapport de dépendance du sud vis-à-vis du nord est d'autant plus flagrant lorsque l'on regarde les inégalités socio-économiques qui caractérisent cette zone de contact frontalière.

Ensuite, s'il existe une forte dépendance au niveau économique, d'autres facteurs peuvent aussi expliquer celle-ci. Que cela soit par l'intermédiaire des invasions et colonisations qui ont plus ou moins duré, ou du fait des liens familiaux de migrants qui se sont installés par la suite de l'une ou de l'autre des rives de la Méditerranée, force est de constater que cet espace représente une interface dont il est difficile de définir les limites linéaires. On est ainsi en de nombreux cas dans une logique de zone de contact et de liaison qui prend la forme d'interactions frontalières que les États tentent de contrôler et d'organiser. On peut alors parler de « relations frontalières synaptiques » (R. Brunet, 1990 ; A. Cuisiner Raynal, 2001) avec des points de passages et des portes d'entrée vers l'Europe qui sont soumis à toujours plus de contrôle. C'est notamment le cas au niveau des enclaves espagnoles au Maroc, mais les mêmes phénomènes peuvent être observés au niveau de l'île italienne de Lampedusa, ou encore au niveau des îles entre Grèce et Turquie.

Enfin, le phénomène récent de fermeture des frontières du sud de l'Europe semble constituer une nouvelle étape dans l'évolution des rapports sociaux entre l'Europe et l'Afrique du Nord, mais aussi l'Asie. L'intensité des relations varie selon les époques et les enjeux et peut prendre des formes plus ou moins conflictuelles.

Cet espace frontalier se caractérise par une profondeur spatiale qui tend à en faire plus une zone frontalière qu'une ligne frontière, même si les frontières sont toujours plus

marquées au niveau spatial comme en attestent les murs et les barrières de barbelés qui sont érigées le long des zones de contact, par exemple dans les enclaves espagnoles au Maroc. Cependant, dans le même mouvement, on assiste aussi à une volonté de dresser toujours plus loin en amont (externalisation) des moyens de protection des frontières. Cette logique correspond par ailleurs aux stratégies mises en place au niveau des frontières sud de l'Europe pour tenter de réguler les migrations. Ces points doivent aussi être analysés afin de saisir les stratégies politiques, militaires et juridiques permettant de renforcer les frontières de l'Europe.

2.2.2. Europe : quels enjeux, quelle identité, quelles frontières ?

L'Europe est un ensemble géopolitique, social et économique qui se construit par étapes successives depuis maintenant plus de cinquante ans. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la volonté politique est d'établir une cohésion et une harmonisation au sein de l'Europe afin de garantir la paix entre les nations du continent. Cette volonté politique traduit une évolution sociale et politique qui traversant l'ensemble des pays qui, depuis des siècles, avait jusqu'alors plutôt tendance à s'opposer politiquement et militairement avant de chercher à coopérer économiquement.

Cette volonté politique se heurte tout de même à des histoires et des organisations nationales souvent très différentes. Dans cette situation, les frontières (leur statut comme leur ancienneté) sont des objets géographiques qui témoignent de nombreux compromis sociaux. Un double mouvement doit être observé au sein de l'Union européenne, mouvement qui peut être d'une certaine manière considéré comme contradictoire. D'un côté, les frontières nationales sont de moins en moins affirmées, témoignant de la volonté d'ouverture et d'union entre les États européens. L'enveloppe nationale s'estompe en même temps que s'affirme l'Union européenne. C'est ainsi que l'on parle de frontières intérieures. Dans le même temps, d'un autre côté, afin de rendre l'Union européenne plus réelle aux yeux des populations qui la composent, apparaît la nécessité en de nombreux pays de l'union de construire une identité européenne forte, à même de renforcer la cohésion entre les peuples de l'Europe. Ce second mouvement nécessite d'avoir des limites extérieures bien visibles, renforcées : les « frontières extérieures ». Dans ce mouvement à la fois politique, social et culturel, souvent d'abord impulsé par des échanges économiques, l'identité européenne se cherche aussi des limites et des contours signifiants pour les membres de l'Union européenne, pour leurs populations. C'est tout le sens du débat qui traverse les frontières internes de l'Union européenne pour savoir où s'arrête l'Europe. Où placer les bonnes frontières extérieures ? Ces questions se posent tout particulièrement en Europe du Sud et à l'Est ; questions politiques en même temps que d'ordre culturel et social.

Les différences et les inégalités sont souvent au cœur des débats et des fantasmes qui émergent au gré des échéances électorales nationales ou européennes, mais aussi lorsqu'il s'agit de *définir*, donc de poser, les limites de l'Europe. Dans ce contexte, les frontières sont au cœur de ces questions qui mêlent identités culturelles, économie et politique. L'histoire est souvent convoquée pour justifier de telle ou telle limite, pourtant, il s'agit bien souvent aussi de géographie. Plus exactement, la définition de l'Europe en tant que projet (politique) de société transnationale achoppe sur une difficulté majeure : s'entendre sur les éléments politiques, sociaux et culturels communs, pris dans leurs dimensions spatiale et historique. C'est tout l'enjeu d'une harmonisation européenne à propos de laquelle se heurtent des valeurs et des traditions culturelles différentes, où se côtoient des histoires sociales et politiques anciennes, où existent des inégalités sociales, politiques et juridiques fortes. Tous ces éléments participent à brouiller les cartes d'une Europe hétérogène dont les limites sont souvent devenues l'objet d'enjeux politiques et sociaux non seulement au niveau européen, mais aussi au niveau national.

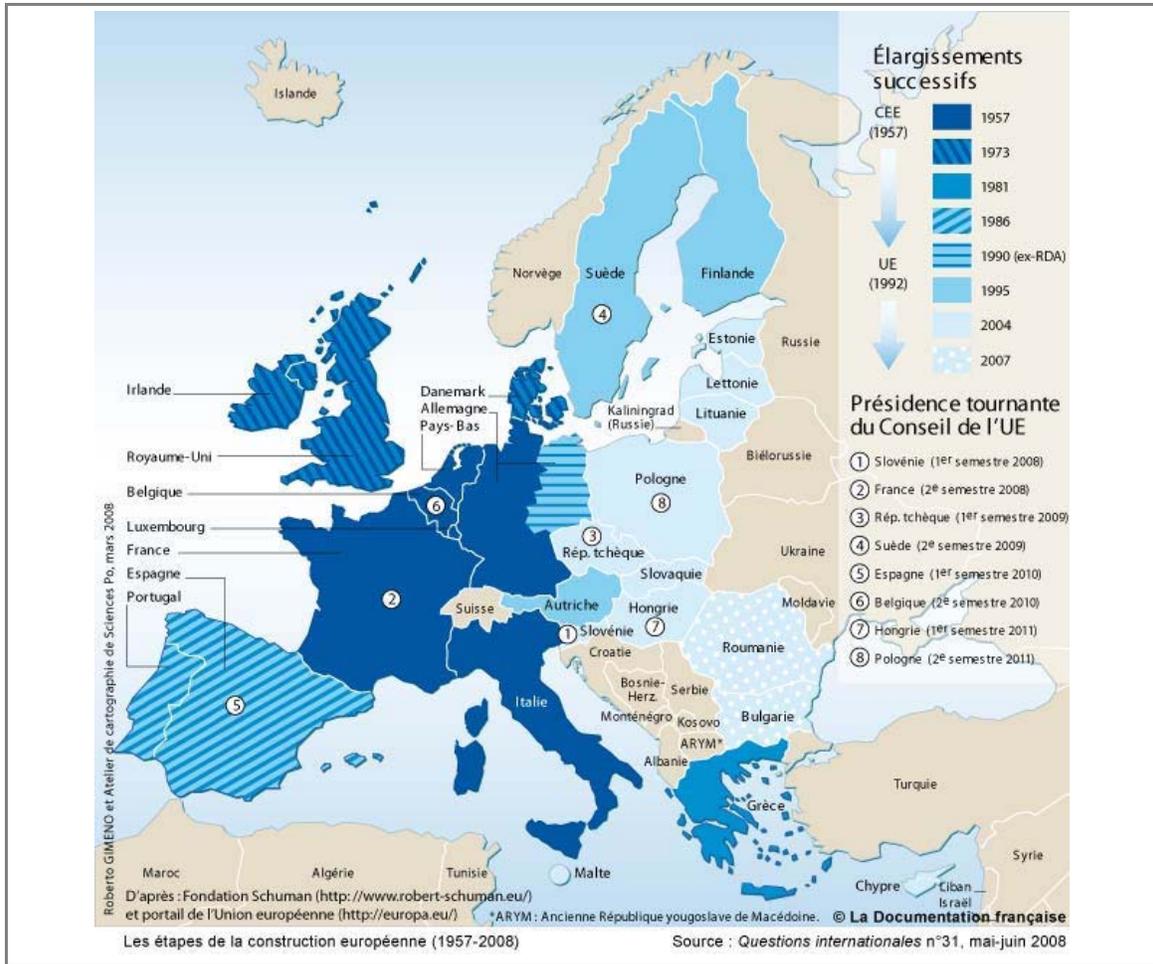
Les élargissements successifs, l'entrée de nouveaux pays membres, les inégalités sociales et les différences de développements économiques, tout cela inscrit dans des relations socio-économiques basées sur la concurrence « libre et non faussée », sont autant d'éléments qui entrent en contradiction. Non seulement les enjeux sont à penser dans les frontières internes de l'Europe, mais aussi en externe, notamment vis-à-vis des voisins de l'Europe. Deux espaces apparaissent comme des espaces-enjeux particulièrement importants pour l'Europe : les frontières de l'Est qui engagent notamment les relations avec la Russie, et celles du Sud qui concernent les pays de la Méditerranée (*Fig. 25*).

Si la question de l'identité européenne n'est pas simple à résoudre de manière interne, c'est qu'elle se pose aussi par rapport aux voisins de l'Europe. Les débats pour savoir où se situe la limite de l'Europe sont d'ailleurs là pour le rappeler. Cette préoccupation est apparue finalement assez tardivement, lorsqu'il a fallu établir des limites à l'Est et au Sud. Les pays postcommunistes, dont la Russie considère encore qu'ils font partie de sa « zone d'influence », ou encore la Turquie, sont les espaces où se posent avec le plus d'acuité les enjeux sociopolitiques et économiques autour de l'élargissement.

Ce n'est qu'en 2003 que la notion de voisinage apparaît explicitement dans les réflexions des États membres, dans une communication de la commission européenne : « L'Europe élargie. Voisinage : un nouveau cadre avec nos voisins de l'est et du sud ». Ce texte est ensuite voté par le Conseil européen à Thessalonique en juin 2003. Il y est question d'une politique de voisinage de « Marrakech à Moscou ». Ceci marque le début de la Politique européenne de voisinage (PEV) à laquelle vient s'ajouter en décembre 2003, la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC). Entre 2003 et fin 2006, la PEV a pris une place décisive à l'intérieur du système de politique étrangère de l'Union et s'est clairement

affirmée comme une politique autonome. Ainsi, dans le document d'orientation¹⁸² de mai 2004, l'Union européenne établit les principes spécifiques de la PEV : mettre en place des liens contractuels bilatéraux généralement préexistants, sous deux formes : celle d'accords d'association avec les pays limitrophes de la Méditerranée ; celle d'accords de partenariat et de coopération avec les pays voisins de l'Est.

Figure 25. Les élargissements successifs de l'Union européenne



Ces accords et liens s'inscrivent dans la continuité du *Processus de Barcelone* de novembre 1995 qui avait pour objectifs principaux de créer une aire de paix, de stabilité et de prospérité au niveau de la Méditerranée. C'est notamment à l'initiative de la France et de l'Espagne qu'avait été contracté le partenariat euro-méditerranéen (ou Euromed) pour essayer de réguler les relations de part et d'autre de la Méditerranée, la question migratoire

¹⁸² Commission européenne, *Politique européenne de voisinage*. Document d'orientation, COM (2004) 373 final.

n'étant pas absente des préoccupations. En février 2007, un nouveau dispositif vient remplacer le premier, c'est le nouveau processus de coopération : « Processus de Barcelone : Union pour la Méditerranée ». Le premier sommet est organisé à Paris en juillet 2008.

Ces quelques rappels permettent donc de saisir les enjeux à la fois intra européens et extra européens, au niveau des espaces périphériques. Dans les deux cas, la place et le rôle des frontières sont amenés à évoluer selon qu'il s'agisse de « frontières internes » à l'Union européenne ou de « frontières externes ». On perçoit ainsi les liens entre les changements et évolutions sociopolitiques et les frontières. L'impact des changements sociaux est visible, même à ce niveau d'analyse. Reste maintenant à comprendre comment cela se traduit au niveau des relations frontalières et des frontières, où la question migratoire se pose avec force. De plus en plus, compte tenu des restrictions, carences et contradictions administratives, l'immigration devient une source de danger et d'exclusion pour les migrants et un enjeu politique majeur, comme en témoignent les discours de partis politiques en Europe sur l'insécurité et la criminalité, stigmatisant les migrants. C'est principalement dans sa forme irrégulière que l'immigration est le plus souvent présentée. C'est sur l'espace méditerranéen que se jouent en partie « les nouvelles configurations de la migration irrégulière en Europe »¹⁸³. Les situations aux frontières en attestent tant du point de vue de leurs rôles que de leurs formes.

2.2.3. L'espace méditerranéen : interface des relations euro-méditerranéennes

L'Europe et l'Afrique du Nord ont pendant longtemps eu pour espace de lien la mer Méditerranée, cette « mer du milieu » sur et autour de laquelle se sont nouées les relations entre populations et cultures différentes, où se concentrent aussi des tensions géopolitiques. La Méditerranée n'est-elle pas aussi une « fracture » pour reprendre l'expression de B. Kayser¹⁸⁴ ? Une « fracture géographique », mais aussi sociale et économique, tant les inégalités sont fortes de part et d'autre de la Méditerranée.

Comme évoquées précédemment, selon les rapports de force du moment, les invasions et colonisations se sont succédé de chaque côté des deux rives. Aujourd'hui, l'Union européenne impose un double mouvement aux relations euro-méditerranéennes.

¹⁸³ Tapia Stéphane (2002) : *Les nouvelles configurations de la migration irrégulière en Europe*, Strasbourg, éd. Du conseil de l'Europe, 85 p.

¹⁸⁴ Kayser Bernard (1996) : *Méditerranée, une géographie de la fracture*, Aix-en-Provence, Edisud, 126 p.

Tout d'abord, les États européens érigent des frontières voulues comme imperméables aux migrations venues du Sud (c'est le sens de la « sanctuarisation » croissante de ces frontières, de l'impératif sécuritaire et de logiques impulsées dans l'espace Schengen ou dans le cadre du programme *Frontex*¹⁸⁵). Et, ensuite, ils décident des orientations d'un nouveau partenariat euro-méditerranéen avec les États d'Afrique du Nord. La thématique migratoire (la mobilité) est une des entrées qui matérialise l'évolution des relations entre les populations de part et d'autre de la Méditerranée.

Les frontières de l'Europe du Sud avec les pays méditerranéens du nord de l'Afrique notamment s'apparentent davantage à une interface. Deux faits peuvent expliquer cette réalité, l'un est plus d'ordre sociopolitique, l'autre géographique.

D'un point de vue géopolitique, cela tient au fait que les relations de part et d'autre de l'espace méditerranéen sont non seulement anciennes, mais qu'elles reposent sur des déterminants sociaux au sens large (liens familiaux, culturels...), économiques et politiques qui trouvent leurs fondements dans l'histoire coloniale et à la pérennisation de rapports de dépendance entre puissances européennes et pays du continent africain.

D'un point de vue géographique, la présence de la mer Méditerranée joue aussi un rôle important dans la définition de la frontière en tant qu'interface. La dimension marine de la frontière a un impact certain sur sa représentation, comme sur les pratiques qui peuvent y être observées. Pour les géographes (mais pas seulement), l'espace marin représente une difficulté, un élément difficile à prendre en compte, à s'approprier (au sens propre et figuré). Ainsi, plusieurs expressions témoignent-elles de cette difficulté à appréhender un espace qui ne soit pas « lieu » ou « territoire ».

¹⁸⁵ Le programme FRONTEX coordonne la coopération opérationnelle entre les États membres en matière de gestion des frontières extérieures, assiste les États membres pour la formation des gardes-frontières nationaux, y compris dans l'établissement de normes communes de formation, effectue des analyses de risques, suit l'évolution de la recherche dans les domaines présentant de l'intérêt pour le contrôle et la surveillance des frontières extérieures, assiste les États membres dans les situations qui exigent une assistance technique et opérationnelle renforcée aux frontières extérieures et fournit aux États membres l'appui nécessaire pour organiser des opérations de retour conjointes. De plus, les membres de FRONTEX travaillent en liaison étroite avec d'autres partenaires de la Communauté et de l'UE chargés de la sécurité aux frontières extérieures, tels qu'EUROPOL (Bureau des Polices européennes), CEPOL (Collège des Polices européennes) et l'OLAF (Office européen de Lutte Anti-Fraude), de la coopération douanière et de la coopération en matière de contrôles phytosanitaires et vétérinaires, afin de promouvoir la cohérence générale. (Source : Europa, agence de l'Union européenne, consultée le 20 avril 2009 à l'adresse : http://europa.eu/agencies/community_agencies/frontex/index_fr.htm).

2.3. Gestion migratoire, stratégie et contrôle aux frontières

2.3.1. *Les accords politiques de gestion des migrations*

À partir des nombreux accords politiques signés, on peut lire et analyser les évolutions en matière de gestion des flux migratoires. Plusieurs rencontres internationales se sont fixées comme objectifs de trouver des réponses concertées aux préoccupations engendrées par une pression migratoire croissante. À la volonté de réguler, d'organiser et de contrôler ces mouvements migratoires, s'est ajoutée la question de la sécurité. Pour nombre de dirigeants politiques, parvenir à coordonner à un niveau régional les politiques en matière d'immigration est un impératif sécuritaire. Cet impératif n'est pas spécifique à l'Europe, mais existe aussi en Amérique du Nord (aux États-Unis notamment).

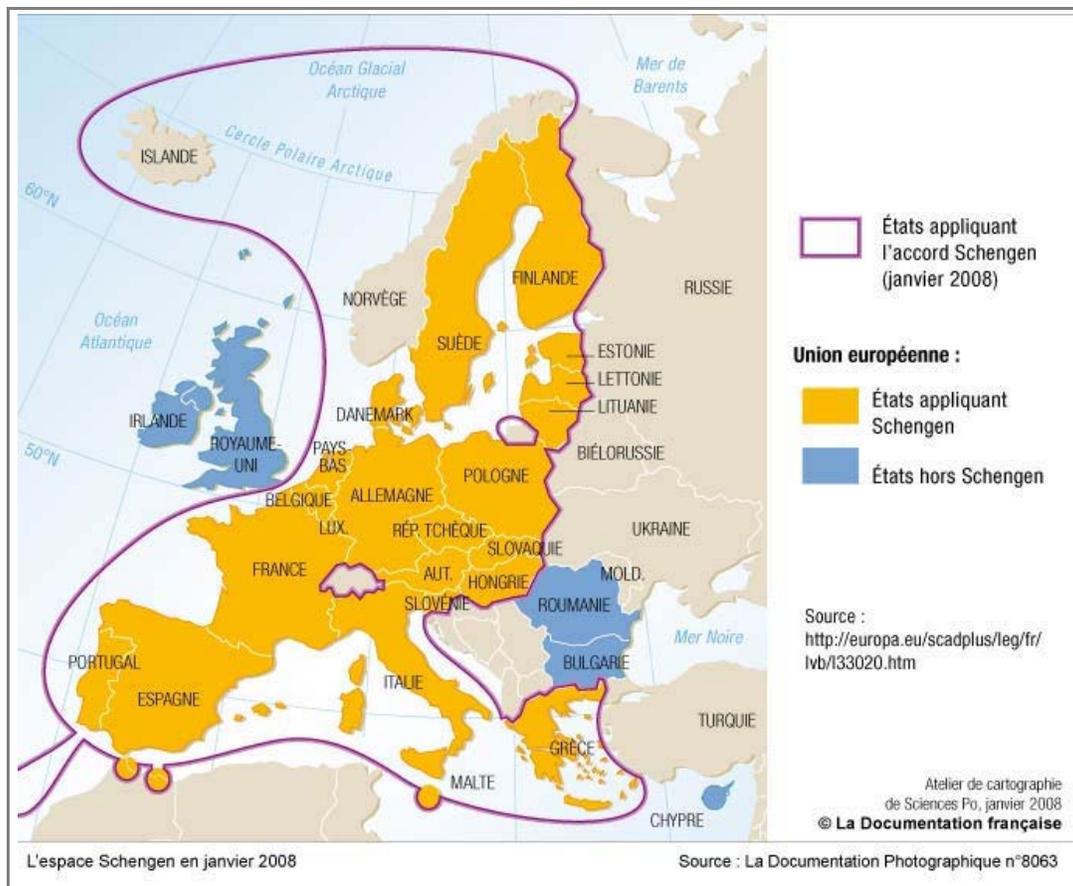
Divers traités, accords et actions politiques montrent ce phénomène politique inscrit lui-même dans l'évolution des rapports économiques et politiques mondiaux. Au tournant des années 1980-1990, le contre modèle socialiste est en recul du fait de l'effondrement de l'URSS et des Républiques socialistes qui augure de la fin de la guerre froide et de la bi polarisation des rapports politiques à l'échelle mondiale. Dans le même temps, la mutation du modèle fordiste s'accélère pour entrer dans l'ère post fordiste. À cette époque les restructurations économiques modifient le système productif et le marché de l'emploi notamment à l'échelon national. On passe alors d'un système et d'une stratégie industrielle d'accumulation très demandeuse en main-d'œuvre, à une production qui tend à se décentraliser et à se délocaliser afin de trouver de nouveaux marchés et des espaces de production meilleur marché (main-d'œuvre moins cher, conditions de travail plus avantageuses pour les entreprises...). Un contexte de crise et une durabilité du chômage entraînent enfin une réduction importante de la demande de main-d'œuvre venue de l'étranger.

Les différents accords signés entre « partenaires » euro-méditerranéens se déclinent en une cascade de conséquences, sorte d'« effet domino » dans la gestion des migrations vers l'Europe, l'idée étant de repousser le plus loin possible des frontières, de l'Espace Schengen, les migrants. Pour cela, des pays tiers assurent un premier filtre et s'engagent à contrôler et à repousser cette immigration le plus loin possible aux marges. C'est ainsi que des pays comme le Maroc, l'Algérie, la Tunisie ou la Libye participent à la « sécurisation » des frontières sud de l'Europe en renvoyant des migrants irréguliers plus au sud au Niger, au Mali ou en Mauritanie...

On retrouve là un des paradoxes de la construction européenne. La notion de libre circulation des personnes est présente depuis le traité de Rome de 1957. Pour autant, cette libre circulation ne s'applique qu'en partie aux ressortissants de l'Europe et exclut les

« extracommunautaires ». Quelques exceptions sont d'ailleurs de mise même à l'intérieur de l'Union européenne comme en attestent les situations particulières des ressortissants Roumains et Bulgares, derniers entrés dans l'Union et ne faisant pas encore partie de l'Espace Schengen créé en juin 1985 à l'initiative de cinq pays (Allemagne, Belgique, France, Luxembourg, Pays-Bas), (Fig. 26).

Figure 26. L'espace Schengen



Cet ensemble d'États constitue le processus d'entente le plus poussé d'Europe puisque les pays membres suppriment les contrôles à leurs frontières intérieures. Mais ce faisant, les États membres organisent un renforcement des contrôles aux « frontières extérieures ». On assiste en fait à un déplacement des contrôles aux périphéries, aux « frontières extérieures », afin de filtrer l'accès au centre de l'Europe.

Cette organisation et répartition des statuts propres à chaque pays ou ensemble de pays dans et autour de l'Europe traduit la représentation que l'Europe (les États européens) a d'elle-même, de sa place et de celle des autres pays. Comme dans le cas des Amériques, différents cercles allant du centre vers les périphéries de l'Europe incarnent une certaine vision du rapport à soi et au monde. Le centre de l'Europe correspond à l'Espace Schengen.

Puis, s'ajoutent à ce centre divers ensembles géographiques, politiques et économiques. On trouve des États européens ayant vocation à rejoindre l'Espace Schengen, mais qui n'y sont pas encore admis, un troisième ensemble qui regroupe les pays de l'Afrique du Nord, la Turquie et plusieurs anciens pays du bloc soviétique. Enfin, au-delà de ces trois premiers cercles, il y a le reste du monde, c'est-à-dire des pays du Moyen-Orient, des continents asiatique et africain. Cette représentation européo-centrée est omniprésente dans les discours et dans les actes politiques de l'Union européenne. Cela permet de mieux saisir la manière dont l'Europe conçoit finalement ses relations, cela permet aussi de saisir les formes que prennent les frontières comme les processus qui s'y déroulent.

Depuis le 30 mars 2008, l'Espace Schengen s'étend sur un espace de 3,6 millions de km² et rassemble une population de 400 millions d'habitants, répartis dans 24 pays (*Tableau 6*). Les accords de Schengen sont, depuis le 1^{er} mai 1999, intégrés dans un protocole annexé au Traité d'Amsterdam ce qui fait que les nouveaux membres adhèrent automatiquement à l'Espace Schengen.

Tableau 6. Les différents élargissements de l'Espace Schengen

Pays	Date de l'adhésion	Date de suppression des contrôles aux frontières
Allemagne, Belgique, France, Luxembourg, Pays-Bas	14 juin 1985	26 mars 1995
Italie	27 novembre 1990	26 mars 1995
Espagne, Portugal	25 juin 1991	26 mars 1995
Grèce	6 novembre 1992	26 mars 1995
Autriche	28 avril 1995	1 ^{er} décembre 1997
Danemark, Finlande, Suède	19 décembre 1996	1 ^{er} décembre 2000
Islande, Norvège		1 ^{er} décembre 2000
Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovénie	1 ^{er} mai 2004*	21 décembre 2007

* Les nouveaux États membres adhèrent automatiquement à l'Espace Schengen

Source : La Documentation française, Schengen espace de libre circulation des personnes, n° 1, octobre 2008.

Le fait d'être membre de l'Espace Schengen engendre quelques obligations communes à respecter d'un point de vue politique et administratif et d'un point de vue de la coopération policière et judiciaire. Les réglementations administratives deviennent communes dans les domaines de la politique des visas, du droit d'asile, de l'immigration. De plus, si les frontières internes de l'Espace Schengen ne font plus l'objet de contrôles, les frontières extérieures, elles, sont soumises à des contrôles drastiques. La sécurisation des

frontières extérieures passe notamment par leur entretien et surveillance, par la possibilité de mener des opérations de police (filature, enquêtes) dans l'ensemble de l'Espace Schengen. À titre d'exemple, les 4000 km de frontières le long de la frontière est de la Pologne sont renforcés, modernisés et construites pour fermer le passage aux migrants potentiels venus de Biélorussie, d'Ukraine et de Russie notamment.

Enfin, un système de partage des informations est mis en place afin de rendre plus efficace la coopération. Le Système d'Information Schengen (base de données) permet à toutes les polices des États membres d'accéder aux fichiers et renseignements sur les personnes recherchées. Datant de 1995, ce premier système de fichage européen est remplacé depuis 2009 par le SIS II, nouveau système plus performant qui permet d'intégrer les derniers adhérents à l'Espace Schengen.

L'ensemble des pays membres et l'organisation qu'ils ont mise en place afin de sécuriser les frontières extérieures sont coordonnés par l'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures (FRONTEX), depuis son siège à Varsovie.

De manière globale, l'ensemble des traités (Maastricht en 1992, Amsterdam en 1997, Tampere en 1999, Laeken en 2001, ou encore Lisbonne en 2007) organise et précise les lignes directrices de la politique d'ouverture et de fermeture de l'Union européenne, principalement par rapport aux questions d'entrée et de séjour des immigrants, source de main-d'œuvre pour l'économie européenne. Cette même dynamique politique se retrouve dans les Amériques par exemple, comme en témoigne le « Processus de Puebla » en 2000.

2.3.2. Évolution des stratégies de gestion des migrations

De manière globale, trois principales stratégies de contrôle des migrations peuvent être repérées, non seulement en Europe, mais d'une manière plus générale également en Amérique du Nord et dans l'ensemble des pays industrialisés du « nord ».

1 – Une stratégie qui repose sur l'idée qu'une aide publique au développement (APD) constitue un mécanisme de nature à réduire la pression migratoire.

2 – Une stratégie qui repose sur l'idée que les mécanismes du marché permettent de réguler les migrations. L'initiative privée se substitue à l'aide au développement, comme le préconisent les solutions néolibérales.

3- Le laissez-faire de l'initiative privée et du marché ne fonctionnant pas, on en arrive à élaborer une stratégie de contrôle de l'émigration à la source, c'est-à-dire au niveau des pays d'origine.

Ces trois stratégies sont utilisées selon les cas de figure pour « normaliser » les mouvements migratoires, c'est-à-dire pour restreindre l'afflux de migrants, en réduire

l'entrée dans le « centre », l'Espace Schengen dans le cas européen. Cela passe par un renforcement continu des restrictions administratives, par une externalisation de la gestion des migrants par le biais d'accords de réadmissions avec les pays de la périphérie par exemple. Aux limites de ces espaces imbriqués, les barrières, frontières matérielles comme règlements et lois, servent à dissuader et réprimer la migration. Cette politique gigogne se mesure enfin à l'aulne des réalités de terrain et dans les textes où les « camps de rétention », les « capacités d'accueil », les « rafles » et « arrestations » se multiplient, poussant les migrants à vivre en reclus dans les « jungles » qui jouxtent les frontières de l'Europe, où des citoyens européens tombent sous le coup du « délit de solidarité ».

Ce qui ressort de ces divers éléments, que ce soit au niveau des accords politiques et de ce qu'ils impliquent et révèlent en termes d'évolution politique et stratégique à l'égard du fait migratoire, c'est que les frontières et les limites d'une manière globale sont littéralement « travaillées » par ces processus sociopolitiques. Les limites de la sécurité comme de la souveraineté ont tendance à être repoussées toujours plus loin vers l'extérieur, comme si en matière d'immigration, les frontières stratégiques de l'Europe ou des États-Unis se situaient toujours plus au sud, c'est-à-dire en amont du fait migratoire, à la source.

Conclusion

Deux phénomènes ont été plus particulièrement retenus pour structurer l'analyse des évolutions des frontières, et plus largement des relations frontalières. Ces deux phénomènes liés correspondent aux changements socio-économiques et aux migrations. Les changements socio-économiques donnent lieu à la production d'un nouvel ordre économique mondial engendré au cours du processus de mondialisation. Les mobilités, quant à elles, traduisent en même temps qu'elles accompagnent les changements socio-économiques, l'essor d'un « nouvel ordre migratoire » qui redéfinit la place et le rôle des frontières.

Que ce soit dans le cas euro-méditerranéen ou dans celui des Amériques, au moins deux systèmes économiques, sociaux, politiques se font face. C'est-à-dire que deux situations asymétriques à plus d'un titre (économie, migrations...) contribuent à ce que les

frontières ne soient plus construites seulement sur une base politique « classique », mais comme zone de rupture et de marquage des différences et des inégalités.

Se surimpose sur ces frontières une autre forme de délimitation, celle qui sépare le « Nord » du « Sud » : c'est la marque de la « sanctuarisation ». Cette notion de sanctuarisation matérialise un phénomène particulièrement important au niveau frontalier dans la mesure où on trouve à la fois l'idée d'espace sécurisé, à l'abri de la menace, et également l'idée de lieu « sacralisé » (si on reprend l'étymologie *sanctuarium*, *sanctus*, « saint »), c'est-à-dire un espace particulier, autre, qui ne peut être mis sur le même plan que le reste. Or, cela traduit assez bien l'idée selon laquelle ces espaces et les sociétés qui y sont établies (Amérique du Nord, Europe de l'Ouest...) sont à distinguer des pays et peuples du « Sud », hors de ce « monde développé », de ce sanctuaire de la civilisation occidentale. Ces espaces nationaux sont des lieux à protéger et à fermer (sanctuarisation), plus seulement du fait du processus d'intégration régionale. Dès lors, certaines frontières endossent des rôles et des fonctions qui dépassent celle de limite politique entre États. Elles matérialisent sur l'espace un « front social », c'est-à-dire une ligne de partage entre pouvoirs et conditions sociales asymétriques, où entrent en contradiction les situations sociales, politiques et économiques d'individus et groupes sociaux, d'États, inégaux et différents.

UN MONDE EN MOUVEMENT, DES FRONTIÈRES EN TRANSFORMATION

Cette étape de la réflexion a permis de discuter et d'avancer sur plusieurs points essentiels à la démonstration. Les objectifs de cette partie étaient de trois ordres :

a) Mener une analyse géopolitique à l'échelle mondiale et la décliner progressivement à des niveaux intermédiaires (continental et régional), pour se saisir des grandes dynamiques résultant des forces centrifuges et centripètes. Cette approche « classique » en géopolitique à partir de laquelle d'autres géographes ont construit leurs réflexions (Lacoste, 1976 ; Sanguin, 1977...) a permis de mettre en évidence les contradictions et les oppositions des acteurs (États, groupes sociaux...), de saisir les enjeux géopolitiques et sociaux au fondement des dynamiques de production des frontières, matérialisant les contours d'un ordre politique international.

b) Replacer l'analyse des dynamiques sociopolitiques dans leurs dimensions historique et géographique a permis d'observer de quelle manière les frontières sont une « cicatrice d'une rupture historique » (F. Ratzel, 1897, p. 329) et en même temps le produit de compromis sociaux résultant des rapports de force et de domination notamment entre États, ou entre États et groupes sociaux leur disputant la souveraineté (le pouvoir) selon des modalités internes et externes.

c) Montrer que la prise en compte des facteurs socio-économiques en plus des facteurs politiques traditionnels, apportait un complément utile et nécessaire à la compréhension du mouvement et de l'évolution des frontières, des rapports sociaux. Par cette combinaison des facteurs politiques et socio-économiques, la place centrale des phénomènes (processus et formes) d'asymétries au niveau des frontières a été confortée.

Ces trois points confirment, au moins à cette échelle d'analyse, que le mouvement contradictoire résultant des rapports de dominations est à l'origine de la production des frontières et de leur transformation. L'influence incessante des mouvements contradictoires (antagoniques ou non) dont les formes (explosives et violentes ou concurrentielles et coopératives) traduisent la nature, « travaillent » les frontières, c'est-à-dire les transforment en fonction des enjeux et des rapports de force en un lieu (géographie) et en un temps donné (histoire).

En outre, à l'usage, la grille de lecture utilisée fonctionne pour analyser la complexité des situations géopolitiques et sociales. La description et le constat de ce qui se passe, puis l'explication à partir des processus (sociaux) et des formes (matérielles) permettent en effet de se défaire par une démarche dialectique, d'une partie de la complexité du réel qui tend à maintenir sous un voile d'opacité les phénomènes sociopolitiques à l'œuvre dans le cadre des rapports sociaux.

Pour autant, ces avancées, bien que significatives n'épuisent pas l'ensemble du questionnement problématique. Le complément d'une analyse à l'échelle locale des processus et formes de domination est maintenant nécessaire pour affiner cette lecture « par le haut » des processus à l'œuvre aux frontières et des relations internationales.

La démarche multiscalair nécessite donc de compléter cette première étape par la prise en compte de l'échelle locale, à partir des pratiques sociales de l'espace frontalier. Le mouvement contradictoire du réel impose une démarche d'analyse dynamique afin non seulement de relier (par emboîtement et combinaison) les processus, enjeux et acteurs pris à différents niveaux, mais également de comprendre comment ce mouvement contradictoire matérialise les rapports sociaux. Les asymétries frontalières sont avant tout des asymétries sociales, dont les pratiques de l'espace et le jeu des acteurs qui s'opposent rendent compte. C'est à ce niveau que l'articulation entre géopolitique et géographie sociale doit apparaître comme la plus féconde et complémentaire.

PARTIE III.

**PRATIQUES SOCIALES ET ASYMÉTRIES
FRONTALIÈRES**

*Éléments d'analyse des rapports sociaux à partir de
parcours frontaliers*

INTRODUCTION

Incarner les dynamiques des rapports sociaux, c'est parler des acteurs, de l'État comme cela a été déjà fait pour une large part dans la précédente partie, mais aussi des individus et groupes sociaux à partir de leurs pratiques de l'espace, de leurs représentations et vécus. Cela impose de se placer à un échelon local tant en termes de dimension spatiale qu'en termes de dimension temporelle (le rythme et la vie du quotidien). C'est l'échelle et le temps des interactions directes des acteurs qui est ici privilégié. Mais plus qu'une diversité des échelles d'analyse, c'est bien d'une diversité des acteurs et des pratiques qu'il s'agit de traiter à partir des matériaux empiriques recueillis sur les différents « terrains-laboratoires ».

Parcourir les frontières a permis de collecter comme autant de fragments de la complexité du réel, des éléments concrets des pratiques sociales, des asymétries frontalières. C'est à partir de ces expériences, contextes et réalités apparemment discontinus, produits d'incessants mouvements contradictoires, à la fois cristallisation et mise en tension de forces contraires, de vécus, de représentations et pratiques sociales asymétriques, que se poursuit l'analyse afin de cerner de manière plus précise les liens entre frontières et rapports sociaux.

Sur l'espace frontalier, on assiste à la rencontre de processus sociaux qui transforment les existences des hommes et des femmes qui vivent aux frontières, qui y vont, qui s'y heurtent et qui y passent. En un même lieu, l'espace frontalier, l'asymétrie prend sens. Elle se décline sous les traits de l'inégalité, parfois de l'injustice, toujours de la différence. Pour certains, les frontières sont des lieux de passage auquel on se heurte parfois, des limites auxquelles on se réfère et s'identifie. Toutes ces réalités se mêlent, s'entrechoquent et s'opposent sur cet espace. Ces réalités plurielles sont autant de bornes qui matérialisent la dimension spatiale d'itinéraires géographiques et sociaux différents et inégaux. La mobilité (migrations et ascension sociale) constitue une des lignes de force de cette partie, tout comme les représentations, les vécus des populations, mais aussi les usages des espaces frontaliers. Les frontières sont instrument politique autant qu'instrumentalisées politiquement – idéologiquement – et dans le domaine économique (localisation de la production, de la main-d'œuvre, échanges...).

Avec les exemples pris sur chacun des terrains de recherche, le but est maintenant d'analyser les asymétries frontalières et les rapports sociaux selon différentes pratiques de l'espace frontalier. Par l'étude des itinéraires, vécus et expériences des acteurs (individus, groupes sociaux, entreprises, États...) on accède à des réalités sociopolitiques asymétriques. En même temps que les pratiques sont prises en compte, il faut aussi observer les transformations et organisations des espaces frontaliers afin de les relier aux objectifs des

acteurs les pratiques sociales des espaces frontaliers et l'organisation de ces derniers. Trois angles sont privilégiés pour mener à bien l'analyse des processus. Les trois pouvant, selon les cas, se combiner.

Dans un premier temps (chapitre 7), les pratiques de l'espace frontalier sont appréhendées à partir du vécu et des représentations des acteurs, puis au travers de l'appropriation en tant que pratique à part entière d'individus, de groupes sociaux, d'États... Marquer l'espace de sa présence – se l'approprier – c'est un moyen d'exister dans le cadre d'un rapport de domination dont les contradictions peuvent être de nature antagonique et violente ou non.

Dans un second temps (chapitre 8), c'est l'idée d'espace frontalier comme rempart et filtre social qui est explorée. Dans ce chapitre, il s'agit d'analyser les usages qui peuvent être faits des espaces frontaliers, et de s'interroger sur l'évolution des rapports sociaux dans lesquels l'impératif sécuritaire est omniprésent. Dans ce contexte, les espaces frontaliers constituent des instruments permettant de matérialiser des discours et des choix politiques en matière d'organisation des espaces et de contrôle des populations. Des frontières d'Israël à celles des États-Unis (ou de l'Europe), l'espace frontalier devient tout autant un front militaire qu'un front social, ce qui traduit là encore une évolution des rapports sociaux.

Enfin, dans un troisième temps (chapitre 9), l'espace frontalier est étudié en tant qu'espace de contact et de production. Par cette approche, ce sont aussi les discours de l'ouverture des frontières et des processus d'intégration transnationaux qui sont pris en compte. Dans le champ de l'économie libérale, l'ouverture des frontières est présentée comme une nécessité et une source d'enrichissement en ce qu'elle favorise le mouvement et la mobilité des marchandises, des capitaux et de la main-d'œuvre dans le cadre de la mondialisation. L'espace frontalier fait alors figure d'interface entre marchés locaux ou nationaux, d'interface entre systèmes socio-économiques, fluidifiant en quelque sorte les rouages de l'économie de marché, de la division internationale du travail par la mise en concurrence des marchés, produits, travailleurs... La frontière représente alors un espace de liaison, de mise en rapports entre les différents facteurs de production, entre les différentes composantes du capitalisme contemporain qui structurent les rapports sociaux. Frontière, immigration et travail sont les trois mots clés à partir desquels se matérialisent les asymétries frontalières produites par les rapports sociaux. Ce faisant, la question des inégalités sociales est placée au cœur de l'analyse puisque cette mise en contact révèle et matérialise les différences et les inégalités de développement, d'exploitation, de domination, de salaire et de protection sociale...

CHAPITRE 7. Parcours frontaliers : frontières vécues, subies et appropriées

Introduction

Après avoir appréhendé les relations internationales aux échelles globales et continentales (ou régionales), c'est à un niveau local que se place maintenant l'analyse. L'ambivalence de l'espace-limite qu'est la frontière, à la fois synonyme de protection et de contrainte, de fin et de commencement, ouvert ou fermé, matérialise des rapports sociaux contradictoires. C'est l'une des difficultés de cet espace d'étude qu'il est parfois ardu de dépasser. Pour autant, il est possible d'en saisir certaines des réalités en multipliant les « parcours frontaliers ».

Vivre, subir et s'approprier les frontières. Tels sont les trois axes qui sont proposés dans ce chapitre. À partir de ceux-ci, je cherche à répondre à plusieurs questions. Comment appréhender de manière concrète la vie aux frontières ? Qui y vit et comment y vit-on ? Quelles pratiques sociales de l'espace frontalier peut-on repérer ? Quels sont les processus qui sont à l'œuvre et qui permettent de comprendre les pratiques sociales et les formes matérielles de l'espace frontalier ?

Les méthodes utilisées sont celles de l'entretien et de l'observation qui permettent de collecter d'autres types de données et d'informations. Avec les matériaux rassemblés lors des enquêtes de terrain, c'est le « vécu » des acteurs locaux qui s'est imposé, complétant ainsi l'analyse des relations frontalières et des rapports sociaux. Le lien entre les deux se formalise de différentes manières. À la fois du fait de la situation sociale des individus et groupes, de leur localisation spatiale (rapports centre / périphérie), mais aussi du fait des pratiques sociales (appropriation, marquage de l'espace frontalier...) et du contexte propre à chaque frontière.

Là encore, la dialectique dominant / dominé est présente et pose la question des rapports de force et des antagonismes sociopolitiques, des inégalités sociales et économiques, des différences culturelles qui sont quelques-uns des facteurs d'explication avancés, lors des entretiens ou observés *in situ*.

Deux principaux points structurent la réflexion. En premier lieu, c'est le vécu des acteurs qui est proposé comme source de réponse aux questions précédentes. Différentes pratiques de l'espace frontalier sont ainsi mises en évidence à partir de trois types de situations, incarnant le fait de vivre, de s'approprier et de subir les frontières. En second lieu, c'est une analyse des pratiques frontalières qui est proposée. Par l'intermédiaire des marquages de l'espace et de l'appropriation, ce sont les « présences » individuelles et collectives à la frontière qui sont mises en évidence.

1. Aller et vivre à la frontière : surveillances et itinérances.

Les différents points de vue rassemblés au cours des travaux de terrain permettent de saisir différents types de pratiques aux frontières. Relevés au niveau des enquêtes de terrain, au moins deux dynamiques sont à analyser par rapport aux frontières et aux pratiques sociales des individus et groupes sociaux, et cela, quel que soit le contexte sociopolitique, économique et culturel. Ces deux dynamiques peuvent se résumer en deux expressions : « la frontière, on y va » et « la frontière, on y vit ».

Reste maintenant à observer et à décrire ces pratiques, mais également à les expliquer. Par les observations que j'ai pu mener et grâce aux entretiens réalisés auprès des « frontaliers », l'impact de la frontière sur leurs pratiques est avéré. On retrouve en cela un « effet frontière ». Pour autant, ce n'est pas uniquement la frontière en tant que lieu et objet qui a un effet. Ce sont aussi les facteurs sociopolitiques, économiques, culturels qui ont un effet sur les individus et groupes sociaux localisés de chaque côté de la frontière. L'influence de cet espace particulier que constitue la frontière est à croiser avec les facteurs sociaux afin d'expliquer les processus sociaux et les formes spatiales qui matérialisent les différentes pratiques des acteurs.

Plusieurs points de vue peuvent incarner ces pratiques sociales observées au niveau des frontières. Pratiques sociales de l'espace qui sont à la fois complémentaires et contradictoires. Si on prend l'exemple du sud du Liban, que veut dire vivre à la frontière avec Israël, loin de Beyrouth, la capitale, dans un État qui a connu plus de 20 ans de guerre civile, l'occupation d'armées étrangères, etc. ?

Par ailleurs, être migrant représente d'autres pratiques, d'autres parcours et vécus au niveau de la frontière. Dans leur cas, les pratiques se structurent à partir du mouvement, de la mobilité, mais aussi dans un rapport aux autres qui nécessite ou conduit à des situations de marginalité et de clandestinité. Dans ces deux situations, l'espace frontalier existe, il est central, mais a-t-il la même signification ? Donne-t-il lieu à des pratiques équivalentes ?

Il faut commencer par établir de manière concrète ce que signifie vivre et aller à la frontière. Deux situations très différentes peuvent servir à illustrer le propos, donnant lieu à trois types de pratiques et de vécus de la frontière : deux se situent à la frontière entre le Liban et Israël et une à la frontière entre le Mexique et les États-Unis. Dans ces deux contextes qui n'ont a priori rien de commun, les processus sont de différentes natures. À la frontière, non seulement on y va, mais on y vit également, parfois parce qu'on habite à proximité, mais aussi parce qu'on y est retenu, longtemps, le temps de la franchir, de « passer la frontière ».

1.1. Vie et marginalité frontalières : le cas du sud du Liban

Les entretiens menés au sud du Liban font ressortir plusieurs traits saillants, tant parmi les populations chrétiennes que musulmanes libanaises. Les situations et réalités vécues par ces populations riveraines de la frontière permettent de prendre conscience de ce que vivre à la marge et à la périphérie veut dire pour ces populations. La frontière en tant que telle et les pratiques quotidiennes, les expériences variées des différents acteurs, permettent de se saisir des conséquences à l'échelle locale d'un conflit régional international. De manière plus générale, la réalité géopolitique se matérialise à l'échelle locale même si les causes à l'origine du conflit et les acteurs politiques s'en trouvent parfois très éloignés. Pour en revenir à la situation du Liban, la déstructuration de la vie sociale, la peur de mourir, les dangers et vexations d'une occupation de plus de vingt ans, le sentiment d'abandon et de marginalité sont autant d'éléments qui s'entremêlent dans la complexité d'identités sociales, culturelles et politiques plurielles et inégales. Parallèlement, de l'autre côté de cette frontière, les situations vécues par les populations civiles israéliennes sont également marquées par la menace permanente des tirs du Hezbollah libanais.

Au fil du temps, conversation après conversation, la confiance s'installant, les situations décrites et vécues permettent de se saisir de fragments de cette réalité frontalière. Dans le croisement des entretiens et des observations, par la tenue d'un carnet de terrain, peu à peu la complexité du réel laisse place à des parcours individuels, à des itinéraires et expériences collectives qui permettent de mieux saisir ce que vivre à la frontière veut dire. Lorsque cette frontière est un espace de conflit et de confrontation, on y vit et on y subit les changements sociopolitiques. Le danger et le risque font partie du quotidien comme en d'autres lieux sans doute, mais sur cette frontière libano-israélienne en tout cas, pour beaucoup « la frontière est un lieu de confrontation, « une zone sinistre de domination et de terreur ». »¹⁸⁶

Dans ce contexte, le chercheur doit sans cesse adapter son travail de recherche à cette réalité et tenter d'en reconstituer le réel, la complexité. Avant de commencer à observer et enquêter sur la frontière, il faut d'abord s'y rendre, s'immerger dans une réalité dont on ne mesure toute la richesse qu'avec le temps, avec le recul nécessaire. Avant d'avoir parcouru les routes du sud du Liban, il était difficile de se saisir *a priori* de cette réalité, d'en cerner les contours et les temporalités. Le fait d'*aller au sud* avait quelque chose de quelque peu « mystérieux » tant ce *sud* semblait loin et différent. « Là-bas, c'est un autre Liban, cela

¹⁸⁶ Michel Warschawski (2002) : *Sur la frontière*, Paris, Stock, 304 p., p. 11 citant Ulf Hannes, « Frontières », dans *la Revue internationale des sciences sociales*, printemps 2001, p. 60.

ne ressemble pas à Beyrouth » me prévenait-on au détour d'une conversation. Dans les lectures et les conversations, les expressions « sud Liban » et « Liban sud » avaient au premier abord une résonance équivalente. Pourtant, le choix entre les deux expressions n'a rien de neutre : dans un cas on est au sud du même pays, le Liban, comme on dirait le sud de la France, dans l'autre on a le sentiment d'être ailleurs, dans un Liban du sud, lié au Liban, mais plus exactement le même, différent. Ces premiers points se sont peu à peu confirmés au contact de la réalité, en ayant vécu plusieurs semaines parmi ces Libanais du sud du Liban. Pour accéder à ces réalités, il faut donc se rendre au sud du Liban, à la frontière.

[Extrait de carnet de terrain], 2 novembre 2001.

Sur la route du sud...

Le départ pour le sud arrive enfin, je pars à 5 heures 30 du matin le 2 novembre 2001. Le temps n'est pas très beau, de Beyrouth jusqu'à Tyr. Un orage très violent comme il y en a ici depuis quelques jours déjà, nous surprend sur la route, les nuages sont si gorgés d'eau que l'on se croirait en pleine nuit. [...]

On s'éloigne de Beyrouth, la route devient de moins en moins bonne au fur et à mesure que l'on descend vers le sud. En de nombreux endroits, la voiture doit s'arrêter pour franchir les cassis, les trous et autres déformations de la chaussée. Il faut compter 5 ou six barrages de l'armée libanaise qui ralentissent encore la descente vers le sud. Pas de contrôle systématique des papiers ou des véhicules, juste une présence visible et remarquable.

On finit par quitter la route principale qui longe la côte méditerranéenne pour nous enfoncer dans les terres, vers l'Est. Les premières collines de la Galilée donnent au paysage un tout autre relief. Nous traversons la ville de Qana, puis c'est de plain-pied que l'on pénètre dans la région du Jabal Amel, dans le Caza de Bent Jbeil. La route serpente entre les collines de pierres blanches et de terre rouge ; les collines et les vallons s'enchaînent.

Les routes sinueuses et à flanc de collines ne laissent percevoir les hameaux, villages et villes qu'au dernier moment, ou bien alors de loin avant de disparaître selon le tracé de la route qui traverse ce paysage. Il n'est pas rare de trouver des constructions en ruine ou marquées par des impacts de tirs plus ou moins anciens. La plupart des villages sont à majorité musulmane, chiite ou parfois sunnite. Souvent, dans ces villes et villages, les maisons se font les supports des couleurs du Hezbollah, du Amal (autre milice chiite), dont les portraits des martyrs et des dirigeants sont placardés sur les murs et les façades des maisons.

Malgré l'heure très matinale, il n'est pas même 8 heures quand je traverse pour la première fois ces villes et villages du sud Liban, pourtant les bourgs sont déjà très animés et fourmillent de monde : hommes et femmes, enfants et vieillards, chacun vacant à ses occupations. Les véhicules sont parfois sans âge, des tracteurs, une mule ou un âne, mais aussi des piétons. Le temps semble s'être arrêté, pourtant des drapeaux, quelques armes blindées semblant hors d'usage, des canons antiaériens rappellent le passé encore brûlant de la lutte de libération du sud Liban. Ce sud Liban occupé pendant 20 ans par l'armée israélienne et placé sous le joug de ses supplétifs de l'ALS.

Les villages musulmans semblent les plus enclins à marquer l'espace des symboles de cette lutte, de cette résistance à ce qui a été vécu et ressenti comme une invasion. Les villages chrétiens semblent quant à eux plus préoccupés par une tout autre nécessité : marquer leur spécificité chrétienne au milieu des villages musulmans. Ainsi, les églises fraîchement (re)construites, les croix peintes sur les murs, bref tous les symboles chrétiens, s'offrent ostensiblement aux regards de ceux qui traversent ces quelques villages.

C'est ainsi, que village après village, j'arrive enfin dans celui qui était l'objectif du jour : la ville chrétienne de Rmaich. Là aussi, le clocher de la nouvelle église pointe fièrement vers le ciel, comme pour marquer sa différence avec les villages voisins dont on peut apercevoir les minarets au loin. Toute la complexité du sud semble soudain s'imposer au regard. Tous Libanais, et pourtant la volonté de se démarquer paraît omniprésente. L'identité ici prend le pas sur bien des considérations.

Ce trajet vers le sud si proche au regard de la géographie du pays paraît si lointain au regard des identités et de la situation sociale des Libanais de cette région. De Beyrouth, centre de la vie politique et culturelle, mais aussi économique du pays, jusqu'au Jabal Amel, périphérie occupée si longtemps par une armée étrangère, je prends conscience de ce qu'est cette zone frontalière. Croisant le tracé de la frontière avec Israël, je perçois aussi toute l'importance matérielle et symbolique que les fils barbelés représentent pour mes hôtes libanais, si fiers de montrer cette empreinte matérielle de leur souveraineté retrouvée.

Dans cet espace périphérique du Liban, on est d'autant plus enclin à affirmer son appartenance à l'identité nationale libanaise sans oublier son appartenance confessionnelle. La frontière constitue un instrument d'identification, un symbole, mais aussi une preuve matérielle de la séparation d'avec l'autre : l'Israélien.

Ensuite, une fois sur place, l'immersion se fait progressivement, par étapes successives, au gré des contacts établis et des informations recueillies et recoupées. Peu à peu, les entretiens réalisés auprès des populations vivant au sud du Liban, dans des villes et villages implantés le long de la frontière avec Israël, contribuent à incarner cette différence vécue comme telle, revendiquée ou subie. L'« autre Liban » prend alors un visage, une voix, une réalité.

[...] Maintenant, la vie ici est simple. D'un côté, il y a les Israéliens et ici il y a nous. Avant lorsqu'ils [les Israéliens] occupaient le Liban c'était différent, tout devenait compliqué. Il y avait les contrôles, les zones où on ne pouvait pas aller. Et il y avait aussi du danger, car les résistants libanais se battaient contre les Israéliens. Moi j'ai dû partir pendant 3 ans au nord pour être à l'abri [...] Moi je n'ai pas connu la vie ici avant l'occupation, j'ai toujours connu l'occupation sauf depuis le retrait [...] Je ne peux pas dire que je hais Israël. Israël a construit beaucoup de choses ici, il a aidé à construire des maisons ici, des routes. Mais je hais Israël parce qu'il a occupé ici. [...] Avant c'était pire avec les Palestiniens [...] (SAWSAN, [B] LIB. 3).

[...] La frontière maintenant c'est une zone où il y a du danger. Lorsque les Israéliens étaient là, ils surveillaient tout. Parfois, on ne pouvait pas bouger du village, car il y avait une opération avec les hommes de Lahad [l'ALS] pour capturer des combattants du Hezbollah. Une fois ils sont venus en nombre et ont encerclé la ville, ils cherchaient quelqu'un. Ils ne l'ont pas trouvé ici, pourtant ils ont fouillé partout, chaque maison, chaque rue. [...] (ADIL, [B] LIB. 8)

[...] Pour nous, c'était difficile ici. Même aujourd'hui c'est encore difficile. Quand les Israéliens ont occupé ici nous n'étions plus libres et on ne pouvait pas aller à

Beyrouth ou ailleurs. Maintenant, ils sont partis, ils ont tout laissé et nous sommes toujours abandonnés. À Beyrouth, ils se fichent de savoir comment on vit ici, si on a besoin d'aide, on ne peut compter que sur nous même. Pendant vingt ans on est resté coupé du reste du Liban, loin de tout, et maintenant c'est pareil, même sans les Israéliens. [...] Le Liban est un petit pays, mais il est encore trop grand, car l'État ne s'occupe pas de tout le monde. Ici au sud ils nous laissent. Tu es venu de Beyrouth, tu as vu les routes pour venir ici ? Et les barrages ? Tu as vu les barrages ? Comme si nous n'étions pas des Libanais comme les autres... [...] (AMINE, [B] LIB. 5)

À partir de ces trois extraits d'entretien, on perçoit plusieurs éléments marquants par rapport au vécu et à la situation ressentie des populations vivant à proximité de la frontière du sud Liban. Tout d'abord, l'occupation israélienne, qui a duré environ vingt ans, est une période qui a profondément marqué toutes les générations, car parmi ces trois extraits d'entretien, il y a deux hommes de 67 et 31 ans (Amine et Adil) et une femme de 23 ans (Sawsan), tous trois ayant d'eux-mêmes abordé ce sujet. Ensuite, s'il est vrai que chacun ressent différemment cette période, tous expriment un sentiment à la fois d'oppression et de danger durant l'occupation et également un sentiment d'abandon. Cette situation d'abandon et de distance par rapport à Beyrouth est exprimée plus ou moins fortement et représente un élément structurant du vécu des différentes personnes rencontrées. Cependant, on remarque clairement une impression d'abandon ou de délaissement de la part des autorités de l'État libanais, même après le retrait israélien. Réel ou ressenti comme tel, ce type de propos est souvent revenu de manière plus ou moins centrale et directe dans les entretiens.

La question qui se pose est maintenant de savoir si l'effet est propre à la zone en tant que zone frontalière à la marge de l'espace national, ou si la situation d'occupation militaire de cette partie du Liban est la cause principale de ce vécu et renforce cette situation périphérique.

Plusieurs matériaux recueillis sur le terrain permettent d'apporter des éléments de réponse à cette question. En premier lieu, un autre extrait d'entretien avec le portrait d'un chauffeur de bus qui relie Beyrouth à des villes et villages du sud Liban et, en second lieu, les notes de terrain que j'ai prises, témoignent de la distance et du temps nécessaires et ressentis pour se rendre sur la zone depuis Beyrouth. C'est autant la dimension vécue des populations que celle du chercheur qui permettent d'apporter des compléments.

Portrait d'Hassan¹⁸⁷ chauffeur de bus reliant plusieurs villages chrétiens du sud Liban à Beyrouth :

Hassan est un chauffeur de bus. Il effectue les liaisons entre Beyrouth et les villages chrétiens du sud deux fois par semaine. Le circuit est toujours le même, car « le sud c'est spécial, il faut connaître, c'est dangereux ». À Beyrouth, on « charge le bus » en trois lieux de ramassage situés « uniquement dans les quartiers chrétiens » de Beyrouth. Parfois, on prend quelques « musulmans » pour compléter le bus, mais « que des personnes qu'on connaît », on transporte aussi « quelques marchandises pour les familles, pour les amis restés au village ». Les propos d'Hassan témoignent d'une certaine rigueur dans l'organisation, rien n'est laissé au hasard, quand on part pour le sud si « spécial » à ses yeux. Il connaît bien le sud du Liban, car « même pendant la guerre et l'occupation [il était] un des seuls à oser [s'] y rendre ». Il est vrai qu'« [Il en connaît] les routes et les chemins, les pièges et les dangers ». Hassan a 52 ans et avec son fils de 22 ans qui s'occupe des billets, du placement des voyageurs et du rangement des bagages et marchandises, le voyage vers le sud Liban, « à la frontière » prend des airs d'aventure.

À plusieurs reprises, j'ai eu recours à Hassan pour effectuer la liaison entre les villages du sud Liban, où les enquêtes ont été effectuées, et Beyrouth. Ces multiples voyages ont permis d'apprécier sa connaissance du sud, de ses gens et de ses espaces. Une fois la confiance établie, les éléments de témoignage se sont multipliés, constituant autant d'informations précieuses pour l'enquête de terrain. Cependant, tous les voyages effectués ne se sont pas faits uniquement avec ce chauffeur, parfois le taxi ou d'autres bus ont aussi été utilisés. La « barrière de la langue » représente un obstacle important à la discussion. Hassan a étudié le français « quand [il était] jeune » – il « comprend un peu » et parle aussi anglais. C'est donc avec lui que les échanges les plus fournis se sont déroulés. Dès lors, compte tenu de ces éléments, j'ai choisi de privilégier les échanges sous forme d'entretiens avec Hassan et l'observation et la prise de note dans le carnet de terrain lorsque j'ai emprunté d'autres moyens de transport que le bus conduit par Hassan (taxi, autre bus et chauffeur...). Aux éléments d'entretien ont ainsi été ajoutés des extraits du journal de terrain que j'ai tenu. Ces deux matériaux se complètent finalement apportant chacun dans leur registre des informations d'ordre différent.

Hassan prend la route du sud Liban pour y déposer les voyageurs, souvent les mêmes - « on se connaît » – dans les différents villages chrétiens situés au sud du Liban, le long de la frontière avec Israël. Il effectue ce travail depuis longtemps, au moins deux fois par semaine. Hassan est originaire du sud Liban, du Jabal Amel, cette région du sud Liban qui a été occupée pendant plus de vingt ans par l'armée israélienne et les supplétifs de l'A.L.S. Pendant l'occupation et la guerre civile, c'était « quasiment impossible d'aller au sud », il fallait éviter les barrages des « Syriens », mais aussi ceux des différentes factions armées, des « Palestiniens » ou encore ceux des Israéliens et de l'A.L.S. À chaque fois, « on savait

¹⁸⁷ Les noms sont changés à la demande des personnes interrogées. (Hassan, [B] LIB. 6)

qu'on pouvait être tué ». Hassan est chrétien, et originaire d'un des villages du sud du Liban où vivent encore des populations libanaises chrétiennes. Mais comme beaucoup de chrétiens du sud, c'est à Beyrouth qu'il réside, dans un quartier chrétien de la capitale. Cette situation est fréquente, même si on habite à Beyrouth, on garde de profondes attaches avec son village et sa région d'origine. L'attachement à ses origines géographiques est aussi un attachement à son groupe social, à sa confession. Le fait de relier Beyrouth aux villages du sud, c'est une manière de « maintenir le lien », de « ne pas abandonner ces terres et ceux qui sont restés ».

Abandonner les terres ?

Oui, ne pas les laisser aux musulmans qui sont déjà partout autour, qui sont plus nombreux que nous. (HASSAN, [B] LIB. 6)

Musulmans ou chrétiens, mais Libanais malgré tout, non ?

Oui libanais, mais les musulmans sont alliés aux Syriens et aux Palestiniens avant cela. Ils [les musulmans] ont détruit le Liban.

Et l'intervention israélienne ?

Eux aussi, ils ont détruit le Liban, ils ont chassé les Palestiniens qui ensuite sont venus ici.

Pour autant, Hassan précisera ensuite au cours d'un entretien suivant que, pour lui, les relations avec les Israéliens ou avec les membres de l'ALS, étaient « plutôt bonnes ». Certains membres de sa famille allaient d'ailleurs « travailler en Israël et y gagnaient bien leur vie quand la frontière était ouverte » (HASSAN, [B] LIB. 6).

Beyrouth, la capitale lointaine, la frontière ouverte avec Israël si proche... voilà sans doute résumé un des éléments de la problématique des populations du sud, notamment chrétiennes. Ces populations doivent en effet faire face à un double sentiment de mise à l'écart, à la marge, à la périphérie d'un espace national longtemps divisé et éclaté. Dans ce contexte global, la situation au sud du Liban est à considérer en tant qu'espace « périphérique », mais aussi « convoité »¹⁸⁸.

D'un point de vue géographique, le sud du Liban est resté pendant longtemps difficile d'accès, voire coupé du reste du Liban pendant les vingt ans d'occupation israélienne. Beyrouth concentre beaucoup des ressources et activités du Liban. Le sud du Liban reste rural et en retard de développement en dépit des volontés politiques locales,

¹⁸⁸Seguin Jacques (1989) : *Le Liban-sud. Espace périphérique, espace convoité*. Paris, L'Harmattan, 213 p.

individuelles et collectives. Ces régions de moyenne montagne aux altitudes de 600 à 800 mètres en moyenne restent encore rudes et parfois enclavées du fait de la rareté et de l'obsolescence des voies de communication, de leur dangerosité aussi. Il y a certes la route qui longe le littoral qui passe par Tyr puis qui descend jusqu'à Naqoura. Le camp des Nations unies installé dans cette ville à la frontière avec Israël n'est sans doute pas étranger à l'existence de cette route côtière et au fait qu'elle soit régulièrement entretenue. Il y a aussi quelques axes transversaux vers Nabatiyé plus au nord, puis quelques routes secondaires qui serpentent à flanc de montagne jusqu'à Bent Jbeil ou encore Rmaich juste à la frontière. La géographie et la topographie ne facilitent pas les communications.

De même, l'histoire du Liban, notamment celle du sud du Liban représente un autre élément qui permet de mieux comprendre pourquoi dans le cas des populations du sud, le sentiment d'être à la marge, d'avoir une réalité singulière est un fait extrêmement répandu dans les consciences. Pour l'ensemble des Libanais vivant au sud du Litani, cette rivière qui coule d'est en ouest jusqu'à la côte méditerranéenne, Beyrouth est loin. Loin en termes de temps (de 2 à 3 heures par la route) plus que de distance physique (Beyrouth est à une centaine de kilomètres de Bent Jbeil) au regard de la taille du Liban dans son ensemble (10 452 km²), loin aussi du fait des différences de mode de vie et des préoccupations quotidiennes. Les rythmes, les fréquences et les activités sont autant d'éléments palpables, matériels qui témoignent de ces différences, de la singularité de la vie au sud du Liban, loin de la capitale. Ce décalage est apparu avec d'autant plus de force dès lors qu'on compare les rapports aux faits selon que l'on s'adresse à un « jeune » vivant au sud ou à un « ancien ». L'attractivité de la capitale est d'autant plus forte que la possibilité de travailler au sud du Liban est compliquée, ou les seules opportunités qui s'offrent se trouvent dans des activités agricoles pour l'essentiel. Pour autant, là encore, des exemples peuvent montrer la volonté de rompre avec ce modèle. C'est le cas par exemple avec des projets en matière d'offre de formation et d'éducation, comme dans la Ville de Rmaich où un établissement d'apprentissage technologique se développe à l'initiative du monastère maronite implanté à proximité de la ville.

Cette situation de marginalité ressentie, vécue et intériorisée est d'autant plus forte chez les populations chrétiennes du sud qu'elles sont d'une certaine manière doublement marginalisées. Marginalisées par rapport à Beyrouth qui fait office de centre où se polarisent les activités et ressources du pays, et marginalisées par rapport au reste de la population du sud du Liban très majoritairement musulmane, chiite notamment. À la situation géographique périphérique s'ajoute ainsi une appartenance sociale à un groupe, à une confession (les chrétiens) minoritaire dans cette partie du Liban. Cette double réalité n'est pas étrangère au fait que l'ouverture de la frontière avec Israël durant la période de l'occupation pouvait représenter une « opportunité » pour échapper à cette marginalité

vécue et subie. L'espace frontalier ne représente plus en soi une limite, un confin ou une périphérie du territoire national, mais une interface. C'est-à-dire un espace à partir duquel on se projette vers un ailleurs qui ne renvoie pas à cette réalité de la marginalité. Ces éléments sont à intégrer dans l'explication du phénomène qui a consisté, pour des Libanais, à aller travailler en Israël durant l'occupation du sud du Liban. Ces situations sont bien sûr particulièrement compliquées, notamment depuis le retrait unilatéral de l'armée israélienne et la fermeture de la frontière. Ce qui est présenté comme une « collaboration avec l'ennemi » par les autorités libanaises ou par les responsables du Hezbollah peut néanmoins être lu et analysé aussi sous cet angle.

Pour autant, la crainte de parler de cette situation est palpable chez la population des villages du sud du Liban. Ce n'est qu'à demi-mot, de manière sous-entendue, sans plus de détail qu'on comprend qu'untel ou untel dans une famille a travaillé en Israël durant cette période. « Il ne faut pas en parler, ça peut être dangereux » entend-on lorsqu'on aborde même indirectement la question. « Je ne sais pas, je ne connais personne qui a travaillé avec les Israéliens, mais on dit que quelques personnes ici ont travaillé avec les Israéliens... » (AMINE, [B] LIB. 5). C'est le type de réponse qui vient souvent conclure la discussion sur ce point. Ce n'est qu'avec le temps, qu'avec la confiance qui grandit, qu'avec l'assurance que ces informations ne seront pas divulguées, que l'on n'en parlera pas à l'extérieur... que l'on parvient à gagner une confiance suffisante pour que commencent les confidences. Il est toujours difficile dans ce contexte de recueillir une information précise, de mesurer la véracité des propos, cependant il arrive que l'on puisse recouper les informations selon les sources. Par petites touches successives, lors de conversations sans témoin, sans matériel d'enregistrement, après que mon interlocuteur y ait réfléchi, je parviens à avoir quelques bribes d'informations et de réponses à des questions posées précédemment et restées jusque-là sans réponse.

L'estimation du nombre de personnes qui auraient travaillé en Israël atteint 450 ou 500 personnes pour une ville de plusieurs milliers d'habitants comme Rmaich. Dans le cas de Bent Jbeil, les informations sont encore plus difficiles à obtenir tant la présence redoutée du Hezbollah est forte. « Ici tout se sait, il ne faut pas parler de cela » s'entend-on répondre. Que veut dire « travailler pour Israël » ? Est-ce aller travailler en Israël dans une entreprise, dans un Kibboutz de l'autre côté de la frontière ? Ou bien est-ce travailler en tant que milicien de l'ALS aux côtés de l'armée israélienne, dans l'administration parallèle mise en place pour organiser l'occupation au cours de ces années d'occupation ? Ces questions se heurtent, là encore bien souvent, si ce n'est à un silence poli et quasi définitif, tout au moins à des réponses évasives et fuyantes qui témoignent de la peur et de la gêne que réveillent ces questions. Il ne faut pas oublier que « ceux qui ont collaboré sont en prison » ou « sont

tués ». « Les militaires libanais viennent les chercher ou c'est le Hezbollah qui s'en occupe... (En déplaçant son pouce de gauche à droite au niveau de la gorge) » (HASSAN, [B] LIB. 6).

Avec le retrait israélien, décidé unilatéralement par le gouvernement, le sud du Liban a été laissé à lui-même, « une fois de plus » cette fois par Israël. Le gouvernement libanais a ensuite eu les plus grandes difficultés pour y imposer un ordre politique qui ne soit pas concurrencé par le Hezbollah qui incarne la résistance à Israël, dont les portraits des « martyrs » occupent les entrées des villes chiites du sud, aux côtés des symboles à la gloire de l'organisation armée et politique. Pour beaucoup de Libanais, ce nouvel « abandon », cette fois d'Israël et l'incapacité de l'État libanais à « venir soutenir les populations du sud » sont vécus comme une nouvelle désillusion, comme une « trahison ». Là encore, « les gens du sud [les chrétiens] sont laissés » et « À Beyrouth, ils [les hommes politiques chrétiens de Beyrouth] ne s'occupent pas de nous [les populations chrétiennes du sud] ». L'impression manifeste de ne compter pour rien dans le jeu politique local, national et international conforte cette situation de périphérie et de repli sur soi particulièrement fort chez les chrétiens du sud du Liban. Même la France, « la mère du Liban » [...] « ne s'occupe pas des chrétiens ». Pourtant, « il y a des Français dans la FINUL, mais ils restent à Naqoura » et ils ne viennent que « rarement » nous voir (HASSAN, [B] LIB. 6).

Tous ces éléments permettent de mesurer le vécu de populations chrétiennes du sud du Liban, leur rapport aux autres, à la frontière et les pratiques de l'espace frontalier. Ce qui ressort des entretiens, des portraits de quelques habitants du sud du Liban, qu'ils soient chrétiens ou musulmans, qu'ils soient riverains de la frontière ou non, c'est cet enracinement d'un sentiment d'abandon et d'éloignement qui témoignent d'une situation à la marge, à la périphérie. Vivre à la frontière, pour bien des Libanais de cette région, ce n'est pas tant dans son acception géographique, spatiale qu'il faut l'entendre. C'est aussi au sens de marge et de périphérie sociale que cela doit être compris. Autrement dit, la situation périphérique doit se lire non seulement à partir de la dimension spatiale, mais aussi s'interpréter au niveau social.

1.2. Vivre au front : quotidien et pratiques frontalières chez des combattants du Hezbollah

D'autres éléments recueillis au cours des entretiens au sud du Liban peuvent attester de cette situation périphérique qui caractérise en partie la région et la zone frontalière avec Israël. Au cours d'entretiens avec des membres du Hezbollah, d'autres données sont à prendre en compte quant à la vie et aux pratiques sur l'espace frontalier du

sud du Liban. Pour certains chiites libanais, miliciens du Hezbollah, la réalité frontalière prend une tout autre dimension. L'approche et les problématiques sont différentes de celles que des populations chrétiennes ont pu développer et formuler. Cependant, pour différentes qu'elles soient, elles aboutissent là encore à des réalités qui correspondent à des situations de marges et de périphérie au sens où les pratiques observées se placent dans un champ particulier : celui du conflit politique et armé.

L'un des premiers éléments qui va aussi dans le sens de la singularité de cet espace frontalier au sud du Liban est apparu lorsque j'ai demandé comment s'effectue l'entrée au Hezbollah. Comment on s'engage dans la lutte armée au Hezbollah ? Même si des situations particulières peuvent expliquer tel ou tel choix en ce domaine, et que le nombre de personnes qui ont accepté de répondre aux questions est modeste, ressort toutefois à chaque fois dans les réponses, le rapport à l'espace, à la « terre », à la « territorialité »¹⁸⁹. L'idée de « défendre la terre » face à Israël qui veut « chasser les Arabes » est, au-delà du discours idéologique, un élément couramment développé par la branche politique du Hezbollah, un élément déterminant pour expliquer l'engagement sur le terrain. Ainsi, lorsqu'au sud Liban, on pose la question à un combattant libanais du Hezbollah du pourquoi de son engagement, il explique qu'il a pris les armes le jour où Israël est entré au Liban et qu'une partie des terres de sa famille a été réquisitionnée pour y installer des soldats israéliens. « On ne pouvait plus cultiver notre propre terre » [...] « On n'était plus chez nous ». C'est ce type de raisons qui auraient poussé à la résistance armée ce Libanais. D'autres éléments viennent aussi s'ajouter, par exemple le sort réservé aux Palestiniens. « Les Israéliens ne prendront pas notre terre comme ils ont fait en Palestine », ajoute aussi l'un des enquêtés (FAOUZI, [B] LIB. 10).

Quelles sont à partir de là, les pratiques de l'espace frontalier qui peuvent être relevées ? Que signifie vivre à la frontière en termes de comportement et de pratiques de l'espace pour un combattant du Hezbollah ?

Pour les miliciens du Hezbollah, les pratiques de l'espace frontalier répondent à un double objectif. Vivre à la frontière c'est d'abord un acte de lutte et de résistance qui s'inscrit dans un combat, « on est ici pour combattre Israël et son armée » (ALI, [B] LIB. 11). C'est

¹⁸⁹Dans le cas des entretiens réalisés auprès des membres du Hezbollah, il n'a pas été possible d'enregistrer les conversations. De plus, il était nécessaire d'avoir recours à une traduction de l'arabe vers l'anglais puisqu'aucune des personnes rencontrées ne parlait le français et que ma connaissance de l'arabe ne permettait pas d'effectuer les entretiens dans cette langue. Enfin, plusieurs essais ont été nécessaires afin de faire accepter le principe d'une prise de note écrite de ma part pour garder une trace des échanges. Après plusieurs tentatives et un temps important consacré à l'immersion dans un groupe de la région de Bent Jbeil et d'Aït Al Chaab, petit à petit, la confiance s'est installée et a permis d'effectuer des entretiens et de recueillir quelques éléments de parcours chez trois personnes, membres du Hezbollah. L'une à Beyrouth et deux au sud Liban.

ensuite un acte d'appropriation, le but est de « reprendre la terre du Liban », suite à « la victoire contre Israël et son armée » (ALI, [B] LIB. 11).

Ces deux objectifs revendiqués donnent lieu à des pratiques particulières de l'espace frontalier puisqu'elles sont dictées, en partie au moins, par un but politique et militaire. Politique dans le sens où la zone frontalière est un support aux discours politiques, qu'elle en matérialise en partie les fondements, qu'elle les légitime aux yeux non seulement des miliciens du Hezbollah, mais aussi d'une partie de la population libanaise (chiite notamment). L'occupation israélienne de 1978 à 2000 et l'intervention militaire de Tsahal en juillet et août 2006 montrent, sur des temporalités et des contextes politiques différents, la place centrale de la zone frontalière, à la fois dans les discours et dans les actes politiques. La frontière, et le fait qu'elle incarne la souveraineté retrouvée ou menacée du Liban, demeure au centre des discours et préoccupations. « Je suis ici pour défendre la frontière. Israël et son armée puissante sont partis et jamais ils ne doivent pouvoir revenir sur notre terre » (ALI, [B] LIB. 11).

Suite au conflit de 2006, sans que je n'aie pu mener de nouveaux entretiens pour totalement le confirmer, on peut légitimement penser que ce type de discours n'a pas disparu. Au contraire, sans doute que la « demi-défaite » d'Israël ou « semi-victoire » (tout dépend comment on souhaite interpréter les faits), a renforcé la détermination des combattants du Hezbollah. Au niveau politique encore, on peut aussi ajouter les multiples signes et symboles qui ornent les rues et les entrées des villages à proximité de la frontière. Dans le sud du Liban, les drapeaux du Liban et du Hezbollah se mêlent aux portraits des « martyrs » de la résistance armée, « tombés » au combat « contre l'envahisseur ». On trouve aussi des affiches et des portraits du leader politique du Hezbollah, Hassan Nasrallah (*Fig. 27*). Les discours politiques et les pratiques qui les accompagnent ne se limitent cependant pas à la seule dimension politique.

Au niveau militaire, les pratiques sociales de l'espace frontalier sont là aussi assez clairement identifiées. La zone frontalière est un front militaire, occupé et surveillé, renforcé défensivement afin de parer à toute offensive israélienne. En 2001, peu de temps après le retrait d'Israël de la zone sud, le Hezbollah s'est emparé de plusieurs points stratégiques et y a implanté différents points d'observation et de défense, et cela, malgré la présence de la FINUL. Même l'armée libanaise se heurte à ce fait accompli. « La résistance et la victoire contre Israël c'est nous, le Hezbollah » précise à plusieurs reprises dans les échanges un de nos interlocuteurs (FAOUZI, [B] LIB. 10).

Figure 27. Affiches du Hezbollah et du Amal



Au cours du dernier conflit de 2006, les forces armées israéliennes se sont d'ailleurs heurtées à une farouche défense basée sur une tactique de guérilla, classique dans ce type de conflit asymétrique. Depuis le retrait effectué en 2000, le Hezbollah n'a eu de cesse de renforcer sa présence et l'organisation de ses lignes de défense le long de la frontière. Il est aidé en cela par une topographie et un paysage propices aux embuscades et à l'établissement de casemates et autre bunker relié par des réseaux de tunnels difficilement repérables et destructibles. L'intervention israélienne de 2006 et l'engagement au sol de troupes confirmeront d'ailleurs ce fait. Ainsi, préparés et terrés, les combattants du Hezbollah restent un danger permanent, quasi invisible même pour les drones israéliens. La supériorité technologique de l'armée israélienne ne suffit pas à assurer une domination totale.

Au cours des recherches de terrain au sud du Liban, déjà en 2001, après de longues semaines de prises de contact avec les miliciens du Hezbollah, j'avais pu prendre en partie la mesure de la préparation et de l'organisation de ses combattants. Quelque cinq années après, il est évident que l'organisation et la préparation de l'organisation chiite n'avaient pu que progresser encore, tant au niveau des armements et des moyens que dans l'organisation et la connaissance du terrain. Dans les environs du village d'Aïta ech Chaab, j'ai pu entrer dans un espace en partie souterrain depuis lequel les combattants du Hezbollah observent la frontière comme une véritable ligne de front. Sans que je ne puisse

véritablement repérer l'environnement immédiat des lieux, ni le photographe,¹⁹⁰ j'ai néanmoins constaté l'organisation que matérialise cet espace, dont aujourd'hui encore j'ignore l'emplacement exact.

Extrait de journal de terrain, 17 novembre 2001
(Notes prises et complétées après, à partir des souvenirs de la veille)

Sur le front... sous terre.

L'atmosphère qui entoure ce moment de l'enquête est particulièrement tendue, pleine d'inattendus. Le point de rendez-vous se situe dans la ville d'Aïta ech Chaab non loin de la frontière, entre Naqoura et Rmaich. Ali et Faouzi ont enfin accepté que nous nous rencontrions. Après plusieurs rendez-vous annulés à la dernière minute, Ali est là dans une voiture comme c'était convenu. Il m'explique que nous allons rejoindre Faouzi. Je comprends qu'il est assez tendu, que c'est risqué. Je ne sais pas ce qu'il va se passer à cet instant. Ali explique que nous allons aller dans un endroit secret, mais que je ne dois pas être vu, que je ne dois pas prendre de photos, ni même d'enregistreur. Mon sac est fouillé, mon appareil confisqué, je demande juste à pouvoir garder de quoi écrire ce que je n'obtiens pas non plus malgré mon insistance.

Nous traversons la rue principale d'Aïta ech Chaab, puis on serpente entre les maisons de rues qui ne semblent mener nulle part, assis à l'arrière, presque allongé pour qu'on ne me voie pas trop de l'extérieur comme me le demande Ali, je ne distingue que quelques murs et façades de maisons. Le jour déclinant et l'éclairage extérieur étant réduit, seules quelques lumières de maisons me permettent de distinguer vaguement l'extérieur et les environs. Ali observe dans son rétroviseur si je ne remonte pas trop haut sur mon siège et me répète « Stay down ». Après plusieurs tours dans la ville d'Aïta ech Chaab, dans ses rues et ruelles, je ne sais toujours pas ce que nous allons faire. La discussion reste vague, les réponses qu'il donne à mes questions finissent toujours par un « Don't worry ». [...]

Faouzi vient d'appeler Ali sur son téléphone, ils parlent en arabe, je ne comprends pas. Ali m'explique que nous allons rejoindre Faouzi. Il est maintenant plus de 19 heures 30 et nous sortons du centre de la ville pour prendre une route qui semble aller un peu plus vers le sud (je n'en suis pas certain). On entre dans un hameau ou une ferme, dans un garage dont la porte se referme derrière la voiture. Je ne sais pas où nous sommes. [...]

Une fois dans le bâtiment, on descend quelques escaliers, puis nous entrons dans un couloir sombre. Des néons tenus par des fils éclairent ce long couloir dont les murs sont faits de béton. Enfin, après encore quelques escaliers on arrive dans une pièce d'environ 3 mètres de large sur 4 mètres de long. Au sol dans un coin des matelas et des couvertures, à côté de quoi cuisiner avec un simple réchaud et une bouteille de gaz, une table contre le mur et une chaise et un tabouret. Sur les murs sont affichés des portraits d'Hassan Nasrallah, et des affiches du Hezbollah, des versets du Coran. Seules ces affiches apportent un peu de couleur dans la pièce. [...]

¹⁹⁰Après plusieurs semaines de négociation, plusieurs rencontres au cours desquelles j'ai dû donner de nombreuses informations, des détails et répondre à diverses questions, ma présence a été acceptée parmi un groupe de combattants de la région d'Aïta ech Chaab. Cette période a été particulièrement tendue et difficile dans le travail d'enquête, puisque l'obsession de la sécurité des membres du Hezbollah a souvent remis en cause l'enquête en elle-même et ses protocoles méthodologiques. Néanmoins, à force d'obstination et de patience, une relation de confiance suffisante a pu s'établir, davantage sur des bases interpersonnelles qu'officielles. Deux membres du Hezbollah ont accepté ma présence à leurs côtés et permis que j'accède à un local enterré, dont une partie servait de lieu de vie.

Ali et Faouzi m'expliquent enfin que nous allons dormir ici ce soir et discuter. Beaucoup de questions et d'idées tournent à cet instant dans ma tête. Je suis inquiet et ils le voient. Ils m'offrent du thé et quelques galettes aux herbes, du pain libanais pita qu'ils réchauffent, du fromage de chèvre aussi. Nous sommes dans un endroit « secret », on ne doit pas savoir que je suis venu ici, c'est dangereux pour moi, mais aussi pour eux m'expliquent-ils. Je comprends petit à petit que ce lieu fait sans doute partie de ces bunkers qu'ils m'ont dit avoir construits avant et depuis le retrait de l'armée israélienne. « Ici, Israël peut bombarder on ne risque rien » plaisante Faouzi. Lorsque je demande si nous sommes loin de la frontière, Faouzi répond que non sans donner plus de détails. « On peut la voir, mais c'est trop dangereux, on ne peut pas te montrer le reste » ajoute Ali. « Ce que tu vois là c'est déjà beaucoup de risques, personne n'a le droit de venir ici, il ne faut pas le dire », ajoute-t-il. [...]

Cette expérience reste un moment intense au cours duquel j'ai cherché à retenir le maximum d'informations étant donné que je n'avais pas de moyens techniques (appareil photo, carnet de prise de note...) pour garder une trace de ces instants. Sans que ce moment soit pleinement satisfaisant d'un point de vue méthodologique et sans qu'il réponde à tous les gages de scientificité, il me semble néanmoins que l'on peut tenter d'en tirer quelques enseignements et faits.

Tout d'abord, cela témoigne du degré d'organisation du Hezbollah et de ses moyens matériels pour assurer la surveillance et la protection de la frontière. On peut supposer que ce lieu n'est en soi pas un lieu extrêmement « stratégique » et « sensible » sinon je n'aurais pas pu y accéder. Cependant, il démontre qu'il existe une volonté réelle de constituer un système de défense le long de cette frontière qui est une « ligne de front » militaire.

Ensuite, en lien avec cela, les pratiques de l'espace se trouvent donc traduites matériellement par l'existence même de ce type de lieu : la frontière est une zone de guerre pour les miliciens du Hezbollah. La surveillance et la défense de cet espace en sont une des pratiques observable et identifiable.

Enfin, la vie elle-même au niveau de la frontière est guidée, structurée par ces pratiques qui matérialisent un type de rapports sociaux qui prennent la forme d'un antagonisme violent à l'égard d'Israël, considéré comme un ennemi contre lequel il faut faire front, qu'il faut être prêt à combattre.

Si on avance un peu plus encore dans l'analyse et l'explication des faits observés et décrits, on peut considérer que le rapport de forces qui est établi au niveau de cette frontière entre Israël et le Liban, ou plus précisément entre Tsahal et le Hezbollah, est inscrit dans un rapport social dont les contradictions sont absolues, c'est-à-dire irréductible où le but est de supprimer de manière violente l'un des deux protagonistes. L'intervention de juillet et août 2006 ne traduit d'ailleurs pas autre chose, le gouvernement israélien ayant largement martelé que la cible était bel et bien le Hezbollah et non le Liban (bien que sur le terrain la distinction soit pour le moins difficile à faire tant les victimes et les dégâts collatéraux sont considérables) et que le but est de réduire à néant sa capacité de nuisance

et d'attaque sur le nord d'Israël et ses populations. On est donc bien dans un rapport de domination entre ces deux principaux acteurs, l'opposition politique et militaire ne faisant que traduire ce type de rapport social. Que cela soit au niveau des processus observables et repérables ou de la forme de la frontière, il y a une traduction matérielle des rapports sociaux tant par les pratiques, les actes que par les discours.

D'autres contextes frontaliers, d'autres situations sociales peuvent aussi traduire ce que « vivre à la frontière » veut dire, c'est-à-dire vivre aussi bien dans une situation de marge et de périphérie sociale et spatiale.

1.3. Itinérances et migration : subir (et vivre à) la frontière

Une autre manière d'appréhender les pratiques frontalières consiste à s'intéresser à la notion de limite qu'incarne la frontière à partir du vécu d'hommes et de femmes qui cherchent à s'affranchir de celle-ci dans le cadre de la migration. Alors que la migration est un processus qui se traduit par une pratique de la mobilité, force est de constater qu'en bien des situations cette mobilité est remise en cause, arrêtée par la volonté politique de fermer les frontières. Le migrant devient alors un homme ou une femme qui se heurte à la frontière, qui la subit. Une image traduit assez bien cette situation paradoxale. Au cours d'un des entretiens réalisés non loin de Ceuta, Driss, un migrant d'origine mauritanienne âgé de 26 ans, explique et analyse sa situation. Après avoir fait des études supérieures en France dans une université parisienne, il a dû arrêter et « rentrer au pays », car il n'avait plus les moyens de vivre en France et « la préfecture ne le lâchait plus ». Voici ce qu'est, selon lui, la situation de migrant.

[...] Tu vois, les gens comme moi, nous sommes comme des insectes, comme des mouches qui viennent taper sur une vitre. Tu as déjà vu une mouche sur la vitre... dans une voiture par exemple ? Elle est enfermée et vole en tapant sur le pare-brise de la voiture. Elle rebondit jusqu'à en devenir folle (*il mime la scène avec la main*). Elle ne comprend pas, car elle voit l'autre côté, mais elle ne voit pas la barrière de la vitre, c'est comme une frontière. C'est pareil. Elle essaye et essaye encore de passer. Ça peut durer longtemps. Peut-être qu'elle peut en mourir, mais peut-être qu'elle peut arriver à trouver la fenêtre entrouverte, sur un côté. Et là pour elle c'est la liberté. Eh bien les gens comme moi qui essaient d'aller de l'autre côté de la vitre, celle de la télévision qui montre la France, l'Italie, l'Europe...on est comme des mouches et on espère un jour passer. Moi ma vitre c'est la frontière. [...] (DRISS, [B] CEUT. 3).

Cet échange et cette image utilisée pour décrire une situation subie et vécue témoignent de milliers de situations qui se retrouvent aux frontières de l'Europe où par

milliers des migrants se heurtent à cette limite frontalière. Combien parmi eux ne trouvent finalement pas « la fenêtre entrouverte, sur un côté » ? Combien parmi eux sont stoppés sur les marges externes de l'Europe ou de l'espace Schengen ? La multiplication des campements informels, des regroupements le long des frontières de l'Europe matérialisent une situation, une réalité vécue et subie par des milliers de migrants.

Ces situations sont aujourd'hui médiatisées et pas seulement sur les frontières du sud de l'Europe. D'autres frontières concentrent des présences qui sont autant de personnes qui apparaissent comme des « ombres » qui attendent le « bon moment », le passeur ou l'opportunité. Le renforcement des frontières par les autorités administratives, politiques, policières et judiciaires accroît les difficultés, le danger et précipite des milliers de personnes dans la clandestinité et l'illégalité. En France, le « délit de solidarité » est dénoncé par les associations qui tentent de venir en aide aux migrants qui s'entassent dans des camps de fortune dans l'attente de traverser pour rejoindre le Royaume-Uni par exemple. Non loin de Ceuta et de Melilla, deux enclaves espagnoles sur le continent africain, la situation n'est pas moins dramatique. Ces deux espaces sont comme des camps retranchés derrière les murs, les grillages et autres barbelés sur lesquels viennent mourir des candidats à l'exil et à l'immigration. Là aussi du fait de l'accroissement des difficultés pour traverser ces frontières, les migrants restent durant des semaines et des mois à proximité dans des camps informels attendant une opportunité pour passer. Bien souvent, comme cela m'a été confirmé lors d'entretiens, certains migrants travaillent pour gagner de quoi vivre sur place quelque temps, pour ensuite poursuivre leur avancée vers l'« eldorado » européen. Pour passer les frontières, il faut de l'argent pour payer sa place auprès des passeurs et de leur réseau. Tout un système se met alors en place.

À proximité de Ceuta, dans la forêt de Beliounech, plusieurs campements de fortune sont dressés par des migrants qui attendent pour passer en Europe. Les conditions de vie sont difficiles, précaires, parfois inhumaines. Sur ces espaces, tout semble s'additionner pour augmenter les difficultés, pour éprouver les espoirs et les corps parfois déjà bien affaiblis après avoir traversé une partie de l'Afrique. Que ce soient les conditions climatiques, l'absence des siens et l'inquiétude ou encore le danger d'une intervention violente des forces de l'ordre marocaines, tout semble se lier contre les migrants. Quelques témoignages décrivent les interventions des policiers marocains, qui s'apparentent à de véritables expéditions commando dans cette forêt où sont cachés les migrants.

Figure 28. Extrait du Livre noir de Ceuta et Melilla

GUERRE AUX MIGRANTS : LE LIVRE NOIR DE CEUTA ET MELILLA,
Migreurop, juin 2006, 106 p.

[...]
Le 29 septembre 2005, la communauté internationale découvrait la situation des migrants et demandeurs d'asile en transit au Maroc, après la mort d'au moins cinq personnes lors d'une tentative d'« attaque massive » des grillages de Ceuta – selon l'expression consacrée. [...]

Ainsi, dans la nuit du 28 au 29 septembre [2005], alors que doit s'ouvrir le lendemain matin le sommet des ministres espagnol et marocain à Séville, environ 500 personnes se dirigent vers les grillages de Ceuta.

« Ceux qui n'étaient pas d'accord sont restés sur place dans la forêt, mais beaucoup sont venus quand même, car ils savaient que de toute manière ils subiraient la répression policière. » (Mamadou D., Guinéen, *Témoignage forêt de Bel Younech 1/10/2005*)

« On a commencé à partir vers 23h et on est arrivés aux grillages vers 1h du matin. On était séparés en plusieurs groupes. Je crois 5 groupes. » (Moussa B., Guinéen, *Témoignage forêt de Bel Younech 1/10/2005*)

« On était plusieurs groupes, le plus grand groupe était devant. » (Eric S., Guinéen, *Rabat 2/10/2005*)

A l'approche des grillages, « l'attaque » pouvait commencer :

« Il n'y avait pas assez de gants pour tout le monde, certains sont montés sans. Ceux qui étaient blessés se sont rendus. Nous sommes arrivés nombreux, quand nous avons commencé à attaquer, les « Alis » [surnom donné par les migrants aux membres des forces auxiliaires marocaines] sont descendus, ils sont arrivés par le côté et ils ont tiré. Quand on a commencé à attaquer les grillages, la guardia civil tirait. Je ne sais pas qui a tiré en premier. Les deux premières personnes que j'ai vu tomber sont tombées du côté marocain, je ne sais pas si elles étaient mortes mais je les ai vu tomber suite aux coups de feu. La troisième personne que j'ai vu tomber, je la connaissais, c'était un Guinéen, et il a été tué. Il est tombé devant moi. C'est la guardia civil qui l'a tué. Je le connaissais parce qu'on a fait presque trois ans en Libye ensemble. Quand il est tombé, je me suis arrêté pour aider mon ami, je n'ai pas continué. C'était entre les deux grillages. Quand j'ai vu que je ne pouvais rien faire, j'ai escaladé le deuxième grillage. J'étais perturbé par la mort de mon ami. Les gardes civils m'ont encerclé et attrapé. Je n'ai pas été frappé mais beaucoup de mes amis arrêtés avec moi avaient reçu des balles en caoutchouc. Ils m'ont attaché avec des menottes, après ils nous ont remis de l'autre côté. Il y avait beaucoup de panique entre les grillages et après le deuxième grillage. Il y avait beaucoup de blessés. Ils se sont laissé attraper. » (Moussa B., Guinéen, *Témoignage forêt de Bel Younech 1/10/2005*)

Guerre aux migrants

**Le livre noir
de Ceuta et Melilla**



migreurop

[Extraits p. 11 et 12.]

En 2005, plusieurs témoignages faisaient état de ce type d'opérations. Le réseau *Migreurop* a d'ailleurs rassemblé dans une publication plusieurs récits qui témoignent de cette « guerre aux migrants » qui est menée aux portes de l'Europe (Fig. 28). Ce travail d'enquête effectué à la fin de l'année 2005 et rendu public en 2006 montre les difficultés rencontrées par les migrants, leurs conditions de vie à Ceuta et Melilla. Ce travail militant

cherche aussi à dénoncer les conditions humanitaires déplorables dans lesquelles sont laissés les migrants du continent africain. Plusieurs rapports et déclarations¹⁹¹ d'ONG et d'associations d'aide aux migrants alertent d'ailleurs sur ces situations et relatent également les violences policières que subissent les migrants.

Au cours des enquêtes de terrain, j'ai pu également prendre la mesure de cette situation tendue. Deux témoins racontent que les forces de police marocaines n'hésitent pas à user de la violence contre les migrants, à détruire leur campement, parfois à voler le peu de biens qu'ils ont sur eux. Moussa, jeune sénégalais de 26 ans, accompagné d'Abdoulaye son ami sénégalais de 28 ans, racontent ce qu'ils ont vécu au cours d'une de ces opérations « coup de poing » des policiers marocains.

On était dans la forêt avec Abdoulaye (*il me l'indique d'un hochement de menton, Abdoulaye est avec nous, assis et écoute*) et un autre sénégalais qui est de Tiaroye, tu te rappelles ? (*demande Moussa à Abdoulaye qui confirme*). Il y avait aussi un Malien, mais on ne l'a pas revu depuis longtemps, il a peut-être réussi lui... On dormait là-bas depuis plusieurs semaines. Il était environ 20 heures, c'était après la prière, j'en suis sûr, c'était après la prière. Il y a un gars qui passe en courant à côté de nous, on allait manger. Le gars tout paniqué, il nous dit de partir et il répétait « Police », « Police », « Police ». On n'a rien compris, on s'est regardé et on s'est mis à courir aussi. J'ai juste eu le temps de prendre mon sac et c'est tout (*Moussa finit sa phrase dans un éclat de rire nerveux, rejoint par Abdoulaye et moi même*). (MOUSSA, [B] CEUT. 1)

Et ensuite ? Qu'est-ce qui s'est passé ?

On a couru sans savoir où aller, droit devant. Après on est tombé sur les policiers, ils étaient nombreux, des dizaines, droit devant nous, ils criaient et nous insultaient, « Negro », « sale chien » tu vois ? Ils étaient juste derrière nous, on est repartis dans la forêt, j'étais perdu. À ce moment, je savais plus où j'étais, toi Laye (*Moussa utilise le diminutif Laye quand il s'adresse à Abdoulaye*) je sais même pas où tu étais. J'ai marché dans la forêt, des fois j'entendais des bruits et je me mettais à courir, puis je me suis caché. Je suis resté là pendant des heures, j'avais peur. Les policiers, ils en ont attrapé des gars autour ce soir-là, j'ai cru que j'allais me faire tabasser. C'est ce qu'ils font. (MOUSSA, [B] CEUT. 1)

Donc tu ne t'es pas fait arrêter ce soir-là ?

Non. Mais c'était chaud. Parce que tu vois s'ils t'arrêtent ils peuvent faire ce qu'ils veulent de toi, tu peux mourir, personne ne le saura. Ils font ça pour nous faire partir,

¹⁹¹ Voir par exemple : Cimade, « La situation alarmante des migrants subsahariens en transit au Maroc et les conséquences des politiques de l'Union européenne », octobre 2004 ; Médecins sans frontières, « 500 immigrants abandonnés dans une zone désertique au Maroc après avoir été expulsés de Ceuta et Melilla », Communiqué du 7 octobre 2005 ; Amnesty International « Espagne/Maroc. Un an après Ceuta et Melilla, les droits des migrants sont toujours en danger », EUR 41/009/2006, 26 octobre 2006 ; GADEM, « La chasse aux migrants aux frontières sud de l'Europe. Conséquences des politiques migratoires européennes. », juin 2007.

pour nous faire peur. Mais ils ne comprennent rien. Nous on ne demande pas mieux que de partir, ils nous laissent passer et je pars, je veux partir, c'est tout ce que je demande... (Abdoulaye l'interrompt et prend la parole) (MOUSSA, [B] CEUT. 1)

Tu vois, c'est simple à comprendre, nous on veut pas venir ici au Maroc. C'est eux qui nous bloquent ici, moi je veux aller en Italie rejoindre mon cousin. Là-bas on a un business, on vend des produits du Sénégal, sur les marchés, ça gagne bien. Moi je veux juste travailler, envoyer de l'argent au pays et c'est tout. Je veux pas de problème. Au Sénégal, y a pas de travail, y a pas d'avenir pour des jeunes comme nous. On fait des études, y a pas de travail. J'ai étudié pendant 4 ans à l'université Cheik Anta Diop à Dakar, pour rien, j'ai pas de travail, que des petits boulots. On doit partir, et inch'allah on passera la frontière pour trouver un travail. [...](ABDOULAYE, [B] CEUT. 2)

La vie à la frontière n'est donc pas un choix pour les migrants, c'est l'impossibilité de traverser la frontière qui les contraint à rester et à en subir la réalité entre arbitraire, injustice et danger. Comme l'illustrent ces situations décrites, constatées, le rapport à l'espace frontalier est inscrit dans un rapport de domination dont les migrants n'ont pas ou plus les moyens de s'extraire. Marginalisés de fait par leur situation de clandestins, pauvres et à la merci des multiples dangers qu'ils encourent, ils tentent de dépasser leurs propres limites pour traverser ces frontières. La frontière est devenue un horizon indépassable dont il faut tenter de s'extraire pour continuer à avancer, pour continuer à croire en un avenir meilleur, là-bas en Europe. Les pratiques des migrants sont déterminées par cette réalité. Traverser la frontière devient une obsession au même titre que de « trouver de quoi manger et boire », de quoi survivre et « tenter sa chance » à nouveau, comme le répètent Moussa et Abdoulaye.

Ça fait plus d'un an qu'on est ici et on a essayé de passer au moins dix fois et à chaque fois ça n'a pas marché. Maintenant c'est plus dur depuis ce qui s'est passé quand les gars ont essayé de passer en force. [Tentative de passage de plusieurs centaines de migrants en août et septembre 2005]. Maintenant, ils te prennent et ils t'envoient loin au sud, tu retournes à Dakar direct. (MOUSSA, [B] CEUT. 1)

Cette situation aux frontières, ces pratiques quotidiennes s'inscrivent de manière plus globale dans un processus de traitement politique, juridique, policier et militaire des migrants. On est ici en plein dans la gestion du « nouvel ordre migratoire » (H. Pellerin, 2003). Au bout de la chaîne décisionnelle politique et administrative coordonnée de manière internationale, ici entre l'Espagne et le Maroc, mais plus largement entre l'Europe et les pays de la zone méditerranéenne, les conséquences de ces choix politiques en matière d'immigration se traduisent par des effets concrets au niveau des frontières. Les pratiques de passage des frontières par les migrants se heurtent à celles des forces de police et militaires qui ont la charge de les « protéger ». La frontière devient, là encore, une ligne de front qui ne doit pas être franchie.

Arrestations et expulsions se multiplient donc sur cette ligne de front dont Ceuta et Melilla sont des « têtes de pont », et les dispositifs de contrôle s'ajoutent les uns aux autres. Ces dispositifs combinent à la fois les effectifs humains (policiers, douaniers, militaires...) et les moyens technologiques (radar, caméras infrarouges, détecteurs de mouvement, détecteur de Co²...) tout ceci complétant les grillages, barbelés et murs qui matérialisent encore un peu plus la frontière.

Figure 29. La clôture de barbelés à Ceuta



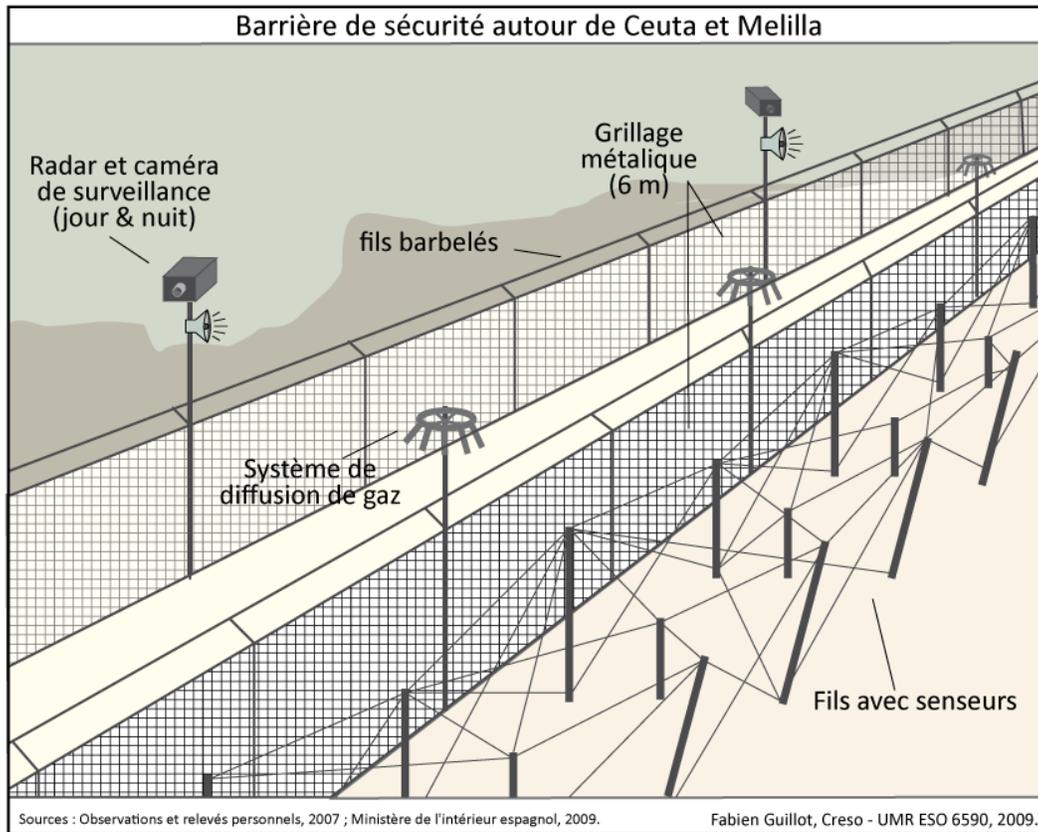
Ces moyens consacrés à la lutte contre l'immigration sont le résultat d'un effort commun des membres de l'Union européenne en lien avec les pays du pourtour méditerranéen. Les responsables politiques européens, comme Franco Frattini, vice-président de la Commission européenne, se satisfont d'ailleurs pleinement de cette « montée en puissance » des dispositifs de contrôle : « (...) Je crois que nous avons désormais assez de matériel : 115 bateaux et 25 hélicoptères ont été mis à notre disposition par les États membres, en dix jours ».¹⁹²

Il faut ajouter à ces moyens matériels les moyens financiers consacrés par l'Europe à la lutte contre l'immigration dans le cadre du programme *Frontex*. Ce sont 20 millions d'euros en 2006, puis 34 millions en 2007 qui ont été consacrés à la politique de lutte contre l'immigration. C'est principalement dans le domaine du renforcement et de la

¹⁹² Franco Frattini, *Le Figaro*, le 1^{er} juin 2007

« modernisation » des frontières qu'est investi cet argent, comme dans le cas des enclaves espagnoles au Maroc, Ceuta et Melilla (*Fig. 30*).

Figure 30. Renforcement des frontières de Ceuta et Melilla



Enfin, dernier élément à ajouter à cet arsenal, ce sont les camps et autres zones de rétention qui permettent de gérer les résultats obtenus grâce aux dispositifs de contrôle : les arrestations et expulsions de migrants. Cette « politique des camps »¹⁹³ est elle aussi dénoncée par nombre d'acteurs (associations, ONG, Partis politiques) qui contestent ce traitement inhumain réservé aux migrants sur les marges extérieures de l'Europe des libertés. Aujourd'hui, sur ces frontières sud, l'Europe dissuade en renforçant ses frontières, réprime en multipliant les arrestations et expulsions, trie en pratiquant la sélection des migrants par une politique dite d'immigration « choisie ». L'Europe enferme des milliers d'hommes et de femmes dans des camps (*Fig. 31*) en même temps qu'elle s'enferme dans

¹⁹³ Valluy Jérôme (2005) : « L'Europe des camps. La mise à l'écart des étrangers », dans *Cultures et conflits*, n° 57, printemps [disponible sur <http://www.conflits.org/index1710.html>].

une impasse, tant on sait qu'il est vain de croire que des murs puissent arrêter un tel mouvement si profond et puissant.

Passer les frontières devient toujours plus dangereux. Les moyens mis en place pour contrer ce processus, sans arrêter le phénomène – comment le pourrait-on ? – ont considérablement augmenté les risques encourus par les migrants pour traverser les frontières. Les chiffres du nombre de victimes estimées selon différents décomptes¹⁹⁴ permettent de mesurer l'efficacité de ces moyens déployés et leurs conséquences sur les conditions de vie aux frontières de l'Europe. La frontière est un espace où l'on meurt même lorsqu'il n'y a pas de conflit armé, de guerre entre États. Ces situations vécues incarnent les rapports entre groupes sociaux et des États, avec toutes les asymétries de pouvoir, de force, de moyens, de légitimité... que cela comporte.

¹⁹⁴ Selon une revue de presse faite par *Fortress Europe* 7180 personnes sont mortes aux frontières de l'Europe depuis 1988. Cf. <http://fortresseurope.blogspot.com>. L'association UNITED a recensé 8855 morts depuis 1993 en lien avec les politiques européennes migratoires (cf. http://www.unitedagainstracism.org/pdfs/actual_listofdeath.pdf) et l'association Pro derechos humanos Andalucía (APDHA) estime, quant à elle, à 7000 personnes décédées en mer pour la seule année 2006.

La vie à la frontière se caractérise par des pratiques différentes et inégales. Pratiques qui matérialisent des asymétries frontalières. Selon le contexte, mais aussi selon le statut social des individus et groupes sociaux, une même frontière n'a pas la même signification et ne donne pas lieu aux mêmes types de pratiques. À la multiplicité des acteurs qui constituent autant de « présences » qui vivent sur cet espace périphérique correspond une pluralité des pratiques sociales de cet espace. Ce sont autant de relations différentes qui se créent le long des frontières. Reste maintenant à placer l'analyse non plus seulement à partir de la dimension vécue des populations, mais de la compléter par l'analyse d'autres pratiques qui matérialisent des processus d'appropriation de l'espace et des rapports de domination, de concurrence entre les différents acteurs en présence.

2. Être visible, c'est exister : marquages et appropriation de l'espace

Après avoir décrit et analysé quelques parcours sociaux et pratiques d'individus et de groupes au niveau des frontières, il faut aussi étudier les liens qui se construisent entre ces « présences sociales » et les pratiques qui vont avec, et l'espace, notamment au niveau des formes matérielles de l'espace frontalier. Deux éléments permettent d'en prendre la mesure : l'étude des marquages de l'espace frontalier qui matérialisent les présences de différents acteurs d'une part, et d'autre part, les marquages de l'espace frontalier qui matérialisent des processus d'appropriation de l'espace et des pratiques sociales.

2.1. Marquage de l'espace et présences humaines

Précédemment, c'est à partir des points de vues, des propos et des vécus de plusieurs acteurs qui ont l'expérience plus ou moins longue et proche d'un espace frontalier, qu'a commencé l'analyse de la frontière comme espace limite. Ce faisant, ce sont autant de parcours qui ont été ainsi redéfinis à partir de pratiques asymétriques (différentes et inégales) de l'espace frontalier. Il reste maintenant à analyser de manière plus précise les rapports sociaux, notamment à partir de leur dimension spatiale. Pour cela, le marquage de l'espace apparaît comme suffisamment concret et matériel, mais aussi signifiant, pour traduire les rapports entre présences humaines et espace marqué.

Par l'analyse des marquages de l'espace frontalier, on envisage ainsi que l'espace puisse « faire sens » et devienne en quelque sorte « langage » (Ostrowetsky S., 1994). Cette

approche n'est en soi pas nouvelle ; elle a déjà été expérimentée en d'autres contextes et occasions par différents chercheurs¹⁹⁵.

Ce qui intéresse dans le cas des frontières, c'est le lien que l'on peut faire entre marquage de l'espace et présences sociales. Au cours des enquêtes de terrain, plusieurs cas illustrent assez bien cette situation où la présence humaine se trouve matérialisée non seulement par des corps, par des personnes, mais aussi et surtout lorsque le lieu est un espace dangereux, mortel, par l'intermédiaire de marquages de différentes natures au niveau de l'espace frontalier. Pour illustrer ce premier point, le recours à la photographie et à la description des lieux permet de saisir des situations concrètes, « parlantes ».

Plusieurs types de lieux sont à considérer, et cela, quels que soient les terrains d'enquête. Bien évidemment, le dénominateur commun est la frontière. Que cela soit au Proche-Orient, au Mexique ou sur les frontières sud de l'Europe, on retrouve un ensemble de marquages qui font sens, qui traduisent non seulement des pratiques, mais qui matérialisent des présences.

En premier lieu, il faut rappeler, même si cela paraît évident, que la frontière est un marquage en elle-même. Elle se matérialise de différentes manières (bornes, grillages, barbelés, mur...) avec plus ou moins de force et concentre autour d'elle, selon les cas, une présence humaine plus ou moins évidente (douaniers, policiers, militaires...). Ce premier type de marquage de l'espace incarne et symbolise la présence de l'État, ou au moins d'une autorité politico-administrative. Le marquage est à la fois géographique et politique, matériel (spatial) et social.

Pour illustrer ce premier élément, la frontière entre Israël et le Liban est une marque particulièrement forte, littéralement incrustée dans l'espace et visible dans le paysage. En de multiples points, le long d'une ligne physique, matérielle, la frontière est comme une « balafre » qui serpente sur les collines, entre les vallons parfois abrupts, sur les flancs et contreforts de montagnes. Partout sur une profondeur plus ou moins importante selon les endroits, la frontière est présente. Sa forme rappelle que la situation politique et militaire est tendue. La frontière est visible dans le paysage. De chaque côté on veut qu'elle le soit. Pour les Libanais, c'est une façon de matérialiser le retour de la souveraineté nationale sur ces espaces si longtemps occupés par une force armée étrangère, et pour les Israéliens, c'est aussi un message qu'on envoie à l'extérieur : la frontière est bien gardée, la plus infranchissable possible.

¹⁹⁵ Voir par exemple pour les travaux récents sur ce thème, Bulot Thierry, Veschambre Vincent (2005) : *Mots, traces et marques. Dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine*, Paris, l'Harmattan, 246 p.

Les patrouilles de la FINUL, les points d'observation, les patrouilles des soldats israéliens de l'autre côté, les chemins de ronde le long des fils de fer barbelés et des grillages, les champs de mines, ce sont autant d'éléments qui accompagnent cette frontière et qui en renforcent encore la matérialité (Fig. 32).

Figure 32. La frontière entre Israël et le Liban



La frontière marquée physiquement dans le paysage du sud du Liban. [Clichés](#) : F. Guillot, 2001.

À cela s'ajoutent la tension palpable et les craintes des riverains qui ne s'attardent généralement pas à proximité de cette frontière. Au Liban, lorsque la route longe cette ligne grillagée et surveillée, par exemple entre Naqoura et Rmaich, les véhicules roulent à vive allure, « ici c'est dangereux, il ne faut pas s'arrêter ».

En second lieu, le marquage de la frontière, qui est de différentes natures (plus ou moins « dur », matériel), est aussi en tant que tel le résultat de l'action de différentes catégories d'usagers de la frontière, de riverains, d'acteurs. Le marquage de l'espace frontalier en lui-même représente un deuxième niveau de lecture du langage du marquage. Il faut aussi discerner différents acteurs et les marquages que chacun d'eux imprime sur l'espace frontalier et essayer d'en comprendre les significations et les buts. En effet, est-on dans la même situation lorsqu'on accole une inscription selon que l'on soit douanier, migrant ou combattant ? La signification, le symbole est-il du même ordre lorsque l'on marque une frontière après avoir été occupé pendant plus de vingt ans, comme dans le cas du sud du Liban ? Quel lien y a-t-il entre un message laissé par un migrant pour marquer le fait qu'il est passé à cet endroit, qu'il y a vécu quelque temps, et un slogan à portée politique inscrit par un combattant du Hezbollah sur les murs d'un ancien point de passage vers Israël ? Dans les trois cas, il s'agit d'un marquage, pour autant le sens et la portée de l'acte n'est en rien le même. Pour illustrer ce point, on peut prendre quelques exemples : la frontière du sud Liban et la frontière autour de Gibraltar et de Ceuta (Maroc), ou encore celle qui sépare le Mexique et les États-Unis.

Entre le Liban et Israël, lors des enquêtes de terrain, les anciens lieux de passage entre les deux pays (aujourd'hui fermés depuis le retrait de l'armée israélienne et de l'ALS au sud Liban) ont été des espaces particulièrement « parlants ». Sur ces lieux se joue une sorte de « dialogue » entre les anciens occupants et les nouveaux, dialogue dont la frontière en tant que ligne de front entre combattants du Hezbollah et forces militaires israéliennes (Tsahal) matérialise les contours et en est le support. Le marquage de l'espace est en plusieurs autres lieux un enjeu important pour les Libanais, mais aussi pour les Israéliens. Tous se placent sur des registres différents, poursuivent des objectifs qui peuvent être considérés comme équivalents (politiquement, militairement, symboliquement...), et usent de moyens différents, dont le dénominateur commun est le marquage de l'espace frontalier et la matérialisation de la présence de l'autre, de son identité, de ses valeurs et de sa force.

Des espaces sont « stratégiques » du point de vue du marquage et de l'affirmation de sa présence (*Fig. 33*). Tout un système d'inscriptions à portée politique a été ajouté suite au départ des forces israéliennes de la zone. Le Hezbollah libanais en tant qu'acteur incontournable de la résistance à cette occupation s'est employé à littéralement effacer l'ancienne présence de l'« ennemi », à en gommer les traces de son passage et de son occupation. En ayant recours à toute une série d'inscriptions, non seulement les miliciens du

Hezbollah cherchent à se réapproprier le lieu, mais aussi à en faire un espace où est sacralisée, commémorée, « la victoire » contre un « occupant qui a pris la fuite ».

En plus de ces inscriptions, il faut aussi compter sur une présence physique, effective, bien que discrète, de combattants du Hezbollah qui observent l'autre côté de la frontière pour surveiller les activités des Israéliens. Il y a en quelque sorte une combinaison plus ou moins réfléchie entre *présence réelle* et *présence représentée* dont le marquage est la matérialisation.

Ces éléments sont particulièrement significatifs des pratiques sociales à la frontière entre le Liban et Israël. La multiplicité des acteurs sur cette frontière donne lieu à leur mise en coprésence, à un chevauchement des marquages et témoigne de la pluralité des pratiques des uns et des autres.

Figure 34. Poste d'observation des casques bleus de la FINUL (sud du Liban)



Par exemple, les membres de la FINUL, observateurs des Nations-Unies, tentent d'imposer leur présence afin d'observer les relations à la frontière et de veiller à ce qu'aucune forme de contact direct ne débouche sur un échange de tir, sur un conflit. La frontière est observée pour avoir une connaissance des agissements du Hezbollah et des armées libanaise et israélienne. Les membres de l'ONU ont ainsi placé plusieurs postes d'observation (*Fig. 34*) le long de la frontière et effectuent des patrouilles afin de constater le respect du cessez-le-feu entre Israël et le Liban. Pour les soldats de la FINUL, la mission consiste à voir et à être vu afin de dissuader les belligérants d'attaquer et aussi à servir d'intermédiaire, c'est-à-dire de jouer le rôle de médiateur entre Israéliens et Libanais. Tels sont les éléments qui sont ressortis lors d'un entretien réalisé auprès d'un soldat fidjien de 28 ans, membre de la FINUL.

La plupart du temps il ne se passe rien. Mais quand il arrive quelque chose, c'est dangereux, on ne sait jamais qui a commencé, les Israéliens accusent le Hezbollah, le Hezbollah dit que ce sont les Israéliens. Nous, on doit essayer de

calmer la situation. [...] En fait pour qu'ils discutent ils passent par nous. Les Libanais ont une demande à faire ou nous signalent un problème et nous on en parle à Naqoura [le quartier général de la FINUL au sud Liban] et ensuite ils vont contacter les Israéliens pour avoir une explication. C'est long et compliqué ici. (FIDJI, [B] LIB. 9)

Ce travail d'intermédiaire est confirmé dans le cadre d'un autre entretien réalisé à Marjayoun auprès d'un colonel de l'armée libanaise pour qui il n'y a « aucune discussion directe avec Israël, ni même aucun contact ». Souleymane, officier de l'armée libanaise, après m'avoir présenté la zone sud sur laquelle il est en poste, quelques éléments complémentaires sur la situation à la frontière et sur les moyens de l'armée libanaise me sont apportés. La transparence est de mise en même temps que la volonté de communiquer, « ici au Liban, on a rien à cacher », comme il me le précise à plusieurs reprises.

Mon travail c'est de reprendre possession, au nom de l'État libanais, de ces territoires du sud. Il faut rétablir la sécurité dans les villes et villages du sud, montrer notre présence. La population attend cela de nous, quelle que soit sa religion, elle a besoin de voir que l'État libanais est là. Notre pays a été occupé par tellement de forces armées étrangères depuis plus de 20 ans qu'il faut montrer que le Liban est souverain. [...] Je sais que nous n'avons pas les moyens d'Israël, mais même avec ma seule mitrailleuse je ferai tout pour arrêter les chars israéliens, même avec mon corps jusqu'au bout... (*Un soldat entre pour faire signer des papiers et dépose quelques documents cartographiques que Souleymane lui avait demandé pour montrer la zone sud dont il s'occupe*) [...] Nous n'avons aucune discussion directe avec Israël, ni même aucun contact. Ils restent chez eux et nous nous restons chez nous. Il arrive cependant qu'ils [les Israéliens] survolent notre espace aérien, ils violent ainsi la souveraineté du Liban et ni moi ni l'ONU ne pouvons rien y faire. C'est comme ça, Israël profite de sa puissance. Mais même si son armée est mieux armée, s'il le faut, si le Président nous en donne l'ordre nous défendrons notre pays. [...] (SOULEYMANE, [B] LIB. 4).

Le fait d'affirmer sa présence est en effet déjà un élément important, être vu pour exister. Le rapport de forces est clairement à l'avantage d'Israël qui « profite de sa puissance ». Néanmoins, l'enjeu dans ce rapport de domination n'est pas tant de parvenir à se hisser au niveau de l'adversaire que de lui signifier que malgré sa puissance on est encore là, on existe. On retrouve ce type de posture également chez les combattants du Hezbollah comme on l'a constaté, et une fois encore la frontière sert en quelque sorte d'espace sur lequel on projette cette présence, qui symbolise l'existence d'une opposition à la domination militaire.

D'autres types de marquages peuvent aussi être observés au niveau des frontières. Sans se limiter au seul exemple israélo-libanais, on constate des processus plus ou moins similaires de marquage dont les frontières sont largement pourvues. Même si le contexte est

différent, la notion de *présence représentée* s'applique de la même manière. Ce sont par exemple tous les symboles, mais aussi toutes les informations (textes, signalétiques...) qui sont utilisées pour informer des dispositifs de sécurisation qui sont mis en place à la frontière (Fig. 35).

Figure 35. Signalétique de la police des frontières à Gibraltar



Dans un tout autre contexte, entre le Mexique et les États-Unis, le processus de marquage de la frontière est là aussi une réalité. Deux dimensions de ce marquage illustrent la situation et traduisent la nature des relations frontalières.

La première dimension, c'est une fois encore la frontière en elle-même, c'est-à-dire la forme matérielle que désire lui donner l'un ou l'autre des pays, ici les États-Unis et le Mexique. Dans le cas présent, c'est davantage les États-Unis qui imposent la forme matérielle et concrète de la frontière en la matérialisant par un mur, une barrière de plusieurs mètres de haut sur des centaines de kilomètres, des côtes du Pacifique au golfe du Mexique. L'espace nord-américain est ainsi marqué de cette empreinte frontalière, physique, qui symbolise la volonté et le pouvoir de fermer un espace. Elle marque la toute-puissance américaine.

La seconde dimension du marquage exprime la volonté affichée, marquée sur l'espace, de refuser cette domination et cette puissance qui impose le cadre des relations frontalières. Modestement, mais néanmoins de manière déterminée, cela consiste par exemple à opposer une résistance politique à la construction du mur, à dénoncer ce qui représente un instrument politique et policier (voire militaire) de la lutte contre l'immigration. Le mur matérialise ainsi la volonté politique de clore l'espace et d'en interdire l'accès, d'en user de manière exclusive, de se l'approprier sans partage. Il représente de ce fait aussi l'image négative d'une souveraineté brutale qui privilégie le recours aux instruments de la domination. Les inscriptions laissées par des Mexicains sur le mur qui fait office de frontière entre le Mexique et les États-Unis traduisent cette situation tout en la dénonçant. En plusieurs endroits de la frontière des inscriptions témoignent d'une certaine forme de résistance face à cette domination américaine, en dénonçant ce qui apparaît comme infamant pour les Mexicains. Par exemple, l'inscription « si yankee es terrorista » (*Fig. 36*) fait clairement référence au contexte généré à la suite des attentats du 11 septembre 2001. La politique américaine en matière d'immigration s'est durcie, notamment en assimilant plus ou moins directement l'immigration et la porosité des frontières à la menace terroriste.

L'adoption du « Homeland Security Act » en 2002 a précisé les dispositions, toujours plus restrictives, en matière de contrôle et de surveillance des frontières. C'est notamment ce que précise le Titre IV -« Border and transportation Security » de cette loi qui développe et aborde les questions de sécurité en matière de frontière et de transport. G. W. Bush, sensible aux revendications des milices et aux idées politiques qu'elles véhiculent, décide au cours de l'année 2006 d'autoriser le lancement de la construction d'un mur le long de cette frontière. Il répond ainsi par ce renforcement du dispositif de contrôle aux attentes d'une partie de son électorat, notamment la plus à « droite » et la plus conservatrice. Dès lors, la

construction du mur à la frontière entre le Mexique et les États-Unis devient une réalité à laquelle se heurtent les migrants venus du sud.

Ce dernier exemple illustre le lien qui peut être fait entre le marquage de l'espace et la volonté d'affirmer sa présence, que ce soit celle de l'État et de sa souveraineté, ou celle de groupes sociaux ou d'individus. Par le marquage, dans ce qu'il a de plus matériel et d'éminemment symbolique, c'est le rapport aux autres qui se construit et s'incarne. C'est également la volonté d'exister même en des espaces et en des situations politiques et militaires où ce droit est remis en cause, nié par des rapports de dominations.

Figure 36. Le mur entre Mexique et États-Unis



D'autres exemples pourraient sans doute utilement compléter ces cas d'étude d'espaces frontaliers « marqués » par des « présences » concurrentes. Si l'opposition et le conflit ne s'expriment pas de manière directe, mettant aux prises physiquement les acteurs, on constate cependant qu'il y a une volonté politique – mais pas seulement – claire de représenter l'existence, la position, la présence d'acteurs dominés. À plusieurs reprises, il est saisissant de constater que pour certains acteurs, le fait de marquer l'espace, d'y inscrire sa présence en mots, en symboles, mais aussi en acte (« on n'a pas peur d'aller écrire sur ces murs », bien que l'espace frontalier soit considéré comme dangereux), c'est une façon, indirecte et détournée, de mettre en coprésence plusieurs réalités, plusieurs groupes sociaux, par exemple le Hezbollah et Tsahal. Cela apparaît d'autant plus saisissant que la réalité des rapports sociaux en exclut la possibilité, si ce n'est au risque d'un échange de tirs. Le marquage de l'espace est une manière d'exprimer la « contiguïté » avec l'autre en même

temps qu'on tente de s'appropriier ou réappropriier les lieux. La situation ne se limite pas au registre du symbolique, mais repose bien souvent sur des éléments matériels plus concrets, tels que la présence de galeries et réseaux de défense construits par le Hezbollah dans les montagnes tout le long de la frontière, ou encore les barrières et clôtures de barbelés et l'ensemble des systèmes de sécurité implantés par Israël pour protéger sa frontière.

2.2. Pratiques, marquages et appropriations sociales de l'espace frontalier

Ces éléments posent maintenant une autre question en lien avec la réflexion sur le marquage de l'espace : celle de l'appropriation de l'espace. Le lien entre marquage et appropriation de l'espace est un élément à part entière des pratiques et rapports sociaux au niveau des frontières.

Avec les exemples développés précédemment, on peut tenter une montée en généralité, en proposant des éléments plus analytiques afin de compléter ces explications. À partir des marquages de l'espace, j'ai mis en évidence plusieurs rapports de domination et des pratiques de l'espace inégales et différenciées. Les marquages médiatisent d'une certaine manière la présence de multiples acteurs et, avec eux, la concurrence qu'ils se livrent autour de l'espace frontalier, concurrence qui se traduit par des pratiques d'appropriation, par des usages de l'espace frontalier, par des représentations contradictoires, voire antagoniques.

Ces rapports entre marquages et appropriations sont d'un grand intérêt pour qui cherche à comprendre les sociétés, les rapports sociaux à partir de leurs dimensions spatiales. C'est d'ailleurs un domaine qui est étudié non seulement par des géographes, mais aussi par d'autres chercheurs en sciences humaines et sociales, tels que les sociolinguistes (Bulot T., Veschambre V., 2005). Par exemple, pour saisir ce rapport entre marquage et appropriation de l'espace, F. Ripoll préconise d'avoir recours à une « étude plus fine du *marquage de l'espace*, cette écriture en acte (s) des textes socio-spatiaux, inséparable des inégalités et conflits d'*appropriation* qu'elle recouvre »¹⁹⁶. Cette démarche « semble indispensable » en ce qu'« elle permet de faire le lien entre le matériel et l'idéal [...] »¹⁹⁷.

D'un point de vue analytique, deux axes paraissent structurants pour comprendre les liens entre marquage de l'espace frontalier et appropriation : s'intéresser aux manières

¹⁹⁶ Ripoll Fabrice (2005) : « Réflexions sur les rapports entre marquage et appropriation de l'espace », p. 16, dans Bulot Thierry, Veschambre Vincent (dir.), (2005) : *op. cit.*

¹⁹⁷ Ripoll Fabrice (2005) : *op.cit.*, p. 16.

et aux degrés de marquage d'une part, et, questionner le rapport entre formes de marquage et présences d'autre part.

2.2.1. Manières et degrés de marquage : « se reconnaître et être reconnu » par l'espace

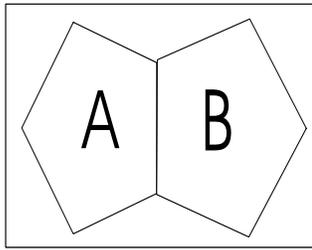
La question du rapport de forces qui naît avec l'appropriation trouve aussi sa matérialisation dans les différentes façons de marquer l'espace frontalier. Les rapports de force à partir desquels se joue la domination d'un ensemble sur un autre (par exemple deux États, deux groupes sociaux...) sont au centre des relations contradictoires qui structurent les rapports sociaux. Ces relations peuvent prendre deux aspects principaux, celui d'une contradiction antagonique qui est souvent violente et explosive, et celui d'une contradiction non antagonique dont les expressions peuvent prendre la forme de l'échange, de la négociation ou encore de la concurrence par exemple. Dans les deux cas, il en ressort une hiérarchie basée sur l'existence de dominants et de dominés.

Cette réalité qui caractérise la plupart – si ce n'est la totalité – des rapports sociaux, engendre des actions et des comportements chez les acteurs, directement produits de l'ordre hiérarchique ainsi instauré. La situation ou le statut de dominant et de dominé n'offre pas les mêmes possibilités. Des différences et des inégalités qui peuvent être à la fois causes et conséquences de l'ordre hiérarchique, déterminent la capacité – le pouvoir – de chaque acteur à user de l'espace, à y inscrire sa présence, à s'appropriier l'espace et ce qu'il contient (ressources, populations...).

Tracer une frontière, comme en faire respecter et reconnaître l'existence, la traverser et accéder à l'autre côté, chacune de ces actions nécessite d'avoir les moyens, le pouvoir nécessaire à la réalisation de ces objectifs. Ce premier point pose la question des différents *degrés* et *manières* permettant de marquer la discontinuité sociale que représente la frontière. On peut donc retrouver deux ordres, l'un plutôt « quantitatif » (*degrés*), et l'autre plus « qualitatif » (*manières*). Ces deux ordres permettent de faire apparaître différentes formes qui traduisent l'appropriation et introduisent plusieurs questions. Existe-t-il un choix conscient de la part des acteurs entre *manière* et *degré* de marquage de l'espace ? Ce choix traduit-il des stratégies différentes de marquage et d'appropriation ? Peut-on imaginer qu'il y ait possibilité de combiner les formes de marquages, donnant des formes plus complexes aux côtés de formes simples de l'appropriation ?

Il convient ici de prendre un exemple mettant en relation deux ensembles A et B, contigus, séparés par une frontière commune. Ces deux ensembles pourraient représenter deux sociétés, deux groupes, deux États... Plusieurs formes de marquages voient (ou peuvent voir) le jour selon le contexte et les objectifs que se fixent les différents

protagonistes : indiquer ou signifier sa présence, matérialiser par la marque et le symbole l'appropriation de l'espace, etc. Dans le cas de la frontière israélo-libanaise, l'étude des marquages de l'espace frontalier permet non seulement de connaître les acteurs en présence, mais également de déterminer sur quels registres (qualitatif ou quantitatif) ils se placent pour marquer cette présence. Ils peuvent en effet, user des deux ordres ou ne pouvoir avoir accès qu'à l'un d'eux. Quelles sont dès lors les possibilités qui peuvent être rencontrées :



- A et B marquent de la *même manière* l'espace.
- A et B marquent au *même degré* l'espace.
- A et B ne marquent pas l'espace de la même manière.
- A a un *degré* de marquage de l'espace plus important que B.
- B a un *degré* de marquage de l'espace plus important que A.

Les modes qualitatifs (manières) et quantitatifs (degrés) peuvent être combinés, coexister dans le cadre de l'appropriation. Sur la frontière du sud du Liban, il est possible d'observer de multiples exemples de marquages de l'espace, diversifiés tant sur le plan tant quantitatif que qualitatif. Tous les acteurs n'ont pas accès ou recours aux mêmes moyens (financiers, techniques, technologiques, idéologiques...) pour marquer l'espace. Entre les militaires israéliens, les combattants du Hezbollah ou encore entre les habitants (chrétiens maronites, musulmans chiites...), entre armées et soldats de l'UNIFIL, la différenciation s'illustre par différents types de marquages, sur des modes qualitatifs ou quantitatifs.

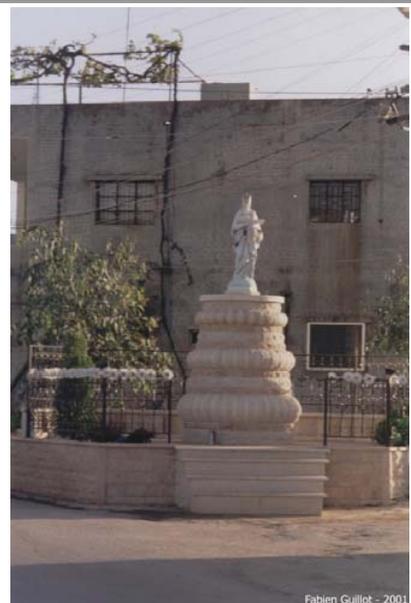
Le Hezbollah et le Amal utilisent une stratégie de marquage de l'espace reposant sur un mode politique et idéologique, appelant à la résistance (armée) contre l'occupant israélien. Ils ont recours également au souvenir des « combattants de la liberté » tombés au combat, dont les multiples portraits sont exposés aux entrées des villes, qui arborent les couleurs jaune du Hezbollah et verte de l'Islam. On est alors dans le domaine de la mémoire, de l'usage politique de la mémoire. Le message s'adresse en premier lieu aux Libanais pour « ne pas oublier », comme l'expliquent certains interlocuteurs au cours de conversations informelles. L'enjeu est aussi international, signifier à l'ennemi, Israël dans le cas du Hezbollah, que la puissance militaire ne peut suffire à faire taire l'opposition du Hezbollah. D'une manière globale, l'intérêt est de se réappropriier les lieux en territorialisant son discours politique et identitaire. De manière concrète me semble-t-il, c'est ce qui incarne le fait que l'espace frontalier est « travaillé », c'est-à-dire en permanence construit et modifié par les rapports de pouvoir et de domination.

Dans les villes chrétiennes du sud du Liban, en position minoritaire dans cette partie du Liban, le marquage ne se destine pas tant dans une perspective internationale que nationale : il faut en premier lieu signifier qu'ici on est chrétien et non musulman et du Hezbollah. Les villes et villages chrétiens du sud du Liban, le long de la frontière avec Israël, sont eux aussi des terrains de marquages politiques ayant pour but de signifier leur appartenance à un groupe, politique, mais surtout religieux, en plus de leur nationalité libanaise. Les rues, les entrées de maisons, les espaces publics comme privés, à chaque endroit ou presque le marquage de l'espace a pour fonction de se distinguer de la majorité musulmane dominante dans cette partie du Liban, tout en affirmant son attachement au Liban. On trouve des croix, des représentations et des iconographies religieuses chrétiennes, mais aussi des symboles des Phalanges chrétiennes (Fig. 37).

Figure 37. Marquage politico-religieux de l'espace

Quelques exemples de marquage de l'espace au sud du Liban où se mêlent références politiques et religieuses.

Ci-dessous, un bloc de béton à proximité d'un ancien point de passage vers Israël en bordure de route. L'auteur insulte Israël en recouvrant l'inscription précédente représentant une croix de David.



Ci-dessus, une des entrées de la ville de Rmaich où les habitants (chrétiens maronites) affichent ostensiblement l'appartenance religieuse symbolisée par une statue de la vierge.

En bas à gauche, une croix peinte sur un mur dont la base est coupée en biseau, symbolisant les phalanges chrétiennes.

Clichés : Fabien Guillot.

De l'autre côté de la frontière, Israël a recours à la démonstration de sa puissance militaire, technologique et économique. L'espace frontalier se veut dissuasif. Ainsi en est-il des barbelés électrifiés, des blindés, des caméras et autres détecteurs de mouvements qui matérialisent l'existence de la frontière.

L'UNIFIL, quant à elle, se remarque par ses postes d'observation le long de cette frontière. En de nombreux points, le blanc et le bleu, couleurs « onusiennes », se veulent les plus visibles possible. Ce n'est pas tant la puissance militaire de l'armement qui est mis en avant que la force du symbole des Nations-Unies. Pour autant, il s'agit de marquer sa différence en même temps que l'on montre sa présence.

À la multiplicité des acteurs, correspond une multiplicité des façons de matérialiser sa présence et de parvenir à exister et à s'approprier l'espace, frontalier dans le cas présent, tant au niveau de l'usage que de la présence sur cet espace. Ceci pose la question des stratégies mises en place par les différents protagonistes en fonction des moyens et des situations propres à chacun d'eux.

L'évaluation des différents degrés de marquage de l'espace frontalier permet, par exemple, de constater que l'armée israélienne vise à mettre en avant sa puissance militaire et économique, exprimée en termes de matériels militaire, technologique en quantité significative. Inversement, lorsqu'il n'est pas possible d'entrer en concurrence faute d'avoir les mêmes moyens, le choix stratégique se place sur un registre plus qualitatif. N'est-ce pas ce qu'exprime d'une certaine façon le Hezbollah lorsqu'il met en avant la bravoure de ces combattants qui ont, selon lui, repoussé, parce que meilleurs combattants, l'armée israélienne ? Les inscriptions et portraits, dans les villages frontaliers, sur les murs le long de la frontière, n'expriment pas autre chose. Ce que confirment les entretiens réalisés dès lors qu'on posait la question du sens de ces inscriptions et marquages.

[...] ça [les inscriptions sur les murs] c'est pour l'honneur des martyrs qui ont combattu les sionistes. Maintenant, il faut qu'ils sachent que nous sommes là et s'ils reviennent, ils nous trouveront sur leur route, nous les chasserons encore. C'est ça que disent les murs de nos maisons [...] (ALI, [B] LIB. 11)

2.2.2. Formes de marquages et présences

Comme relevé à de multiples reprises dans les différents cas d'étude, concrètement, derrière le marquage, ce sont différentes *présences* qui peuvent être mises en évidence. Par exemple, la présence de l'armée d'occupation israélienne dans les villages frontaliers du sud du Liban pouvait se lire à partir des trottoirs peints aux couleurs blanche et bleu d'Israël, repeints en vert et rouge (couleurs du drapeau libanais) depuis leur retrait, donc (ré) appropriés.

Si l'on s'attache à la frontière elle-même, l'observation des anciens points de contrôle et de passage confirme cette place importante du marquage de l'espace et de l'appropriation qu'il révèle. Les inscriptions en hébreu (peintes en bleu) et le dessin du drapeau d'Israël ont été recouverts de peinture jaune, couleur du Hezbollah qui occupe en permanence les lieux.

Sur le mur construit à la frontière entre le Mexique et les États-Unis, les inscriptions témoignent de cette volonté de marquer l'espace, éventuellement d'y signifier son refus de l'ordre imposé (matérialisé par la construction du Mur, *l'Iron tortilla*), de marquer sa différence, mais également son existence. Exister est un enjeu dès lors que quiconque tente de vous retirer ce droit. Cette volonté de vivre dépasse le seul acte d'écriture ou de marquage sur l'espace où la présence est aussi celle des corps d'hommes et de femmes. Cette réalité jaillit souvent au détour d'une phrase, notamment chez celles et ceux qui n'ont pas d'existence officielle, les migrants, puisque de plus en plus considérés que comme « clandestins », c'est-à-dire invisibles. Au cours d'un entretien réalisé au Maroc près de Ceuta, Abdoulaye, migrant sénégalais de 28 ans, a déclaré « Mêmes pauvres, on a le droit de vivre ». Autrement dit, l'état de pauvreté et la situation de domination qui en découle ne doivent en rien justifier le fait qu'on ne puisse exister. Non seulement on existe encore, mais on peut encore (ou seulement) représenter son existence par une trace écrite sur un mur, sur un banc ou sur un quelconque objet.

Dans le contexte israélo-palestinien, le mur qui est construit par Israël est lui aussi à la fois un marquage de l'espace et l'objet de marquages. Il est d'une certaine manière réapproprié comme support à la contestation de son édification. Comme au temps du mur de Berlin et de la séparation, de nombreux artistes et militants du monde entier viennent marquer ce « mur de la honte » qu'Israël impose aux Palestiniens dans un rapport de domination sans partage.

Dans un autre contexte, en mars 2003, comment ne pas interpréter comme un geste d'appropriation (matériel et symbolique) le remplacement du drapeau irakien par le drapeau américain sur le toit d'un bâtiment du port d'Oum Qasr ¹⁹⁸? Cet acte n'est d'ailleurs pas passé inaperçu tant il symbolisait une présence, et matérialisait une volonté ouvertement affichée d'appropriation. Ce n'était pas tant une frontière qui se trouvait ainsi marquée, mais sans doute un front militaire qui précédait alors ce que le gouvernement américain espérait voir devenir un front pionnier pour quelques multinationales et secteurs économiques...

¹⁹⁸ Cette image a été largement diffusée par les médias internationaux lors de la seconde guerre d'Irak déclenchée par les forces anglo-américaines en mars 2003.

À travers ce type d'actes, il s'agit à chaque fois de montrer sa présence soit directement (présence humaine physique), soit de représenter cette présence humaine (et la propriété) en ayant recours le cas échéant à des moyens de représentation de ce qui est absent : une marque, un symbole...

Avec les observations de terrain à la frontière libano-israélienne, on peut déterminer plusieurs types de présences qui ont des modes d'expression divers.

- Une première forme de présences correspond à celle des corps des personnes (pris isolément, ou en groupes, consciemment constitués ou pas). Elles ne se limitent pas à être simplement présentes sur les lieux, sur la frontière, mais agissent plus ou moins ouvertement sur les autres personnes, sur l'espace. Dans ce premier ensemble, il est courant que se produisent des interactions, des rapports physiques. Dans le même ordre d'idée, on peut évoquer la situation paradoxale du corps des migrants. Paradoxale puisqu'il faudrait sans doute davantage parler de leur « absence », ou de leur « invisibilité ». Du fait du renforcement continu des politiques de contrôle des frontières, les migrants doivent entrer en clandestinité, tout au moins y sont-ils poussés tant sont toujours plus importants les risques et répressions. Il leur faut échapper aux rafles et arrestations, ainsi qu'aux autres mesures coercitives qui sont mises en place que ce soit aux États-Unis ou en Europe. Ainsi est-on passé d'une présence irrégulière (immigration irrégulière) à une présence clandestine (immigration clandestine), non seulement dans les discours qui traitent de cette question, mais aussi souvent dans la réalité du fait des conditions de vie des migrants. Cette évolution des termes traduit un changement dans les rapports de force aux frontières et, ce faisant, montre la transformation de la perception des migrants. Ils sont devenus « invisibles » parce que clandestins. Ils focalisent ainsi les peurs et les fantasmes qu'entretiennent certains discours politiques de partis qui ne sont plus exclusivement xénophobes et dont certaines décisions politiques viennent légitimer les positions...

- Un second ensemble de présences a pour fonction de faire barrage. Pour cela, on a recours à différents moyens pour produire un effet par rapport aux autres. Cela s'exprime par des constructions matérielles (mur, poste de contrôle, barrière, mines...). Tous ces éléments sont des productions sociales qui témoignent et incarnent des rapports de domination, des choix politiques. Il faut ainsi matérialiser « le découpage de l'espace par la clôture », selon deux composantes, pour reprendre les termes d'Olivier Razac : une « composante statique » et une « composante dynamique ».

La composante statique est la pure présence matérielle de la clôture, comme simple marque d'une propriété ou d'un statut particulier de l'espace. Elle ne produit pas de délimitation, elle ne fait que la signaler. Par contre, la composante dynamique est la capacité que possède la clôture de produire effectivement une différence dans l'espace,

c'est-à-dire son pouvoir d'action pour repousser les intrus. Une clôture, c'est donc une marque et une action.¹⁹⁹

- Un troisième ensemble a une dimension symbolique (drapeaux, inscriptions, portraits, peintures murales...). Ici, il n'y a pas d'interaction ou de rapport physique direct, mais volonté de re-présenter sa présence. Autrement dit, rendre visible ce qui est absent.

- Enfin, un dernier type de présence s'exprime au travers de ce que l'on pourrait nommer de la *télé-présence*, de la surveillance à distance. L'imagination couplée à la technologie a parfois des résultats surprenants. Au cours des recherches de terrain, divers moyens ont été relevés, par exemple ces énormes ballons attachés à des filins, équipés de caméras, et situés au-dessus des collines qui bordent la frontière au sud du Liban. Ceux-ci permettent aux Israéliens de surveiller le versant libanais de la colline et, par là même, de montrer leur (omni)présence et leur suprématie technologique. Aujourd'hui, l'usage de drones de surveillance et d'attaque est un moyen encore plus efficace de surveillance et d'intervention, comme cela a été le cas durant le conflit israélo-libanais de juillet et août 2006.

La *télé-présence* est une manière d'être présent, mais non d'un point de vue démonstratif et ostentatoire, mais de façon discrète, furtive. Ce qui compte, ce n'est donc pas tant la force de la présence, le degré et la quantité, mais l'efficacité, c'est-à-dire en quelque sorte son « pouvoir d'action » (Razac O., 2000). L'épaisseur matérielle, la présence massive importent moins que la volonté d'être là sans être vu, en ayant recours aux technologies les plus avancées. Cette présence immatérielle vient ainsi compléter la présence matérielle (murs, barbelés, grillages...). Cela concrétise et complète les moyens de domination et de pouvoirs « classiques », à la fois sur et dans l'espace et sur les populations. On entre alors dans le domaine de l'indicible et de l'invisible où la présence de chacun est détectée et enregistrée par les ondes, les vibrations, la chaleur et la génétique... Sans doute est-ce à cet instant où les formes de marquage et de présences s'inscrivent dans la sphère du « biopouvoir »²⁰⁰. Le recours aux identifiants biométriques et aux nouvelles technologies transforme ainsi les pratiques de contrôle et de surveillance des individus et des espaces, non seulement aux frontières, mais dans le reste des espaces sociaux. En cela, les frontières matérialisent et suivent là encore les évolutions des rapports sociaux.

Dans l'ensemble de ces cas, il y a la volonté de matérialiser sa présence, de marquer l'espace, de s'approprier un espace. De ce point de vue, la frontière est un espace

¹⁹⁹ Razac Olivier (2000) : *Histoire politique du barbelé. La prairie, la tranchée, le camp*. Paris, éd. La fabrique, 111 p., p. 67.

²⁰⁰ Foucault Michel (2004) : *Naissance de la biopolitique : cours au Collège de France, 1978-1979*, Paris, Seuil/Gallimard, 355 p.

intéressant pour faire apparaître les différentes formes de matérialisation de l'appropriation de l'espace par un individu, un groupe, une société, un État... Ce faisant, ce sont aussi des pratiques de l'espace frontalier qui prennent forme. Dans le cas de la frontière entre le Liban et Israël, ce sont des pratiques de défense de la limite frontalière, de la souveraineté, de la sécurité. Il y a aussi des pratiques qui constituent des transgressions de l'interdit et du danger. En d'autres contextes, cette pratique de la transgression s'exprime sous une forme différente, celle de traverser la frontière, comme dans le cas des migrations.

* * *

Conclusion

Le niveau d'analyse à l'échelle locale a permis d'accéder à de nouveaux matériaux et à des réalités que les échelles régionales et mondiales ne pouvaient proposer. Il permet d'étudier les processus sociaux qui s'expriment de manières différentes (conflits, transgressions, marginalisation...). En ayant proposé ce parcours sur les frontières, c'est le vécu des populations civiles, mais aussi celui des acteurs politiques et militaires, qui a été plus particulièrement mobilisé. Les trois axes privilégiés dans l'approche des relations frontalières que j'ai résumé sous l'expression « vivre, subir et s'approprier les frontières » ont permis de mesurer concrètement les conditions de vie des acteurs, leurs pratiques sociales, tout en prenant en compte les formes matérielles de l'espace frontalier.

Plusieurs points ressortent à partir des entretiens réalisés et des observations, des relevés effectués directement sur ces différents espaces frontaliers qui ont été mobilisés afin d'illustrer, exemples à l'appui, les processus sociopolitiques.

- a. Ces éléments ont permis de mettre en évidence des pratiques et des formes frontalières différentes et inégales, qui représentent une première formalisation des asymétries frontalières. Les différents acteurs sur le terrain des frontières vivent, subissent et s'approprient l'espace frontalier et l'existence de la frontière de manière asymétrique.
- b. Que cela soit sous l'angle du conflit armé ou à partir de la migration, les frontières traduisent en acte des rapports sociaux de domination et les rapports

de forces. C'est ce dont attestent les marquages, présences, occupations et (ré) appropriations de l'espace...

- c. À partir des différents exemples de marquages et d'appropriations de l'espace frontalier, les rapports de dominations sont apparus comme déterminants pour comprendre la nature des pratiques et des relations frontalières.

Les axes développés – vivre, subir et s'appropriier les frontières – ont apporté des données concrètes non seulement sur les pratiques des acteurs, mais aussi sur les processus sociaux à l'œuvre dans le cadre de ces pratiques.

Ces premiers éléments empiriques confirment donc une partie des hypothèses, notamment celle selon laquelle les frontières matérialisent des rapports sociaux, leur dynamique contradictoire. Cela confirme aussi pour une part l'hypothèse proposant de comprendre les relations frontalières à partir de l'idée de compromis social. Le jeu des acteurs en opposition et en contact traduit l'accommodement permanent, l'ajustement des pratiques sociales en fonction des rapports de forces du moment et des objectifs poursuivis par les acteurs.

Enfin, aux descriptions et relevés effectués vient s'ajouter l'asymétrie en tant que modalité des pratiques des acteurs, pratiques circonscrites, définies par les rapports de forces. Finalement, le « champ des possibles », - traverser ou non, envahir ou non, vivre ou non -, apparaît comme le produit de ces asymétries, elles mêmes résultant des rapports de domination, que chaque acteur tente de compenser, de modifier, d'utiliser à son profit.

Reste maintenant à approfondir ce dernier point. En étudiant d'autres types de relations frontalières, à partir des logiques de cloisonnement et de filtrage social, le rôle des asymétries frontalières peut être encore précisé.

**CHAPITRE 8. Asymétries frontalières et
sécurité : cloisonner l'espace
et filtrer les populations**

Géographie d'une domination quotidienne

Introduction

Ce chapitre a pour but de traiter des formes de dominations qui peuvent être repérées par l'étude des frontières. Cela passe par la description, l'analyse des usages et des formes des frontières et par la poursuite de l'analyse des impacts sur les pratiques sociales des populations et groupes sociaux. Avec les exemples américano-mexicain et israélo-palestinien, l'évolution des rapports sociaux et des asymétries frontalières prend aujourd'hui la forme d'une barrière ou d'un mur. Les transformations des frontières, leur place et leur instrumentalisation à des fins sécuritaires permettent d'appréhender des réalités asymétriques au cœur des rapports de domination.

Pour cela, on s'attache ici à mettre en évidence une double réalité qui peut être observée dans différents contextes sociopolitiques et culturels : les frontières matérialisent à la fois l'empreinte d'une souveraineté nationale d'un État sur un espace (sens et fonction classique d'une frontière), mais également elles participent d'un dispositif de contrôle social des populations, en utilisant l'impératif sécuritaire comme justification. Cela se traduit dans les faits par une mutation des frontières, de leurs fonctions, non seulement front militaire, mais aussi front social. L'usage du contrôle militaire et policier s'étend à l'ensemble de la sphère sociale. Deux phénomènes sont à étudier. Expliquer de quelle manière et en quoi les espaces frontaliers sont des instruments de contrôle et de filtre sociaux dont la forme la plus poussée se matérialise par un cloisonnement des espaces et des sociétés. Et, montrer également que ce mouvement qui repose sur la production ou le maintien d'asymétries frontalières traduit, par la forme des frontières comme par les pratiques sociales de cet espace, une des composantes des rapports sociaux : la domination.

Dans différents États du monde, les changements idéologiques de ces dernières années ont considérablement transformé la nature des relations internationales. C'est ce que certains traduisent sous l'expression de « tournant sécuritaire ». Ce phénomène peut s'analyser non seulement à l'intérieur des sociétés, mais aussi aux limites externes des États, aux frontières. De ce point de vue, l'exemple des États-Unis, après les attentats du 11 septembre 2001 est particulièrement symptomatique de cette évolution. Le *Homeland Security* se traduit par un renforcement des frontières et dans le même mouvement en l'affirmation d'un amalgame entre lutte contre le terrorisme et lutte contre l'immigration. Le cloisonnement de l'espace frontalier s'accompagne ainsi d'une politique de « tolérance zéro » vis-à-vis des migrants. La frontière entre le Mexique et les États-Unis est un exemple qui permet d'en prendre toute la mesure.

Ensuite, la situation en Cisjordanie avec la construction d'un « mur de la honte », que les Israéliens appellent « barrière de sécurité », permet également de prendre la mesure

du fossé qui se creuse entre les populations de part et d'autre d'une ligne de partage des souverainetés ; ligne définie dans un mouvement de domination unilatérale des Israéliens. Les conséquences sur les pratiques sociales de l'espace, sur le vécu et le quotidien des populations palestiniennes ou sur ceux des colons sionistes sont un autre exemple sur lequel s'appuyer.

Enfin, à partir de l'analyse construite de ces exemples différents qu'il s'agit moins de comparer que de mettre en perspective et résonnance, c'est la place centrale des frontières dans la régulation des rapports sociaux qui se trouve établie. Instrument central dans la production et l'affirmation de la domination des États, elle est aussi au cœur de la rhétorique politique qui se forme sous les traits d'un impératif sécuritaire au cœur des préoccupations sociales et politiques des États.

L'objectif est de discuter des liens entre évolutions des rapports sociaux (structurés sur un impératif sécuritaire et de domination sociale) et rôles et formes des frontières. Et, inversement, de montrer que ce qui se passe aux frontières des États traduit et renseigne sur une situation sociale où le contrôle est devenu omniprésent, cadre de relations sociales asymétriques.

1. Immigration et terrorisme : les amalgames de la *Homeland Security*

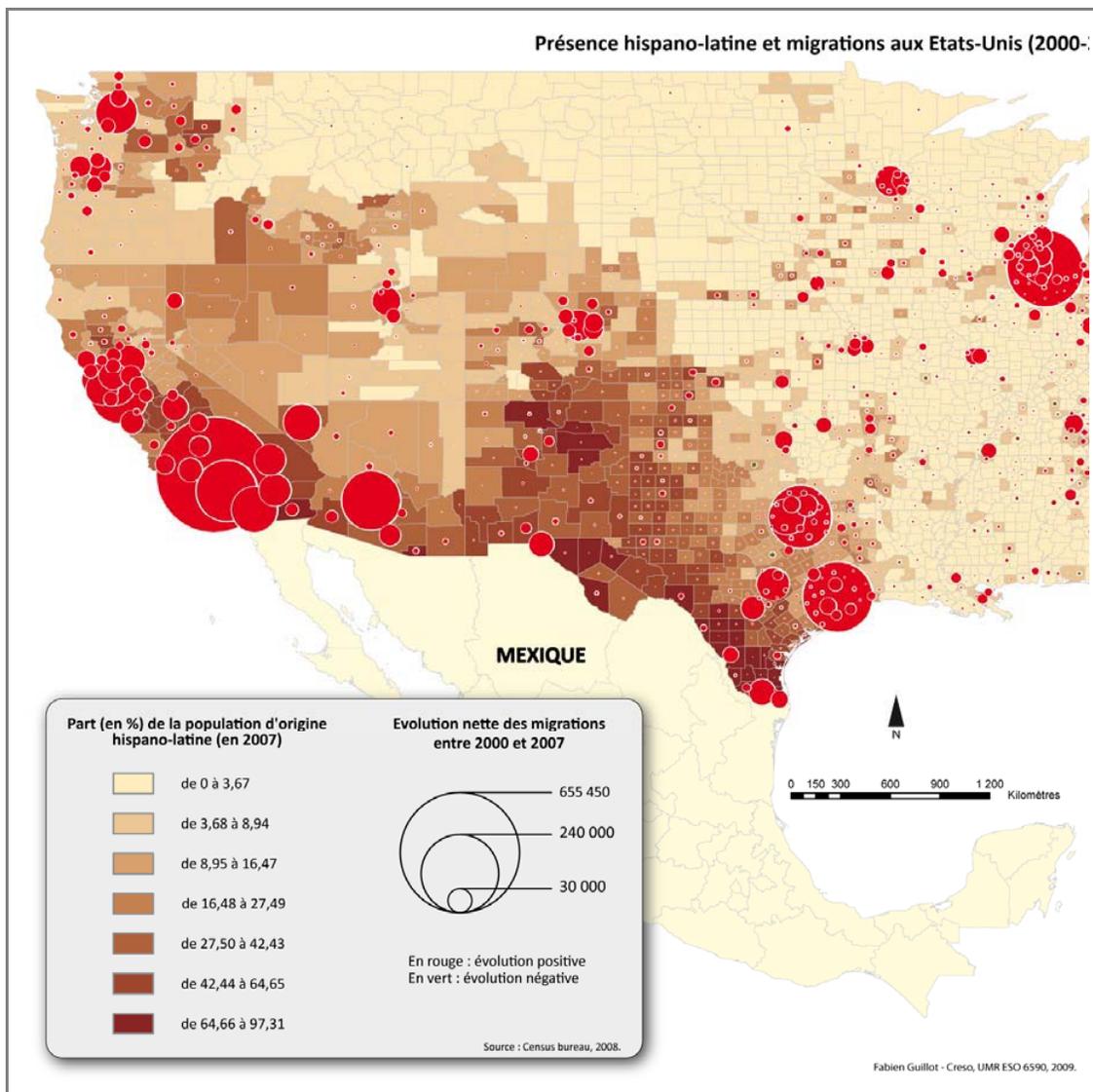
La frontière entre les États-Unis et le Mexique est un premier exemple permettant de comprendre la situation des relations frontalières asymétriques matérialisées par l'érection d'un mur. Ce faisant, il s'agit aussi de cerner les implications concrètes, sur le terrain, de la politique de *Homeland Security* sous ces différentes formes. Les acteurs de la frontière subissent et agissent sur cette réalité, qu'ils soient miliciens et engagés à titre privé dans la lutte contre l'immigration, qu'ils soient migrants ou travailleurs frontaliers (*commuters*) faisant la navette de part et d'autre de cette frontière. Chacun, à son niveau, vit et intériorise au quotidien cette nouvelle politique d'endiguement d'une menace imperceptible, mais dont le gouvernement américain ne peut et ne veut plus douter depuis les attentats du 11 septembre 2001.

Sur la frontière entre le Mexique et les États-Unis, comme en d'autres lieux sans doute, la géopolitique et ses représentations entrent en contact avec le quotidien d'individus et de groupes sociaux qui en jouent, ou en subissent les conséquences.

1.1. L'asymétrie migratoire à la frontière sud des États-Unis

Une forte pression migratoire caractérise la situation à la frontière sud des États-Unis. Elle se traduit par un phénomène d'asymétrie migratoire, c'est-à-dire très majoritairement structurée du sud vers le nord. Cela contribue à modifier les équilibres démographiques, sociaux et culturels. Ce mouvement migratoire de population venue très majoritairement d'Amérique du Sud amène des populations de cultures et de langues hispaniques, de religion catholique, vers un pays où l'anglais reste la langue officielle, et plutôt protestant.

Figure 38. *Mouvement migratoire et présence hispano-latine au sud des États-Unis*



La présence hispano-latine au sud des États-Unis est importante (*Fig. 38*). Elle traduit le mouvement migratoire sans commune mesure ailleurs. La part de la population d'origine hispano-latine installée aux États-Unis, qui atteint plus de 97 % dans certains *counties* (le long de la frontière sud du Texas par exemple), montre que ce processus est ancien et traduit ce que j'avais précédemment²⁰¹. L'évolution nette des migrations pour la période 2000-2007 témoigne du processus en cours et de cette asymétrie migratoire entre les États-Unis et les pays voisins du sud dont sont originaires les migrants.

Au niveau socio-économique, les effets sont aussi très importants. En premier lieu en raison d'une main-d'œuvre conséquente constituée de migrants, dont certains secteurs d'activité américains ne peuvent se passer comme dans l'agriculture²⁰². Et, en second lieu, en raison de l'activité économique engendrée par l'envoi de fonds importants vers le pays d'origine par les migrants. Ces fonds directement produits par l'activité salariée des migrants employés officiellement et clandestinement aux États-Unis constituent une ressource vitale pour des millions de familles restées au pays et leur permettent de ne pas sombrer trop durablement dans la pauvreté.

Selon le FIDA²⁰³, l'envoi de fonds des travailleurs migrants vers leur pays d'origine pour les seules régions Amérique centrale, Caraïbes et Amérique latine s'élève à une moyenne par migrant de 2 233 \$ (us) pour l'année 2006, ce qui représente dans le seul cas du Mexique une somme de 24,25 milliards de dollars, soit 2,9 % du PIB. Le total des fonds ainsi rapatriés vers les familles restées au pays par les migrants, les « remesas » de la diaspora, s'élève à presque 68 milliards de dollars. Cet argent contribue pour beaucoup aux économies locales, comme au développement de régions entières des pays d'Amérique du Sud. À lui seul, le Mexique concentre plus de 35 % de cette somme, soit autant que l'ensemble des pays de l'Amérique du Sud (*Fig. 39*).

Cela constitue un important flux de devises étrangères qui parviennent directement aux millions de ménages restés au pays. L'origine de ces fonds est restée pendant longtemps essentiellement localisée aux États-Unis, mais l'Europe (l'Italie et l'Espagne principalement) devient une destination qui attire de plus en plus de migrants.

²⁰¹ Voir le chapitre 6 notamment le point 1.2 présentant les rappels historiques sur la formation de la frontière entre Mexique et États-Unis.

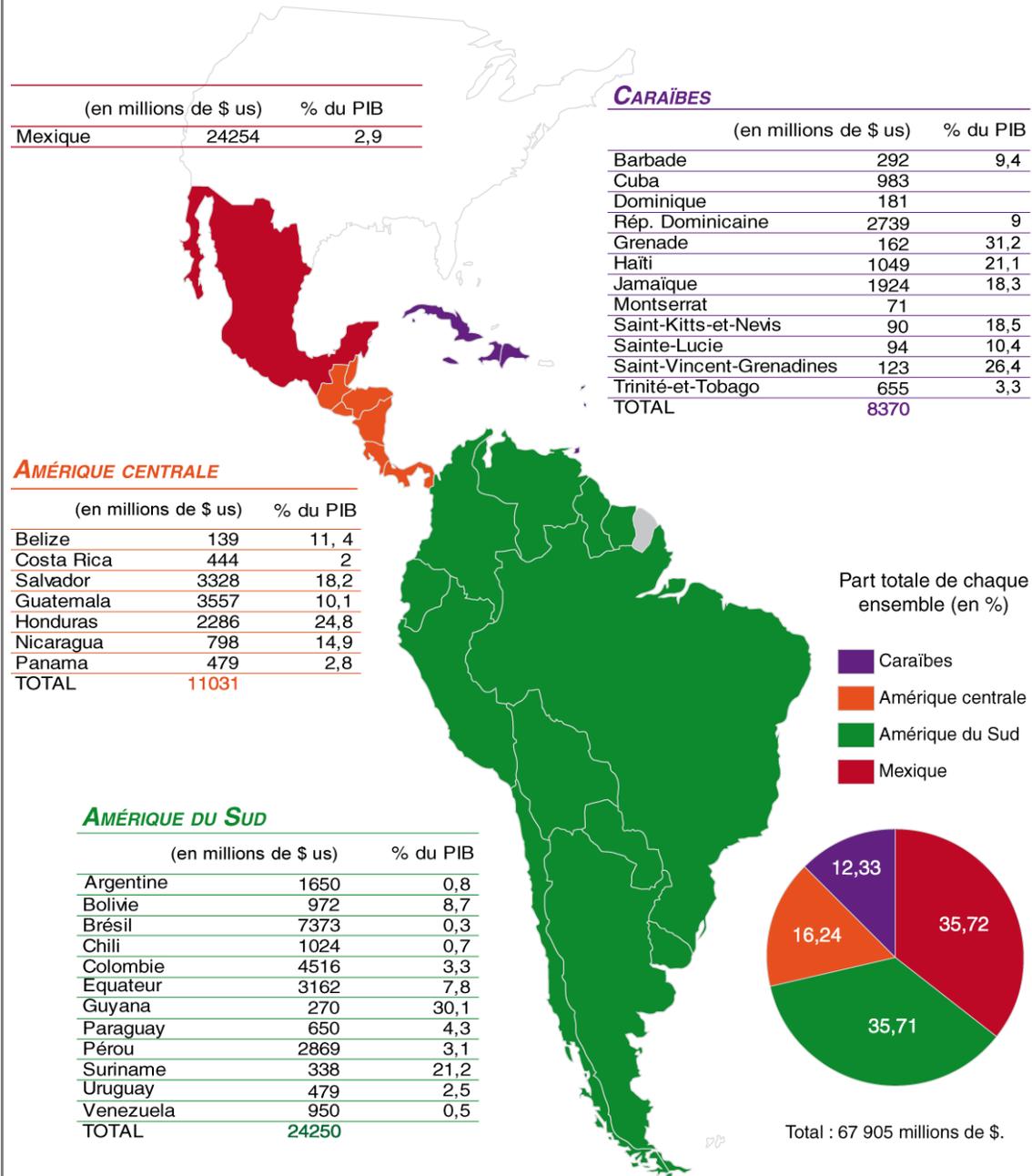
²⁰² Ce point sera analysé plus en détail au chapitre suivant (chapitre 9).

²⁰³ Fond International de Développement Agricole. C'est une institution financière et spécialisée des Nations Unies qui se consacre à la lutte contre la pauvreté et la faim dans les zones rurales des pays en voie de développement.

Figure 39. Les « Remesas » : ces fonds envoyés par les migrants

Les envois de fonds des travailleurs migrants des Amériques (2006).

En 2006, les plus de 30 millions de personnes qui ont émigré des pays des Caraïbes, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud ont envoyé près de 68 milliards de dollars à leurs familles, dans leurs pays d'origine. Cela représente 2 233 \$ envoyés sur l'année par chaque migrant, soit une moyenne de 129 \$ reçus par habitant des pays destinataires.



Source : Fonds international de développement agricole (FIDA), Nations Unies, Rapport sur les travailleurs migrants et les envois de fonds, 2006.

Un des moyens de mesurer l'asymétrie migratoire, dont les effets les plus visibles ont été rappelés précédemment, consiste à estimer le nombre de migrants à partir du nombre d'arrestations à la frontière. Les autorités américaines estiment parvenir à intercepter entre un tiers et la moitié des migrants qui tentent de passer à sa frontière sud. Si on prend en considération les chiffres fournis par les autorités américaines, le nombre des arrestations de migrants aux frontières des États-Unis s'élève à plus de 1,18 million de personnes en 2005, tendance qui tend à diminuer, mais qui reste considérable comme en témoignent les 723 840 personnes encore arrêtées pour l'année 2008. Plus de 90 % de ces personnes sont originaires du Mexique. Plus largement, les migrants originaires de l'Amérique centrale ou de l'Amérique du Sud représentent 99,3 % des arrestations effectuées en 2008 par les *Border Patrol* américains (Tableau 7).

Ces arrestations ont lieu dans 97,4 % des cas à la frontière sud avec le Mexique. La frontière nord avec le Canada ne concentre que 1,1 % des arrestations pour l'année 2008. La frontière avec le Mexique représente un point de passage important pour les migrants venus du Sud du continent américain.

Tableau 7. Origine des migrants arrêtés aux frontières par les Border Patrol

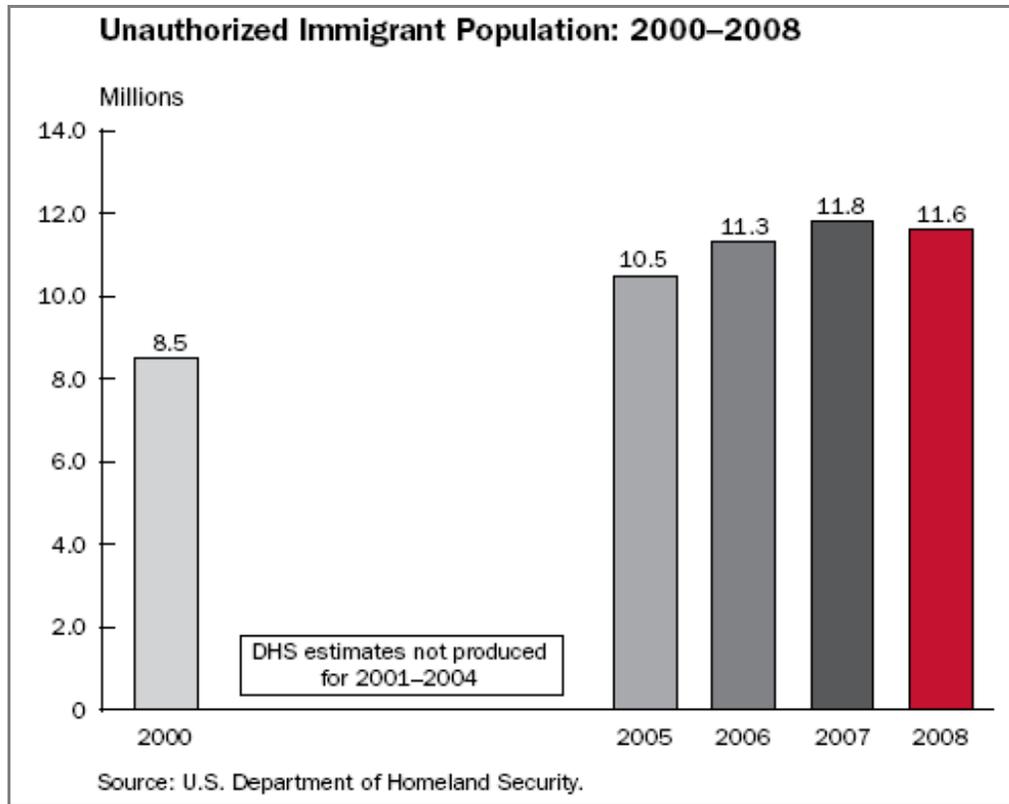
Pays d'origine	2008		2007		2006		2005	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Total	723 840	100	876 803	100	1 089 096	100	1 189 031	100
Mexique	661 773	91,4	808 773	92,2	981 069	90,1	1 023 888	86,1
Honduras	19 351	2,7	22 914	2,6	28 709	2,6	52 741	4,4
Guatemala	16 395	2,3	17 337	2,0	19 925	1,8	22 594	1,9
El Salvador	12 684	1,8	14 114	1,6	41 391	3,8	39 309	3,3
Cuba	3 351	0,5	4 295	0,5	4 021	0,4	3 263	0,3
Équateur	1 579	0,2	958	0,1	1 143	0,1	1 343	0,1
Nicaragua	1 467	0,2	1 646	0,2	2 736	0,3	3 921	0,3
Brésil	977	0,1	1 214	0,1	1 460	0,1	31 063	2,6
Chine	836	0,1	837	0,1	2 179	0,2	2 200	0,2
République dominicaine	819	0,1	562	0,1	1 023	0,1	1 406	0,1
Canada	610	0,1	554	0,1	876	0,1	1 020	0,1
Autre	3 998	0,6	3 599	0,4	4 564	0,4	6 283	0,5

Source: U.S. Department of Homeland Security, Customs and Border Protection (CBP), Office of Border Patrol (OBP).

De plus, l'Office des statistiques de l'immigration du Département du Homeland Security (DHS) estimait en janvier 2008 que 11,6 millions de personnes immigrées sans autorisation vivaient en situation illégale aux États-Unis. Cela traduit une constante augmentation depuis 2000 où on estimait alors le nombre de personnes vivant dans une

situation illégale au regard des lois sur l'immigration à 8,5 millions de personnes. Cela fait 3,1 millions de personnes en plus, soit une augmentation de 37 %. L'augmentation nette moyenne annuelle (pendant cette période de 8 ans) est de 390 000 personnes supplémentaires vivant dans une situation irrégulière selon les lois sur l'immigration (Fig. 40).

Figure 40. Personnes en situation irrégulière aux États-Unis entre 2000 et 2008



Ces chiffres donnent une vision seulement partielle de la situation dans la mesure où il s'agit parfois d'estimations faites à partir des arrestations effectuées à la frontière. Elles offrent néanmoins un aperçu de la réalité du phénomène d'asymétrie migratoire.

Dans ce contexte d'asymétrie migratoire et suite aux attentats perpétrés sur le sol américain, le rapport au territoire national, à la sécurité s'est considérablement transformé sous les administrations Bush (de janvier 2001 à janvier 2009). Les frontières s'imposent depuis lors comme des espaces sur lesquels se joue une partie de la bataille contre le terrorisme. Ce changement contribue à ce que chaque migrant soit dorénavant considéré comme un terroriste potentiel ou tout au moins comme un criminel ou délinquant. Les discours politiques et les mesures coercitives qui en découlent ont ainsi pris forme dans la *Homeland Security*.

1.2. La Homeland Security et lois sécuritaires aux États-Unis

La sécurité s'impose de plus en plus dans les discours et les actions politiques dont les frontières traduisent bien souvent les mesures et effets. Aux États-Unis, cette réalité s'est affirmée avec une force jusque-là jamais rencontrée, sans doute à la mesure du choc qu'ont représenté les attentats du 11 septembre aux États-Unis. Pour autant, la mise en place du *Homeland Security* et la multitude de lois qui ont été adoptées durant ces dernières années ont considérablement transformé les relations frontalières et les frontières, pas seulement aux États-Unis. L'adoption de nouvelles lois, la constitution d'un nouveau ministère, le *Department of Homeland Security* (DHS) et l'élaboration d'une stratégie nouvelle en matière de sécurité sont les grandes lignes qui structurent dorénavant la politique de sécurité aux États-Unis.

Tout d'abord, cette nouvelle « donne » sécuritaire peut être interprétée à partir des lois votées ces dernières années. Plusieurs d'entre elles sont ainsi venues renforcer les dispositifs de sécurité pour entrer aux États-Unis stigmatisant dans le même temps les migrants dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Que ce soit au niveau des États américains ou de l'État fédéral (national), toute une série de lois ont été adoptées : l'*Arizona Senate approves Bill to confront Illegal Hirings* renforce la législation contre le travail clandestin. Au niveau national, le *Patriot Act*, l'*Enhanced Border Security and Visa entry Reform Act*, ou encore le *Secure Borders, Economic Opportunity and Immigration Reform Act* adopté en 2007, placent les frontières au centre de la lutte antiterroriste et de la lutte contre l'immigration clandestine.

Ensuite, avec ces lois, c'est toute la logique de la *Homeland Security* qui se trouve incarnée. Ce nouveau ministère créé au lendemain des attentats dans le cadre du *Homeland Security Act* de novembre 2002 a tout de suite pris une place considérable dans l'organisation politique de la sécurité aux États-Unis en rassemblant pas moins de 22 agences et départements administratifs – soit environ 180 000 employés – pour créer le *Department of Homeland Security* (DHS), avec un budget qui ne cesse d'augmenter atteignant 41 millions de \$ en 2006 (N. De Boigrolier, 2006). L'idée est de centraliser tout ce qui touche la sécurité du territoire dans ce seul ministère aux moyens colossaux.

Le *Homeland Security* doit être considéré comme une politique de sécurité ayant différents niveaux, c'est-à-dire opératoire aussi bien dans le domaine interne (la sphère domestique) qu'international avec le principe du *Layerd defense* qui repousse plus loin les frontières de la sécurité des États-Unis. Sont ainsi distinguées les sphères domestiques et internationales (ou externes), mais elles sont de fait intégrées comme deux composantes de la politique de sécurisation du territoire national, devenu « Homeland » dans la bouche des dirigeants américains.

Le *Homeland* n'est pas un concept neutre²⁰⁴. En même temps qu'il permet de l'opérer, il traduit un glissement idéologique important par rapport aux valeurs jusqu'ici défendues et incarnées par les États-Unis.

Il s'agit d'un concept qui partage avec son équivalent allemand « Heimatland » un lien avec un type de nationalisme ethnique et régionaliste qui ne trouve pas sa place dans le reste de la rhétorique originelle des États-Unis ni dans leur construction identitaire fondée sur la migration, la colonisation, et un certain détachement des espaces locaux. Dans l'idée de *Homeland*, il n'y a pas de place dans la devise américaine : « *E pluribus unum* » (Un à partir de plusieurs). Le mot *Homeland* fait appel à l'essence du folklore de l'Amérique profonde et rurale, en apportant une note nativiste.²⁰⁵

Cette évolution idéologique repose sur le choix du mot *Homeland* qui incarne un processus de mystification d'une communauté originelle, c'est-à-dire aux lignées communes (*common bloodlines*) dont les droits sont imprescriptibles (*birthright*), mais fait aussi référence aux notions d'homogénéité raciale et ethnique. Cela conduit à exclure de fait toute personne qui n'entre pas dans ce cadre de définition, comme le souligne Amy Kaplan en ce qui concerne les migrants.

Although supporting the homeland, [...], calls for a unified nation, the meaning of *homeland* has an exclusionary effect that underwrites a resurgent nativism and anti-immigrant sentiment and policy. Where is there room for immigrants in the space of the homeland as a site of native origins, ethnic homogeneity, and rootedness in common place and past? How could immigrants possibly find inclusion in the homeland?²⁰⁶

Une autre conséquence relevée est celle qui se matérialise par une politique de fortification du territoire national (*domestic*) et qui autorise, le cas échéant, à traverser unilatéralement les frontières pour assurer la sécurité. (Kaplan, 2003).

²⁰⁴ On retrouve l'usage de ce mot dans des contextes historiques bien particuliers. Il fait tout d'abord écho aux termes allemands de « Heimat », « Heimatschutz », « Heimwehr » utilisés par les nazis pour incarner le lien entre la race et le sol. Il est aussi utilisé dans une approche raciale reposant sur la pureté et la ségrégation en 1969 dans une loi de l'Afrique du Sud menant une politique d'Apartheid à l'égard des populations noires, avec la *Bantu Homelands Citizenship Bill* qui avait pour fonction de renvoyer les populations noires vers leur localisation supposée originelle et de les exclure de ce fait de certains espaces sud-africains qui leur étaient interdits. Enfin, on en trouve aussi une évocation dans diverses occasions lorsque des groupes sociaux aspirent à la création d'un État qui leur soit propre, comme en témoigne par exemple la rhétorique sioniste lorsqu'elle use de l'expression de « Jewish Homeland » (Kaplan, 2003).

²⁰⁵ Nieto Gómez Rodrigo : « L'énigme de la *Homeland Security* pour l'Administration Obama : quel scénario pour la sécurité et l'administration des frontières ? », dans *Hérodote*, n° 132, 2009/1, p. 166-180, p. 167-168.

²⁰⁶ Kaplan Amy (2003) : « Homeland insecurities : reflections on language and space », dans *Radical History review*, n°85, automne, p. 87.

Ainsi se trouve incarné l'amalgame de la *Homeland Security* qui mélange lutte contre le terrorisme et lutte contre l'immigration, non seulement à l'intérieur du territoire national américain, mais aussi à l'extérieur. C'est en cela que les deux axes (internes et externes) de la politique de sécurité des États-Unis se trouvent liés. Les frontières sont les lignes de défense qui se situent non seulement aux abords immédiats du pays, mais aussi bien plus en amont dans les ports et aéroports du reste du monde, comme en témoigne la mise en place du *Container Security Initiative* (CSI), du *Custom-Trade Partnership Against Terrorism* (C-TPAT) ou encore du *Passenger Name Record* (PNR) et *Advance Passenger Information* (API) à partir de 2002.

Enfin, cette politique de sécurité interne et externe caractérise la nouvelle stratégie en matière de politique de sécurité. Toutes les administrations publiques ainsi que des acteurs privés, au niveau national (Fédéral) ou local (État, Comtés...), sont parties prenantes de cette politique de sécurité en tant que *first responders* (premiers secours). À cela s'ajoute une stratégie de développement des systèmes de protection mettant à contribution les secteurs scientifiques, de la recherche, afin d'avoir les moyens de contrer une nouvelle attaque terroriste. C'est ce qu'incarne par exemple le *Science shield* (« bouclier de science ») qui se décline en *Bio-schild* ou encore dans les recherches en matière de lutte contre la « cybercriminalité »²⁰⁷. Tous ces domaines sont reliés au sein de cette stratégie globale de la sécurité qui est à la fois nationale et internationale.

Plus que jamais « la sécurité du territoire américain passe par la sécurité mondiale », ce qui explique en partie la place que prennent les espaces frontaliers dans cette stratégie. Les frontières sont apparues comme trop « poreuses » et constituant autant de vulnérabilités vis-à-vis du terrorisme. Ce discours est au fondement de deux processus que l'on rencontre au niveau de la frontière entre le Mexique et les États-Unis : la militarisation et la surveillance de la frontière par des milices privées (Minuteman, American Border Patrol) supplétives des *Border Patrol*, et la construction du mur de séparation et de la *Secure Fence* d'une manière plus globale. C'est cette réalité à laquelle les migrants venus du Mexique se heurtent tout le long des 3200 km de frontière.

²⁰⁷ Ces éléments ont été rendus publics depuis la parution en février 2003 de *National Strategy to Secure Cyberspace* qui détaille les axes stratégiques de la politique de sécurisation des réseaux Internet notamment.

1.3. Expérimentations technologiques à la frontière : éléments sur un « rideau de fer contre le Sud »

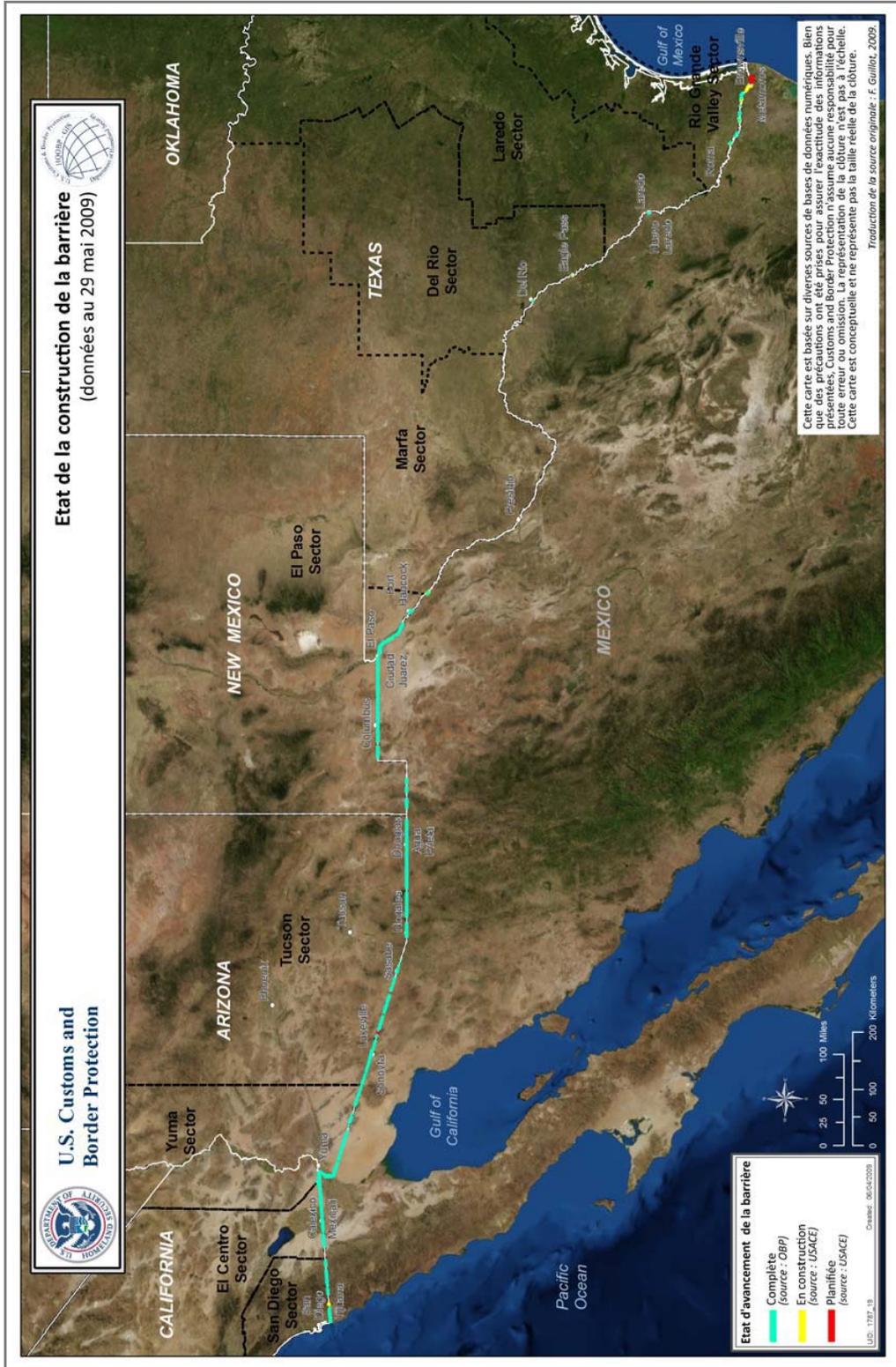
La construction du mur le long de la frontière avec le Mexique se poursuit. Le chantier qui s'étend maintenant sur la quasi-totalité des 3200 km de frontière prend deux formes principales. Il y a tout d'abord la construction en « dur » d'un mur ou d'une barrière de béton et d'acier de plusieurs mètres de haut entre 4 et 6 mètres selon les endroits, mêlant barrière d'acier et grillage pour empêcher le passage des piétons et véhicules. Divers projets sont en cours, par exemple les *Pedestrian Fence* (le PF225 qui consiste à construire sur 225 miles – environ 362 km - une barrière contre le passage des piétons). De la côte pacifique au golfe du Mexique, la construction du mur frontalier avance à un rythme soutenu, répondant ainsi aux prérogatives de sécurisation de la frontière fixées dans le cadre de la *Homeland Security* et dont la *Custom and Border Protection* (CBP) a la charge. Ainsi, au 31 décembre 2008, le *Department of Homeland Security* déclarait que plus de 595 km de barrière piétonne avaient été construits ou été en cours de construction dans le cadre des Programmes d'Infrastructures Tactiques (*Tactical Infrastructure Program*), le long de la frontière américano-mexicaine. La construction de la barrière de sécurité à la frontière est prise en charge par plusieurs entrepreneurs aussi bien privés que publics en partenariat direct avec l'*US Army Corps of Engineers* (USACE).

À cela s'ajoutent d'autres infrastructures, notamment les routes et chemins de ronde pour les *Border Patrol*. Cet ensemble qui constitue « *the Fence* », la barrière, semble permettre de dissuader les immigrants illégaux de passer la frontière, comme en atteste la baisse relative du nombre de passages clandestins estimés à partir des arrestations effectuées. C'est en tout cas ce dont veulent se convaincre divers acteurs que ce soit au niveau politique comme au niveau des riverains américains de la frontière, comme ces miliciens américains qui mettent la pression sur les autorités fédérales et politiques pour renforcer et construire cette barrière anti-terroriste et anti-immigrants.

Depuis novembre 2005, la *Secure Border Initiative* (SBI) vise à rendre plus sûres les frontières de l'Amérique. Ce plan pluriannuel est mis en place sous l'autorité du *Department of Homeland Security* (DHS) pour protéger les frontières de l'Amérique et réduire l'activité transfrontalière illégale. Pour cela, un investissement substantiel est effectué aussi bien dans les domaines de la technologie, des infrastructures et du personnel mobilisés à la frontière. Le SBI est un outil ayant pour but de clarifier et de coordonner les missions afin de gagner en efficacité en matière de sécurisation. La construction de la barrière de sécurité, mur physique en « dur », clôture grillagée, barrière anti véhicule ou piétonne, technologique à

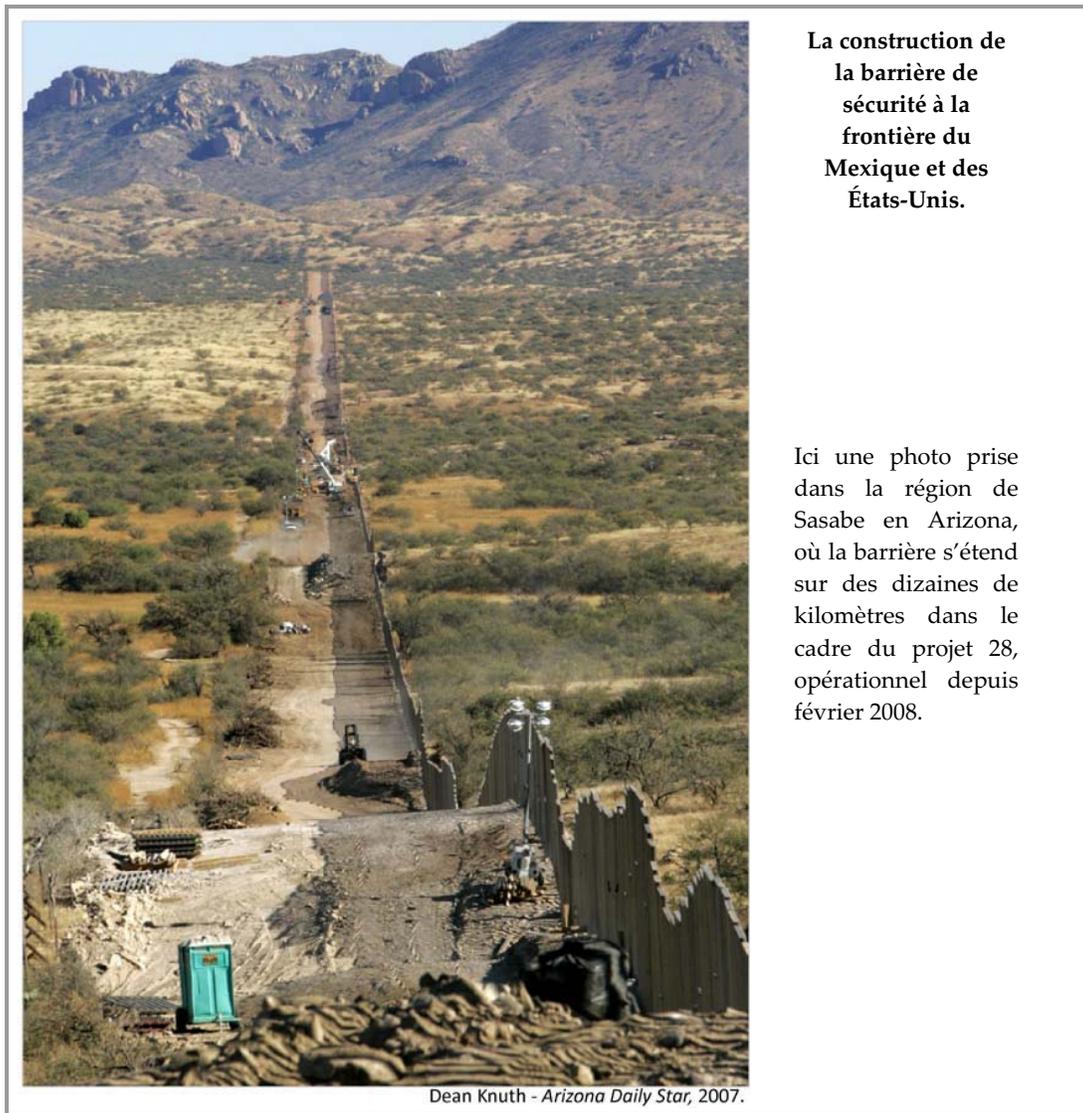
grand renfort de détecteurs, tous ces éléments matérialisent le « rideau de fer contre le sud » (Fig. 41).

Figure 41. Carte de la construction du mur à la frontière du Mexique et des États-Unis



Toute une série de projets s'est peu à peu réalisée, d'abord sur la partie ouest de la frontière en Californie et Arizona (Fig. 42), puis ensuite sur la partie est, au Texas, la constante étant de fermer cette frontière par un mur ou une barrière. Le long des plus de 3100 km de la frontière, plusieurs tranches de travaux sont en cours d'achèvement ou de construction. Plus d'un tiers de la distance totale de la frontière est déjà fermé totalement aux passages d'êtres humains et de véhicules, ou seulement aux véhicules.

Figure 42. La construction de la barrière de sécurité à Sasabe en Arizona



Comme on peut le constater à partir des relevés sur le terrain, des cartes qui sont élaborées (Fig. 41) ou encore des projets engagés ou en cours d'élaboration (tableau 8), le dispositif de sécurisation tout le long de la frontière avec le Mexique repose sur la mobilisation de moyens électroniques et de matériels militaires. La frontière avec le Canada

est elle aussi de plus en plus soumise à cette politique de sécurité, tout comme les différents points d'entrée sur le territoire américain que sont les aéroports et les ports.

Tableau 8. Les projets de sécurisation des frontières américaines

Projets	Dimension et localisation	Type	Objectifs	Partenariat	État
C3I	Déployé dans tout le pays dans différents centres.	Technologique. - Centre de commandement, de contrôle, de communications et de renseignement. - Plateforme d'échange et d'analyse des informations recueillies sur le terrain (COP).	- Accéder aux informations du terrain en temps réel ; - identifier et classer les informations ; - aider à la prise de décisions tactiques et opérationnelles.	- CBP (Custom Border Patrol) - Boeing.	Actif depuis 2007 et mis à jour en continu
AJO-1	Déployé sur 48 km de frontière avec le Mexique, au sud d'Ajo, en Arizona dans la zone du Monument national d'Organ Pipe Cactus.	Technologique. - Réseau de 6 tours (caméras, détecteurs) ; - 6 tours de communication ; - 200 détecteurs au sol ; - construction de 32 km de routes.	Relié au COP du C3I, 24 heures sur 24. - accéder aux informations du terrain en temps réel ; - détecter et dissuader les entrées illégales depuis le Mexique.	- CBP (Custom Border Patrol) - Boeing.	Actif en 2010
El Paso Phase I	Déployé sur 120 km dans le secteur d'El Paso près de Fort Hancock, à Fabens et Ysleta au Texas.	Technologique. - Réseau de tours (caméras, détecteurs, radars, équipement de communications) ; - nouveaux véhicules ; - détecteurs au sol.	Relié au COP du C3I, 24 heures sur 24. - Accéder aux informations du terrain en temps réel ; - Détecter et dissuader les entrées illégales depuis le Mexique	- CBP (Custom Border Patrol) - Boeing.	Planifié, mais pas encore mis en place.
El Paso Phase II	Déployé sur 312 km dans le secteur d'El Paso au Texas et au Nouveau-Mexique (Lordsburg, Deming et Santa Teresa).	Technologique. - Système de tours équipées de caméras, de détecteurs radars et d'équipement de communications ; - nouveaux véhicules ; - des détecteurs au sol.	Relié au COP du C3I, 24 heures sur 24. - accéder aux informations du terrain en temps réel ; - Détecter et dissuader les entrées illégales depuis le Mexique	- CBP (Custom Border Patrol) - Boeing	À l'étude, mais non engagé.
Northern Border	Déployé sur 56 km à la frontière nord avec le Canada, au niveau de Clair River Street et sur 24 km de la rivière Niagara et sur une partie du lac Champlain.	Technologique. - Système de surveillance vidéo nocturne et diurne ; - Radar et détecteur de mouvements ; - 3 systèmes de surveillance mobiles ;	Déployer les moyens de relier au COP du C3I, 24 heures sur 24. - Surveillance aérienne, maritime et terrestre sur la frontière Nord ; - Surveiller les entrées portuaires (<i>Port of Entry</i> , POE) - accéder aux informations du terrain en temps réel ;	- CBP (Custom Border Patrol) - USCG (Gardes-côtes) - Boeing	Actif avant la fin décembre 2009.
Project 28	Déployé sur 45 km de la frontière avec le Mexique, au sud de Tucson, Arizona, non loin de Sasabe.	Technologique. - Capteurs, vidéo et radars ; - 9 tours mobiles ; - 50 véhicules ; - Télécommunication satellite.	Projet expérimental « pilote ». Tester en grandeur nature des moyens techniques avant de les développer à grande échelle.	- CBP (Custom Border Patrol) - Boeing	Actif depuis février 2008.

Tucson Sector	Déployé sur 421 km de frontière avec le Mexique, dans le secteur de Tucson entre la ligne du comté de Yuma et la limite de l'État du Nouveau-Mexique.	Technologique. - Système de tours (caméras, détecteurs, radars et équipements de communications) ; - nouveaux véhicules ; - des détecteurs au sol.	Relié au COP du C31, 24 heures sur 24. - accéder aux informations du terrain en temps réel ; - Détecter et dissuader les entrées illégales depuis le Mexique.	- CBP (Custom Border Patrol) - Boeing	À l'étude, mais non engagé.
TUS-1	Déployé sur 37 km de la frontière avec le Mexique, au sud de Tucson, Arizona, non loin de Sasabe et d'Ariz (un Port of entry sur la frontière).	Technologique. - 9 tours fixes (radars, détecteurs, caméras) ; - 8 tours de communication ; - 200 détecteurs au sol ; - Amélioration de 10 km de routes	Relié au COP du C31, 24 heures sur 24. - Accéder aux informations du terrain en temps réel ; - Détecter et dissuader les entrées illégales depuis le Mexique.	- CBP (Custom Border Patrol) - Boeing	Débuté au 1 ^{er} trimestre 2009.
Yuma Sector	Déployé sur 201 km de la frontière avec le Mexique, dans le secteur d'El Centro et d'Imperial Sand Dunes, ce qui inclut San Luis Port of Entry (POE), Arizona.	Technologique. - Système de tours (caméras, détecteurs, radars et équipements de communications) ; - nouveaux véhicules ; - des détecteurs au sol.	Relié au COP du C31, 24 heures sur 24. - Accéder aux informations du terrain en temps réel ; - Détecter et dissuader les entrées illégales depuis le Mexique.	- CBP (Custom Border Patrol) - Boeing	À l'étude, mais non engagé.

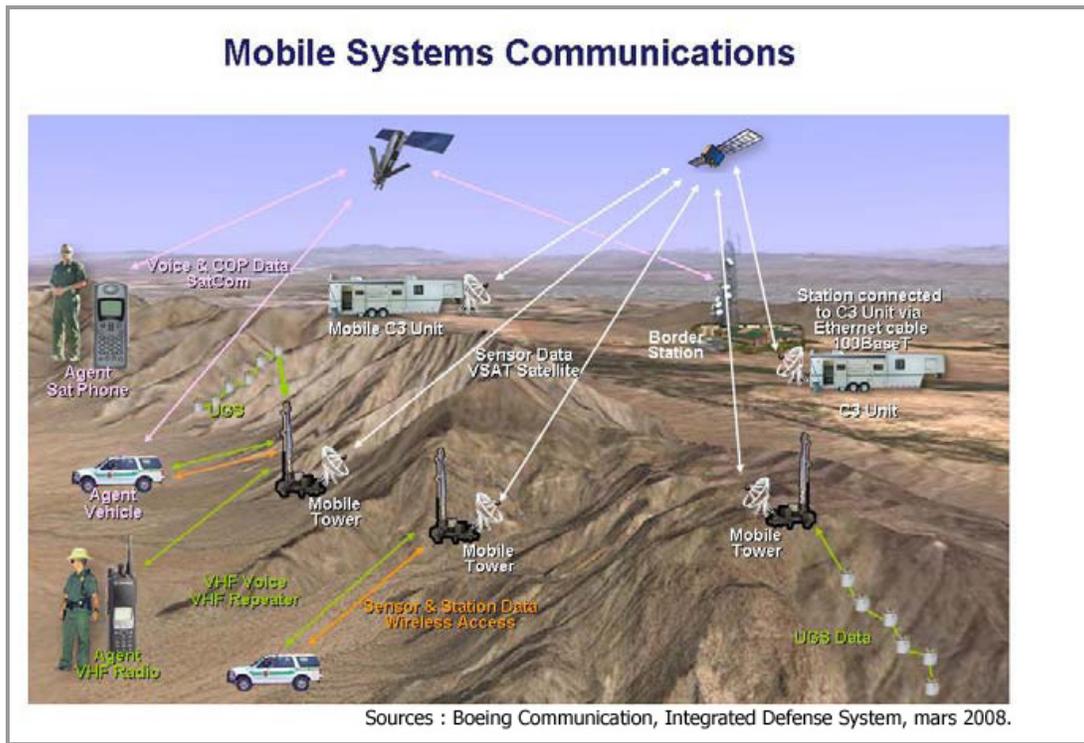
Sources : Department of Homeland Security, Secure Border Initiative, 2009.

La barrière électronique, la *Virtual Secure Fence*, est la seconde forme que prend la frontière en plus des murs en « dur ». La *Virtual Secure Fence* s'inscrit de plain-pied dans l'initiative visant à la sécurisation des frontières (SBI : *Secure Border Initiative*). Encore en partie à une étape expérimentale, elle est cependant testée sur le terrain, en situation réelle. L'exemple du « projet 28 » est une expérimentation engagée par l'entreprise Boeing pour le compte du Département de la *Homeland Security* afin de mener une expérience pilote pour tester l'efficacité d'une barrière de sécurité électronique afin de surveiller la frontière (Fig. 43).

L'ensemble de ce dispositif est testé au sud de la ville de Tucson pour un montant de 40 millions de dollars financé aux deux tiers par Boeing. L'entreprise Boeing est d'ailleurs le principal partenaire de cet immense chantier - et marché – que représentent les 3 200 km de la frontière avec le Mexique et, dans une moindre mesure au niveau des équipements, les 8 891 km (6 414 km sur le continent et 2 477 km de l'Alaska) de frontière avec le Canada. Cette barrière repose sur un concept simple a priori : avoir recours à des systèmes de surveillances technologiques (téléprésence) comme des senseurs, des capteurs, en utilisant des radars, des caméras infrarouges, des détecteurs de mouvement, des appareils d'enregistrement des vibrations du sol, etc. L'observation de la frontière, de ce qui s'y passe et de qui tente d'y passer est l'objectif central de l'ensemble de ce système. Pour cela, le gouvernement américain use de matériels et de technologies militaires, utilise par exemple

des drones et mobilise non seulement ses services de sécurité (Police, armée, gardes-côtes, douanes...), mais associe également des firmes privées, comme Boeing, qui développent des moyens de contrôle sophistiqués.

Figure 43. Schéma de la Virtual Secure Fence de Boeing

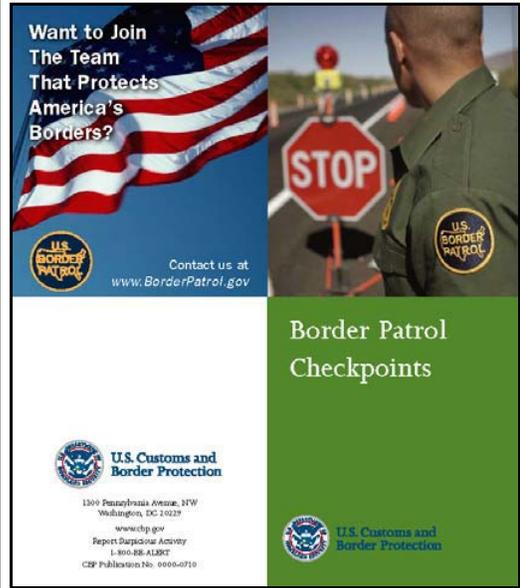


Selon un document public diffusé par Boeing²⁰⁸ l'ensemble du dispositif expérimental « Projet 28 » se compose de neuf tours mobiles, équipées de détecteurs de mouvements et de senseurs, de 50 véhicules dotés de moyens informatiques embarqués et de télécommunication. Ce sont donc plusieurs lignes de clôture qui se superposent au niveau de la frontière, auxquelles s'ajoutent des moyens humains, aériens et technologiques sans commune mesure. Pour autant, la présence humaine sur cette frontière ultra sécurisée n'en est pas moins importante et constitue un facteur déterminant dans la lutte pour la sécurisation de la frontière. Différents types d'acteurs interviennent quotidiennement pour surveiller la frontière. Il y a les quelque 15 000 hommes et femmes du corps des *Border Patrol* auxquels s'ajoutent quelque 3 000 hommes de la Garde nationale. Les *Border Patrol* sont en première ligne dans le combat pour la protection des frontières de l'Amérique

²⁰⁸Document disponible à cette adresse http://www.boeing.com/defense-space/sbinet/sbinet_overview_0407.pdf [Dernière consultation juillet 2009].

comme le rappellent sans cesse les services de communication du *Department of Homeland Security* (Fig. 44).

Figure 44. Protéger les frontières en rejoignant les Border Patrol



Want to Join
The Team
That Protects
America's
Borders?

U.S. BORDER PATROL

Contact us at
www.BorderPatrol.gov

U.S. Customs and
Border Protection

1300 Pennsylvania Avenue, NW
Washington, DC 20529
www.cbp.gov
Report Suspicious Activity
1-800-854-3437
CBP Publication No. 0000-0710

Border Patrol
Checkpoints

U.S. Customs and
Border Protection

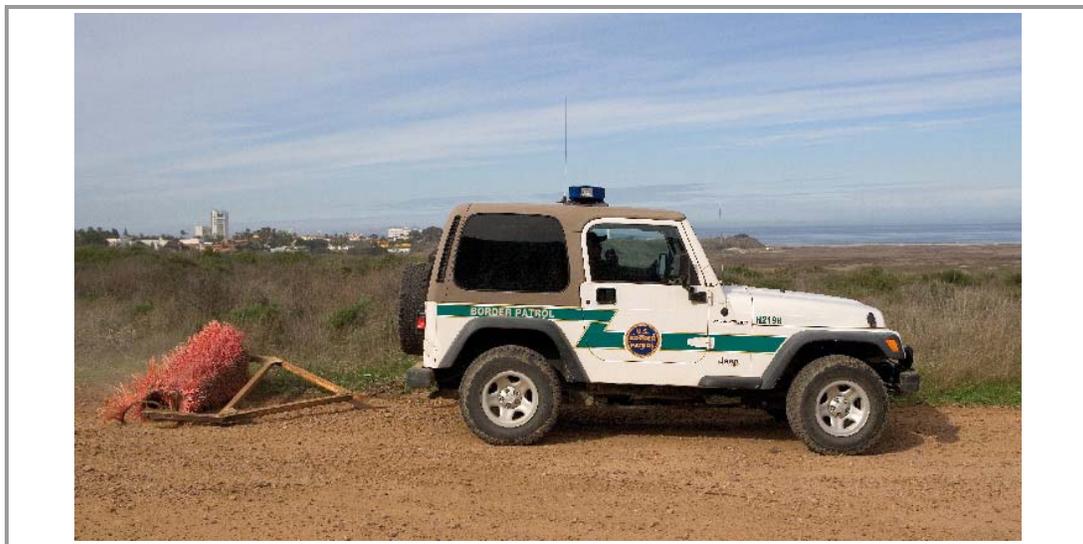
Extrait d'un fascicule du corps des *Border Patrol*, invitant à les rejoindre pour protéger les frontières de l'Amérique.

Le gouvernement américain développe toute une stratégie de communication autour de ce thème afin de rassurer les citoyens américains face aux dangers des frontières « poreuses ».

Source : US Customs and Border Protection.

Sur le terrain, la surveillance de la frontière est visible dès lors qu'on passe quelque temps à la frontière. Les patrouilles se déplacent régulièrement et effectuent un travail incessant pour confondre les migrants. Certains véhicules sont équipés de rouleau balayant la piste poussiéreuse des abords de la frontière afin que les traces de passages soient plus aisément repérables au sol et que les clandestins soient éventuellement arrêtés (Fig. 45).

Figure 45. Véhicule des Border Patrol en patrouille à la frontière



1.4. Les milices américaines : acteurs « non officiels » de la sécurisation

En plus des moyens officiels mis en place par l'État américain, s'ajoute la présence de nombreux hommes de milices privées. Ces milices sont composées de citoyens américains, souvent d'anciens militaires ou membres des forces de police (mais pas seulement) qui entendent résoudre ce qu'ils considèrent comme des insuffisances et manquements des autorités jugées toujours trop laxistes face à l'immigration. Ils sont plusieurs centaines tout le long de cette frontière à arpenter cette « ligne de front contre le terrorisme et l'immigration » comme l'affirme l'un de ces membres avec qui j'ai mené un entretien. Le discours politique, la posture idéologique, les moyens ne laissent que peu d'ambiguïté quant à l'interprétation qui peut être faite de l'action de ces milices dont les membres incarnent selon eux, les « vraies valeurs de l'Amérique ». Armés et équipés de matériels issus des surplus de l'armée américaine, portés par une foi indéfectible à mener cette « guerre aux terroristes », ils voient en l'immigration un danger permanent. Les migrants venus du Mexique représentent ce danger qui menace l'Amérique. Les propos sont souvent racistes, les analyses simples, les motivations claires : il faut « stopper l'invasion » comme l'explique Mickaël, un Texan de 56 ans membre d'une de ces milices. Se définissant comme un « vrai Texan », un « vrai américain », Mickaël est un Américain faisant partie de cette frange de la classe moyenne confrontée à de grandes difficultés aux États-Unis. Salarié dans le secteur de l'automobile pendant quinze ans avant d'en être licencié, il travaille maintenant dans une entreprise de construction. S'il a retrouvé un travail stable après avoir connu une dizaine d'années « difficiles » au tournant des années 1990 jusqu'en 2000, il garde une certaine rancœur vis-à-vis des responsables politiques qui « vendent l'Amérique aux étrangers » et aux « communistes chinois ». Passer du temps à la frontière, c'est une façon de montrer que « l'Amérique est aux Américains ». Pour lui, « la guerre contre le terrorisme » se mène aux portes de l'Amérique, aux frontières comme il l'explique au cours d'un entretien²⁰⁹.

Le premier terroriste venu peut entrer aux États-Unis. D'ailleurs sans doute qu'ils le savent, car nos frontières ne sont pas sûres. N'importe qui entre chez nous comme s'il était chez lui, mais ici c'est l'Amérique ! Tu ne peux pas entrer comme tu veux, cela ne peut pas être le cas. L'Amérique est menacée, envahie, mais on ne se laissera pas faire. [...] Depuis les attaques terroristes, chaque américain sait maintenant que ce que nous disons est la vérité. Le Président Bush le sait, le Sénat le sait, mais ils ne font rien pour arrêter l'immigration et les terroristes qui

²⁰⁹ Entretien réalisé avec Mickaël, homme de 56 ans, Del Rio, Texas (voir annexe Michaël, [B] USA 2)

savent que nos frontières ne sont pas sûres. [...] On doit protéger l'Amérique avant d'aller combattre le terrorisme ailleurs dans le monde. (MICKAËL, [B] USA 2).

Comme d'autres, Mickaël semble prêt à tout pour défendre le sol national face à la menace terroriste qu'incarnent à ses yeux les migrants venus du Mexique. Pour cela il se dit prêt à repousser ces « envahisseurs ». Au cours de l'entretien, il me montre son équipement pour confirmer - s'il en était besoin - que ce ne sont pas des paroles en l'air. L'équipement du milicien de la frontière est complet : en plus du téléphone portable, la radio qui peut être rechargée sur la prise de la voiture, le GPS, les armes (un pistolet²¹⁰), les munitions, les lunettes de soleil, les lunettes de vision nocturne - « les mêmes que celles qui équipent nos gars en Irak » -, mais aussi un appareil photo et un caméscope - « pour montrer la réalité » -, de l'eau en quantité, des vivres, des vêtements chauds pour les patrouilles de nuit... Et les week-ends où pendant ses vacances il est sur le terrain pour « protéger l'Amérique contre les terroristes ». Des mots ou expressions reviennent régulièrement dans les propos de Mickaël : en une heure et demie d'entretien « terrorism » a été prononcé 19 fois, « terror attack » 16 fois, ou « terrorist » 17 fois.

Ces mots et expressions témoignent de la manière dont Mickaël vit la situation, comment il justifie son action au niveau des frontières. Les mots « immigration » (prononcé 11 fois), « illegals » (9 fois) ou encore « aliens » (7 fois) ou « illegals aliens » (7 fois) sont aussi les termes qui reviennent régulièrement, tout comme « intruders » ou « mexicans » qui désignent parfois les migrants eux-mêmes sans distinction. Enfin, dernier élément qui est omniprésent, le vocabulaire en lien avec la sécurité ou l'insécurité, avec la sûreté : « security », « on secure », « secure »...

Les propos de Mickaël permettent de comprendre l'état d'esprit dans lequel il se trouve et la manière dont il se représente la frontière et la situation frontalière.

La frontière est grande ouverte aux terroristes, aux étrangers, aux trafics de drogue, aux criminels de toute la planète. Aujourd'hui, la sécurité c'est nous ; la première ligne de défense c'est nous. Les politiciens, les démocrates comme les républicains, ne font rien pour protéger l'Amérique, les Américains et notre mode de vie américain.

De ce constat, Michaël justifie sa présence sur la frontière, ses pratiques de milicien qui surveille la frontière.

²¹⁰ Mickaël précisera que le Texas n'autorise le port que d'une arme de poing pas plus ce qui interdit par exemple d'avoir avec soi un fusil ou autre.

Je viens ici dès que j'ai terminé mon travail, le week-end comme d'autres volontaires. On est obligé de venir ici pour faire le travail. Nous devons stopper l'invasion et sécuriser la frontière. Chaque jour des milliers d'étrangers entrent illégalement aux États-Unis, rien qu'en traversant à pied la frontière parce que personne n'est là. Ce n'est pas de la faute des Border Patrol, ils ne sont pas assez nombreux, c'est de la faute des politiciens de Washington. Nous nous sommes là et nous disons « ça suffit ! » et on fait ce qu'il faut, on surveille, on est là. Tu verrais la tête des Mexicains quand ils se retrouvent devant nous parfois au milieu de nulle part, ils courent... (Michaël ponctue sa phrase dans un éclat de rire).

Avez-vous déjà eu des contacts avec des migrants passant la frontière ?

Oui, c'est déjà arrivé. On est tombé sur eux une fois déjà, un groupe d'une vingtaine. Nous on était deux au départ, mais on a demandé du renfort, car ils étaient nombreux. On les avait repérés de l'autre côté de la frontière. Et quand ils sont passés on leur est tombé dessus. [...] On n'intervient pas directement, on a prévenu le chef de secteur et ensuite les Border Patrol. De toute façon mieux vaut pas trop s'approcher des étrangers, ça peut être dangereux. Il y a des trafiquants, ou bien ils peuvent être malades, tu verrais dans l'état qu'ils sont, ils sont sales, ils restent tellement de temps dans le désert pour passer. Ils viennent aux États-Unis pour se faire soigner. [...] Les armes ? Non... (il cherche ses mots) c'est en cas de problème, pour faire peur, mais jamais je n'ai entendu qu'un volontaire en avait fait usage. Mais il faut être prêt on ne sait jamais sur qui on tombe. [...] Les consignes sont claires et simples, on ne va pas à leur contact, on les filme, on les repère et on prévient les Border Patrol qui interviennent. Nous, on est là pour montrer à l'Amérique ce qui se passe et pour surveiller la frontière. (MICKAËL, [B] USA 2).

Rien n'est laissé au hasard, l'organisation est primordiale dans les milices qui opèrent à la frontière. Trois d'entre elles sont particulièrement présentes dans les États frontaliers américains. La milice des *American Border Patrol* qui se définit comme une Organisation non gouvernementale (ONG), a été créée en 2002 en Arizona sous l'impulsion de Glenn Spencer. Elle entend montrer ce qui se passe à la frontière et aussi « l'inaction » de l'État américain en matière de lutte contre l'immigration et les trafics à la frontière. Pour cela, les miliciens disposent de moyens d'observation, surtout aériens, et filment ce qui se passe à la frontière, en lien avec des équipes au sol.

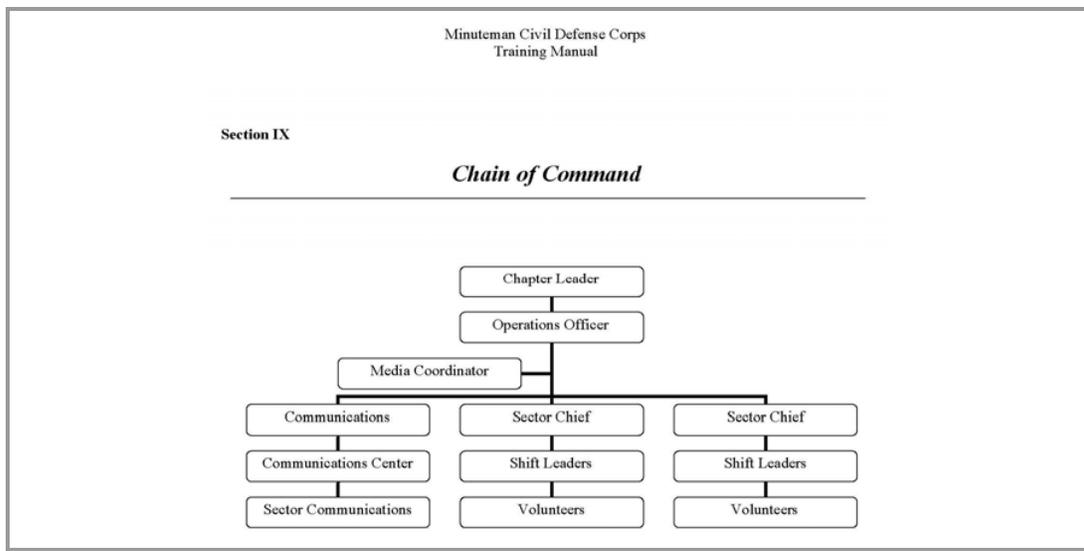
La milice des *Minuteman Project* a été fondée en octobre 2004 par Jim Gilchrist qui se définit comme une organisation « multi-ethnique » dont le fondateur a œuvré, pendant de nombreuses années, au renforcement des lois sur l'immigration.

Une autre milice, la milice des Minuteman (MCDL : *Minuteman Civil Defense Corps*) créée par Chris Simcox, est présente sur l'ensemble de la frontière et compte plusieurs centaines de membres répartis dans différents États américains. Sa mission est simple :

It is the mission of the Minuteman Civil Defense Corps to see the borders and coastal boundaries of the United States secured against the unlawful and unauthorized entry of all individuals, contraband, and foreign military. We will employ all means of civil protest, demonstration, and political lobbying to accomplish this goal²¹¹.

L'organisation publie pour ses volontaires un manuel d'entraînement où sont soigneusement répertoriées les consignes, l'attitude à avoir en différentes situations (passage de frontière par des migrants, situation d'attente et d'observation à la frontière...). Que ce soit le matériel que doit avoir avec lui un Minuteman, ou la manière d'agir sur le terrain, de répondre aux médias, ou encore les communications radios et les réflexes à avoir en situation de contact avec les migrants, tout est expliqué et résumé dans le manuel d'entraînement du Minuteman. Chaque volontaire doit y trouver les réponses les plus claires et précises selon les situations dans lesquelles il se trouve.

Figure 46. La chaîne de commandement des Minuteman



Source : Minuteman, Training Manual, 2006.

L'organisation est le maître mot de la milice qui fonctionne de manière très hiérarchisée ce qui n'est pas sans rappeler un fonctionnement militaire. Ainsi, trouve-t-on également dans le manuel l'organigramme de la « chaîne de commandement », ce qui

²¹¹ Traduction personnelle : « La mission du Corps des Minuteman est de voir et de sécuriser les frontières et les limites côtières des États-Unis contre l'entrée illicite et faite sans autorisation de tous les individus, contre la contrebande et les militaires étrangers. Nous emploierons tous les moyens de protestation civile, manifestation et pression politique pour accomplir ce but ». Source : <http://www.minutemanhq.com/hq/> [dernière consultation le 2 août 2009].

donne une idée du degré de préparation et de coordination qui caractérise l'une de ces organisations de citoyens américains en « mission » à la frontière avec le Mexique (Fig. 46).

Face à cette situation qui conduit à la fermeture de la frontière, les Mexicains semblent bien dépourvus. Ils subissent non seulement la sévérité des contrôles et des réglementations, mais aussi le regard inquisiteur et accusateur de ces miliciens pour lesquels ils sont des « terroristes potentiels » ou des « trafiquants » et autres vecteurs de criminalité.

Pour Sandra qui traverse chaque jour la frontière pour aller travailler dans une ville frontalière américaine, la situation s'est dégradée, non seulement pour elle-même, mais aussi pour son mari, comme elle me le confie au cours d'un entretien²¹². Elle réside dans la ville mexicaine de Reynosa avec son mari et son fils de quatre ans, dans la même maison que ses beaux-parents. Chaque jour, elle traverse la frontière pour se rendre à son travail de réceptionniste dans un hôtel de la ville américaine de McAllen au Texas. Elle fait partie de ces *commuters*, ces travailleurs transfrontaliers pourvus d'un permis de travail aux États-Unis. Depuis deux ans qu'elle travaille et qu'elle se déplace de part et d'autre de la frontière, elle considère que sa situation de femme mexicaine s'est dégradée, que le regard des Américains a changé. C'est « plus difficile » pour aller aux États-Unis et les Américains lui donnent le sentiment qu'elle n'est pas bienvenue, elle sent une certaine forme de rejet. C'est ce qu'elle explique à partir de sa situation et de celle de son mari. Lui n'a pas de permis pour travailler aux États-Unis, ce qui complique sa situation. Le passage de la frontière est une épreuve qu'il semble accepter pour aller travailler dans les champs et y récolter des fruits et légumes pour un meilleur salaire que celui qu'il aurait s'il travaillait au Mexique.

Je ne sais pas pourquoi l'État américain et les gens ici nous voient comme des terroristes. On n'est pas responsables des attentats sur le World Trade Center. Je ne suis même pas musulmane, et ici au Mexique il n'y en a pas. [...] Fermer la frontière, c'est juste pour nous dire : les Mexicains vous restez chez vous. [...] Moi, j'ai un permis de travail alors je peux travailler ici et gagner un peu d'argent. Mais mon mari, avant il venait travailler dans les exploitations agricoles, il a ramassé des fruits, des légumes, des piments. Il allait travailler jusqu'à Laredo et même en Arizona. Il gagnait bien sa vie, ça permettait de faire vivre la famille. Maintenant c'est impossible. Tu ne peux plus passer la frontière sans permis et si tu passes et que tu travailles, tu peux te faire arrêter dans les champs. Il ne trouve plus personne pour le faire travailler, car c'est trop risqué et passer la frontière c'est devenu plus dur.

²¹² Entretien réalisé avec Sandra, femme mexicaine de 24 ans (voir annexe Sandra [B] MEX 3)

Est-ce que ça lui arrive encore de traverser la frontière ?

(Elle hésite et reste silencieuse, le regard fuyant) C'est dur... C'est dangereux et je lui ai dit de ne pas le faire, il peut arriver quelque chose. J'ai mon travail qui rapporte de l'argent pour nous. Mais lui il veut gagner de l'argent aussi, avoir un travail. [...] Il part avec son cousin et un de mes frères, je ne le vois pas pendant plusieurs semaines. Je ne sais pas où ils passent, mais ils arrivent à aller travailler au nord [aux États-Unis de l'autre côté de la frontière]. Quand c'est comme ça, j'ai peur qu'il ne revienne pas, qu'il arrive quelque chose. [...] (SANDRA [B] MEX 3)

Si Sandra hésite à parler de cela, d'autres Mexicains ne s'en cachent pas. Pour eux, passer la frontière est un but, une absolue nécessité. Eduardo, par exemple confie que pour « trouver un emploi » et « bien gagner sa vie », « c'est aux États-Unis que ça arrivera et pas ailleurs » (EDUARDO, [B] MEX 2). Même si pour cela il faut prendre un maximum de risques.

Passer la frontière c'est plus difficile, il y a la police, l'armée et les milices. Il y a aussi les trafiquants et la mafia, il faut faire très attention. [...] Je fais très attention, mais ça vaut le coup, car là-bas, tu peux gagner beaucoup d'argent si tu sais bien travailler. Mais maintenant, même ici c'est compliqué, ils ont renforcé la surveillance. Moi je passe la nuit, mais même la nuit ils peuvent te voir, t'attraper. J'ai un ami qui est mort, on l'a retrouvé avec deux balles. Personne ne sait ce qui s'est passé, mais il est mort. *(Un moment de silence passe avant qu'Eduardo ne reprenne la parole, visiblement ému)*. D'habitude on passait ensemble, avec d'autres gars, mais là il est passé ailleurs avec d'autres coyotes [Surnom donné aux passeurs] parce qu'il devait absolument gagner plus d'argent, il avait des problèmes. Et puis, on l'a retrouvé une semaine après, de l'autre côté de la frontière. Il est resté longtemps au soleil après sa mort qu'ils ont dit à sa femme. On a attendu encore avant qu'il puisse rentrer ici pour l'enterrement. *(Un nouveau silence)*. C'est comme ça ici, ça peut arriver, tu ne le sais pas, mais c'est la vie pour nous autres, on veut juste travailler et on peut mourir pour ça. (EDUARDO, [B] MEX 2).

L'un des paradoxes, c'est justement que d'un côté les discours et dispositifs traduisent une volonté de sécurisation de la frontière et que pour les Mexicains ou tout autre migrant potentiel, la réalité de la frontière est celle de l'insécurité et du danger, de la mort. C'est une réalité contradictoire qui s'exprime, une asymétrie dont les différences et inégalités donnent lieu à des oppositions : sécurité des uns et insécurité des autres, face à face entre dominants et dominés, dont la frontière est l'espace de friction et d'opposition.

La frontière entre le Mexique et les États-Unis constitue un exemple particulièrement parlant de l'évolution des rapports sociaux et des transformations politiques (idéologiques) qui ont lieu ces dernières années. On est toujours dans des rapports de domination, mais le contexte de luttes asymétriques incarne des contradictions politiques nationales et internationales. Le cas des États-Unis apparaît comme

symptomatique de cette situation d'asymétrie dont la frontière représente une des lignes de partage et de contact entre des réalités marquées par les inégalités et les différences sociales, économiques et politiques ou encore culturelles.

Le renforcement de certaines frontières, leur durcissement matériel et la recrudescence des contrôles sont à la mesure de cette asymétrie. Pour autant comme le laisse entendre Sandra, et comme le livre ouvertement Eduardo, malgré cette débauche de moyens et d'énergie, la réalité frontalière reste marquée par les tentatives répétées de contournement et de passage, malgré le mur et la barrière, en dépit de l'insécurité et du danger de mort. La domination dans les rapports entre États (américain et mexicain par exemple), entre États et migrants se heurte à des résistances qui prennent la forme de ces milliers de tentatives individuelles de contournement et de pratiques d'esquive qui traduisent des modes de résistance à l'ordre établi. Sans doute est-ce ce qui légitime aux yeux de l'administration américaine et pour les miliciens de la frontière le recours à la force et à ces mesures de sécurisation des frontières. L'État américain, comme d'autre sans doute, n'apprécie guère cette situation d'asymétrie migratoire qui révèle une certaine forme d'incapacité à gérer et contrôler ce qui se passe sur ses propres frontières. Or, la nouvelle configuration de la sécurité globale ne tolère plus l'existence de « zones grises » territoriales, c'est-à-dire peu ou mal contrôlées. La frontière est considérée comme une de ces zones où il faut affirmer sa présence et son pouvoir. Les discours comme les actes traduisent une volonté de reconquête et d'affirmation de sa souveraineté. C'est ce que matérialisent non seulement les politiques mises en place et les moyens déployés, mais aussi l'activité de ces « milices citoyennes » le long de la frontière. Cet ensemble représente une autre forme d'asymétrie politique et militaire qui est une traduction du rapport de domination largement à l'avantage des États-Unis.

Cette asymétrie politique et militaire contribue à l'asymétrie frontalière de manière globale. D'autres facteurs traduisent des différences et des inégalités, des déséquilibres qui prennent la forme d'écart de développement, de richesse, de revenu et de salaire, de qualité de vie de part et d'autre de la frontière. La position dominante des États-Unis n'est plus à établir dans ces domaines. C'est ce qui explique l'attrait que représentent encore aujourd'hui les États-Unis et c'est aussi ce qui autorise de leur part de prendre des décisions unilatérales en matière de sécurisation de la frontière et de contrôles. Enfin, l'asymétrie est à considérer sous l'angle migratoire comme on l'a vu. Les migrants venus du Mexique incarnent ces migrations des dominés qui espèrent un travail, un revenu, des libertés...

L'asymétrie frontalière est totale et elle se nourrit et se renforce dans le cadre des rapports sociaux qui se déclinent en rapport de forces, de domination et d'exploitation (politique, militaire, économique...).

Cette situation n'est pas propre aux États-Unis. La question migratoire on la retrouve sur les frontières sud de l'Europe – dans une moindre mesure cependant. En revanche, ce qui apparaît comme commun à d'autres cas, c'est l'omniprésence de l'orientation sécuritaire ainsi que l'asymétrie produite dans le cadre de rapport de domination.

Le cas israélo-palestinien permet d'en cerner la réalité. Là aussi la sécurisation des frontières et l'appropriation de l'espace tendent à prendre une forme de plus en plus marquée et physique, comme en témoigne la construction du mur en Cisjordanie. Cela a des conséquences sur la vie quotidienne des populations palestiniennes et sur celle des colons qui s'implantent en Cisjordanie au nom d'un sionisme politico-religieux des plus convaincus. L'asymétrie est là aussi la traduction d'une domination sans partage que le processus de sécurisation matérialise tout en en masquant parfois les réalités vécues différemment selon que l'on soit Palestinien ou colon, notamment. L'instrumentalisation de la frontière ne doit pas masquer que la sécurité et le contrôle sont les marques les plus évidentes de la domination d'un groupe sur un autre.

2. Sécurisation et contrôle : cloisonnement de l'espace et rapports de domination

Les relations entre Israéliens (colons ou pas) et Palestiniens sont particulièrement conflictuelles. Les rapports sociaux sont marqués par de fortes inégalités et l'antagonisme prend ouvertement une forme violente.

Sur un espace réduit, dans la proximité, là aussi la sécurité est un concept omniprésent. La construction de frontières en « dur » est une réalité qui traduit non seulement une asymétrie frontalière, mais également la nature des relations entre populations de part et d'autre de la ligne de séparation. Dans des rapports sociaux marqués par une domination unilatérale de l'État et des citoyens israéliens sur les Palestiniens, les usages et les formes de l'espace, comme le vécu des populations, permettent de préciser les réalités des asymétries. Ces réalités peuvent être interprétées à partir des pratiques sociales inégales et différentes, souvent à relier au statut social des acteurs que leur confèrent leur nationalité, leur origine géographique et sociale, leur emploi, etc. Les situations vécues par les différents groupes sociaux montrent le fossé qui se creuse entre Palestiniens et Israéliens. Chaque groupe vit dans son espace clos, distant l'un de l'autre. Les conditions de vie y sont très inégales et différentes selon que l'on est Israélien ou Arabe israélien vivant en Israël, colon en Cisjordanie ou Palestinien dans les Territoires occupés. La place dans le

rapport de domination n'est pas la même, l'usage et l'accès aux espaces comme le quotidien sont diamétralement opposés.

2.1. « Mur de la honte » et « barrière de sécurité » : au-delà des mots, des réalités asymétriques

Cette différenciation et inégalité peut être discernée dans le choix des mots pour traduire une même réalité. Selon le point de vue des acteurs, selon leur situation de dominant ou de dominé, mais aussi selon l'impact et les conséquences qu'il y a sur leur quotidien, le cloisonnement que matérialise une frontière construite en « dur » - physique - ne porte pas le même nom.

Pour les Israéliens, notamment pour les colons comme au niveau de la communication gouvernementale, on utilise l'expression « barrière de sécurité » pour parler de la ligne de séparation qui se construit en Cisjordanie. L'idée de barrière renvoie à une délimitation pour le moins euphémisée au regard du dispositif qui est mis en place sur le terrain. Cela rend sans doute la réalité plus acceptable dans une société démocratique. Pour le gouvernement israélien et ses promoteurs, l'idée de barrière est plus présentable. Par la séparation on cherche à aboutir à la sécurité. Cet objectif qui passe par la construction de la « barrière » est au cœur des préoccupations des populations civiles israéliennes comme de leurs dirigeants. Rendre plus sûre la vie des concitoyens israéliens est à ce prix, celui qui consiste à se séparer de ceux qui incarnent le « danger terroriste » : les Palestiniens sans distinction aucune.

Cette séparation conduit à un véritable cloisonnement de l'espace qui est découpé en de multiples zones délimitées. Tout ceci produit un espace fragmenté, au moins aussi fragmentée qu'est la vie des populations civiles palestiniennes qui subissent, sans distinction, la situation imposée par Israël.

En Cisjordanie, l'espace est cloisonné, les populations aussi. On comprend pourquoi d'autres interlocuteurs et acteurs palestiniens, mais pas seulement, parlent plus volontiers d'un mur pour qualifier le cloisonnement qui se met en place en Cisjordanie et autour de la Bande de Gaza.

L'expression de « mur de la honte » traduit plus encore le vécu des populations palestiniennes qui vivent littéralement emmurées, enfermées dans un espace et des pratiques circonscrits à une zone de vie autorisée, dont les accès et les conditions de vie sont sous le contrôle de l'armée et des forces de sécurité israéliennes. Le contexte se matérialise sur le terrain par l'édification du mur : physique, concret, visible, mur qui s'impose tant par sa verticalité (8 mètres de hauteur) que par son emprise horizontale – il atteint à certains

endroits plusieurs dizaines de mètres de largeur, plus de 70 mètres parfois. Cette emprise au sol représente autant de terres rendues inutilisables pour les Palestiniens notamment, terres souvent agricoles qui plus est : selon un décompte effectué en mai 2003 par des ONG, 1450 hectares ont ainsi été soumis aux bulldozers et plus de 102 000 oliviers et arbres fruitiers ont été détruits, arrachés.

De nombreuses personnes ont été expropriées de leurs maisons, elles-mêmes détruites ou confisquées au profit de colons dans les zones où le mur traverse les villes et villages, même un quartier parfois. Les relations sociales, familiales et les réseaux économiques de la population palestinienne sont bouleversés, rompus. En certains endroits, un véritable no man's land, entre le tracé de la « ligne verte » et le mur, piège des milliers de Palestiniens qui ne peuvent ni traverser la « ligne verte » - dépourvus des papiers et autorisations nécessaires - ni passer le mur pour rejoindre le reste de la Cisjordanie. Tel est le contexte général dans lequel vivent les Israéliens, colons et Palestiniens.

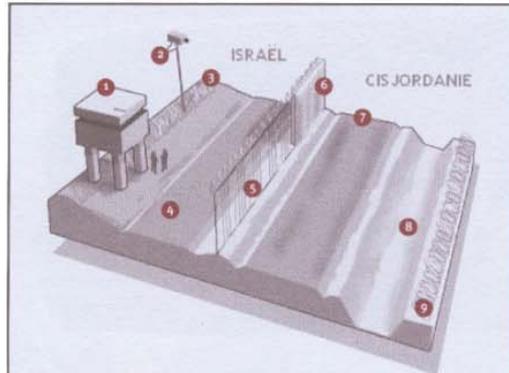
La construction du mur ne ralentit pas. Les engins de construction et de terrassement matérialisent la volonté politique sans faille des dirigeants israéliens (politiques et militaires) de mener à son terme la logique visant à emmurer ceux qui à leurs yeux incarnent une menace : les Palestiniens (*Fig. 47*). La sécurité devient l'argument massue d'une rhétorique bien construite et relayée à tous les niveaux.

La réalité matérielle de la séparation ne fait aucun doute. Elle rend concrète et visible la séparation entre les populations palestinienne et israélienne. Cependant, la séparation n'est pas le seul élément que traduit la construction du mur en Cisjordanie. Elle exprime également une domination sans partage d'un groupe sur un autre, d'un État sur un « quasi-État » et sa population. La situation des rapports sociaux en Cisjordanie est caractéristique de l'asymétrie qui s'impose dans toute sa démesure au quotidien dans les rapports entre population palestinienne et armée israélienne, ou entre population palestinienne et colons, par exemple. Cela se manifeste par des situations vécues où les rapports entre dominés et dominants confinent à l'arbitraire, à l'injustice, voire à l'impunité. En de nombreuses situations, la mise à distance de l'autre et le mépris qu'on affiche comme le maintien dans une perpétuelle dépendance constituent les traits saillants de rapports de domination, dont la colonisation est sans doute l'expression la plus poussée.

Figure 47. Mur ou barrière ? un cloisonnement bien réel



Fabien Guillot, 2005



- 1 Tour d'observation munie de radars et abritant des soldats disposant d'un équipement de vision nocturne.
- 2 Caméra à imagerie infra-rouge, complétée par une surveillance vidéo constante à partir de ballons et de drones (avions sans pilote). Toutes les données sont relayées en temps réel vers un poste de commande.
- 3 Rouleaux de barbelés acérés ("razor wire") d'une hauteur de 1 mètre 80.
- 4 Route asphaltée pour les mouvements de troupes. Entre la route et les barbelés, une piste de sable permet de conserver les traces de quiconque essaye d'approcher.
- 5 Clôture métallique de 3 mètres de haut, munie de capteurs tactiles.
- 6 Le long des sections considérées par Israël comme "à haut risque", la clôture est remplacée par un mur de béton armé de 8 mètres de haut.
- 7 Route pour les véhicules de patrouille.
- 8 Fossé de deux mètres de profondeur qui empêche le passage de véhicules palestiniens.
- 9 Rouleaux de barbelés acérés et capteurs au sol afin de détecter tout mouvement avant que l'on n'ait atteint la clôture.

© Pengon

En haut, le mur en construction à proximité de Qalandiya en avril 2005, dont on perçoit toute la verticalité ainsi que l'une de ces tours d'où les militaires israéliens surveillent les environs. À l'arrière plan, sur la gauche, les engins de construction attestent de la poursuite de la construction du mur.

Cliché : F. Guillot, 2005.

Ci-contre, un schéma du mur ou de la barrière électronique (selon les endroits) décrivant l'ensemble du dispositif une fois terminé. L'emprise verticale se double d'une emprise horizontale conséquente.

Schéma : Pengon, 2006.

Les sociétés palestiniennes et israéliennes vivent dans des espaces parallèles, cloisonnés, reliés par des corridors à usage réservé, dont les portes d'entrée et de sortie sont gardées jour et nuit. La vie dans cet espace est celle d'une « prison à ciel ouvert » comme l'appellent les Palestiniens. Leurs pratiques et leurs droits sont délimités par les contours stricts de la domination qu'ils subissent et que matérialise le mur qui les entoure. Inversement, quand on est dans la situation de dominant, comme dans le cas des colonies en Cisjordanie, vivre à l'abri d'un mur est un gage de sécurité et de liberté pour coloniser et s'approprier l'espace.

2.2. Vivre entouré / derrière un mur : l'exemple des Palestiniens de Cisjordanie

La construction du mur engendre diverses conséquences sur le quotidien des populations, principalement palestiniennes, conséquences vécues de manières assez fortes, négativement, tragiquement parfois. Au cours d'entretiens réalisés auprès des populations palestiniennes deux situations résument en quelque sorte la problématique d'un quotidien vécu comme une humiliation : la nécessité de passer le mur et l'impossibilité de faire autrement que de s'y heurter. Au-delà de ces deux situations, force est de constater que tous sont plus ou moins confrontés à une même logique d'enfermement.

Les termes « enfermement », « encercllement », « prison » reviennent régulièrement dans les témoignages recueillis au cours de différents entretiens. Dans ce contexte, ce n'est pas tant la question du passage du mur qui est évoquée, mais celle de l'enfermement et de la difficulté de se projeter dans un avenir qui ne soit pas à une impasse. Quelques moments vécus et racontés par un habitant de Qalqilya permettent de mieux saisir ce qu'est la vie dans une ville encerclée²¹³.

(...) Depuis que les Israéliens ont construit ce mur, il n'y a plus de vie, on ne vit plus. Tu as vu ce mur (*il montre le mur du doigt que l'on peut voir de la fenêtre de sa maison*), on est des prisonniers, enfermés et personne ne fait rien. Qui peut accepter de vivre comme cela ? On ne peut plus sortir et aller dans le reste de la Palestine. On est comme des prisonniers, où que tu ailles tu trouves le mur en face de toi et derrière Israël et son armée, des soldats partout.

Le pire c'est qu'on ne peut plus accéder à nos champs, j'ai demandé un permis pour traverser le mur, mais ils ont refusé, car je n'ai pas encore 35 ans et en plus il

²¹³ Entretien réalisé avec Karim, homme de 31 ans, Qalqilya, 25 mars 2005 (voir annexe Karim, [B] PAL. 2).

faut être propriétaire du terrain que je cultive. Mais comment je pourrais acheter ma terre alors que je ne peux même pas nourrir correctement ma famille. Je ne peux plus rien cultiver, plus rien vendre et pour payer la nourriture c'est difficile (...)

Ils nous ont enfermés avec le mur et nous laissent mourir doucement. Quel avenir pour mes enfants, je ne parle pas de moi, mais pour eux, comment ils vont sortir d'ici, il n'y a d'avenir pour personne ici. (...) (KARIM, [B] PAL. 2).

Cet extrait d'entretien reflète à la fois les difficultés quotidiennes des populations civiles, mais aussi les conséquences vécues de l'édification du mur. La ville de Qalqilya est un lieu particulièrement symptomatique d'une situation humanitaire, sociale, et économique détériorée du fait de la construction du mur. Les conséquences y sont importantes sur divers plans.

La population estimée de la ville avant la construction du mur était de l'ordre de 45 000 personnes. Plusieurs milliers (entre 6000 et 8000 selon les sources onusiennes et palestiniennes) ont quitté la ville pour tenter de trouver du travail ailleurs et avoir de meilleures conditions d'existence. Plus de 8 000 arbres ont été déracinés pour construire le mur, des terres réquisitionnées, d'autres rendues inaccessibles, ce qui représente 47 % des terres agricoles situées autour de Qalqilya ; 15 des 39 puits qui alimentent la ville en eau ont été confisqués. La situation sociale et économique est très critique : le taux de chômage est estimé à 65 % et environ 600 commerces (sur 1 800) ont fermé dans la ville²¹⁴.

Ces quelques données permettent de compléter la dimension vécue des populations et d'appréhender la sévérité des contrecoups socio-économiques de la construction du mur. Ces conséquences touchent indifféremment l'individu, la famille, le village entier, l'ensemble d'un district. À tous les niveaux, les communautés sont directement ou indirectement confrontées au bouclage, à l'encerclement, à la destruction et à l'expropriation. Cette situation d'asymétrie maintient les Palestiniens dans des rapports de domination dont ils ne peuvent sortir.

Plusieurs autres entretiens ont confirmé cette réalité qui touche toutes les générations. Que l'on soit commerçant ou étudiant, le mur a un impact direct sur les pratiques des Palestiniens.

Pour Yasser, commerçant palestinien de 49 ans, la situation est compliquée et humainement difficile. Depuis la construction du mur qui sépare en deux la ville palestinienne d'Abu Dis, il ne peut que très difficilement accéder à son magasin et l'ouvrir quotidiennement. Alors qu'il lui fallait cinq minutes à pied pour se rendre sur son lieu de

²¹⁴ Ces données sont fournies par le Département chargé des négociations de l'OLP ; www.nad-plo.org

travail, du fait de la construction du mur il doit faire un détour d'un kilomètre pour contourner le mur²¹⁵

Bienvenue dans notre prison ! Tu vois comment on vit, ils [les Israéliens] ont fait de la Palestine une prison et nous nous sommes enfermés. [...]. Je ne peux pas travailler parce qu'ils ont construit le mur, mon magasin est de l'autre côté maintenant. Ils ont séparé la ville en deux pour en prendre une partie. Si je veux pouvoir ouvrir, je dois aller par là, faire plus d'un kilomètre et revenir pour aller à mon magasin. À quoi ça sert de séparer les Palestiniens des autres Palestiniens, à quoi ça sert de construire un mur au milieu de nos villes ? [...] si on ne peut pas passer [l'armée place parfois des soldats à proximité de l'endroit où passent les Palestiniens, le mur étant encore en construction dans cette partie], je ne peux pas travailler, je ne peux pas gagner d'argent pour ma famille. C'est comme ça (*le ton résigné*)... (YASSER, [B] PAL 4).

L'enfermement est vécu de manière constante, l'incompréhension également. Les Palestiniens rencontrés demandent souvent « pourquoi », me prenant à témoin pour constater auprès d'eux la situation qu'ils vivent.

Rasha, étudiante en architecture à l'Université de Birzeit (au nord de Ramallah) dont la famille habite à Jérusalem Est, a également abordé les problèmes qu'elle rencontre au quotidien. La situation qu'elle vit avec sa famille depuis la construction du mur traduit concrètement la forme que prend l'asymétrie frontalière quand on est dominé. Les déplacements et les libertés se réduisent, comme l'espace sur lequel elle peut circuler. C'est ce qu'elle explique²¹⁶.

Je ne peux plus rentrer chez mes parents après l'Université ou à la fin de la semaine. Le temps pour aller de Birzeit à Jérusalem c'est trop long maintenant. Le mur nous interdit de passer et il faut passer que par le check point de Qalandiya, mais les Israéliens le ferment quand ils veulent. Je suis obligée de prendre une autre route plus longue pour contourner le mur en allant à un autre check point à Jaba' [check point d'Adam] ou Hizma. Cela prend deux heures parfois plus pour passer ou essayer de passer à un autre endroit. [...]

Les Israéliens construisent ce mur pour nous interdire d'aller à Jérusalem. Ma famille et moi on a peur qu'un jour ils décident qu'on ne pourra pas passer et que je ne puisse plus rentrer chez moi. Il y a trois ans [en 2001] c'est ce qui est arrivé. Il y avait l'intifada et ils ont tout fermé. Je suis resté 3 mois sans pouvoir passer alors que j'ai ma carte d'identité et que c'est écrit que j'habite à Jérusalem. C'était

²¹⁵ Entretien réalisé avec Yasser, commerçant palestinien de 49 ans, Abus Dis (Cisjordanie), voir annexe Yasser, [B] PAL 4.

²¹⁶ Entretien réalisé avec Rasha, femme de 21 ans, Birzeit (voir annexe Rasha, [B] PAL 3).

très dur, j'avais peur de ne plus revoir mes parents, mes frères et sœurs. C'était le moment le plus triste de ma vie, je ne savais pas quoi faire. (RASHA, [B] PAL 3).

Ce témoignage donne un aperçu des contraintes que subissent dans leurs déplacements les Palestiniens depuis la construction du mur. La liberté de déplacement est fortement tributaire des rapports qu'entretiennent les Israéliens et les Palestiniens. L'enjeu de l'accès à Jérusalem est omniprésent, si on en juge par la situation décrite par Rasha au cours de l'année 2001 lors de l'Intifada. Pour elle, comme pour d'autres Palestiniens vivant à Jérusalem, mais travaillant ou étudiant en dehors, le mur interdit de fait l'accès à la ville dont ils sont habitants. C'est Israël qui décide de manière unilatérale d'entrouvrir les points de passage le long du mur. Pour les Palestiniens, il faut trouver l'ouverture pour passer, ce qui demande du temps et des moyens supplémentaires. Les déplacements le long de ce mur à la recherche d'une porte d'accès ouverte, peuvent ainsi prendre plusieurs heures. Le temps joue contre eux. Une fois la nuit tombée, le danger est plus important et les chances de passer sont quasiment nulles, comme le confie Rasha.

Quand le check point de Qalandiya est fermé, il faut aller à un autre check point. Mais quand tu vas à un autre check point, les militaires israéliens te disent de partir que tu dois passer ailleurs. Par exemple, si je vais au check point de Qalandiya et qu'il est fermé, après je vais à celui Jaba' et là les militaires ne me laissent pas passer et me renvoient à Qalandiya. Si je vais ailleurs à Hizma c'est pareil. Alors, tu ne passes pas, c'est comme ça ici, c'est eux [les militaires israéliens] qui décident. (RASHA, [B] PAL 3).

À partir du récit de Rasha, j'ai tenté de reconstituer un des parcours qu'elle peut être amenée à adopter compte tenu des situations de blocage et de fermeture. Comme elle l'explique, ce parcours n'est pas linéaire et elle doit composer avec les différents barrages qui sont sur les routes, avec les routes interdites aux Palestiniens, avec les check points mobiles... Ceci l'amène à faire de nombreux détours en fonction de ces paramètres, à marcher ou à prendre un taxi ou un bus collectif. En Cisjordanie, quand tu es palestinien, « tu sais quand tu pars, mais tu ne sais pas quand tu arriveras, si tu arriveras » (RASHA, [B] PAL 3). À ma demande, Rasha a relaté de manière détaillée le temps et le parcours qu'elle doit prendre pour aller de Birzeit à Jérusalem. Son récit témoigne de la situation de cloisonnement de l'espace et de l'enfermement que vivent les Palestiniens suite à la construction du mur. Mais l'enfermement ne se limite pas au mur ou aux grillages et clôtures de fils barbelés. S'y ajoutent la fermeture de routes par des blocs de béton ou par un remblai de terre, l'impossibilité d'en emprunter d'autres, car exclusivement réservées à l'usage des seuls Israéliens, ou encore être contrôlé à des check points fixes ou mobiles. Tous ces éléments font partie du quotidien surveillé, épié, questionné des Palestiniens. Les conditions

de vie des Palestiniens n'ont que peu de poids face à l'impératif sécuritaire d'Israël²¹⁷. L'asymétrie des dispositifs de sécurité et l'asymétrie qui transparaît dans les rapports entre Palestiniens et militaires israéliens (peu de civils israéliens ont des contacts avec les civils palestiniens) matérialisent là encore une domination totale au niveau politique et militaire.

Un trajet d'une vingtaine de kilomètres demande alors bien plus de temps et de ressources qu'ailleurs. Les Palestiniens ne vivent pas dans le même espace-temps que leurs voisins israéliens, comme le raconte Rasha.

Par exemple, si je pars de Birzeit pour rentrer chez moi à Jérusalem, je prends la route de Ramallah, parfois il y a des militaires israéliens qui contrôlent sur la route. Ça peut prendre 30 minutes pour passer le contrôle, car souvent il y a du monde sur cette route et les militaires ne sont pas pressés, parfois ils te retiennent pour rien juste pour te faire attendre. Ils prennent les papiers de tout le monde dans le bus et tu dois attendre qu'ils te les rendent. Après j'arrive à Ramallah, je descends pour prendre un taxi ou un bus qui va m'emmener au check point de Qalandiya. Il y a toujours beaucoup de monde à Al Manara [la place centrale de Ramallah, voir *fig. 48*]. Il faut attendre que le bus soit plein pour qu'on parte. Ça peut durer... (*Elle réfléchit*) 10 ou 15 minutes peut-être, ça dépend. Sur la route entre Ramallah et Qalandiya, là aussi il y a quelques fois des barrages, mais si tu passes sans barrage il faut encore 15 minutes pour arriver à Qalandiya. Après, tu descends et tu passes à pied le check point, mais si c'est fermé, il faut partir à un autre endroit. [...](RASHA, [B] PAL 3).

Si c'est ouvert, ils contrôlent tes papiers, ton sac, tout ce que tu as sur toi. Ils demandent pourquoi tu passes ici? Où tu vas? Qu'est-ce que tu fais à Jérusalem? Où tu habites? Moi ils demandent qu'est-ce que j'étudie. Ils posent toujours beaucoup de questions. Et après, tu peux passer. [...] Le passage peut durer 30 minutes s'il y a du monde, ou plus si les militaires israéliens veulent. Moi ça va j'ai une carte de résident à Jérusalem alors ils me laissent passer plus vite. On attend, comme ça qu'ils disent de passer, on est serré en ligne, parfois il y a plusieurs centaines de personnes qui attendent. [...] Ensuite, quand tu es passé tu prends un bus qui t'emmène jusqu'à Jérusalem [Au terminus des bus, à proximité de la vieille ville et de la porte de Damas], il faut compter 20 minutes ou plus pour rejoindre Jérusalem. Là ensuite, il y a mon père ou mon frère qui viennent me chercher. [...](RASHA, [B] PAL 3).

²¹⁷ La carte de la figure 45 permet de voir une partie de la réalité résumée sur la carte où sont reportés les principaux moyens de cloisonnement, les barrières et obstacles à la mobilité entre Birzeit (au nord de Ramallah) et Jérusalem.

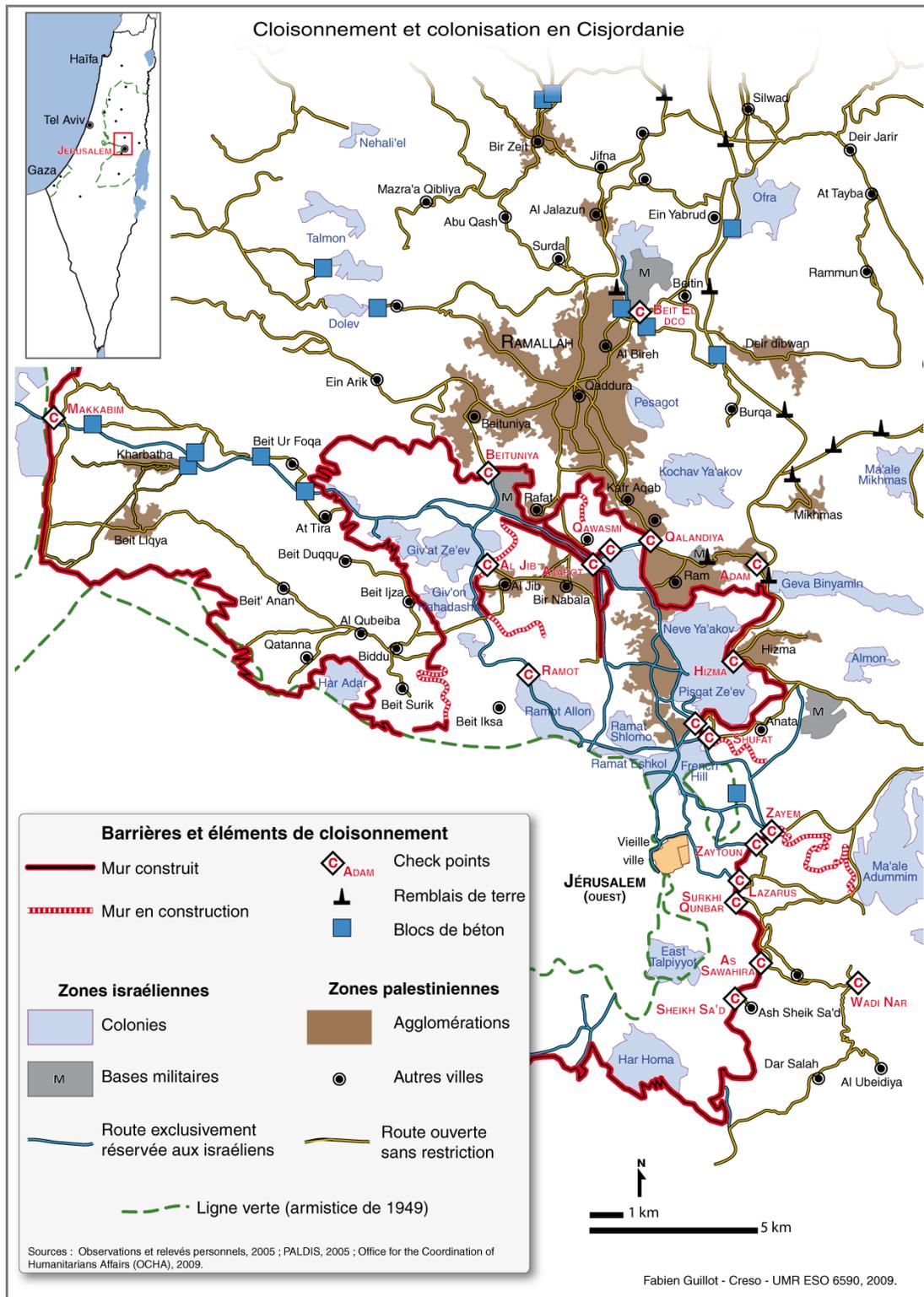
Figure 48. *Al Manara, place centrale de Ramallah (Cisjordanie)*



Quand le Check point est fermé, il faut aller à un autre passage, plus loin, car avec le mur de la honte [« the wall of shame »] tu ne peux pas passer. Alors, ça prend une heure ou plus pour aller à Jaba' pour passer à un autre check point [Check point d'Adam]. Là ça peut durer longtemps pour passer, surtout si Qalandiya est fermé. Mais s'ils ferment Qalandiya, c'est quand il y a un problème. [...] Pour aller à Jaba' c'est difficile, il faut prendre un taxi pour reprendre la route en sens inverse, car on ne peut pas passer par la route des Israéliens. Il faut prendre l'autre route pour aller à Jaba'. Peut-être que j'ai besoin de 20 ou 30 minutes pour y arriver. Il faut marcher un peu aussi. Là-bas [au check point], les militaires israéliens te posent encore d'autres questions. Ils veulent savoir pourquoi tu viens passer ici et pas à Qalandiya. Si tu dis que c'est fermé, ils disent qu'ici aussi c'est fermé. Ils m'ont dit ça une fois, j'avais envie de pleurer, je voulais rentrer à Jérusalem pour voir ma famille et ils ne voulaient pas me laisser passer. J'ai attendu une heure ce jour-là. Juste comme ça, pour rien, sans raison. Et puis, ils ont dit que je pouvais passer. Il était déjà tard. Quand je suis arrivée ma mère et mon père, tout le monde avait eu peur qu'il me soit arrivé quelque chose. (RASHA, [B] PAL 3).

En résumé, pour qu'elle se rende de Birzeit (où elle étudie) à Jérusalem (où habitent ses parents), il faut à Rasha pas moins de 1 h 30 pour franchir une distance d'environ 15 km. Elle alterne entre les bus et taxis collectifs, la marche à pied, des détours et retours en arrière ponctués par des attentes plus ou moins longues. C'est la situation que connaît chaque Palestinien qui tente d'aller à Jérusalem ou simplement de l'autre côté d'une rue, d'un quartier.

Figure 49. Le Labyrinthe sécuritaire du nord de Jérusalem en 2009



La population palestinienne est contrainte à vivre dans ces espaces séparés, discontinus, autogérés, sous-développés et sous approvisionnés. Israël assoit et renforce ainsi sa domination en poursuivant une politique de maintien des Palestiniens sous

dépendance économique et sanitaire, alors que dans le même temps elle développe la colonisation sur le reste de l'espace de la Cisjordanie.

La politique de sécurité israélienne produit un espace où la frontière n'est plus une simple ligne, un mur, mais une suite de portes, de voies sans issue, de murs et de barrières, une succession de contrôles, d'allers et retours, d'interdits et de renoncements, de vexations et d'incompréhensions. Dans leurs déplacements de leurs vies quotidiennes, les Palestiniens se heurtent aux cloisons de ce *labyrinthe sécuritaire* (Fig. 49). L'espace et les populations qui y vivent sont sous le contrôle exclusif d'une armée israélienne, qui gère les flux et mouvements entre des espaces cloisonnés d'où l'on peut sortir par un système de portes pour aussitôt rejoindre un autre espace cloisonné. La vie y est encadrée par les murs et barrières, par les routes barrées et réservées aux seuls colons, par la distinction et la mise à l'écart. C'est ce qui matérialise la domination politique, militaire et économique d'un groupe et d'un État, Israël, sur une autre population, dont l'État ne parvient pas à surgir de cet espace émietté et labyrinthique.

Ces divers témoignages permettent de mesurer les difficultés quotidiennes que rencontrent les Palestiniens du fait de la construction du mur. Cette réalité qu'ils vivent et qu'ils décrivent est celle du cloisonnement de l'espace dont ils ne peuvent sortir que s'ils y sont autorisés. Ils sont enfermés sur des espaces de quelques kilomètres carrés, se heurtant au mur de plusieurs mètres de haut ou à une clôture de grillage et de barbelés. La « barrière de sécurité » joue son rôle de repoussoir, cloîtrant dans le même mouvement les Palestiniens sur des espaces réduits et découpés selon le tracé de l'avancée du mur. Les lieux de passage sont rares. Ils donnent lieu à une sélection, à un tri souvent arbitraire que subissent les Palestiniens qui tentent de passer chaque jour aux points de contrôle pour aller travailler dans leurs champs, magasins ou écoles, pour rendre visite à des membres de leur famille.

2.3. Vivre à l'abri d'une « barrière de sécurité » quand on est colon en Cisjordanie

2.3.1. La colonie, un abri sécurisé

La situation est vécue tout à fait autrement du point de vue des Israéliens, notamment de ceux qui vivent dans les colonies de Cisjordanie.

Deux exemples permettent de prendre conscience que la recherche continue de la sécurité est un effort de tous les instants. Au cours d'entretiens, les notions de séparation et de distance à la fois sociales et géographiques se sont superposées en filigrane des propos

recueillis. Le point de vue développé permet d'apprécier le fossé qui sépare colons et Palestiniens. Un premier exemple, celui d'Elie, colon âgé de 42 ans, vivant dans la colonie d'Ariel et qui travaille dans le secteur bancaire à Tel-Aviv permet d'avoir une première vue sur la vie à l'abri d'une barrière de sécurité lorsque l'on est un colon en Cisjordanie²¹⁸

(...) Les Palestiniens n'ont qu'une idée en tête, nous chasser de la terre de nos ancêtres. Ils ont essayé de nous rejeter à la mer, mais nous sommes restés, car notre force c'est notre cohésion à nous, juifs. Ils nous attaquent, nous obligent à vivre derrière toutes ces protections, mais si j'accepte cela c'est pour offrir à mes enfants un pays où ils pourront vivre pleinement leur judaïsme. (...)

Ici, nous sommes une avant-garde, nous construisons pour l'avenir de tous. (...)

Les Arabes n'ont aucun droit sur cette terre, ici c'est la terre d'Israël. Ils peuvent vivre autour, ils ont combien de terre tout autour de nous ? Ils peuvent y vivre et nous laisser cet espace qui est la terre historique des juifs. Nous sommes en droit d'être ici, c'est écrit, c'est la promesse faite par Adonai à Abraham²¹⁹. (...)

On ne peut pas vivre avec les Arabes ici, ils n'ont pas de parole, ne respectent pas cette terre, regarde ce qu'ils font des territoires qu'ils ont. Quand les premiers juifs sont arrivés ici, ils n'ont trouvé qu'un désert. Nous avons construit des routes, cultivé les terres, amené de l'eau là où il n'y avait rien. Nous avons redonné à cette terre toute sa force, toute sa beauté et sa richesse. Et maintenant les Arabes voudraient nous chasser d'ici ? Jamais on ne quittera cette terre ! On ne peut pas faire partir les Arabes, car nos gouvernements se plient aux règles internationales, mais on n'est pas obligé de vivre avec eux. Alors, on doit les surveiller, les contrôler pour qu'ils ne puissent pas mener des attaques terroristes. [...] Ici dans la colonie, nous avons de bons systèmes de défense, on peut résister à des attaques. Avec le mur de sécurité, on augmentera encore la sécurité. (ELIE, [B] ISRA. 1).

La situation vécue, même si on sent les contraintes du choix de vivre dans la colonie, en étant obligé de « les [les Palestiniens] surveiller, de les contrôler (...) », même si la référence au terrorisme est aussi présente, l'auteur de ces propos se place véritablement à un autre niveau, de par ses références aux textes bibliques, de par sa mission où il se considère comme une « avant-garde »... son monde, sa réalité vécue se situe à ce niveau. À demi-mot, on peut ressentir la peur de l'environnement (arabe), une peur du dehors.

²¹⁸ Entretien réalisé, avec Eli, homme de 42 ans, Ariel (colonie de Cisjordanie), (voir annexe Elie, [B] ISRA. 1).

²¹⁹ La référence est ici clairement celle des écrits religieux, voir *Genèse*, IX, 18. L'auteur de ces propos se place donc du point de vue d'une légitimité religieuse (sacrée) pour argumenter.

C'est d'ailleurs ce qui transparaît des propos d'un autre colon, David, que j'ai également interrogé malgré les difficultés rencontrées²²⁰. Ayant vécu de nombreuses années en France, David a rejoint Israël et la « terre de [ses] ancêtres », avec ses parents, il y a une quarantaine d'années, mais il a gardé de nombreux contacts familiaux, en France notamment. David parle bien le français et m'a expliqué longuement la situation telle qu'il la vit au quotidien dans une colonie située au nord-ouest de Ramallah en Cisjordanie. Âgé aujourd'hui de 63 ans, il est arrivé en Israël peu avant la guerre des 6 jours en 1967 et a combattu les armées arabes au cours de ce conflit, alors qu'il était âgé de 25 ans. Ce fut un épisode déterminant de sa vie puisque c'est au cours de ce conflit qu'il a pris conscience de la « fragilité d'Israël et de la nécessité de se protéger des Arabes ». Son engagement politique a été très influencé par cette guerre « terrible » au cours de laquelle il a perdu « des copains », et où il a « vu la mort de près ». Avec l'engagement politique, c'est aussi sa foi religieuse qui s'est affirmée avec force. Ses pratiques quotidiennes sont fortement influencées par cette histoire et par une foi solide en la « mission » qui consiste à « mettre en valeur la terre sainte dont le peuple d'Israël a été privé durant des siècles ». Pour autant, il reste lucide quant aux difficultés auquel se heurte ce « projet commun au peuple juif » : la vie dans une colonie n'est pas facile, mais c'est une nécessité « pour réussir à rendre la terre d'Israël à son peuple »²²¹.

La situation est bien plus calme depuis que la barrière de sécurité est en construction. Elle a stoppé les attaques terroristes des Palestiniens. Nous ici on vit dans l'insécurité permanente. Ça fait partie de notre quotidien. On doit être prêt à se défendre à tout instant. Les Arabes veulent nous jeter à la mer, mais on ne se laissera pas faire. On a toujours réussi à les vaincre, mais pour cela il ne faut pas relâcher la pression. [...]

Si tu laisses trop de liberté aux Palestiniens, ils vont chercher à nous attaquer. On a bien vu ce que ça a donné lors des accords avec le terroriste numéro un, Arafat. Le gouvernement a signé des accords et ensuite, ils ont repris les attentats de plus belle. On ne peut pas leur faire confiance, les Arabes ils te disent quelque chose et ils font le contraire, ils nous endorment. Je sais bien qu'en France les médias et le gouvernement sont pro palestiniens, mais tu vois ici, la réalité ce n'est pas ce que montre la télé chez toi. Ici, ceux qui travaillent et qui construisent Israël, c'est

²²⁰ Les conditions pour mener des entretiens auprès des colons sionistes de Cisjordanie n'ont pas été optimales. Les refus ont été nombreux. Les personnes déclarant – souvent de manière agressive – qu'elles ne voulaient pas parler d'une question qu'un « français » ne comprendrait pas. Cette situation est en soi une indication quant à l'état d'esprit qui règne parmi les colons de Cisjordanie qui ne voient pas d'un bon œil le fait qu'on les questionne sur leurs pratiques de l'espace, sur la colonisation.

²²¹ Entretien réalisé avec David, homme de 63 ans, Beit Eil (colonie de Cisjordanie), (voir annexe David, [B] ISRA 3)

nous les juifs. Les Arabes qu'est-ce qu'ils font à part faire des attentats ou laisser dépérir les bonnes terres ? Le problème c'est que pendant trop longtemps on a laissé faire, on n'a pas été assez ferme avec eux. Maintenant c'est fini ce temps-là. On décide et s'ils ne veulent pas écouter, ils partent. [...]

Le problème c'est la sécurité non seulement à Tel-Aviv ou à Jérusalem, mais partout dans les villes [colonies]. On doit toujours être sur nos gardes. C'est pour cela que nous sommes nombreux à être armés en permanence. Je sais que toi ça doit te choquer, car en France tu ne verras pas ça, mais ici c'est obligé, car c'est pour ta propre sécurité. Il faut bien comprendre qu'on est entouré par des Arabes et qu'ils veulent détruire Israël. Il faut le dire ça, on ne le dit jamais en France ça, qu'ils veulent détruire Israël. Tous si tu écoutes bien ils le disent, le Hamas, le Fatah, le Hezbollah et tous les Ben Laden de la terre. Ce qui s'est passé aux États-Unis, nous on le vit en permanence, les attentats, les morts, les roquettes tout ça on connaît. [...] (DAVID, [B] ISRA 3).

Ces quelques extraits permettent de comprendre un peu mieux la psychologie et l'état d'esprit dans lequel se trouve David, un colon suffisamment ouvert pour accepter de répondre à mes sollicitations d'entretien. Quand je lui demande s'il connaît des Palestiniens, s'il en côtoie, sa réponse permet de cerner le type de rapports qu'il entretient avec les Palestiniens, qui ne sont pas considérés comme des « égaux » mais toujours placés dans un rapport de dominant à dominé, « à leur place » comme le précise David.

Les Arabes ils sont là-bas (*il me montre la direction de Ramallah dont on distingue les faubourgs à bonne distance*). J'en ai connu certains qui étaient corrects, travailleurs en tout cas. J'ai même travaillé un temps avec des Arabes, quand on construisait des routes et des aménagements pour l'eau à l'est dans la vallée du Jourdain dans la région de Ma'ale Efrayim (*qu'il me montre sur une carte*). Je ne peux pas dire qu'ils travaillaient mal, j'en avais 5 qui travaillaient pour nous, ils n'étaient pas de Judée Samarie. Mais je ne peux pas dire que je les connaissais vraiment, ils arrivaient en bus spécial pour venir sur le chantier, je leur disais ce qu'ils avaient à faire et ils faisaient le travail. Bon et il y avait les militaires au cas où... en cas de problème. S'ils étaient réglos, qu'ils restaient à leur place, j'étais réglo aussi. Quand ça ne se passait pas bien avec un gars, c'est simple, il travaillait plus pour nous. Tu vois c'est comme dans une entreprise, ce qui compte c'est de savoir si tes gars ils travaillent bien ou pas. Si ça ne va pas, il part et t'en prends un autre. Qu'il soit Arabe ou pas ce n'est pas le problème, l'important c'est qu'il fasse bien ce qu'on lui demande c'est tout. Je dis ça, ça date un peu, car c'était dans les années... (*Il réfléchit*) 1983 ou 1984 dans ces années-là. Maintenant c'est différent : travailler avec des Arabes ? Je n'aurai pas confiance. Je ne saurais pas à quoi m'en tenir, ils peuvent t'attaquer pour un rien, il vient travailler et il se fait péter devant toi, ils sont fous. Regarde ceux qui ont pris un bulldozer pour foncer sur un bus. Ils avaient un travail ceux-là, on ne peut pas dire que c'est parce qu'ils n'ont rien, et un beau matin le gars prend son bulldozer et il fonce sur la foule, sur un bus, sur tout ce qui bouge pourvu que ce soit juif ! (DAVID, [B] ISRA 3).

L'une des constantes du discours de David, c'est aussi la référence à l'insécurité, qui revient dans ses propos au cours de l'entretien. Situation d'insécurité qui justifie selon lui la « séparation » et la « distance » par rapport aux Palestiniens.

Ce n'est plus possible de vivre autrement que comme on vit aujourd'hui. On doit tout contrôler, on a bien vu quand les Arabes ont eu un peu de liberté, ils en ont profité pour s'armer ou bien pour s'en mettre plein les poches avec l'argent que vous, la France, les États-Unis et les autres pays arabes, vous leur avez donné. Résultat au lieu de la paix, nous avons eu les attentats. Ici on a eu aussi des tirs sur notre ville, des voisins se sont fait tirer dessus alors qu'ils étaient sur la route pour rejoindre Jérusalem. C'est pour cela que l'entrée est gardée et que nous ne sortons pas de la zone de sécurité. [...] [les Palestiniens] vivent de l'autre côté de cette limite (il nous l'indique en contre bas de la hauteur où se trouve la colonie), nous on peut ainsi les voir venir. On surveille s'il y a des allers et venues. Avec la barrière de sécurité, on est bien plus tranquille, ça fait une vraie séparation, ils ne peuvent pas passer sauf à faire des tunnels, mais il y a des patrouilles. Mais la nuit il faut faire attention, c'est risqué, tu peux être pris dans une embuscade, sur une route ou ailleurs. [...] Et puis dans la ville on est à couvert, si besoin on demande à faire construire un mur de protection, mais ici ça va de ce côté (*nous nous situons alors au nord de Beit El, à l'opposé de Ramallah*). (DAVID, [B] ISRA 3).

2.3.2. L'architecture coloniale²²² et repli sur soi

Cette ambiance de repli sur soi, de peur du dehors et de l'autre est constante. L'insécurité vécue et ressentie, à la fois sentiment et réalité, rend l'existence anxiogène. Dans les colonies, plus qu'ailleurs en Israël sans doute, que ce soit à partir du vécu des colons rencontrés comme dans l'analyse de l'architecture et de l'organisation des colonies, l'impératif sécuritaire, l'ordre et l'organisation prévalent sur bien d'autres considérations.

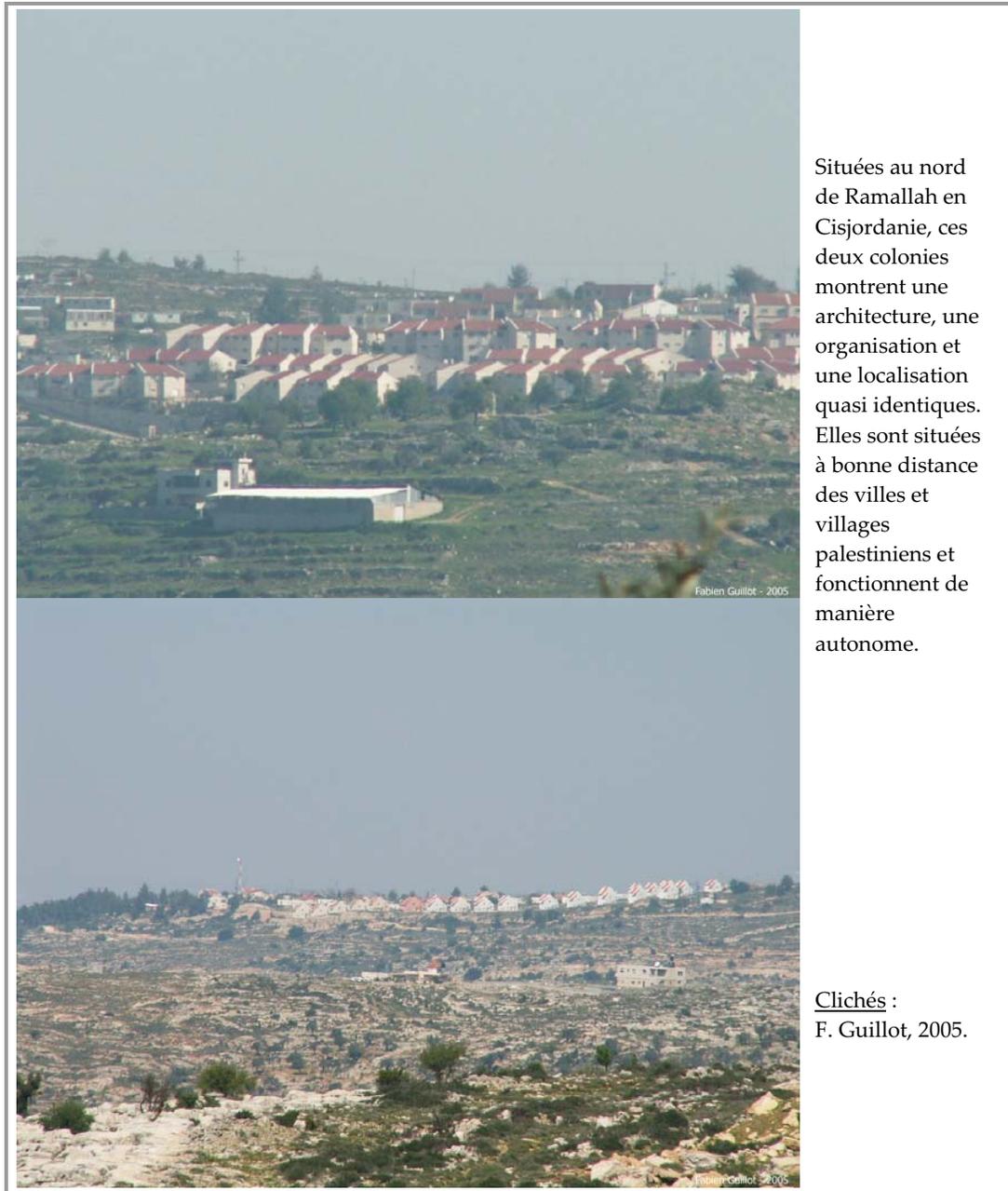
Le bâti est l'un des éléments qui permet de matérialiser en premier lieu sur le terrain les différentes populations : colons juifs israéliens et palestiniens. Les constructions permettent de bien prendre la mesure des distinctions qui existent.

L'occupation civile s'appuie sur la présence d'une architecture civile pour affirmer une présence juive dans le paysage. Dans les photographies de Shvili, l'architecture remplace la présence humaine. Il devient sans importance qu'il y ait ou non des yeux derrière les

²²² Les éléments repris ici ont été précédemment développés dans un article, voir : Guillot Fabien (2008) : « Villes détruites, villes construites. Réflexion sur les stratégies politiques et militaires à partir de l'exemple des conflits israélo-arabes (Liban, Israël, Palestine) », dans *Politique et sociétés*, Revue de la société québécoise de science politique, Montréal, vol. 27, n° 1, p. 55-79.

fenêtres des logements des colonies : l'effet de domination réside dans la seule présence des bâtiments²²³.

Figure 50. Les colonies de Beit El et de Halmish (Cisjordanie)



²²³ Weisman Eyal, Segal Rafi (2004) : *Une occupation civile. La politique de l'architecture israélienne*, Besançon, Paris, éditions de l'imprimeur, 191 p., p. 22.

La « ville-colonie » est une présence physique qui s'impose aux regards comme aux corps. Elle matérialise la présence, permet de voir et d'être vu, autorise le contrôle et la surveillance sur l'espace environnant et sur les populations.

Voir est un élément central dans la stratégie militaire et être vu en représente le pendant politique et symbolique. Cet élément n'est pas à sous-estimer dans l'appréciation des différents ressorts de la stratégie politique et militaire israélienne, car il représente un message, un symbole qui matérialise en quelque sorte la suprématie et la puissance israélienne.

La « ville-colonie » est aussi un signe et une matérialisation tangibles de l'appropriation. La forme urbaine (plan des colonies) et architecturale (forme du bâti) sont des moyens de marquer la différence physiquement dans l'espace entre villes et présence arabe et villes et présence juive, sioniste en l'occurrence. La distinction se situe en premier lieu à ce niveau, car où que se porte le regard, la différence apparaît évidente. Se distinguer du voisin juif ou du voisin arabe, c'est une manière de signifier à l'autre sa présence, son existence, sa différence. Cela passe tout d'abord par la forme de l'habitat, mais aussi par l'organisation de l'espace. Dans le cas des colonies sionistes en Cisjordanie, l'habitat tel qu'il est construit ressemble à des lotissements avec des habitations types, aux murs blancs et aux toitures rouges, perchées sur les hauteurs des collines. Il n'est en rien comparable à l'habitat palestinien souvent situé en contre bas des hauteurs, resserré, avec des toits plats en terrasse. La question architecturale, la forme de l'habitat est un élément à part entière que la dimension politique des rapports sociaux.

Il s'agit par conséquent d'un élément à prendre aussi en considération dans l'analyse des stratégies politiques et militaires déployées sur le terrain, comme dans l'affirmation de la domination d'un groupe sur un autre, sur un espace.

La caractéristique la plus significative de l'architecture israélienne, à la fois la plus évidente et la plus cachée, réside dans sa dimension politique. En Israël, l'architecture est, exactement comme la guerre, la continuation de la politique par d'autres moyens »²²⁴.

L'organisation des colonies donne aussi d'autres indications, notamment sur la nature des rapports qui peuvent exister avec le voisinage, plus largement sur le contexte. Les murs d'enceinte, les barbelés et les symboles (le drapeau israélien) permettent d'apprécier la nature des rapports aux autres, le contexte de fermeture et de repli sur sa communauté

²²⁴ Rotbard Sharon (2004) : « Homa Oumigdal : mur et tour, matrice de l'architecture israélienne », dans Weisman Eyal, Segal Rafi (2004) : *Op. cit.*, p. 40.

face à la présence palestinienne. On prend alors la mesure de la démarche colonisatrice sioniste qui donne ainsi matérialité à l'appropriation de l'espace en Cisjordanie. Les colonies représentent un élément central de la conquête territoriale, matérialisant la domination d'Israël, tout en caractérisant par cette architecture le repli sur soi.

Plus qu'ailleurs sans doute, alignées les unes à côté des autres, sur les hauteurs, tournant le dos à l'extérieur, les habitations des colonies matérialisent la présence d'Israël loin dans les terres de Cisjordanie qu'elle s'approprie, en même temps qu'elle symbolise cette société recroquevillée sur elle-même, vivant dans la crainte d'une attaque (*Fig. 50*).

Les colonies sont autant de marques qui témoignent de l'avancée continue ou presque de la colonisation, qui traduit le mouvement de domination qu'imposent aux Palestiniens le gouvernement israélien et les colons. Là encore, le fait colonial sioniste matérialise l'asymétrie des rapports sociaux israélo-palestiniens. Les murs ou barrières délimitent les zones de vie de chaque groupe. Murs, barrières, colonies sont intimement liés dans cet espace clos. Les éléments matériels, comme les discours, le traduisent avec force. Dans un article du *Monde diplomatique*²²⁵, Christian Salmon décrit cette ambiance particulière avec ses mots d'écrivain :

Fenêtres en meurtrières, façades agencées en muraille, alignement d'immeubles, villes-caserne : ce que l'on voit des colonies israéliennes suggère une architecture close sur elle-même, un auto-enfermement dû bien sûr aux contraintes de sécurité, mais qui avoue une obsession de l'espace, un espace redouté, refoulé, l'espace-peur. (...). Une sorte d'exophobie inverse du processus d'occupation. Plus on avance en territoire ennemi, plus on s'enferme à l'intérieur de soi. La formule vaut pour l'ensemble de la société israélienne.

Il ne suffit pas de prendre la mesure de cette « ambiance » qui est, finalement, la traduction, au sens de résultat, d'une politique de séparation et de mise à distance. Il faut aussi prendre la mesure de la domination sous-jacente à cette politique où le contrôle de (et sur) l'autre réduit le champ des possibles d'un groupe social, les Palestiniens. Confinés dans des espaces fermés, ils subissent les règles imposées par Israël dans le cadre de rapports de domination. Sur le terrain, un des instruments de contrôle et de domination est l'espace du contrôle, notamment les check points.

²²⁵ Salmon Christian, 2002, « L'abolition du territoire » dans *Le Monde diplomatique*, mai, p. 16 et 17.

2.4. Les check points : instruments de domination, de contrôle et de tri

Si le cloisonnement de l'espace est une réalité différemment et inégalement vécue selon les situations sociales et les statuts des uns et des autres, la question de la mobilité et de la possibilité de sortir de ces espaces cloisonnés permet également de saisir toutes les implications de l'asymétrie en tant qu'inégalité et différence de mobilité ou d'accès à certains espaces. Ce que matérialisent les check points, points de passage et de contrôle, met en évidence cela du point de vue de l'organisation de l'espace et des pratiques sociales. Ce sont autant d'indicateurs de l'évolution des rapports sociaux.

Deux dimensions sont à prendre en compte : l'organisation et la forme des check points, mais aussi les relations et rapports qui y prennent forme. L'étude du rôle et de la fonction des objets physiques (blocs de bétons, abris, portiques, barrières et barbelés...) et des différents acteurs (population, militaires, policiers...) permet d'appréhender plus précisément la nature des rapports sociaux. Rares sont les dictionnaires²²⁶ qui donnent une définition du terme de check point. On en trouve cependant une définition, dans le *Dictionnaire de géographie militaire*, coordonné par Paul David Régnier.

Barrage routier ou piéton à partir duquel des forces armées ou de sécurité contrôlent la circulation, y prélève parfois des taxes licites ou illicites et exercent un contrôle des mouvements et flux. Les check points peuvent être mobiles ou fixes, dans l'espace comme dans le temps. Ils sont généralement simples à réaliser par des soldats ou des policiers, sans autre armement que leurs armes individuelles. Mais il arrive qu'ils soient renforcés par le déploiement de pièces d'artillerie ou de blindés. Matériellement, le contrôle du flux peut être le fait d'une barrière ou d'une herse.²²⁷

Est-ce un hasard si finalement on ne trouve « que » dans un dictionnaire « militaire » une définition de ce terme ? Non. Le check point fait bien parti d'un arsenal qui témoigne d'un contexte particulier, d'un certain type de rapports sociaux que l'on peut juger comme conflictuels et asymétriques. Il y a en effet diverses réalités qui se côtoient, dont deux principales : celle de celui qui contrôle et dicte les conditions de passage (dominant) et celle de ceux qui sont contrôlés et qui doivent accepter les conditions imposées (dominés).

²²⁶ Parmi les dictionnaires de géographie et de géographie politique, l'expression « Check point » n'est pas présente dans le dictionnaire coordonné par Stéphane Rosière, *Dictionnaire de l'espace politique* (2008), ni dans celui coordonné par Yves Lacoste, *De la géopolitique aux paysages. Dictionnaire de la géographie* (2003), ni dans celui coordonné par Jacques Lévy et Michel Lussault, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (2003).

²²⁷ Régnier Paul-David (2008) : *Dictionnaire de géographie militaire*, Paris, CNRS éditions, 261 p., p. 45.

Dans la confrontation de ces deux réalités, ce sont des inégalités sociales ou tout au moins des différences qui imposent le cadre de la relation.

Les expériences relatées des passages aux points de contrôle révèlent toute la violence (physique et symbolique) et les humiliations vécues par certains. Le passage est un moment qui permet de mesurer toute la tension que doivent gérer les civils pour espérer traverser ce mur et se déplacer dans un espace cloisonné ou chaque check point est une porte d'entrée ou de sortie. Anita, une femme palestinienne de 24 ans travaille pour une association financée par l'ONU, qui accueille des adolescents ayant été confrontés à la violence des combats, à l'emprisonnement ou à la torture suite à leur arrestation par des forces de sécurité israéliennes. Elle travaille à Bethléem et vit à Ramallah. Chaque jour elle doit effectuer ce trajet matin et soir ce qui s'avère bien souvent compliqué comme elle en témoigne dans son récit²²⁸.

(...) L'autre jour, j'allais chez mes parents après mon travail, je n'y étais pas allée depuis une semaine au moins. C'était la fin de la journée et j'avais faim et soif, j'étais fatiguée. J'étais contente de retourner chez moi et de retrouver mes parents, mes frères et sœurs. Je vis à Ramallah et c'est écrit sur ma carte d'identité et j'y allais. Après avoir fait plusieurs kilomètres en taxi collectif en longeant le mur, je suis arrivée à un check point, la nuit allait bientôt tomber.

Le check point était plus ou moins fermé. Un soldat m'a dit que je ne pouvais pas passer. Je lui ai expliqué pourquoi je voulais passer, je l'ai supplié. Il me répondait toujours non, « no, no ». J'avais l'impression de mendier pour pouvoir juste passer cette barrière. Je ne sais pas combien de temps cela a duré comme ça, j'ai fini par pleurer, je ne pouvais plus parler, je ne pouvais plus le regarder, je me suis retournée, j'étais humiliée.

Le soldat a continué à me crier dessus « go away ». J'ai attendu de pouvoir arrêter de pleurer pour insister encore. J'avais l'impression qu'il ne me voyait pas comme une personne humaine, une personne normale qui veut rentrer chez elle. Je voyais quelques personnes passer, la fermeture n'était pas totale. D'habitude je ne suis pas courageuse, mais là je ne voyais pas comment je pouvais rester comme ça et retourner à Bethléem. Je ne voyais pas comment je pouvais continuer comme ça. J'ai pris mon sac à main, mes bagages, et j'ai passé le check point comme ça.

Un autre soldat a armé son fusil et s'est préparé à me tirer dans les jambes, c'est ce qu'ils font. L'autre soldat lui a fait baisser le fusil. Il m'a dit « arrêtez-vous, pourquoi vous êtes si nerveuse ? ». Je lui ai répondu « si vous vouliez rentrer chez vous retrouver votre mère, votre père ou votre femme, vos enfants et qu'on

²²⁸ Entretien réalisé avec Anita, femme de 24 ans (Anita, [B] PAL 1).

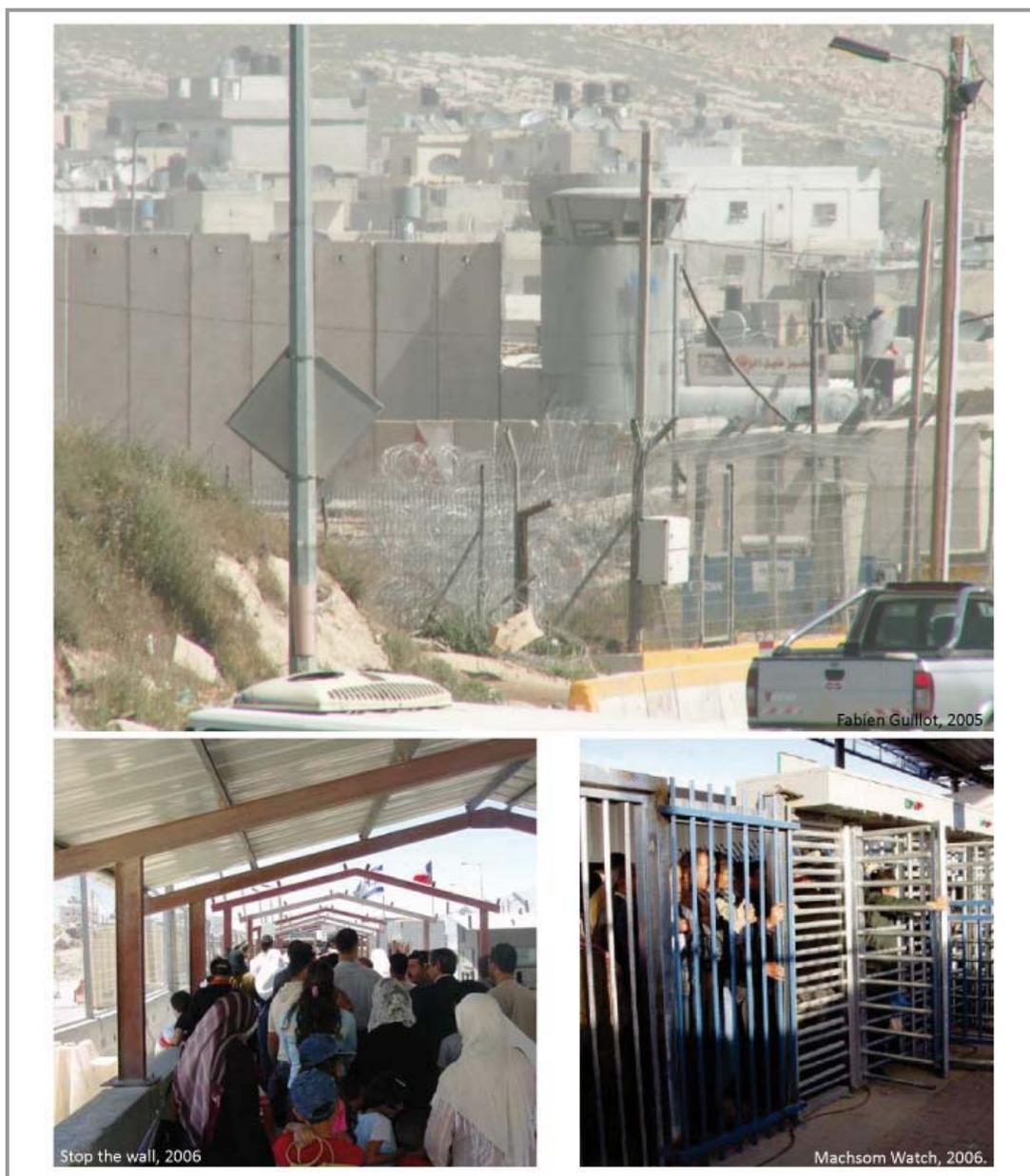
vous l'interdit sans raison vous trouveriez ça juste ? Vous sentir humiliée au point de pleurer pour pouvoir passer et demander toujours la permission pour une chose aussi simple comme un esclave, vous pensez que c'est juste ? D'avoir un mur comme unique horizon, d'être emmurée comme dans une prison, est-ce que c'est une vie ?». Après cela, il m'a regardé autrement, sa voix a changé et m'a dit de me calmer.

Ce jour-là, je me suis dit : soit ils me tuent, soit je rentre chez moi. J'aurais pu mourir, tuée par un soldat uniquement parce que je voulais rentrer chez moi, passer ce mur. Parfois, je me demande quel avenir j'ai dans ce pays où on m'enferme, où on construit un mur aussi haut pour nous séparer de la terre qui est la nôtre, nous séparer de notre famille, des gens qu'on aime. C'est ici au check point que les tensions sont fortes, car on est en contact avec eux, le reste du temps on est face au mur. C'est une souffrance quotidienne. À chaque fois que je rentre chez moi, il faut que je réfléchisse au chemin à prendre, que peut-être tout va s'arrêter au pied d'un soldat, le long de ce mur. Parfois, je me dis, un jour je vais me réveiller et durant la nuit ils auront construit encore plus de murs et je ne pourrai même pas sortir dans la rue, je serai enfermée comme dans une prison alors que je n'ai rien fait pour mériter cela. (...) (ANITA, [B] PAL 1).

L'espace du contrôle constitue un lieu de passage où le rapport à l'autre est un rapport de domination où se matérialisent les inégalités. Il y a ceux qui passent sans qu'on n'exige trop de leur part. Une nationalité ou une origine géographique catégorise les gens et leur indique la « bonne » file d'attente pour passer comme dans les aéroports et dans les points d'entrée et de sorties aux frontières des États. Chacun devenant un maillon d'un flux continu qu'il s'agit de traiter le plus rapidement possible, car le temps d'attente est l'ennemi de la mobilité. Parfois un « simple » contrôle rapide de quelques papiers administratif (une pièce d'identité, un passeport...), un passage dans un portique de détection et quelques informations biométriques rassemblées sur une puce suffisent à ouvrir la porte du check point. Et il y a celles et ceux pour qui cet espace est un espace où l'on croit « mourir », où le contrôle dure longtemps, où la file d'attente s'allonge et dans laquelle ce n'est pas tant une mécanique des flux qui gouverne le choix, mais une mécanique de sélection implacable. On est dans un face à face avec un autre homme ou femme, qui se trouve investi d'un pouvoir par délégation dont il use et peut abuser.

Pour autant, si les papiers administratifs, les données biométriques et les portiques qui scannent ont tendance à dématérialiser la nature de ce pouvoir, il n'en demeure pas moins présent, tout aussi dominant. Les rayons invisibles des détecteurs et la trace numérisée d'une empreinte ADN sont certes bien moins matériels qu'une fouille au corps, bien moins long qu'un interrogatoire, mais tout aussi intrusifs et réels.

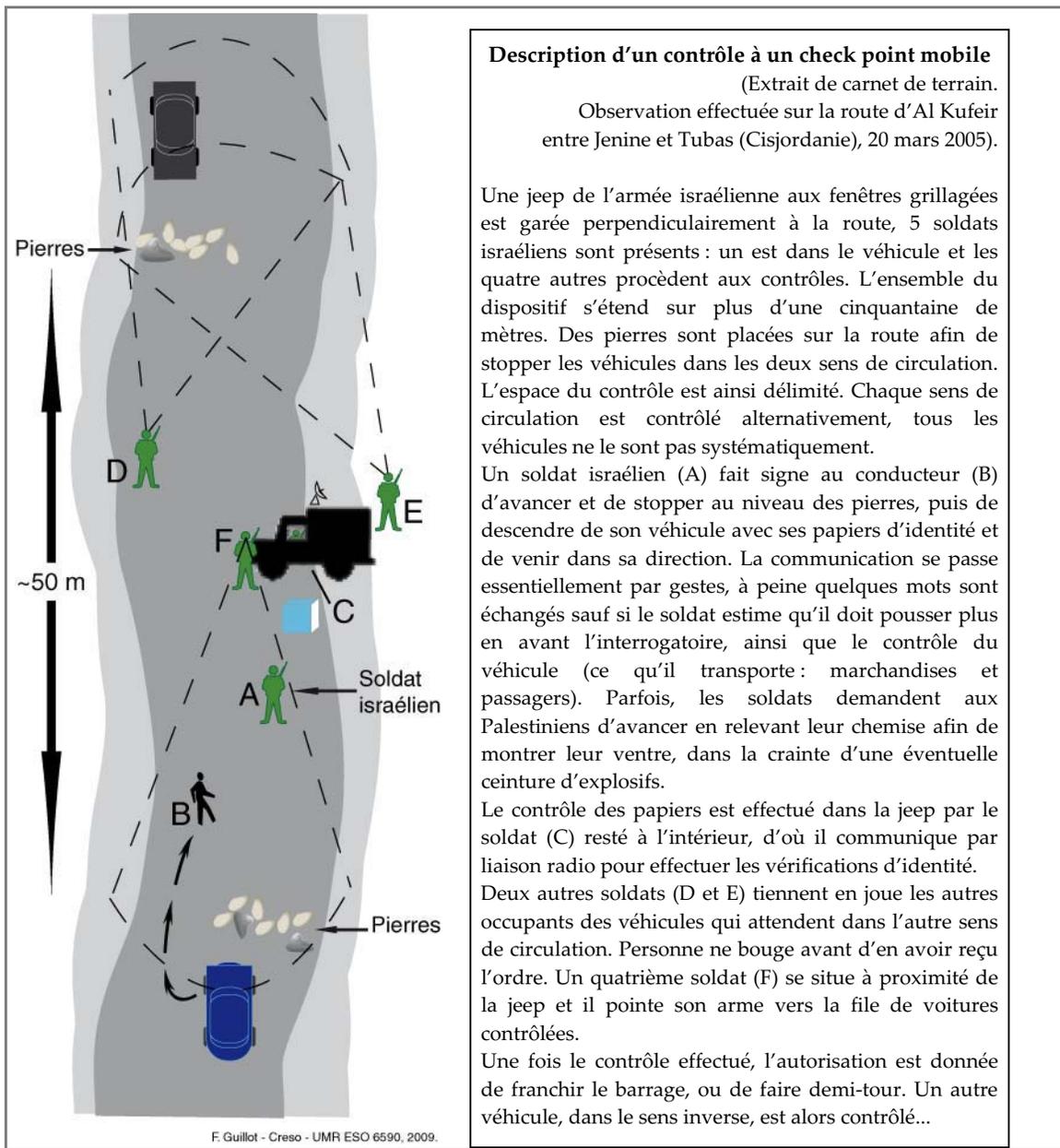
Figure 51. Le check point de Qalandiya (entre Ramallah et Jérusalem)



Espace de contrôle, le check point est avant tout un espace du pouvoir et de la domination. Pour cela, le check point est un espace organisé, pensé comme tel (Fig. 51). Clairement circonscrit et délimité, on y observe des règles d'usage et on y franchit des étapes. Sur les différents espaces frontaliers parcourus, les check points ont été analysés de manière continue du fait de la place qu'ils occupent dans le dispositif frontalier de sécurisation et de contrôle.

Deux types de check points peuvent ainsi être pris en compte : ceux qui sont mobiles dont la localisation et l'existence sont aléatoires, et les check points fixes, c'est-à-dire qui se localisent toujours au même endroit et qui sont permanents.

Figure 52. Schéma d'un check point mobile : un instrument de contrôle utilisé dans les Territoires occupés par l'armée israélienne



Les check points mobiles sont une transcription dans l'espace de l'arbitraire du contrôle, qui peut se faire à tout moment et en tous lieux. L'une de ses formes est celle du barrage routier, comme dans le cas israélien où son usage est courant (Fig. 52).

Les check points permanents (comme celui de Qalandiya, Fig. 51) sont souvent matérialisés par des bâtiments, des barrières et des couloirs de grillages ou de murs, parfois par une simple sangle fixée à des poteaux mobiles qui canalisent le flux de personnes, mais aussi de marchandises. On y entre pour ensuite suivre un itinéraire balisé où on passe les étapes successives du contrôle. Les fonctions des personnels (agents de sécurité, policiers,

militaires...) sont précises : certains sont chargés de contrôler les papiers et de poser les questions, d'autres vérifient les bagages éventuels, d'autres encore supervisent derrière leurs écrans de contrôle... Cette organisation est devenue familière pour beaucoup de gens (pas tous), dès lors qu'ils ont voyagé, pris l'avion ou traversé une frontière.

Pour autant, le check point permanent peut être bien plus compliqué à passer, comme dans le cas israélien ou encore aux frontières de l'Europe ou des États-Unis, dès lors qu'on n'est pas possesseur d'un passeport « Schengen » et que l'on est d'une nationalité bien moins protectrice que celles des États-Unis ou d'un pays de l'Union européenne, par exemple. On peut ainsi considérer qu'à un certain niveau de lecture, se jouent les rapports « Nord » / « Sud » lors du passage de la frontière. Être originaires d'un pays du Nord, développé et industriel, offre bien souvent davantage de chances de passer sans trop de difficulté ces check points frontaliers. Mais contrairement à ce que peuvent laisser entendre les mots de « sud » et de « nord », ce n'est pas seulement à une origine ou localisation géographique auxquelles renvoient ces mots. Ils caractérisent aussi et surtout un statut de dominé ou de dominant qu'ils confèrent. Ce statut joue un rôle prépondérant dans la capacité de passer ou non la frontière. Or, qu'est-ce qui détermine le fait que l'on soit dominant ou dominé ?

Au niveau des nations, comme vu précédemment, c'est l'accumulation des richesses et des ressources qui se combine à la puissance politique et économique (les deux choses se nourrissant mutuellement) qui explique pour une grande part la domination de certaines nations sur d'autres. Cela peut conduire à l'impérialisme, qui est l'une des formes que peut prendre la domination au niveau des États et qui dicte le cadre des rapports sociaux internationaux, dont les asymétries frontalières peuvent traduire l'existence. Au niveau des relations inter individuelles qui ont lieu aux frontières, le long des murs et des barrières comme aux check points, des individus ou des groupes sociaux peuvent devenir les agents actifs de ce rapport de domination, aux mêmes titres que l'État dont ils sont membres.

Ces espaces de contrôle et de passage, et d'une manière plus globale, les espaces frontaliers, révèlent une réalité qui peut paraître bien singulière. Les contradictions antagoniques ou non, c'est-à-dire violentes et explosives ou au contraire basées sur l'échange, la négociation ou la concurrence, matérialisant les rapports de domination entre nations ne se jouent pas seulement à l'intérieur du rapport d'opposition entre nations riches (impérialistes) et nations pauvres (exploitées et dominées). Les relations interpersonnelles que les groupes sociaux et individus tissent au niveau des frontières, incarnent ces rapports de domination et les espaces frontaliers, notamment les check points, constituent des lieux où ce rapport de domination s'exprime au grand jour, au même titre que dans l'usine par exemple. L'étude de ces espaces conduit à prendre la mesure de cette réalité sociale et

politique. Ainsi, d'une manière générale le contrôle de l'espace et de ce qui s'y trouve (ressources, populations) passe par une étape d'appropriation et de domination sur l'espace et sur les populations. C'est la logique même de la domination politique.

3. L'impératif sécuritaire comme moyen de domination politique et de filtrage social

Sur les espaces conflictuels, notamment au Proche-Orient, les formes des frontières répondent à des impératifs de sécurité, à des considérations d'ordre stratégiques et tactiques, à une volonté de domination politique. La frontière est considérée plus ou moins consciemment comme une ligne de front militaire. Parallèlement, les pratiques sociales de l'espace frontalier sont, dans une très large mesure, encadrées par les impératifs militaires et sécuritaires. La frontière étant fermée, interdite à la circulation, synonyme de danger, les pratiques en sont transformées. Ceci se conçoit finalement assez bien pour une frontière où les relations sont de nature conflictuelle et violente, là où existe une situation de contradiction violente, antagonique.

Pour autant, sur d'autres espaces frontaliers pourtant situés dans des zones de relations pacifiées, les États-Unis et le Mexique, les pays européens et les voisins de la Méditerranée par exemple, on trouve également une matérialisation des processus politiques sous forme de renforcement des frontières qui prennent la forme de murs et de barrières. La sécurité est omniprésente. C'est une notion centrale dans les discours politiques. C'est aussi une activité lucrative et une série de mesures, d'actions qui se matérialisent dans l'organisation des espaces, notamment frontaliers. Les frontières sont maintenues sous haute surveillance, elles sont renforcées sur les plans juridique, policier et militaire. Cette réalité qui se lit sur les frontières permet d'avancer sur deux points essentiels de la thèse.

- En premier lieu les asymétries frontalières sont une expression des inégalités et différences sociales inhérentes aux rapports sociaux où les rapports de domination délimitent les pratiques sociales sur l'espace. Ou pour le dire autrement, elles délimitent le « champ des possibles » des pratiques sociales.
- Et, en second lieu, les frontières matérialisent l'évolution des rapports sociaux, elles en sont une partie de la dimension spatiale. Ces deux points essentiels ont été démontrés à partir des deux exemples développés à un échelon local.

Par ailleurs, il semble que ces traductions locales de l'impératif sécuritaire résonnent d'une logique plus globale, où la sécurité/insécurité traduit les crispations et les oppositions inhérentes aux rapports de domination et de pouvoir. Quels éléments retenir à ce stade de la réflexion pour relier ces dynamiques, tout d'abord à une échelle internationale (mondiale et continentale²²⁹) et maintenant au niveau local ?

Au moins deux axes doivent retenir l'attention comme élément de réponse à cette question :

- a) le processus et la forme du **cloisonnement de l'espace** – au niveau des frontières en particulier – comme **instrument de domination** ;
- b) le processus de tri, de **sélection sociale** qui est opéré sous couvert de l'impératif sécuritaire comme **manifestation de l'asymétrie**.

Cela donne lieu à la production de frontières à « géométrie variable », c'est-à-dire qui jouent un rôle discriminant. L'asymétrie repose alors sur la distinction et non plus uniquement sur la puissance et sur un rapport de forces militaire (qui restent néanmoins déterminants pour que la frontière soit un filtre efficace). L'asymétrie frontalière se met au service de la domination politique qui s'exprime par un pouvoir : pouvoir de filtrer, de choisir qui peut passer et qui ne le peut pas, pouvoir de catégoriser les populations, de construire de l'altérité.

3.1. Le cloisonnement : nouveau « *containment* » et effet de domination sociale par l'espace

En prenant en compte les situations de relations conflictuelles, on a pu montrer que les contradictions témoignent d'un rapport de domination, qu'elles se traduisent par des asymétries frontalières qui matérialisent des différences et des inégalités entre les acteurs en opposition (dominants et dominés). Le processus à l'œuvre se caractérise par une opposition violente (phénomènes de domination/résistance), ce qui conduit à la production de formes frontalières très marquées, matériellement et symboliquement proportionnelles d'une certaine manière aux moyens mis en œuvre par chaque acteur (pas seulement des États) pour dominer l'autre.

Dans le cas israélo-palestinien, cela donne lieu à un processus de cloisonnement et de séparation qui conduit à une privation de l'accès à certains espaces et à une ségrégation sociale qui s'apparente à un système d'apartheid avec d'un côté les Palestiniens et de l'autre

²²⁹ Se reporter aux chapitres précédents de la seconde partie, notamment les chapitres 4, 5 et 6.

des Israéliens, principalement des colons. La forme matérielle de ce processus est celle du mur à la fois objet concret et symbole de rapports sociaux conflictuels. Colonialisme et rapport de subordination fonctionnent de paire entretenant et développant les asymétries que les frontières matérialisent. L'espace de la Cisjordanie et les rapports israélo-palestiniens n'échappent pas à cette logique, le mur n'étant que la forme visible du cloisonnement et du rapport de subordination.

Cependant, le mur en tant que forme matérielle de la frontière n'est pas uniquement présent en Cisjordanie. Entre le Mexique et les États-Unis (la *Iron tortilla* ou *Secure Fence*), sur les frontières des enclaves espagnoles au Maroc, à Berlin jusqu'en 1989 ou encore aujourd'hui sur l'île de Chypre, entre les deux Corées par exemple, on trouve cette forme matérielle de frontière. Bien qu'on ne puisse toujours parler de conflit armé et explosif comme dans le cas israélo-palestinien, la conflictualité et la violence ne sont pas absentes au niveau de ces autres frontières, tout comme les rapports de domination. Elles caractérisent les rapports sociaux entre les différentes parties en présence.

Le cloisonnement tend à s'imposer en plusieurs endroits dans le monde, souvent au niveau des frontières entre États, mais aussi sur des terrains de conflit et de guerre, par exemple à Bagdad autour de la zone verte sécurisée. On la rencontre, dans des versions plus ou moins « édulcorées », dans les lieux de passage de l'immigration (Ceuta, Melilla, à la frontière entre le Mexique et les États-Unis, etc.), parfois même jusque dans certaines villes ou quartiers où on en arrive à séparer les habitants dont les profils et situations sociales sont très inégaux. Là encore, le cloisonnement de l'espace et la séparation apparaissent comme la dimension matérielle des rapports sociaux.

Le recours au mur et au cloisonnement des sociétés et groupes sociaux est un phénomène qui doit être replacé dans un contexte plus général, pour comprendre les mécanismes de construction et les bases idéologiques sur lesquelles reposent ces processus sociaux.

Si les contextes sont bien distincts, pour autant, deux constantes orientent les choix en matière de politique intérieure et extérieure, comme on l'a vu concernant les États-Unis et Israël : la sécurité et la peur d'être attaqué. Ce sont en effet ces deux raisons qui sont invoquées pour justifier le cloisonnement et incarner ce qui pourrait s'apparenter à une politique de *Containment* face à une double menace aux yeux des responsables politiques : la menace terroriste et la menace migratoire. Sans qu'il n'y ait de lien évident, l'amalgame entre terrorisme et migration conduit à un même traitement sur le terrain : la construction de murs et le renforcement des contrôles. C'est particulièrement vrai depuis les attaques du 11 septembre 2001 qui ont touché les villes américaines. La lutte contre le terrorisme est devenue l'argument massue pour légitimer la construction de murs. Ainsi, que ce soit en Cisjordanie, sur le territoire américain à sa frontière du sud, ou ailleurs, force est de

constater que le recours à ce type de processus de cloisonnement, le plus hermétique possible, est aujourd'hui courant et admis. Il faut assurer une sécurité maximale dans la zone qui concentre le plus d'enjeux, le cœur même d'un pouvoir, d'un État, d'un pays. C'est l'incarnation du sanctuaire en tant qu'espace non ouvertement et librement accessible, sauf à être dûment autorisé à y pénétrer.

S'impose l'image de citadelle assiégée qui se défend face à une menace venue de l'extérieur. C'est la base de la construction doctrinaire que représente par exemple aux États-Unis la *Homeland Security* qui tend à la sanctuarisation de l'État américain. Les frontières, notamment la frontière sud avec le Mexique est au premier rang de cette politique de sécurisation, ce que traduisent en acte la sécurité frontalière (*Border Secure*) et la barrière de sécurité (*Secure Fence*). Cette notion de barrière est un euphémisme par rapport à la réalité physique de la séparation et du cloisonnement spatial qu'incarne le mur. Mur produit dans le cadre de nouveaux rapports sociaux inscrits dans une représentation géopolitique qui transforme non seulement les perceptions du territoire national et des voisins, mais plus largement les rapports aux autres et au monde extérieur qui conduisent à une tendance au repli sur soi. On retrouve cette préoccupation également en Israël ce qui prend la forme de « bouclages » des Territoires palestiniens (Gaza et Cisjordanie) et de la construction d'un mur entourant, comme une enceinte, les foyers de peuplement palestinien rendant impossible ou presque l'accès au territoire israélien ou aux espaces colonisés (colonies) en Cisjordanie. Le gouvernement israélien parle lui aussi de « barrière de sécurité » pour qualifier le mur de séparation. Si c'est une façon commode de rendre plus présentable la réalité observable et vécue sur le terrain, cela démontre aussi les similitudes qui existent en divers points du globe et qui tendent à cloisonner les espaces et les populations. Les frontières du sud de l'Europe prennent elles aussi cette forme physique et dure, caractérisant un mouvement incrémental de renforcement des frontières.

Pris isolément, ces éléments permettent de mesurer en partie l'importance d'un processus plus global qui ne se limite pas au seul impératif sécuritaire. Cela s'apparente à une nouvelle politique d'endiguement (*containment*) construite sur le même modèle que la précédente politique de ce type²³⁰. La volonté est de contenir sur un espace circonscrit (cloisonné) qu'il faut s'approprier, au besoin par la force, les catégories d'individus, les groupes sociaux rejetés, dont on craint (et auxquels on refuse) la liberté de mouvement et

²³⁰ Je fais référence à la politique mise en place par les États-Unis pour contrer l'avancée du communisme, tout au moins d'en contrôler et d'en canaliser l'essor dans le monde au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Même si les processus visés – une idéologie et un modèle de société dans un cas et le phénomène social migratoire dans l'autre – n'ont, a priori, que peu de lien, la logique des réponses adoptée est, elle, similaire en bien des aspects.

d'installation. Pauvres ou étrangers, ils incarnent l'altérité, ceux dont il faut se distinguer malgré la proximité spatiale. L'asymétrie frontalière et tout ce qui peut entretenir les différences et les inégalités, ce qui maintient le rapport de domination, sont la matérialisation de cette volonté de distinction. L'impératif sécuritaire comme le cloisonnement de l'espace et le renforcement des frontières révèlent cette réalité des rapports sociaux où la domination est l'*enjeu* du rapport, où l'opposition en est la *forme* et l'asymétrie la *réalisation*.

3.2. À l'origine des murs et du filtrage social, l'impératif sécuritaire. Déconstruction du discours sur l'altérité

Le processus de cloisonnement est à relier au processus de tri et de sélection sociale que masque l'impératif sécuritaire. L'impératif sécuritaire est une des traductions possibles de la volonté des États de réaffirmer leur souveraineté, c'est-à-dire le contrôle sur l'espace et les populations. Sans se limiter au seul contexte de conflit armé, de contradiction antagonique violente, le contrôle tend à se généraliser. C'est l'un des points essentiels de l'évolution des rapports sociaux, dont les frontières matérialisent la réalité. Cela se traduit entre autres par l'utilisation de procédés de contrôle issus du domaine militaire, par l'usage de matériels et de techniques de plus en plus introspectifs. Cette dynamique ne se limite pas au domaine public, mais pénètre le domaine privé. C'est une des composantes de la réalité des frontières : les populations civiles sont soumises à des contrôles mettant en action des procédures et des moyens jusque-là réservés à des zones militaires où la sécurité est une priorité.

Parallèlement, les implications de cet impératif sécuritaire favorisent l'extension du champ d'action des politiques de contrôle, dans plusieurs directions, mêlant dans ce mouvement englobant – au nom de « la sécurité » - lutte contre l'immigration et lutte contre le terrorisme par exemple. Cet amalgame plus ou moins assumé et conscient n'est pas pour autant indiscriminé, c'est-à-dire qu'il y a derrière des choix, des options politiques et idéologiques dont il faut prendre la mesure. Les implications et déclinaisons locales des décisions prises par les États montrent que les facteurs discriminants reposent sur les asymétries relevées précédemment. Et, l'asymétrie frontalière donne lieu à des logiques de tri et de sélection sociale - à la discrimination - et les frontières jouent le rôle de filtre, les directives et options politiques définissant la taille des mailles de ce tamis social.

D'une manière globale, le fait que la sécurité se soit imposée dans le champ politique et dans le quotidien des populations comme élément central, c'est-à-dire structurant, est signifiant. La sécurité et en corollaire l'insécurité, délimitent le cadre des

relations entre populations, entre sociétés, et représentent des éléments concrets des transformations des rapports sociaux. La sécurité est devenue un point de repère pour les acteurs politiques que ce soit des États, des partis politiques ou des individus qui, à partir de ce point fixe, déterminent le cap, la route à suivre. Cependant, la sécurité s'est imposée comme une sorte d'amer dont il devient difficile de se démarquer et s'écarter. C'est une réalité bien intégrée dans les sociétés démocratiques alors même que cet impératif sécuritaire avait été pendant longtemps plutôt une caractéristique de pays non démocratiques, ou un argument de partis politiques xénophobes. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si on retrouve bien souvent ces partis politiques à la pointe des discours et propositions les plus durs en matière de contrôle et de sécurité. L'immigration en étant bien souvent un des justificatifs.

Plusieurs travaux de chercheurs ont d'ailleurs contribué à l'analyse de ce processus politique qui est à l'œuvre, de manière cyclique aux États-Unis, et depuis une vingtaine d'années au moins dans le cas de l'Europe par exemple. Ce processus s'est encore renforcé avec la « menace terroriste » que les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis ont mis au premier plan, en direct, minute par minute, sur les chaînes de télévision du monde entier. Plus que jamais la menace terroriste semble réelle, palpable, sans pour autant que les acteurs soient visibles et atteignables, pouvant frapper à tout instant, tapis dans l'ombre d'une grotte ou dans l'anonymat de la clandestinité...

De ce contexte qui mélange faits réels et conjectures, émerge une atmosphère de peur, de repli sur soi comme j'ai pu en prendre la mesure au cours des entretiens réalisés non seulement en Israël, mais aussi aux États-Unis. Mickaël, par exemple, confie au détour d'une question sur ce qu'ont changé sur sa vie les attentats du 11 septembre, que ça a été une « révélation », un « choc ». Révélation qui l'amène à lier dans son discours terrorisme et immigration, mais également à déplacer la question sur le thème de l'emploi et de la discrimination quant à l'accès aux emplois. Les immigrés (et terroristes si on adopte son glissement implicite) sont pour lui des concurrents des Américains sur le marché du travail.

Je n'y ai pas cru au départ, comme beaucoup, je n'y ai pas cru... Mais très vite il m'a fallu prendre conscience du danger. C'était comme une révélation, j'ai pris conscience que l'Amérique, nous les Américains, nous étions sous le feu d'un ennemi qui cherche à abattre la liberté et tout ce que l'Amérique a de bon. [...] C'était un choc ! Tu te réveilles un matin et tu vois que des gars sont dans ta maison et qu'ils sont là pour te tuer. C'est sûr que ça a changé quelque chose, ça nous a réveillés. Depuis je suis prêt et je les attends. Ils peuvent essayer de se cacher, passer la frontière pour recommencer, un moment ou un autre on finira par les avoir. Quand tu vois des étrangers qui sont arrêtés à la frontière en train d'essayer d'entrer, tu peux te dire que c'est un terroriste de moins et un emploi de plus pour un américain. (MICKAËL, [B] USA 2).

Les propos de Mickaël ne peuvent être considérés comme représentatifs de l'ensemble de la population. Ils témoignent cependant non seulement de la crainte de l'ennemi invisible, mais également de l'amalgame qui est fait entre terrorisme et immigration. Si on analyse bien son discours, il n'est pas si éloigné de ceux qui peuvent être tenus ailleurs, en Europe par exemple.

La construction du discours sur l'altérité permet de comprendre le sens du lien entre immigration et terrorisme. À ce titre, l'évolution des termes choisis est éclairante, que cela soit pour parler de l'immigration, des migrants et des étrangers. L'étranger est devenu un « clandestin » en plus d'être dans l'irrégularité, donc invisible, comme une menace potentielle. C'est une raison suffisante pour stigmatiser les migrants, pour jouer sur le sentiment de peur et d'insécurité. Cette approche politique n'est plus le fait de la frange la plus xénophobe et raciste des populations, on trouve aussi ce type de discours, et les décisions politiques qui vont avec, dans des partis politiques conservateurs, populistes. Ces faits ne sont pas étrangers aux changements qui peuvent se lire au niveau des frontières.

En Israël, l'arrivée au pouvoir d'Ariel Sharon et la forte poussée des partis d'extrême droite ont relancé non seulement la colonisation, mais planifié l'entreprise de séparation avec les Palestiniens par le cloisonnement et le bouclage des Territoires occupés.

Aux États-Unis, l'arrivée au pouvoir de G.W. Bush a incarné également cette réalité, les attentats du 11 septembre ayant accéléré la prise de pouvoir des « néoconservateurs ».

En Europe, les mêmes processus sont à l'œuvre également, en France, mais c'est surtout en Italie que cette dynamique politique a pris la forme la plus aboutie avec, dès le début des années 1990, la forte poussée puis l'arrivée au pouvoir de *Forza Italia* et de Silvio Berlusconi. On est alors au début de l'avènement du « néo populisme médiatique » (P. A. Taguieff, 1997), un populisme qui repose sur un « discours marketing », de large écho, relayé par les médias, on est en plein dans le « télépopulisme »²³¹.

Dans chacun de ces cas, tout en gardant des spécificités propres à chaque contexte sociopolitique et économique, la construction du discours sur l'altérité a profondément transformé les rapports aux autres, dont on retrouve la traduction spatiale au niveau frontalier notamment. Ce processus n'est pas nouveau, l'altérité est une production qui se définit selon les contours changeants de la différence et de l'inégalité, forgée selon les valeurs culturelles, selon les faits politiques et économiques du moment. Ce qui apparaît

²³¹ « Dans le télépopulisme on retrouve l'appel au peuple, mais d'une façon telle qu'il puise l'essentiel de son efficacité symbolique dans les ressources propres de l'espace médiatique et dans la compétence télégénique des leaders. Son message central est de faire écho au désir de rompre avec le système politique établi, les élites traditionnelles ou le jeu classique des partis », (Pierre-André Taguieff (1997) : « Le populisme et la science politique. Du mirage conceptuel aux vrais problèmes », dans *Vingtième siècle*, n° 56, p. 4-33, p. 23.

nouveau en revanche c'est la puissance du mouvement et la rapidité de son expansion à l'échelle internationale. On assiste à une accélération d'un mouvement de fond, mouvement à la fois politique et idéologique, dans lequel la mise à distance sociale (exclusion, ségrégation, sélection sociale...) repose sur la construction d'une altérité négative. C'est ce qui légitime le recours à l'impératif sécuritaire pour filtrer, trier, définir l'espace de la division où se matérialise l'asymétrie, c'est-à-dire le point d'équilibre – temporaire – des contradictions sociales internes et externes.

Conclusion

À partir des conflits politiques et des migrations, des situations d'asymétries frontalières ont été traitées. En tant que front militaire ou front social, les frontières, et les pratiques sociales des acteurs qui s'y trouvent, matérialisent les rapports de domination et, ce faisant, les différences et inégalités sociales. Les liens ont été établis entre évolution des rapports sociaux et transformation des frontières et des relations frontalières, notamment à partir des pratiques sociales des acteurs. Cette liaison prend forme dans les situations de contradictions antagonistes, celles du conflit violent à la frontière du Liban et d'Israël (vues au chapitre précédent), ou encore dans le cadre des relations israélo-palestiniennes, et dans les situations de contradictions moins conflictuelles, comme dans le cas de la frontière entre le Mexique et les États-Unis (migrations). Dans les deux cas, les dominations politique et militaire, la recherche du pouvoir et son affirmation se manifestent par différentes formes d'asymétries. Les formes prises par les asymétries frontalières, dans des contextes différents, témoignent de rapports sociaux structurés sur un impératif sécuritaire qui trouve sa source dans un mouvement politique et idéologique de fond. Cela produit des frontières fermées, des espaces cloisonnés auxquels se heurtent certaines catégories de populations dominées, les migrants, mais d'une manière plus globale tout groupe social incarnant une altérité appréhendée de manière négative. L'autre, le Palestinien, le migrant, l'étranger, le pauvre est la figure d'une altérité rejetée, exclue, dominée dans les rapports sociaux.

En prenant la mesure de l'impératif sécuritaire dans les rapports sociaux, c'est aussi les politiques de filtrage et de tri social qui se trouvent mises en lumière. Les différences, les

inégalités sociales, sont autant de facteurs discriminants sur lesquels s'établit le filtrage des populations. La frontière devient alors un instrument de ces politiques, voire une zone d'expérimentation sur laquelle on peut élaborer des stratégies de contrôles sociaux, par la suite utilisés dans des domaines et des lieux différents de la vie sociale : l'espace intérieur, dans les villes, dans les espaces publics et privés. Les contrôles aux frontières, leur renforcement, les murs et les barrières de sécurité, matérialisent une évolution des rapports sociaux d'une manière globale, où la sécurité et ce qu'elle impose masquent aussi les processus de maîtrise et de domination nécessaires à la reproduction de la domination. Cette domination prend alors aussi la forme de rapports de pouvoir et de dépendance, d'asymétries.

CHAPITRE 9. Fragmentation de l'espace et reproduction des rapports sociaux

Les asymétries frontalières et les migrations du travail dans la mondialisation

« Les classes dominantes se servent aujourd'hui de l'espace comme d'un instrument. Instrument à plusieurs fins : disperser la classe ouvrière, la répartir dans des lieux assignés, organiser les flux divers en les subordonnant à des règles institutionnelles, subordonner donc l'espace au pouvoir, contrôler l'espace et régir technocratiquement la société entière, en conservant les rapports de production capitalistes ».

Henri Lefebvre, *La production de l'espace*, 1974

Introduction

Les aspects politiques et militaires des asymétries frontalières et des rapports sociaux ont été précédemment traités. Par l'étude des pratiques sociales, comme celle de l'appropriation, du marquage ou du cloisonnement de l'espace, les manières dont sont produits et alimentés les rapports de domination ont également été mises en évidence. De plus, l'instrumentalisation des usages et rôles des frontières a aussi été établie, démontrant qu'elles sont des objets et produits sociaux.

Ces faits sociopolitiques ne doivent cependant pas occulter un autre élément qui alimente les contradictions à l'œuvre dans le processus de domination : l'économie. C'est d'autant plus important que le processus de mondialisation qui peut prendre la forme de l'intégration régionale²³², produit ses effets au niveau des frontières matérialisant les transformations des rapports sociaux. En plus des formes de contradictions conflictuelles, violentes et armées, le type de contradiction qui prend la forme de la concurrence économique n'est pas à sous-estimer. Sans en faire la cause explicative absolue, l'économie, c'est-à-dire les processus de production, d'exploitation, d'accumulation, d'échange (circulation) qui traduisent des rapports sociaux, est un fragment important du réel. Les phénomènes et activités socio-économiques sont incontournables pour comprendre la complexité des situations sociales. C'est ce qui explique qu'ils prennent une place centrale dans les rapports sociaux, notamment sous l'effet du processus de mondialisation. C'est donc de ces aspects qu'il s'agit de traiter maintenant. Les pratiques frontalières comme les processus qui s'y déroulent (migration, travail, implantation d'activités économiques...) caractérisent en effet d'autres formes d'asymétries produites dans le cadre des rapports sociaux.

Ce dernier chapitre est consacré à la fragmentation de l'espace dont les frontières matérialisent la réalité, en tant que condition nécessaire à la reproduction de rapports sociaux de domination, d'un point de vue socio-économique. L'idée ici avancée pour expliquer le rôle des asymétries frontalières vise à montrer que les faits socio-économiques sont centraux dans la mise en évidence des processus et formes de dominations qui reflètent les oppositions internes au système capitaliste mondialisé. Les asymétries frontalières, matérialisées par des discontinuités spatiales, contribuent à assurer la reproduction de certains rapports sociaux, comme le montrent l'étude de la division

²³² Voir à ce propos le point 1 du chapitre 6.

internationale du travail, les migrations, les configurations spatiales des processus de production et de consommation caractérisant la mondialisation capitaliste.

Pour traiter de ces aspects, deux exemples sont plus spécifiquement mobilisés : celui de l'Europe du sud, avec le cas espagnol d'une part, et, celui de la frontière entre le Mexique et les États-Unis à partir du secteur agricole et de celui de l'industrie maquiladoras d'autre part.

Dans ces deux exemples, la main-d'œuvre, dans le domaine agricole ou industriel, est en majorité une main-d'œuvre immigrée. C'est ce qui justifie le lien entre migration et travail, deux composantes transversales des rapports sociaux. À partir de ces deux éléments, il est aussi question des frontières, plus exactement de leur franchissement comme de leur rôle et instrumentalisation à des fins socio-économiques.

Ce chapitre s'articule sur ces trois mots clés que sont le travail, les migrations et les frontières. L'objectif est de montrer à partir de la division internationale du travail, des conditions d'emploi de la main-d'œuvre, comment les asymétries induites et produites par les rapports sociaux participent à la reproduction de ces mêmes rapports sociaux. Dans un premier temps, un rapide cadrage sur les approches théoriques des migrations internationales permet de clarifier et d'explicitier les différentes approches mêlant immigrations et travail notamment.

Puis, dans un second temps, divers cas d'étude sont présentés, mêlant données historiques et statistiques, auxquelles s'ajoute le vécu des acteurs, les salariés - immigrés ou non -, des secteurs agricoles et industriels. À partir des cas de l'Espagne, des États-Unis et du Mexique, le but est de traiter des liens entre travail, migration et frontières afin de montrer les conséquences sociales locales des asymétries frontalières dans le cadre de la mondialisation.

Enfin, résultant des apports précédents, ce sont les usages et fonctions des frontières dans le système productif capitaliste dont il est question, en tant qu'instrument de discontinuités spatiales et d'asymétries sociales contribuant à la reproduction et à l'expansion des rapports sociaux au sein du système. Système qui repose sur une logique de concurrence entre les différents acteurs des marchés (concurrence de la main-d'œuvre, de la production, des firmes, des États...) aux niveaux local et mondial. Ce dernier point permettant d'établir une des manières par laquelle se poursuit l'accumulation nécessaire à la reproduction du système capitaliste.

1. Théories des migrations internationales et asymétries. Mobilités, différences et inégalités

Les questions migratoires ont été déjà évoquées et mobilisées dans les chapitres précédents ; principalement sous les angles politiques et sécuritaires. Avant d'étudier les liens entre migration, travail et frontières, une réelle mise au point sur les différentes approches théoriques des migrations internationales me semble nécessaire à cet instant du développement. Cela doit permettre de mieux cerner les articulations théoriques et empiriques sur lesquelles se poursuit l'analyse, notamment sous l'angle socio-économique.

Le contexte de la mondialisation a considérablement accentué la place du phénomène migratoire dans les faits politiques et économiques, à tel point que ce serait « l'âge des migrations » (Castels S., Miller M., 2003). Le phénomène migratoire est en effet bien présent comme cela a été observé à maintes reprises jusqu'ici au niveau des frontières. Présent, mais finalement pas nécessairement nouveau, tant le phénomène migratoire est ancien dans l'histoire de l'humanité.

Sans prétendre à un développement long et exhaustif, un bref rappel et une revue des différentes théories qui ont été développées depuis presque un siècle doivent aider à cerner les diverses approches des migrations et à en comprendre les enjeux politiques et économiques notamment. Il existe une variété de modèles théoriques pour tenter de rendre compte des migrations internationales. Si tous ces modèles cherchent à expliquer et comprendre le même fait – la migration -, chacun a recours à différents facteurs, hypothèses et concepts pour formuler cette explication, comme le rappellent par exemple plusieurs auteurs rassemblés autour de Douglas S. Massey dans un article²³³ publié en 1993.

1.1. L'École de Chicago : aux origines de la sociologie de l'immigration

Dès les débuts du XX^e siècle, des chercheurs en sociologie se sont emparés des thématiques de l'immigration. Aux États-Unis, c'est l'École de Chicago qui a rassemblé les premiers chercheurs et travaux sur la sociologie de l'immigration, avec comme espace laboratoire la ville, et cela, dans un contexte social et idéologique marqué par le nativisme qui oppose les Anglo-américains nés aux États-Unis aux nouveaux migrants venus d'Europe

²³³ Douglas S. Massey, et al. (1993) : « Theories of International Migration : A review and Appraisal », dans *Population and Development Review*, vol. 19, n° 3, septembre, p. 431-466.

et d'ailleurs. À cette époque, comme le rappellent A. Réa et M. Tripier²³⁴, les recherches sont alors fortement marquées par l'idéologie raciste et par une approche plutôt biologisante de ces questions, mais pas uniquement. Les apports de l'École de Chicago sont importants notamment du fait des principaux fondateurs – Park Robert E., Burgess Ernest W., Thomas William I. – qui ont contribué à rassembler des travaux et, avec eux, construit les bases d'une science sociale croisant approches sociologique, anthropologique, géographique, historique et économique²³⁵. Dans leur prolongement, Louis Wirth (*Le ghetto*, 1925)²³⁶ ou Georg Simmel (*The Sociological Significance of « Stranger »*, 1925) contribuent à explorer et expliquer des processus sociaux liés à l'immigration, permettant d'en comprendre les mécanismes et l'évolution historique. Ainsi, W. I. Thomas fortement inspiré des travaux de l'anthropologue Franz Boas (environnementaliste) cherche à montrer les liens entre les groupes humains et leurs milieux, mais tout en proposant une approche culturaliste des interactions sociales entre groupes à partir de cycles basés sur l'organisation (qui renvoie aux valeurs et conventions d'un groupe), sur la désorganisation (perte de repères, des valeurs du groupe) qui conduit à des pratiques individuelles et à une prise de distance par rapport au groupe et à ses valeurs, tout cela conduisant à l'immigration. S'en suit ainsi une fois la migration effective, une réorganisation de groupes à partir des valeurs et cultures (langue, religion, coutume...) du pays d'origine.

De leur côté, R. E. Park et E. W. Burgess développent divers concepts, dont ceux de compétition, de conflit, d'accommodation et d'assimilation, en y associant la prise en considération de facteurs économiques (concurrence entre individus, liberté de commerce, accès au marché du travail...). Comme l'écrit R. E. Park, « Competition is a struggle for position in economic order »²³⁷ (Park R. E., 1921, p. 574) ce qui se traduit par exemple, par la lutte que mènent les individus et groupes sociaux dans le cadre de la division du travail. Lutte qui peut devenir conflit en tant que « compétition consciente » entre individus et groupes « transformant le concurrent en ennemi » (Park R.E., 1921, p. 575) afin de maintenir un ordre social, d'acquérir une position sociale, une place sur le marché du travail... Le concept d'accommodation résulte lui du conflit, en suspend l'expression et les effets, ce qui

²³⁴ Réa Andréa, Tripier Maryse (2008) : *Sociologie de l'immigration*, Paris, la Découverte (n^{ve}le édition), 120 p., p. 7.

²³⁵ Park Robert E., Burgess Ernest W. (1921) : *Introduction to the Science of Sociology*, Chicago, University Chicago Press, 1040 p.

²³⁶ Cet ouvrage est la thèse de Louis Wirth qui dans toute la première partie historique explique entre autres que la culture juive est un produit historique prenant le contre-pied de l'approche raciste et « naturaliste » alors en vogue notamment à l'encontre des juifs. Pour cela, il retrace les différentes expériences historiques : la diaspora qui matérialise le mouvement, les croisades et les persécutions qui introduisent la figure de l'étranger, puis le regroupement au sein du ghetto traduisant une adaptation aux conditions sociales (le besoin de sécurité) ce qui conduit à l'isolement et à la mise à l'écart... Ce travail pose de manière centrale les questions de ségrégation et de migration.

²³⁷ « La compétition est une lutte pour une position dans l'ordre économique » [traduction personnelle].

donne lieu à des *ajustements*²³⁸ qui déplacent les rapports de domination d'une situation antagonique (conflit, guerre) à une situation non antagonique (régulation politique, entente, consensus...). Néanmoins, cette phase ne supprime pas les rapports de domination et les situations asymétriques, cela ne fait que suspendre le conflit. Enfin, l'assimilation est un autre élément de la problématique migratoire, se distinguant du processus d'accommodation par le temps (la durée) et par l'intensité.

This distinction between accommodation and assimilation, with reference to then rôle in society, explains certain significant formal differences between the two processes. An accommodation of a conflict, or an accommodation to a new situation, may take place with rapidity. The more intimate and subtle changes involved in assimilation are more gradual. The changes that occur in accommodation are frequently not only sudden but revolutionary, as in the mutation of attitudes in conversion. The modifications of attitudes in the process of assimilation are not only gradual, but moderate, even if they appear considerable in their accumulation over a long period of time. (Park R. E., 1921, p. 736).

D'une manière générale les apports de l'École de Chicago sont toujours structurants pour la problématique de l'immigration, notamment sous les angles de l'inscription spatiale de la mobilité et de la ségrégation sociale que connaissent les migrants.

1.2. Du déni ethnocentrique au « fait social total ». Évolution des analyses des migrations depuis les années 1960

À la suite de ces travaux précurseurs issus de l'École de Chicago, d'autres approches ont complété ces premiers cadres théoriques. En Europe, les études consacrées à l'immigration ont été plus tardives ne commençant à émerger qu'après 1960. Ce retard s'explique par différents facteurs : la colonisation, la définition de la citoyenneté et de l'appartenance à la nation avec tous les enjeux autour de la mémoire collective... En France par exemple, la période coloniale a constitué un frein à l'essor des études sur l'immigration. Dans les années 1960, comme le résume la formule de Dominique Schnapper la France est « un pays d'immigration qui s'ignore »²³⁹. Elle explique cela par le fait que, selon elle, « La méconnaissance systématique de l'immigration et des mécanismes d'intégration a été, dans

²³⁸ La notion d'ajustement fait aussi écho à la notion de compromis social utilisée comme une des hypothèses explicatives des liens entre rapports sociaux et relations frontalières.

²³⁹ Titre d'un article qu'elle publie en 1989 : Schnapper Dominique (1989) : « Un pays d'immigration qui s'ignore », dans *Le Genre humain*, n°19, février, p. 99-109.

ce cas, l'un des moyens permettant d'entretenir l'unité nationale »²⁴⁰. Ce contexte sociopolitique explique pour une grande part l'absence de prise en compte, voire d'intérêt, des processus sociaux que concentre l'immigration. Ce n'est qu'à la fin des années 1970 et au milieu des années 1980 que les chercheurs en sciences sociales ont véritablement commencé à étudier l'immigration sous un jour renouvelé (A. Sayad, 1977, 1984, 1991 ; G. Noiriel, 1988). L'apport d'Adelmalek Sayad est de ce point de vue considérable comme en témoignent ses travaux sur les Algériens de France, emblématiques d'une main-d'œuvre immigrée qui ne trouve de place et de légitimité que dans le travail. Par son approche considérant de manière liée le couple émigration/immigration, A. Sayad pense l'immigration comme un « fait social total », c'est-à-dire comme un processus permettant de saisir et comprendre la société dans son ensemble, à partir de sa dimension diachronique, dans une perspective historique. A. Sayad dépasse donc la « problématique imposée » qui consiste à étudier l'immigration en ne s'interrogeant pas sur les conditions et circonstances qui conduisent à l'émigration (sauf à partir de schèmes explicatifs ethnocentriques).

On ne peut faire la sociologie de l'immigration sans esquisser, en même temps et du même coup, une sociologie de l'émigration ; immigration ici et émigration là sont les deux faces indissociables d'une même réalité, elles ne peuvent s'expliquer l'une sans l'autre. Ces deux dimensions du même phénomène ne sont séparées et autonomisées que de manière décisive, la césure étant celle-là même qui est imposée par le partage des compétences, des intérêts et des enjeux politiques entre partenaires politiques situés, l'un par rapport à l'autre, dans une relation fondamentalement dissymétrique [...].²⁴¹ .

Ce n'est donc pas seulement la situation de l'immigré qui est à prendre en compte, mais aussi celle de l'émigré. Mais A. Sayad distingue également les rapports de pouvoir et de domination, des logiques d'exploitations capitalistes. Cette distinction n'oppose pas l'un à l'autre, mais permet de saisir l'un *et* l'autre. C'est un point fondamental pour la suite de la réflexion sur les liens entre frontières, migrations et travail.

Jusqu'ici, la migration a été abordée à partir des rapports de pouvoir et de domination comme le traduisent les situations asymétriques des frontières entre les États-Unis et le Mexique, mais aussi du sud de l'Europe, à Ceuta et Melilla, sur les îles et îlots de la Méditerranée (Lampedusa, les îles grecques...). Rapports de force au niveau des États comme au niveau des groupes sociaux localisés aux zones frontalières, rapports de domination traduisant des contradictions antagoniques ou non, violentes ou non, tous ces

²⁴⁰ Schnapper Dominique (1991) : *La France de l'intégration*, Paris, Gallimard, 367 p., p.13

²⁴¹ Sayad Abdelmalek (1999) : *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 443 p., p. 15.

éléments gardent leur pertinence dans l'explication et la compréhension des rapports sociaux, des pratiques et asymétries frontalières. La migration est une pratique sociale dans l'espace, un processus qu'il faut aussi analyser à partir de l'entrée socioéconomique, explorer la logique capitaliste, en liant l'approche des migrations à celle de la division du travail par exemple.

1.3. Approches socioéconomiques contemporaines de l'immigration

D'autres cadres théoriques ont été élaborés pour mener l'étude des mouvements de migration internationale. Parmi ceux-ci, deux approches s'inspirent respectivement de deux modèles économiques et de sociétés qui ont pendant longtemps dominé la réflexion théorique : l'approche néoclassique/fonctionnaliste et l'approche marxiste. À ces deux axes théoriques de base s'ajoutent des théories dites de mi-rang : « New Economics of Migration » et la « Théorie des systèmes mondiaux » notamment.

La **théorie néoclassique / fonctionnaliste** définit la migration comme un processus résultant d'une décision individuelle prise par les individus considérés comme rationnels. Ceux-ci effectueraient un calcul et un arbitrage entre des facteurs poussant à migrer et à quitter son pays (*push factors*) et des facteurs attirant ceux-ci vers certains pays de destination (*pull factors*). Cette conception théorique des migrations repose essentiellement sur l'analyse et l'explication des migrations du travail dans le processus de développement économique (Lewis A. W., 1954 ; Harris J. et Todoro M., 1970).

Selon cette théorie (macro-économique essentiellement), la migration internationale est causée par des différences géographiques de réserve et de demande de travail auxquelles s'ajoutent des différences de salaires qui reflètent d'une certaine manière le coût du mouvement international, et cette inégalité de réserve et de demande de travail (Massey D. S. et *al.*, 1993, p. 433.). Les différences de taux de salaires et plus largement la situation des marchés du travail sont les facteurs et mécanismes expliquant les flux internationaux de main-d'œuvre, les migrations.

À un niveau micro, cette approche part des choix effectués par les acteurs considérés comme rationnels, et la migration est un investissement. Les acteurs effectueraient un calcul coût / avantage afin de décider ou non de migrer. Cela se résume dans une équation qui tente de calculer le retour sur investissement escompté de la migration ($ER(0)$).

$$ER(0) = \int_0^n [P_1(t)P_2(t)Y_d(t) - P_3(t)Y_0(t)]e^{-rt} dt - C(0)$$

Calculé juste avant le départ, le retour sur investissement escompté ($ER(0)$) correspond à un domaine de définition de l'équation où on soustrait au champ de probabilité de la situation de départ celui de la situation de destination ainsi que la constante de la somme totale du coût du mouvement dans laquelle on inclut le « coût psychologique » ($C(0)$).

Ainsi, sont pris en compte : $P_1(t)$ qui correspond à la probabilité d'échapper à l'expulsion de la zone de destination (si la migration est légale cela correspond à 1 et inférieur à 1 si elle est illégale) ; $P_2(t)$ probabilité d'avoir un emploi dans le pays de destination ; $Y_a(t)$ le gain (bénéfice) si le migrant est employé dans le pays de destination ; $P_3(t)$ la probabilité d'emploi dans le pays d'origine ; $Y_0(t)$ le gain (bénéfice) que retire l'individu s'il est employé dans son pays d'origine ; r le facteur de perte (décote) ; t le temps.

La variable temps (t) est omniprésente dans l'ensemble de l'équation, tout comme la dimension spatiale qui se trouve traduite par la constante du coût du mouvement, c'est-à-dire du franchissement de la distance. En théorie, l'individu fait le choix d'aller là où l'avantage comparatif à la migration est le meilleur, c'est-à-dire dans les destinations où $ER(0) > 0$ il migre, là où $ER(0) < 0$ il ne migre pas et si $ER(0)=0$ l'acteur est censé rester indifférent à la migration.

Cette approche néoclassique / fonctionnaliste / probabiliste construite sur l'existence d'acteurs rationnels et calculateurs a pour but essentiel de définir des relations entre des variables dépendantes et indépendantes afin d'évaluer un « risque migratoire ». Cette approche par les flux, construite à partir de probabilités, de différentiels (taux de salaire, d'emploi...) apparaît bien déterministe et peu réaliste au regard des présuppositions qu'elle sous-tend : les acteurs sont considérés comme rationnels, ayant une parfaite connaissance des taux de salaire, des opportunités d'emploi... sans parler de la difficulté de mesurer ou d'estimer un « coût psychologique » pour les individus... C'est pourquoi cette théorie qui place un individu rationnel au centre d'un processus migratoire dont il aurait la parfaite connaissance des tenants et aboutissants de la migration apparaît comme improbable pour ne pas dire irréaliste.

Face à ces limites rapidement mises en évidence, la **théorie de la « New Economics of Migration »** a vu le jour. Moins caricaturale, cette « théorie standard élargie » (O. Favreau, 1986) repose toujours sur les individus « rationnels » mais agissant collectivement.

Les décisions de migration ne sont pas prises par des agents isolés, mais par des ensembles plus larges de personnes liées entre elles – surtout des familles et des ménages –, dans lesquels les agents agissent collectivement non seulement pour maximiser leurs revenus, mais aussi pour minimiser les risques et pour relâcher les contraintes qui proviennent de diverses limites des marchés, au-delà du marché du travail. (Massey D. S., 1993, p. 436)

Cette « nouvelle approche » inspirée de la théorie néoclassique / fonctionnaliste, a été résumée dans un schéma explicatif (O. Stark et D. E. Bloom, 1985, 1991) qui étend à une sphère plus large – la famille ou un ménage – la prise de décision de migrer. Cependant, cela se fait toujours sur la base d'une « stratégie calculée » de la part des acteurs, non plus seulement pour maximiser les bénéfices de la migration mais aussi pour en diminuer les risques.

La théorie explicative des migrations basée sur une **approche marxiste** adopte une toute autre perspective que celle de l'individu – ou de sa famille – puisque ce sont la dimension historique et les tendances des marchés mondiaux qui sont privilégiés. Selon cette approche théorique ce sont davantage les causes structurelles que les motivations individuelles qui peuvent expliquer les migrations. C'est l'expansion économique des marchés, le développement du système capitaliste qui, pénétrant des économies dépendantes et périphériques (déstructuration de mode de production traditionnels, prolétarianisation des populations rurales, colonisation...), est à l'origine des mouvements migratoires analysés sur le temps long (I. Wallerstein, 1974). Perpétuant les approches de Marx et Lénine, les migrations internationales sont analysées comme une des conséquences d'un développement inégalitaire entre pays et populations riches et pauvres, basées sur des rapports de domination et d'exploitation transnationaux pouvant prendre la forme de l'impérialisme (S. Amin, 1974 ; E. Balibar et I. Wallerstein, 1988).

À cette théorie de la dépendance, s'ajoutent diverses déclinaisons telles que la **théorie des systèmes mondiaux** qui s'appuient sur des rapports de domination entre les centres économiques du capitalisme et les périphéries « sous-développées ». Les mouvements de main-d'œuvre (migrations du travail) des périphéries vers les centres témoignent de ce rapport de domination, en même temps qu'ils sont nécessaires à l'expansion capitaliste (Castels S., Miller M., 1998, p. 22-23).

According to the world system theory, migration is a natural outgrowth of disruptions and dislocations that inevitably occur in the process of capitalist development. (Massey et al., 1993, p. 445).

Autre déclinaison, celle de la « **théorie des systèmes migratoires** », « **théorie des réseaux** », qui cherche à comprendre les migrations internationales à partir de l'étude des « réseaux sociaux, dans lesquels s'inscrivent et se développent les mouvements de

population [...] »²⁴². Dans cette approche ce sont les raisons de la persistance des flux migratoires plus que leur émergence qui sont étudiées. Selon la théorie des systèmes migratoires, les mouvements de populations peuvent s'expliquer par l'existence de liens anciens entre le pays d'origine et celui d'arrivée, liens qui peuvent s'être contractés au cours de la colonisation, du fait de coopérations politiques et économiques fortes, ou encore de proximités culturelles. Les liens se tissent à partir de réseaux familiaux et amicaux, la « communauté » étant un des facteurs à partir duquel se transmet et se renforce le « capital social » des migrants.

Cette approche en termes de réseaux peut déboucher sur la mise en évidence de l'existence d'une « industrie de l'immigration » (S. Castles et M. Miller, 1998) basée sur des réseaux qui facilitent, aident au mouvement (familles, amis, communautés...) et aussi usent, abusent et exploitent les migrants (trafics, mafias, embauches illégales...). Cette « industrie » traduit l'organisation (réseaux de passeurs, routes migratoires, assistance et information...) de la migration qui se structure en étapes, points de passages, relais (associatifs, communautaires...). Cette forme de la migration internationale entre en contradiction avec les politiques migratoires visant au contrôle et à la limitation de l'immigration, en même temps qu'elle en est un produit, plus ou moins direct, dans la mesure où ces politiques « fabriquent » les conditions d'un séjour irrégulier, précaire, clandestin. Les lois et règlements régissant l'entrée et le séjour des migrants deviennent si drastiques, contraignants et arbitraires que les migrants sont cantonnés à des situations d'illégalité, de marginalité et d'exclusion.

À l'issue de ce rapide rappel des modèles théoriques tentant d'expliquer et d'analyser les migrations internationales, la complexité des causes structurelles et des situations individuelles offre une vue très large des raisons qui peuvent expliquer la migration. Dès lors, l'approche rationnelle individualiste ne semble pas suffisante pour expliquer un phénomène social historiquement ancien, évoluant selon les époques, selon les lieux, selon les rapports de domination, d'exploitation et selon les facteurs économiques, politiques, culturels...

La migration est donc un processus à analyser en fonction de ces divers éléments qui peuvent être contradictoires entre eux, et de manière « totale », c'est-à-dire en ne dissociant pas émigration et immigration, mais en intégrant les différents stades du processus, plus ou moins long qui commence dans un lieu de départ et qui se poursuit dans un lieu d'arrivée, et dont le passage de la frontière est une des étapes.

²⁴² Dupont Véronique, Guilmoito Christophe (1993) : « Présentation : mobilités spatiales et urbanisation : théories, pratiques et représentations », dans *Cahier des Sciences humaines*, vol. 29, n°2-3, p. 279-294, p. 284-285.

Pour résumer, selon S. Castles et M. Miller (1998), les différents stades du processus migratoires sont de façon très simplifiée :

1. les migrations temporaires du travail ;
2. le développement de réseaux sociaux au cours du temps ;
3. le regroupement familial du fait de la durée de l'installation ;
4. l'installation permanente légale ou en situation illégale (marginalisation, exclusion...).

Autant d'étapes qui ne sont pas sans faire écho aux « trois âges de l'immigration » (A. Sayad, 1999, p. 53-98) qui traduisent les évolutions et transformations du processus migratoire. Les conditions d'origine sont à prendre en considération au même titre que celles d'arrivée – toutes deux étant en constante mutation – afin d'incarner les trajectoires sociale et spatiale des migrants.

Tous ces éléments théoriques, étayés par de nombreux travaux empiriques, ont permis de mieux comprendre le processus migratoire. Le but n'est pas ici d'en proposer une nouvelle étude, mais plus modestement de porter l'intérêt sur les pratiques de l'espace frontalier, dont la migration est une des expressions, afin de mieux comprendre les liens entre mouvement de main-d'œuvre (migration), travail (division du travail) et asymétries frontalières (différences et inégalités).

2. Migrations, travail et frontières. Les asymétries frontalières une conséquence sociale locale de la mondialisation

2.1. Immigration et travail : le cas de l'Espagne

L'Espagne a été pendant très longtemps un pays d'émigration. Cependant, cette caractéristique ébauchée dans les années 1960, s'est totalement renversée au cours des années 1980-1990. Les transformations socio-économiques et politiques que connaît l'Espagne après les années 1980 ont eu un effet sur le volume et les flux migratoires. Certains secteurs de l'économie espagnole ont crû de manière aussi soudaine que forte, transformant profondément les modes de production par exemple dans l'agriculture qui devient intensive, dans la construction ou encore dans le domaine du tourisme. Ces transformations qui sont à relier aux évolutions du système capitaliste, à la mondialisation et à l'orientation des politiques économiques européennes ont un impact sur l'organisation de

la production et la division du travail. L'immigration de la main-d'œuvre est à la fois moteur de la croissance économique et réponse aux besoins de cette dernière.

2.1.1. Changements socio-économiques et politiques en Espagne et immigration

Deux raisons principales, et deux phénomènes permettent de comprendre cette évolution. La première raison est le retour au pays de nombreux Espagnols qui avaient quitté l'Espagne dans le passé, pour trouver du travail dans les pays de l'Europe occidentale, notamment en France. Ce retour des migrants espagnols est massif à partir du milieu des années 1970. « Entre 1974 et 1980, on enregistre en effet 451 000 retours dont 94 % viennent de pays européens »²⁴³. Ce retour a pour explication essentielle la crise qui se développe dans l'ensemble des pays européens, et également, l'attrait nouveau que représente l'Espagne qui amorce un développement économique sans précédent qui se poursuit au cours des années 1980-1990, en partie entretenu par l'entrée dans l'Union européenne et par l'apport des aides européennes.

Une seconde explication à cette évolution, c'est l'accroissement du nombre des immigrants étrangers non européens, notamment d'Afrique, mais aussi d'Amérique latine et d'Asie. Ce phénomène naît au cours des années 1980-1990 et n'a cessé de s'accroître depuis. L'entrée de l'Espagne dans l'Europe en 1985 explique en partie l'engouement que représente le pays aux yeux des migrants de la façade sud de la Méditerranée. Surtout, cette main-d'œuvre immigrée permet de répondre à la très forte demande de main-d'œuvre de l'économie espagnole dont la croissance annuelle se situe au-dessus de la moyenne européenne²⁴⁴ alors que sa population est vieillissante et que les travailleurs espagnols se dirigent plutôt vers des secteurs d'activité mieux rémunérés et considérés.

L'Espagne attire les Européens tant du point de vue des loisirs et du tourisme que du point de vue économique. Elle représente un espace synonyme de travail pour des populations toujours plus nombreuses, vivant aux portes d'une Europe prospère. Cette situation participe à la production d'une image attractive. Juste aux portes de l'Europe, à quelques kilomètres, de l'autre côté de la mer Méditerranée, les Marocains représentent la communauté la plus nombreuse et attirée par l'« eldorado européen ». Si on prend l'exemple de l'année 1994, « 63,3 millions d'étrangers sont entrés en Espagne, dont 7,7

²⁴³ Barou Jacques (2006) : *Europe, terre d'immigration*, Grenoble, PUG, p. 64.

²⁴⁴ Les taux de croissance espagnols atteignent au cours des années 1990 3, 5 % du PIB alors que la croissance moyenne des pays européens se situe à 2,5 % du PIB.

millions étaient marocains » (Barou J., 2006, p. 64). Ces chiffres représentent en grande majorité des touristes européens et, lorsqu'il s'agit de migrants venu du sud de la Méditerranée par exemple, nombre d'entre eux sont de passage, l'Espagne n'étant qu'une étape sur la longue route de la migration vers le Royaume-Uni principalement.

Tableau 9. Évolution des principaux groupes d'étrangers en Espagne de 1999 à 2007.

Pays	1999	2002	2007
EUROPE	361 900	470 400	2 277 296
<i>dont</i>			
Royaume-Uni	76 400	90 100	260 949
Allemagne	60 800	65 800	101 421
Portugal	44 000	43 300	-
France	43 300	47 000	-
Italie	29 900	45 200	-
AMERIQUE	159 800	380 300	1 320 310
<i>dont</i>			
Equateur	12 900	115 300	334 602
Pérou	27 300	39 000	-
Rép. Dominicaine	26 900	32 400	-
Argentine	9 400	27 900	138 212
ASIE	66 500	104 700	156 029
<i>dont</i>			
Chine	24 700	47 000	49 682
AFRIQUE	211 600	366 500	610 486
<i>dont</i>			
Maroc	161 900	282 400	429 586
TOTAL des étrangers	784 954	1 977 946	4 526 522

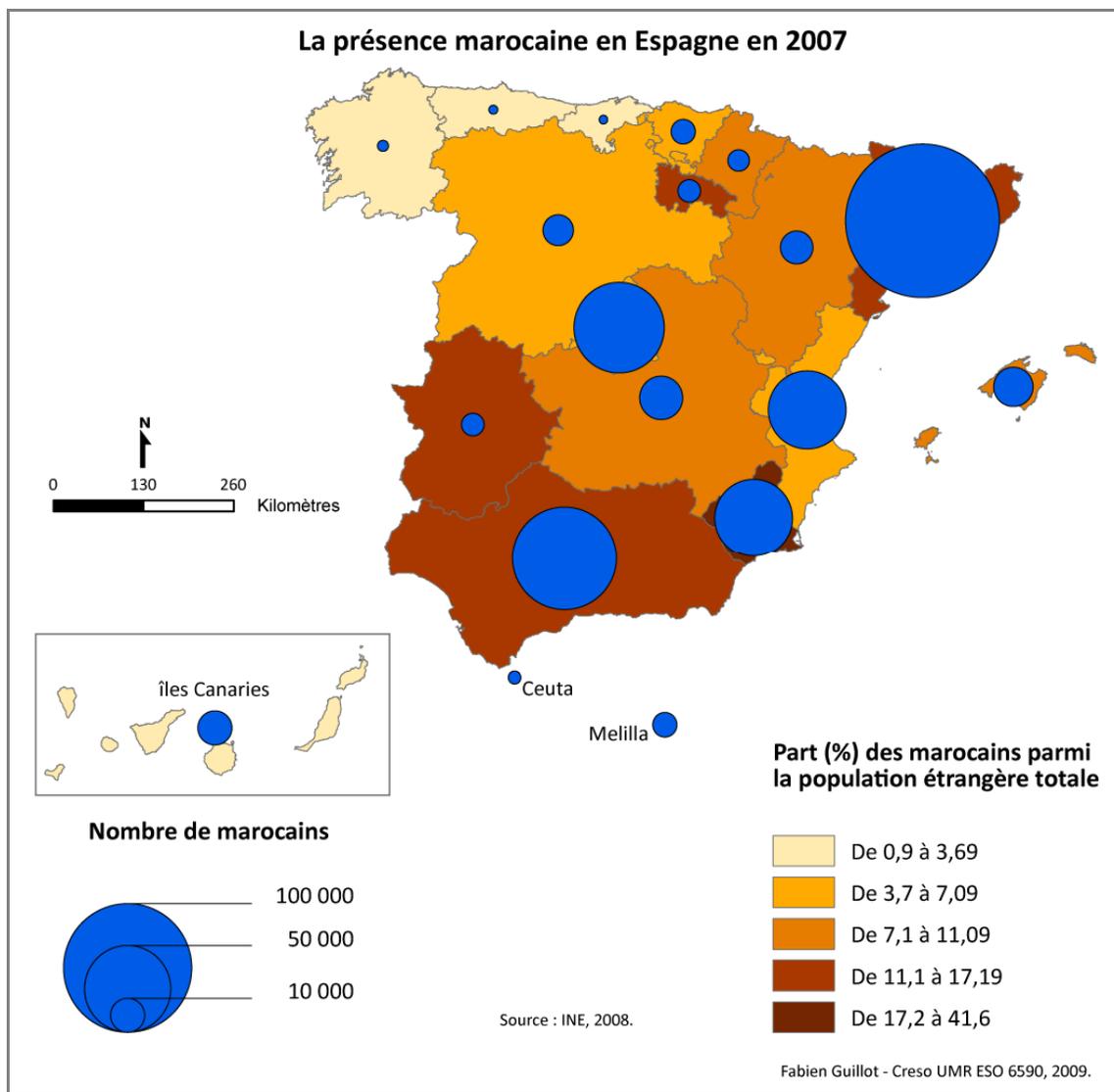
Sources : INE, 2008.

Mais si les Marocains constituent le groupe le plus important parmi les immigrés, environ 429 586 ressortissants en 2007, soit 9,49 % du total des étrangers présents en Espagne (*tableau 9*), d'autres nationalités viennent grossir les rangs des migrants, tels les Équatoriens (334 602 en 2007), les Argentins (138 212 en 2007), ou encore les Chinois (un peu moins de 50 000 en 2007) peu nombreux, auxquels s'ajoutent des ressortissants européens, de l'ex Europe de l'Est (523 922 roumains et Bulgares en 2007 selon l'Institut de Statistiques Espagnol, INE).

Tous sont attirés par une perspective d'emploi et entrent en Espagne soit à l'aide de visas touristiques, soit irrégulièrement, n'hésitant pas à risquer leur vie en tentant de relier

le continent ou les îles Canaries à l'aide d'embarcations au départ du Sénégal ou de la Gambie par exemple. Beaucoup d'entre eux meurent, disparaissent au cours de ce périple en mer. Les enclaves espagnoles au Maroc constituent également des ports d'entrée en Espagne, et plus largement en Europe, quitte à entreprendre un long périple au péril de sa vie.

Figure 53. Les marocains en Espagne en 2007



L'Espagne n'est plus seulement un pays de transit, de plus en plus de migrants s'y installent. C'est notamment le cas des Marocains qui représentent une très forte proportion des étrangers installés dans les différentes provinces espagnoles (Fig. 53).

Ils parviennent ensuite assez facilement à trouver un emploi malgré un chômage en hausse. En effet, plusieurs secteurs économiques restent demandeurs de main-d'œuvre, car

les travailleurs espagnols refusent souvent les conditions de travail et de rémunération qui sont proposés pour ces emplois, peu qualifiés dans leur majorité. Cela concerne principalement les secteurs de l'agriculture, du bâtiment, les activités touristiques où existe une forte demande de main-d'œuvre souvent saisonnière, moins exigeante en matière de rémunération et de conditions d'emploi, parce qu'étrangère, réduite à une position d'immigrés dominés et maintenus dans la précarité. Le Contrat à durée Déterminé, la saisonnalité de l'emploi, les spécificités, les exceptions à la règle sont autant de moyens pour distinguer cette main-d'œuvre, pour la discriminer.

Cette réalité n'est pas spécifique à l'Espagne. Elle se décline aussi et depuis longtemps ailleurs en Europe. Dans le sud de l'Italie, là où « la saison des esclaves qui peinent pour 2 euros »²⁴⁵ s'organise sur le système du *caporalato*²⁴⁶ qui existe depuis longtemps dans toute l'Italie méridionale, accompagnant les transformations agraires, l'irrigation, l'agriculture moderne intensive²⁴⁷. En France, où les « contrats OMI » permettent aux patronats agricoles de disposer d'une main-d'œuvre bon marché pour les travaux des champs, en d'autres lieux et secteurs de l'économie européenne grâce à la politique des quotas et aux contrats à durée déterminée.

2.1.2. Les conditions de travail de la main-d'œuvre immigrée

Pour en rester au cas de l'Espagne, plusieurs provinces sont particulièrement concernées par ces emplois. Les régions telles que l'Andalousie et Murcie ont recours à beaucoup de saisonniers dans les exploitations agricoles, dans les serres autour d'El Ejido par exemple, dans « la mer de plastique » (Fig. 54).

C'est dans cette mer de plastique, sous les serres où sont cultivés les fruits et légumes que consomme l'Europe, que travaille cette main-d'œuvre supplétive et mobile. C'est sur le travail de celle-ci que s'ajustent les prix des fruits et légumes, des denrées alimentaires (mais plus seulement) et que se gagnent ou se perdent les parts de marché que

²⁴⁵ Voir annexe D, « Dans le sud de l'Italie, la saison des esclaves qui peinent pour 2 euros », article paru dans *l'Humanité*, 31 juillet 2006.

²⁴⁶ Ce système très répandu dans l'Italie méridionale recrute sur un marché du travail parallèle, géré par des intermédiaires et mafias, les *caporali*, une main-d'œuvre étrangère, souvent clandestine, en tout cas bon marché et soumise aux conditions d'exploitation, de travail et de vie, particulièrement dégradées et dégradantes pour ses travailleurs.

²⁴⁷ Concernant le cas de l'Italie, voir par exemple Brovia Cristina (2009) : « Sous la fêrule des Caporali. Les saisonniers de la tomate dans les pouilles », dans Morice Alain, Michalon Bénédicte : « Travailleurs saisonniers dans l'agriculture européenne », Paris, *Études rurales* n° 182, juillet-décembre, Éditions de l'EHESS, p. 153-168.

se disputent, chacun à leur niveau, producteurs, entreprises de la grande distribution, États... La concurrence des prix que l'on vante comme étant dans l'intérêt du consommateur est avant tout la concurrence du travail, celui de cette main-d'œuvre, de cette force de travail. Tout ceci s'échange sur des marchés du travail parallèles, mettant en concurrence les travailleurs de secteurs économiques entiers, dans divers pays, jouant des asymétries : inégalités et différences de salaires, de droits, de protection, de législations... Généralisé, ce système suit l'évolution des rapports sociaux dans le cadre de la mondialisation, se déclinant ici et là en Europe, en Asie, dans les Amériques, au grès des organisations politiques, des évolutions juridiques, des accords (Accord multilatéral d'Investissement, Accord Général sur le commerce et les services...).

Figure 54. El Ejido, la « mer de plastique » autour de la ville



À toutes les échelles, cette tendance de l'économie peut (et doit) être lu pour en comprendre la dimension systémique et homogène sur le fond bien qu'hétérogène sur la forme, multiple et disjointe dans l'espace fractionné et dans le vécu individuel et collectif des travailleurs immigrés ou non.

Derrière cette logique d'ensemble, ce sont autant de situations vécues qui peuvent illustrer le quotidien et la réalité de ces situations décrites. Ce ne sont pas seulement des flux et des quotas, du chiffre, du quantitatif résumé en volume d'intrant et d'extrant, ni des

cours et graphiques d'une bourse mondiale, ce sont des existences réelles, des corps qui s'usent au travail, des personnes qui subissent, au point d'en arriver à intérioriser, à accepter, ces rapports sociaux d'exploitation et de domination.

Hicham, marocain de 25 ans, est un exemple de cette main-d'œuvre immigrée au milieu de tant d'autres. Hicham a un permis de travail, un de ces « *Contrataciones en origen* », mis en place depuis 2000 par l'État espagnol²⁴⁸. Rencontré dans le bateau qui relie Algésiras et Ceuta, entre Espagne et Maroc, entre Europe et Afrique, il accompagne Hanane, une de ses cousines, âgée de 21 ans qui travaille dans la restauration au sein du restaurant familial, à Malaga. Pour Hicham, la saison de travail en Espagne se termine, la période d'autorisation de travailler est finie et il retourne à Tétouan, au Maroc, dans l'attente d'une prochaine autorisation de travail.

Au cours de l'entretien qu'il m'accorde, il explique sa situation d'ouvrier agricole dans les serres, dans des conditions de travail et de vie déplorables. Hicham fait partie de ces milliers de travailleurs marocains qui sont autorisés depuis 2006 à venir travailler en Espagne pour une durée de neuf mois maximum. En signant ce type de contrat, les travailleurs marocains s'engagent à rentrer dans leur pays à l'issue du contrat et, s'ils donnent satisfaction à leur employeur, ils peuvent à nouveau signer un contrat l'année suivante. Ce système mis en place sous le gouvernement Zapatero après son arrivée au pouvoir lors des élections législatives de mars 2004 permet d'offrir ainsi une main-d'œuvre plutôt docile pour les employeurs, peu revendicative et regardante sur les conditions d'emploi, sauf à risquer d'être renvoyée à tout moment par l'employeur.

Tel est le cadre dans lequel travaille Hicham, pour qui la situation des travailleurs marocains, ouvriers agricoles est souvent difficile, mais qui n'a pas d'autres choix que celui d'accepter pour gagner de quoi vivre et faire vivre leur famille.

Pour travailler dans les serres, il faut être fort, en bonne santé. C'est dur de travailler dans la serre, il fait chaud, il n'y a pas d'air à l'intérieur et tu dois suivre, sinon tu n'as pas le temps de faire le travail de la journée. Parfois, la température monte à plus de 40 degrés, tu cherches l'air. [...] J'ai travaillé pour différents patrons, j'ai ramassé des fraises, des pêches, des oranges aussi, des fruits et légumes quoi. Les fraises c'est dur, surtout quand tu es au ramassage, remarques les oranges et les pêches aussi. Souvent j'ai mal au dos le soir, je ne peux plus m'asseoir, j'ai le dos bloqué, pourtant je suis jeune encore, imagine pour un plus âgé, il ne peut plus. J'ai travaillé avec un ami marocain, il avait 45

²⁴⁸ Les « contrats en origine » permettent dans le cadre de la *ley de extranjería* (article 42 de la *ley orgánica 4/2000*) aux candidats à la migration temporaire de signer dans leur pays d'origine ayant des accords avec l'Espagne et l'Europe, un contrat où ils s'engagent à ne pas rester en Espagne au terme du contrat de travail.

ans, c'était trop dur pour lui, il a dû arrêter. Il n'allait pas assez vite pour le patron, tous les jours, il lui gueulait dessus, jusqu'à ce qu'il lui dise de ne plus revenir. C'est comme ça ici, t'as rien le droit de dire, il peut te virer du jour au lendemain si tu ne fais pas l'affaire... (HICHAM, [B], ESP. 1)

Comment ça se passe ? Tu l'apprends comment que tu ne travailles plus ?

Oh c'est simple, t'as le patron qui arrive, il te dit de prendre tes affaires, et il te donne ce qu'il te doit et tu n'as plus de travail. T'as rien à dire, de toute façon, c'est lui qui a tes papiers pour travailler.

C'est-à-dire ? Il garde tes papiers ?

Oui, c'est le patron qui garde les papiers, comme ça s'il y a un problème, il peut décider de te renvoyer. Il en prend un autre et toi tu pars. C'est comme ça, ils s'embêtent pas avec les formalités. Et si t'es pas content, c'est pareil, il te dénonce à la Guardia, la police, il parle de toi aux autres patrons du coin et tu ne trouves plus de travail, personne ne veut plus te faire travailler. Tu peux rentrer au pays, sans rien.

Et ça arrive souvent ces situations ? Tu en connais d'autres des gens qui ont dû arrêter de travailler comme ton ami ?

Oui, ça arrive. Moi je connais deux ou trois gars à qui c'est arrivé. Mais ici on ne parle pas trop de ces choses là entre nous, et puis on n'a pas le temps de parler, il vaut mieux ne pas trop parler de toute façon... Ici si tu ne te fais pas remarquer, c'est mieux. Les gens autour ils ne nous aiment pas. On reste tranquille dans notre coin et on évite d'aller trop en ville. Les gens ici, ils n'aiment pas les Marocains... tu vois ?

Ils n'aiment pas les Marocains ? C'est-à-dire ?

Ben... oui, il y a des gens qui ne veulent pas de nous, ils sont racistes. Ils t'insultent, ou bien ils ne disent rien, mais ils ne te regardent pas, ils s'écartent de toi, changent de trottoir. Ce genre de trucs quoi... Ici c'est raciste. [...] Il y a des Marocains qui travaillaient qui ont eu des problèmes, ils ont été tabassés, la police elle ne fait rien. On peut venir te prendre ton argent, te frapper, ici, ça arrive. C'est pour cela qu'on reste entre nous. [...]

Tu as eu ce genre de problèmes toi personnellement ?

Moi ? Non pas vraiment. Remarque je ne sors jamais de la serre, je ne vais pas souvent en ville, je préfère rester tranquille dans mon coin. Mais ça arrive quand même, c'est déjà arrivé avant. Tu as des patrons qui sont racistes aussi, ils te traitent comme un rien, t'es juste bon à ramasser ses fruits, le reste il ne veut pas en entendre parler. Il y en a certains qui savent qu'ils ne risquent rien et que tu ne peux rien dire, alors ils profitent...

Ah bon ? C'est-à-dire ? Ils profitent comment ? Qu'est-ce qu'ils font par exemple ?

Ils ne te payent pas tout, ils te donnent pas tout ton salaire. Avant, il y a deux ans à peu près, je travaillais à El Ejido pour un patron, il ne nous payait pas ce qu'il nous devait. Il gardait une partie de ton salaire, tous les mois, et il disait qu'il allait nous le rendre à la fin du contrat, pour être sûr qu'on allait travailler jusqu'au bout. Si on ramassait assez vite, on aurait droit de récupérer cet argent. Et puis, si tu n'emballes pas correctement les légumes, il te prenait aussi de l'argent sur ton salaire. Il a gardé beaucoup d'argent. On était huit à travailler pour lui, on avait le logement à payer en plus et il ne nous a pas payé ce qui était prévu. Il a gardé l'argent pour lui, il a dit qu'on n'avait pas ramassé assez vite, qu'on avait mal travaillé et qu'il avait perdu de l'argent à cause de nous.

Et vous ne l'avez pas dit ? Il n'y a pas de moyen de signaler ces pratiques ?

Le dire à qui ? Ici, ils sont tous ensemble. Tu vas à la police, ils te tapent, ils te tuent. Si tu dis quelque chose, ils te renvoient au pays directement et tu ne peux plus travailler. On n'a rien à dire, juste à travailler et à se taire. Faut juste tomber sur un bon patron qui tient parole. (HICHAM, [B], ESP. 1)

Cet extrait d'entretien permet de saisir le contexte de travail dans lequel des milliers d'ouvriers agricoles marocains (mais plus seulement) vivent dans le sud de l'Espagne. Cela illustre aussi des rapports de domination où l'employeur peut faire ce qu'il veut de la main-d'œuvre qu'il emploie. L'ouvrier agricole est interchangeable, remplaçable par un autre. C'est ainsi que la main-d'œuvre immigrée n'est qu'un rouage de la mécanique d'exploitation d'un système de production qui n'offre à la vue des consommateurs que des fruits et légumes à bas prix sur les rayons des supermarchés, tout en dissimulant derrière un voile de plastique, la manière dont sont traités les ouvriers qui produisent ces denrées.

Dans ces conditions de travail décrites par Hicham, on saisit mieux la façon dont les employeurs espagnols – mais sont-ils les seuls en Europe ? – tirent parti et avantage de cette main-d'œuvre exploitée, sans droit parce que sans moyen de les faire respecter. Parler, dénoncer ces conditions de travail, c'est risquer de perdre cet emploi, souvent vital pour l'ouvrier, mais aussi pour sa famille restée au Maroc. Dans certains cas, c'est aussi prendre le risque de s'exposer, d'être pris à parti. La crainte de la police espagnole se dissimule à peine entre les lignes de son témoignage. Hicham comme des milliers d'autres marocains est dans une situation où il ne peut faire respecter ses droits les plus élémentaires, subissant la domination d'un système où l'ouvrier agricole marocain n'a que peu d'emprise sur les conditions dans lesquelles l'emploient des entrepreneurs agricoles du sud de l'Espagne. Par le travail, l'asymétrie frontalière est incarnée dans ces pratiques d'emploi d'une main-d'œuvre immigrée qui permet à des employeurs, à des entreprises multinationales de

gagner en compétitivité, d'augmenter leurs marges par une pression constante sur les salaires des ouvriers comme Hicham.

Cette politique consacre une double logique, celle du renforcement des frontières sur la base de dispositifs sécuritaires comme cela a été développé précédemment, et sur la base d'une logique pragmatique au niveau économique qui consiste à user d'une main-d'œuvre immigrée pour subvenir aux besoins productifs locaux de certains secteurs de l'économie espagnole : l'agriculture, la construction et le bâtiment ou encore le tourisme et la restauration. Dans le même temps, le chômage augmente fortement dans toute l'Espagne, laissant beaucoup d'Espagnols sans travail.

Cette politique menée aussi bien par le Parti populaire, il est vrai avec une stratégie plus sécuritaire et stigmatisante²⁴⁹ envers les immigrés, que par le Parti socialiste espagnol contribue à lier insécurité, immigration et travail. Criminalisation des étrangers d'un côté et immigration du travail amène finalement à un message simple dans l'esprit de beaucoup d'Espagnols : on veut bien des immigrés pour travailler dans les *cortijos* et dans les serres, mais on ne veut pas vivre avec eux, on ne veut pas qu'ils restent.

Dans cette atmosphère sociopolitique, la question du travail des immigrés et de leur condition de travail est repoussée au second plan, derrière la figure du « clandestin », du « délinquant » et du « musulman », incarnant le « retour des Maures ». Dans ce contexte se mêlent instrumentalisation politique de l'immigration et intérêts économiques. C'est sans doute l'une des clés pour comprendre l'origine des violences racistes à l'encontre des immigrés, principalement maghrébins, qui éclatent au début février 2000 à El Ejido, près d'Almeria en Andalousie.

Cet épisode tragique au cours duquel les Maghrébins et les étrangers d'une manière générale sont pourchassés dans les rues de la ville d'El Ejido a profondément choqué l'ensemble de la société espagnole et a eu des retentissements au-delà des frontières de l'Espagne, en Europe, mais aussi au Maroc. Les 5 et 6 février 2000, alors que certains Espagnols s'attaquent aux Marocains et Équatoriens qui travaillent dans les serres qui entourent El Ejido, qu'ils détruisent et brûlent les commerces et maisons d'immigrants, les immigrés se regroupent et manifestent pour dénoncer ces violences et leurs conditions de travail. Le 9 février 2000, soit trois jours après les violences dont ils ont été la cible, les travailleurs immigrés se mettent en grève, refusant de retourner travailler dans les serres. Ne cédant pas face aux pressions, rassemblés et représentés par le *Consejo de Trabajadores*

²⁴⁹ Adoption en octobre 2001 de « l'Opération Ludeco » qui est un « dispositif spécifique contre la délinquance des Équatoriens et Colombiens » qui sont considérés comme ayant un plus « fort potentiel délinquant » selon les termes d'une circulaire de la Direction générale de police. Cette circulaire met en place une discrimination caractérisée envers des individus, a priori, pour leur appartenance à un groupe national.

Magrebies de Poniente Almeriense (Conseil des travailleurs maghrébins du Poniente d'Almeria), les ouvriers agricoles en grève font perdre en deux jours seulement plus de 48 millions d'euros à leurs employeurs. Ce chiffre démontre à lui seul le poids que représentent ces travailleurs dans l'économie de la région. Les employeurs sont obligés de négocier et d'accepter les revendications des travailleurs, signant un accord le 14 octobre 2000.

Ce qui s'est passé à El Ejido a eu des conséquences dans l'ensemble du pays et constitué le point de départ de grèves des travailleurs immigrés en d'autres lieux (Murcia, Lerida). Au niveau de l'État, des employeurs du secteur, on s'oriente vers une « conception utilitariste comme compromis social » (C. Barbosa, 2005, p. 106).

Plusieurs années après ces faits, la situation des travailleurs marocains dans les serres ne s'est que très peu améliorée si on en juge par le témoignage d'Hicham. D'ailleurs, les termes de l'accord signé au lendemain des émeutes racistes à El Ejido n'ont jamais été appliqués. En plus des relations asymétriques avec leurs employeurs, les ouvriers agricoles doivent aussi continuer de travailler dans des conditions souvent inhumaines, loin des standards du droit du travail en Europe. Dans les serres, comme l'explique Hicham, les conditions de travail sont particulièrement dures, parfois dangereuses pour la santé, physiquement éprouvantes.

Une journée de travail, ça commence vers 5 heures, le matin c'est mieux, car le soleil ne chauffe pas encore de trop. Tu vas dans la serre qu'on t'a attribuée pour la journée entière ou pour la matinée. Soit tu y vas à pied, soit on t'emmène en camion avec les cageots et les bacs à fruits. [...] Sur place tu travailles dans la serre, tu ramasses les légumes, tu fais les emballages, ou alors tu mets des produits pour traiter les fruits et légumes. C'est ce que j'aime le moins faire. Ça pue, il y a des produits chimiques et le pulvérisateur est lourd. On essaye de le faire chacun son tour, car c'est fatigant et dangereux. Je ne sais pas ce qu'il y a dedans, si c'est le produit ou la chaleur, ou les deux, mais tu as la tête qui tourne, t'as envie de vomir. Une fois, à force de laver des salades avec du produit dans l'eau, j'ai la peau des mains qui est partie. J'avais des traces sur la peau, ça grattait et la peau s'enlevait.

Ça attaque la peau ? Il n'y a pas de protection ?

Des protections ? Non. On en demande, mais le patron il te répond qu'il n'a pas le temps ou qu'il n'a pas d'argent pour te payer des gants par exemple. Et si t'es pas content, il te renvoie. Alors, on ne dit rien, on essaye de récupérer des gants, mais pour nettoyer les salades par exemple ou les fraises, ce n'est pas pratique.

Est-ce que tu sais ce qu'il y a dans ces produits ?

Non. C'est pour nettoyer les fruits ou bien c'est de l'engrais, ça dépend des périodes. On n'utilise pas toujours les mêmes produits. Il y en a pour les maladies des plantes, d'autres pour les protéger, d'autres pour les laver avant de les emballer. Ça dépend.

Quelles sont les conditions de logement ? Où habites-tu ?

Ça dépend des places. Parfois tu peux dormir à côté de la serre, dans un coin tu fais une cabane, à l'ombre, pas loin d'une arrivée d'eau. Mais il arrive aussi que tu dormes dans une serre. [...] on mange, on dort, on travaille au même endroit pendant plusieurs semaines, avec les mêmes gars. C'est bien on parle de la famille, du pays. On est entre nous [...]. (HICHAM, [B], ESP. 1).

Les conditions d'emploi décrites par Hicham illustrent les dangers qui menacent les travailleurs agricoles au quotidien dans les serres d'El Ejido ou d'ailleurs dans le sud-est de l'Espagne (Fig. 55). Son témoignage soulève aussi des questions de santé lorsqu'il parle de ces produits chimiques qui sont utilisés sans protection. Les ouvriers agricoles les appellent les *venenos*, le poison. Ce n'est pas un cas isolé dans l'agriculture intensive. Une enquête menée sur la culture des fraises en Andalousie a aussi révélé l'envers du décor de la production agricole intensive.

[...] À l'automne, la terre sableuse est nettoyée, stérilisée, la microfaune détruite, avec du bromure de méthyle et de la chloropicrine. Le premier est un poison violent interdit par le protocole de Montréal sur les gaz attaquant la couche d'ozone signée en 1987 (dernier délai en 2005) ; le second, composé de chlore et d'ammoniaque est aussi un poison : il bloque les alvéoles pulmonaires en entraînant de violentes douleurs. Il a longtemps servi de gaz de combat et a été utilisé pour la dernière fois par Ali Hassan Al-Madjid dit Ali le Chimique, au Kurdistan, contre les Chiïtes et contre les Iraniens pour le régime de Saddam Hussein, ce qui lui a valu l'année dernière une condamnation à la peine de mort... [...]²⁵⁰

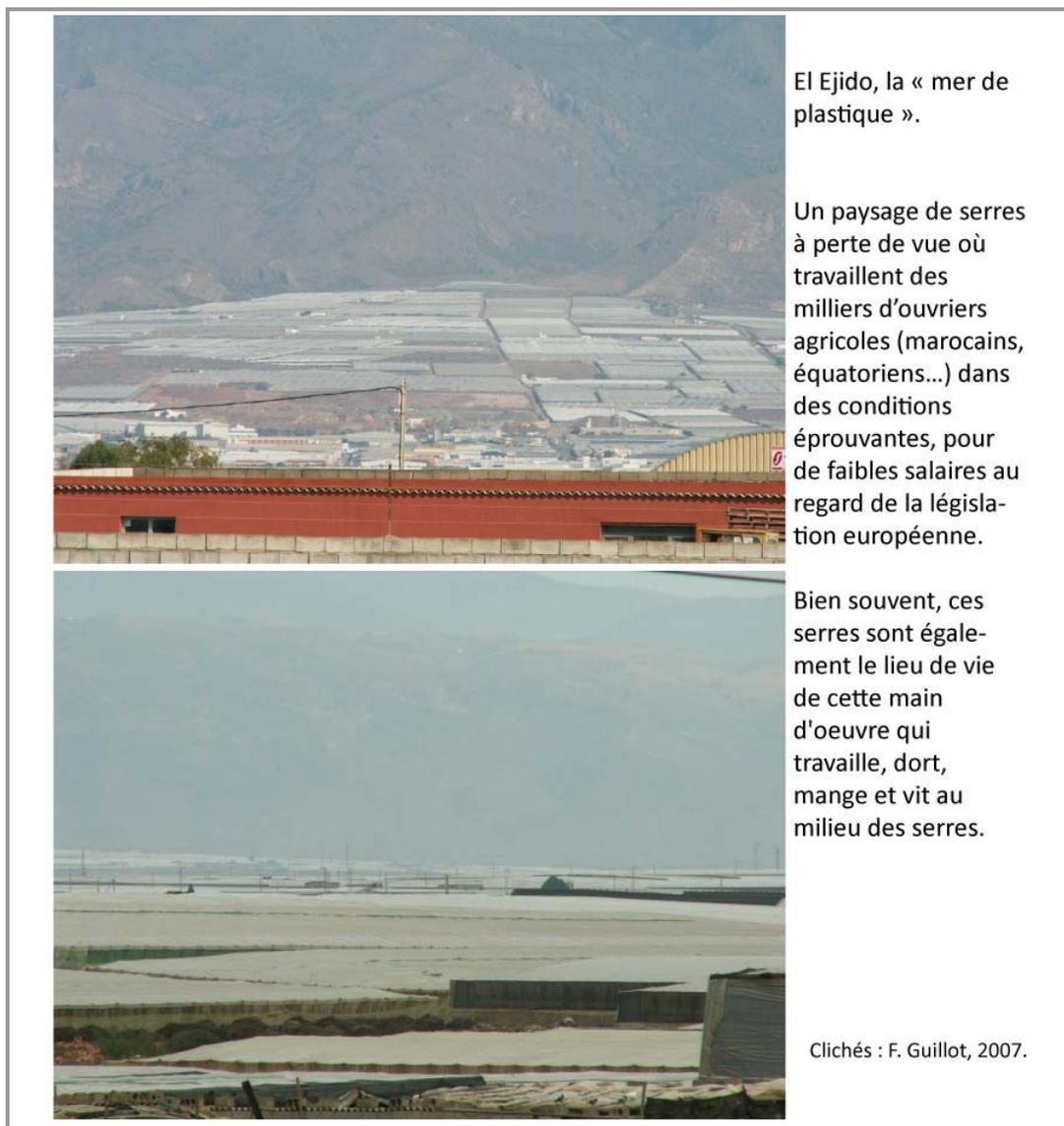
D'autres études et témoignages²⁵¹ traitent aussi des conditions d'usage de ces produits de manière non protégée et plus largement des diverses atteintes professionnelles des travailleurs immigrés. Dans le cadre de leur activité professionnelle, il est assez difficile pour eux de faire reconnaître les pathologies professionnelles, plus ou moins handicapantes

²⁵⁰ Vadrot Claude-Marie (2008) : « Fraises espagnoles, un bilan écologique et social catastrophique », dans *Politis*, 27 avril, en ligne sur le site internet Politis.fr [http://www.politis.fr/Fraises-espagnoles-un-bilan,3538.html?3538.html].

²⁵¹ Décosse Frédéric (2008) : « La santé des travailleurs agricoles migrants : un objet politique ? », dans *Études rurales* n° 182, juillet-décembre, p. 103-120.

(troubles musculo-squelettiques, exposition à des produits chimiques, empoisonnements...), comme il est difficile de recenser précisément les cas d'accidents du travail et de maladies professionnelles.

Figure 55. La culture sous serre : espace de travail et de vie des immigrés



Si les conditions salariales sont pourtant établies officiellement aux environs de 43 euros par journée de huit heures de travail dans une province comme celle d'Almeria par exemple, la réalité des salaires se situe parfois plutôt aux alentours de 30 euros, voire moins. Spitou Mendy du Sindicato de Obreros del Campo (syndicat des ouvriers agricoles) de la province d'Almeria résume la situation salariale des ouvriers comme Hicham.

Dans la province de Cadiz, 2000 travailleurs récoltent des carottes. Les ouvriers ne sont payés que 20 euros la journée. Certains travaillent à la tâche et il y a des journées où ils ne gagnent pas plus de 5 euros.²⁵²

Les provinces du Sud tournées principalement vers l'agriculture irriguée et intensive, sous serre, constituent la première zone d'installation pour les nouveaux migrants. Par la suite, ils tentent d'accéder à des emplois dans les secteurs du bâtiment et du tourisme (hôtellerie, restauration...) en rejoignant les grandes agglomérations. En effet, les grandes villes sont aussi très demandeuses de cette main-d'œuvre bon marché, peu revendicative et peu regardante sur les conditions de travail et de rémunération.

Les travailleurs en situation irrégulière, les « sans-papiers » constituent une main-d'œuvre aussi importante que nécessaire à l'économie espagnole, à ses secteurs en déficit de main-d'œuvre que sont l'agriculture, le tourisme et la construction.

Cette situation est ancienne et elle a donné lieu à de nombreuses vagues de régularisations (*tableau 10*), aussi bien par des gouvernements de droite (pourtant farouchement opposés à l'immigration) que de gauche.

Tableau 10. Les différentes vagues de régularisations en Espagne

Années	Nombre de régularisations	Gouvernements en place
1985-86	43 800	Felipe González Márquez (PSOE, gauche)
1991	110 100	Felipe González Márquez (PSOE, gauche)
1996	21 300	José María Aznar López (PP, droite)
2000	163 900	José María Aznar López (PP, droite)
2001	234 600	José María Aznar López (PP, droite)
2005	548 700	José Luis Rodríguez Zapatero (PSOE, gauche)

Sources : OCDE, 2006.

Comme le souligne Célia Barbosa²⁵³, la dernière vague de régularisation de travailleurs sans papiers (initiée à partir de l'automne 2004 et effective en 2005) s'est fait en

²⁵² Berli Rudi : « Le goût amer des fruits et légumes d'Andalousie », dans *Uniterre, le Mensuel Agricole Indépendant*, 26 mars 2008, p. 6

²⁵³ Barbosa Célia (2005) : « La question des étrangers enjeux du contrôle du territoire en Espagne », dans Ritaine Évelyne : *L'Europe du Sud face à l'immigration. Politique de l'étranger*, Paris, PUF, p. 107.

concertation avec les différents représentants des intérêts en présence : l'État espagnol, les organisations d'entrepreneurs (CEOE) et les syndicats de travailleurs (UGT, CC.OO²⁵⁴).

Depuis 1993 pourtant, l'Espagne s'est dotée d'une politique de quotas pour tenter de limiter l'afflux d'étrangers sur son sol, mais aussi pour répondre aux demandes insistantes des autres pays européens pour que les frontières espagnoles soient plus hermétiques. Au même titre que l'Italie par exemple, en Espagne, « le contingent de travailleurs non communautaire prévoit un quota fixé annuellement pour certaines professions tendues dans chaque province, dont le décompte précis arrive jusqu'à l'unité. En 2003, ce quota s'élevait à environ 11 000 travailleurs recrutés dans des pays qui ont signé des accords bilatéraux avec l'Espagne, avec un permis de un an et entrave la mobilité résidentielle et professionnelle au cours de cette année. » (Weber S., 2007, p. 94).

Seulement, dans un système où la concurrence s'est imposée comme mode de régulation des échanges, la compétitivité des acteurs économiques impose de produire au moindre coût pour garantir des marges conséquentes et une croissance des parts de marché. Les changements dans les systèmes productifs attestent de cette logique. Il faut non seulement avoir la possibilité d'employer à moindres frais une main-d'œuvre abondante, tout en localisant la production sur des espaces qui permettent d'accéder rapidement aux marchés (débouchés pour la production), c'est-à-dire aux consommateurs. Les zones frontalières permettent d'avoir à proximité une main-d'œuvre abondante, souvent sous-payée. Les situations de clandestinités et le statut précaire des travailleurs immigrés rendent ceux-ci dépendants de leurs employeurs, seuls décideurs des embauches et des salaires.

Ce n'est pas tant la frontière en elle-même qui est ici en question. L'espace frontalier est à quelques distances d'Almeria et des provinces rurales qui emploient cette main-d'œuvre étrangère. Mais c'est le principe de l'asymétrie frontalière qui est au cœur de la problématique de la migration et du travail. Matérialisant sans doute l'instrumentalisation qui est faite de la frontière et de l'asymétrie qu'elle incarne, les employeurs du secteur agricole (ou du bâtiment, de la restauration et du tourisme) profitent de cette main-d'œuvre bon marché, à disposition ou presque, qui accepte des conditions de travail et de salaire que plus aucun espagnol n'accepte. Ce fait montre que dans le contexte de concurrence globale (mondialisation), la localisation de l'activité n'est plus le seul levier sur lequel les employeurs et entreprises peuvent jouer. La mobilité des facteurs de production, de la main-d'œuvre, constitue un moyen pour diminuer les « coûts » et améliorer sa compétitivité.

²⁵⁴ CEOE : Confederación Española de Organizaciones Empresariales ; UGT : Unión General de Trabajadores ; CC.OO : confederació Sindical de Comissions Obreres.

La production est donc organisée de telle sorte qu'il y a un intérêt manifeste d'un point de vue utilitariste et économique à ce que cette main-d'œuvre soit présente en masse, docile et bon marché. Dans le cas de l'agriculture (mais cela est également vrai dans les secteurs de la construction et du tourisme), la main-d'œuvre immigrée, marocaine principalement, est employée en Espagne.

2.1.3. L'agriculture espagnole un cas isolé ?

La situation de la main-d'œuvre immigrée dans certains secteurs de l'économie espagnole n'est pas un fait isolé, propre à la seule agriculture intensive du sud de l'Espagne. Comme le montrent d'autres études (Brovia C., 2009 ; Morice A., 2006) on retrouve ce système d'exploitation ailleurs en Europe, où les effets d'aubaines profitent également à certaines entreprises de production agricole, ou encore de l'autre côté de l'atlantique, dans le sud des États-Unis.

J'ai pu constater et observer qu'il existe en d'autres pays, souvent classés aux premiers rangs des puissances économiques et politiques de la mondialisation, ce recours à une main-d'œuvre immigrée, souvent clandestine, sur laquelle repose la production de secteurs entiers d'une économie. Aux États-Unis, où j'ai pu mener des enquêtes de terrain, ce système de production frontalier jouant des asymétries salariales et juridiques permet de faire fonctionner plusieurs exploitations agricoles, mais pas seulement. L'enjeu principal du point de vue des employeurs, c'est de contourner les législations pour produire à moindre coût en ne payant pas les taxes à l'État et en proposant des salaires bien inférieurs à ce que demanderait un travailleur autochtone.

Ainsi, Bill, un entrepreneur avec qui j'ai pu m'entretenir ne cache pas du tout cette approche très pragmatique et utilitariste qu'il a par rapport au recours à une main-d'œuvre étrangère, parfois clandestine. Les raisons qu'il évoque sont du même ordre que celles qu'on peut entendre par ailleurs chez certains entrepreneurs en Espagne ou en France par exemple.

Tu vois, aujourd'hui avec la situation économique, si je ne fais pas travailler ces gars [des Mexicains et autres sud américains ayant traversé la frontière avec ou sans autorisation], je ne gagne plus rien. Même en réduisant les dépenses au maximum, en faisant différentes cultures [du maïs et des piments d'après ce que j'ai pu voir] et en faisant un peu d'élevage, j'ai du mal à faire vivre mon ranch, ma famille. Si ça continue, je vais devoir tout arrêter. Les taxes augmentent, les salaires augmentent, l'essence augmente, les règlements de l'administration sont de plus en plus compliqués et mes revenus eux ils baissent continuellement. BILL, [B] USA 4

Avec la frontière toute proche, c'est plus facile de trouver des travailleurs non ?

Oui, c'est certain. C'est l'un des seuls avantages, car ici dans le sud du Texas, il n'y en a pas beaucoup. Mais bon, maintenant la frontière c'est plus comme avant, ils l'ont renforcée depuis les attaques terroristes. Maintenant les étrangers ne peuvent plus rentrer comme ils veulent ici, c'est plus sûr.

Ce n'est pas un problème pour votre activité si les Mexicains ne peuvent plus venir travailler ici ?

Oh, des Mexicains, il y en aura toujours (*il se met à rire*)... Ils sont là depuis longtemps, ils savent comment passer et puis il y a tous ceux qui sont déjà là, des millions à mon avis, on n'est pas prêt d'en manquer !

Ces travailleurs mexicains, vous pensez pouvoir faire sans eux ?

[...] si je ne fais pas travailler des Mexicains ici, de toute façon ils travailleront ailleurs, pour d'autres et pour le même prix. Si je dois les payer au salaire qu'on donne aux Américains, alors qu'à côté un autre entrepreneur les paye 4 ou 5 fois moins, ce gars va non seulement s'enrichir, mais il va vendre ses produits bien moins chers que moi. Et je peux te dire que j'en connais des gars qui font travailler des Mexicains dans le coin. D'ailleurs, c'est simple si tu enlèves les Mexicains et les autres, il n'y a plus une ferme qui fonctionnera, tout le secteur sera en arrêt.

Il n'y a jamais de contrôles ?

Des contrôles ? Oh oui il y en a, mais bon c'est rare et l'État sait très bien que s'il commence à arrêter tous les gars qui sont hors la loi, plus personne ne pourra travailler, on fera tous faillite.

Qu'est-ce que vous risquez en cas de contrôle ?

Les risques, ça fait partie de la vie. De toute façon, les gars quand il y a des contrôles, ils s'évaporent dans la nature, et puis comme je le dis souvent, moi je ne suis pas capable de voir si son permis de travail est vrai ou pas. Ce qui compte pour moi c'est de savoir si le gars il fait bien le job, c'est tout. Et pour lui c'est d'avoir du travail, c'est « gagnant-gagnant » [« win-win » pour reprendre l'expression exacte][...] (BILL, [B] USA 4)

Pour Bill, le système tel qu'il fonctionne est donc nécessaire à la survie du secteur agricole, tout au moins à la pérennité de son activité. Les justifications et explications qu'il apporte permettent de comprendre ce que représente cette main-d'œuvre à ses yeux, une sorte de piétaille innombrable – n'y aura-t-il pas toujours des mexicains – susceptible d'accepter des conditions de travail et de salaire que plus aucun américain ou presque n'accepte. En effet, ce système qu'il décrit et qu'il contribue à faire exister par le recours à une main-d'œuvre immigrée en situation régulière ou non – ce qui importe c'est que le gars

fasse bien le job – est une des bases de la logique d'exploitation qui se met en place dans un rapport de domination reposant sur l'asymétrie entre la situation d'un employeur américain et celles des employés mexicains en situation régulière ou pas. Replacés dans ce contexte, les rapports de domination apparaissent clairement, l'asymétrie des situations doit interroger sur ce « gagnant-gagnant ».

Pour cela, il est intéressant de croiser le témoignage de Bill avec celui d'un migrant mexicain, travailleur clandestin aux États-Unis. Eduardo explique au cours de l'entretien qu'il m'a accordé, comment il vit sa situation de travailleur immigré, sans permis de travail. Ces diverses expériences montrent l'autre face de la réalité des rapports asymétriques dans le travail.

Pour travailler ici, il faut connaître quelqu'un. Si tu connais quelqu'un qui travaille déjà c'est plus facile. Ou il faut venir depuis longtemps et connaître les endroits où on peut te donner du travail. Moi je viens ici depuis plusieurs années, alors je connais les endroits où je peux travailler et ils me connaissent. (EDUARDO, [B] MEX 2)

Quels sont les emplois que tu occupes généralement ?

Ça dépend des moments. J'ai fait différents métiers. J'ai travaillé dans l'agriculture, je ramassais des piments, des gros piments rouges, j'ai travaillé dans une entreprise de nettoyage aussi, sinon parfois tu peux travailler une journée ou deux en dépannage aussi.

En dépannage ? C'est-à-dire ?

Ben tu travailles à la journée, pour faire un truc précis, t'as des gars ils cherchent juste du monde pour une journée, car ils sont en retard, ou bien ils ont perdu quelqu'un de leur équipe. Là, tu peux gagner aussi un peu plus. Moi je fais ça en plus d'un autre travail par exemple.

Et quand tu travailles comme ça, tu n'es pas officiellement employé ? Si ?

Officiellement ? Déclaré ?

Oui c'est ça.

Non. Ça n'arrive jamais. Pour cela il faut avoir des papiers, une autorisation de travail. Et puis, il y a des patrons ils préfèrent s'arranger directement avec toi pour te payer sans te déclarer comme ça, juste entre toi et lui.

Ah bon ? C'est plus facile pour trouver un emploi quand on n'a pas de papier ?

(Eduardo rit)... Non pas plus facile... parce que tu as toujours le risque d'être arrêté. Et puis quand tu n'as pas de papier, tu ne peux rien dire, t'es obligé d'accepter les conditions qu'on t'impose.

Quand tu parles du risque d'être arrêté, tu veux dire sur ton lieu de travail ? Ça arrive ?

Non, pas forcément quand tu travailles, mais après, dans la rue, il faut faire attention. Il arrive que la police t'arrête et si tu n'as pas de papier c'est fini. Ils surveillent, alors il faut être prudent, toujours être sur ses gardes.

Tu disais que le fait de ne pas avoir de papier ça t'oblige à accepter les conditions qu'on t'impose, c'est-à-dire ?

Si tu n'as pas de papier en règle, celui qui t'emploie, il décide de te payer ce qu'il veut, tu ne peux rien dire, ou alors tu pars. J'ai travaillé dans une entreprise de nettoyage pendant plusieurs mois, il n'y avait que des Mexicains, beaucoup de femmes, et le chef [le chef d'équipe vraisemblablement] c'est lui qui fixait les salaires de chacun. Il décidait de faire travailler qui il voulait et il décidait chaque semaine si t'avais bien travaillé combien il te donnait. [...] Parfois, il y avait des gars ou des filles qui criaient après lui parce qu'il leur prenait trop, alors il les menaçait de les dénoncer, puis il les chassait. Dès que tu disais quelque chose, c'était fini, tu ne travaillais plus. (EDUARDO, [B] MEX 2)

L'extrait de son témoignage montre que le « gagnant-gagnant » est pour le moins asymétrique, reproduisant en cela la différence et l'inégalité de départ entre celui qui emploie et celui qui travaille. La domination quotidienne que décrit Eduardo ne se limite pas au travail, dans la vie de tous les jours, la précarité c'est aussi celle que produit sa situation de travailleur clandestin, sans-papiers. La crainte de l'arrestation est un élément omniprésent dans son esprit, lorsqu'il est dans la rue ou ailleurs. La situation de travailleurs sans papier maintient non seulement l'individu dans une situation de dominé sur le marché du travail, mais l'expose continuellement à la crainte d'être dénoncé, arrêté.

Ces deux illustrations de situations asymétriques permettent d'incarner des réalités qui existent, celle de rapports de dominations et de pouvoir, celle du dumping social qui se nourrit des différences et des inégalités sociales dans le cadre de la division du travail. La situation ne se limite pas à l'Espagne ou à l'Europe, ni même aux seuls États unis, mais constitue une des lignes de force de la mondialisation où la concurrence impose de nouvelles relations de travail, basées sur le « moins-disant » salarial principalement. Dans ces nouveaux rapports de dominations basés sur une mise en concurrence généralisée des forces économiques (salariés, employeurs, entreprises, États...) des marchés du travail parallèles se développent, les effets d'aubaines se multiplient, les asymétries jouent à plein dans la division du travail et l'organisation de la production. Mais cette confrontation des asymétries qui domine l'évolution du capitalisme contemporain peut aussi se lire sous d'autres configurations. Les frontières jouent là encore un rôle, beaucoup plus immédiat et évident, puisqu'elles sont parties prenantes de l'organisation de la production qui, par le biais de l'investissement direct étranger (IDE), est délocalisée de l'autre côté des frontières.

2.2. Asymétries frontalières et organisation de la production

Les asymétries frontalières participent pleinement à la stratégie de localisation de la production comme à l'organisation et à la division du travail. Les différentiels législatifs et salariaux sont souvent les éléments à l'origine des choix en matière d'implantation d'activités et d'investissements dans certains secteurs. Ces choix de politique économique, de stratégie économique peuvent aussi participer à lutter contre les « effets d'appels » qui conduisent à migrer. Dans le cas de la frontière entre le Mexique et les États-Unis, c'est à une tout autre configuration de la division du travail à laquelle on assiste.

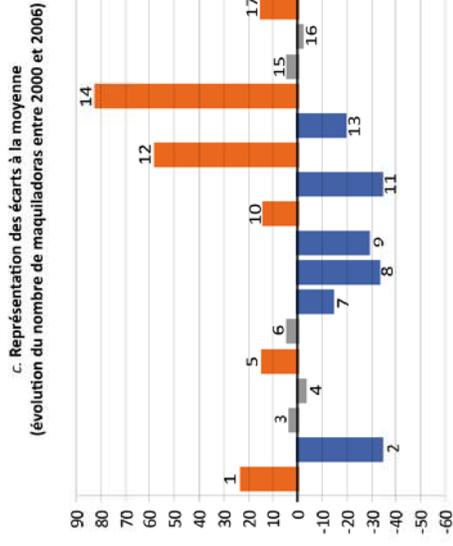
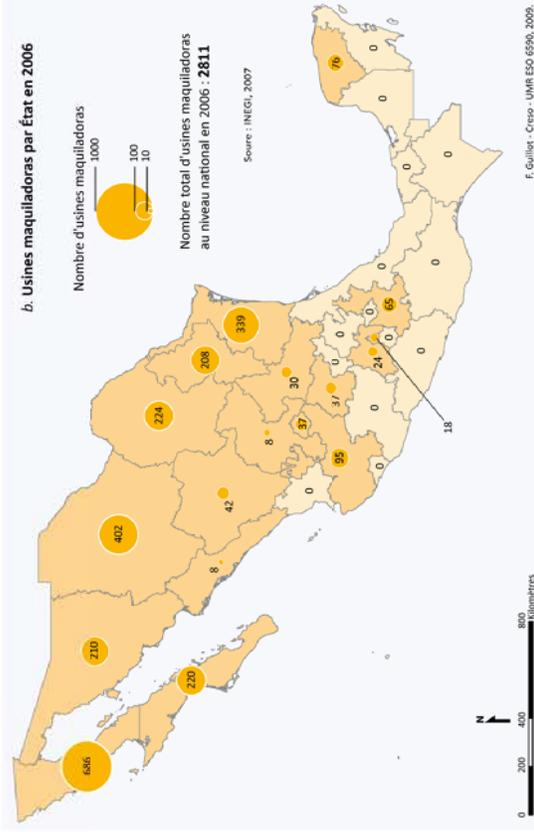
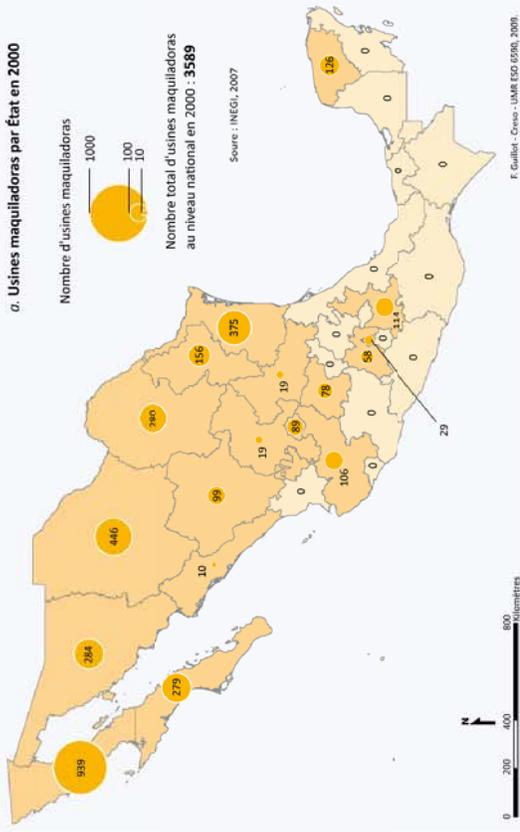
2.2.1. *Les maquiladoras : un système de production frontalier*

L'industrie des maquiladoras offre un moyen de saisir l'organisation de la production et de la consommation de produits. L'étude du système des maquiladoras peut aussi révéler un certain type de rapports de domination entre le Mexique et les États-Unis, rapports qui se déclinent sur le marché du travail autant que dans l'organisation de la production. Ces deux éléments sont à considérer non seulement à un niveau inter étatique, mais aussi au sein des usines maquiladoras, dont la main-d'œuvre mexicaine n'est qu'un des rouages et dont la production industrielle n'est qu'une des composantes. La hiérarchie sociale au sein de ces entreprises épouse bien souvent les contours de l'origine géographique (nationalité) qui s'accompagne de divisions de genre au sein des différentes catégories de personnels employés.

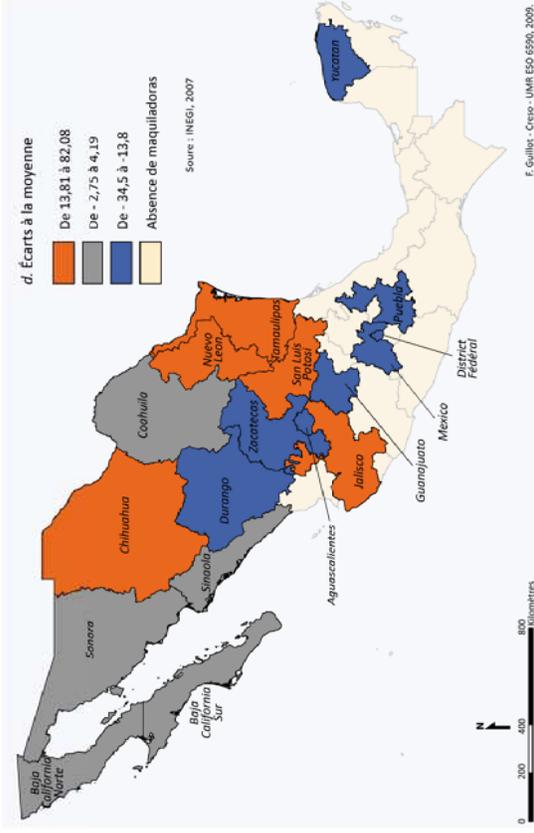
Alors que dans le cas de l'Espagne on est face à un système productif jouant de l'effet frontière sur les salaires et les coûts de production en faisant appel à une main-d'œuvre étrangère, dans le cas américain le système de production frontalier avec le Mexique est plus abouti d'une certaine manière, puisque s'ajoute à cela la capacité d'implanter directement de l'autre côté de la frontière des sites de production afin de tenter de maintenir la main-d'œuvre mexicaine au Mexique.

Figure 56 Répartition et évolution des maquiladoras au Mexique (2000-2006)

Évolution du nombre d'usines maquiladoras par État au Mexique entre 2000 et 2006



Moyenne de l'évolution entre 2000 et 2006 : - 24,19



Ce système de production frontalier offre les avantages que procure une production à faible coût de main-d'œuvre, abondante et docile, tout en réduisant ce qui fait office de facteur d'attraction : le travail. La délocalisation de la production est aussi une délocalisation du travail, sur des espaces où l'asymétrie joue à plein. Tel est le cadre du système de production frontalier qu'incarne le secteur des maquiladoras.

Ce système est déjà assez ancien. Il a été mis en place de part et d'autre de la frontière au milieu des années 1960 avec la création d'usines jumelles (*twin-plants*) dans le cadre du *Border Industrialization Program* (BIP).

Les usines maquiladoras sont très majoritairement localisées le long de la frontière. En 2006, le nombre d'usines implantées dans les sept États²⁵⁵ du nord du Mexique s'élève à 2289 sur les 2811 maquiladoras recensées dans le pays, soit plus de 81,4 % des maquiladoras (Inegi, 2007). Les trois États du nord Mexique concentrant le plus d'usines sont aujourd'hui encore ceux de Baja California, Chihuahua et de Tamaulipas (*Fig. 56*). Cette répartition ne doit rien au hasard puisque le système s'organise à partir de l'établissement côté américain des fonctions de gestion et d'encadrement et du côté mexicain des centres de production et d'assemblage. Les branches couramment dominantes sont celles de l'assemblage de matériels électriques et électronique, des chaussures et de l'habillement, des équipements mécaniques et de transport.

Si la production est au Mexique, le marché et la consommation sont essentiellement aux États-Unis et au Canada, ou ailleurs dans le monde, en Europe par exemple. Cette production peut aussi être une production intermédiaire de pièces détachées pour les usines américaines (automobile, électroménager...) qui exportent ensuite vers les marchés européens et asiatiques. Cette caractéristique du système maquiladoras explique l'engouement qu'a représenté au cours des années 1990 à 2000 l'ensemble du secteur pour les investisseurs étrangers qui ont trouvé là un moyen et un espace procurant un avantage productif conséquent. Jouant de la frontière comme d'une ligne d'asymétrie salariale et juridique, de nombreuses entreprises américaines, rapidement rejointes par leurs homologues asiatiques et européennes, ont investi cet espace frontalier, implantant des usines de production. Les États frontaliers et des façades maritimes ont ainsi représenté des « Eldorados » pour le capitalisme débridé des années 1990 jusqu'en 2000 environ. Différentes crises ont érodé les capacités d'investissement de plusieurs multinationales. Et, la concurrence de la Chine, où là aussi des conditions de production à bas coûts se sont développées, a peu à peu ralenti la croissance du secteur des maquiladoras. C'est ce qui explique l'évolution négative moyenne entre les années 2000 et 2006 (*Fig. 56 c.*).

²⁵⁵ Baja California Sur, Baja California Norte, Sonora, Chihuahua, Coahuila, Nuevo León, Tamaulipas.

Cependant, tous les États mexicains n'ont pas connu cette baisse dans les mêmes proportions. Dans les États de Jalisco, de Chihuahua, de Tamaulipas et surtout du Nuevo León et de San Luis Potosi, la baisse a plutôt été moindre que dans ceux du centre du Mexique, autour de Mexico : (Aguascalientes, Durango, Guanajuato, Mexico, Zacatecas ou encore au Yucatan... (Fig. 56 d.).

C'est en 1965 que le système des maquiladoras est lancé au Mexique, connaissant depuis une croissance presque continue. Grâce à ce système, les investissements directs au Mexique se sont peu à peu simplifiés réduisant au fil du temps la part minimale, fixée à 51 % plus un pourcentage local, de fonds d'origine mexicaine dans les investissements au Mexique. Cette protection mise en place par les gouvernements mexicains s'efface au profit d'une libéralisation et d'une ouverture de l'économie mexicaine. Un rapide retour historique permet de retracer les étapes du système.

Au cours de quatre étapes (*tableau 11*), ce processus s'accroît. Entre 1965 et 1971, étape dite d'expansion entrepreneuriale, sont créés des parcs industriels et de zones franches au Mexique, notamment dans le cadre du programme expérimental d'industrialisation de la frontière. Cette période est le point de départ, « initial push », du système des usines maquiladoras, période au cours de laquelle l'État mexicain conserve des leviers de régulation sur la politique économique. Les niveaux de salaires mexicains sont encore à ce moment-là au-dessus de ceux pratiqués dans les pays asiatiques, ce qui explique que l'emploi ne croît alors que très légèrement (L. E. Brourthers et *al.*, 1999, p. 38).

La seconde étape (expansion régionale), entre 1972 et 1981, se caractérise par des lois mexicaines toujours plus favorables au libre-échange et par un recul de l'intervention de l'État. La dévaluation significative du peso (de 49% au cours de la période avec notamment un peso qui perd 19 % de sa valeur en 1976 et même 32 % en 1977) abaisse mécaniquement les taux de salaire au Mexique, sans pour autant passer au-dessous de ceux pratiqués en Asie (Hong Kong, Singapour ou en Corée). Néanmoins, les salaires dans les maquiladoras sont bien moins élevés que ceux du voisin américain, qui sont alors en moyenne autour de 10 \$ de l'heure. Au cours de cette période, le Mexique entre dans le GATT (aujourd'hui OMC) et poursuit un processus de libéralisation de sa politique économique. L'emploi dans les maquiladoras croît très fortement pour atteindre 131 000 salariés, résultant d'une croissance annuelle de plus de 9200 travailleurs, ce qui représente environ deux fois la croissance observée au cours de l'étape précédente.

Au cours de la troisième étape, celle de l'expansion multinationale, entre 1982 et 1988, la forte croissance des maquiladoras se poursuit et s'amplifie. Cette croissance est entretenue par plusieurs facteurs : une volonté politique visant à favoriser l'implantation et le développement de ce type d'usine, une dévaluation continue de la monnaie mexicaine (98 % au cours de cette période). Ce contexte conduit à une expansion multinationale avec

l'arrivée de nombreux groupes étrangers au Mexique qui investissent dans le secteur des maquiladoras (Sony, Matsushita, Samsung...). Les firmes américaines ne sont plus seules à profiter de ces zones franches, de la main-d'œuvre et de salaires bas. Des firmes multinationales d'Europe et d'Asie investissent massivement dans la zone frontalière. Les dévaluations ont à cette époque un impact direct sur les coûts du travail et expliquent cette attractivité des maquiladoras²⁵⁶. Les usines sont de plus en plus nombreuses et concentrent souvent plusieurs milliers de travailleurs. Les effets des dévaluations continues de la monnaie mexicaine qui se poursuivent, se font ressentir et font passer le niveau des salaires au Mexique en dessous de ceux de Hong Kong, de Singapour ou encore de la Corée (*tableau 11*). « Combiné avec un accès au marché américain, ces nouveaux taux de salaires placent les usines maquiladoras parmi les plateformes de production les plus compétitives au monde » (L. E. Brouters et *al.*, 1999, p. 40). Cela explique que l'augmentation moyenne annuelle de l'emploi dans les maquiladoras atteint plus de 40 000 travailleurs par an, soit quatre fois plus que la croissance annuelle moyenne observée au cours de la précédente étape.

La quatrième étape, de 1989 à 1996, celle de l'ALENA, se caractérise par la poursuite de la hausse du nombre des maquiladoras, par la baisse continue des salaires au Mexique et par la crise du peso (forte dévaluation de 1995). Cela entretient l'essor du système des maquiladoras et avec lui l'accès pour les firmes multinationales à un volant de main-d'œuvre bon marché, localisée à proximité d'un des centres de l'économie mondiale.

On peut repérer une cinquième étape, entre 1996 et 2002 au cours de laquelle le système atteint son paroxysme comme le traduit le nombre de maquiladoras ouvertes (jusqu'à 3550 en 2000, 3730 en 2001), mais ces chiffres masquent un certain tassement.

À partir de 2002, un retournement de tendance est observé : de nouveaux pays dont la Chine deviennent de véritables concurrents, notamment au niveau salarial. Les salaires en vigueur en Chine sont jusqu'à quatre fois inférieurs à ceux du Mexique. Cette nouvelle réalité de la concurrence à l'échelle mondiale accélère le mouvement de reflux. Les investisseurs étrangers sont non seulement attirés par la Chine en raison du faible niveau des salaires, mais aussi parce qu'elle représente un nouveau marché. De manière structurelle, les différentes crises régionales et mondiales sont également à l'origine ce ralentissement. Après 2002, le nombre d'industries maquiladoras commence à diminuer (on passe alors de 3750 maquiladoras en 2002 à 2811 en 2006) traduisant un tassement, sans remettre en cause l'ensemble du système.

²⁵⁶ Voir à ce propos l'étude réalisée entre 1978 et 1982 par Davila Alberto, Saenz Rogelio (1990) : « The effect of Maquiladora employment on the Monthly flow of Mexican Undocumented Immigration to the U.S., 1978-1982 », dans *International Migration Review*, vol. 24, n° 1, printemps, p. 96-107.

Tableau 11. Les étapes de développement des maquiladoras et salaires

	Maquiladoras mexicaines et Politique commerciale	Taux de dévaluation du Peso	Salaires comparés (à la fin de chaque étape) en \$ / heure		Variation des salaires à chaque étape
Étape 1 1965-1971 Expansion entrepreneuriale	Expérimentation avec les règles propres aux maquiladoras et une régulation ; les importations ne provenant pas des usines des maquiladoras nécessitent des permis d'importation, droits de douane très élevés, et un contenu important produit au Mexique.	-	Mexique : Hong Kong : Singapour : Corée : Japon : États-Unis :	0,57 0,36 0,30 0,26 1,34 3,56	100 100 100 100 100 100
Étape 2 1972-1981 Expansion régionale	Loi établissant des tarifs libres pour les importations des maquiladoras ; les importations ne provenant pas des usines des maquiladoras nécessitent des permis d'importation, droits de douane très élevés, et un contenu important produit au Mexique.	49 %	Mexique : Hong Kong : Singapour : Corée : Japon : États-Unis :	2,82 1,55 1,80 1,02 6,08 10,87	494,74 430,56 600,00 392,31 453,73 305,34
Étape 3 1982-1988 Expansion multinationale	Lois plus favorables aux maquiladoras ; le Mexique rejoint le GATT ; baisse des tarifs pour les importations ne provenant pas des maquiladoras et la plupart des permis d'importation sont retirés.	98 %	Mexique : Hong Kong : Singapour : Corée : Japon : États-Unis :	1,25 2,40 2,67 2,20 12,63 13,91	44,33 154,84 148,33 215,69 207,73 127,97
Étape 4 1989-1996 Expansion ALENA	Maintien des lois plus favorables pour les maquiladoras ; le Mexique initie et négocie l'ALENA; maquiladoras ont des règlements clairs et les tarifs les plus favorables.	68 %	Mexique : Hong Kong : Singapour : Corée : Japon : États-Unis :	1,50 5,14 8,32 8,23 21,04 17,74	120 214,17 311,61 374,09 166,59 127,53
Étape 5 1997-2001 Expansion ALENA	Poursuite de l'ouverture économique et de l'intégration régionale ; Concurrence forte de nouveaux acteurs (Chine)		Mexique : Hong Kong : Corée : Japon : États-Unis :	2,05 - 5,8 18,6 13,95	136,67 - 70,47 88,40 78,64

F. Guillot, 2009, d'après Brouthers L. E. et al. (1999), *Maquiladoras : entrepreneurial Experimentation to global competitiveness*, p.39 ;

Aujourd'hui, on peut considérer que la situation du système maquiladoras connaît un certain essoufflement, le modèle ayant certes permis aux États-Unis de produire à moindre coût, mais sans parvenir à fixer durablement et de manière conséquente la main-d'œuvre au Mexique.

La période de forte dynamique de l'industrie maquiladoras, dont les principaux développements sont résumés en cinq étapes entre 1965 et 2002 (*Tableau 11*), traduit aussi le processus d'ouverture de l'économie mexicaine qui tente de faire face à la très forte

dévaluation du peso. Cette dévaluation profite au système des maquiladoras et aux investisseurs étrangers (notamment américains, mais aussi européens) qui y voient l'occasion de trouver une main-d'œuvre aux salaires bas, faiblement revendicative et acceptant des conditions de travail peu protectrices (faible syndicalisation, absence de droits sociaux...). Dans ce mouvement, l'évolution des salaires est un élément sur lequel il faut porter une attention particulière.

Un des arguments avancés pour le développement du système des maquiladoras était, après la fin du programme bilatéral *Braceros* en 1965, de freiner l'immigration en favorisant une industrialisation le long de la frontière américaine, côté mexicain. L'idée est de limiter la migration de la main-d'œuvre mexicaine en proposant des emplois et des salaires élevés en nombre et en valeur et de réduire le flux des migrants illégaux. La main-d'œuvre, dont une part importante allait aux États-Unis, est maintenue au Mexique et produit pour le marché et les entreprises situées aux États-Unis. Ce point a cependant animé un débat controversé de part et d'autre de la frontière entre chercheurs et responsables politiques mexicains et américains. C'est principalement au milieu des années 1980-1990 que cette question a été au cœur des réflexions sur les effets du programme maquiladoras. La controverse a reposé sur la relation entre deux variables : la hausse de l'emploi dans le secteur des maquiladoras et le volume de travailleurs illégaux et sans papiers aux États-Unis. D'un côté, certains soutiennent que la création d'emplois le long de la frontière réduit l'immigration illégale vers les États-Unis, car les Mexicains trouvent alors plus facilement un emploi, ce qui réduit l'excès de réserve de main-d'œuvre. De l'autre, il y a ceux qui considèrent que la hausse du niveau de l'emploi dans le secteur des maquiladoras conduit à faire croître les migrations à l'intérieur du Mexique vers la région frontalière, ce qui peut amener à ce que certains de ces migrants internes qui ne trouvent pas d'emplois dans les maquiladoras finissent par tenter de passer illégalement la frontière avec les États-Unis (Davila A., Saenz R., 1990 ; Rivera-Batiz F. L., 1986).

Déjà dans les années 1990, à partir de l'étude menée par A. Davila et R. Saenz sur une période de quatre années entre 1978 et 1982, il apparaît assez difficile de trancher totalement le débat entre les effets produits puisque se mêlent divers facteurs d'attraction (*push*) et de répulsion (*pull*) et surtout que les données servant à analyser la situation sont très diverses. Certaines sont obtenues à partir des rapports de l'INS (*Immigration and Naturalization Service*) comptabilisant les expulsions et arrestations de clandestins à la frontière et sur le territoire (dans certains secteurs où la main-d'œuvre illégale est très présente comme l'agriculture). Cependant, comme le relèvent les auteurs, une même personne peut être comptabilisée plusieurs fois si elle revient après son expulsion, et les moyens déployés par les *Border patrol* n'étant pas toujours équivalents il y a aussi des impacts sur le nombre d'arrestations selon la sévérité des contrôles et leur nombre qui

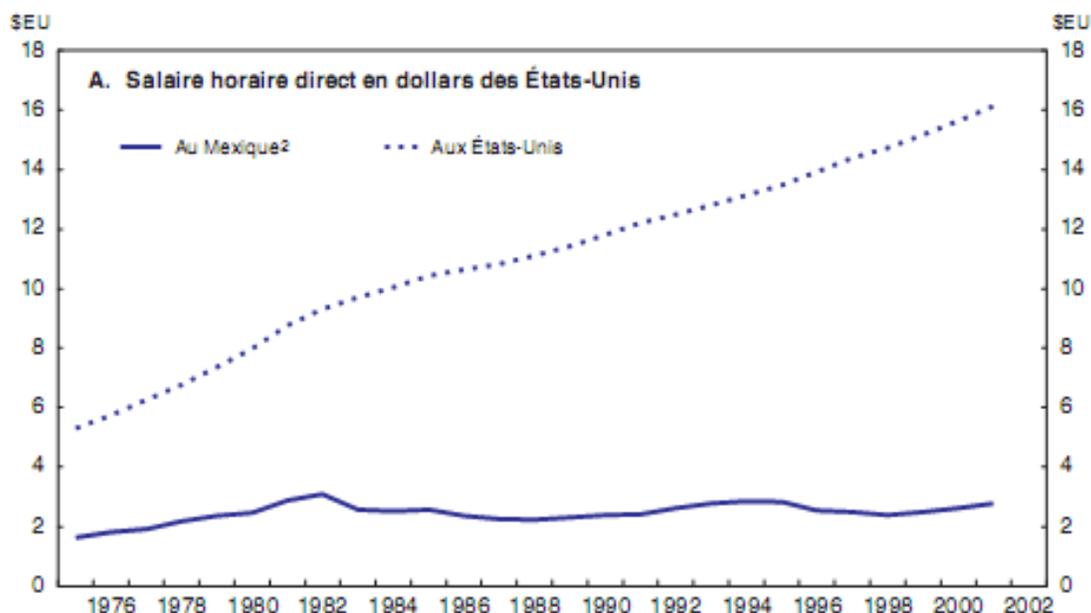
diffèrent dans le temps par exemple. D'autres données sont également obtenues auprès du Bureau des Statistiques du Travail (BLS) ou encore auprès des instances mexicaines telles que le Secrétariat de la planification et de la prospective. S'ajoutent enfin des entretiens réalisés dans d'autres études (Seligson M.A., Williams E.J., 1981) qui montrent que seuls 3 % des employés des maquiladoras interrogés ont indiqué avoir pensé quitter leur travail pour migrer aux États-Unis.

Tous ces éléments, parfois contradictoires, ne permettent pas de conclure de façon définitive. Ce qui ressort, c'est que le système des maquiladoras a entraîné une hausse globale de l'emploi dans la zone frontalière, que l'impact sur le flux de migrants passant aux États-Unis est fluctuant selon la demande de main-d'œuvre dans certains secteurs de l'économie américaine tels que l'agriculture par exemple, selon la possibilité d'accéder à des emplois à temps plein dans les maquiladoras, mais aussi selon les effets de facteurs macro-économiques tels que les dévaluations du peso mexicain et de leurs conséquences sur le niveau des salaires... Une sorte de modèle gagnant-gagnant semblait pouvoir émerger de cette division internationale du travail, de ce système frontalier de production entre le Mexique et les États-Unis. Cette lecture de la situation doit être précisée et analysée sous différents angles.

Au niveau salarial, au regard de la comparaison qui peut être faite entre les États-Unis et le Mexique la situation est contrastée. Au cours de la période 1965-1971, le salaire horaire au Mexique était de 0,57 \$, soit plus de 6 fois moins que l'équivalent américain (3,56 \$ de l'heure). C'était l'un des arguments qui expliquaient pour certains que l'attrait du marché du travail américain pour les Mexicains (et plus largement pour les Sud américains) était si fort qu'il poussait à émigrer vers les États-Unis. Le développement des maquiladoras avait pour fonction de permettre de trouver un emploi et d'être mieux payé tout en restant au Mexique. C'est la tendance qui ressort au cours des 30 dernières années où le salaire horaire au Mexique n'a cessé d'augmenter (*tableau 11*). Certes, les salaires horaires mexicains augmentent (de manière significative entre 1970 et 1980, peu par la suite), mais globalement moins que le salaire horaire américain, surtout à partir de 1982 (période de forte dévaluation du peso).

Si on s'en tient à l'explication du choix de migrer pour des raisons salariales, le maintien d'une forte amplitude entre le niveau des salaires américains et mexicains réduit l'impact supposé du système des maquiladoras sur la décision de migrer vers les États-Unis (*Fig. 57*) et ne limite que modérément les flux migratoires du travail du Mexique vers les États-Unis. Pour la main-d'œuvre mexicaine, les écarts de salaires sont encore conséquents et justifient pour une part d'aller travailler aux États-Unis.

Figure 57. Salaire horaire des ouvriers dans le secteur manufacturier



Sources : OCDE (2004) : Études économiques de l'OCDE. Mexique chapitre IV, n°19/2003, p. 153.

L'« effet salaire » apparaît donc insuffisant à lui seul pour expliquer le tassement des migrations, qui demeurent cependant très conséquentes. Les opportunités d'emploi constituent un autre facteur à prendre en compte, l'offre disponible étant plus importante. Cependant, là encore, il semble que ces nouveaux emplois ont été largement pourvus par des femmes, qui jusque-là étaient majoritairement sans emploi. L'effet sur la main-d'œuvre masculine est moins fort, alors même que ce sont en majorité des hommes qui migrent aux États-Unis pour travailler dans le secteur de l'agriculture américaine par exemple.

Le nombre d'emplois ouverts dans les maquiladoras est conséquent, passant de 3000 à 29 214 salariés entre 1965 et 1971, pour atteindre 754 878 travailleurs employés dans les maquiladoras en 1996. L'évolution au cours des années 1997 à 2006 (*Fig. 58 a.*) fait apparaître deux périodes distinctes avant et après 2001. Au cours de la première période commençant avant 1997 et allant jusqu'à 2001, on est dans une situation de croissance continue de l'emploi. En 1998, le secteur maquiladoras dépasse un million de salariés. Il continue de croître jusqu'en 2000 où il atteint quasiment 1,3 million de salariés. À partir de 2001, l'emploi diminue durant deux années avant de connaître une nouvelle croissance, régulière, mais moins forte que dans la précédente période. Fin 2006, le niveau d'emploi se situe à plus de 1,2 million.

Figure 58. Caractéristiques de l'emploi dans le secteur maquiladoras au Mexique



Ces deux périodes se caractérisent également par une inversion de tendance entre hommes et femmes, celles-ci n'étant plus majoritaires après 2001. Même s'il y a un relatif équilibre des genres, c'est une réalité qu'il convient de noter. Les raisons qui peuvent expliquer cette tendance sont assez difficiles à cerner. On peut cependant proposer quelques pistes d'explications. Les différentes catégories de salariés (Fig. 58b.) employés

dans les maquiladoras (ouvriers, techniciens et administratifs) sont un premier élément à prendre en compte. Les ouvriers représentent la part la plus importante des effectifs salariés puisqu'ils constituent en 2000 comme en 2006 environ les 4/5^e des effectifs. Entre 2000 et 2006, la part des ouvriers a légèrement baissé, passant de 81 % à 78,4 % des effectifs. Or, la répartition des catégories de salariés diffère selon le genre (*Fig. 58 c.*). Les femmes travaillant dans les maquiladoras sont à 44,7 % ouvrières, les hommes à 36,3 % en 2000.

En 2006, la situation est quasi équivalente, seulement la part des femmes dans l'ensemble des salariés est passée de 50,7 % à 49 %. Cela traduit la baisse des effectifs relevés précédemment. Les emplois les plus touchés par les suppressions de postes dans le secteur sont en premier lieu ceux d'ouvriers, donc par un effet mécanique des emplois occupés plutôt par des femmes. C'est sans doute l'un des éléments qui explique le lien entre baisse des effectifs globaux et baisse de la part des femmes.

Par ailleurs, la faible part que représentent les deux autres catégories d'emplois (les techniciens et personnels administratifs) que ce soit en 2000 ou en 2006, environ 12 à 13 % pour les premiers et 7 à 8 % pour les seconds, démontre la spécialisation de ce type d'entreprises qui sont avant tout des usines de production où sont absentes toutes les tâches d'élaboration et de recherche-développement par exemple. Il n'y a finalement qu'un effectif de personnels d'encadrement très réduit – le strict minimum – et une masse de main-d'œuvre productive conséquente.

Globalement, il y a une répartition par catégories (et fonctions) d'emploi et par genre qui montre des différences assez nettes entre hommes et femmes, mais surtout entre ouvriers, techniciens et employés administratifs. La division des tâches et des fonctions comme la hiérarchisation au sein de l'entreprise sont en partie révélées par ces éléments. Toutefois, on ne peut se limiter à une approche descriptive de données statistiques. On peut aussi apprécier la situation de l'emploi et des conditions de travail dans les maquiladoras à partir du vécu des travailleurs de ces usines. Ces expériences apportent d'autres informations sur ce mode de production frontalier et contribuent à dresser les contours des rapports de domination par le travail.

2.2.2. Travailler dans une maquiladora : vécus et paroles d'ouvrières

Ajoutée à ces éléments de cadrage sur les maquiladoras et au système qu'elles incarnent, au-delà de la question salariale et de l'emploi, la situation sociale des travailleurs de ces usines est un autre angle de vue qui permet d'apprécier non seulement les asymétries et les rapports de domination que révèle ce système frontalier, mais aussi les rapports de dominations à l'intérieur même de ces usines, les conditions de vie et de travail des Mexicains.

Les entretiens réalisés auprès de salariées mexicaines d'une maquiladora de la région de Matamoros sont, de ce point de vue, assez instructifs sur les conditions d'emploi et les rapports de domination qui peuvent aussi se lire à l'échelle de l'usine.

À Matamoros, ville frontalière du Mexique, jumelle de Brownsville au Texas, beaucoup de maquiladoras ont été implantées depuis les années 1980-1990. Ces usines ont offert des emplois nouveaux pour les Mexicains des États du Tamaulipas et du Nuevo León principalement. Les femmes, comme on l'a constaté précédemment, représentent une part importante de cette main-d'œuvre. Deux d'entre elles ont accepté d'expliquer leur quotidien d'ouvrières dans une des maquiladoras de la ville de Matamoros. Ana, 29 ans, travaille avec Maria, 31 ans, dans l'usine Sunbeam-Oster depuis plus de six ans.

Figure 59. Sunbeam-Oster, une maquiladora parmi d'autres...



Cette usine, qui produit du matériel électrique et électronique pour le contrôle de température, des thermostats et convecteurs électriques pour des produits électroménagers, pour des climatiseurs, est une filiale de *Jarden consumer Solutions*. Sur les 10 000 salariés employés dans une quinzaine de pays, 1106 le sont dans la maquiladora ouverte à Matamoros. Six d'entre eux ne sont pas mexicains, les 1000 autres partagent le même quotidien d'Ana et de Maria qui acceptent de faire l'entretien²⁵⁷.

²⁵⁷ Entretiens réalisés avec le recours à une traductrice, à Matamoros au Mexique le 27 avril 2004. Voir annexe [Ana, [B], MEX 5] et [Maria, [B], MEX 6].

Maria, mariée et mère de trois enfants, dont le plus âgé a 11 ans, travaille dans cette usine pour compléter les revenus de la famille, son mari travaillant dans une autre usine de Matamoros. Le travail qu'elle effectue ne lui plaît guère, mais « [elle n'a] pas le choix ».

Travailler dans cette usine c'est l'enfer. On est quasiment que des femmes et le travail est difficile, le rythme, la pression des chefs tout est difficile. Avec les filles on se serre les coudes, car la direction est toujours sur notre dos, t'as pas de répit. [...]. Si je pouvais je ferais autre chose, mais je n'ai pas le choix, j'ai besoin du salaire de misère que nous donne la « Sun ». (MARIA, [B], MEX 6).

Combien gagnes-tu en travaillant ici ?

Pas assez ! (*elle rit*). On gagne toutes à peu près la même chose, environ 2900 pesos [environ 220 euros], et pour ce travail ce n'est pas beaucoup.

- Non, c'est même rien, intervient Ana. (ANA, [B], MEX 5).

Comment ça se passe dans l'usine, vous disiez que c'était difficile...

Oui, le travail est difficile, il faut tenir la cadence, tu n'as pas le temps de respirer, tu es comme un robot (*Ana mime un mouvement mécanique en reproduisant les gestes qu'elle effectue sur son poste de travail*). En fait, on est des robots. Si tu parles trop, on te le dit, si tu ralentis on te le dit, si tu ne fais pas ton nombre de pièces, t'as le droit à une convocation dans le bureau du chef de l'atelier. (ANA, [B], MEX 5).

Oui, sans parler des problèmes si jamais tu es malade ou autre chose de ce genre. Dans l'usine on est beaucoup de femmes et si tu as le malheur d'être enceinte par exemple, ils font tout pour te faire partir. (MARIA, [B], MEX 6).

Ah bon ? Il n'y a pas des lois pour protéger les ouvriers ?

Des lois ? Sûrement... Mais pas ici. De toute façon, personne ne va venir vérifier s'ils respectent les lois. Ou bien ils vont payer celui qui est chargé de vérifier pour qu'il ne dise rien. C'est comme ça que ça se passe ici. (MARIA, [B], MEX 6).

Je n'ai jamais vu de contrôle de toute façon. Et puis qui va se plaindre ? Si tu te plains, tu pars, ils te remplacent par quelqu'un d'autre et tu peux dire au revoir à ton salaire. Moi je ne peux pas faire ça, j'ai besoin de cet argent, même si c'est pas beaucoup, ça nous aide bien à la maison. C'est un second salaire. (ANA, [B], MEX 5).

Comme en témoignent les propos d'Ana et de Maria, les rapports de domination dans l'usine, au travail, sont à l'image de la situation frontalière : asymétriques. Les conditions de travail, « un atelier bruyant », « un rythme », une cadence à tenir, la pression

« des chefs », le fait d'être comme « des robots », tous ces éléments traduisent les rapports de domination et d'exploitation vécus comme tels par ces deux ouvrières de maquiladoras.

Le fait d'être enceinte est mal vu, comme d'être malade. La productivité ne doit pas souffrir de diminution, la production ne pas être stoppée. L'asymétrie frontalière, les rapports de domination sont des réalités concrètes que vivent toutes deux, Ana et Maria. Ce vécu permet d'appréhender la réalité de rapports sociaux de production dans le secteur manufacturier des maquiladoras.

Ana, âgée de 29 ans, continue de travailler pour « permettre à ses enfants d'avoir une autre vie ». Ils sont jeunes (7 et 9 ans), mais elle espère qu'ils ne devront pas être obligés de travailler comme elle dans une maquiladora. Elle voudrait pour cela leur donner « un autre avenir », là-bas « au nord » de l'autre côté de la frontière...

* * *

L'instrumentalisation des frontières dans le système capitaliste actuel

Fort de ces éléments empiriques et des données qui viennent d'être discutées, plusieurs points sont maintenant à relier pour tenter de montrer la cohérence d'ensemble de ces situations qui apparaissent comme disjointes alors qu'elles relèvent d'une même logique de fond. L'aspect disjoint de cette réalité est renforcé par la fragmentation de l'espace qui se matérialise par la production de discontinuités (frontières). Cela tend à masquer derrière un nombre toujours plus important de situations, multiples et multiformes, dont les détails et les hétérogénéités de formes brouillent les contours, la cohérence du système de production – à l'origine du découpage de l'espace – qui garantit la reproduction des rapports sociaux.

Dynamique globale du système, mouvements et (dé)localisations

Le travail, l'immigration et les frontières ont servi à l'analyse afin de formaliser les asymétries frontalières. Reste à mettre en évidence la manière dont les frontières en tant que matérialisation de la fragmentation de l'espace participent à la reproduction des rapports sociaux. Et, ce faisant, à finir d'expliquer comment les frontières sont le produit de rapports sociaux, produit de la mondialisation. Jusqu'ici, certains liens ont été établis autour de l'organisation de la production et du mouvement de la main-d'œuvre, des asymétries frontalières sont apparues de manières concrètes au niveau des opportunités et des conditions de travail, des niveaux de salaires... Les liens entre frontières, travail et immigration donnent corps, d'une certaine manière, à une logique d'ensemble dont il convient maintenant de discuter.

La division internationale du travail est centrale dans l'explication de ces liens, dans leur formation. Comme constatée, la localisation des forces productives n'est plus nécessairement dépendante de lieux déterminés. La main-d'œuvre mobile permet de dépasser les limites et contraintes locales par exemple. Tout dépend du secteur d'activité et des contraintes inhérentes à l'activité de ce secteur. Les services et la finance par exemple se sont considérablement dématérialisés et se caractérisent par un mouvement et une circulation quasi illimités. C'est l'un des aspects les plus marquants de la mondialisation, qui est en premier lieu une mondialisation financière. Dans des secteurs où la dématérialisation des échanges, de la production ne peut atteindre celle de la finance, la situation est tout autre. On est ici dans les contraintes de l'économie « réelle ». Dans un secteur comme l'agriculture, l'activité de production demeure largement tributaire des conditions matérielles (la terre) ; de même dans l'industrie. Malgré les progrès techniques et les hausses de rendement, de productivité, la localisation de l'activité reste un élément déterminant et avec lui le facteur travail. D'une manière globale, la mobilité de la main-d'œuvre et avec elle son coût sont deux éléments qui agissent sur la division du travail et sur la compétitivité des produits. La mobilité de la main-d'œuvre constitue ainsi un élément central, déterminant dans les rapports sociaux de production. C'est le facteur de production (avec le capital) dont le mouvement contribue à garantir dans un système toujours plus concurrentiel, l'expansion et la pérennisation du système capitaliste.

Une fois tout cela rappelé, pour résumer et resserrer la réflexion, deux types de mouvements sont à prendre en compte. Le mouvement de la main-d'œuvre est l'un des aspects à partir duquel on peut partir pour ensuite le relier aux asymétries frontalières, articulant ainsi frontière et travail. L'autre mouvement repose non pas sur la mobilité de la main-d'œuvre (tout au moins au niveau international, ce qui n'exclut pas des mouvements régionaux et locaux à l'intérieur d'un même pays), mais sur une mobilité de la production, de

l'activité. C'est ce que traduit la notion de délocalisation, c'est-à-dire l'action de déplacer une usine ou un site de production d'un lieu à un autre, souvent en changeant de pays, autrement dit, en traversant une frontière. De manière plus ou moins directe, ce passage de frontière s'accompagne de changements (règles, normes, salaires, proximité des ressources, de la main-d'œuvre...) apportant un avantage par rapport à la localisation initiale. Tout cela est connu et démontré depuis longtemps, mais cela reste un élément central du fonctionnement du système capitaliste contemporain.

Ce qui importe ici, c'est de cerner le rôle de la frontière, de prendre la mesure de l'effet que génère son passage soit pour la main-d'œuvre, soit pour la production. C'est à cet instant où prennent forme changements et asymétries. Le rôle des frontières peut toutefois sembler diffus, lointain parce que pas nécessairement direct. Cependant, cela ne veut pas dire qu'il n'en est pas pour autant déterminant dans la reproduction des rapports sociaux de production. Au-delà de la frontière en tant que telle, c'est la discontinuité spatiale doublée d'asymétries sociales qui est déterminante. Cela permet de comprendre le rôle de la frontière dans la reproduction des rapports sociaux, c'est-à-dire principalement des rapports d'exploitation et de domination. Dès lors, la dimension spatiale de ces rapports apparaît comme centrale dans l'analyse.

Asymétries induites et asymétries produites

Pour illustrer ces deux mouvements, deux cas de figure se dégagent des exemples plus précisément traités.

a) Le premier à partir de la main-d'œuvre immigrée dans l'agriculture des régions sud-est de l'Espagne. Dans ce cas, les rapports de domination dans le travail se caractérisent par des inégalités et des différences qui trouvent leur origine dans la composition de cette main-d'œuvre qui est immigrée (avec toutes les situations que cela peut représenter : légales, illégales, précaires...) et contrainte d'accepter les conditions de travail fixées par les employeurs. On retrouve ici une des formes classiques de l'opposition de classe.

Ce qui est pour partie à l'origine de rapports de domination et d'exploitation, c'est l'asymétrie frontalière en tant que processus qui concourt à transformer - par le passage de la frontière - le statut des individus, de la main-d'œuvre qui est *immigrée*. Ce changement de statut a un rôle important dans la mesure où il permet d'introduire une distinction, une **asymétrie induite** au sein de la main-d'œuvre, d'en dissocier une partie d'une autre. Cette dissociation devient discriminante et peut subordonner à l'obtention d'un emploi l'acceptation de conditions de travail et de rémunération dégradées, inégales, ainsi l'exemple des ouvriers agricoles travaillant dans le Sud-Est de l'Espagne. Ce type de

processus s'apparente à une « délocalisation sur place »²⁵⁸, c'est-à-dire à créer les conditions de travail et de coût du travail plus avantageuses que dans le reste du pays ou du secteur en ayant recours à une main-d'œuvre immigrée, précarisée. Au lieu d'exporter la production, les États importent la main-d'œuvre, un certain type de main-d'œuvre, maintenue dans l'illégalité – sans papiers – par des lois de plus en plus restrictives pour accéder à des titres de séjour valides. Cela permet d'user de l'instabilité et de la précarité comme instruments de gestion de cette main-d'œuvre à qui sont « réservés » les contrats précaires, les salaires les plus bas, les conditions les moins protectrices. C'est le règne de ce qu'Alain Morice nomme « l'utilitarisme migratoire ». Le recours à l'immigration est choisi pour un type d'emploi précis, pour des secteurs économiques sensibles à la conjoncture économique. Des secteurs qui fonctionnent selon des rythmes différents au cours de l'année (saisonnier) et qui sont demandeurs d'une main-d'œuvre peu ou pas qualifiée.

Cette approche utilitariste de la main-d'œuvre immigrée n'est pas propre à l'Espagne. Elle se retrouve dans d'autres pays d'Europe, faisant écho au « modèle californien » et à l'utilisation continue de la main-d'œuvre illégale dans l'agriculture américaine par exemple. Avec ce modèle utilitariste, c'est aussi une nouvelle division du travail qui se met en place, dont l'immigration choisie » n'est jamais qu'une des dernières moutures politiques. Comme le déclarait en 2008 le Président de la République française aux patrons français et tunisiens à propos de cette main-d'œuvre :

Vous avez une main-d'œuvre qui ne demande qu'à être formée, nous avons beaucoup d'intelligence et beaucoup de formation. (...) Ensemble, avec votre main-d'œuvre, avec nos écoles, nos universités, avec ce que nous échangerons, nous pouvons créer un modèle qui triomphera dans le monde entier.²⁵⁹

Telle est l'esquisse d'une division du travail, pensée à une échelle mondiale que le Président de la République française propose, de manière faussement renouvelée, aux États et populations du sud lors de son discours à Tunis en 2008. C'est une division internationale du travail que certains observateurs ont résumé par l'expression : « Cerveaux au nord, main-d'œuvre au sud ». Elle traduit la situation du rapport de domination « Nord » / « Sud » qui structure les rapports sociaux depuis plus d'un siècle maintenant. Là encore, c'est de l'instrumentalisation de l'immigration dont il est question, dans le cadre d'un rapport de

258 Terray Emmanuel (1999) : « Le travail des étrangers en situation irrégulière ou la délocalisation sur place », dans Balibar Étienne et al. : *Sans papiers : l'archaïsme fatal*, Paris, La Découverte, p. 9-34.

259 Sarkozy Nicolas, Discours au Forum économique des patrons français et tunisiens, Tunis, 28 avril 2008.

dominant à dominé, rapport qui produit les conditions de la reproduction de rapports sociaux de domination et d'exploitation.

L'immigration a, dans ce cadre, un triple rôle (Claude-Valentin Marie ; A. Morice, 2002). Celui qui consiste à offrir toujours plus de mobilité et d'adaptabilité à la main-d'œuvre (flexibilité), d'en limiter les exigences en matière salariale ou de droits et de conditions de travail. Autre rôle, celui « d'amortisseur de crise », les immigrés servent ainsi de variable d'ajustement aux soubresauts de l'activité économique (reprise, crise, récession...). Enfin, l'immigration a aussi un rôle « d'amortisseur social », pour reprendre la terminologie d'Alain Morice. Rôle qui traduit le fait que le cadre communautaire qui structure l'immigration « avec des mécanismes de pouvoirs complexes » favorise une certaine tendance à la docilité, une socialisation à la docilité.

Dans le rapport de domination, en usant de la distinction entre nationaux et étrangers, légaux et illégaux, il y a création d'une asymétrie sociale qui tient son origine de l'existence des frontières, de l'existence de discontinuités spatiales qui se déclinent ensuite en des distinctions sociales, des différences et des inégalités. Les frontières sont instruments de ces distinctions, différences et inégalités que des lois entérinent, délimitent, codifient politiquement et socialement. On est donc bien en présence d'une des conséquences de l'asymétrie frontalière, indirecte, induite certes, mais bien réelle. Conséquence qui est à relier à l'objectif de reproduction des rapports sociaux.

b) Dans un second cas de figure, l'asymétrie frontalière est plus évidente, plus directe. Cela consiste à user de la frontière pour produire de la différence et de l'inégalité en délocalisant la production de l'autre côté de la frontière pour y produire moins cher. On est alors dans une **asymétrie produite**. L'asymétrie frontalière prend forme dans les différences et inégalités de salaires, de législation, de protection, de normes (de production, sanitaire...). Le système des maquiladoras traduit cette seconde logique qui peut également être lue dans les politiques économiques s'appuyant par exemple sur des zones franches, des zones exclusives, et plus généralement sur tout procédé qui distingue un espace du reste, qui émiette celui-ci en parcelles distinctes où s'appliquent d'autres types de régulations socio-économiques, afin de maintenir ou accroître un profit, une croissance.

Finalement, à partir de ces deux situations, on peut cerner la logique de fond qu'elles traduisent. Logique qui fait de l'espace – ici la frontière – un instrument. D'une certaine manière se retrouve ici ce qu'Henri Lefebvre avait pu établir concernant la ville et la manière dont les classes dominantes se servent de l'espace comme d'un instrument de pouvoir.

Instrument à plusieurs fins : disperser la classe ouvrière, la répartir dans des lieux assignés -organiser les flux divers en les subordonnant à des règles institutionnelles –

subordonner donc l'espace au pouvoir – contrôler l'espace et régir technocratiquement la société entière, en conservant les rapports de production capitalistes. (H. Lefebvre, 197, p. 155)

La mise en évidence des relations entre travail, migrations et frontières est de cet ordre qui vise à user de l'espace, à user de l'asymétrie frontalière, à la produire (ou reproduire) pour conserver les rapports de production capitalistes, non seulement à l'échelle des villes, comme l'ont montré Henri Lefebvre ou, plus récemment, David Harvey, mais aussi aux espaces frontaliers par exemple dans le cadre des rapports sociaux pris dans leurs dimensions internationales, mondiales et locales. Les frontières sont un instrument politique, de production sociopolitique, mais aussi d'économie politique. Autant de caractéristiques qui amènent à considérer, à l'instar de R. Hérin (2003) que :

Par le travail et l'accès à l'emploi, par les rapports à l'économie englobant rapports de production et rapports de consommation, par l'inégalité des revenus et des richesses matérielles, l'économie reste la source la plus déterminante des inégalités sociales. Elle continue de tracer, à grands traits, les clivages sociaux et les caractéristiques et contours des classes sociales.²⁶⁰

²⁶⁰ Hérin Robert (2003) : « inégalités sociales », dans *ESO, Travaux et documents*, n° 20, octobre, p. 7-12, p. 10-11.

CONCLUSION

Parcourir différents espaces frontaliers a permis d'établir plusieurs types de pratiques sociales et d'asymétries frontalières. Dans des contextes sociopolitiques et économiques très différents et inégaux, ceux du Liban, d'Israël, de la Cisjordanie, du Maroc, de l'Espagne ou encore du Mexique et des États-Unis, j'ai pu relever divers éléments d'analyse des rapports sociaux. Ce faisant, c'est aussi les liens entre espaces frontaliers et rapports sociaux qui se sont affirmés, en ce sens que par l'étude de ces frontières, des pratiques sociales d'acteurs différents et inégaux, eux-mêmes pris dans des rapports contradictoires, de domination et d'exploitation, les asymétries frontalières se sont imposées comme centrales pour la compréhension des rapports sociaux.

L'échelle locale, comme niveau d'analyse privilégié, a permis d'accéder à des réalités sociales, à des expériences vécues par des acteurs n'ayant parfois aucun lien entre eux. Militaires, combattants armés, miliciens de la frontière, migrants, travailleurs immigrés, tous ces acteurs ont permis par l'analyse de leurs vécus, de leurs expériences des frontières, de cerner les principaux déterminants de leurs pratiques sociales, choisies ou imposées, dans le cadre des rapports de forces et de dominations.

Toutes sortes d'asymétries frontalières ont ainsi été mises en évidence : asymétrie politique, militaire, migratoire, économique, etc. Chacune de ces asymétries traduit de manière concrète divers types de rapports sociaux : de production, de pouvoir, de domination, d'exploitation...

Ce faisant, sur les frontières à la fois front militaire et front social, selon les contextes et les rapports de domination, les liens entre évolutions des rapports sociaux et transformation des frontières, des relations frontalières, des pratiques sociales, ont été établis. Que ce la soit sous une forme de contradiction antagonique (conflit, violence) ou non antagonique (concurrence, coopération), l'asymétrie frontalière a représenté un élément central dans le cadre des rapports de domination, dans l'affirmation des pouvoirs, dans la production et reproduction des rapports sociaux.

L'instrumentalisation des frontières constitue une des expressions les plus caractéristiques des asymétries frontalières que ce soit sous des aspects sécuritaires, de filtrage social, d'organisation de la production et mobilité de la main-d'œuvre par exemple.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Asymétries frontalières et pratiques sociales : éléments de lecture des rapports sociaux

...un monde asymétrique

Au cours des pages qui précèdent, j'ai cherché à déterminer et montrer les liens qui existent entre les rapports sociaux et les relations frontalières, donnant lieu à des formes de frontières diverses, à des pratiques asymétriques, à des asymétries frontalières. De manière globale, on a pu attester que les frontières, et par extension des relations frontalières, ne sont pas une simple apposition d'une limite, mais le fruit de rapports de forces politique, militaire, social. Des rapports sociaux donc, dans lesquels entrent en contradiction les enjeux, objectifs et pouvoirs des États, institutions, groupes et individus. C'est ce qui transforme leurs vies quotidiennes, leurs pratiques, leurs vécus, perceptions et représentations d'eux-mêmes, de leur place dans les hiérarchies sociales, de leurs espaces de vie...

L'un des objectifs de la problématique était d'établir le rôle des frontières dans la production et la reproduction des rapports sociaux. Les hypothèses de départ qui ont été formulées pour y parvenir étaient de trois ordres.

Il s'agissait de considérer les frontières comme des **compromis sociaux** ce qui a permis de montrer qu'elles matérialisaient le résultat d'un ajustement des rapports de

forces, de dominations entre acteurs, notamment les États. Compromis social donc, qui évolue au cours du temps, car la dimension historique des rapports de force est, tout comme la dimension spatiale, déterminante pour comprendre et mettre en évidence les changements sociopolitiques et économiques. Par le relevé des transformations qu'ont subies les frontières au niveau de leur tracé, de leur forme, de leur fonction et de leur usage, les dynamiques et processus sociaux ont été clairement mis en évidence. La frontière est alors apparue comme **instrument** de pouvoir, mais aussi du pouvoir, au service de politiques d'États ou de groupes sociaux, comme cela a été montré avec l'exemple du Hezbollah et du marquage de l'espace frontalier du sud du Liban par exemple. Les frontières sont aussi un outil pour contrôler, filtrer, trier les populations, endossant la fonction de tamis social dans le cadre d'une sélection sociale : « immigration choisie », division du travail...

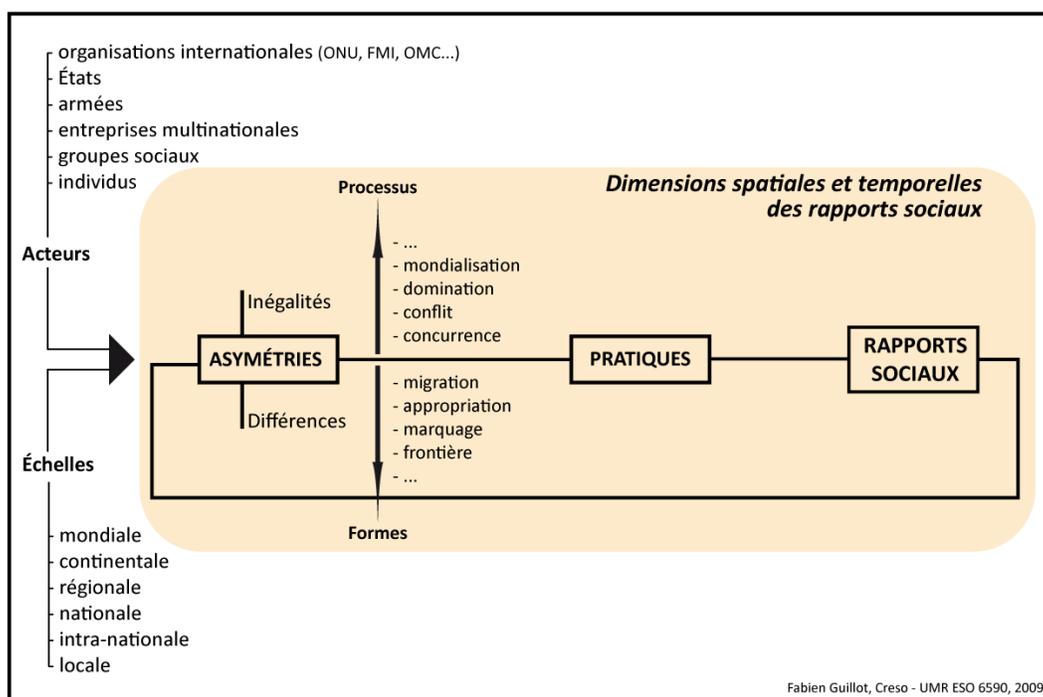
En lien avec ces premiers éléments, la seconde hypothèse formulée, selon laquelle **les frontières sont une matérialisation des rapports sociaux**, a aussi pu être validée. En effet, l'ensemble des processus à l'œuvre et les formes produites et analysées sont apparus comme le résultat de contradictions antagoniques ou non, c'est-à-dire ouvertement conflictuelles, concurrentielles ou coopératives. Bien loin de disparaître, les frontières jouent un rôle non négligeable dans le cadre des rapports sociaux que ce soit à partir des faits sociopolitiques ou socioéconomiques. Restées lignes de souveraineté et de domination politico-militaire, elles demeurent des **fronts militaires** comme dans le nord d'Israël avec le Liban ou encore sur le plateau du Golan, épousant en quelque sorte les contours d'un espace à sécuriser, délimitant la « profondeur stratégique » garante de la sécurité. À l'échelle des États, les frontières restent une des zones où se matérialisent les rapports de domination et de pouvoir d'un ordre politique et militaire global. Les frontières et les relations frontalières caractérisées par des rapports de domination asymétriques sont aussi des **fronts sociaux**, c'est-à-dire des lignes de démarcation et d'opposition où entrent en contact des acteurs asymétriques, des États et leurs représentants (douaniers, policiers...) et des groupes et individus (migrants, groupes armés...).

Enfin, les **effets de la mondialisation** qui peuvent se lire au niveau frontalier, aussi bien à partir des pratiques que des asymétries frontalières, confirment que les frontières et les relations frontalières matérialisent les évolutions des rapports sociaux. Comme cela a pu être établi, bien loin de produire des rapports sociaux apaisés, dépourvus de conflits et d'oppositions, la mondialisation capitaliste, du fait même des logiques de concurrences généralisées, contribue à entretenir les divisions sociales et spatiales. Plus encore, ce processus de mondialisation a besoin de ces lignes de démarcation sociale, ce que j'appelle des **fronts sociaux**, où jouent à plein les asymétries (différences et inégalités). Ces **asymétries frontalières** permettent de tirer profit des différences et des inégalités, entre les pays, entre mains-d'œuvre, à partir des inégalités de salaires, des différences de législations,

de la concurrence entre salariés reproduisant des rapports de domination et d'exploitation. C'est ce qui permet d'affirmer que **les frontières sont asymétriques parce que les différences et les inégalités sociales résultent de la place de chacun dans les rapports sociaux.**

Au-delà des formes et processus qui rendent compte des dimensions spatiales et temporelles des rapports sociaux, deux notions centrales se sont imposées au cours de la thèse pour mettre en évidence les rapports sociaux, pour en comprendre et en expliquer les transformations. Les asymétries et les pratiques sociales constituent deux révélateurs des rapports sociaux qu'on peut utiliser quels que soient les acteurs et les échelles d'analyse. Autrement dit, selon l'échelle, selon l'acteur pris en compte correspond un espace-temps des rapports sociaux, matérialisés par les asymétries et les pratiques sociales. La coexistence de ces réalités et pratiques asymétriques peut donner lieu à des oppositions et à de contradictions, sans que cela ne remette en cause les bases sociopolitiques et socioéconomiques des rapports sociaux, tels qu'ils sont produits et reproduits dans le système capitaliste.

Figure 60. Schéma des dimensions spatiales et temporelles des rapports sociaux



Ainsi, pris à un moment de l'histoire, à une échelle d'analyse (par exemple locale), sur un espace donné (l'espace frontalier), pour un ou plusieurs acteur(s) (par exemple un État et des groupes sociaux), la production et la reproduction des rapports sociaux peuvent être analysés à partir des pratiques et des asymétries sociales qui matérialisent des rapports

de domination, d'exploitation, des rapports sociaux, en même temps qu'elles en sont un produit.

Une fois ces éléments établis, confirmés par l'analyse qui a été menée à différentes échelles, sur différents « terrains-laboratoires », mettant en rapport des acteurs différents et inégaux, les asymétries et les pratiques sociales s'affirment comme des concepts opératoires pour analyser non seulement les relations frontalières, mais d'une manière globale les rapports sociaux.

L'asymétrie est un concept central pour traduire une double logique à la fois inégale et différente qui caractérise les pratiques et situations sociales des acteurs dans les rapports sociaux. Les frontières, en tant que discontinuité sociale spatialisée, matérialisent cette rupture, ce passage d'une situation à une autre, celle de dominant ou de dominé par exemple. Les différents cas d'étude ont permis de mettre cela particulièrement en évidence que ce soit sous l'angle sociopolitique ou socioéconomique.

Ces avancées ne doivent cependant pas occulter certaines limites de ce travail de recherche. Cet essai de géographie sociale et politique, s'il a permis quelques avancées, nécessite d'être encore approfondi, notamment en menant de nouvelles enquêtes de terrain, sur d'autres frontières, mais aussi à partir d'autres espaces d'étude que les frontières. L'une des limites dont souffre ce travail se situe en effet à ce niveau. Davantage d'enquêtes de terrain, plus longues, permettraient de stabiliser encore la grille de lecture, de confirmer en d'autres contextes sociopolitiques, économiques, culturels, les premiers éléments présentés. Le sujet est donc bien loin d'être clos, définitivement défriché. Toutes les questions ne sont pas résolues, certaines se sont d'ailleurs affirmées au cours de ma recherche, comme autant de nouvelles pistes à creuser. Parmi celles-ci, demeure la nécessité de poursuivre la réflexion notamment sur les liens entre rapports sociaux et asymétries frontalières, mais pas seulement. Par exemple, une des pistes à creuser est celle qui prend la forme d'une contradiction entre apparente discontinuité spatiale (les frontières), distinction sociale et culturelle et la continuité du mode de production capitaliste cherchant à se renforcer, à poursuivre son expansion. Ce processus s'apparente à une « géopolitique du capitalisme » (Harvey D., 2006).

Géopolitique du capitalisme

Toute la complexité du capitalisme mondialisé peut se définir et se comprendre en partie dans ce phénomène de « différenciation dans l'homogénéisation spatiale » (D. Harvey, 2001), c'est-à-dire de produire de la différence, de l'inégalité, des asymétries donc, malgré la tendance à l'homogénéisation, notamment impulsée par le processus de

mondialisation. Autrement dit, il s'agit de maintenir « artificiellement » une certaine diversité sur fond d'homogénéisation. Comme le rappelle D. Harvey, le capitalisme nécessite pour survivre de produire des espaces géographiquement inégaux, c'est-à-dire où existent des asymétries sociales (inégalités et différences), reproduisant les rapports sociaux contradictoires (de différentes natures : capital / salaire, dominant / dominé, gouvernant / gouverné...) permettant de poursuivre le procès d'accumulation du capital.

Ont été traités le rôle des asymétries frontalières dans la reproduction des rapports sociaux de domination et d'exploitation, la manière dont sont instrumentalisées les frontières en tant que discontinuités spatiales, ainsi que de « l'utilitarisme migratoire » notamment dans le cadre de la division internationale du travail. Un des points importants consiste à finir d'expliquer en quoi les asymétries frontalières sont à la fois produits des rapports sociaux et dialectiquement nécessaires à leur expansion et reproduction. C'est ce qui est au fondement d'une géopolitique du capitalisme.

La dimension spatiale des rapports sociaux matérialise non seulement les contradictions et oppositions sociopolitiques et économiques, mais elle en est une des conditions, plus exactement un instrument comme je le relevais précédemment. Instrument de pouvoir politique et économique, mais pas seulement, au service de la reproduction du système capitaliste. Par l'expression de géopolitique du capitalisme, il s'agit d'amener l'idée que les asymétries offrent de nouvelles, ou tout au moins d'autres, perspectives d'accumulation et d'expansion au système capitaliste. C'est ce qui nécessite d'imposer un cadre aux rapports sociaux de production afin de générer de l'asymétrie, dont les frontières en tant que discontinuités sont un des instruments. Formulée ainsi, cette idée, associant « système » (capitaliste), c'est-à-dire un ensemble uni, dont le processus de mondialisation renforce la tendance à l'homogénéisation et à l'interdépendance, avec « discontinuité » et « asymétrie » frontalières, peut apparaître comme contradictoire. À partir des éléments recueillis au cours de la thèse, c'est d'une *fausse contradiction* dont il s'agit et dont il faut se défaire pour comprendre la logique d'ensemble de la géopolitique du capitalisme. Cette fausse contradiction est au cœur du processus de reproduction des rapports sociaux contradictoires, elle est une des conditions de la reproduction du système capitaliste.

Pour autant, formuler ainsi le lien entre asymétrie et rapports sociaux peut apparaître comme encore contradictoire ce qui trouble la représentation juste de la nature des rapports sociaux. Un effort de clarification doit être fait pour bien saisir la logique d'ensemble du système capitaliste mondialisé. L'asymétrie, c'est-à-dire l'absence d'équilibre et d'harmonie au sein d'un système global, conforte cette représentation des réalités des rapports sociaux. Réalités contradictoires qui peuvent prendre une forme antagonique (conflit, opposition) ou non (concurrence, coopération...), selon les situations et nécessités

qu'imposent les contextes sociopolitique et économique, selon les enjeux et les acteurs également.

Alors qu'existent des discontinuités spatiales, telles les frontières, au niveau économique et du mode de production capitaliste, on observe, au contraire, une continuité dans la reproduction des types de rapports sociaux (production, travail, consommation...). Cette continuité prend notamment la forme d'un processus qui tend à l'homogénéisation des modes de production et de consommation. La mondialisation est souvent associée à cette diffusion dont l'ouverture des frontières est la figure rhétorique par excellence et dont l'expansion du système capitaliste est la traduction concrète. Ces deux phénomènes concomitants contribuent à engendrer une impression de contradiction entre d'un côté l'existence de discontinuités sociales spatialisées – des frontières - et de l'autre une continuité dans les types de rapports sociaux reproduits.

Un des ultimes points auquel il faut finir de répondre est de comprendre comment ces asymétries et discontinuités spatiales servent à la reproduction de ces rapports sociaux. Ce point met en évidence l'une des contradictions apparentes du système capitaliste mondialisé. Apparente, car *fausse contradiction*, puisqu'elle contribue en fait, à masquer la réalité cohérente d'un système qui tend à montrer les discontinuités spatiales que constituent par exemple les frontières, tout en masquant le processus de production, les rapports sociaux d'exploitation et de pouvoir. Les différents exemples sur lesquels s'est appuyée la démonstration en attestent, que ce soit aux niveaux sociopolitiques ou socioéconomiques. Politiquement, la cohérence est réelle comme cela a été par exemple montré à partir de l'analyse des politiques de filtrage et de contrôle qui traduisent en acte les asymétries de pouvoir, faisant des frontières un instrument de ces politiques. Économiquement, les rapports entre division du travail, migrations et frontières ont aussi illustré et démontré la cohérence d'ensemble, la nécessité cohérente du système, que ce soit à partir des exemples de l'agriculture du Sud-Est espagnol ou du système productif à la frontière Mexique et États-Unis (maquiladoras, agriculture). À chaque fois, par les pratiques des différents acteurs, par leur vécu, par leur possibilité et situation (dominant / dominé) c'est la nature des rapports sociaux qui a été plus précisément analysée.

En outre, un autre élément de cette *fausse contradiction* repose sur la nécessité de produire et reproduire de la rareté (non pas en termes absolus) à partir de l'inégalité et de la différence, c'est-à-dire de l'asymétrie dans la répartition des ressources et biens, de la main-d'œuvre (en quantité et en qualité)... Ces deux caractéristiques constitutives de cette *fausse contradiction* sont d'autant plus importantes aujourd'hui que l'expansion spatiale du système capitaliste se heurte à des limites et que la concurrence s'affirme comme contradiction non antagonique incontournable. Comme le rappelle Henri Lefebvre en

s'appuyant sur les propos de K. Marx, il ne faut pas oublier l'une des caractéristiques essentielles du capitalisme concurrentiel.

Dans la société capitaliste, expose Marx, le pouvoir (politique, étatique) sait à la fois *joindre* et *disjoindre* sous son contrôle les éléments de cette société. Ces éléments, à savoir la terre (la propriété du sol) – le travail – le capital – sont étroitement unis et cependant représentés comme séparés, et simultanément maintenus comme sources de « revenus » distincts.²⁶¹

Séparés dans le processus de production et d'exploitation, mais circulant dans l'espace. Or, la séparation dont il est question doit aussi être prise en compte dans sa dimension spatiale. En réalité, il s'agit plutôt de disjoindre l'espace des rapports sociaux pour en masquer la réalité, c'est-à-dire la cohérence d'ensemble au-delà des limites produites sur l'espace.

Au niveau économique, les asymétries frontalières – et les frontières en tant que discontinuités spatiales – ont un rôle de plus en plus important pour et dans le système capitaliste concurrentiel. Elles matérialisent les contradictions du système tout en permettant – parce qu'agissant comme discontinuité – de dépasser les limites du système. Comment ? En créant de la différence et de l'inégalité – de l'asymétrie donc -, ce qui contribue à masquer l'homogénéité du système lui-même, sa cohérence, ce qui en assure la croissance et l'expansion.

Dans la production de l'espace, Henri Lefebvre lorsqu'il aborde les contradictions de l'espace, pointe lui aussi ce qu'il appelle « la séparation et la disjonction dans la cohésion » qui peut apparaître au premier abord contradictoire, mais faussement contradictoire, comme rappelé précédemment. Et, il poursuit sa démonstration en prenant justement en compte le rôle, la fonction des frontières comme « ligne de fracture dans l'homogénéité ».

Des frontières intérieures et invisibles commencent à départager l'espace, pourtant dominé par une stratégie globale et par un pouvoir unique. Les frontières ne séparent pas seulement les niveaux : le local, le régional, le national, le mondial. Elles distinguent les zones où les gens doivent se réduire « à leur plus simple expression », à leur plus « petit dénominateur commun », pour survivre – et les zones où peuvent s'étaler confortablement les gens, où ils ont du temps et de l'espace, ces luxes essentiels. Frontières ? Ce mot trop faible cache l'essentiel. Les lignes de fracture dans l'homogénéité, dirons-nous, qui dessinent les véritables configurations, très accidentées bien qu'invisibles aux regards, de l'espace social « réel » (H. Lefebvre, 1974, p.365)

²⁶¹ Lefebvre Henri : « La re-production des rapports de production » dans *L'homme et la société*, n°23, janvier février mars 1972, p. 4.

De la même manière, Henri Lefebvre relève à juste titre ce qui est au cœur de tout cela, c'est-à-dire le fait que l'espace émiétté, cloisonné, découpé, servant la ségrégation, demeure sous l'emprise de la domination, des pouvoirs politiques, économiques, où s'expriment les stratégies des acteurs (État, institutions, firmes multinationales, groupes sociaux...), leurs volontés et actions pour maintenir les rapports de domination. Là encore, « le dispersé, le fractionné, conserve une unité dans l'homogène : l'espace du pouvoir » (H. Lefebvre, 1974, p. 422).

Ainsi, par l'étude des frontières et des relations frontalières, il a été possible de procéder à une analyse des rapports sociaux à partir de leurs dimensions spatiales et temporelles, de montrer par les pratiques sociales que les asymétries frontalières constituaient un des moyens permettant la production et la reproduction des rapports sociaux, aux fondements d'une géopolitique du capitalisme.

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie recense les ouvrages cités au cours de la thèse ainsi que ceux qui ont contribué à la réflexion d'ensemble. La classification proposée regroupe sous plusieurs thématiques les références bibliographiques.

REFERENCES THEORIQUES ET METHODOLOGIQUES GENERALES EN SCIENCES SOCIALES

- Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1980, n°35 : « L'identité », novembre, Les Éditions de Minuit, Paris.
- AURIAC François, BRUNET Roger (coord.), (1986) : *Espaces, jeux et enjeux*, Fondation Diderot / Fayard, Paris, 343 p.
- BEAUD Stéphane, WEBER Florence (1997) : *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 288 p.
- BRUNET Roger, FERRAS Robert, THÉRY Hervé (1993) : *Les Mots de la géographie. Dictionnaire critique*, Paris, Reclus / La Documentation française, coll. Dynamique du territoire, 518 p.
- BENSUSSAN Gérard, LABICA Georges (2001) : *Dictionnaire critique du marxisme*, Paris, PUF, 1264 p.
- CASTEL Robert (2003) : *L'Insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?*, Paris, Seuil, 93 p.
- CLAVAL Paul (1984) : *Géographie humaine et économique contemporaine*, Paris, PUF, 442 p.
- DUFOUR Frédéric Guillaume (2004) : « Aperçu des contributions des néo gramsciens et des théories critiques au tournant réflexif des théories de la sécurité », dans *Cultures et Conflits*, n° 54, été, p. 53-79.
- FOUCAULT Michel (2004) : *Naissance de la biopolitique : cours au Collège de France, 1978-1979*, Paris, Seuil/Gallimard, 355 p.
- FOUCAULT Michel (2004) : *Sécurité, territoire, population: Cours au Collège de France (1977-1978)*, Paris, Seuil/Gallimard, 432 p.
- GODELIER Maurice (1984) : *L'idéal et le matériel*, Paris, Fayard, 349 p.

- GRATALOUP Christian, LEVY Jacques (1984) : « Des géographes pour une autre géographie », dans PINCHEMEL P. et al. : *Deux siècles de géographie française : choix de textes*, Paris, CTHS, p. 318-319.
- HARD Michael, NEGRI Antonio (2000) : *Empire*, Paris Exils éditeurs, 559 p.
- HARVEY David (2004) : « Réinventer la géographie » dans *Actuel Marx*, 2004/1, n°35, p. 15-39.
- HARVEY David (1990) : « Between space and Time : reflections on the Geographical Imagination » dans *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 80, n°3, septembre, p. 418-434.
- JUAN Salvador (1999) : *Méthodes de recherches en sciences sociohumaines. Exploration critique des techniques*, Paris, P.U.F., 296 p.
- LAVALLARD Marie-Hélène (1982) : *La philosophie marxiste*, Paris, éditions sociales, 183 p.
- LEFEBVRE Henri (1974) : *La Production de l'espace*, Paris, Anthropos (4^e édition, 2000), 487 p.
- LEFEBVRE Henri (1973) : *Espace et politique*, Paris, Anthropos (2^e édition, 2000), 174 p.
- LEFEBVRE Henri (1972) : « La re-production des rapports de production (II) », dans *L'homme et la société*, n°23, janvier-février-mars, Paris, Anthropos, p. 3-21.
- LEFEBVRE Henri (1971) : « La re-production des rapports de production (I) », dans *L'homme et la société*, n°22, octobre-novembre-décembre, Paris, Anthropos, p. 3-23.
- LEFEBVRE Henri (1969) : « Les paradoxes d'Althusser » dans *L'homme et la société*, n°13, juillet-août-septembre, Paris, Anthropos, p. 3-37.
- LEVY Jacques (1994) : *L'espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 442 p.
- LEVY Jacques, LUSSAULT Michel (2003) : *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1033 p.
- MARX Karl, ENGELS Friedrich (1895) : *Études philosophiques*, Paris, Éditions sociales (édition de 1974, introduction de Guy Besse), 284 p.
- MARX Karl (1875) : *L'expropriation originelle. Chapitres 24 et 25 du Capital*, Paris, Les nuits rouges (2001, Georges Labica), 118 p.
- MARX Karl (1867) : *Le capital*, Paris, Éditions sociales (édition 1974, traduction de Joseph Roy), 8 volumes.
- PARK Robert E., BURGESS Ernest W. (1921) : *Introduction to the Science of Sociology*, Chicago, The University of Chicago Press, 1040 p.
- PLANHOL Xavier de (1997) : *Minorités en Islam: géographie politique et sociale*, Paris, Flammarion, 524 p.
- PRÉVÉLAKIS Georges (1997) : « La notion de territoire dans la pensée de Jean Gottmann », dans *Géographies et Cultures*, n°20 : « Le Territoire », sous la direction de J. BONNEMAISON, L. CAMBREZY et L. BOURGEOIS-QUINTY, hiver 1996, L'Harmattan, Paris, p. 81-92.
- RAFFESTIN Claude (1978) : « Les construits en géographie humaine : notions et concepts », dans *Géopoint 78, Concepts et construits dans la géographie contemporaine*, Groupe Dupont / Université de Lausanne, Genève Lyon II, p. 55-73.
- RAFFESTIN Claude, BRESSO M. (1979) : *Travail, espace, pouvoir*, Lausanne, L'Age de l'homme, 166 p.
- RAFFESTIN Claude, TURCO A. (1995) : « Épistémologie de la géographie humaine », dans BAILLY A. S. (coordonné par), *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, Masson, p. 23-31.
- RAZAC Olivier (2000) : *Histoire politique du barbelé. La prairie, la tranchée, le camp*, Paris, éd. La fabrique, 111 p.
- SANGUIN André-Louis (1993) : *Vidal de la Blache (1845-1918), un génie de la géographie*, Paris, Belin, 384 p.
- SCHNAPPER Dominique (1999) : *La compréhension sociologique. Démarche de l'analyse typologique*, Paris, PUF, 125 p.

- WEBER Max (1995) : *Économie et société. Tome 1. Les catégories de la sociologie*, Paris Pocket (1^{re} édition traduite 1971), 411 p.
- WEBER Max (1995) : *Économie et société. Tome 2. L'organisation et les puissances de la société dans leur rapport avec l'économie*, Paris Pocket (1^{re} édition traduite 1971), 425 p.
- WEBER Max (1969) : *Le savant et le politique*, Paris, Plon, 232 p.

REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE SUR LA GEOGRAPHIE SOCIALE

- BERTRAND Michel-Jean, FRÉMONT Armand, GALLAIS Jean, METTON Alain (dir.), (1978) : *L'Espace vécu*, Actes du colloque de Rouen des 13 et 14 octobre 1976, CNRS RCP n°354, Universités de Caen, Orléans, Paris I, Rouen, Vincennes, 275 p.
- DI MÉO Guy, BULÉON Pascal (dir.), (2005) : *L'espace social. Lecture géographique des sociétés*, Paris, Armand Colin, 304 p.
- BULOT Thierry, VESCHAMBRE Vincent (2005) : *Mots, traces et marques. Dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine*, Paris, l'Harmattan, 246 p.
- CHAPUIS Robert (1976) : « Géographie sociale et géographie sociologique » dans numéro spécial de *Recherches géographiques à Strasbourg*, p. 247-355.
- CHATELAIN Abel (1946) : « Cette nouvelle venue, la géographie sociale » dans *Annales, Économies, Sociétés et Civilisations*, p. 266-270.
- CHATELAIN Abel (1947) : « Les fondements d'une géographie sociale de la bourgeoisie française » dans *Annales, Économies, Sociétés et Civilisations*, p. 455-462.
- CHATELAIN Abel (1953) : « Horizons de la géographie sociologique » dans *Annales, Économies, Sociétés et Civilisations*, p. 225-228.
- CLAVAL Paul (1973) : *Principes de géographie sociale*, Paris, Ed. M. Th. Génin, Librairies techniques, 351 p.
- DI MÉO Guy (1991) : *L'Homme, la Société, l'Espace*, Paris, Anthropos, 319 p.
- DI MÉO Guy (1998) : *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan, 317 p.
- FRÉMONT Armand (1999) : *La Région, espace vécu*, Paris, Flammarion, coll. Champs (1^{re} édition 1976), 288 p.
- FRÉMONT Armand, CHEVALIER Jacques, HÉRIN Robert, RENARD Jean (1984) : *Géographie sociale*, Masson, Paris, 381 p.
- HÉRIN Robert (1999) : « Pour une géographie sociale critique et responsable », dans CHIVALLON Christine, RAGOUET Pascal et SAMERS Michael (dir.) : *Discours scientifiques et contextes culturels*, Talence, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, p. 129-139.
- HÉRIN Robert (1986) : « Une géographie des rapports sociaux », dans *L'espace géographique* n° 2 avril/juin, p. 108-110.
- HÉRIN Robert (1984) : « Le renouveau de la géographie sociale française », dans Collectif français de géographie sociale et urbaine (dir.), *De la géographie urbaine à la géographie sociale : sens et non-sens de l'espace*, Paris, Collectif français de géographie sociale et urbaine, p. 19-30.
- HÉRIN Robert (1984) : « Quelques convictions pour la géographie sociale », dans *Plaidoyer pour la géographie sociale*, Revue de Géographie de Lyon, volume 59, n° 3, p. 148-155.
- HÉRIN Robert, MULLER Colette (1998) : *Espaces et Sociétés à la fin du XX^e siècle. Quelles géographies sociales ?*, Colloque de Géographie sociale de Caen des 10-11 octobre 1996, Caen, Les Documents de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines de Caen, n°7, 302 p.
- PAILHÉ Joël (2003) : « Références marxistes, empreintes marxiennes, géographie française », dans *Géocarrefour*, Vol. 78, n° 1, p. 55-60.

- PANELLI Ruth (2004) : *Social geographies : From difference to action*, London, Sage Publications Ltd, 312 p.
- ROUAULT Rémi (1998) : « Attention : une échelle peut en cacher une autre », dans *Les documents de la MRSH*, Caen, n° 7, p. 33-48.
- RECLUS Élisée (1905-1908) : *L'homme et la terre*, Paris, Librairie Universelle, 6 vol.
- ROCHEFORT Renée (1961) : *Le travail en Sicile, étude de géographie sociale*, Paris, PUF, 363 p.
- ROCHEFORT Renée (1963) : « Géographie sociale et sciences humaines », dans *Bulletin de l'Association des géographes français*, n°314-315, p.18-32.
- ROCHEFORT Renée (1982) : « Réflexions liminaires sur la géographie sociale », Colloque de géographie sociale, Lyon, éd. D. NOIN, 1983, p. 11-15.
- ROCHEFORT Renée (1984) : « Les classes sociales, l'État et les cultures en géographie sociale », dans *Revue de géographie de Lyon* n°3, vol. 59, 1984, p. 157-172.
- SÉCHET Raymonde, VESCHAMBRE Vincent (2006) : *Penser et faire la géographie sociale. Contribution à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 397 p.
- VESCHAMBRE Vincent (2006) : « Penser l'espace comme dimension de la société. Pour une géographie sociale de plain-pied avec les sciences sociales », dans SECHET Raymonde, VESCHAMBRE Vincent : *Penser et faire la géographie sociale. Contribution à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 397 p., p. 211 à 227.

GEOGRAPHIE POLITIQUE, GEOPOLITIQUE ET RELATIONS INTERNATIONALES

- ANCEL Jacques (1936) : *Géopolitique*, Paris, Delagrave, 120 p.
- BENJAMIN Roger (2005) : *Guerre de religions ou conflits de civilisations ?*, Paris, l'Harmattan, 89 p.
- BONIFACE Pascal (1997) : *Les relations internationales depuis 1945*, Paris, Nathan, 160 p.
- BONIFACE Pascal (dir.), (1995) : *Lexique de relations internationales*, Paris, Ellipses, 244 p.
- BOTIVEAU Bernard, CESARI Jocelyne (1997) : *Géopolitique des islams*, Paris, Économica, 110 p.
- BOWMAN Isaiah (1928) : *The new World : Problems in Political Geography*, Chicago, World Book, 808p.
- CHAUPRADE Aymeric (1999) : *Introduction à l'analyse géopolitique*. Paris, Ellipses, 320 p.
- CHAUPRADE Aymeric, THUAL François (1999) : *Dictionnaire de géopolitique. États, concepts, auteurs*, Paris, Ellipses, 2^e éd., 633 p.
- CLAVAL Paul (1978) : *Espace et pouvoir*, Paris, PUF, 257 p.
- CLAVAL Paul (1994) : *Géopolitique et géostratégie: la pensée politique, l'espace et le territoire au XX^e siècle*, Paris, Nathan, 189 p.
- CLÉMENT-NOGUIER Sophia (2003) : « Sécurité du fort contre asymétrie du faible » dans *Revue internationale et stratégique*, n° 51, automne, p. 89-96.
- COURMONT Barthélémy (2003) : « L'émergence de nouveaux acteurs asymétriques » dans *La revue internationale et stratégique*, n° 51, automne, p. 81-87.
- DEMANGEON Albert (1932) : « Géographie politique », dans *Annales de géographie*, vol. 61, p. 22-31.
- DODDS Klaus, JAMES D. Sidaway (2004) : « Halford Mackinder and the "Geographical pivot of history" » dans *The geographical journal*, numéro spécial, vol. 170, n° 4 décembre, p. 292-383.
- FAVENEZ Jean-Pierre (2007) : *Géopolitique de l'énergie. Besoins, ressources, échanges mondiaux*, Paris, éd. Technip, 284 p.
- FURFARI Samuele (2008) : *Le monde de l'énergie, enjeux géopolitiques*, Tomes 1 et 2, Paris, éd. Technip, 410 et 430 p.
- GALLOIS Pierre-Marie (1990) : *Géopolitique les voies de la puissance*, Paris, Plon, 474 p.

- GEORGES Pierre (1984) : « À propos de la géographie active. Réflexions sur la responsabilité des géographes » dans *Hérodote*, n° 33-34 avril-septembre, p. 213-221.
- HAUSHOFER Karl (1986) : *De la géopolitique*, Paris, Fayard, 269 p.
- HUNTINGTON Samuel P. (1997) : *Le choc des civilisations*, Paris, Odile Jacob (seconde édition, 2000), 547 p.
- KORINMAN Michel, CARRACIOLO Luccio (1994) : *Les fractures de l'Occident. Éléments de géopolitique*, Paris, La Découverte, 240 p.
- KORINMAN Michel (1990) : *Quand l'Allemagne pensait le monde : grandeur et décadence d'une géopolitique*, Paris, Fayard, 412 p.
- KLEIN Jean (1986) : *Préface à Karl Haushofer. De la géopolitique*, Paris, Fayard, 269 p.
- KLINGER Thibaut (2008) : *Géopolitique de l'énergie*, Paris, Studyrama, 126 p.
- LACOSTE Yves (2007) : *Atlas géopolitique*, Paris, Larousse, 191 p.
- LACOSTE Yves (2003) : *De la géopolitique aux paysages. Dictionnaire de la géographie*, Paris, Armand Colin, 413 p.
- LACOSTE Yves (1997) : *Dictionnaire géopolitique des États*, Paris, Flammarion, 677 p.
- LACOSTE Yves (1988) : *Questions de géopolitique : l'Islam, la mer, l'Afrique*, Paris, Librairie générale française, 251 p.
- LACOSTE Yves (1985) : *La géographie ça sert d'abord à faire la guerre*, Paris La Découverte, (1^{re} édition 1976), 215 p.
- LE BILLON Philippe (2001) : « The political Ecology of war : Natural resources and Armed conflicts », dans *Political Geography*, n°20, juin, p. 561-584.
- LOROT Pascal (1995) : *Histoire de la géopolitique*, Paris, Économica, 111 p.
- MACKINDER Halford J. (1904) : « Le pivot géographique de l'histoire », dans *Stratégie*, 55, n°3 Paris, Fondation pour les études de défense nationale, 1992, p. 11-29.
- METZ Steven, JOHNSON II Douglas V. (2001) : *Asymmetry and US Military Strategy : Definition, Background and Strategic Concepts*, Carlisle Barracks (Penn.), US Army War College (USAWC), Strategic Studies Institute (SSI), janvier, 30 p.
- MOREAU-DEFARGES Philippe (2005) : *Introduction à la géopolitique*, Paris, Le Seuil, (1^{re} édition 1994), 205 p.
- RAFFESTIN Claude (1980) : *Pour une géographie du pouvoir*. Paris, Librairies techniques, 249 p.
- RAFFESTIN Claude, et al. (1995) : *Géopolitique et histoire*, Lausanne, Payot, 329 p.
- RATZEL Friedrich (1988) : *Géographie politique*, Paris, éd. Régionale européenne / Économica (Première édition 1897), 385 p.
- ROSIERE Stéphane (2008) : *Dictionnaire de l'espace politique. Géographie politique et géopolitique*, Paris, Armand colin, 320 p.
- ROSIERE Stéphane (2007) : *Géographie politique et géopolitique. Une grammaire de l'espace politique*, Paris, ellipses (2^e édition), 426 p.
- SANGUIN André-Louis (1977) : *La géographie politique*, Paris, PUF, 183 p.
- SOPPELSA Jacques et al. (1988) : *Lexique de géopolitique*, Paris, Dalloz, 277 p.
- VALLAUX Camille (1911) : *Géographie sociale. Le sol et l'État*, Paris, Doin, 420 p.

BIBLIOGRAPHIE SUR LES FRONTIERES

- ANCEL Jacques (1938) : *Géographie des frontières*, Paris, Gallimard, Coll « Géographie humaine », 209 p.
- ANDERSON Malcolm (1997) : « Les frontières : un débat contemporain », dans *Cultures et Conflits* n° 26-27, p. 15-34.

- BOUQUET Christian, VELASCO-GRACIET Hélène (2007) : *Regards géopolitiques sur les frontières – Tome 2*, Paris, L'harmattan, 231 p.
- COLLECTIF (1991) : *Frontières et limites*, Paris, éd. Centre Georges Pompidou, collection « Espace international. Philosophie », 202 p.
- CUISINIER-RAYNAL Arnaud : « La frontière au Pérou entre front et synapse », dans *L'espace géographique*, n° 3, 2001, p. 213-229.
- DESCAMPS Christian *et al.* (1991) : *Frontières et limites*, Paris, Éditions du Centre Georges Pompidou, 202 p.
- FOUCHER Michel : « Le retour des frontières » dans *Géopolitique*, Revue de l'Institut International de Géopolitique, n°104, janvier 2009, p. 3-8.
- FOUCHER Michel (2007) : *L'obsession des frontières*, Paris, Perrin, 249 p.
- FOUCHER Michel (1991) : *Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique*, Paris, Fayard, 691 p.
- FOUQUES Bernard (2003) : *À propos de frontières. Variations socio-critique sur les notions de limites et de paysage*, Bern, Peter Long Éditions, LEIA vol. 2, 308 p.
- GASPERINI Étienne (Coord.), (1996) : « Territoires frontaliers : discontinuité et cohésion », dans *Sciences de la société* n°37, février, Toulouse, Presse Universitaire du Mirail.
- GAY Jean-Christophe (1995) : *Les discontinuités spatiales*, Paris, Economica, 112 p.
- Groupe frontière (2004) : « La frontière, un objet spatial en mutation », dans *EspaceTemps.net*, Textuel, <http://espacestems.revue.org/document842.html>.
- NEVEU Catherine (sous la direction de), (1995) : *Nations, frontières et immigration en Europe*, Paris, L'harmattan, 249 p.
- GUICHONNET Paul, RAFFESTIN Claude (1974) : *Géographie des frontières*, Paris, PUF, Coll. « Le Géographe », 224 p.
- GUILLOT Fabien (2007) : « Les conflits frontaliers dans les relations entre Israël, le Liban et les Territoires palestiniens : une approche des notions de « sécurité » et de « zone d'influence » » dans DESSBERG Frédéric, THEBAULT Frédéric (sous la direction de) : *Sécurité européenne. Frontières, glacis et zones d'influence. De l'Europe des Alliances à l'Europe des blocs (fin XIX^e siècle-milieu XX^e siècle)*, Rennes, P.U.R., p. 211-229.
- PICOUET Patrick, RENARD Jean-Pierre (2007) : *Les frontières mondiales, origines et dynamiques*, Nantes, éd. du Temps, 159 p.
- PRADEAU Christian (1994) : *Jeux et enjeux des frontières*, Talence, Presses Universitaires de Bordeaux, 362 p.
- RAFFESTIN Claude (1974) : « Éléments pour une problématique des régions frontalières », dans *Géographie et culture*, n° 1, p. 12-18.
- RAFFESTIN Claude (1990) : « La frontière comme représentation : discontinuité idéologique » dans *Limites et régions : étude des phénomènes transrégionaux*, *Cahiers géographiques*, n° 3, Département de géographie de l'université de Genève, p. 17-26.
- RAFFESTIN Claude (1992) : « Autour de la fonction sociale de la frontière », dans *Espaces et sociétés*, n°70-71, Paris, L'Harmattan, p. 157-164.
- RENARD Jean-Pierre (sous la direction de), (1997) : *Le géographe et les frontières*, Paris, l'Harmattan, 299 p.
- RENARD Jean-Pierre, PICOUET Patrick (1993) : *Le point sur frontières et territoires*, Paris, Documentation française, 44 p.
- ROMAN Yves (1993) : *La frontière. Séminaire de recherche*, Lyon, Maison de l'Orient, 85 p.
- ROUSSELLE Aline (1995) : *Frontières terrestres, frontières célestes dans l'Antiquité*, Perpignan, Presse Universitaire de Perpignan, 462 p.

- VELASCO-GRACIET Hélène, BOUQUET Christian (sous la direction de), (2005) : *Tropisme des frontières, Tome 1*, Paris, L'Harmattan, Coll. Géographie et cultures, 290 p.
- WACKERMANN Gabriel (2003) : *Les frontières dans un monde en mouvement*, Paris, Ellipses, collection carrefours (2^e édition mise à jour), 188 p.

BIBLIOGRAPHIE SUR L'ÉTAT, LA NATION, LE TERRITOIRE, L'IDENTITÉ

- AMIN Samir (1994) : *L'ethnie à l'assaut des nations*. Paris, L'Harmattan, 154 p.
- AMSELLE Jean-Loup, M'Bokolo Elikia (1999) : *Au cœur de l'ethnie. Ethnie, tribalisme et État en Afrique*. Paris, La Découverte (1^{re} édition 1985), 225 p.
- ANDERSON Benedict (1996) : *L'imaginaire national : réflexion sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 213 p.
- BADIE Bertrand (1995) : *L'État importé. L'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris, Fayard, coll. L'espace du politique, 334 p.
- BADIE Bertrand (1995) : *La fin des territoires, essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard, 276 p.
- BALIBAR Étienne, WALLERSTEIN Immanuel (1988) : *Race, nation, classe. Les identités ambiguës*, Paris, La Découverte, 308 p.
- BONNEMAISON Joël, CAMBREZY Luc (1996) : « Le lien territorial entre frontière et identités », dans *Géographie et culture*, n° 20, Paris, L'Harmattan, p. 7-18.
- BONNEMAISON Joël (sous la direction de), (1999) : *Le territoire, lien ou frontière?* (Tome 1: «Les territoires de l'identité»), Paris, L'Harmattan, 315 p.
- BONNEMAISON Joël (sous la direction de), (1999) : *Le territoire, lien ou frontière?* (Tome 2: «La nation et le territoire»), Paris, L'Harmattan, 266 p.
- DEBARBIEUX Bernard (1995) : « Le lieu, fragment et symbole du territoire », *Les échelles de l'espace social dans Espace et société*, n°82-83, Paris, L'Harmattan, 256 p.
- DI MÉO Guy (1991) : « La genèse du territoire local : complexité dialectique et espace-temps », dans *Annales de géographie*, n°559, mai-juin, Paris, p. 273-294.
- DJALIL M. R. (1990) : « Territoires et frontières dans l'idéologie islamique contemporaine », dans *Relations internationales* n° 63, p. 305-312.
- BIRNBAUM Pierre (1997) : *Sociologie des nationalismes*, Paris, P.U.F., 462 p.
- FOSSAERT Robert (1994) : « La question nationale et après ? », dans *Hérodote* n°72/73, Paris, La Découverte, p. 193-200.
- GOTTMANN Jean (1952) : *La politique des États et leur géographie*, Paris, A. Colin, 228 p.
- HOERNER Jean-Michel (1996) : *Géopolitique des territoires. De l'espace approprié à la suprématie des États-Nations*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 341 p.
- KELLER Thomas (1994) : « Les conceptions de la nation dans l'Allemagne », dans *Hérodote* n°72/73, Paris, La Découverte, p. 30-57.
- LACOSTE Yves (1994) : « Nation, nations, nationalistes », dans *Hérodote* n°72/73, Paris, La Découverte, p. 3-8.
- LACOSTE Yves (1997) : *Vive la nation : destin d'une idée géopolitique*, Paris, Fayard, 339 p.
- LE BERRE Michel (1992) : « Territoire », dans *Encyclopédie de géographie*, Paris, Économica, p. 617-638.
- LE BOT Yvon (1999) : « Le temps des guerres communautaires », dans Wieviorka Michel (dir.) : *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*, Paris, La Découverte, 323 p., p. 173-197.
- LE GLOANNEC Anne-Marie (1998) : *Entre union et nations. L'État en Europe*, Paris, Presse de Sciences-Po, 295 p.

- NOIRIEL Gérard (2007) : *À quoi sert « l'identité nationale »*, Paris, Agone, 154 p.
- RATZEL Friedrich : « Le sol, la société et l'État » dans *L'année sociologique 1898-1899, 1900*, p. 1-14.
- RUANO-BORBALAN Jean-Claude et al. (1996) : « Nations et nationalismes » dans *Sciences humaines* n°61, p. 16-31.
- RUFIN Jean-Claude (2002) : *L'empire et les nouveaux barbares*, Paris, Lattès, (1^{re} édition 1991), 267 p.
- RUPNIK Jacques (1995) : *Le déchirement des nations*, Paris, Le Seuil, 285 p.
- SAEZ Jean-Pierre (1995) : *Identités, cultures et territoires*. Paris, Desclée de Brouwer, 267 p.
- SASSEN Saskia (2006) : *Critique de l'État. Territoire, Autorité et Droits, de l'époque médiévale à nos jours*, Paris, Démopolis / Le Monde diplomatique, 477 p.
- SCHNAPPER Dominique (2005) : « De l'État-nation au monde transnational », dans *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Vol. 17, n° 2, p. 9-36.
- SCHNAPPER Dominique (1994) : *La communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de nation*, Paris, Gallimard, 228 p.
- SIMMEL Georg (2004) : « Digressions sur l'étranger », dans GRAFMEYER Yves, ISAAC Joseph, *L'École de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Flammarion, 378 p., p. 53-59.
- THUAL François (1999) : *Le désir de territoire*, Paris, Ellipses, 190 p.
- WIEVIORKA Michel (dir.) : *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*, Paris, La Découverte, 323 p.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES SUR LES MIGRATIONS

- AMIN Samir (1974) : *Modern migrations in Western Africa*, London, Oxford University Press, pp. 65-69.
- ALIGISAKIS Maximos (dir.), (2003) : *L'Europe face à l'autre : politique migratoire et intégration européenne*, Genève, Europa - Institut européen de l'université de Genève, 195 p.
- AMNESTY INTERNATIONAL : « Espagne/Maroc. Un an après Ceuta et Melilla, les droits des migrants sont toujours en danger », EUR 41/009/2006, octobre 2006.
- AYDALOT Philippe, GAUDEMAR Jean-Paul (1972) : *Les migrations*, Paris, Gauthier-Villars, 278 p.
- BAROU Jacques (2006) : *Europe, terre d'immigration. Flux migratoires et intégration*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, Coll. Transeurope, 230 p.
- BENNAFLA Karine, PERALDI Michel : « Introduction. Frontières et logiques de passage : l'ordinaire des transgressions », dans *Cultures & Conflits*, n° 72, hiver 2008, [En ligne, consulté le 5 juin 2009].
- BIGO Didier (1998) : « L'immigration à la croisée des chemins sécuritaires », dans *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 14, n°1, p. 25-45.
- BOCKEL Jean-Marie (sous la direction de), (2002) : *La lutte contre l'immigration clandestine dans l'Union européenne*, Assemblée Nationale, rapport d'information n° 3683, 50 p.
- BRIBOSIA Emmanuelle, REA Andrea (sous la direction de), (2002) : *Les nouvelles migrations. Un enjeu européen*, Paris, éditions complexes, 285 p.
- BROVIA Cristina (2008) : « Sous la férule des *Caporali*. Les saisonniers de la tomate dans les pouilles », dans MORICE Alain, MICHALON Bénédicte : « Travailleurs saisonniers dans l'agriculture européenne », Paris, *Études rurales* n° 182, juillet-décembre, Éditions de l'EHESS, p. 153-168.
- BRUN François (coord.), (2006) : « Migrants de passage », dans *Migrations sociétés*, revue du CIEMI, vol. 18, n° 107, septembre-octobre, 271 p.
- CALOZ-TSCHOPP Marie-Claire : « Refonder la politique et les droits pour défendre la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de

- leur famille », *Document de la 8^e session du comité des Travailleurs migrants, Haut Commissariat des Droits de l'Homme (HCDH)*, ONU, Genève, avril 2008, 36 p.
- CALOZ-TSCHOPP Marie-Claire (2004) : *Les étrangers aux frontières de l'Europe et le spectre des camps*, Paris, la Dispute, 251 p.
- CARNET Pauline (2008) : « Entre contrôle et tolérance. Précarisation des migrants dans l'agriculture d'Almería », dans MORICE Alain, MICHALON Bénédicte (2008) : « Travailleurs saisonniers dans l'agriculture européenne », dans *Études rurales*, n° 182, juillet-décembre, éditions de l'EHESS, p. 201-218.
- CASTLES Stephen (1998) : « Mondialisation et migration : quelques contradictions présentes », *Revue Internationale des Sciences Sociales*, n° 156, UNESCO/ Érès, juin, p. 203-210.
- CASTLES Stephen, MILLER Mark J. (2003) : *The Age of Migration*, New-York, Palgrave Macmillan, 392 p.
- CIMADE : « La situation alarmante des migrants subsahariens en transit au Maroc et les conséquences des politiques de l'Union européenne », Cimade, octobre 2004.
- CLOCHARD Olivier (2003) : « La Méditerranée : dernière frontière avant l'Europe » dans *Les cahiers d'outre-mer*, n°222, 56^e année, avril-juin, p. 159-180.
- COLLECTIF (2004) : « Genèse et enjeux des migrations internationales » dans *Alternatives Sud*, Paris, Centre Tricontinental et éditions Syllepse, vol. 11, 2004/1, 207 p.
- DOMENACH Hervé, PICOUET Michel (1995) : *Les migrations*, Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je?, 128 p.
- DUMONT Gérard-François (1995) : *Les migrations internationales. Les nouvelles logiques migratoires*, Paris, Sedes, 223 p.
- DUPONT Véronique, GUILMOTO Christophe Z. (1993) : « Mobilités spatiales et urbanisation : théories, pratiques et représentations », dans *Cahiers des sciences humaines*, vol. 29, n° 2-3, p. 279-294.
- FARET Laurent (2003) : *Les territoires de la mobilité. Migration et communautés transnationales entre le Mexique et les États-Unis*, Paris, CNRS éditions, 351 p.
- GADEM : « La chasse aux migrants aux frontières sud de l'Europe. Conséquences des politiques migratoires européennes. », juin 2007, 55 p.
- GEIGER Martin (2008) : « Les organisations intergouvernementales et la gouvernance des flux migratoires », dans *Hommes et migrations*, n°1272, mars-avril, p. 8-20.
- HELLIO Emmanuelle (2008) : « Importer des femmes pour exporter des fraises (Huelva), dans MORICE Alain, MICHALON Bénédicte : « Travailleurs saisonniers dans l'agriculture européenne », Paris, *Études rurales* n° 182, juillet-décembre, Éditions de l'EHESS, p. 185-199.
- LEWIS A. W. (1954) : « Economic development with unlimited supplies of Labor », *The Manchester School of Economic and Social Studies*, n° 22, p. 139-191.
- MASSEY D.S., ARANGO J., HUGO G., KOUACOUCI A. PELLEGRINO A. TAYLOR J.E. (1993) : « Theories of international migrations : a review and appraisal », dans *Population and Development Review*, 19, n°3, septembre, p. 431-466.
- MORICE Alain, MICHALON Bénédicte (2008) : « Travailleurs saisonniers dans l'agriculture européenne », dans *Études rurales*, n° 182, juillet-décembre, éditions de l'EHESS, 225 p.
- MORICE Alain (2002) : « L'utilitarisme migratoire en question », dans *A l'encontre, Revue politique virtuelle*, n°5 [<http://www.alencontre.org/archives/05/05-03.html>].
- NOIRIEL Gérard (2002) : *Atlas de l'immigration en France*, Paris, Éditions Autrement, 63 p.
- PELLERIN Hélène : « Intégration économique et sécurité : nouveaux facteurs déterminants de la gestion de la migration internationale », dans *Choix*, IRPP, Vol. 10, n° 3, avril 2004, p. 4-30.

- PELLERIN Hélène : « Vers un nouvel ordre migratoire mondial » dans *Revue canadienne de science politique*, Vol. 36, n° 2, juin 2003, p. 363-380.
- PÉREZ GOZÁLVEZ Vicente (1996) : « L'immigration étrangère en Espagne (1985-1994) », dans *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 12, n° 1, p. 11-38.
- PIOLLE Xavier (1990) : « Mobilité, identités, territoires » dans *Revue de géographie de Lyon*, vol. 65, n° 3, p. 149-154.
- RAIJMAN Rebeca, KEMP Adriana (2008) : « Les migrations du travail en Israël. Du travailleur palestinien à l'immigré d'outre-mer », dans *Hommes et migrations*, n°1272, mars-avril, p. 86-97.
- RÉA Andrea, TRIPIER Maryse (2003) : *Sociologie de l'immigration*, Paris, La Découverte, p. 128.
- RITAINE Évelyne (2005) : *L'Europe du sud face à l'immigration. Politique de l'étranger*, Paris, PUF, 266 p.
- ROSSI Beniamino (2004) : « Mondialisation et migrations », dans *Migrations société*, revue du CIEMI, vol. 16, n°91, janvier-février, p. 33-55.
- SAYAD Abdelmalek (1999) : *La double absence, des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, (Préface Pierre Bourdieu), 135 p.
- SAYAD Abdelmalek (1991) : *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Paris, De Boeck Université, 331 p.
- SAYAD Abdelmalek (1983) : « Le phénomène migratoire, une relation de domination ou les conditions de possibilité d'une science de l'émigration », *Maghrébins en France, émigrés ou immigrés ?*, dans *Annuaire de l'Afrique du nord*, Paris, CRESM-CNRS, p. 365-406.
- SAYAD Abdelmalek (1999) : « Les trois âges de l'émigration algérienne en France », dans *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, n° 15, juin, p. 59-80.
- SCHNAPPER Dominique (1991) : *La France de l'intégration*, Paris, Gallimard, 371 p.
- SIMON Gildas (2008) : *La planète migratoire dans la mondialisation*, Paris, Armand Colin, 255 p.
- SOPEMI (annuel) : *Tendances des migrations internationales*, Rapport annuel, Paris, éditions de l'OCDE, 398 p.
- STARK Oded, BLOOM David E. (1985) : « The New Economics of Labor Migration », dans *The American Economic Review*, vol. 75, n° 2, mai, p. 173-178.
- TAPIA Stéphane (2002) : *Les nouvelles configurations de la migration irrégulière en Europe*, Strasbourg, Éditions du conseil de l'Europe, 85 p.
- TARRIUS Alain (2005) : « Au-delà des États-nations : des sociétés de migrants », dans *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Vol. 17, n°2, p. 37-61.
- TERRAY Emmanuel (1999) : « Le travail des étrangers en situation irrégulière ou la délocalisation sur place », dans Balibar Étienne et al. : *Sans papiers : l'archaïsme fatal*, Paris, La Découverte, p. 9-34.
- TORONJO REDONDO Dolores (2008) : « Les « contrats en origine » dans la production intensive des fraises à Huelva », dans MORICE Alain, MICHALON Bénédicte : « Travailleurs saisonniers dans l'agriculture européenne », dans *Études rurales*, n° 182, juillet-décembre, éditions de l'EHESS, p. 169-184.
- TSOUKALA Anastasia (1997) : « Contrôle de l'immigration : mythes et réalités », dans *Cultures et Conflits* n° 26-27, p. 9-14.
- VALLUY Jérôme et al. (2005) : « L'Europe des camps : la mise à l'écart des étrangers », dans *Cultures et conflits*, n°57, Paris, l'Harmattan, 289 p.
- WEBER Serge (2007) : *Nouvelle Europe, nouvelles migrations. Frontières, intégration, mondialisation*, Paris, éditions du félin, 118 p.
- WIHTOL DE WENDEN Catherine (2008) : « Mondialisation et migrations internationales - Introduction », dans *Hommes et migrations*, n°1272, mars-avril, p. 6-7.

- WIHTOL DE WENDEN Catherine (2004) : « L'Union européenne face aux migrations », dans *Migrations société*, revue du CIEMI, vol. 16, n°91, janvier-février, p. 57-91.
- WIHTOL DE WENDEN Catherine (2001) : « Un essai de typologie des nouvelles mobilités », dans *Hommes et migrations*, n°1233, septembre-octobre, p. 5-12.
- WIHTOL DE WENDEN Catherine (1999) : *Faut-il ouvrir les frontières ?*, Paris, Presses de Sciences Po, 115 p.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES SUR LA MONDIALISATION ET L'ECONOMIE

- AYDALOT Philippe (1976) : *Dynamique spatiale et développement inégal*, Paris, Éditions Economica, 336 p.
- BEAUD Michel, DOLLFUS Olivier et al. (1999) : *La mondialisation : les mots et les choses*, Paris, Karthala, 356 p.
- BECKOUCHE Pierre (2008) : *Les régions Nord-Sud. Euromed face à l'intégration des Amériques et de l'Asie orientale*, Paris, Belin, 219 p.
- CARROUÉ Laurent (2002) : *Géographie de la mondialisation*, Paris, A. Colin, 254 p.
- CHESNAIS François (1997) : *La mondialisation du capital*, Paris, Syros, (1^{re} édition 1993), 332 p.
- COHEN Denis (1997) : *Richesse du monde, pauvreté des nations*, Paris, Flammarion, 176 p.
- COX Robert W. (1987) : *Production, Power and World Order*, New-York, Columbia University Press, 500 p.
- COX Robert W. (1981) : « Social Forces, States and World Order : Beyond International Relations Theory », dans *Millennium*, 10, 2, p. 126-155.
- COLLECTIF (1997) : *La mondialisation, au-delà des mythes*. Paris, La Découverte, Les dossiers de l'état du monde, 174 p.
- DOLLFUS Olivier (2001) : *La mondialisation*, Paris, Presses de Sciences-Po, (1^{re} édition 1997), 167 p.
- FOSSAERT Robert (1991) : *Le monde au 21^e siècle : une théorie des systèmes mondiaux*, Paris, Fayard, 524 p.
- GENEAU DE LAMARLIERE Isabelle, STASZAK Jean-François (2000) : *Principes de géographie économique*, Paris, Bréal, 448 p.
- GILL Stephen (1990) : *American Hegemony and the Trilateral Commission*, Cambridge, Cambridge University Press, 318 p.
- HARVEY David (2008) : *Géographie de la domination*, Paris, Les prairies ordinaires, 121 p.
- HARVEY David (2006) : *Spaces of Global Capitalism. Towards a theory of uneven geographical development*, Londres, Verso, 154 p.
- HARVEY David (2004) : « L'urbanisation du capital » dans *Actuel Marx*, 2004/1, n°35, p. 41-70.
- HARVEY David (2004) : « Le « Nouvel Impérialisme » : accumulation par expropriation » dans *Actuel Marx*, 2004/1, n°35, p. 71-90.
- KRUGMAN Paul (2000) : *La mondialisation n'est pas coupable : vertus et limites du libre-échange*, Paris, La Découverte, 218 p.
- LACOSTE Yves (2003) : « Mondialisation et géopolitique », dans *Hérodote*, n°108/1, Paris, La Découverte, p. 3-6.
- LAFAY Gérard et al. (1999) : *Nations et mondialisation*, Paris, Économica, 410 p.
- LIPIETZ Alain (1977) : *Le capital et son espace*, Paris, La Découverte / Maspero, 178 p.
- LORENZI Jean-Hervé (dir.), (2008) : *La guerre des capitalismes aura lieu*, Paris, Perrin, 219 p.
- MOREAU-DEFARGES Philippe (2001) : *La mondialisation*, Paris, PUF, 127 p.
- MOULIER BOUTANG Yann (2007) : *Le capitalisme cognitif. La nouvelle Grande Transformation*, Paris, Éditions Amsterdam, 316 p.

- NICOLAS Françoise : « À l'heure de la mondialisation. Mondialisation et intégration régionale, des dynamiques complémentaires », dans *Cahiers français* n° 317, novembre-décembre 2003, p. 59-63.
- OCDE : *Revue STI*, n°13, hiver 1993 (Numéro spécial sur la mondialisation sous la direction de G. Vickery).
- OHMAE Kenichi (1990) : *The Borderless World. Power and strategy in the interlinked Economy*, Londres, collins, 223 p.
- POLANYI Karl (1983) : *La grande transformation, aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard (1^{re} édition 1944), 419 p.
- RAMONET Ignacio (1997) : *Géopolitique du Chaos*, Paris, Galilée, 160 p.
- REICH Robert B. (1993) : *L'économie mondialisée*, Paris, Dunod, 336 p.
- SASSEN Saskia (1996) : *La ville globale, Londres, New York, Tokyo*, Princeton, Princeton University Press (1^{re} édition 1992), 530 p.
- VELTZ Pierre (1996) : *Mondialisation, villes et territoires, l'économie d'archipel*, Paris, P.U.F., 262 p.
- WALLERSTEIN Immanuel (2002) : *Le capitalisme historique*, Paris, La Découverte, 123 p.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES SUR DES QUESTIONS REGIONALES

● Europe et méditerranée

- AMMON Günther (1996) : *L'Europe des régions*, Paris, Économica, 112 p.
- ANCEL Jacques (1992) : *Peuples et nations des Balkans : géographie politique*, Paris, CTHS (1^{re} édition 1930), 220 p.
- BECKOUCHE Pierre (2008) : *Les régions nord-sud. Euromed face à l'intégration des Amériques et de l'Asie orientale*, Paris, Belin, 219 p.
- BENSIDOUN Isabelle, CHEVALLIER Agnès (1996) : *Europe-Méditerranée : le pari de l'ouverture*, Paris, Economica, 175 p.
- BRAUDEL Fernand (1990) : *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II, Tome 2, Destins collectifs et mouvement d'ensemble*, Paris, A. Colin (1^{re} édition 1949), 800 p.
- CHAGNOLLAUD Jean-Paul, GRESH Alain (1989) : *L'Europe et le conflit israélo-palestinien, débat à trois voix*, Paris, l'Harmattan, 196 p.
- DARBOT-TRUPIANO Stéphanie (2007) : « Le partenariat euro-méditerranéen : une tentative d'intégration maladroite » dans *L'Espace politique*, n° 2, p. 121-149.
- FOUCHER Michel (sous la direction de), (1998) : *Fragments d'Europe. Atlas de l'Europe médiane et orientale*, Paris, Fayard, (1^{re} édition 1993), 398 p.
- HÉRIN Robert (2007) : « Pouvoirs et conflits agraires en Espagne méridionale », dans *Enquêtes rurales*, n° 11, p. 127-144.
- KAYSER Bernard (1996) : *Méditerranée, une géographie de la fracture*, Aix-en-Provence, Edisud, 126 p.
- KHADER Bichara, (sous la direction de), (1994) : *L'Europe et la Méditerranée: géopolitique de la proximité*, Paris, L'Harmattan, 378 p.
- KING Mike (1997) : « Le contrôle des différences en Europe : l'inclusion et l'exclusion comme logiques sécuritaires et économiques », dans *Cultures & Conflits* n° 26-27, p. 35-49.
- KOTEK Joël, (sous la direction de), (1996) : *L'Europe et ses villes frontières*, Paris, éd. Complexe, 329 p.
- LABASSE Jean (1991) : *L'Europe des régions*, Paris, Géographes Flammarion, 432 p.
- LACOSTE Yves (2001) : « La Méditerranée », dans « Géopolitique de la Méditerranée », *Hérodote* n° 103 – 2001/4, Paris, La Découverte, p. 3-39.

- LEVY Jacques (1999) : *Europe, Une géographie*, Paris, Carré géographie, Hachette, 287 p.
- LIAUZU Claude (1994) : *L'Europe et l'Afrique méditerranéenne. De suez (1869) à nos jours*, Paris, éd. Complexes, 297 p.
- MAUREL Marie-Claude, (sous la direction de), (1997) : *Recomposition de l'Europe médiane*, Paris, éd. SEDES, collection DIEM, 241 p.
- MENDRAS Henri (1997) : *L'Europe des Européens, sociologie de l'Europe occidentale*, Paris, Gallimard, 417 p.
- MORIN Edgar (1990) : *Penser l'Europe*, Paris, Gallimard, 266 p.
- NOWICKI Joanna (2005) : *Europe : la danse sur les limites*, Paris, Romillet, 372 p.
- REY Violette (1998) : *Les territoires centre-européens, dilemmes et défis : l'Europe médiane en question*, Paris, La Découverte, 263 p.
- SANGUIN André-Louis (2000) : *Mare Nostrum, dynamique et mutations géopolitiques de la Méditerranée*, Paris, L'Harmattan, 320 p.
- VALLUY Jérôme (2007) : *Contribution à une sociologie politique du HCR : le cas des politiques européennes et du HCR au Maroc*, TERRA éditions, Coll. « Études », accès en ligne à l'adresse [http://terra.rezo.net/rubrique109.html], 74 p.
- WACKERMANN Gabriel (1997) : « Des espaces frontaliers aux espaces transfrontaliers », dans *Mutations en Europe médiane*, Paris, CNED-SEDES, 416 p.
- ZURLO Yves (2005) : *Ceuta et Melilla : histoire, représentations et devenir de deux enclaves espagnoles*, Paris, l'Harmattan, 320 p.

• Amériques (nord et sud), Mexique et États-Unis

- ARREOLA Daniel D., CURTIS James R. (1993) : *The Mexican border cities : landscape anatomy and place personality*, Tucson ; London, University of Arizona press, 258 p.
- BONNAMOUR Jacqueline (1994) : « La frontière entre Mexique et E.U. », dans BEAUJEU-GARNIER Jacqueline, *Le continent Nord-américain à l'heure de l'ALENA*, Paris, SEDES, 241 p.
- BRAJAS Ismael Aguilar (1997) : « Zonas libres en Estados Unidos : algunas implicaciones para la política económica y comercial de México », *Revue de la Frontera Norte*, vol. 9, n° 17, enero-junio, p. 33-60.
- BRIODY Élizabéth K. (1987) : « Patterns of Household Immigration into south Texas », dans *International Migration Review*, vol. 21, n° 1, printemps, p. 27-47.
- BROUHERS Lance E., McCRAY John P., WILKINSON Timothy J. (1999) : « Maquiladoras : entrepreneurial Experimentation to global Competitiveness », dans *Business Horizons*, mars-avril, p. 37-44.
- BUSTAMANTE Jorge A. (1989) : « Frontera Mexico-Estados Unidos ; reflexiones para un marco teorico », *Revue de la Frontera Norte*, vol. 1, n° 1, enero-junio, p. 8-24.
- BUSTAMANTE Jorge A. (2000) : « Migracion irregular de mexico a Estados Unidos. Diez años de investigación del proyecto Cañon Zapata », *Revue de la Frontera Norte*, vol. 12, n° 23, enero-junio, p. 7-49.
- CANTÚ Eduardo Alarcón (1993) : « Nuevo Laredo, Tamaulipas : Cincuenta años de crecimiento urbano 1940 -1990 », *Río Bravo, A Journal of Research and Issues*, Vol. 2, n° 2, p. 1-24.
- CASTILLO Manuel Angel (2006) : « La migration de transit au Mexique : odysées, risques et coûts » dans *Migrations et société*, vol. 18, n° 107, septembre – octobre, p. 105-117.
- CEYHAN Ayse (1997) : « États-Unis : frontière sécurisée, identité(s) contrôlée(s)? », dans *Cultures & Conflits* n° 26-27, p. 235-254.

- CRUZ PIÑERO Rodolfo (1990) : « Mercados de trabajo y migración en la frontera norte : Tijuana, Ciudad Juarez y Nuevo Laredo », *Revue de la Frontera Norte*, vol. 2 n° 4, Julio-Décembre, p. 61-93.
- CARDENAS Gilbert (1977) : Manpower impact and problems of Mexican illegal aliens in the urban labor Market. Illinois, Urbana, 269 p.
- CARDENAS Gilbert, ELLARD Charles (1982) : *The economics of the U.S.-Mexico Border : Growth, Problems and Prospects*. Edinburg Texas, Pan American University, 79 p.
- CASTANEDA Jorge G. (2003) : « The Forgotten Relationship », dans *World Politics*, mai-juin.
- COLLECTIF (1990) : « Journal of Borderlands studies », vol. V, n° 2, 122 p.
- COLLOMP Catherine (1998) : *Entre classe et nation : mouvement ouvrier et immigration aux États-Unis 1880-1920*, Paris, Belin, 351 p. (Thèse remaniée soutenue en 1985, Paris 8).
- COLLOMP Catherine, MENENDEZ Mario (sous la dir.), (1995) : *Amérique sans frontière. Les États-Unis dans l'espace nord-américain*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 232 p.
- COVO-MAURICE Jacqueline (2001) : « Portrait croisé des ouvrières des *maquiladoras* », dans *Amérique Latine Histoire et Mémoire. Les Cahiers ALHIM*, n° 2, revue en ligne sur [<http://alhim.revues.org/index608.html>].
- CRDP (1997) : *États-Unis d'Amérique, frontières et régions*, Collection Méthodes en pratique, CRDP du Nord-Pas de Calais, 1997.
- DAUZIER Martine, (coord.), (2004) : *Le Mexique face aux États-Unis. Stratégies et changements dans le cadre de l'ALENA*, Paris, L'Harmattan, 258 p.
- DAVILA Alberto, SAENZ Rogelio (1990) : « The effect of Maquiladora employment on the Monthly flow of Mexican Undocumented Immigration to the U.S., 1978-1982 », dans *International Migration Review*, vol. 24, n° 1, printemps, p. 96-107.
- DE BOISGROLLIER Nicolas : « Les incohérences de la politique de *homeland security* », dans *Politique américaine*, n°3, Hiver 2005-2006, p. 99-112.
- DORVAL Brunelle, DEBLOCK Christian, (sous la direction de), (2004) : *L'Alena. Le libre-échange en défaut*, Paris, éd. FIDES, collection « Points chauds », 457 p.
- DURAND Jorge (1996) : *Migrations mexicaines aux États-Unis*, Paris, éd. CNRS, 214 p.
- FAZIO Carlos (2007) : « Mexique-États-Unis : du traité de libre-échange à l'Alianza para la Seguridad y la Prosperidad de América del Norte » dans *Outre-Terre*, n°1, p. 111-121.
- FERNÁNDEZ Raül (1989) : « Mexico's Northern Border Region and US Relations », *Revue de la Frontera Norte*, vol. 1, n° 2, Julio-décembre, p. 35-51.
- FOLSOM Ralph H. (2004) : *Accord de libre échange nord-américain*, Paris, éd. Pedone, collection « Études internationales », n°11, 156 p.
- GAUTHIER André (2000) : *L'espace nord-américain : États-Unis et Mexique*, Paris, Bréal, 352 p.
- GONDARD Pierre, REVEL-MOUROZ J. (sous la dir.), (1995) : *La frontière Mexique / États-Unis, mutations économiques, sociales et territoriales*, Paris, IEHAL, 326 p.
- JONES Anthony (2007) : « Opportunities Lost : Les États-Unis, l'Amérique latine et l'intégration régionale », dans *Outre-Terre*, n° 1, p. 89-94.
- KAPLAN Amy (2003) : « Homeland insecurities : reflections on language and space », dans *Radical history Review*, n°85, automne, p. 82-93.
- KORINMAN Michel (2007) : « Hémisphère ou (sous-)continent », dans *Outre-Terre*, n°1, p. 9-11.
- LAND Geoffrey (1993) : « North American Free Trade and the environment : border environmental groups and the NAFTA », *Revue de la Frontera Norte*, vol. 5, n° 10, Julio-décembre, p. 99-116.
- LEMOINE Maurice (1997) : *Les 100 portes de l'Amérique latine*, Paris, Éd. de l'Atelier, 399 p.
- MARRET Jean-Luc (2008) : « Le nouveau Containment : la protection des frontières américaines (technologies et enjeux) », dans *Note de la Fondation pour la Recherche Stratégique*, n°7, 9 p.

- MENENDEZ Mario (2001) : « L'après Accord de Libre-échange Nord-Américain : Économie et immigration », dans *Amérique Latine Histoire et Mémoire. Les Cahiers ALHIM*, n° 2.
- MUMME Stephen P. (1993) : « NAFTA and the future of Mexico-US border environmental management », *Revue de la Frontera Norte*, vol. 5, n° 10, Julio-diciembre, p. 85-98.
- MUSSET Alain, SORIA Victor M. (sous la direction de), (2001) : *Alena-Mercosur. Enjeux et limites de l'intégration américaine*, Paris, IHEAL éditions, 227 p.
- MUSSET Alain (1996) : *Géopolitique du Mexique*, Bruxelles, Éditions complexes, 142 p.
- NAKACHE Delphine (2004) : « L'intégration économique dans les Amériques : un outil efficace de blocage de l'immigration illégale pour les États-Unis », dans *Politique et sociétés*, Vol. 23, n°s 2-3, p. 69-107.
- NIETO GÓMEZ Rodrigo (2009) : « L'énigme de la *Homeland Security* pour l'Administration Obama : quel scénario pour la sécurité et l'administration des frontières ? », dans *Hérodote*, n° 132, vol. 1, p. 166-180.
- PICK James B., BUTLER Edgar W., (1990) : « Socioeconomic Inequality in the US-Mexico Bordellands », *Revue de la Frontera Norte*, vol. 2, n° 3, enero-junio, p. 31-62.
- RIDING Alan (1989) : *Distant Neighbors. A portrait of the Mexicans*. New York, Vintage Book Editions, 386 p.
- RIVERA-BATIZ Francisco. L. (1986) : « Can Border Industries be a substitute for Immigration ? », dans *American Economic Review*, vol. 76, n°2, p. 263-268.
- ROMO Mariette D. et al. (1990) : *Latinos and Blacks in the cities. Policies for the 1990's*. LBJ Library / LBJ School of Public Affairs, University of Texas, 226 p.
- ROSS Stanley R., ERB Richard D. (1981) : *United States Relations with Mexico. Context and content*. American Enterprise Institute, Washington D.C., 291 p.
- ROSS Stanley R. et al. (1979) : *Views across the border. The United States and Mexico*. The Weatherhead Foundation, University of New Mexico Press, Albuquerque, 456 p.
- ROUQUIE Alain (1998) : *Amérique latine. Introduction à l'extrême occident*, Paris, Seuil, 491 p.
- RUBIA FARIAS VLACH V. (1994) : « Réflexions sur le territoire et la formation de l'État-nation Brésilien », dans *Hérodote* n°72/73, Paris, La Découverte, p. 180-192.
- RUIZ Olivia (1998) : « Una reflexión sobre dos fronteras : los cascos de Livramento-Riviera y Tijuana-San Diego », *Revue de la Frontera Norte*, vol. 10, num. 19, enero-junio, p. 5-20.
- SANDERSON Matthew, UTZ Rebecca (2009) : « The Globalization of Economic Production and International Migration : An empirical analysis of Undocumented Mexican Migration to the United States », dans *International Journal of Comparative Sociology*, vol. 50, n°2, p. 137-154.
- SELIGSON Mitchell A., WILLIAMS Edward J. (1981) : *Maquiladoras and Migration Workers in the Mexico-United States Border Industrialization Program*, Austin, University of Texas Press, 202 p.
- THUAL François (1996) : *Géopolitique de l'Amérique latine*, Paris, Économica, 108 p.
- TURCOTTE Sylvain F., DEBLOCK Christian (2004) : « Les Amériques à l'heure de l'intégration » dans *Politique et sociétés*, Vol. 23, n°s 2-3, p. 3-10.
- VAGNOUX Isabelle (2003) : *Les États-Unis et le Mexique : histoire d'une relation tumultueuse*, Paris, l'Harmattan, 432 p.
- VERDUZCO Gustavo Félix (1998) : « La rotación de trabajadores en las maquiladoras, con especial atención en la experiencia de Tijuana », dans *Revue de la Frontera Norte*, vol. 10, num. 19, enero-junio, p. 47-63.
- WARD Evan (1999) : « Two Rivers, two nations, one history : The transformation of the Colorado River Delta since 1940 », *Revue de la Frontera Norte*, vol. 11, num. 22, Julio-diciembre, p. 113-140.

- WILLOUGHBY Randy (1997) : « Immigration, race et sécurité à la frontière mexicano-californienne », dans *Cultures & Conflits* n° 26-27, p. 203-234
- ZÚÑIGA Victor (1992) : « Tradiciones migratorias internacionales y socialización familiar : expectativas migratorias de los alumnos de secundaria de cuatro municipios del norte de Nuevo León », *Revue de la Frontera Norte*, vol. 4 n° 7, enero-junio, p. 45-74.
- ZÚÑIGA Victor (1993) : « Elementos teóricos sobre la noción de frontera. Reflexiones en tomo a la tesis de Michel Foucher », *Revue de la Frontera Norte*, vol. 5, n° 9, enero-junio, p. 139-146.

• Proche-Orient, Moyen-Orient

- ABOU Iyad (1981) : *Palestinien sans patrie*, Paris, Fayolle, 361 p.
- AMIL Mahdi (Hassan Hamdn), (1996) : *L'État confessionnel : le cas du Liban*, Paris, éd. La Brèche, (première édition 1986), 284 p.
- AMMOUN Denise (1997) : *Histoire du Liban contemporain. Tome 1 : 1860-1943*, Paris, Fayard, 528 p.
- AMMOUN Denise (2004) : *Histoire du Liban contemporain. Tome 2 : 1943-1990*, Paris, Fayard, 1009 p.
- AZAR Fabiola (1999) : *Construction identitaire et appartenance confessionnelle au Liban : approche pluridisciplinaire*, Paris, éd. L'Harmattan, 223 p.
- BERNARD Sylviane et al. (2003) : *La Palestine sans censure. Regards croisés sur l'occupation*, Paris éd. Syllepse, 118 p.
- BISHARA Marwan (2001) : *Palestine / Israël : la paix ou l'apartheid*, Paris, La Découverte / Syros, 124 p.
- BOURGEY André (1985) : « La guerre et ses conséquences géographiques au Liban » dans *Annales de géographie*, n°521, janvier-février 1985, p. 32-33.
- CHAGNOLLAUD Jean-Paul, SOUIAH Sid-Ahmed (2004) : *Les frontières au Moyen-Orient*, Paris, éd. L'Harmattan, 230 p.
- CHARARA Walid, DOMONT Frédéric (2004) : *Le Hezbollah. Un mouvement islamo-nationaliste*, Paris, Fayard, 304 p.
- CHARTOUNI-DUBARRY May (2001) : *Sud-Liban scénarios de crise*, Paris, IFRI, notes de l'IFRI n° 36, 47 p.
- CHESNOT Christian (1993) : *La bataille de l'eau au Proche-Orient*, Paris, L'Harmattan, 222 p.
- Collectif (2004) : « Israël en Israël », dans *Outre-Terre*, n°9 – 2004/4, Paris, Ères, 320 p.
- CORM George (1983) : *Le Proche-Orient éclaté*, Paris, Maspero, 222 p.
- CORM George (1991) : *L'Europe et l'Orient, de la balkanisation à la libanisation: histoire d'une modernité inaccomplie*, Paris, La Découverte, 384 p.
- CORM George (1991) : *Le Proche-Orient éclaté 1956-1991*, Paris, Gallimard, 559 p.
- CORM George (1992) : *Liban: les guerres de l'Europe et de l'Orient, 1840-1992*, Paris, Gallimard, 437 p.
- CORM George (1997) : *Le Proche-Orient éclaté II, mirages de paix et blocages identitaires, 1990-1996*, Paris, La Découverte, 321 p.
- CORM George (2003) : *Le Liban contemporain : histoire et société*, Paris : Éd. La Découverte, 318 p. (Refonte de l'ouvrage paru en 1986 : Géopolitique du conflit libanais).
- CYPEL Sylvain (2005) : *Les emmurés. La société israélienne dans l'impasse*, Paris, La Découverte, 444 p.
- DAOUD Abou (1999) : *Palestine, de Jérusalem à Munich*, Paris, Carrière, 743 p.
- DEBIÉ Franck, FOUET Sylvie (2001) : *La paix en miettes. Israël et Palestine (1993-2000)*, Paris, Presse Universitaire de France, 448 p.

- DEBIÉ Franck et al. (2003) : *La paix et la crise : le Liban reconstruit ?*, Paris, Presses Universitaires de France, 284 p.
- DUBAR Claude, NASR Salim (1976) : *Les Classes sociales au Liban*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, coll. « Cahiers », 432 p.
- DIECKHOFF Alain (1989) : *Les espaces d'Israël: essai sur la stratégie territoriale israélienne*, Paris, Fondation pour les études de défense nationale, 215 p.
- DIECKHOFF Alain (2001) : *Israël : une identité nationale en crise*, Paris, La documentation française, n°855, avril 2001, 80 p.
- DIECKHOFF Alain (1999) : « Démocratie et ethnicité en Israël » dans *Sociologie et société*, vol. 31, n° 2, p.163-173.
- ENCEL Frédéric (1998) : *Géopolitique de Jérusalem*, Paris, Flammarion, 284 p.
- ENCEL Frédéric (1999) : *Le Moyen-Orient entre guerre et paix. Une géopolitique du Golan*, Paris, Flammarion, 240 p.
- ENCEL Frédéric (2006) : *Géopolitique du sionisme. Stratégies d'Israël*, Paris, Armand Colin, 319 p.
- ENDERLIN Charles (2004) : *Paix ou guerre, Les secrets des négociations israélo-arabes 1917-1995*, Paris, Fayard, 777 p.
- ENDERLIN Charles (2002) : *Le rêve brisé, Histoire de l'échec du processus de paix au Moyen-Orient, 1995-2002*, Paris, Fayard, 369 p.
- EZZI Ghassan el- (1990) : *L'Invasion israélienne du Liban, 1982. Origines, finalités et effets pervers*, Paris, L'Harmattan, coll. « Comprendre le Moyen-Orient », 271 p.
- GASPAR Lorand (1970) : *Palestine année 0*, Paris, Maspéro – Cahiers libres 174, 103 p.
- GRESH Alain (1983) : *OLP histoire et stratégies*, Paris, Spag-Papyrus, 285 p.
- GRESH Alain, VIDAL Dominique (1984) : *Proche-Orient une guerre de cent ans*, Paris, Éditions sociales, 207 p.
- GRESH Alain, VIDAL Dominique (1996) : *Les 100 portes du Proche-Orient*, Paris, Édition de l'Atelier / Éditions ouvrières, 399 p.
- GRESH Alain (2003) : *Israël, Palestine, Vérités sur un conflit*, Paris, Hachette littérature, 219 p.
- GUERMOND Yves, MATHIEU Nicole (sous la direction de), (2004) : « Frontières palestiniennes. Regards croisés des géographes » dans *Géographes associés* n° 28, AFDG, 133 p.
- GUILLOT Fabien (2008) : « Villes détruites, villes construites. Réflexion sur les stratégies politiques et militaires à partir de l'exemple des conflits israélo-arabes (Liban, Israël, Palestine) » dans *Politique et sociétés*, vol. 27, n°1, p. 55-79.
- GUILLOT Fabien (2005) : « Frontière du Liban sud : complexité des identités et des représentations » dans VELASCO-GRACIET Hélène, BOUQUET Christian (sous la direction de) : *Tropisme des frontières, Tome 1*, Paris, L'Harmattan, Coll. Géographie et cultures, 290 pages, p. 245-257.
- HANAFI Sari (2008) : « Réfugiés palestiniens, citoyenneté et État-nation », dans *Hommes et migrations*, n°1272, mars-avril, p. 22-43.
- KASSIR Samir (1994) : *La Guerre du Liban. De la dissension nationale au conflit régional (1975-1982)*, Paris, Beyrouth, Ed. Khartala / CERMOC, 510 p.
- La documentation française (1982) : *Les crises du Liban 1958-1982*, Paris, La documentation française, n°4694-4695, 111 p.
- KLEIN Claude (1995) : « État et religion en Israël » dans *Pouvoirs* n° 72, p. 7-16.
- KLEIN Claude (1977) : *Le caractère juif de l'État d'Israël*, Paris, Cujas, 193 p.
- LÖWY Ilana (2001) : « Les « présents absents » : la situation impossible des Arabes d'Israël » dans *Mouvements* n° 13, janvier-février, p. 109-114.
- LUCAS Catherine (2003) : *Palestine. La dernière colonie ?*, Paris, éd. EPO, 320 p.

- MAÏLA Joseph (1990) : « Le document d'entente nationale, un commentaire », dans *Les Cahiers de l'Orient*, n°16-17, 4e trimestre 1989 – 1^{er} trimestre 1990, p. 135-217.
- MAÏLA Joseph, LINDENBERG Daniel, (sous la direction de), (2001) : *Le conflit israélo-palestinien*, Paris, éditions Desclée de Brouwer, 229 p.
- MORRIS Benny (2003) : *Victimes : histoire revisitée du conflit arabo-sioniste*, Bruxelles, éd. Complexes, 825 p.
- MUTIN Georges (2005) : *Géopolitique du Monde arabe*, Paris, ellipses, collection « Carrefours », 173 p.
- NASR Salim (1990) : « Anatomie d'un système de guerre interne : le cas du Liban », dans *Cultures et Conflits*, numéro 1, (<http://www.conflits.org>).
- PARIZOT Cédric (2006) : « En attendant le Mur : gestion des mobilités palestiniennes pendant la seconde Intifada (2000-2006) » dans *Migrations et Société*, vol. 18 n° 107, septembre - octobre, p. 15-39.
- PÉRENNÈS Roger (1999) : *La Palestine et la décadence de l'Empire ottoman (1820-1920)*, Nantes, Ouest édition, 218 p.
- RODINSON Maxime (1997) : *Peuple juif ou problème juif?*, Paris, Ed. La Découverte, 336 p.
- SEGUIN Jacques (1989) : *Le Liban sud, Espace périphérique, espace convoité*, Paris, L'Harmattan, coll. « Comprendre le Moyen-Orient », 213 p.
- SIRHAN Bassem (1975) : « Palestinian Refugee Camp Life in Lebanon », dans *Journal of Palestine Studies*, n° 14, hiver 1975.
- SOUEID Mahmoud (2000) : *Israël au Liban. La fin de trente ans d'occupation ?* (trad. Elias Sanbar), Paris, Éd. de Minuit / Éd. de la Revue d'études palestiniennes, 96 p.
- THUAL François (1997) : *Abrégé géopolitique du Golfe*, Paris, Ellipses, 142 p.
- UNRWA (1998) : Rapport du commissariat général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, New York, Nations Unies, 147 p.
- VALDMANN Stéphanie (2001) : « Approches de la diversité des colonies israéliennes », dans *Hérodote*, « Géopolitique de la Méditerranée », n° 103 – 2001/4, Paris, La Découverte, p. 118-136.
- WARSCHAWSKI Michel (2002) : *Sur la frontière*, Paris, Stock, 304 p.
- WEIZMAN Eyal, SEGAL Rafi, (sous la direction de), (2004) : *Une occupation civile : la politique de l'architecture israélienne*, Besançon, Ed. de l'Imprimeur, 191 p.

ANNEXES

Annexe A. Grille d'entretiens

Quelques explications et généralités sur la technique de l'entretien

Le but de l'entretien est d'avoir une approche des réalités des différents acteurs rencontrés au cours de ces recherches de terrain. Successivement, j'ai cherché à rendre compte des différentes situations niveau des frontières. Pour cela, différents acteurs ont été rencontrés, avec pour la plupart des situations contrastées, inégales, des expériences et des pratiques différentes. Les échantillons d'enquêtés se sont donc construits sur cette base en cherchant tout de même, autant que possible, à trouver une certaine « représentativité », en cherchant à avoir des différentes classes d'âge, des hommes et des femmes, mais aussi des interlocuteurs aux statuts sociaux et aux expériences vécues différents...

À partir de l'élaboration de la grille d'entretien qui s'est affinée et adaptée selon les situations et les acteurs rencontrés, j'ai voulu comprendre, selon les différentes des uns et des autres, la réalité des personnes vivant à proximité des frontières du Liban avec Israël, du Mexique avec les États-Unis, ou encore entre Israël et les territoires palestiniens. Mon but a été de laisser le plus possible de liberté aux intervenants, de limiter les aspects directifs, de laisser s'exprimer la parole. Ceci a eu des conséquences conduisant parfois à l'impossibilité d'exploiter certaines parties des entretiens dont les digressions n'avaient plus de lien avec le sujet de mes recherches. En outre, dans les situations post-confliktuelles, comme dans le cas du sud du Liban, certains acteurs rencontrés n'ont accepté de parler que sous certaines conditions (anonymat, volonté de savoir avant en quoi consistait cet entretien, volonté d'en écouter par la suite l'enregistrement, refus d'enregistrement...). Les craintes et les peurs, les

inhibitions ont donc aussi amené des adaptations et des modifications dans la procédure et le contenu des entretiens.

L'équilibre entre entretiens directifs et non directifs a été parfois difficile à trouver selon les acteurs rencontrés. Au final, j'ai « composé » selon les acteurs et les situations avec une technique de production du discours où il me fallait parfois opérer clandestinement loin du regard d'autrui pour rencontrer les interlocuteurs, mettre en confiance en donnant de multiples gages de sécurité et de « bonne foi » encourager à la parole, notamment dans les situations de tension et de conflits plus ou moins présents et vécus.

La question de la langue s'est posée avec une acuité permanente dans la mesure où ce travail de recherche se situe sur des terrains laboratoires internationaux où rarement le français a été la langue de référence. C'est donc à partir d'entretiens réalisés en anglais, en espagnol, ou encore parfois en arabe, ensuite retranscrits vers le français que sont restitués ces entretiens avec toutes les conséquences que cela peut avoir sur l'interprétation des propos des enquêtés qui se sont parfois exprimés dans une langue autre que leur langue maternelle.

Guide d'entretien

Bien que de valeur indicative, voici une des grilles d'entretien que j'ai utilisé au cours de ces recherches. Cette grille n'a pas été suivie à la lettre et a en quelques circonstances été modifiée, adaptée selon les cas. Globalement, j'ai gardé son ossature thématique générale au cours des différents entretiens réalisés sur un même terrain laboratoire afin d'avoir la possibilité d'opérer des comparaisons. De plus, j'ai parfois modifié la façon d'aborder les thèmes de l'entretien sur des terrains laboratoires dont la situation différait. Ainsi, la grille d'entretien utilisée au Liban était-elle légèrement différente de celle utilisée à la frontière entre le Mexique et les États-Unis par exemple.

Annexe B. Fiches d'entretiens

Dans cette annexe B sont rassemblées les informations complémentaires sur les entretiens réalisés sur les différents terrains de recherche. Seules sont présentées les personnes dont les propos et échanges ont été mobilisés dans le texte de la thèse, apportant des éléments utiles et vécus à la démonstration et à l'analyse.

Le codage des entretiens est effectué de telle sorte que les personnes rencontrées et citées ne puissent être inquiétées ou reconnues, l'exigence de confidentialité ayant été demandée et garantie lors des entretiens. Les noms sont systématiquement modifiés et quelques lieux volontairement changés à cet effet.

Les fiches résumant quelques caractéristiques des personnes sans pour autant entrer trop dans les détails afin que les personnes ne puissent être reconnues. Certaines fiches sont plus détaillées que d'autres pour cette raison.

Tous les entretiens renvoient à l'annexe B et ont donc un code commençant par [B] puis s'en suit le code propre à l'entretien, basé ensuite sur l'identifiant géographique, et le numéro de l'entretien.

IDENTIFIANTS GÉOGRAPHIQUES DES ENTRETIENS

[B] LIB. = entretien réalisé au Liban

[B] ISRA. = entretien réalisé en Israël (ou dans une colonie en Cisjordanie)

[B] PAL. = entretien réalisé en Palestine (Cisjordanie)

[B] USA = entretien réalisé aux États-Unis

[B] MEX. = entretien réalisé au Mexique

[B] ESP. = entretien réalisé en Espagne

[B] CEUT. = entretien réalisé à Ceuta

[B] AUTR. = entretien réalisé en dehors des terrains de recherche

Après l'identifiant géographique, il y a un numéro qui correspond à l'entretien en lui-même. Par exemple, l'entretien numéro 6 effectué au Liban porte l'identifiant : [B] LIB. 6, précédé d'un prénom pour la personne.

INDEX DE CITATION D'EXTRAITS D'ENTRETIENS

Abdoulaye, [B] CEUT. 2	287
Adil, [B] LIB. 8.....	271
Ali, [B] LIB. 11	279, 311
Amine, [B] LIB. 5.....	272, 276
Ana, [B], MEX 5	423, 424
Anita, [B] PAL 1	366
Bill, [B] USA 4	231, 406, 407
David, [B] ISRA 3.....	359, 360
Driss, [B] CEUT. 3.....	283
Eduardo, [B] MEX 2	226, 343, 408, 409
Elie, [B] ISRA. 1.....	357
Faouzi, [B] LIB. 10.....	278, 279
Fidji, [B] LIB. 9	303
Hassan, [B] LIB. 6.....	273, 274, 277
Hicham, [B], ESP. 1.....	398, 399, 402
Jorge, [B] MEX 1.....	227
Karim, [B] PAL. 2	350
Maria, [B], MEX 6.....	423, 424
Mickaël, [B] USA 2.....	339, 340, 375
Moussa, [B] CEUT. 1.....	286, 287
Rasha, [B] PAL 3	352, 353, 354
Sandra [B] MEX 3	343
Sawsan, [B] LIB. 3.....	271
Souleymane, [B] LIB. 4	303
Yasser, [B] PAL 4.....	351

FICHES DE SYNTHÈSES BIOGRAPHIQUES DES ENTRETIENS

Les fiches sont classées par terrains de recherche. Ces fiches visent à apporter quelques compléments de présentation sur les personnes interrogées. Certaines des fiches sont volontairement moins détaillées que d'autres, afin de garantir l'anonymat des personnes qui en de nombreux cas m'ont explicitement demandé de garantir la confidentialité, certains craignant pour leur vie. Cela donne des présentations inégales, mais cela apporte également des informations sur les conditions de vie et d'existence particulières des acteurs rencontrés sur les différents terrains de recherche.

Entretiens réalisés au Liban et mobilisés dans la thèse (9)

1. Sawsan

Identifiant entretien	Sawsan, LIB. 3	Age	23 ans
		Sexe	Féminin
Nombre d'entrevue (s)	3	Profession	Enseignante
Durée de l'entretien	130 min. (~45 x 3)	Lieu d'entretien	Liban (Rmaich)
Présentation de l'enquête et informations			
<p>Sawsan est une jeune femme de 23 ans, elle enseigne l'anglais et l'arabe dans une école primaire. Elle est issue d'une famille chrétienne (maronite). Elle a deux frères (de 25 et 33 ans) qui travaillent sur Beyrouth et deux sœurs (29 et 31 ans) dont l'une vit encore dans la maison familiale, l'autre travaillant avec les deux frères à Beyrouth. Elle est donc la plus jeune des 5 enfants que compte la famille. Sa mère n'a pas d'emploi, elle s'occupe de la maison et du jardin. Son père est à la retraite et âgé de 70 ans.</p> <p>Les échanges que j'ai pu avoir avec elle au cours de plusieurs séances d'entretien ont permis d'avoir le point de vue d'une jeune libanaise sur la situation au sud du Liban, dans un village chrétien proche de la frontière avec Israël et loin de Beyrouth et des maronites du nord.</p> <p>Son approche de la situation est partagée entre rejet du Hezbollah et rejet d'Israël à qui elle reproche d'avoir occupé son pays, son village. Au moment des entretiens, elle n'a en effet quasiment connu que l'occupation israélienne. La période du retrait israélien a laissé place à une situation instable, le Hezbollah ayant très rapidement imposé sa « loi » aux populations du sud, les chrétiens se sentant abandonnés, minoritaires dans cette partie du Liban. Ce sentiment d'abandon est particulièrement fort dans les propos de Sawsan.</p> <p>Plusieurs séances d'entretiens ont été réalisées en français et en anglais.</p>			
Condition d'entretien	Enregistrement <input type="checkbox"/> Ecrit <input type="checkbox"/> Les deux (enregistrement et écrit) <input checked="" type="checkbox"/>		

2. Souleyman

Identifiant entretien	Souleymane, LIB. 4	Age	57 ans
		Sexe	Masculin
Nombre d'entrevue (s)	1	Profession	Militaire (officier)
Durée de l'entretien	60 min.	Lieu d'entretien	Liban (Marjayoun)
Présentation de l'enquêté et informations			
<p>Officier de l'armée libanaise. Chrétien (maronite), marié, 3 enfants dont 2 font leurs études en France.</p> <p>L'entretien a été réalisé en français, Souleymane l'a appris à l'école et le maîtrise très bien, le parle couramment avec ses enfants qui étudient en France dans deux universités parisiennes.</p> <p>Officier dans l'armée libanaise, Souleymane a connu les pires heures de la guerre civile à Beyrouth où il était en poste au moment du siège par l'armée israélienne en 1982-1983. À l'époque il était sous officier. Cette période de sa vie l'a marquée puisqu'à de multiples reprises il l'évoque au cours de l'entretien, notamment lorsque j'évoque les relations avec les Israéliens, ou la situation dans le sud du Liban entre les différentes communautés libanaises.</p> <p>Son regard sur les relations avec le voisin israélien est teinté de fatalisme, à plusieurs reprises, j'ai eu le sentiment qu'il était désabusé par la situation dans le sud du Liban où finalement il ne possède que très peu de moyens pour rétablir l'autorité de l'État libanais. Les rapports avec le Hezbollah sont « cordiaux » mais les informations recueillies au cours de l'échange indiquent que l'armée régulière libanaise n'a pas les moyens militaires pour imposer véritablement des restrictions aux agissements de la milice dans la région.</p> <p>Entretien réalisé en français.</p>			
Condition d'entretien		Enregistrement <input type="checkbox"/> Ecrit <input type="checkbox"/> Les deux (enregistrement et écrit) <input checked="" type="checkbox"/>	

3. Amine

Identifiant entretien	Amine, LIB. 5	Age	63 ans
		Sexe	Masculin
Nombre d'entrevue (s)	1	Profession	Agriculteur
Durée de l'entretien	60 min.	Lieu d'entretien	Liban (Bent Jbeil)
Présentation de l'enquête et informations			
<p>Amine est un agriculteur, âgé de 63 ans. Il est marié et père de cinq enfants. Sa femme travaille à la maison, cultive le jardin familial et élève les enfants dont le plus jeune est âgé de 17 ans.</p> <p>Au cours de l'entretien qu'il a accepté de faire, Amine m'a surtout parlé de son activité, l'agriculture. Le maintien de son activité est difficile et il craint que ces deux fils qui ont repris l'essentiel de l'activité, mais qu'il continue d'aider ne puissent plus continuer ce métier à l'avenir. Déjà, ils ont réduit le nombre de bêtes (moutons) qu'ils élèvent, et une partie des champs qui étaient jusqu'ici cultivés restent en jachère une partie de l'année.</p> <p>D'une manière générale, à partir de sa situation personnelle, Amine décrit et fait le lien avec la situation du sud du Liban. Cette situation est pour lui très mauvaise, il ressent un sentiment d'abandon par rapport à Beyrouth et au reste du Liban. Il l'explique par l'occupation israélienne dont il garde un très mauvais souvenir, mais aussi depuis le retrait, par l'absence des autorités libanaises et par une faible volonté de leur part d'apporter de l'aide pour les Libanais du sud. Il a le sentiment que le sud du Liban, que sa ville de Bent Jbail et les environs est laissée à l'abandon.</p> <p>Ce sentiment explique peut-être pourquoi il voit dans le Hezbollah qu'il soutient, le seul parti qui s'occupe véritablement du Sud du Liban et des chiites. Bien qu'il déclare ne pas en être membre, il affiche son soutien à l'organisation qui « aide les plus pauvres », qui « reconstruit le Sud Liban » après l'avoir « libéré de l'occupation israélienne ».</p> <p>L'entretien a été réalisé en arabe avec le recours à un traducteur en anglais et français.</p>			
Condition d'entretien		Enregistrement <input type="checkbox"/> Ecrit <input type="checkbox"/> Les deux (enregistrement et écrit) <input checked="" type="checkbox"/>	

4. Hassan

Identifiant entretien	Hassan, LIB. 6	Age	52 ans
		Sexe	Masculin
Nombre d'entrevue (s)	8	Profession	Chauffeur de bus
Durée de l'entretien	~6 heures.	Lieu d'entretien	Liban (Beyrouth)
Présentation de l'enquête et informations			
<p>Hassan est chauffeur de bus, il est âgé de 52 ans. Il travaille avec son fils et effectue la liaison entre Beyrouth et les villes du sud grâce à son bus qui fait deux à trois rotations par semaine.</p> <p>Les entretiens réalisés avec Hassan se sont déroulés le plus souvent lorsque j'empruntais son bus pour me rendre au sud du Liban pour y effectuer mon enquête à la frontière. Au cours de ces trajets qui pouvaient durer plus de trois heures, j'ai pu échanger avec Hassan sur de nombreux sujets.</p> <p>Chrétien maronite, Hassan connaît très bien le sud du Liban, notamment toutes les villes et populations chrétiennes en situation minoritaire dans cette partie du Liban. Cependant, du fait de l'occupation israélienne il est resté pendant de nombreuses années à Beyrouth où il noué de profondes attaches avec les chrétiens de Beyrouth.</p> <p>Durant l'occupation il a continué à venir au sud du Liban, de manière plus ou moins clandestine selon le contexte. Une grande partie de sa famille continue de vivre sud, dans les localités de Rmaich, de Yaroun et de Debel.</p> <p>L'entretien a été réalisé en français.</p>			
Condition d'entretien	Enregistrement <input type="checkbox"/> Ecrit <input type="checkbox"/> Les deux (enregistrement et écrit) <input checked="" type="checkbox"/>		

5. Youssef

Identifiant entretien	Youssef, LIB. 7	Age	22 ans
		Sexe	Masculin
Nombre d'entrevue (s)	1	Profession	Chauffeur de bus
Durée de l'entretien	~60 min.	Lieu d'entretien	Liban (Beyrouth)
Présentation de l'enquête et informations			
<p>Youssef est second chauffeur de bus, il est âgé de 22 ans et travaille avec son père (Hassan) pour assurer la liaison entre Beyrouth et le sud du Liban.</p> <p>Bien que l'emploi de chauffeur de bus ne soit pas ce qu'il voulait faire, dans l'attente de trouver un emploi dans le domaine de l'informatique (qu'il a étudié à l'école), il travaille avec son père pour faire fonctionner l'affaire familiale.</p> <p>Vivant à Beyrouth depuis tout petit, il n'a pas le même rapport avec le Sud du Liban. Bien qu'il aime y aller, « surtout l'été », pour y retrouver les membres de sa famille (oncles, cousins...), Youssef ne voudrait pas y vivre en permanence. Il préfère la vie de Beyrouth où il veut rester vivre, « profiter de la vie » et « s'amuser avec ses amis ». À plusieurs reprises Youssef a insisté sur ces éléments, justifiant cela par le fait que pour lui « il faut profiter de la vie, car si la guerre revient tout peut s'arrêter ».</p> <p>Entretien réalisé en français et en anglais</p>			
Condition d'entretien	Enregistrement <input type="checkbox"/> Ecrit <input type="checkbox"/> Les deux (enregistrement et écrit) <input checked="" type="checkbox"/>		

6. Adil

Identifiant entretien	Adil, LIB. 8	Age	31 ans
		Sexe	Masculin
Nombre d'entrevue (s)	1	Profession	commerçant
Durée de l'entretien	~45 min.	Lieu d'entretien	Bent Jbail
Présentation de l'enquête et informations			
<p>Adil est un Libanais de 31 ans qui travaille dans le commerce que tient son père dans la ville de Bent Jbail.</p> <p>Adil est le second fils d'une famille de 7 enfants. Son frère plus âgé (42 ans) est handicapé suite à l'explosion d'une bombe durant l'occupation israélienne.</p> <p>En dépit de cette situation, dans cette famille musulmane, on n'est pas « anti-israélien ». Adil considère que ce qui est arrivé à son frère, c'est la guerre qui en est la cause, les militaires israéliens, les membres de l'ALS ou encore les Palestiniens et le Hezbollah, mais pas « les Israéliens ».</p> <p>À de multiples reprises Adil, a répété qu'il ne se sentait pas proche du Hezbollah et que maintenant que le sud du Liban était libéré, il faut déposer les armes, faire la paix.</p> <p>Entretien réalisé en anglais.</p>			
Condition d'entretien	Enregistrement <input type="checkbox"/> Ecrit <input type="checkbox"/> Les deux (enregistrement et écrit) <input checked="" type="checkbox"/>		

7. Fidji

Identifiant entretien	Fidji, LIB. 9	Age	28 ans
		Sexe	Masculin
Nombre d'entrevue (s)	1	Profession	Soldat Finul
Durée de l'entretien	~45 min.	Lieu d'entretien	Liban (Rmaich)
Présentation de l'enquête et informations			
<p>Soldat membre des Nations unies au sein de la FINUL. Il est en poste au Liban depuis 9 mois. Installé dans un poste d'observation près de Rmaich son quotidien consiste à effectuer des patrouilles d'observations le long de la frontière. Le reste du temps, il ne sort pas du camp. Il partage son box avec trois autres soldats, Fidjiens eux aussi.</p> <p>Entretien réalisé en anglais</p>			
Condition d'entretien	Enregistrement <input type="checkbox"/> Ecrit <input checked="" type="checkbox"/> Les deux (enregistrement et écrit) <input type="checkbox"/>		

8. Faouzi

Identifiant entretien	Faouzi, LIB. 10	Age	33 ans
		Sexe	Masculin
Nombre d'entrevue (s)	4	Profession	
Durée de l'entretien	~120 min. (30 x4)	Lieu d'entretien	Liban (Aïta ech Chaab)
Présentation de l'enquête et informations			
<p>Membre du Hezbollah.</p> <p>Peu d'informations le concernant à titre privé, car d'un commun accord, il a accepté de répondre à diverses questions à la condition que ne soient pas évoquées certaines informations sur son identité et sur sa vie privée.</p> <p>Entretien en anglais</p>			
Condition d'entretien	Enregistrement <input type="checkbox"/> Ecrit <input checked="" type="checkbox"/> Les deux (enregistrement et écrit) <input type="checkbox"/>		

9. Ali

Identifiant entretien	Ali, LIB. 11	Age	29 ans
		Sexe	Masculin
Nombre d'entrevue (s)	5	Profession	
Durée de l'entretien	~180 min. (45 x5)	Lieu d'entretien	Liban (Aït el Chaab)
Présentation de l'enquête et informations			
<p>Membre du Hezbollah. Comme dans le cas de Faouzi, il y a peu d'informations le concernant à titre privé. Lui aussi a expressément demandé que soit maintenu un total anonymat le concernant.</p> <p>C'est pourquoi afin d'avoir la possibilité d'effectuer des entretiens au cours des diverses entrevues (cinq au total) que nous avons eues ensemble, je n'ai pu ni enregistrer, ni parfois même prendre de notes écrites.</p>			
Entretien en anglais			
Condition d'entretien	Enregistrement <input type="checkbox"/> Ecrit <input checked="" type="checkbox"/> Les deux (enregistrement et écrit) <input type="checkbox"/>		

Entretiens réalisés aux États-Unis et mobilisés dans la thèse (3)

1. Bill

Identifiant entretien	Bill, USA 4	Age	59 ans
		Sexe	Masculin
Nombre d'entrevue (s)	1	Profession	Chef d'entreprise
Durée de l'entretien	~60 min.	Lieu d'entretien	San Isidro (Texas)
Présentation de l'enquêté et informations			
<p>Bill est âgé de 59 ans, marié et père de deux enfants. Il est à la tête de son entreprise agricole et emploie en permanence 4 salariés qui se consacrent à l'activité agricole (culture et élevage). Par ailleurs, selon les besoins de l'activité (période de récoltes), il peut employer des ouvriers supplémentaires.</p> <p>Son activité est plutôt rentable, cependant la concurrence est importante et surtout, Bill estime que le gouvernement prélève trop de taxes, que les contraintes administratives sont par ailleurs souvent trop nombreuses et compliquées.</p> <p>Au cours de l'entretien au cours duquel Bill m'a reçu chez lui, dans sa propriété, j'ai pu aborder la question du travail clandestin. Comme il finira par me le confier, il lui arrive d'avoir recours à une main-d'œuvre n'ayant pas forcément d'autorisation de travail, ni même de papiers. Pourtant, son sans pragmatisme, Bill tente de justifier cela par la spécificité du secteur agricole, et aussi par le fait que de toute manière vu que la plupart des autres exploitations ont également recours à une main-d'œuvre illégale, il ne pourrait pas continuer longtemps son activité s'il ne faisait pas la même chose. La concurrence semble donc justifier ou expliquer le recours à la main-d'œuvre immigrée, sans papiers.</p> <p>D'une manière générale, Bill considère qu'au final, c'est un système où tout le monde sort gagnant, les Mexicains qui veulent du travail et les employeurs qui en ont à revendre.</p> <p>Entretien réalisé en anglais.</p>			
Condition d'entretien	Enregistrement <input type="checkbox"/> Ecrit <input type="checkbox"/> Les deux (enregistrement et écrit) <input checked="" type="checkbox"/>		

2. Mickaël

Identifiant entretien	Mickaël, USA 2	Age	56 ans
		Sexe	Masculin
Nombre d'entrevue (s)	1	Profession	charpentier
Durée de l'entretien	~45 min.	Lieu d'entretien	Del Rio
Présentation de l'enquête et informations			
<p>Mickaël est un américain qui vit au Texas. Il est marié et a deux enfants. Il est employé dans le secteur de la construction après avoir travaillé dans le secteur de l'automobile d'où il a été licencié. Mickaël a connu quelques années de difficultés sans parvenir à trouver un emploi stable.</p> <p>À nouveau salarié, il consacre l'essentiel de son temps libre à sa famille et à son activité de milicien. Il prend son rôle très au sérieux, convaincu que la frontière du Texas et plus largement toutes frontières des États-Unis sont potentiellement des points de passage pour des terroristes et des étrangers entrants illégalement sur le sol américain. Il passe ainsi la plupart de son temps libre et de ses vacances sur la frontière, pour surveiller les migrants qui tenteraient de la franchir pour entrer illégalement aux États-Unis.</p> <p>Au cours de l'entretien qu'il a accepté de réaliser, Mickaël a expliqué ses motivations pour mener ce qu'il appelle « la guerre aux terroristes ». Pour autant que j'aie pu le constater, le terme de terroriste mêle non seulement tout ce qui s'apparente à l'Islam et aux musulmans dont Ben Laden est la figure emblématique avec Saddam Hussein, mais aussi les étrangers « the aliens », les illégaux « illegals », autrement dit les migrants mexicains essentiellement. Le racisme et le rejet des étrangers sont souvent sous-jacents à ses analyses de la situation de l'Amérique, de l'Occident en général. Mickaël est très marqué par les attentats du 11 septembre 2001 qui ont été un « choc » pour lui et en même temps une sorte de révélateur : l'Amérique est en guerre et l'ennemi est aux portes de sa maison. Tels sont dans les grandes lignes, les traits saillants de son approche de la situation internationale, et plus particulièrement au niveau de la portion de frontière qu'il surveille.</p> <p>Entretien réalisé en anglais.</p>			
Condition d'entretien	Enregistrement <input type="checkbox"/> Ecrit <input type="checkbox"/> Les deux (enregistrement et écrit) <input checked="" type="checkbox"/>		

Entretiens réalisés au Mexique et mobilisés dans la thèse (6)

1. Jorge

Identifiant entretien	Jorge, MEX. 1	Age	19 ans
		Sexe	Masculin
Nombre d'entrevue (s)	2	Profession	-
Durée de l'entretien	~1 h. (2 x 30 min.)	Lieu d'entretien	Mexique (Nuevo Laredo)
Présentation de l'enquêté et informations			
<p>C'est à Nuevo Laredo que j'ai rencontré Jorge, jeune migrant de 19 ans qui attend pour passer la frontière.</p> <p>Jorge est originaire de la ville d'Apizolaya dans l'État de Zacatecas. Lorsque je le rencontre, il attend depuis deux mois environ pour passer la frontière.</p> <p>Il est avec un petit groupe de 7 personnes qui comme lui attendent pour tenter leur chance avec des passeurs pour aller aux États-Unis. Jorge est le troisième enfant de la famille qui en compte six, dont l'un est déjà aux États-Unis, travaillant dans une société de nettoyage près de Chicago. Jorge espère pouvoir rejoindre son frère et trouver un travail afin de « faire sa vie ».</p> <p>L'entretien a été coupé en deux périodes, car des patrouilles de la police mexicaine ont fait fuir Jorge comme nombre d'autres mexicains et sans doute des sud américains qui étaient rassemblés non loin de l'endroit où j'ai mené l'entretien. La peur de la police semble assez forte comme j'ai pu en être le témoin. Cela constitue une information supplémentaire recueillie lors de cet entretien. Cela permet de saisir la crainte des migrants (mexicains ou non) vis-à-vis des contrôles de police.</p> <p>L'entretien a été réalisé avec l'aide d'une traductrice.</p>			
Condition d'entretien	Enregistrement <input type="checkbox"/> Ecrit <input type="checkbox"/> Les deux (enregistrement et écrit) <input checked="" type="checkbox"/>		

2. Eduardo

Identifiant entretien	Eduardo, MEX. 2	Age	27 ans
		Sexe	Masculin
Nombre d'entrevue (s)	1	Profession	-
Durée de l'entretien	45 minutes	Lieu d'entretien	Mexique (Nuevo Laredo)
Présentation de l'enquêté et informations			
<p>Eduardo est un Mexicain de 27 ans, marié et père de deux enfants, de 4 et 6 ans. Il a traversé plusieurs fois la frontière de manière illégale pour aller travailler dans le secteur de l'agriculture (ramassage de fruits et légumes notamment), mais aussi pour travailler sur des chantiers de construction.</p> <p>Toutes ses tentatives de passage clandestin de la frontière ont pour le moment réussi, cependant il s'inquiète du renforcement des dispositifs de contrôle le long de la frontière. Par ailleurs, ces passages ont un coût, il faut payer des passeurs, et compte tenu de la situation à la frontière, le passage devient de plus en plus cher.</p> <p>C'est pourquoi, à plusieurs reprises au cours de l'entretien, il me fait part de sa volonté de pouvoir définitivement s'installer aux États-Unis. Pour cela, il espère pouvoir émigrer définitivement avec sa famille. C'est le projet qu'il tente de réaliser depuis plusieurs mois. Avec sa femme et ses deux enfants, il économise un maximum d'argent pour parvenir à passer la frontière, puis à s'installer durablement, mais dans la clandestinité, aux États-Unis. Pour cela, il compte sur certains membres de sa famille, principalement sur l'un de ses oncles qui vit près de Chicago.</p> <p>Cet entretien a été réalisé à l'aide d'une traductrice.</p>			
Condition d'entretien	Enregistrement <input type="checkbox"/> Ecrit <input type="checkbox"/> Les deux (enregistrement et écrit) <input checked="" type="checkbox"/>		

3. Sandra

Identifiant entretien	Sandra, MEX. 3	Age	24 ans
		Sexe	Féminin
Nombre d'entrevue (s)	3	Profession	Hôtellerie - Réception
Durée de l'entretien	3 heures (3x 1 h)	Lieu d'entretien	États-Unis (McAllen)
Présentation de l'enquête et informations			
<p>Sandra réside dans la ville mexicaine de Reynosa avec son mari et son fils de quatre ans, dans la même maison que ses beaux-parents.</p> <p>Chaque jour, elle traverse la frontière pour se rendre à son travail de réceptionniste dans un hôtel de la ville américaine de McAllen au Texas, juste en face de Reynosa sa jumelle mexicaine. Sandra bénéficie d'un permis pour travailler aux États-Unis ce qui lui permet d'accéder à un emploi déclaré et relativement bien rémunéré.</p> <p>Au cours des différents entretiens, Sandra a pu m'expliquer sa situation de <i>commuter</i>, c'est-à-dire de travailleur frontalier ayant un permis.</p> <p>Au-delà de sa situation personnelle, j'ai pu aussi prendre la mesure de la situation de son mari qui lui n'a pas de permis de travail et qui se rend illégalement aux États-Unis pour travailler dans différents secteurs (agriculture, construction notamment). Il n'a cependant pas été possible d'obtenir davantage de précision de sa part, bien qu'il ait assisté à deux des trois entretiens au cours desquelles ont été réalisés les entretiens avec Sandra.</p> <p>Entretien réalisé en anglais et espagnol avec le recours à une traduction.</p>			
Condition d'entretien	Enregistrement <input type="checkbox"/> Ecrit <input type="checkbox"/> Les deux (enregistrement et écrit) <input checked="" type="checkbox"/>		

4. Gustavo

Identifiant entretien	Gustavo, MEX. 4	Age	34 ans
		Sexe	Masculin
Nombre d'entrevue (s)	1	Profession	Travailleur agricole
Durée de l'entretien	45 min	Lieu d'entretien	Mexique(Reynosa)
Présentation de l'enquête et informations			
<p>C'est à Reynosa que j'ai rencontré Gustavo. Mexicain, âgé de 34 ans, il part travailler régulièrement aux États-Unis. Il espère pouvoir y rester de manière définitive, mais pour cela il doit trouver les moyens d'y faire vivre sa femme et son fils.</p> <p>C'est l'un des aspects qui est revenu au cours de l'entretien qu'on a réalisé. À plusieurs reprises, la possibilité pour lui et sa famille de traverser la frontière et de s'installer aux États-Unis a été évoquée. Pour autant, le coût financier que représente le passage clandestin de la frontière est un élément qui empêche au moment où a été mené l'entretien de réaliser la migration pour lui, sa femme et son fils. De plus, s'ajoute à cet aspect financier, une certaine crainte des dangers que représente le passage.</p> <p>Pour autant, comme l'explique aussi Gustavo, vivre aux États-Unis reste l'objectif de son projet de vie pour lui et sa famille. Apparemment conscient des difficultés non seulement pour y accéder, mais aussi pour y rester, les images qu'il a de la vie là-bas semblent plus fortes que les expériences de travail et de vie qu'il a eue en tant que travailleur clandestin. Une certaine fatalité ressort également de son propos, c'est-à-dire que pour lui, du fait de son origine, il n'y a pas d'autres moyens que d'accepter de passer par la situation de clandestin, de travailleur clandestin (avec tout ce que cela induit : rapports de dominations et d'exploitations, injustices et d'inégalités, précarité et danger...) afin d'espérer sortir de sa situation sociale, de changer de statut social. C'est ce qu'il nomme lui-même comme « le destin » pour des milliers de Mexicains.</p> <p>Entretien réalisé en anglais et espagnol avec le recours à une traduction.</p>			
Condition d'entretien		Enregistrement <input type="checkbox"/> Écrit <input checked="" type="checkbox"/> Les deux (enregistrement et écrit) <input type="checkbox"/>	

5. Ana

Identifiant entretien	Ana, MEX 5	Age	29 ans
		Sexe	Féminin
Nombre d'entrevue (s)	1	Profession	Ouvrière maquiladora
Durée de l'entretien	1 h	Lieu d'entretien	Mexique(Matamoros)
Présentation de l'enquêté et informations			
<p>Cet entretien a été mené en simultané avec Maria (Maria MEX. 6). Ana travaille dans une maquiladora comme ouvrière. Mariée et mère de deux enfants de 7 et 9 ans, elle considère son travail « difficile », avec une pression constante de la part des « chefs ».</p> <p>Elle considère ce travail comme transitoire, « pour le moment » faute de mieux et « dans l'espoir d'aller aux États-Unis » elle en accepte les contraintes et les conditions de travail. Son salaire « peu élevé » est considéré comme un complément pour faire vivre la famille et pour préparer un éventuel projet de migration aux États-Unis.</p> <p>Chez Ana, bien que parlant moins que Maria, on comprend que l'un des buts de son activité professionnelle dans cette maquiladora, c'est d'apporter un plus au salaire de son mari dans le but d'arriver plus rapidement à doter la famille des moyens nécessaires pour aller vivre de l'autre côté de la frontière. L'attrait des États-Unis est là encore particulièrement important et visible notamment à travers les descriptions et représentations qu'elle se fait du pays « c'est beau », une « bonne éducation pour les enfants », un pays où on peut « devenir riche »... Par la télévision, mais aussi par l'intermédiaire de membres de sa famille ou de connaissances déjà partis aux États-Unis, Ana s'est construit cette représentation de la vie de l'autre côté de la frontière. Cela ne l'empêche cependant pas d'être également consciente des difficultés de la vie aux États-Unis, la nécessité « d'avoir des papiers en règle » pour pouvoir « vivre [son] rêve » sont aussi des éléments qui sont présents dans son discours et qui témoignent d'une certaine connaissance des difficultés à vivre comme « sans-papiers » aux États-Unis.</p> <p>Entretien réalisé en anglais et espagnol avec le recours à une traduction.</p>			
Condition d'entretien	Enregistrement <input type="checkbox"/> Ecrit <input type="checkbox"/> Les deux (enregistrement et écrit) <input checked="" type="checkbox"/>		

6. Maria

Identifiant entretien	Maria, MEX. 6	Age	31 ans
		Sexe	Féminin
Nombre d'entrevue (s)	1	Profession	Ouvrière maquiladora
Durée de l'entretien	1 h	Lieu d'entretien	Mexique(Matamoros)
Présentation de l'enquêté et informations			
<p>Maria est une ouvrière mexicaine qui travaille dans une maquiladora située à Matamoros. Mariée à un ouvrier d'une autre usine maquiladora de Matamoros, elle élève trois enfants de 4 ans, 6 ans et 11 ans.</p> <p>Après avoir eu des difficultés pour trouver un travail fixe, l'emploi d'ouvrière qu'elle occupe dans une maquiladora lui permet de mieux vivre avec sa famille, même si les conditions de travail qu'elle vit et décrit lui apparaissent comme un « enfer ». C'est l'un des mots qu'elle utilise pour décrire les conditions de travail dans son usine où la pression sur les ouvriers semble constante. À divers reprises, elle décrit une atmosphère de travail parfois tendue, souvent conflictuelle, mais qu'elle n'a pas d'autre choix d'accepter faute de mieux et du fait de la nécessité d'avoir « un second salaire pour faire vivre la famille ».</p> <p>Interrogée comme Ana sur la manière dont elle entrevoit l'avenir, Maria semble moins attirée par une migration aux États-Unis, même si la possibilité d'y « aller plus librement », lui plairait pour « voir de ses propres yeux ». Cependant, la question financière est vite mise en avant pour expliquer / justifier le fait que vivre aux États-Unis lui semble impossible pour elle et sa famille. Globalement Maria a semblé moins attirée par les États-Unis, tout au moins plus réservée quant au bonheur escompté par une migration dans ce pays.</p>			
Entretien réalisé en anglais et espagnol avec le recours à une traduction.			
Condition d'entretien	Enregistrement <input type="checkbox"/> Ecrit <input type="checkbox"/> Les deux (enregistrement et écrit) <input checked="" type="checkbox"/>		

Entretiens réalisés en Israël et Palestine (Cisjordanie) et mobilisés dans la thèse (7)

1. Elie

Identifiant entretien	Elie, ISRA. 1	Age	42 ans
		Sexe	Masculin
Nombre d'entrevue (s)	1	Profession	Employé de banque
Durée de l'entretien	1 heure	Lieu d'entretien	Ariel (colonie)
Présentation de l'enquêté et informations			
<p>C'est à Ariel que l'entretien avec Elie a été réalisé, à une terrasse d'un café. Âgé de 42 ans et marié, père de deux enfants scolarisés dans une école privée.</p> <p>Elie travaille à Tel-Aviv dans le secteur bancaire. Il effectue la route chaque jour entre Tel-Aviv et la colonie d'Ariel où il habite. Le fait de vivre dans une colonie en Cisjordanie, l'une des plus grandes, apparaît comme « un choix de vie » logique, cohérent pour lui. Cette cohérence se retrouve dans les propos qu'il tient concernant les relations avec la « terre d'Israël » où se mêlent des références religieuses et politiques assez marquées et une crainte et une défiance forte à l'égard des Palestiniens, des Arabes en général.</p> <p>Au cours de l'entretien, Elie explique à plusieurs reprises ce qui justifie selon lui un rapport distancié aux Arabes, dont il faut se « séparer », qui constituent « une menace pour la sécurité d'Israël ». Son discours mêle des références religieuses, une approche politique parfois raciste des rapports aux autres.</p> <p>Assez méfiant, Elie a refusé que soit enregistré l'entretien estimant que les Français sont pro-palestiniens, il a cherché à me convaincre de la dangerosité des Arabes, de la légitimité des Israéliens à être là et de devoir user de la force pour se défendre face aux Arabes. Pour autant, Elie a accepté de faire cet entretien alors même que de nombreux colons israéliens ont refusé tout bonnement de répondre à mes sollicitations.</p>			
Condition d'entretien		Enregistrement <input type="checkbox"/> Ecrit <input checked="" type="checkbox"/> Les deux (enregistrement et écrit) <input type="checkbox"/>	

2. David

Identifiant entretien	David, ISRA 3	Age	63 ans
		Sexe	Masculin
Nombre d'entrevue (s)		Profession	
Durée de l'entretien		Lieu d'entretien	Beit El (Cisjordanie)
Présentation de l'enquête et informations			
<p>David est un colon israélien âgé de 63 ans. Jeune, il a vécu en France et a émigré en Israël « terre de [ses] ancêtres », avec ses parents, il y a une quarantaine d'années. Une partie de sa famille vit encore en France et il a gardé de nombreux contacts avec eux, s'y rend régulièrement.</p> <p>David parle bien le français et m'a expliqué longuement la situation telle qu'il la vit au quotidien dans une colonie située au nord-ouest de Ramallah en Cisjordanie. Il est arrivé en Israël peu avant la guerre des 6 jours en 1967 et a combattu les armées arabes au cours de ce conflit, alors qu'il était âgé de 25 ans. Ce fut un épisode déterminant de sa vie puisque c'est au cours de ce conflit qu'il a pris conscience de la « fragilité d'Israël et de la nécessité de se protéger des Arabes ».</p> <p>Son engagement politique a été très influencé par cette guerre « terrible » au cours de laquelle il a perdu « des copains », et où il a « vu la mort de près ». Avec l'engagement politique, c'est aussi sa foi religieuse qui s'est affirmée avec force. Ses pratiques quotidiennes sont fortement influencées par cette histoire et par une foi solide en la « mission » qui consiste à « mettre en valeur la terre sainte dont le peuple d'Israël a été privé durant des siècles ».</p> <p>Pour autant, il reste lucide quant aux difficultés auquel se heurte ce « projet commun au peuple juif » : la vie dans une colonie n'est pas facile, mais c'est une nécessité « pour réussir à rendre la terre d'Israël à son peuple ».</p>			
Entretien réalisé en français			
Condition d'entretien		Enregistrement <input type="checkbox"/> Ecrit <input type="checkbox"/> Les deux (enregistrement et écrit) <input checked="" type="checkbox"/>	

3. Anita

Identifiant entretien	Anita, PAL. 1	Age	24 ans
		Sexe	Féminin
Nombre d'entrevue (s)	1	Profession	Travailleur associatif
Durée de l'entretien	45 min.	Lieu d'entretien	Ramallah (Cisjordanie)
Présentation de l'enquêté et informations			
<p>Anita est une femme de 24 ans, palestinienne. Son père travaille pour l'administration palestinienne dans la ville de Ramallah. Elle est issue d'une famille de cinq enfants (trois frères et une sœur). Deux de ces frères sont à l'étranger, l'un d'eux est en Arabie saoudite et l'autre en Égypte. Sa jeune sœur est encore scolarisée. Son dernier frère est le plus jeune, il a 10 ans.</p> <p>Anita travaille pour une association financée par l'ONU et vient en aide aux adolescents palestiniens ayant subi des violences au cours de combats, ou lors d'arrestations. L'association prend également en charge des victimes de tortures et de mauvais traitements. Cette activité est pour Anita à la fois un travail, mais aussi une action sociale. Elle travaille aux côtés de volontaires venus de plusieurs pays du monde, notamment d'Europe.</p> <p>Elle travaille à Bethléem dans un des centres de l'Association, mais elle habite à Ramallah. Cette situation l'oblige à traverser une partie de la Cisjordanie, notamment autour de Jérusalem puisque Ramallah se situe au nord et Bethléem plus au sud de Jérusalem. Elle fait partie des Palestiniens dont l'activité professionnelle et la vie d'une manière générale sont très dépendantes de la situation politique locale. Au quotidien, Anita côtoie les autorités militaires et policières israéliennes, elle se trouve directement confrontée aux instruments de contrôle et de sécurité mis en place par les autorités militaires et policières israéliennes.</p> <p>Entretien réalisé en anglais et en partie traduit en Français.</p>			
Condition d'entretien	Enregistrement <input type="checkbox"/> Ecrit <input checked="" type="checkbox"/> Les deux (enregistrement et écrit) <input type="checkbox"/>		

4. Karim

Identifiant entretien	Karim, PAL. 2	Age	31 ans
		Sexe	Homme
Nombre d'entrevue (s)	1	Profession	agriculteur
Durée de l'entretien	1 heure	Lieu d'entretien	Qalqilya (Cisjordanie)
Présentation de l'enquête et informations			
<p>Karim est âgé de 31 ans, marié et père de 3 enfants. Il a un fils de 11 ans et deux filles de 5 et 7 ans. Il vit près de la ville de Qalqilya avec sa femme et ses enfants, mais aussi avec ses parents dans la maison familiale où ils sont sept à vivre. Karim a repris l'activité agricole de son père, mais il connaît des difficultés compte tenu de la construction du mur et de la situation politique. Sa femme élève les enfants et l'aide dans l'activité agricole.</p> <p>Son activité se partage entre des cultures de l'olive et d'oranges, et dans l'élevage de chèvres et quelques moutons. Son fils de 11 ans s'occupe avec lui des chèvres et des moutons. Le principal problème de Karim est d'avoir accès à des champs dont il est séparé par le mur. Karim est confronté à un problème administratif, directement produit par la construction du mur. Il se heurte à l'administration israélienne et aux conditions qu'elle a fixées pour l'obtention d'un permis de passage. Les conditions d'âge (avoir 35 ans) et être le propriétaire des terrains sont les deux conditions qu'il ne remplit pas et c'est ce qui justifie selon les règlements israéliens qu'il ne puisse ni accéder aux champs qui se trouvent de l'autre côté du mur, ni en avoir l'usage pour son activité.</p> <p>Il est dans une situation difficile d'un point de vue économique à cause de cette situation où il a perdu l'accès et le droit d'usage de ces terres que son père a cultivés avant lui, durant toute sa vie, mais dont il n'a pas de titres de propriété reconnus par l'administration israélienne.</p> <p>L'essentiel de l'entretien s'est donc attaché à comprendre les problèmes qu'il rencontre et l'impact de l'édification du mur sur sa vie et sur son activité.</p> <p>Entretien réalisé avec le recours à une traduction.</p>			
Condition d'entretien	Enregistrement <input type="checkbox"/> Ecrit <input type="checkbox"/> Les deux (enregistrement et écrit) <input checked="" type="checkbox"/>		

5. Rasha

Identifiant entretien	Rasha, PAL. 3	Age	21 ans
		Sexe	Femme
Nombre d'entrevue (s)	1	Profession	étudiante
Durée de l'entretien	45 min	Lieu d'entretien	Birzeit (Cisjordanie)
Présentation de l'enquêté et informations			
<p>Rasha est étudiante en architecture à l'université de Birzeit. C'est là que l'entretien a été réalisé.</p> <p>Rasha habite avec toute sa famille à Jérusalem Est. Son père (56 ans) est un ancien directeur d'école en retraite. Cependant, il a repris une activité professionnelle et il a maintenant un commerce. La mère de Rasha (50 ans) est professeur de mathématique et continue d'enseigner. La famille compte cinq enfants. Rasha qui a 21 ans et ses deux sœurs (23 et 10 ans) et deux frères (19 et 16 ans).</p> <p>Plusieurs fois par semaine, Rasha doit effectuer le trajet de son domicile situé à Jérusalem Est jusqu'à l'université de Birzeit où elle étudie. C'est sur ces éléments que c'est principalement concentré l'entretien afin de comprendre les situations qu'elle rencontre au quotidien pour se déplacer. Rasha a donc expliqué les difficultés qu'elle a pour aller et venir du fait des check points, du mur et des contrôles policiers et militaires.</p> <p>Entretien réalisé en anglais.</p>			
Condition d'entretien	Enregistrement <input type="checkbox"/> Ecrit <input type="checkbox"/> Les deux (enregistrement et écrit) <input checked="" type="checkbox"/>		

6. Yasser

Identifiant entretien	Yasser, PAL. 4	Age	49 ans
		Sexe	Masculin
Nombre d'entrevue (s)	1	Profession	commerçant
Durée de l'entretien	1 heure	Lieu d'entretien	Abu Dis (Cisjordanie)
Présentation de l'enquête et informations			
<p>Yasser est un commerçant palestinien de 49 ans. L'entretien a été réalisé dans la ville d'Abu Dis à l'est de Jérusalem. Au cours de l'entretien, Yasser a insisté sur les difficultés qu'il rencontre du fait de la construction du mur. Plusieurs parties de la ville sont coupées du reste de la ville depuis la construction du mur. Cette situation a un impact très fort sur son existence comme l'a expliqué, notamment sur son activité professionnelle puisqu'il a souvent des difficultés pour ouvrir son magasin qui se trouve de l'autre côté du mur. Ainsi, Yasser habite dans un quartier d'Abu Dis avec sa famille et son magasin se trouve lui dans un autre quartier séparé par le mur.</p> <p>Entretien réalisé en arabe traduit en anglais.</p>			
Condition d'entretien		Enregistrement <input type="checkbox"/> Ecrit <input checked="" type="checkbox"/> Les deux (enregistrement et écrit) <input type="checkbox"/>	

7. Hamza

Identifiant entretien	Hamza, PAL. 5	Age	36 ans
		Sexe	Masculin
Nombre d'entrevue (s)	1	Profession	Fonctionnaire
Durée de l'entretien	1 heure	Lieu d'entretien	Ramallah (Cisjordanie)
Présentation de l'enquête et informations			
<p>Hamza à 36 ans, il vit à Ramallah depuis son retour d'Italie où il est resté pendant 2 ans. Il a fait des études en Algérie et en Italie.</p> <p>Il est marié et a deux fils âgés de 2 et 4 ans. Sa femme et ses deux fils sont en Jordanie, ils ne peuvent le rejoindre, car ils n'ont pas de papier pour entrer en Cisjordanie et Israël refuse de leur donner l'autorisation.</p> <p>Entretien réalisé en anglais.</p>			
Condition d'entretien		Enregistrement <input type="checkbox"/> Ecrit <input checked="" type="checkbox"/> Les deux (enregistrement et écrit) <input type="checkbox"/>	

Entretiens réalisés au Maroc et à Ceuta et mobilisés dans la thèse (4)

1. Moussa

Identifiant entretien	Moussa, CEUT.1	Age	26 ans
		Sexe	Masculin
Nombre d'entrevue (s)	2	Profession	
Durée de l'entretien	1 h 30	Lieu d'entretien	Maroc (Ceuta)
Présentation de l'enquête et informations			
<p>Moussa est originaire du Sénégal.</p> <p>Je l'ai rencontré non loin de Ceuta, il vit là dans l'attente de passer la frontière pour aller en Europe. Il est de Dakar où vit sa famille (ses parents, ces trois sœurs et son frère). Une de ses sœurs est mariée (elle a deux enfants), elle est la plus âgée. Lui est le second des enfants et a fait des études à l'université de Dakar. Il a quitté sa famille pour trouver un travail en Europe.</p> <p>Entretien réalisé en Français.</p>			
Condition d'entretien	Enregistrement <input type="checkbox"/> Ecrit <input type="checkbox"/> Les deux (enregistrement et écrit) <input checked="" type="checkbox"/>		

2. Abdoulaye

Identifiant entretien	Abdoulaye, CEUT. 2	Age	28 ans
		Sexe	Masculin
Nombre d'entrevue (s)	2	Profession	
Durée de l'entretien	1 h 30	Lieu d'entretien	Maroc (Ceuta)
Présentation de l'enquête et informations			
<p>Abdoulaye est originaire du Sénégal. Il est âgé de 28 ans. Il est en attente de pouvoir traverser la frontière au niveau de Ceuta lorsque je l'ai rencontré. Il veut rejoindre l'Europe pour aller travailler en Italie, tout comme Moussa. Tous deux sont mourides. L'entretien a été réalisé avec Moussa.</p> <p>Entretien réalisé en français.</p>			
Condition d'entretien	Enregistrement <input type="checkbox"/> Ecrit <input type="checkbox"/> Les deux (enregistrement et écrit) <input checked="" type="checkbox"/>		

3. Driss

Identifiant entretien	Driss, CEUT. 3	Age	26 ans
		Sexe	Masculin
Nombre d'entrevue (s)	1	Profession	-
Durée de l'entretien	45 min.	Lieu d'entretien	Maroc (Ceuta)
Présentation de l'enquête et informations			
<p>Driss est de nationalité mauritanienne. Il est en attente de passer à Ceuta pour rejoindre l'Europe, notamment la France. Il connaît bien la France puisqu'il y a suivi des études supérieures pendant trois ans dans une université parisienne (Paris 8). Il a dû arrêter ses études par manque de moyen financier et en raison de problèmes récurrents avec la préfecture qui lui a refusé son titre de séjour.</p> <p>Driss est issu d'une famille se situant dans la « classe moyenne », mais qui parvient à assurer des études aux enfants (à ses deux jeunes frères et à sa sœur en plus de lui). Son père est militaire et sa mère travaille comme institutrice dans une école maternelle.</p> <p>Lors de l'entretien, cela fait un mois que Driss attend pour passer par Ceuta, avant cela il est resté pendant deux mois à Rabat avant de venir à Tanger, entre les montagnes du djebel Moussa et la ville Fnideq.</p> <p>Entretien réalisé en français.</p>			
Condition d'entretien	Enregistrement <input type="checkbox"/> Ecrit <input checked="" type="checkbox"/> Les deux (enregistrement et écrit) <input type="checkbox"/>		

4. Hicham

Identifiant entretien	Hicham, ESP.	Age	25 ans
		Sexe	Masculin
Nombre d'entrevue (s)		Profession	Ouvrier agricole
Durée de l'entretien		Lieu d'entretien	Ceuta
Présentation de l'enquêté et informations			
<p>Hicham est marocain, âgé de 25 ans.</p> <p>Je l'ai dans la gare maritime d'Algésiras en attendant le ferry pour rejoindre Ceuta. Il était accompagné de sa cousine qui allait à Ceuta également.</p> <p>Hicham a accepté de faire un entretien, ce qui m'a permis de mieux connaître la situation des travailleurs immigrés qui travaillent dans l'agriculture espagnole. Il fait en effet partie de cette main-d'œuvre immigrée dont usent de nombreuses exploitations et coopératives agricoles au sud-est de l'Espagne. Comme beaucoup d'autres Marocains, Hicham a un permis de travail (« <i>Contratación en origen</i> »), mis en place depuis 2000 par l'État espagnol. Grâce à ce permis de travail, il vient régulièrement travailler dans les serres autour d'Almeria, d'El Ejido ou encore de Roquetas del Mar.</p> <p>Pour Hicham, la saison de travail en Espagne se termine, la période d'autorisation de travailler est finie et il retourne à Tétouan, au Maroc, dans l'attente d'une prochaine autorisation de travail. Il est originaire de la ville de Tétouan au nord du Maroc.</p> <p>Entretien réalisé en Français.</p>			
Condition d'entretien	Enregistrement <input type="checkbox"/> Ecrit <input type="checkbox"/> Les deux (enregistrement et écrit) <input checked="" type="checkbox"/>		

Annexe C – Document sur les statistiques des arrestations réalisées par les *Border Patrol* américaines

Source : Homeland Security, Office des statistiques de l'immigration, juin 2009

Fact Sheet JUNE 2009

Apprehensions by the U.S. Border Patrol: 2005–2008

NANCY RYTINA AND JOHN SIMANSKI

Statistics on apprehensions represent one of the few indicators available regarding illegal entry or presence in the United States. This Office of Immigration Statistics Fact Sheet provides information on recent trends in U.S. Border Patrol apprehensions and the gender, age, country of origin, and geographic location of persons apprehended during 2005 through 2008.¹

Data beginning in 2005 were obtained from the Enforcement Case Tracking System (ENFORCE) of the Department of Homeland Security (DHS). For prior years, data were obtained from the Performance Analysis System (PAS) of DHS.

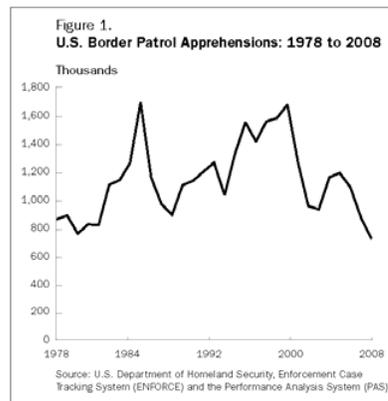
DEFINING BORDER APPREHENSIONS

Apprehension statistics measure the number of foreign nationals who are caught for being in the United States illegally. Persons apprehended are subject to removal from the United States for violating the Immigration and Nationality Act. The vast majority of apprehensions, occurring near U.S. borders shortly after an illegal entry, are made by the Border Patrol of U.S. Customs and Border Protection (CBP) of DHS. Apprehensions beyond U.S. borders, involving foreign nationals illegally present in the United States who may have entered without inspection (EWI) or entered legally but lost their legal status, are handled primarily by Immigration and Customs Enforcement (ICE) of DHS.

Apprehensions data collected by DHS represent events, not individuals. The total number of apprehensions during a specific period will be greater than the total number of unique individuals apprehended because some individuals will have been apprehended more than once. The relationship between the number of border apprehensions to either the number of attempted illegal entries or the number of successful illegal entries is unknown.

OVERALL TREND

The number of apprehensions made by the Border Patrol declined for the third year in a row to 724,000 in



2008 after reaching a mid-decade peak of 1,189,000 in 2005 (see Figure 1). The decrease in apprehensions between 2005 and 2008 may be due to a number of factors including declining U.S. economic growth and enhanced border enforcement efforts. Border apprehensions in 2008 were at their lowest level since 1976. Apprehensions previously peaked at 1,676,000 in 2000. The all-time apprehension record was 1,693,000 in 1986 immediately preceding passage of the Immigration Reform and Control Act (IRCA), which allowed the legalization of several million unauthorized immigrants, established sanctions for employers who knowingly hired unauthorized immigrants, and provided for increased border enforcement.

¹In this report, years refer to fiscal years (October 1 through September 30).



Homeland
Security

Office of Immigration Statistics
POLICY DIRECTORATE

Table 1.

U.S. Border Patrol Apprehensions by Border, Age, Gender and Leading Country of Nationality: Fiscal Years 2005 to 2008

Characteristic	2008		2007*		2006*		2005*	
	Number	Percent	Number	Percent	Number	Percent	Number	Percent
Border								
Total	723,840	100.0	876,803	100.0	1,089,096	100.0	1,189,031	100.0
Southwest	705,022	97.4	858,737	97.9	1,071,979	98.4	1,171,391	98.5
Coastal	10,895	1.5	11,687	1.3	10,521	1.0	10,291	0.9
Northern	7,923	1.1	6,379	0.7	6,596	0.6	7,349	0.6
Gender								
Total	723,840	100.0	876,803	100.0	1,089,096	100.0	1,189,031	100.0
Male	606,761	83.8	730,217	83.3	893,380	82.0	969,879	81.6
Female	117,061	16.2	146,574	16.7	195,699	18.0	219,123	18.4
Unknown	18	0.0	12	0.0	17	0.0	29	0.0
Age								
Total	723,840	100.0	876,803	100.0	1,089,096	100.0	1,189,031	100.0
17 years and under	59,578	8.2	77,778	8.9	101,778	9.3	114,222	9.6
18 to 24 years	257,409	35.6	325,901	37.2	403,320	37.0	442,755	37.2
25 to 34 years	255,261	35.3	301,002	34.3	377,401	34.7	411,743	34.6
35 to 44 years	112,941	15.6	127,285	14.5	151,422	13.9	162,069	13.6
45 to 54 years	32,003	4.4	36,661	4.2	45,001	4.1	47,158	4.0
55 years and over	6,235	0.9	7,384	0.8	9,093	0.8	9,569	0.8
Unknown	413	0.1	792	0.1	1,081	0.1	1,515	0.1
Country of Nationality								
Total	723,840	100.0	876,803	100.0	1,089,096	100.0	1,189,031	100.0
Mexico	661,773	91.4	808,773	92.2	981,069	90.1	1,023,888	86.1
Honduras	19,351	2.7	22,914	2.6	28,709	2.6	52,741	4.4
Guatemala	16,395	2.3	17,337	2.0	19,925	1.8	22,594	1.9
El Salvador	12,684	1.8	14,114	1.6	41,391	3.8	39,309	3.3
Cuba	3,351	0.5	4,295	0.5	4,021	0.4	3,263	0.3
Ecuador	1,579	0.2	958	0.1	1,143	0.1	1,343	0.1
Nicaragua	1,467	0.2	1,646	0.2	2,736	0.3	3,921	0.3
Brazil	977	0.1	1,214	0.1	1,460	0.1	31,063	2.6
China, People's Republic	836	0.1	837	0.1	2,179	0.2	2,200	0.2
Dominican Republic	819	0.1	562	0.1	1,023	0.1	1,406	0.1
Canada	610	0.1	554	0.1	876	0.1	1,020	0.1
Other	3,998	0.6	3,599	0.4	4,564	0.4	6,283	0.5

* Data as of November-December 2008.

Source: U.S. Department of Homeland Security, Customs and Border Protection (CBP), Office of Border Patrol (OBP).

DEMOGRAPHICS

Ninety-seven percent of apprehensions by the Border Patrol in 2008 occurred at the southwest border (see Table 1). Nearly 84 percent of persons apprehended were male. Seventy-one percent were between the ages of 18 and 34 years. Persons apprehended during 2005 through 2007 were similar in age, gender, and border location.

The vast majority (91 percent) of persons apprehended in 2008 were Mexican nationals. The next leading country of origin was Honduras (2.7 percent), followed by Guatemala (2.3 percent) and El Salvador (1.8 percent). Between 2005 and 2008, the percentage

of persons apprehended who were from Honduras, El Salvador, and Brazil declined substantially. These decreases reflect the end of "catch and release," the practice of apprehending illegal aliens from countries other than Mexico and releasing them on their own recognizance pending a removal hearing.

FOR MORE INFORMATION

For more information about immigration and immigration statistics, visit the Office of Immigration Statistics web site at <http://www.dhs.gov/immigrationstatistics>.

Annexe D – article de presse sur le travail des immigrés dans l'agriculture (l'exemple de l'Italie)

l'Humanité

Politique / Social - Économie
Article paru le 31 juillet 2006 dans *l'Humanité*
ENQUÊTE -

Dans le sud de l'Italie, la saison des esclaves qui peinent pour deux euros

À la mi-juillet, dans les Pouilles, une centaine d'ouvriers agricoles polonais ont été libérés par la police. Ils étaient retenus dans des camps de travail forcé.

Le 18 juillet dernier, non loin de Foggia (Italie), dans le nord des Pouilles, la police a libéré 113 ouvriers agricoles polonais, pratiquement réduits en esclavage dans de véritables camps de travail forcé, où ceux qui refusaient de travailler étaient violés, battus avec des barres métalliques et attaqués par des chiens. Selon les autorités italiennes et polonaises, au moins quatre travailleurs seraient morts : une enquête a été ouverte pour déterminer s'il s'agit de suicides ou d'homicides. « Qualifier seulement d'inhumaine la situation révélée par l'enquête des gendarmes est bien en dessous de la réalité », a déclaré Piero Grasso, un procureur anti-mafia. Au cours d'une conférence de presse à Varsovie (Pologne), Marek Bienkowski, le chef de la police polonaise, a décortiqué le mécanisme de cette filière criminelle : recrutés sur petites annonces, les candidats à un emploi de saisonnier agricole devaient verser une centaine d'euros au départ et 150 euros une fois arrivés en Italie. Retenus dans des pièces sans lumière et surveillés par des gardes armés ukrainiens, italiens et polonais qui se présentaient eux-mêmes comme des kapos, les esclaves devaient travailler jusqu'à quinze heures par jour pour un salaire allant de deux à cinq euros de l'heure. Ils étaient nourris de pain et d'eau, dormaient par terre et devaient payer une amende de 20 euros s'ils tombaient malades. Selon l'agence polonaise PAP, plus de 1 000 Polonais sont tombés dans le piège. Outre les quatre cas de suicides présumés, les autorités italiennes et polonaises n'excluent pas que certaines victimes aient été tuées ou soient mortes d'épuisement.

Au-delà de cette spectaculaire affaire, la branche italienne de l'ONG Médecins sans frontières (MSF) dénonce depuis plusieurs années les conditions sanitaires dans lesquelles travaillent des milliers de saisonniers agricoles dans le sud de l'Italie. En juin, dans de grosses exploitations à Cassibile, près de Syracuse en Sicile, les « humanitaires » ont, par exemple, diagnostiqué une situation d'accueil des travailleurs « bien en dessous des normes minimales imposées par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés »... « Nous voudrions que les autorités locales s'emparent enfin de la responsabilité de l'accueil décent des centaines de travailleurs saisonniers, admet Andrea Accardi, coordinateur de l'action de MSF. Nous sommes à Cassibile depuis trois ans, nous voudrions que notre présence ne soit plus nécessaire. »

T. L.

TABLE DES FIGURES

Figure 1.	Schéma de la démarche de recherche	25
Figure 2.	Hearthland et Rimland : deux représentations à l'échelle mondiale des rapports géopolitiques du XX ^e siècle.....	54
Figure 3.	Localisation des différents terrains de recherche.....	109
Figure 4.	Terrain de recherche à la frontière Liban / Israël.....	111
Figure 5.	Terrain de recherche en Cisjordanie	113
Figure 6.	Localisation des « terrains-laboratoires » en Espagne et au Maroc	117
Figure 7.	Terrain de recherche à la frontière entre le Mexique et les États-Unis	119
Figure 8.	État des lieux des relations internationales et des conflits	143
Figure 9.	Carte du PIB par habitant (PPA en \$) en 2006.....	150
Figure 10.	Les inégalités dans le monde à partir du coefficient de Gini.....	152
Figure 11.	Carte de l'indice de développement humain	155
Figure 12.	Les ressources pétrolières dans le monde en 2005	157
Figure 13.	Le monde selon le Global Peace index (GPI)	159
Figure 14.	Graphique de la corrélation entre le PIB/hab. et le GPI.....	161
Figure 15.	Carte des résidus GPI.....	163
Figure 16.	Carte de l'évolution des souverainetés sur le Moyen-Orient (XIX ^e – XX ^e siècles)	174
Figure 17.	Israël : du plan de partage de l'ONU aux annexions de la guerre de 1948-49	191
Figure 18.	La zone d'occupation israélienne au sud du Liban	194
Figure 19.	Mur de séparation (check point de Qalandiya).....	198
Figure 20.	Évolution des frontières et occupations au Proche-Orient	201
Figure 21.	Évolution des accords régionaux (ACR) dans le monde 1948-2008	217
Figure 22.	Évolution du tracé de la frontière entre le Mexique et les États-Unis	224

Figure 23.	Les différents cercles de l'intégration régionale des Amériques	238
Figure 24.	Ceuta, morceau de « terre espagnole » au Maroc.....	245
Figure 25.	Les élargissements successifs de l'Union européenne	249
Figure 26.	L'espace Schengen.....	253
Figure 27.	Affiches du Hezbollah et du Amal.....	280
Figure 28.	Extrait du Livre noir de Ceuta et Melilla	285
Figure 29.	La clôture de barbelés à Ceuta	288
Figure 30.	Renforcement des frontières de Ceuta et Melilla	289
Figure 31.	Migrations vers l'Europe : camps et dispositifs de contrôle	291
Figure 32.	La frontière entre Israël et le Liban	295
Figure 33.	Ancien point de passage entre Liban et Israël.....	299
Figure 34.	Poste d'observation des casques bleus de la FINUL (sud du Liban).....	301
Figure 35.	Signalétique de la police des frontières à Gibraltar	303
Figure 36.	Le mur entre Mexique et États-Unis.....	305
Figure 37.	Marquage politico-religieux de l'espace	309
Figure 38.	Mouvement migratoire et présence hispano-latine au sud des États-Unis.....	321
Figure 39.	Les « Remesas » : ces fonds envoyés par les migrants.....	323
Figure 40.	Personnes en situation irrégulière aux États-Unis entre 2000 et 2008.....	325
Figure 41.	Carte de la construction du mur à la frontière du Mexique et des États-Unis.....	330
Figure 42.	La construction de la barrière de sécurité à Sasabe en Arizona.....	331
Figure 43.	Schéma de la Virtual Secure Fence de Boeing.....	334
Figure 44.	Protéger les frontières en rejoignant les Border Patrol	335
Figure 45.	Véhicule des Border Patrol en patrouille à la frontière.....	335
Figure 46.	La chaîne de commandement des Minuteman.....	339
Figure 47.	Mur ou barrière ? un cloisonnement bien réel	346
Figure 48.	Al Manara, place centrale de Ramallah (Cisjordanie)	352
Figure 49.	Le Labyrinthe sécuritaire du nord de Jérusalem en 2009	353
Figure 50.	Les colonies de Beit El et de Halmish (Cisjordanie)	359
Figure 51.	Le check point de Qalandiya (entre Ramallah et Jérusalem)	365
Figure 52.	Schéma d'un check point mobile : un instrument de contrôle utilisé dans les Territoires occupés par l'armée israélienne	366
Figure 53.	Les marocains en Espagne en 2007	392
Figure 54.	El Ejido, la « mer de plastique » autour de la ville.....	394
Figure 55.	La culture sous serre : espace de travail et de vie des immigrés	401
Figure 56.	Répartition et évolution des maquiladoras au Mexique (2000-2006)	409
Figure 57.	Salaires horaires des ouvriers dans le secteur manufacturier.....	417
Figure 58.	Caractéristiques de l'emploi dans le secteur maquiladoras au Mexique.....	418
Figure 59.	Sunbeam-Oster, une maquiladora parmi d'autres.....	420
Figure 60.	Schéma des dimensions spatiales et temporelles des rapports sociaux.....	431

Table des tableaux

<i>Tableau 1.</i>	Les principales missions de l'ONU dans le monde	147
<i>Tableau 2.</i>	Les indicateurs du Global Peace Index (GPI)	158
<i>Tableau 3.</i>	Corrélation entre le PIB/hab. et le GPI	160
<i>Tableau 4.</i>	La concordance des systèmes administratifs	175
<i>Tableau 5.</i>	Évolution du nombre de réfugiés immatriculés au Liban.....	183
<i>Tableau 6.</i>	Les différents élargissements de l'Espace Schengen.....	254
<i>Tableau 7.</i>	Origine des migrants arrêtés aux frontières par les Border Patrol	324
<i>Tableau 8.</i>	Les projets de sécurisation des frontières américaines	332
<i>Tableau 9.</i>	Évolution des principaux groupes d'étrangers en Espagne de 1999 à 2007.....	391
<i>Tableau 10.</i>	Les différentes vagues de régularisations en Espagne.....	402
<i>Tableau 11.</i>	Les étapes de développement des maquiladoras et salaires	414

TABLE DES MATIÈRES

QUELQUES REMERCIEMENTS.....	7
SOMMAIRE	11
GLOSSAIRE.....	13
INTRODUCTION GÉNÉRALE	17
Un autre monde.....	17
Dépasser les frontières (spatiales) et traiter des asymétries (sociales) : la dimension spatiale de rapports sociaux	21
L'objet et la problématique à l'épreuve de la complexité du réel.....	22
Démarche de recherche : une grille de lecture dialectique	24
Le cheminement de la recherche	26
PARTIE I. DÉFINITION DU CHAMP DE LA RECHERCHE	29
POSITIONS, PROBLEMATIQUE ET METHODES	
INTRODUCTION	31
CHAPITRE 1. REFLEXION SUR LE DEVELOPPEMENT D'UNE APPROCHE DE GEOGRAPHIE SOCIALE ET POLITIQUE	33
1. <i>Géographie sociale : du « renversement de l'ordre des facteurs » à l'approche dimensionnelle</i>	<i>34</i>
1.1. Renverser l'ordre des facteurs, espace vécu et représentations.....	35
1.2. L'approche dimensionnelle de l'espace.....	39
2. <i>L'approche de géographie politique.....</i>	<i>44</i>
2.1. Géographie politique ou géopolitique ?	44
2.2. Évolution de la géographie politique et de la géopolitique	46
2.2.1. De la géographie politique de Ratzel à la Geopolitik d'Haushofer : les dérives d'une pensée	47
2.2.2. La réflexion géopolitique anglo-saxonne	50
2.2.3. La réflexion géopolitique française	55
2.3. Pourquoi associer à la géopolitique une approche de géographie sociale ?	58
CHAPITRE 2. PROBLEMATIQUE ET BUTS, HYPOTHESES DE RECHERCHE ET QUESTIONNEMENTS.....	63
1. <i>La problématique de recherche.....</i>	<i>66</i>

1.1. Retour sur la notion de frontière.....	67
1.1.1. Frontière, ligne et zone : quelques éléments d'un débat ancien.....	67
1.1.2. Frontière, État et souveraineté : géographie et politique (1).....	69
1.1.3. Frontière et pouvoirs : géographie et politique (2).....	71
1.1.4. La frontière un objet géographique et politique, donc social.....	74
1.2. Asymétrie et asymétrie frontalière.....	74
1.3. Le concept de rapport social.....	76
1.3.1. Quelques éléments de cadrage sur la notion de rapport social.....	76
1.3.2. Rapports sociaux et pratiques sociales : Intérêt pour l'étude des relations frontalières.....	79
1.3.3. Quelle approche globale des rapports sociaux ?.....	80
2. <i>Les hypothèses et questions de recherche</i>	83
2.1. Les hypothèses de recherche.....	83
2.1.1. Le compromis social.....	83
2.1.2. La matérialisation de rapports sociaux.....	84
2.1.3. Les effets de la mondialisation.....	84
2.2. Les questions de recherche.....	85
CHAPITRE 3. APPROCHE METHODOLOGIQUE, CHOIX DES ECHELLES D'ANALYSE ET DES TERRAINS DE RECHERCHE	89
1. <i>Méthodes de recherche : quelques éléments de cadrage généraux...</i>	92
1.1. Approches hypothético-déductive et dialectique : démarches d'analyse de la réalité.....	92
1.2. La question de la complexité.....	93
1.3. De la comparaison comme mode de connaissance.....	96
1.4. Construction d'une grille de lecture et d'analyse.....	97
2. <i>Axes méthodologiques de terrain</i>	99
2.1. L'analyse statistique.....	99
2.2. L'observation compréhensive.....	100
2.3. Des entretiens.....	102
3. <i>Échelles d'analyse et « terrains laboratoires »</i>	105
3.1. La question des échelles spatiales et sociales.....	106
3.2. Les terrains de recherche.....	108
3.2.1. Liban / Israël : le sud du Liban.....	110
3.2.2. Israël et les Territoires palestiniens : la Cisjordanie.....	112
3.2.3. Espagne / Maroc : Le Sud-est espagnol et l'enclave de Ceuta.....	115
3.2.4. Mexique / États-Unis : Le Texas.....	119
CONCLUSION DE PARTIE.....	122
PARTIE II. CONSTRUIRE, DÉPLACER ET MAINTENIR LES FRONTIÈRES.	123
GEOPOLITIQUE DU MOUVEMENT	
INTRODUCTION.....	125
CHAPITRE 4. LES FRONTIÈRES DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES.....	127
UN ETAT DES LIEUX GEOPOLITIQUE ET SOCIO-ECONOMIQUE.....	127
1. <i>Construction et délimitation : quelques éléments d'horogénèse</i>	131
1.1. Qui trace des frontières ?.....	131
1.2. Frontières et ordre politique international global.....	132
1.2.1. Ordre politique international global ?.....	132
1.2.2. Les bases de l'ordre politique international : entre puissance et asymétrie.....	134
1.2.3. Rôle et place des frontières.....	137

2.	<i>État des lieux des relations internationales : quels rôles pour les frontières ?</i>	139
2.1.	Les relations frontalières et conflits : une représentation à l'échelle mondiale.....	140
2.2.	Contextes politiques et sociaux : conflits, inégalités et divisions	148
2.2.1.	Richesses, développement humain et ressources.....	148
2.2.2.	Inégalités et paix : un espace mondial hétérogène.....	158
CHAPITRE 5.	ÉVOLUTION DU TRACÉ DES FRONTIÈRES AU PROCHE-ORIENT : ISRAËL ET SES VOISINS ARABES.....	167
1.	<i>Le Proche-Orient : influences extérieures et évolutions des frontières</i>	170
1.1.	De l'Empire ottoman aux protectorats : le Proche-Orient sous influence européenne	171
1.2.	Empire Ottoman et Europe : les trois temps d'une mise sous influence.....	171
1.3.	Les protectorats : une nouvelle phase de la stratégie européenne au Proche-Orient	176
2.	<i>Interactions régionales : les acteurs régionaux et internationaux</i>	178
2.1.	Le Pacte de Bagdad.....	178
2.2.	La colonisation à l'épreuve de la conférence de Bandoeng	179
2.3.	La crise du canal de Suez	179
2.4.	Rôle et de l'action des puissances occidentales	180
3.	<i>Les frontières d'Israël : construction, déplacement et maintien des limites d'un nouvel État</i>	182
3.1.	La création d'Israël et ses conséquences.....	182
3.1.1.	Conflits et déplacements de populations.....	182
3.1.2.	Identités et divisions	184
3.2.	Tracer des frontières pour un État viable politiquement et militairement	189
3.2.1.	Les axes stratégiques israéliens : renforcer, étendre, être reconnu	190
3.2.2.	Le sud du Liban : une zone occupée pour sécuriser ?	193
3.2.3.	Construire un mur : sécurité, cloisonnement social et exclusion.....	196
3.3.	Frontières et rapports de force : l'espace comme enjeu dans les conflits	202
CHAPITRE 6.	ÉVOLUTIONS DES FRONTIÈRES ET DES RAPPORTS SOCIAUX	205
LES CHANGEMENTS SOCIO-ECONOMIQUES ET LES MIGRATIONS EN EUROPE ET DANS LES AMÉRIQUES		205
1.	<i>Mondialisation, intégration régionale : du déni de frontière aux compromis sociaux</i>	210
1.1.	Intégration régionale et mondialisation : les frontières ne sont pas abolies.....	211
1.1.1.	Concurrence et localisation : effets sur l'organisation spatiale de la production et des échanges.....	212
1.1.2.	Les frontières ne s'effacent pas, elles se transforment !.....	214
1.1.3.	Accords régionaux et mondialisation : une géographie de la différence comme base d'un système concurrentiel ?	215
1.2.	La frontière Mexique / États-Unis : le produit d'un compromis social	221
1.2.1.	Rappels historiques et évolution du tracé de la frontière.....	222
1.2.2.	Évolution des rapports entre Mexique et États-Unis depuis le XIX ^e siècle.....	225
1.2.3.	Deux systèmes économiques, politiques et sociaux	228
2.	<i>Rôle politique et forme des frontières face aux effets du « nouvel ordre migratoire »</i>	231
2.1.	Frontières et intégration régionale des Amériques à l'heure de la mondialisation.....	232
2.1.1.	Pluralisme des Amériques et diversité des intégrations régionales hémisphériques	233
2.1.2.	De la nécessité de penser les relations à l'échelle continentale	235
2.2.	Construction européenne et évolution des frontières	240
2.2.1.	Les frontières sud de l'Europe : du « front pionnier » de la colonisation au rempart à l'immigration : Ceuta, une enclave espagnole au Maroc	241
2.2.2.	Europe : quels enjeux, quelle identité, quelles frontières ?	247
2.2.3.	L'espace méditerranéen : interface des relations euro-méditerranéennes.....	250
2.3.	Gestion migratoire, stratégie et contrôle aux frontières.....	252
2.3.1.	Les accords politiques de gestion des migrations	252

2.3.2. Évolution des stratégies de gestion des migrations	255
UN MONDE EN MOUVEMENT, DES FRONTIÈRES EN TRANSFORMATION	258
PARTIE III. PRATIQUES SOCIALES ET ASYMÉTRIES FRONTALIÈRES	261
ÉLÉMENTS D'ANALYSE DES RAPPORTS SOCIAUX A PARTIR DE PARCOURS FRONTALIERS	
INTRODUCTION	263
CHAPITRE 7. PARCOURS FRONTALIERS : FRONTIÈRES VECUES, SUBIES ET APPROPRIÉES	265
1. <i>Aller et vivre à la frontière : surveillances et itinérances.</i>	268
1.1. Vie et marginalité frontalières : le cas du sud du Liban	269
1.2. Vivre au front : quotidien et pratiques frontalières chez des combattants du Hezbollah	277
1.3. Itinérances et migration : subir (et vivre à) la frontière	283
2. <i>Être visible, c'est exister : marquages et appropriation de l'espace</i>	293
2.1. Marquage de l'espace et présences humaines	293
2.2. Pratiques, marquages et appropriations sociales de l'espace frontalier	306
2.2.1. Manières et degrés de marquage : « se reconnaître et être reconnu » par l'espace	307
2.2.2. Formes de marquages et présences	310
CHAPITRE 8. ASYMÉTRIES FRONTALIÈRES ET SECURITE : CLOISONNER L'ESPACE ET FILTRER LES POPULATIONS	317
GEOGRAPHIE D'UNE DOMINATION QUOTIDIENNE	317
1. <i>Immigration et terrorisme : les amalgames de la Homeland Security</i>	320
1.1. L'asymétrie migratoire à la frontière sud des États-Unis	321
1.2. La Homeland Security et lois sécuritaires aux États-Unis	326
1.3. Expérimentations technologiques à la frontière : éléments sur un « rideau de fer contre le Sud »	329
1.4. Les milices américaines : acteurs « non officiels » de la sécurisation	336
2. <i>Sécurisation et contrôle : cloisonnement de l'espace et rapports de domination</i>	343
2.1. « Mur de la honte » et « barrière de sécurité » : au-delà des mots, des réalités asymétriques	344
2.2. Vivre entouré / derrière un mur : l'exemple des Palestiniens de Cisjordanie	347
2.3. Vivre à l'abri d'une « barrière de sécurité » quand on est colon en Cisjordanie	354
2.3.1. La colonie, un abri sécurisé	354
2.3.2. L'architecture coloniale et repli sur soi	358
2.4. Les check points : instruments de domination, de contrôle et de tri	362
3. <i>L'impératif sécuritaire comme moyen de domination politique et de filtrage social</i>	368
3.1. Le cloisonnement : nouveau « <i>containment</i> » et effet de domination sociale par l'espace	369
3.2. À l'origine des murs et du filtrage social, l'impératif sécuritaire. Déconstruction du discours sur l'altérité ...	372
CHAPITRE 9. FRAGMENTATION DE L'ESPACE ET REPRODUCTION DES RAPPORTS SOCIAUX	377
LES ASYMÉTRIES FRONTALIÈRES ET LES MIGRATIONS DU TRAVAIL DANS LA MONDIALISATION	377
1. <i>Théories des migrations internationales et asymétries. Mobilités, différences et inégalités</i>	381
1.1. L'École de Chicago : aux origines de la sociologie de l'immigration	381
1.2. Du déni ethnocentrique au « fait social total ». Évolution des analyses des migrations depuis les années 1960	383
1.3. Approches socioéconomiques contemporaines de l'immigration	385
2. <i>Migrations, travail et frontières. Les asymétries frontalières une conséquence sociale locale de la mondialisation</i>	389
2.1. Immigration et travail : le cas de l'Espagne	389
2.1.1. Changements socio-économiques et politiques en Espagne et immigration	390
2.1.2. Les conditions de travail de la main-d'œuvre immigrée	393

2.1.3. L'agriculture espagnole un cas isolé ?	404
2.2. Asymétries frontalières et organisation de la production	408
2.2.1. Les maquiladoras : un système de production frontalier	408
2.2.2. Travailler dans une maquiladora : vécus et paroles d'ouvrières	419
Dynamique globale du système, mouvements et (dé)localisations	422
Asymétries induites et asymétries produites	424
CONCLUSION	428
CONCLUSION GÉNÉRALE	429
ASYMETRIES FRONTALIERES ET PRATIQUES SOCIALES : ELEMENTS DE LECTURE DES RAPPORTS SOCIAUX	
...un monde asymétrique.....	429
Géopolitique du capitalisme.....	432
BIBLIOGRAPHIE.....	437
ANNEXES	455
TABLE DES FIGURES	487
TABLE DES TABLEAUX	489
TABLE DES MATIÈRES.....	491

Les asymétries frontalières. Essai de géographie sociale et politique sur les pratiques sociales et les rapports sociaux. Les cas États-Unis / Mexique, Espagne / Maroc, Israël / Liban / Palestine

L'objet de la thèse est la dimension spatiale des rapports sociaux qui se manifestent dans les espaces frontaliers. Au tournant des années 1990, de nouvelles relations internationales émergent de la scène écroulée du bloc de l'Est et de l'accélération sans précédent du processus de mondialisation. C'est l'essor du capital sans nationalité dans un monde où les frontières n'auraient plus de sens. Le monde débordant de nations se double d'un monde sous emprise des marchés. Ce contexte oriente, influence les politiques internationales, la nature et la forme des relations entre pays et populations, mais aussi, les politiques nationales en matière de sécurité, de « gestion » de l'immigration et du rapport aux étrangers.

De manière multiscalaire et par le recours à diverses méthodes empiriques (observations, entretiens...), les pratiques des acteurs sont étudiées sur plusieurs terrains-laboratoires : États-Unis / Mexique, Espagne / Maroc, Israël / Liban / Palestine. Quel est le rôle des frontières dans la production et la reproduction des rapports sociaux ? Qu'est-ce que les relations frontalières, les pratiques sociales de l'espace frontalier, révèlent des rapports sociaux ? Que peut-on comprendre des rapports de forces et des contradictions antagoniques ou non entre acteurs aux situations asymétriques dans le cadre des rapports sociaux ?

Par une approche de géographie sociale et de géopolitique, à partir de la dimension spatiale (espace frontalier) des faits sociopolitiques et économiques la thèse propose une analyse des rapports sociaux pour contribuer à expliquer les relations internationales, les conflits, rapports de dominations et le rôle des asymétries frontalières.

Mots-clés : Géographie sociale, géopolitique, frontières, rapports sociaux, pouvoir, asymétries, pratiques sociales, migrations, mondialisation

Borders Asymmetries. Essay of social geography and political on social practices and socials relationships. The cases United States / Mexico, Spain / Morocco, Israel / Lebanon / Palestine

The object of this thesis is the spatial dimension of social relationships which obtain in border areas. At the turn of 1990s, new international relations emerged from the collapsed stage of the Eastern bloc and the unsurpassed acceleration of the process of globalization. It was the development of capital without nationality in a world where borders would no longer signify anything. The world of a multitude of nations was coupled with a world in the grip of markets. Even today, this new context orientates and influences international politics, the nature and shape of relations between countries and populations, but also, national policies in security, in "management" of immigration and relations to foreigners.

In a multiscalar approach and by recourse to various empirical methods (observations, discussions), the practices of the key economic players are studied in several field laboratories: The United States / Mexico, Spain / Morocco, Israel / Lebanon / Palestine. In these contexts, what is the role of borders in production and reproduction of social relations? What do border relations and social practices of the border space reveal of social relations? What can we understand of balance of power and antipathetic polarity or not between players in asymmetrical situations as part of the social relationship?

By a social geography and geopolitical approach, from the spatial dimension (border space) of sociopolitics and economics facts, this thesis proposes an analysis of social relations as a contribution to explaining international relations, conflicts, relationships of domination and the role of borders asymmetries.

Keywords : Social geography, geopolitical, borders, social relationship, power, asymmetries, social practices, migrations, globalization

Indexation Rameau :

- Texas (États-Unis) - Frontière - Tamaulipas (Mexique) - - Thèses et écrits académiques
- Espagne - Frontière - Maroc - - Thèses et écrits académiques
- Israël - Frontière - Liban - - Thèses et écrits académiques
- Israël - Frontière - Cisjordanie - - Thèses et écrits académiques
- Circulation internationale des personnes - - Thèses et écrits académiques
- Sécurité des frontières - - Thèses et écrits académiques
- Frontières - Aspect social - - Thèses et écrits académiques
- Frontières - Aspect politique - - Thèses et écrits académiques
- Frontières - Aspect économique - - Thèses et écrits académiques
- Frontières - Disparités régionales - - Thèses et écrits académiques



Université de Caen
Basse-Normandie

Thèse de géographie

ESO UMR 6590 CNRS

Centre Recherche sur les Espaces et les Sociétés

Eplanade de la paix

Université de Caen Basse-Normandie

